

UNIVERSITÉS FRANCOPHONES

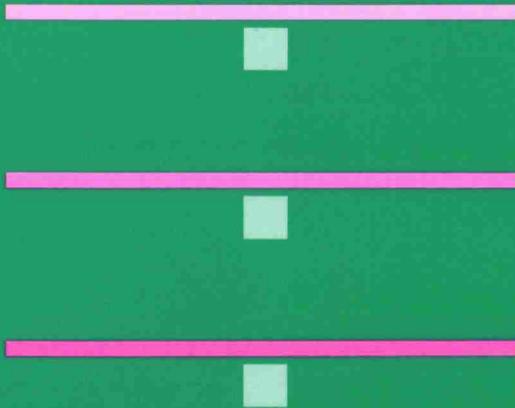


U R E F

*HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCOPHONIE*

# LITTÉRATURES DE L'OCÉAN INDIEN

Jean-Louis Joubert



EDICEF/AUPELF



UNIVERSITÉS FRANCOPHONES



U R E F

*HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCOPHONIE*

LITTÉRATURES  
DE  
L'OcéAN INDIEN

Jean-Louis Joubert  
Université Paris XIII

*avec la collaboration de :*

Jean-Irénée Ramiandrasoa  
Université d'Antananarivo

**EDICEF**

58, rue Jean-Bleuzen  
92178 VANVES Cedex

Diffusion EDICEF ou ELLIPSES selon pays

© EDICEF, 1991

ISBN 2-850-69654-4

ISSN 0993-3948

La loi du 11 mars 1957 n'autorise, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » d'une part, et, d'autre part, que « les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite (loi du 11 mars 1957, alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

« Quand on fut arrivé aux îles  
de l'océan Indien, on s'aperçut  
qu'on n'avait pas de cartes. »

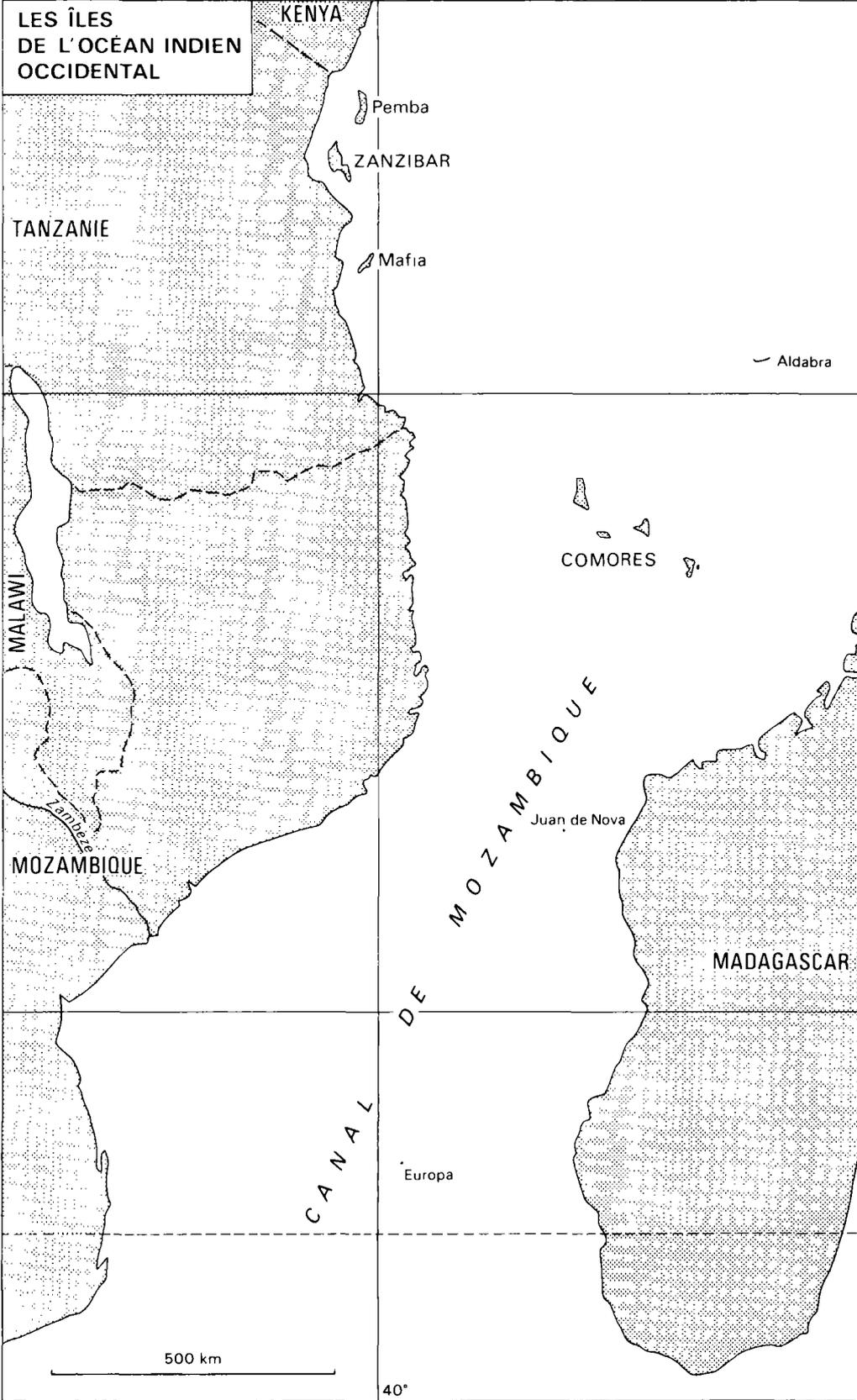
Max JACOB, *Le Cornet à dés*

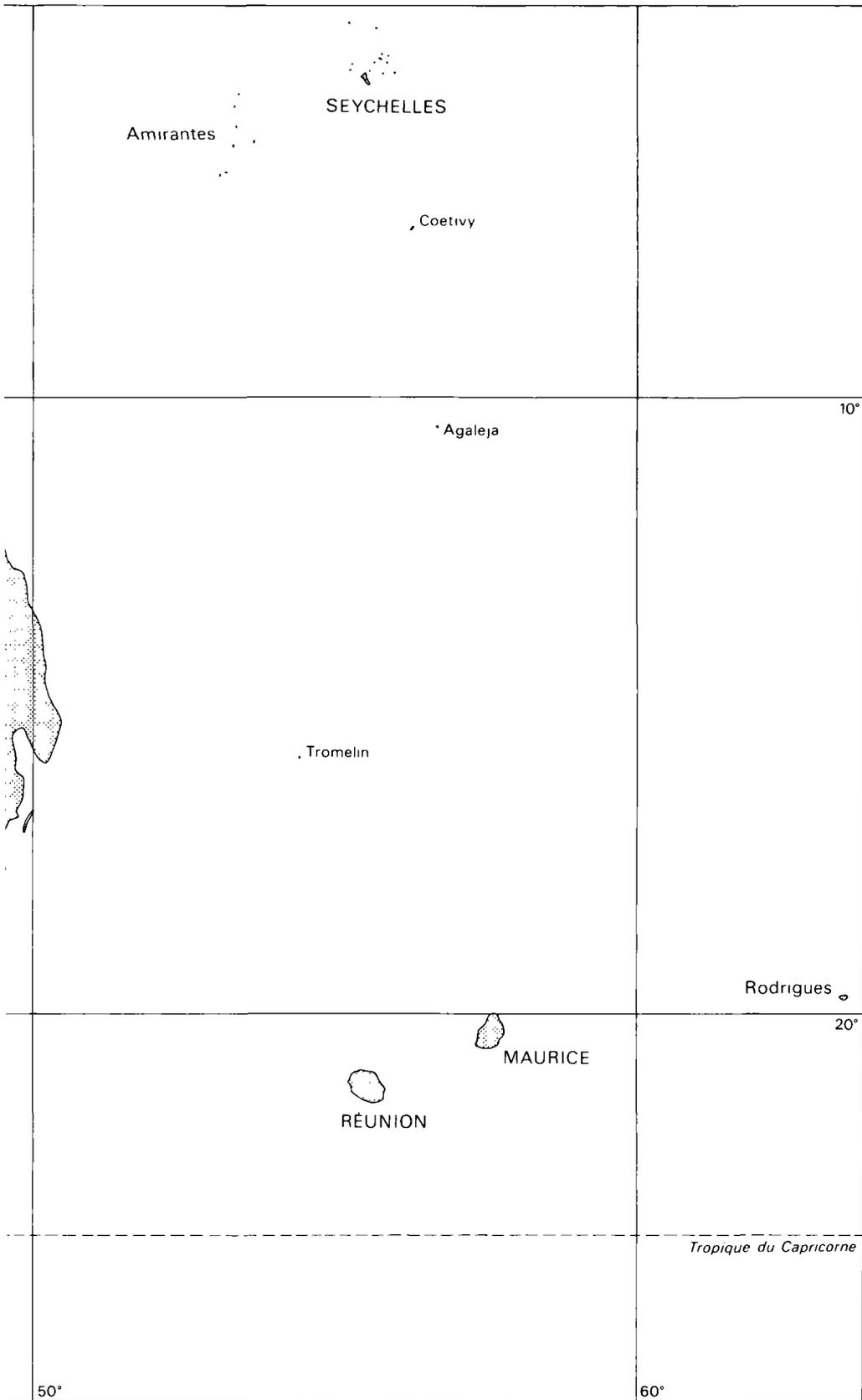
Aux mangeurs de brèdes et de rougaille  
Aux insulaires, aux exilés  
Aux voleurs de langues et autres  
trafiquants de mots en mer indienne

Aux aubes vertes dans les palmes.

J.-L. J.

LES ÎLES  
DE L'OcéAN INDIEN  
OCCIDENTAL



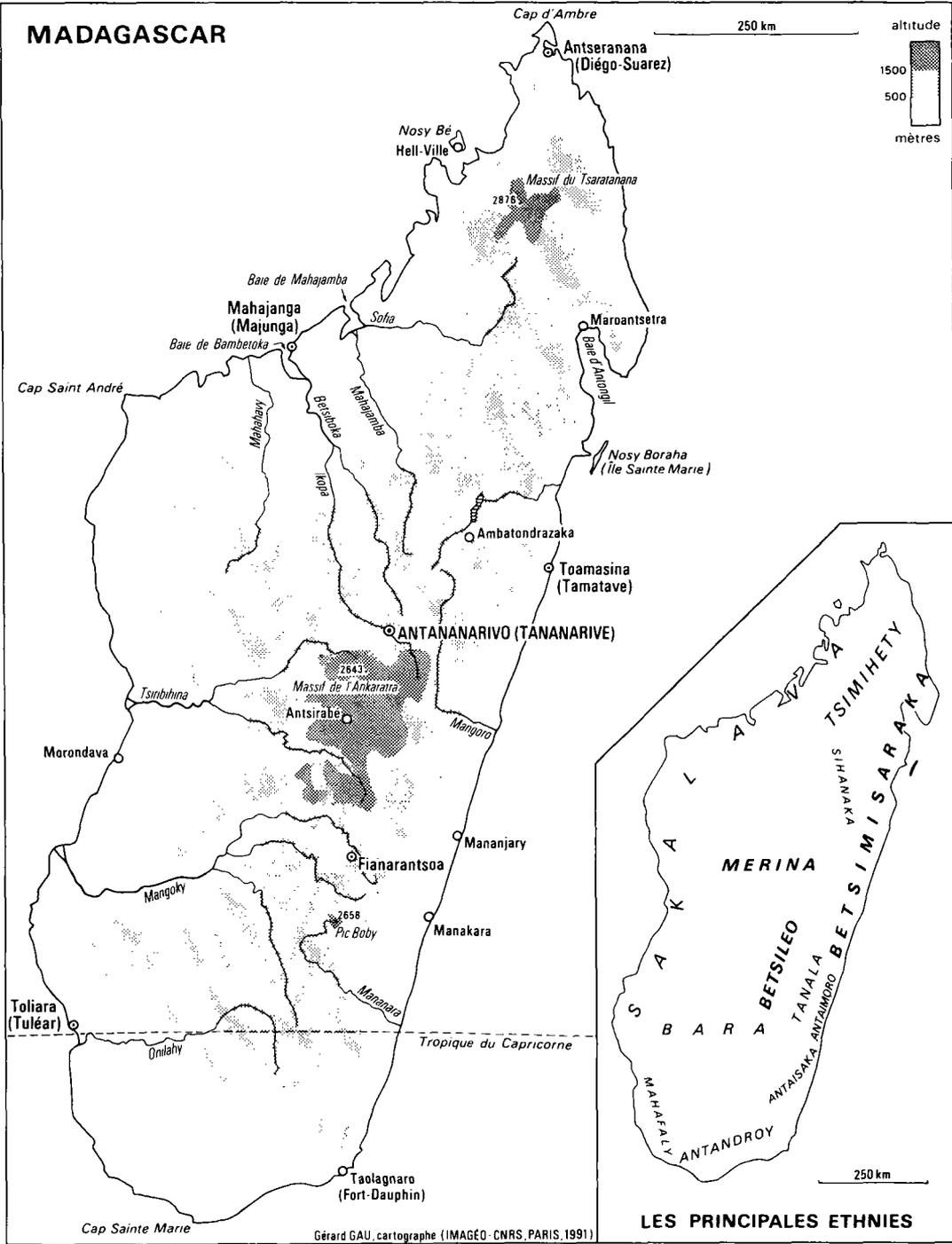




PREMIÈRE PARTIE

MADAGASCAR

# MADAGASCAR



# Introduction

Il existe déjà des études particulières – certaines tout à fait remarquables –, consacrées aux littératures des îles de l'océan Indien : présentation de la production d'ensemble d'une île ; analyse des développements d'un thème ou d'une forme ; monographie d'un écrivain ; radiographie d'une œuvre spécifique. Mais il n'existe pas de panorama général, ni de réflexion tentant de saisir les connexions, les parallélismes d'évolution, les courants d'influence, les migrations d'images, les échanges divers qui constituent en archipel littéraire la dispersion insulaire de l'océan Indien. Le présent ouvrage se propose de remédier à cette lacune, en brochant le tableau d'ensemble des littératures de chaque île, en suggérant les nécessaires mises en relation, en élargissant la perspective à toutes les productions littéraires.

Le français sera notre moyen d'accéder aux îles : on verra qu'il y est largement pratiqué et que partout il a été et est encore utilisé comme langue littéraire. Mais nous ne nous contenterons pas de dessiner les contours d'une littérature francophone de l'océan Indien. Car il est impensable de s'enfermer dans une seule langue. Nous indiquerons donc les bifurcations possibles, les ouvertures souhaitables vers des pratiques littéraires en d'autres langues : créole, comorien, malgache, etc.

Certes, toutes les provinces, toutes les langues littéraires de la région n'ont pas encore été explorées exhaustivement. Il reste encore des blancs sur la carte littéraire des îles. Par ailleurs, une partie de la documentation demeure d'accès difficile, quand on ne maîtrise pas toutes les langues de la région. Cependant, il nous semble qu'à partir, principalement, des textes en français (textes littéraires écrits directement dans cette langue, traductions, ouvrages historiques et critiques, etc.) il est possible de donner un panorama déjà satisfaisant.

Ces remarques définissent le public auquel l'ouvrage s'adresse : non seulement les étudiants littéraires, les enseignants, le public cultivé des îles de l'océan Indien, curieux de leur littérature et de celles de leurs proches voisins, mais aussi un large public de langue française, notamment dans la constellation des Départements universitaires d'Études Françaises, en attente de sensations littéraires nouvelles et fortes.

Bref, cet ouvrage invite à découvrir un archipel littéraire encore inconnu, parce que considéré comme marginal et enfermé dans son insularité. Quand les histoires littéraires générales l'ont évoqué, c'est trop souvent pour en faire une périphérie mal classable de l'Afrique. Or les îles de l'océan Indien ne se sont pas contentées de produire une poussière de textes : les répertoires bibliographiques recensent (pour se limiter aux œuvres en français) plusieurs milliers de références (livres, brochures, textes en revues). Mais l'isolement, la dispersion insulaire avaient jusqu'à maintenant empêché de prendre juste conscience de la valeur de ce patrimoine littéraire.

## LES ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN OCCIDENTAL

La géographie <sup>(1)</sup> a disséminé à l'ouest de l'océan Indien, en marge de l'Afrique, une pluralité d'îles, relativement proches les unes des autres, mais difficiles à réunir en un ensemble

---

(1) Pour une présentation précise et synthétique de la géographie des îles de l'océan Indien, on se reportera au chapitre rédigé par André Guilcher (« L'océan Indien et ses îles ») pour le tome II de la *Géographie régionale de l'Encyclopédie de la Pléiade*.

## INTRODUCTION

cohérent. Il s'agit de Madagascar, des Seychelles, des Mascareignes (regroupant la Réunion, l'île Maurice et sa dépendance Rodrigues), des Comores et d'un certain nombre d'îles éparses et minuscules.

Ces îles ont des origines géologiques différentes. L'océan Indien a commencé à naître il y a environ 140 millions d'années, de la dissociation d'un continent initial (le continent de Gondwana), qui s'est partagé entre l'Afrique, l'Inde, l'Australie et l'Antarctide. Madagascar et le plateau marin sur lequel émergent les Seychelles peuvent être définis comme des « radeaux » laissés en arrière par la dérive du vieux continent de Gondwana. La lenteur de ces longs glissements des fonds océaniques contraste avec la violence des jaillissements volcaniques : les Comores et la Réunion vivent sous la menace des possibles désastres provoqués par leurs volcans toujours très vivants.

Géographes et voyageurs de l'océan Indien ont souligné les diversités insulaires : sans doute davantage de différences que de ressemblances.

Par les dimensions : Madagascar, qui est considéré comme la quatrième plus grande île du monde, est un micro-continent. La Grande Île (la périphrase est devenue cliché) mesure 1 580 km du nord au sud – mais seulement 580 km dans sa plus grande largeur, et ceci montre qu'elle reste bien une île. A l'inverse, certaines des Seychelles ne sont que de minuscules îlots perdus sur l'océan.

Par l'âge : souvent appelées les « îles-sœurs », Maurice et la Réunion sont loin d'être jumelles. La première accuse son ancienneté et ses rides par l'érosion avancée de ses montagnes, tandis que la Réunion n'a pas terminé sa croissance : l'éruption du Piton de la Fournaise en 1986 a produit une coulée de laves qui s'est déversée dans l'océan et a agrandi l'île de trente hectares.

Par l'aspect : relief tourmenté des îles volcaniques ; lagons et plages des îles coralliennes, parfois recouvertes par la mer aux grandes tempêtes ; granites vénérables et usés des Seychelles ; jeunesse de la Réunion aux montagnes vertigineuses.

Il est pourtant un trait commun : l'appartenance à la zone tropicale et la soumission à un même régime climatique. Encore que l'altitude des Hauts Plateaux malgaches corrige les effets de la latitude, et que bien des nuances soient à distinguer : les Seychelles, plus proches de l'équateur, échappent à la menace des cyclones, ailleurs si redoutés. Il reste que le régime de la mousson, avec ses vents et ses courants dominants, a favorisé, à l'époque historique, la circulation entre les îles. Les navigateurs arabes ont longtemps su être présents dans toutes les îles (on soupçonne même qu'ils sont allés à Maurice et à la Réunion avant les premiers Portugais). Leurs boutres, petits navires à deux mâts, aux voiles en trapèze, se voient encore dans beaucoup de ports et signalent une possible convergence culturelle des îles.

Pourtant, c'est la diversité culturelle qui frappe d'abord, malgré (ou à cause de) la date relativement récente de l'entrée des îles dans l'histoire humaine : il y a deux à trois siècles, pour les Seychelles ; quinze à vingt, pour Madagascar. Ce qui est déjà un long temps, mais si peu en comparaison de la longue durée (des centaines de milliers d'années) d'occupation humaine et pré-humaine dans l'Afrique orientale toute proche. Tout se passe comme si, pendant les longues ères de l'histoire géologique et les longs siècles de l'histoire ancienne des hommes, les îles de l'océan Indien étaient restées parfaitement îles, refermées sur elles-mêmes, merveilleusement « désertes », isolées dans leur originalité, avec leurs plantes, leurs animaux, qui ne se rencontrent nulle part ailleurs – et qui parfois ont disparu, comme les hippopotames nains du Sud de Madagascar, ou l'oiseau *aepyornis* qui mesurait trois mètres et pondait des œufs d'une contenance de huit litres, ou le dronte (appelé « *dodo* » à Maurice), gros comme un dindon et trop paresseux pour voler. Toutes ces bêtes fantastiques ont été victimes de la présence humaine.

Car les hommes enfin sont arrivés, venant d'ailleurs, de tous les horizons (ou presque : celui du Sud était décidément trop polaire). Au fil des siècles, les migrations ont façonné les visages particuliers de chaque île. Pré- ou proto-malgaches lointainement venus de l'Insulinde et de l'Afrique. Expansion de l'Islam à partir des rivages musulmans de l'océan Indien. Courants discrets que l'on devine depuis la Perse et l'Inde. Débarquement tonitruant des Européens et de la colonisation. Traite des esclaves. Recrutement de travailleurs engagés dans la péninsule indienne. Diaspora chinoise. Sans oublier les pirates, les naufragés, les exilés, les chercheurs d'or, les coopérants techniques...

La diversité culturelle se traduit par la bigarrure des langues, des usages, des religions. Chaque île, dans son cheminement historique autonome, a modelé son identité... Il existe cependant des lignes de convergence, quelques points de rencontre. Ainsi le souvenir commun d'être entré (même si c'est à des périodes, à des titres, à des degrés très divers) dans la mouvance française.

L'île Bourbon, aujourd'hui la Réunion, est restée, depuis 1638, sous la souveraineté française ; elle est devenue Département d'Outre-Mer en 1946. L'île Maurice, qui s'appelait l'île de France au XVIII<sup>e</sup> siècle, et les Seychelles, qui empruntent leur nom à l'intendant Moreau de Séchelles, furent colonies françaises avant de passer sous domination britannique au début du XIX<sup>e</sup> siècle, puis d'obtenir leur indépendance, respectivement en 1967 et 1976. Longtemps convoitée par les Français, qui y installèrent un établissement de 1643 à 1674, la grande île de Madagascar subit la colonisation française de 1895 à 1960. L'archipel des Comores a été contrôlé par la France à partir de 1841 ; après de multiples changements de statut, il a accédé à l'indépendance en 1975, mais l'île de Mayotte a préféré rester étroitement associée à la France.

De ces différents épisodes coloniaux, les îles ont conservé la communauté de l'usage d'une langue : le français, qui joue un rôle important à l'intérieur de chacune d'elles et qui sert de commode langue de travail lors des réunions internationales de la région. La toponymie suggère dans beaucoup d'îles (jusqu'à l'îlot d'Aldabra, ultime refuge des grandes tortues terrestres) la naturalisation du français sur ces terres dispersées entre équateur et tropique du Capricorne.

## LES LITTÉRATURES DES ÎLES

Les pratiques littéraires se sont diversifiées dans chaque île en fonction de l'éventail des langues, des cultures, des changements historiques, des aspirations des peuples. Mais partout on retrouve, plus ou moins développés, trois grands types de réalisations littéraires :

– Une **littérature traditionnelle, de transmission orale**, utilisant la (ou l'une des) langue(s) vernaculaire(s) : malgache, créole, comorien, selon les îles. Cette littérature présente les traits communs aux littératures orales anciennes : fonctionnelle, étroitement insérée dans la trame sociale, elle est nécessairement menacée par l'évolution des sociétés et la modernisation des genres de vie ; puisant dans l'ensemble des formes qui semblent des universaux littéraires (proverbes, contes, chants, etc.), elle les présente selon son idiosyncrasie, avec parfois des bonheurs de réalisation tout particuliers (on verra le succès fait au *hain teny* des Malgaches).

– Une **littérature moderne écrite, en langue importée** : c'est-à-dire surtout en français, langue littéraire dominante dans cette région de l'océan Indien ; mais cette langue de grande diffusion peut être l'anglais (à Maurice, aux Seychelles et, avant la période coloniale, à Madagascar) ou l'hindi (à l'île Maurice). Cette littérature s'est installée en marge des entreprises coloniales et elle s'articule (au moins à l'origine) sur des modèles d'au-delà des mers. Elle vise (au moins théoriquement) plusieurs publics : celui de son île de naissance (dans la

mesure où il maîtrise la langue d'écriture) et le public de l'ensemble des lecteurs partageant cette langue. Ses contours restent flous, car elle peut intégrer, par effet de lecture, des textes produits en dehors des îles, mais qui s'y réfèrent par leur thème : récits de voyage, littérature coloniale, romans exotiques, etc.

– Une **littérature moderne écrite, en langue vernaculaire**. Son aire de diffusion directe est inévitablement plus restreinte : elle se réduit à Madagascar pour les textes en malgache, aux Mascareignes et aux Seychelles pour les œuvres en créole (bien que l'on puisse imaginer que celles-ci soient accessibles aux lecteurs créolophones de la Caraïbe). Cette littérature se manifeste comme un élément essentiel des prises de conscience et des revendications d'identité nationale. Son existence a conduit certains à dénier le caractère national à la littérature des îles en français ou en anglais.

Si cette typologie laisse en partie de côté les littératures sacrées (manuscrits malgaches en caractères arabes<sup>(2)</sup>; tradition savante des Comores, d'expression arabe, développée en liaison étroite avec les centres spirituels de Zanzibar et jouant un rôle essentiel dans l'histoire intellectuelle de l'archipel), elle permet cependant de comprendre comment fonctionne la combinatoire littéraire de chaque île : c'est-à-dire par un dosage toujours original de ces trois grands types littéraires, qui connaissent eux-mêmes des variations importantes d'une île à l'autre.

À Madagascar, les trois modes littéraires sont bien représentés : une littérature traditionnelle orale en malgache, très riche et encore vivante dès qu'on s'éloigne des grands centres urbains ; une littérature moderne écrite, en malgache aussi, et déjà ancienne puisque les premiers textes s'affichant clairement comme littéraires et écrits dans cette langue remontent à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle ; enfin, une littérature moderne, écrite en français, modérément abondante et assez mal connue, car repliée sur le pays malgache.

À la Réunion, la littérature écrite en français domine largement la scène littéraire, car la tradition orale a longtemps été méprisée et occultée, et la littérature écrite en créole est d'apparition récente et de diffusion limitée.

À l'île Maurice, même si le français reste la langue littéraire de prédilection, on rencontre un très large éventail de langues d'expression moderne : anglais, créole, hindi, urdu...

Aux Seychelles et aux Comores, la tripartition des littératures se retrouve, même si elle ne se déploie que dans un corpus restreint.

On appellera donc littérature malgache, réunionnaise, mauricienne, seychelloise ou comorienne l'ensemble des textes tirant leur puissance d'un usage particulier (dit « littéraire ») du langage et prenant valeur en relation avec chacune des îles considérées. Une littérature ne se définit donc pas par l'utilisation d'une langue plutôt que d'une autre, ni par la nationalité, le lieu de naissance ou la couleur de peau des écrivains (même si chacun de ces critères peut avoir son importance). Une littérature se noue dans le dialogue des textes, des lieux et des hommes qui les lisent et les habitent. Dans l'océan Indien, les littératures naissent de la rencontre de textes et d'îles. Plus exactement, la production de textes, leur diffusion, leur lecture participent à l'invention des îles. La littérature d'une île comprend l'ensemble des textes qui la font exister dans l'imaginaire et la sensibilité des hommes, qui en révèlent la vérité, à ses habitants comme aux étrangers. Ainsi conçue, la littérature est constitutive de l'identité insulaire.

---

(2) Sans parler de l'énigmatique album de dessins coloriés, peints sur cuir tanné et représentant des animaux, des arbres et des figures mystérieuses, que la Bibliothèque Nationale de Paris a présenté en 1973 dans sa grande exposition des *Trésors d'Orient* (n° 471 du catalogue). G. Ferrand avait tenté d'exploiter ces pictogrammes dans son *Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches* (1909).

## FONCTIONNEMENTS LITTÉRAIRES INSULAIRES

Qui veut comprendre le fonctionnement concret d'une littérature nationale doit prendre en compte l'origine des textes (qui parle ou écrit ? en se fondant sur quelle légitimité ? en utilisant quel canal et quel type de diffusion ?), le public visé et le public effectivement atteint (quelles sont les procédures de reconnaissance des œuvres littéraires ? quels sont les modes de lecture des textes ?), l'objet même de ces textes, leur thème, leur mise en forme.

Il apparaît vite qu'une littérature nationale n'est pas un ensemble clos et unifié. Le singulier est trompeur, car il masque la pluralité des fonctionnements littéraires. Les textes se jouent des grilles dans lesquelles on espérait les enfermer. Plus exactement, ils jouent sur plusieurs tableaux, prenant sens ici, et un autre sens ailleurs. Lu par des Français et lu par des Mauriciens, *Paul et Virginie* n'est peut-être pas tout à fait le même roman.

Dans les ensembles littéraires de langue française aux îles de l'océan Indien, on distinguera par exemple plusieurs modalités littéraires assez nettement différenciées, en fonction de la situation des écrivains, de leurs stratégies d'écriture, de la circulation des textes. La littérature des voyageurs n'est pas celle des colons ; la littérature des insulaires se distingue de celle des exilés.

La **littérature des voyageurs** réunit un ensemble très abondant de textes rédigés par des Européens, à partir de leur voyage aux îles – réel ou imaginaire. Il s'agit essentiellement de récits de voyage, mais il faut leur adjoindre des romans (*Paul et Virginie*, bien sûr, le premier de tous, tout comme *Le Commandeur* ou *Jamrose*, œuvres rapportées par Pierre Benoit d'une croisière aux îles), voire des poèmes (ce qu'il peut y avoir d'inspiration exotique dans *Les Fleurs du mal*). Ces textes de voyageurs appartiennent de plein droit à la littérature française (ou européenne). Tous participent d'une volonté de prise de possession des îles : métaphorique, en ouvrant à l'imaginaire de nouvelles provinces exotiques ; littérale, car les premiers récits de voyage sont souvent des invitations à la découverte, à la conquête, à l'annexion. Mais en retour, ils ont suscité aux îles une attention toute particulière et ils y ont trouvé des lecteurs prompts à réagir : la littérature proprement mauricienne s'inaugure, en 1805, avec une *Réfutation du Voyage à l'île de France* de Bernardin de Saint-Pierre.

Les textes des voyageurs présentent aux insulaires les miroirs où ils peuvent contempler leur image, plus ou moins ressemblante, plus ou moins flattée ou déformée. D'où cette curiosité, toujours en éveil, toujours renouvelée, narcissique ou courroucée, des habitants des îles pour les livres qui leur révèlent ce que croit voir le regard des autres. Devenues mythiques, comme *Paul et Virginie*, qui féconde l'imaginaire populaire mauricien, ou bien intégrées aux programmes d'enseignement – pour que les enfants apprennent à déchiffrer les images de leur société et de leur culture, à reconnaître les présupposés, à critiquer les préjugés –, ces œuvres entrent dans la littérature des îles qui, peu à peu, s'approprient des textes à l'origine écrits sur elles et non pour elles. L'usage insulaire de la littérature des voyageurs met en jeu des désirs et des stratégies de lecture qui la font sortir de la « littérature française » proprement dite.

La **littérature des colons** prolonge celle des voyageurs, au point que la distinction semblera parfois difficile à soutenir. Mais les colons sont des voyageurs qui se sont installés. Et cette « installation » entraîne une conséquence importante : si un colon écrit, il le fait depuis la terre de son établissement ; son regard perd l'extériorité de celui du voyageur ; son point de vue tend à se séparer de celui de la « métropole ». Il reste que les marques littéraires n'en sont pas toujours aisément décelables.

Les colons ont beaucoup écrit, à Maurice et à la Réunion, au XIX<sup>e</sup> siècle. Beaucoup de poèmes, dont la fonction vise à attester une présence culturelle française : on y reconnaît des modes d'écriture désuets et les dispositifs littéraires de l'exotisme. Par sa soumission aux modèles européens et son choix du point de vue exotique, cette poésie reste comme étrangère en son propre pays. Et pourtant, elle y est remarquablement enracinée, car elle est produite,

imprimée, diffusée, lue, louée et critiquée aux îles mêmes. Contradiction donc entre les modes d'expression poétique, tournés vers la métropole et la réalité du fonctionnement littéraire, bien ancré dans la société des îles.

À Madagascar, entre les deux guerres mondiales, une vie littéraire locale, qui bénéficie du soutien des autorités coloniales, se développe en français, par la publication de revues, parfois luxueuses, où, à côté des signatures de magistrats ou de professeurs français, apparaissent celles de jeunes auteurs malgaches. Là, comme dans les autres colonies françaises, se dessine une transition entre « littérature coloniale » et « littérature nationale ».

**La littérature des insulaires** est celle qui coupe – ou qui manifeste la volonté de couper – le cordon ombilical qui reliait encore la littérature des colons aux centres de culture métropolitains. Elle se définit par la situation des écrivains, qui revendiquent leur île comme lieu d'origine de leur projet littéraire, par l'accent mis sur le destinataire (on affirme écrire d'abord pour ses compatriotes), par la convergence des imaginaires, centrés sur l'île même (on souligne sa préoccupation d'explorer, inventer ou fonder une identité insulaire). D'étonnantes parentés thématiques se révèlent aux Mascareignes et à Madagascar, quand les écrivains élaborent des mythes d'origine : mythe lémurien de Robert-Edward Hart et Malcolm de Chazal, apocalypse géologique de Jacques Rabemananjara... Cette littérature des insulaires proclame toujours son autochtonie, c'est-à-dire son enracinement dans le lieu maternel de l'île.

Mais il arrive qu'on découvre en l'île une marâtre et qu'on déplore d'être enfermé dans le ghetto de l'insularité. On peut se risquer alors à courir sa chance aux grandes métropoles des littérateurs.

**La littérature des exilés** est celle de ces insulaires qui, entraînés dans le tourbillon littéraire parisien, sont devenus d'excellents écrivains français : Leconte de Lisle, de naissance réunionnaise, successeur de Victor Hugo à l'Académie française (selon le propre vœu du poète des *Contemplations*) ou Loys Masson, le Mauricien, devenu secrétaire général du Comité National des Lettres, organisme créé à la Libération de 1945 pour régir la vie littéraire française. Cependant l'exilé oublie rarement le pays de ses origines. Il le maintient en lui, comme sa province mentale, un refuge préservé par l'imaginaire ou un lieu à retrouver par l'écriture. Tout exilé se réserve d'écrire un jour son « cahier d'un retour au pays natal ». Il rencontre alors aux îles un public plus attentif, prompt à applaudir des œuvres auréolées du prestige de ceux qui ont réussi aux métropoles littéraires. Et ces œuvres, qui ont fait le détour de l'étranger, sont peut-être plus libres dans leur discours sur le pays natal (il est des choses qu'on ne dit pas quand on reste à l'intérieur du cercle familial), mais elles restent secrètement destinées à ceux qui, seuls, sauront saisir les allusions et déchiffrer tout l'implicite culturel : nul n'est prophète qu'en son pays.

Comme exilés aussi, ces voyageurs (Paul-Jean Toulet naguère, Jean Marie G. Le Clézio aujourd'hui) dont le voyage aux îles n'est pas découverte d'un pays neuf, mais retour à une origine fondatrice.

Il a paru plus logique (pour respecter la diversité insulaire) et plus pédagogique (pour la clarté de l'exposé) de maintenir une présentation séparée, île par île, conforme à leur organisation politique actuelle. Ceci n'interdira pas les lectures diagonales ou transverses, ni les rapprochements généalogiques, ni la révélation des parentés latentes.

Le texte courant sera entrecoupé d'encadrés autorisant la présentation de documents, le développement de digressions, l'indication de références bio-bibliographiques, le rappel de chronologies. Des « compléments bibliographiques », en fin de chapitre, indiqueront les principales sources de documentation et permettront d'orienter des recherches plus approfondies. Un index aidera à circuler rapidement dans l'ouvrage.

# CHRONOLOGIE DE MADAGASCAR

**Premier millénaire.** Débarquement, sans doute par vagues successives, des ancêtres des Malgaches. L'hypothèse d'un peuplement originel d'aborigènes (identifiables aux « *vazimba* » de la tradition malgache) n'a plus guère de partisans. Les Proto-Malgaches venaient d'Indonésie et d'Afrique, sans que l'on puisse encore reconstituer avec certitude leur itinéraire : traversée directe de l'océan Indien sur de grands navires, et ensuite razzias sur les côtes d'Afrique, ou bien arrivée en pirogues à balancier, en longeant les côtes du sud de l'Asie, puis de l'Afrique. On tend à penser aujourd'hui que les côtes du nord et du nord-est de l'île ont été le creuset où la rencontre d'Indonésiens et de Bantous a forgé le peuple malgache. Un certain nombre de ces Proto-Malgaches étaient islamisés, comme l'ont démontré les recherches archéologiques.

L'obscurité qui entoure l'origine des Malgaches a favorisé les spéculations hasardeuses des historiens et les rêveries des littérateurs.

**XII<sup>e</sup> siècle.** Premières installations des Antalaotra (« les gens de la mer »), islamisés parlant swahili, venant d'Afrique et des Comores, qui vont tenir pendant plusieurs siècles des établissements de commerce sur la côte nord-ouest.

La mosquée la plus ancienne de Madagascar a été localisée à Mahilaka, en face de Nosy Be. D'autres comptoirs ont été par la suite florissants, comme Kingany, dans la baie de Boïna ou Nosy Manja, à l'embouchure de la rivière Mahajamba, que visitèrent et pillèrent, au XVI<sup>e</sup> siècle, les navigateurs portugais.

**XIV<sup>e</sup> siècle.** Les migrations vers l'intérieur de l'île se font de plus en plus nombreuses, cependant que continuent les arrivées d'immigrants sur les côtes. On pressent que se mettent en place des systèmes de pouvoir originaux. Des dynasties émergent, dont les chroniques ont maintenu le souvenir.

**Début du XVI<sup>e</sup> siècle.** La plupart des groupes humains malgaches que l'on recense aujourd'hui ont une existence autonome et un territoire.

**1500.** Le navigateur portugais Diogo Dias reconnaît les côtes de Madagascar (qui reçoit alors le nom d'île Saint-Laurent).

Malgré leurs efforts, au long du siècle, les Portugais ne parviennent pas à ruiner les comptoirs antalaotra, pour y substituer leur monopole commercial. Un de leurs navires s'échoue en 1527 : les marins survivants traversent le sud de l'île.

Hollandais et Anglais tentent, sans succès durable, d'installer des colonies, à la baie d'Antongil et sur la côte sud-ouest.

**Au long du XVI<sup>e</sup> siècle** des royaumes s'affirment. Les dynasties organisant les peuples Bara, Antandroy, Mahafaly et Sakalava tirent sans doute leur origine des Zafiraminia (islamisés d'origine imprécise, installés sur la côte sud-est). Les Antaimoro, d'abord sur le petit fleuve Matitana, essaient vers la forêt en réunissant les clans Tanala.

**1575(?)-1610(?).** Règne du roi Ralambo, sur les Hauts Plateaux du centre de l'île, où se sont installés des immigrants récemment arrivés d'Indonésie, les Hova, qui ont peu à peu réduit les premiers occupants, les Vazimba, essentiellement pêcheurs de rivières et de marais. Ralambo dote son peuple et le pays qu'il occupe de noms nouveaux: « Merina » et « Imerina ». Il institue le système des castes, rompt le tabou sur la viande de bœuf, modernise l'armement (introduction du fusil). Son fils Andrianjaka s'empare d'Analamanga (« la forêt bleue »), colline occupée par les Vazimba et dominant la grande plaine du Betsimitatatra : elle devient Antananarivo (« la ville des mille »). Les marais commencent à être transformés en rizières.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** Le petit royaume sakalava, d'abord limité à la basse vallée du fleuve Mangoky, sur la côte sud-ouest, s'étend plus au nord dans la plaine du Menabe, puis au nord-ouest vers le Boina. Les deux royaumes sakalava ainsi formés sont les plus puissants de l'île. L'archéologie a montré que la ville d'Antsoheribory ou Boeny (que les Français appelaient d'un terme swahili « Nouveau Masselage ») comptait de six à sept mille habitants.

**1642.** Pronis, commis de la Compagnie des Indes, s'installe sur la côte sud-est. En 1643, sur l'ordre de Richelieu, il fonde Fort-Dauphin, comme escale sur la route des Indes. Son successeur, Flacourt, séjourne de 1648 à 1655. Il publie en 1658 une « *Histoire de la Grande Ile Madagascar* », comprenant un dictionnaire de 3 500 mots malgaches : cet ouvrage sera pendant deux siècles la source la plus riche des connaissances sur Madagascar et ses habitants.

Sous les gouverneurs suivants, les relations avec les Malgaches connaissent des vicissitudes diverses. Ceux-ci ne se laissent pas facilement convertir au christianisme. Des missions de reconnaissance se dirigent vers l'intérieur et vers le sud.

**1664.** La nouvelle Compagnie des Indes Orientales, fondée par Colbert, se tourne surtout vers l'Inde et se désintéresse de l'établissement de Madagascar. Après le massacre de la garnison de Fort-Dauphin en 1674, les survivants s'embarquent pour l'île Bourbon, alors déserte.

**Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle,** des pirates français et anglais, souvent repliés de l'Atlantique, fréquentent les côtes malgaches (surtout l'île Sainte-Marie et la baie d'Antongil). Le Français Misson fonde (vers 1693 ?) l'éphémère république égalitaire de Libertia, installée dans la baie de Diégo-Suarez.

**Début du XVIII<sup>e</sup> siècle.** Ratsimilaho, fils métis du pirate anglais Tom Tew, fonde, sur la côte est, le royaume des Betsimisaraka (« les nombreux inséparables »). Ce royaume devait se fractionner par la suite, mais les Betsimisaraka lancèrent longtemps des expéditions en pirogues pour aller razzier les Comores et même les côtes africaines.

**1675(?)-1710(?).** Règne d'Andriamasinavalona, qui laisse le souvenir d'un des plus grands rois de l'Imerina. Il agrandit le royaume et réorganise son administration, en le partageant en quatre grandes régions. Mais il a mis à la tête de chacune d'elles l'un de ses fils. Dès avant la mort du roi, la partition du royaume se dessine, et au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'Imerina est divisé en quatre royaumes qui se combattent et sont victimes des razzias des voisins, Sakalava et Sihanaka.

**Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle,** d'autres groupements malgaches manifestent leur cohésion : les quatre royaumes betsileo, au sud de l'Imerina ; l'Imamo et le Vakinankaratra, deux

royaumes d'origine hova, à l'ouest et au sud du pays merina ; les Tsimihety (dont le nom – « ceux qui ne se coupent pas les cheveux » – atteste peut-être le goût de la liberté), installés au nord-est de l'île.

**1750.** La cession de l'île Sainte-Marie à la France (par la reine Beti, fille de Ratsimilaho) souligne la persistance des visées françaises sur la Grande Ile.

**1768-1771.** Le comte de Modave tente de réanimer l'établissement de Fort-Dauphin, dans une expérience de colonisation inspirée des principes des philosophes.

**1774-1786.** Un aventurier, le baron de Benyowski, qui s'était fait octroyer la mission officielle de réaffirmer l'autorité du roi de France sur Madagascar, s'installe à la baie d'Antongil. Il se fait proclamer « empereur de Madagascar ». Il est finalement tué par un détachement envoyé de l'île de France, où l'on s'inquiétait de ses manœuvres.

Cependant Benyowski a favorisé les voyages de traitants français vers l'intérieur. Nicolas Mayeur accomplit plusieurs voyages, en 1774, 1777, 1785 : il fut le premier Européen à pénétrer en Imerina, dont il admira « les lumières » [les capacités intellectuelles] et « l'industrie » [l'activité économique].

**Vers 1785.** Le neveu du roi d'Ambohimanga (un des quatre petits souverains de l'Imerina) usurpe le trône et réussit ensuite, par de longues guerres, à éliminer les autres rois et à rétablir l'unité de l'Imerina. Il prend le nom d'Andrianampoinimerina (« le seigneur au cœur de l'Imerina »). Il impose une autorité absolue, établit une administration solide, réorganise l'armée, apporte la prospérité en développant la riziculture (le système des digues est restauré). Les relations avec les traitants européens sont limitées à l'achat de fusils en échange d'esclaves. Le roi étend son domaine royal en soumettant l'Imamo, le Vakinankaratra et trois des royaumes betsileo. À sa mort, il laisse à son fils la mission de continuer l'unification politique de l'île : « *la mer sera la limite de ma rizière* », déclare son testament.

**1810.** Radama I<sup>er</sup> succède à son père Andrianampoinimerina. Aidé par le gouverneur de l'île Maurice, Farquhar, soucieux d'empêcher le rétablissement des comptoirs français, Radama entreprend la conquête de l'île. En échange de sa renonciation au commerce des esclaves, il reçoit des armes et une assistance militaire anglaise. Il s'empare de Tamatave en 1817, du Menabe en 1822 ; il contrôle le pays betsimisaraka en 1823, le Boina en 1824 ; il occupe les royaumes antaimoro et antaisaka, le comptoir de Fort-Dauphin et l'extrême-nord. Les Français ne disposent plus que du comptoir de l'île Sainte-Marie. Occupation directe et système de protectorats (seuls les peuples de la pointe sud de l'île et une partie des Sakalava demeurent indépendants) lui permettent de revendiquer (dès 1817) le titre de « roi de Madagascar ».

Radama I<sup>er</sup> entreprend une modernisation systématique du royaume : ouverture d'écoles avec l'aide des missionnaires anglais ; transcription de la langue malgache en caractères latins et traduction de la Bible ; introduction de technologies nouvelles (fabrication des briques, charpenterie, tannage, etc.) ; diffusion du costume à l'européenne... Mais le roi meurt brusquement en 1828.

**1828.** Accession au trône de Ranavalona I<sup>re</sup>, veuve de Radama I<sup>er</sup>, soutenue par l'oligarchie des chefs de clans, qui est plutôt hostile aux nouveautés. Les missionnaires sont chassés, les chrétiens persécutés. Français et Anglais réagissent en envoyant leurs escadres bombarder Tamatave (1845), mais ils ne parviennent pas à rompre l'isolement volontaire du royaume malgache. Celui-ci s'est organisé, en limitant le commerce avec

l'extérieur, en fabriquant sur place un certain nombre de produits industriels : fusils, canons, poudre, verre, faïence, produits chimiques, savon, soie, etc. Le Gascon Jean Laborde, créateur des hauts fourneaux de Mantasoa, est le principal artisan de cette politique d'autarcie industrielle. Il construit pour la reine le grand palais de Manjakamiadana (« le Palais de la Reine ») de Tananarive.

Le pouvoir écrase les révoltes des Antaisaka et des Antanosy, mais ne parvient pas à réduire Sakalava ni Antandroy. La fin du règne voit se durcir la persécution des chrétiens : les accusations de complot et les mises à l'épreuve du poison rituel (le tanguin) se multiplient. Tous les Européens sont expulsés.

**1861.** Mort de Ranavalona I<sup>re</sup>. Son fils Radama II lui succède. Il ouvre toutes grandes les portes du royaume aux influences étrangères. Les missionnaires reviennent. L'homme d'affaires français Lambert se fait attribuer des pouvoirs économiques exorbitants. L'oligarchie, inquiète de l'européanisation à marches forcées, fait étrangler le roi (1863).

**1863-1868.** Règne de Rasoherina.

**1868-1883.** Règne de Ranavalona II.

**1883-1896.** Règne de Ranavalona III.

Le pouvoir effectif est exercé par le Premier ministre, Rainilaiarivony, mari successif des trois reines, très habile politique.

**1869.** Conversion de la reine et du Premier ministre au protestantisme.

**1881.** Adoption du « Code des 305 articles » qui, tout en respectant la tradition, introduisait des novations remarquables : réforme de la justice, abolissant le poison d'épreuves ; suppression de la polygamie ; instauration de l'état-civil. Les bases d'un État et d'un gouvernement modernes étaient créées. Des fonctionnaires administraient les villages. L'enseignement, confié aux missions, devenait obligatoire.

**1883.** Un conflit éclate avec la France. Celle-ci prétend faire respecter des droits anciens, les catholiques dénoncent les anciennes persécutions religieuses, les Réunionnais voient dans la Grande Ile le lieu idéal de leur expansion. Les Français occupent Majunga et Tamatave. Le traité de 1885 établit un statut de quasi-protectorat, avec un résident français à Tananarive, qui « préside aux relations extérieures ». L'Angleterre reconnaît le « protectorat français » en 1890, mais le Premier ministre défend l'intégrité de son pouvoir. Le désordre gagne, d'autant plus que la France encourage le séparatisme des Sakalava (dès 1841, l'île de Nosy Be s'était placée sous la protection de la France).

**1894.** Après un ultimatum adressé au Premier ministre, la Chambre des Députés française vote une expédition militaire.

**1895.** Débarquement à Majunga des troupes françaises. La marche vers la capitale merina est considérablement ralentie par la mauvaise organisation de l'expédition et par les fièvres (6 000 morts sur les 15 000 du corps expéditionnaire). Le 30 septembre, Tananarive est occupée, le Premier ministre exilé, la reine maintenue sous la tutelle d'un protectorat effectif.

Mais le chaos gagne le pays. Les peuples soumis par les Merina s'émancipent. Une insurrection populaire (le mouvement des Menalamba) embrase les campagnes, au nom de la tradition, contre les innovations modernistes et la mainmise étrangère.

**1896.** Le Parlement français vote l'annexion de Madagascar en tant que colonie. L'esclavage est aboli (ce qui contribue à détruire le fondement économique du pouvoir de l'oligarchie). Galliéni est envoyé dans l'île, avec les pleins pouvoirs civils et militaires. Il fait fusiller deux ministres, exile la reine, entame une lutte sans merci contre les «*fahavalo*» (les rebelles qui font régner l'insécurité dans les campagnes), en s'appuyant sur les villageois. Le colonel Lyautey pacifie le Sud. Une dernière révolte, dans le Sud-Est, est brisée en 1905. L'unification de l'île, commencée avec Andrianmpoinimerina, est alors réalisée, mais sous domination étrangère.

Galliéni entreprend d'organiser le pays, en créant des cadres administratifs et une justice indigènes, en instituant un enseignement laïque, chargé de promouvoir la langue française (devenue obligatoire), en faisant lever un impôt direct, lourd, supposé inciter les sujets malgaches à redoubler d'ardeur au travail. Un chemin de fer (Tamatave-Tananarive) est entrepris ; des routes sont tracées ; les villes modernisées. Galliéni fonde l'Académie malgache (1902) pour l'étude de la langue et de la civilisation malgaches.

**1905-1945.** Les gouverneurs qui succèdent à Galliéni sont des grands commis qui veulent promouvoir le développement économique de Madagascar : introduction de cultures nouvelles, modernisation des voies de communication, recherches minières. Mais la colonisation ne parvient pas à réaliser l'assimilation à laquelle Galliéni avait pu rêver. Les deux sociétés (les Malgaches, sujets soumis au code de l'indigénat ; les Français, imbus d'un complexe de supériorité coloniale) vivent sans communication réelle. En 1939, cependant, une minorité de Malgaches (8 000 personnes) aura pu accéder à la citoyenneté française.

**1915.** Complot de la V.V.S. («*Vy Vato Sakelika*»), à l'École de médecine de Tananarive. Il est durement réprimé. Les prétendus meneurs sont exilés.

**1920.** Un instituteur betsileo, Jean Ralaimongo, popularise des idées contestataires. Son journal, «*L'Opinion*», dénonce les abus et réclame pour Madagascar le statut égalitaire de département français. Après une manifestation, en 1929, il est assigné à résidence, mais continue son action.

Le Front populaire accorde la reconnaissance légale aux syndicats. Les idées d'indépendance gagnent du terrain.

**1940-1945.** Les autorités françaises de Madagascar se rallient d'abord à Vichy. Les Anglais débarquent à Diégo-Suarez en 1942 et occupent l'île. Ils la remettent aux gaullistes en 1943. Ceux-ci tentent d'intégrer Madagascar à l'effort de guerre, en pratiquant des réquisitions et en instituant un «*Office du Riz*», politique vite impopulaire et qui réveille le nationalisme.

**1945.** Création d'un Conseil Représentatif, comprenant autant de membres français que malgaches (ceux-ci sont élus par les notables) et ayant pouvoir de voter le budget.

À la fin de l'année, Madagascar désigne quatre députés, dont deux Malgaches, à l'Assemblée constituante française. Ce sont deux nationalistes qui sont élus.

**1946.** Création du M.D.R.M. (Mouvement Démocratique pour la Rénovation Malgache), parti politique de tendance nationaliste. Contre lui, les autorités coloniales soutiennent le

P.A.D.E.S.M. (« Parti des Déshérités de Madagascar »), réunissant des côtiers et des anciens esclaves, inquiets de voir s'imposer un « pouvoir merina ».

Ce sont trois députés M.D.R.M. qui sont élus pour représenter Madagascar à la nouvelle Assemblée nationale française.

**1947.** Dans la nuit du 29 au 30 mars, une « rébellion » éclate, en divers points de l'île. Si Diégo-Suarez et les Hauts Plateaux suivent mal le mouvement, celui-ci enflamme toute la côte est. Les désirs nationalistes et la nostalgie de l'indépendance perdue ont sans doute été ranimés par l'action du M.D.R.M., mais les manœuvres provocatrices de certains cercles coloniaux sont probables. La rébellion piétine, mais parvient à durer plusieurs mois dans les régions isolées de la forêt. La répression est rude : on estime qu'elle a causé, directement ou indirectement, plusieurs dizaines de milliers de morts.

Tenus pour responsables, les députés malgaches à l'Assemblée française sont condamnés à de très lourdes peines, après un procès inique.

**1954.** Une amnistie est votée. Après le choc des événements de 1947, l'évolution politique reprend : il est de plus en plus clair que le statut colonial est condamné à se transformer, voire à disparaître.

**1958.** Proclamation le 14 octobre de la République malgache. Philibert Tsiranana, fondateur du Parti Social-Démocrate, est élu Président de la République.

**1960.** Proclamation le 26 juin de l'indépendance de Madagascar.

**1972.** Des grèves scolaires et des manifestations de jeunes précipitent la chute de la I<sup>re</sup> République malgache. Le régime du président Tsiranana n'avait pas réussi à faire décoller l'économie nationale. L'impression de stagnation se doublait du constat que la domination extérieure continuait à s'exercer sur le pays. Le réveil de rivalités ethniques, la maladie du chef de l'État et les problèmes de sa succession font naître un malaise politique. La dépendance culturelle (le système d'enseignement reste calqué sur celui de la France) suscite des frustrations : le mot d'ordre de « malgachisation de l'enseignement » fédère tous les mécontentements qui s'expriment lors des troubles du mois de mai.

Le général Ramanantsoa reçoit les pleins pouvoirs : il instaure une nouvelle organisation constitutionnelle et procède à la malgachisation de l'économie et de l'enseignement. Il entend faire de la communauté rurale de base, le « *fokonolona* », l'élément fondamental de l'administration autogérée du pays.

**1975.** La situation économique ne s'améliorant pas et l'équipe au pouvoir se révélant divisée, le général Ramanantsoa, le 5 février, transfère les pleins pouvoirs au colonel Ratsimandrava, qui est assassiné une semaine plus tard. Un Conseil Supérieur de la Révolution, où émerge la personnalité du capitaine Ratsiraka, devient le centre du pouvoir.

La II<sup>e</sup> République est intronisée après le référendum du 21 décembre. Didier Ratsiraka devient Président de la République Démocratique Malgache, qui s'affiche socialiste et révolutionnaire.

**1982.** Réélection de Didier Ratsiraka comme Président de la République.

Le régime a multiplié les réformes : décentralisation, nationalisation de l'économie, refonte des circuits de distribution, etc. Seuls les partis favorables à la révolution,

réunis au sein d'un Front National de Défense de la Révolution Malgache, ont le droit de présenter des candidats aux élections (mais on ne saurait parler de monolithisme d'un parti unique, car la concurrence partisane a continué de jouer au sein du Front). La diplomatie malgache a affirmé son militantisme tiers-mondiste, en faveur d'un nouvel ordre économique mondial.

Cependant un mécontentement important est né de la dégradation de la vie économique et des rapports sociaux : repliement sur eux-mêmes des paysans, découragés de commercialiser leurs récoltes dans un système très bureaucraté ; augmentation du coût de la vie ; insécurité généralisée.

**1989.** Didier Ratsiraka est réélu Président de la République, avec 66 % des voix. Le tournant, timidement amorcé dès 1983, s'affirme : retour au multipartisme proclamé, abolition de la censure, libéralisation économique. Mais le pays reste encore meurtri.



# Chapitre 1 : Les littératures en malgache

Deux langues bénéficient d'un statut officiel à Madagascar : le malgache et le français. La langue maternelle des quelque onze millions d'habitants actuels est le malgache, que les linguistes ont classé dans la famille des langues malayo-polynésiennes et qui présente, malgré des variations dialectales reconnues et parfois soulignées, une indéniable unité linguistique. Le français est arrivé avec les voyageurs, les missionnaires, les traitants mauriciens et réunionnais, les colonisateurs. D'autres langues ont pu jouer, à différentes époques, des rôles importants : l'anglais avec les missionnaires protestants du XIX<sup>e</sup> siècle, l'arabe, en des temps beaucoup plus reculés, quand l'islam était implanté sur les côtes, et bien évidemment les langues de minorités installées dans le pays (comorien, langues indiennes, chinois, etc.).

La littérature de Madagascar s'est déployée en malgache et en français (et de manière plus marginale en anglais). On distingue parfois une littérature d'écrivains, dans l'une et l'autre langue, réservée à des spécialistes forts de leur maîtrise de l'écriture et de la langue, et d'autre part une littérature faite par tous, ou plutôt pratiquée par tous, car orale et portée par le jeu social et mêlée à la trame quotidienne de la vie. Distinction commode, mais sans doute fragile : la mémoire et l'écriture se conjuguent et s'épaulent depuis bientôt deux siècles. On confie à l'écrit le soin de noter et fixer des textes importants, qui peuvent être réinsérés et récupérés dans des transmissions orales parallèles. Il reste que la littérature de transmission orale est, comme partout, menacée par les transformations sociales actuelles.

## 1.1. L'ORALITÉ MALGACHE

La littérature malgache orale a été recueillie dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment par les missionnaires des diverses confessions chrétiennes (qui ont pu utiliser des manuscrits de Malgaches soucieux de préserver leurs propres traditions). Les publications des missionnaires, quelles que soient les réserves qu'on ait pu faire sur la méthodologie adoptée ou sur leur enthousiasme à censurer ce qui pouvait heurter les bonnes mœurs chrétiennes, constituent d'irremplaçables monuments de la culture malgache ancienne.

W.E. Cousins, missionnaire anglais chargé de la mise au point de la Bible traduite en malgache, a rassemblé les *ohabolana* ou proverbes (*Ohabolan'ny Ntaolo*, 1871) et les *kabary* (discours) royaux du temps d'Andrianampoinimerina (*Kabary Malagasy*, 1873). Lars Dahle, l'un des fondateurs de la Mission Norvégienne à Madagascar, a réuni d'autres genres littéraires dans ses *Specimens of Malagasy Folklore* (1877). À partir de 1873, le R. P. François Callet édite les *Tantara ny andriana eto Madagascar*, c'est-à-dire un vaste corpus composé de chroniques, de généalogies, de discours royaux, de mythes, etc., racontant l'histoire des rois de l'Imerina (la partie centrale de Madagascar, autour d'Antananarivo).<sup>(1)</sup>

Malgré la désaffection envers la littérature traditionnelle, liée à l'engouement pour la modernité occidentale (le phénomène est surtout sensible à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans la

---

(1) « Antananarivo » est le nom malgache de la capitale de Madagascar, utilisé comme graphie officielle. La forme francisée, « Tananarive », est conforme à l'usage de nombreux textes et sans doute de très nombreux locuteurs francophones. On s'efforcera ici d'employer les formes malgaches ou francisées des termes géographiques en cohérence avec l'usage en vigueur à la période considérée : plutôt « Tananarive », sous la domination française ; « Antananarivo », depuis les années 1970.

première moitié du siècle suivant), des intellectuels malgaches – notamment les animateurs du *Firaketana*, vaste encyclopédie malgache en langue malgache – ont participé eux aussi à la collecte de l'oralité. Ce mouvement a pris un nouvel essor avec le développement des études malgaches au sein de l'université de Madagascar, à partir des années 1960.

À l'époque coloniale, les amateurs de contes et légendes s'intéressent plus à la substance qu'à la mise en forme et se contentent souvent de publier la seule version française de traditions qu'ils ont recueillies ou fait collecter : ainsi les *Contes populaires malgaches* (1893) réunis par Gabriel Ferrand ou les *Contes de Madagascar* (3 volumes, 1910-1930), que Charles Renel, qui fut Directeur de l'enseignement à Madagascar, a publiés d'après les versions françaises fournies par ses informateurs enseignants. André Dandouau devait donner en 1922 des *Contes et légendes sakalava et tsimihety* et Raymond Decary en 1964 des *Contes et légendes du Sud-Ouest de Madagascar*. Bien que les malgachisants répugnent à trop utiliser ces documents, nécessairement trahis par leur traduction dans une langue étrangère, ceux-ci n'en constituent pas moins une élaboration littéraire en français d'un trésor culturel malgache et donc, peut-être, un territoire à revisiter de la littérature malgache.

Certaines formes de la tradition orale sont restées bien vivantes et continuent d'imprégner la vie quotidienne. Dans les campagnes, où les enfants scandent les rondes et les jeux par des comptines, où les jeunes bouviers rythment la surveillance des troupeaux par des formules, des cris rituels et des chants, où les travaux collectifs du piétinement des rizières par les zébus s'accompagnent de chants joyeux, où les veillées sont encore l'occasion de chants et de danses. Mais dans les villes aussi se maintiennent des formes d'oralité. Les plus connues sont sans doute les spectacles de *mpilalao* en pays merina : il s'agit de représentations données par des troupes de chanteurs et musiciens professionnels, héritières de celles qui s'étaient formées dès le XIX<sup>e</sup> siècle et avaient adopté comme instruments d'accompagnement le tambour, le violon rustique, voire l'accordéon. Ces troupes s'affrontent dans des sortes de tournois où elles doivent rivaliser dans l'improvisation de discours et de chants, dans des pantomimes et des danses rituelles.

Deux formes traditionnelles témoignent plus particulièrement – sans doute parce qu'elles ont été popularisées par une abondante littérature de type ethnographique – de la subtilité de la culture malgache : le *kabary* et le *hain teny*.

Le *kabary* est un discours qui doit accompagner toute cérémonie et même tout acte important de la vie malgache : naissance, circoncision, demande en mariage, décès, *famadihana* (cette fête au cours de laquelle on sort les morts de leur tombeau, pour les revêtir d'un linceul neuf). L'éducation traditionnelle se proposait d'apprendre à bien parler et donc à savoir prononcer les *kabary* de circonstance. Ceux-ci se conforment à un schéma très strict : d'abord une profusion d'excuses, pour écarter le *tsiny* (la crainte d'attirer sur soi le châtement pour avoir enfreint l'une des multiples règles et interdictions qui régissent l'ordre des choses) ; puis des remerciements interminables, à Dieu, aux ancêtres, aux gouvernants, aux hautes personnalités présentes ou absentes ; des salutations à l'assistance en respectant le protocole des préséances ; enfin on aborde le vif du sujet, mais sans se plier à la rigueur d'une argumentation. Car le *kabary* repose sur une rhétorique de la variation ; il accumule les images et les proverbes juxtaposés et mis en parallèle ; c'est à l'auditeur de saisir les fils ingénieux qui entrelacent les métaphores et de dégager les symboles implicites. D'un *kabary* à l'autre, on retrouve les mêmes images, les mêmes proverbes, les mêmes devinettes ; l'originalité et le grand art consistent à introduire une légère innovation dans le choix d'un mot, dans la citation d'un proverbe inattendu. C'est un art de l'allusion, supposant une subtile connivence culturelle. Ce que l'on attend du bon orateur, c'est qu'il respecte scrupuleusement l'usage littéraire, tout en apportant la surprise heureuse d'un agencement imprévu et parfaitement pertinent au contexte.

## Un kabary

Voici un *kabary* de mariage. Ce discours est adressé à un jeune couple par l'un des plus âgés de l'assistance. La version française est due à Flavien Ranaivo. Elle a paru dans *La Revue de Madagascar*, en avril 1946, présentée par Octave Mannoni, qui soulignait le caractère « académique » de cette forme littéraire. « Académique », car « le souci de l'auteur est à la fois de bien dire et de surprendre, sans s'écarter le moins du monde des traditions et des usages littéraires ».

Un petit mot, Monsieur, un petit conseil, Madame. Je ne suis pas celui-qui-vient-souvent comme une cuiller de faible capacité, ni celui-qui-parle-à-longueur-de-journée comme un mauvais ruisseau à travers la rocaïlle, je suis celui-qui-parle-pour-amour-pour-son-prochain. Je ne suis point la-pirogue-effilée-qui-dérive-sur-l'eau-tranquille, ni la-citrouille-qui-se-trace-un-dessin-sur-le-ventre<sup>(2)</sup>, et si je ne suis à même de fabriquer une grande soubique<sup>(3)</sup>, je suis toutefois capable d'en faire une petite. Épi et homme sont ressemblants : l'un l'autre, à sa façon, produit : le premier des grains, le second des idées. Je ne suis pas celui-qui-danse-sans-être-invité, ni le célibataire-qui-donne-des-conseils-aux-gens-mariés car ne suis pareil à l'aveugle-qui-voit-pour-autrui. Vous n'êtes point sots que l'on sermonne, vous êtes de noble descendance, vous êtes les *voara*<sup>(4)</sup> au feuillage touffu, les nénuphars parures de l'étang.

Vous êtes les-deux-amours-qui-ont-grand-ensemble, personne ne s'est occupé de vous. Vos amours ne sont point larmes-provoquées-par-fumée, ni raisins-verts-ramollis-par-doigts-d'enfant. Tenez à l'amour comme à vos propres prunelles. L'*avoko*<sup>(5)</sup> fleurira-t-il trois fois dans l'année, la lune aura-t-elle douze phases dans le mois ? que vos amours ne s'en ressentent point. Doux l'amour lorsqu'il ressemble à du coton : souple et moelleux et jamais ne se brise. Eau de la grève : on attend qu'elle tarisse, il en vient davantage. Sentier : fréquentez-le souvent, il paraîtra plus vivant. Ne soyez pas comme le rocher et le caillou : l'énorme reste muet, le petit ne grandit pas. Les bœufs sauvages se dressent, mais ne se cache pas l'amour. Les patates ne se pilent, cuites telles quelles, elles sont déjà tendres. L'amour est la corde humide qui enlace le mariage. Ainsi, faites comme les arbres d'Ambohimiangara : fruits éternels, branches souples. Le conjoint comme le sel : en grain, il n'entame les dents, en poudre, il rehausse la viande. Seriez-vous fatigués ? Couchiez-vous sur le côté. Seriez-vous ankylosés ? Mettez-vous au soleil. Coup de bambou ? Marchez sous le *ravenala*<sup>(6)</sup>. Les pots en terre d'Amboanjobe se cassent au bout d'une semaine, le mariage, lui, est comme la chair, la mort seule la sépare de l'os. Occasions de querelle : autant que ce sable. Un conseil : ne faites pas comme le petit chien battu par un fou et qui crie sa douleur à tous les environs : les scènes de ménage ne se divulguent pas.

Toute chose a sa raison d'être ; montagne : refuge des brouillards ; vallée : abri des moustiques ; bras d'eau : repaire des caïmans ; l'homme, lui, est sanctuaire de la raison. Vous, jeune homme, ne soyez pas l'homme-réputé-courageux et qui a peur de passer la nuit tout seul dans le désert. Désagréable la vie au poulailler : le coq chante tandis que la poule caquette. Si la corde est tendue, ne tirez pas davantage. Ne suivez pas les conseils de Colère, sitôt exécutés ils deviennent regrets. Fruits verts, ne les récoltez pas, ils vous rendront malades. L'empotement ne peut porter bien loin ; les râles s'arrêtent à hauteur du nez. Le pire des malheurs : larmes. Discorde : furoncle au front, dépare le visage, douloureux par surcroît. Ne convoitez

(2) « la-citrouille-qui-se-trace-un-dessin-sur-le-ventre » = celui qui fait son propre éloge ; les dessins sur l'écorce de la citrouille sont considérés comme des hiéroglyphes vantant la beauté du fruit.

(3) « soubique » (du malg. *sobiky*) = corbeille en vannerie.

(4) *voara* = sorte de figuier.

(5) *avoko* = plante dont la racine et les graines sont comestibles.

(6) *ravenala* (en malg. : *ravinala*) = arbre proche du bananier ; on l'appelle aussi « arbre du voyageur ».

pas la coiffure qui sied à la voisine. Pêche à la nasse : ne raclez pas trop profond, vous aurez de la vase ; désir démesuré vous donnera maladie. De la sagesse, faites un *lamba* <sup>(7)</sup> vous vous en couvrez, si vivez, si mourez, un linceul.

Ne soyez pas comme les chats : friands de poisson, ils détestent la nage. Le travail est l'ami des vivants. Travaillez donc, travaillez, les pauvres sont des charges pour l'humanité. Seriez-vous beau mais besogneux : parlez on ne vous écoute, en chemin vous marcherez derrière les autres. Car l'enfant qui ne veut pas travailler : dans un verger, maraudeur ; dans la ville, quémandeur ; à la maison, de trop. Le travail, mes amis, seul fait l'homme. Que la femme toute la journée durant, au métier, s'accroupisse, que l'homme soit dans les champs du lever au coucher du soleil ; si procédez ainsi, et que Fortune n'apparaisse, ne vous désolez pas, le Seigneur-Parfumé <sup>(8)</sup> vous viendra en aide.

Les *hain teny* sont des poèmes que deux récitants rivaux improvisent au cours d'une joute poétique. On a proposé de transposer *hain teny* en français par « science du langage », ou mieux par « science et pouvoir des mots ». Il s'agit donc d'une poésie savante. Mais les folkloristes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avaient été effarouchés par leur obscurité et surtout par leur érotisme vigoureux. En effet, les *hain teny* sont des poèmes d'amour ou, plus exactement, de querelle amoureuse : ils mettent en scène les avances et les violences du désir, les esquives de la coquetterie, les désenchantements, les tromperies, les jalousies, les ruptures... Si le *hain teny* est obscur, c'est que, comme le *kabary*, il joue sur l'agencement et la juxtaposition, parfois retorse, de ses éléments. Il s'organise comme une marqueterie d'éléments préexistants (proverbes, simili-proverbes, images frappantes) que chaque improvisateur assemble pour les opposer à son adversaire poétique. Le *hain teny* tire sa force de sa « teneur en proverbes », qui permet à l'un des adversaires de s'imposer à la fin du combat poétique. Autrefois, les joutes de *hain teny* pouvaient servir à régler de véritables conflits d'intérêts. Créancier et débiteur, malade mécontent et guérisseur, voisins en désaccord sur des mitoyennetés mimaient leur propre débat en prenant, par *hain teny* interposés, les rôles d'une querelle amoureuse.

Jean Paulhan, qui fut professeur de lettres à Tananarive de 1908 à 1910, a été le premier, dans un ouvrage publié en 1913 (*Les Hain-Tenys merinas*), à étudier sérieusement et à traduire en français des *hain teny*. Ce volume proposait le texte malgache des *hain teny* recueillis par Paulhan et leur traduction française. Certains lecteurs, qui n'avaient accès qu'à l'édition de 1939 (*Les Hain-Tenys*) où figuraient les seules versions françaises, et qui suspectaient quelque malice, ont cru que Paulhan était l'auteur masqué de prétendues traductions. Il n'en était rien, bien sûr, et les *hain teny* révélés par Paulhan sont parfaitement authentiques. Mais la méprise est peut-être significative. En effet, il est de l'essence du *hain teny* de prendre sens dans et par la situation où il est actualisé (c'est ce qui lui permet de devenir le juge de paix de conflits divers !). Si sa polysémie généralisée manifeste le pouvoir de métamorphose et de résurrection des proverbes et des clichés, ne peut-il donc pas se transposer en fascinants poèmes français ? C'est du moins ainsi que l'avaient compris les poètes modernes français, de Paul Eluard à Raymond Queneau, qui, par Jean Paulhan, avaient été initiés au *hain teny*.

Bakoly Domenichini-Ramiaramanana, dans une thèse remarquable (*Du ohabolana au hain-teny*, 1983), a repris les problèmes de la littérature proverbiale de Madagascar, pour montrer comment le *hain teny* condense dans ses images brillantes le souvenir enfoui du passé malgache (et c'est ce qui fonde son pouvoir). Elle pratique la lecture du *hain teny* comme une archéologie du langage ou comme une anamnèse ressuscitant les croyances abolies. Elle montre aussi que le genre *merina* du *hain-teny* a ses correspondants un peu partout à Madagascar.

(7) *lamba* = sorte d'étole ou de toge, vêtement national des Malgaches.

(8) « le Seigneur-Parfumé » = traduction littérale du mot malgache qui désigne Dieu (*Andriamanitra*).

## Trois hain teny

Sans commentaires, trois *hain teny* exemplaires, cités d'après l'ouvrage de Bakoly Domenichini-Ramiaramanana, *Du ohabolana au hainteny*.

## I

Izao re no bikako, izao no tarehiko : nony tanimanga aho dia notefana, nony firaka aho dia mba narendrika. Tandremo re, Andriamatoa, ny teny tsy nahy fa niniana, fa izaho malaza tsy tianao moa no haninona, fa hianao mila tsy mahazo no menatra olona.

– Telle est, voyez-vous, ma belle prestance, et tel l'ovale de mon visage ! Je serais un morceau de glaise, qu'on me sculpterait ; et un lingot d'étain, qu'on me ferait fondre !

– Prenez garde, jeune homme, à ce que vous dites, même les paroles les plus inconscientes sont voulues ! Moi qui suis réputée être méprisée de vous, que pourrait-il m'arriver ? Toute la honte vous recouvrirait qui êtes repoussé !

(Le texte malgache constitue le *hain teny* 16 du recueil de Rainandriamampandry, *Tantara sy fombana-drazana* ; la traduction française est tirée de *Vieilles chansons des pays d'Imerina* de Jean-Joseph Rabearivelo)

## II

Asaovy mitomœtra ny rahona  
Fa ny rivotra dia mandalana  
Asaovy mamoy Rafarihy  
Fa ny vorona akory tsy any no handry  
Ny mamoy tampotampoka anie ka ratsy  
Ny mamoy lalandava anie ka tsara.

Dis aux nuages d'attendre  
Car le vent diminue  
Dis au lac d'oublier  
Car les oiseaux n'y viendront pas dormir  
Il est mauvais d'oublier tout d'un coup  
Il est bon d'oublier peu à peu.

(Texte malgache et traduction repris de Jean Paulhan, *Les Hain-tenys Merinas*)

## III

Midony ny any Ankaratra  
Vaky tsipelana ny any Anjafy  
Mitomany i Zanaboromanga  
Mitokaka Ratsimatahotody  
Raha todim-paty koa aza manody  
Fa raha todim-pitia manodiva

Le tonnerre gronde au loin dans l'Ankaratra  
Les orchidées fleurissent au loin dans l'Anjafy  
Petit-d'oiseau-bleu se met à pleurer  
Qui-ne-craint-le-juste-retour-des-choses se met à éclater de rire  
Si c'est un juste retour de mort qu'il ne soit accompli  
Mais si c'est un juste retour d'amour qu'il soit accompli.

(Texte conforme à un manuscrit de l'époque de Ranavalona I<sup>re</sup> et traduction de Bakoly Domenichini-Ramiaramanana, *Hainteny d'autrefois*)

Les collectes entreprises à l'occasion de thèses universitaires ont révélé la variété et la richesse des genres anciens dans les différentes régions : *antsa et jijy* des Sakalava, *sôva tsi-mihety*, *osiky sihanaka*, *isa* des Betsileo, *beko* des Tandroy, etc.

Des travaux récents ont renouvelé l'intérêt porté aux diverses formes de la littérature traditionnelle. Alain Delivré a étudié dans *l'Histoire des rois d'Imerina* (1975) le monument historique du R.P. Callet, les *Tantara ny andriana*, et y a décelé l'intrication de la mémoire et de l'écriture : les traditions historiques des Merina ont été recueillies à la fois auprès d'informateurs qui les exposaient oralement et dans des manuscrits où, dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des intellectuels malgaches avaient voulu sauvegarder le legs des ancêtres.

*L'Étrangère intime* (1986) de Paul Ottino reconstruit l'idéologie politique des anciennes monarchies malgaches à partir de l'analyse de mythes très connus comme celui des « Vertes-en-forêt » ou de la « Vache-sans-corne ». La poésie de la plongée dans un passé retrouvé, l'habileté à révéler dans la vieille culture malgache le cosmopolitisme de la mer indienne (toutes ces légendes s'originent de l'Indonésie, de la civilisation indienne, du monde bantou, de l'islam...) séduisent et fascinent...

## 1.2. L'ÉCRITURE A MADAGASCAR

### Les premiers manuscrits

L'écriture a été connue depuis fort longtemps par l'ancienne société malgache. Les Antaimoro, installés sur la côte sud-est, notaient en caractères arabes des textes de langue malgache, sur des manuscrits d'écorce appelés *sorabe* (c'est-à-dire « la grande écriture »). Relativement nombreux et ayant attiré le zèle des chercheurs depuis le siècle dernier, ces *sorabe* ne conservent pas à proprement parler de textes littéraires : ils ont servi à transcrire des prières, des formules magiques, des généalogies, plus rarement des chroniques des événements anciens.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le roi Radama I<sup>er</sup>, qui a appris à lire et à écrire le français avec le sergent Robin <sup>(9)</sup>, fait mettre au point un alphabet en caractères latins pour écrire la langue malgache. Les transformations économiques et sociales, l'apparition d'un État centralisé affirmant sa vocation à unifier politiquement l'île entière rendaient indispensable l'adoption d'une technique permettant de recenser, de compter, d'archiver les hommes et les biens. Mais les missionnaires protestants britanniques, qui furent les principaux artisans de l'élaboration d'un alphabet malgache, y virent surtout le moyen d'aider à la pénétration du christianisme dans la Grande Île.

Le principe de transcription retenu, excellent puisqu'il est encore à la base de l'écriture du malgache, était qu'à chaque son de la langue devait correspondre un seul signe graphique. Dès que ces outils linguistiques eurent été forgés et l'imprimerie installée (en 1828), les premiers textes malgaches édités furent, bien évidemment, des traductions bibliques. Cette Bible malgache (une première édition paraît dès 1835) imposa le modèle d'une langue écrite et d'un style noble. Les premières tentatives littéraires écrites en malgache devaient nécessairement s'y conformer : ce sont, par exemple, des poèmes d'inspiration religieuse, qui continuent d'utiliser certains procédés de la tradition orale (parallélismes, jeux de proverbes, etc.), mais qui

---

(9) Cet ancien soldat de l'armée napoléonienne, passé à la Réunion après la chute de l'Empereur, se retrouve en prison, pour une affaire de vol de pécule. Il s'en évade et gagne Madagascar, où il obtient de Radama l'autorisation de monter à Tananarive (en 1818 ou 1819). Il s'attire la faveur du roi (grâce peut-être à l'admiration de celui-ci pour Napoléon) et lui enseigne le français, langue que Radama préféra toujours à l'anglais.

leur surimposent la pratique de la rime, que l'ancienne poésie malgache négligeait et dont les cantiques ont révélé les charmes aux fidèles des offices chrétiens.

Mais avant ces expériences littéraires, destinées à être diffusées par l'imprimerie, l'écriture avait permis de noter et conserver, pour des usages privés ou limités, des témoignages irremplaçables sur l'ancienne civilisation malgache. C'est ainsi qu'il semble bien que le testament d'Andrianamponimerina ait été l'un des tout premiers textes transcrits à l'aide de l'écriture nouvellement mise au point (parallèlement à sa conservation par la mémoire des traditionnistes). Les manuscrits malgaches du XIX<sup>e</sup> siècle, relativement nombreux (mais beaucoup ont été détruits au moment de la conquête coloniale française), conservent des discours royaux, des traditions propres à une famille (*bokim-pianakaviana* ou *cahiers de famille*), des généalogies, des comptes rendus d'événements et de voyages importants. La reine Ranavalona I<sup>re</sup>, se soucia de faire noter l'histoire des ancêtres : elle convoqua à cet effet de savants vieillards, et l'un d'entre eux, Rabetrano, dicta ou rédigea en 1844 un manuscrit contenant des listes généalogiques qui firent autorité. Des familiers de la reine transcrivirent aussi des *hain teny* qui ont été retrouvés et édités par Bakoly Domenichini-Ramiaramanana (*Hainteny d'autrefois*, 1968).

L'un des ensembles de manuscrits les plus remarquables est celui dit de l'*ombiasy* de la reine Ranavalona I<sup>re</sup>, attribué à l'un des « devins » de la cour royale : il a été utilisé par de nombreux historiens et ethnographes, notamment par A. Grandidier. Le ministre Rainandriamampandry, farouche opposant à la conquête française, fusillé sur ordre de Galliéni, avait compilé une *Histoire de Madagascar*, demeurée manuscrite ; son ouvrage sur les mœurs et coutumes malgaches, *Tantara sy Fomban-drazana*, édité en 1896 à Tananarive, est l'un des premiers livres publiés par un auteur malgache.

Jean-Pierre Domenichini a récemment retrouvé dans les archives des missions norvégiennes et édité, sous le titre *Les Dieux au service des rois* (1985), un manuscrit rassemblé par les soins du pasteur norvégien Lars Vig, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sans doute rédigé par des *mpitantara* ou traditionnistes et traitant de l'ancienne religion des Malgaches.

De ces manuscrits, dont le corpus s'augmente au fil des découvertes dans les archives, il convient sans doute de rapprocher l'œuvre de Raombana, l'un des jeunes gens envoyés par Radama I<sup>er</sup> en Angleterre pour s'y former aux techniques européennes. De retour à Madagascar, il rédigea en anglais, en 1853-1854, un long texte (*Histoires, Annales et Journal*, comme son éditeur, Simon Ayache, propose de l'intituler), resté lui aussi inédit jusqu'à récemment et fort curieux par l'esprit critique que son auteur manifeste souvent par rapport à la tradition.

## **Naissance d'une littérature moderne**

C'est l'existence d'une presse en malgache, ancienne et nombreuse, qui a permis à la littérature malgache moderne de se développer. Le premier périodique, *Teny soa* (« la Bonne Parole »), qui, comme son nom l'indique, se consacrait à l'édification des chrétiens, commence à paraître en 1866 (il durera jusqu'en 1952). Cette publication de la London Missionary Society fait vite des émules : *Ny Mpamangy* (« Le Visiteur »), *Mpanolotsaina* (« Le Conseiller »), *Ny Resaka* (« Conversations »), lancé par les catholiques pour répondre au succès des publications des missions protestantes. À la fin de la monarchie merina, il existe une dizaine de périodiques publiés à Antananarivo, dont les tirages ne sont pas négligeables (*Teny soa* est passé de 400 exemplaires à ses débuts à 3 000 en 1875 ; *Mpanolotsaina* tire à 700 exemplaires en 1877 et à 2 200 en 1889). Cette presse est évidemment contrôlée de très près par le pouvoir politique. Elle se cantonne dans le domaine religieux et culturel, apportant par exemple des informations sur les pays européens.

La colonisation soumet la presse à un régime juridique contraignant. La publication d'un journal en langue malgache est soumise à l'autorisation préalable du Gouverneur Général ; seuls les citoyens français peuvent prétendre à une telle autorisation ; la censure préalable est de règle (tout article doit être déposé au moins 48 heures avant sa parution). La bataille pour la liberté de la presse a donc été un des grands thèmes des combats nationalistes malgaches. Celle-ci fut obtenue avec l'arrivée au pouvoir en France du Front Populaire (1936). Les événements de 1947 entraînèrent à nouveau une mise en tutelle de la presse, des saisies et des suspensions de parution.

Le catalogue *Périodiques malgaches* (1970) de la Bibliothèque Nationale de Paris permet de mesurer l'ampleur de la production de périodiques à Madagascar.

Dès la fin du siècle passé les journaux prennent l'habitude de publier des poèmes et des textes littéraires en prose (contes, fables, nouvelles, etc.). Un public naturel est ainsi offert aux écrivains de langue malgache et les progrès de la scolarisation augmentent régulièrement le nombre des lecteurs potentiels. Les contraintes pesant sur la presse, limitant l'expression directe de prises de position politique, ont conduit les intellectuels malgaches à dissimuler leur éventuel engagement sous l'apparence de textes purement littéraires.

Certains poètes acquièrent vite une renommée nationale. Ainsi Ny Avana Ramanantoanina. Impliqué dans l'affaire de la V.V.S. et accusé de comploter contre la colonisation française, celui-ci fut déporté à Mayotte en 1916. Dans cet exil, il écrivit des complaintes douloureuses dans lesquelles plusieurs générations de lecteurs malgaches, victimes de la colonisation et désespérant de voir le jour de la libération, reconnurent leur propre nostalgie.

Jean Narivony, instituteur de son état, composa des poèmes d'inspiration volontiers pastorale ou lyrique et il donna en 1926, en collaboration avec son oncle Rodlish, une anthologie de la poésie malgache, *Amboara voafantina*.

Dans l'entre-deux-guerres, les poètes, qui sont nombreux et qui se parent souvent de pseudonymes romantiques, se regroupent en chapelles et forment des cénacles d'admiration mutuelle. Jean-Joseph Rabearivelo lance dans la presse un débat sur la situation de la littérature malgache moderne et sur le rôle enrichissant que devrait y jouer la traduction ou l'imitation des littératures étrangères.

Dox (pseudonyme de Jean Verdi Salomon Razakandrainy) s'est trouvé accordé, par son lyrisme élégiaque et ironique, à la sensibilité de la jeunesse des années 1960 et 1970 : ses chansons, ses poèmes, ses pièces de théâtre (sur des sujets originaux ou bien traductions des chefs-d'œuvre de Corneille et Racine) lui ont valu un succès durable.

Mais ce qui fait la popularité rapide des poètes malgaches – l'engouement pour des poèmes lus dans le journal – se retourne contre eux. Leurs textes ont rarement eu la chance d'être recueillis en volumes. Ils sont restés dans les collections de vieux journaux, destinés à s'enfoncer dans le sommeil des bibliothèques, où personne ne sait plus les retrouver. Une grande partie de la littérature malgache dort encore dans ces archives à explorer.

Quant à la prose, elle s'est développée surtout sous forme de fascicules imprimés sur du papier journal, vendus à prix modique sur les marchés, pour toucher le plus large public. Littérature populaire donc, diffusant les calendriers astrologiques, les clés des songes ou les modèles de discours (le pasteur Rasamuel s'était fait une spécialité de rassembler par thèmes, dans les cinq volumes des *Fitenin-drazana*, les expressions et les proverbes qui forment les matériaux de base de tout beau discours).

Cette littérature offre aussi l'évasion romanesque du rêve sentimental ou du surnaturel, tout en restant dans les paysages et la réalité sociale de Madagascar (ou des îles voisines). La publication en fascicules hebdomadaires permet de retrouver le halètement du roman-feuilleton. Les romans populaires s'avouent comme le genre par excellence de l'idéologie : les

lecteurs malgaches y retrouvent les problèmes que leur posent les mutations de leur société. À côté de l'exaltation des vertus ancestrales, les romanciers s'interrogent sur l'évolution des mœurs : comment accepter les mésalliances ? que penser de la sorcellerie ? comment vivre dans le monde moderne ? Le succès des romans populaires ne s'est pas démenti, et il en paraît toujours de nouveaux.

Dès 1933, un Comité des belles-lettres malgaches avait couronné par un « prix du roman » un ouvrage plus ambitieux, *Bina*, écrit par un instituteur, A. Rajaonarivelo, que les hasards de sa carrière avait envoyé en poste sur la côte sud-est de l'île. Ce roman exprimait la forte impression produite par la découverte d'une population mal connue et de ses mœurs fières et indépendantes. Aujourd'hui, les romans de Clarisse Ratsifandrihamanana et d'Andriamalala connaissent un réel succès public.

### *Un exemple de roman malgache : Bina*

Seul le premier chapitre de *Bina*, le roman d'A. Rajaonarivelo, a été traduit en français. Il figure, présenté par A. Rakoto-Ratsimamanga et E. Ralaimihoatra, dans un ouvrage publié en 1947, qui entendait dresser un bilan de l'activité littéraire dans les colonies françaises (*Les plus beaux écrits de l'Union française et du Maghreb*).

Voici ce texte, donné ici à titre documentaire, puisqu'il est un des rares exemples de littérature malgache moderne accessible en français.

Le premier chapitre du roman commence par une longue description, presque ethnographique, à la manière des romans exotiques, d'un village proche de Farafangana : après l'accablement de la grande chaleur du milieu du jour, le village se réveille, les femmes s'activent...

[...]

C'est le réveil du petit village de Mahafasana, d'un sommeil ensorcelant en plein jour. Mais on ne voit que des femmes. Où sont les hommes ?

C'est un village de pêcheurs : les hommes sont partis de bonne heure, très loin, en pleine mer. Maintenant, comme le soir approche, les femmes attendent leur retour. Elles préparent le repas. Inquiètes, elles ne cessent de prier et murmurer des vœux. Comme c'est long... Le soleil n'est pas encore « rouge sombre » ; c'est en effet, à cette heure qu'ils seront de retour. Elles s'apprêtent : les mères et les épouses préparent le riz, les jeunes filles vont chercher de l'eau à la source. Celles-ci marchent en groupe. Elles ont, sur les épaules, de longs et gros troncs de bambous géants appelés *lananana*, qui leur servent de cruches. Regardez-les, un morceau de joli raphia multicolore ondule par vagues autour de leurs reins, sous l'effet de leur démarche altièrè. Un blouson d'indienne rose ou rayée moule un buste splendide et des épaules larges. La tête serrée sous un petit chapeau de paille fine porte des cheveux noirs tressés en petites nattes, formant clochettes autour du cou.

Comme elles sont agréables à voir, ces jeunes filles de la côte orientale, avec leur costume que gonfle le moindre vent ! Quelle démarche cadencée, pourtant sans raideur, la tête haute, les yeux riants ! Avec leur *lananana* sur les épaules, elles rappellent leurs grand'mères, femmes volontaires qui, pendant les guerres, prenaient d'assaut les citadelles ennemies.

[...]

A. RAJAONARIVÉLO, *Bina*, traduit et cité par A. Rakoto-Ratsimamanga et E. Ralaimihoatra dans *Les plus beaux écrits de l'Union française et du Maghreb*, La Colombe, 1947.

Certains romans, comme ceux de Wast Ravelomoria, insèrent leurs récits d'amours et d'aventures dans des trames historiques assez recherchées. Car la société malgache a la passion de l'Histoire. Les lettrés du XIX<sup>e</sup> siècle avaient confié leur savoir historique à de nombreux manuscrits. Ceux du XX<sup>e</sup> siècle diffusent par la presse ou par des livres des chroniques d'histoire malgache. Ainsi Ingahibe Rainitovo, auteur de plusieurs ouvrages importants, dont *Tantaran'ny Malagasy Manontolo*, paru en 1930, ou bien le pasteur Rabary qui se fait, dans *Ny Daty Malaza*, le chroniqueur presque au jour le jour du développement du protestantisme à Madagascar. Une abondante littérature d'érudition s'est donc attachée à faire l'inventaire de la civilisation malgache, sous ses aspects historiques, sociologiques, linguistiques, philosophiques, etc.

L'encyclopédie intitulée *Firaketana ny fiteny sy ny zavatra malagasy* (« Encyclopédie des mots et des choses malgaches »), qui commence à paraître en 1937 sous la direction du pasteur Ravelojaona, témoigne de cette patiente affirmation d'un passé et d'une culture.

La forme théâtrale était déjà à l'horizon de la tradition orale, puisque celle-ci suppose toujours un public pour se manifester et que le *hira gasy* (ou « chansons malgaches ») est toujours présenté par des troupes rivales et quasi professionnelles de *mpilalao*. Le théâtre moderne en malgache s'est inspiré de formes européennes, introduites dans l'île par le « théâtre-aux-armées » ou par les patronages chrétiens. Les auteurs malgaches ont ainsi transposé le vaudeville, le mélodrame, le théâtre à thèse, en insérant de nombreux intermèdes chantés et en insistant sur tout ce qui pouvait dégager des leçons moralisatrices. Ils ont traduit aussi, avec un grand succès public, quelques uns des chefs-d'œuvre du théâtre classique français. Les œuvres originales en malgache sont la plupart du temps restées manuscrites et l'on ne connaît souvent que les titres des pièces de Fidélis-Justin Rabetsimandranto, Justin Rainizanabololona ou Rodlish, qui avaient su enthousiasmer le public.

Aujourd'hui, la littérature de langue malgache est à la fois bien vivante (il suffit de feuilleter les bibliographies de Madagascar pour constater qu'il se publie chaque année beaucoup de titres nouveaux) et pourtant fragile. Il paraît davantage de brochures que de livres. C'est qu'il n'y a pas de véritable édition malgache : marché trop limité et coût de fabrication des livres trop élevé. Le trésor des classiques malgaches ne peut donc être mis en valeur. La littérature malgache ne parvient pas à sortir du ghetto où elle est enfermée. Il n'existe pratiquement pas de traductions en langues étrangères et donc, hors du cercle des familiers, personne ne connaît les écrivains de langue malgache.

# Esquisse bibliographique de la littérature malgache moderne

(par Jean-Irénée RAMIANDRASOA)

Établir une bibliographie de la littérature malgache moderne est un travail hasardeux, voire dangereux – car le résultat obtenu ne peut être que partiel. En effet, le recensement, le classement et l'analyse systématique des textes – commencés dans les années 1960 par les professeurs Rajaona Siméon et Ravoajanahary Charles, poursuivis activement par les enseignants et les étudiants de l'université d'Antananarivo, – sont encore loin d'être achevés. Il se trouve que, d'une manière générale, les écrivains malgaches ont confié leurs textes aux journaux et périodiques, qu'il faut rechercher non seulement à Madagascar, mais aussi dans les pays étrangers (France, Angleterre, Norvège, notamment). Souvent aussi les manuscrits sont conservés pieusement (et jalousement) par les familles.

La présente bibliographie, donnée à titre purement indicatif, se contente d'amorcer le recensement.

## I – Généralités

Quelques articles, de la plume des critiques malgaches les plus connus, mettent en valeur la conception malgache de la littérature (problèmes de l'auteur, de l'œuvre proprement dite, du lecteur) et esquissent une historisation :

1. RABEARIVELO, Jean-Joseph, « Isika sy ny literatiora » [La littérature et nous], in : *Mpanolo-tsaina* (Ny), [Le Conseiller], mai 1930.
2. RAJOELISOLO, Charles, « Tsipiveitra ho an'izay te ho mpanoratra » [Conseils aux futurs écrivains], in : *Sakaizan'ny tanora* [Ami des jeunes], mai 1929-novembre 1931.
3. RAJOELISOLO, Charles, « Origine et évolution de la poésie contemporaine malgache », in : *Bulletin de l'Académie malgache*, nouvelle série, tome XXXVI, 1958.
4. RAKOTOANDRIANOELA, Honoré, « Bible et naissance des arts littéraires à Madagascar », in : *Hiratra*, revue du Département de Langue, Littérature et Civilisation malgaches de l'université d'Antananarivo, n° 5, 1987.
5. RANDZAVOLA, Henri, « Ny literatiora malgasy » [La littérature malgache], in : *Mpanolo-tsaina* (Ny) [Le Conseiller], n° 176, avril-juin 1946.

6. RAVELOJAONA, « Littérature », in : *Mpanolo-tsaina* (Ny) [Le Conseiller], n° 19, juillet 1928.
7. RAVOAJANAHARY, Charles, « Tantaran'ny literatiora » [Histoire de la littérature (malgache)], in : *Fanasina* [Sel], n° 539 au n° 593, 15 février au 27 novembre 1969.
8. SOLOHERY, Beby Denise, *Mouvement des idées à travers les périodiques protestants en langue malgache de 1929 à 1945*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Antananarivo/Paris, 1976.
9. VY, « Ny boky sy ny mpanoratra malagasy » [Le livre et les écrivains malgaches], in : *Ny Basivava* [Le Bavard], n° 58 et 59, 18 et 25 octobre 1907.

## II – Poésie

Il faut d'abord lire le volume I de *Takelaka not-songaina* [Pages choisies] par RAJAONA Siméon (Tanarive, Imprimerie Nationale, 1961). Plus qu'un simple recueil, ce remarquable ouvrage est actuellement le seul du genre qui offre, par la richesse de ses annotations et de ses notes introductives, une connaissance globale de la poésie malgache moderne, à travers ses thèmes essentiels, son style et ses poètes les plus connus et les plus appréciés.

À compléter par la lecture d'un autre ouvrage anthologique, *Lahatsoratra voafantina* [œuvres choisies] par RAJAOBELINA Prosper (Tanarive, Imprimerie luthérienne, 1958).

Enfin, en consultant l'article de RAJOELISOLO Charles (cf. n° 3), le lecteur pourra situer les œuvres poétiques dans leur contexte historique.

### A/ Textes théoriques et critiques

10. RABEARIVELO, Jean-Joseph, « Rsadresaka momba ny tononkirantsika » [Discours sur notre poésie], in : *Tsara hafatra* [Le Bien Conseillé], n° 3, 4, et 5, 21, 25 et 28 janvier 1927.
11. RABEARIVELO, Jean-Joseph, « Izay hitako momba ny tononkira hova » [Témoignage sur la poésie hova], in : *Mpanolo-tsaina* (Ny) [Le conseiller], n° 7, janvier 1928.
12. RAMIANDRASOA, Jean-Irénée, « La Bible, source d'inspiration poétique ? Quelques exem-

ples : thèmes eschatologiques », in : *Hiratra*, revue du Département de Langue, Littérature et Civilisation malgaches de l'université d'Antananarivo, n° 5, 1987.

13. RAINIZANABOLOLONA, Justin, *Lesona tsotsotra momba ny fianarana pæzy amin'ny teny malagasy* [Leçon élémentaire de prosodie malgache], Tananarive, Imprimerie F.F.M.A., 1914.

### B/ Anthologie

La rubrique présente un échantillonnage des textes *édités* : la liste n'est en aucun cas exhaustive. Elle fait néanmoins état des ouvrages les plus connus.

14. DOX, *Folihala* [Araignée], Tananarive, Association pour le Développement des Bibliothèques de Madagascar, 1968.

15. JAMESON, Henri, *Ny Valihakoa* [Ma « valiha »], Antananarivo, F.J.K.M. Imarivolanitra, 1983.

16. JEAN NARIVONY, *Amboaran-tononkalo* [Anthologie poétique], Tananarive, Salohy, 1966.

17. RADO, *Dinitra* [Sueur de sang], Antananarivo, Tranom-printim-pirenena, 1980.

18. RAJAOFERA, Freddy, *Kintan'ny mamatonalina* [Étoile du matin], Antananarivo, S.N.I.C., 1985.

19. RANDJA ZANAMIHOATRA, *Vainafononkira* [Poèmes de braise], Fianarantsoa, Ambozontany, 1969.

20. RATSARAOELINA, Charles, *Aloka sy tsiky* [Ombres et sourire], Tananarive, Fanontamboky malagasy, 1970.

21. RATSIFANDRIHAMANANA, Clarisse, *Aritory* [Veillée], Antananarivo, Imprimerie catholique, 1977.

22. RATSIMAZOA, Riza, *Ny hevitra ny tsara* [Le sens du Beau], Tananarive, coll. Vonimboahirana, 1969.

23. RATSIMAZOA, Riza, *Lolon-dranomasina* [Papillon de mer], Tananarive, Imprimerie d'Ambohimanarina, 1963.

24. RAVALITERA, Jean Nalisoa, *Tapa-porohana* [Tison], Antananarivo, Foibe Filan-kevitra ny Mpampianatra, 1980.

### III – Roman

#### A/ Textes théoriques et critiques

Les *Tsipiveitra ho an'izay te ho mpanoratra* [Conseils aux jeunes écrivains] de RAJOELISON Charles (cf. n° 2) présentent une théorie cohé-

rente de l'esthétique romanesque malgache. Il faut ajouter l'article de :

25. RAVATONATORAPODY, « Ny roman malagasy » [Le roman malgache], in : *Ny Basivava* [Le Bavard], n° 63, 22 novembre 1907.

#### B/ Anthologie

Quelques titres parmi les plus appréciés des lecteurs malgaches (liste non exhaustive !) :

26. ANDRIAMALALA, Emilson Daniel, *Zazavavindrano* [Ondine], Tananarive, Ny Nosy vao-vao, 1961.

27. ANDRIAMALALA, Emilson Daniel, *Fofombadiko* [Ma fiancée], Tananarive, Librairie mixte, 1963.

28. ANDRIAMALALA, Emilson Daniel, *Hetraketraka* [Taquineries], Tananarive, Association pour le Développement des Bibliothèques de Madagascar, 1966.

29. ANDRIAMALALA, Emilson Daniel, *Ilay Vohitra ny Nofy* [La Cité imaginaire], Antananarivo, Office du Livre, 1972.

30. ANDRIANJAFY, Michel, *Orimbaton'ny fiadanana* [Stèle du bonheur], Tananarive, Takariva, 1959.

31. RAJAONARIVELO, Auguste, *Bina*, Tananarive, Imprimerie luthérienne, 1957.

32. RANDRIAMIADANARIVO, *Ny sikadjin'i dadabe* [Le « sikajy » (= pièce de monnaie) du grand-père], Antananarivo, Fiantisorohana ny boky malagasy, 1975.

33. RATSIFANDRIHAMANANA, Clarisse, *Ny zanako* [Mon enfant], Tananarive, Association pour le Développement des Bibliothèques de Madagascar, 1969.

34. RAVOAJANAHARY, Alphonse, *Tao anatin'ny sarotra* [Situation délicate], Tananarive, Association pour le Développement des Bibliothèques de Madagascar, 1967.

### IV – Nouvelles

Il existe des milliers de nouvelles (c'est le genre le plus populaire à Madagascar) éparpillées dans des milliers de numéros de journaux et périodiques. Elles n'ont jamais été rassemblées en volume. Dans l'état actuel des recherches en ce domaine, il faut consulter le volume II de *Takelaka notsongaina* [Pages choisies] par RAJAONA Siméon. La Bibliothèque des filières « Lettres malgaches » conserve, à l'université d'Antananarivo, les « recueils anthologiques » établis par les enseignants et étudiants du Département de Langue, Littérature et Civilisation malgaches.

## V – Théâtre

## A/ Textes théoriques et critiques

35. ANDRIANTSILANIARIVO, « Le Théâtre malgache », in : *Revue de Madagascar*, n° 26, juillet 1946.
36. [Anonyme], « Théâtre », in : *Ny Fandrosoana* [Le Progrès], n° 15 et 16, 23 et 30 avril 1925.
37. RABEARIVELO, Jean-Joseph, « Izay ilaina maika momba ny Arts sy ny théâtre » [Les besoins urgents en matière d'art et de théâtre], in : *Ny Fandrosoam-baovao* [Nouveau Progrès], n° 110, 25 octobre 1933.
38. RAMIANDRASOA, Jean-Irénée, *Dramaturgie du théâtre malgache*, Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Tananarive/Montpellier, 1972.
39. ROBINARY, Michel François, « Le Théâtre à Madagascar », in : *Bulletin de Madagascar*, n° 72, janvier 1953.

## B/ Anthologie

A deux ou trois exceptions près (d'ailleurs pratiquement inaccessibles), les textes dramatiques écrits avant 1960 n'ont pas été édités. Ils sont conservés aux Archives Nationales (Tsaralàna, Antananarivo) où ils peuvent être consultés. Parmi les titres les plus caractéristiques et les plus populaires :

40. IHARY-LANTOSOA, *Aiza Ranary ?* [Où est Ranary ?], Pièce en trois actes, 1940.
41. RAJONAH, Tselatra, *Zéphine sy Armand* [Zéphine et Armand], Comédie en trois actes, 1899.
42. RAKOTO DE MONPLAISIR, *H.M.*, Comédie en trois actes, 1935.
43. RAVELOMORIA, Wast, *Noro-Kaima*, Pièce en deux épisodes, 1942.
44. RODLISH, *Sangy mahery* [Jeux violents], Tragédie à thèse en trois actes.

## Complément bibliographique

### Un ouvrage d'introduction générale :

- VÉRIN, Pierre, *Madagascar*, Paris, Karthala, 1990 [contient des indications bibliographiques commentées].

### Sur l'histoire et la sociologie :

- ANDRIAMANJATO, Richard, *Le Tsiny et le tody dans la pensée malgache*, Paris, Présence africaine, 1957.
- DECARY, Raymond, *Mœurs et coutumes des Malgaches*, Paris, Payot, 1951.
- DESCHAMPS, Hubert, *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 1960.
- DUBOIS, R., *Olombelona*, Paris, L'Harmattan, 1979 [sur l'ontologie des Malgaches].
- FAUBLÉE, Jacques, *L'Ethnographie de Madagascar*, Paris, Éditions de la France d'Outre-Mer/La Nouvelle Edition, 1946.

### Sur la langue malgache :

- DEZ, Jacques, *Structures de la langue malgache*, Paris, Presses Orientalistes de France, 1980.
- DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, Bakoly, *Le Malgache. Essai de description sommaire*, Paris, SELAF, 1976.

### Sur la littérature traditionnelle en malgache :

- ANDRIANAHARINJAKA, Lucien Xavier Michel, *Le Système littéraire betsileo*, Fianarantsoa, Ambozontany, 1987.
- DELIVRÉ, Alain, *L'Histoire des rois d'Imerina*, Interprétation d'une tradition orale, Paris, Klincksieck, 1974.

- DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, Bakoly, *Du ohabolana au hainteny*, Paris, Karthala, 1982.

- OTTINO, Paul, *L'Étrangère intime*, essai d'anthropologie de la civilisation de l'ancien Madagascar, Paris, Editions des Archives Contemporaines, 2 vol., 1986.

- PAULHAN, Jean, *Les Hain-Tenys*, Paris, Gallimard, 1939 [introduction et traduction française].

- PAULHAN, Jean, *Les Hain-Tenys merinas*, Paris, Librairie Orientaliste Geuthner, 1913 [édition bilingue].

### Parmi les éditions de contes malgaches :

- BEMANANJARY, Zefaniasy, *Contes malgaches*, Paris, CILF/EDICEF, 1979, coll. « Fleuve et Flammes » [bilingue].

- VELONANDRO [avec la collaboration de RAMAMONJISOA, SCHRIVE et RAHARRINJANAHARY], *Femmes et monstres*, 2 vol., Paris, CILF/EDICEF, 1981-1982, coll. « Fleuve et Flammes » [bilingue].

### Sur l'introduction de l'écriture :

- RAISON-JOURDE, Françoise, « L'Échange inégal de la langue. La pénétration des techniques linguistiques dans une civilisation de l'oral (Imerina, début du XIX<sup>e</sup> siècle) », in : *Annales. Economie, Sociétés, Civilisations*, n° 4, juillet 1977, pp. 639-669.

# Chapitre 2 : La grande île en français

## 2.1. LA LANGUE FRANÇAISE À MADAGASCAR

### Contacts linguistiques

Les tentatives des Français pour s'installer à Madagascar furent précoces, mais leurs conséquences linguistiques longtemps fort modestes. Dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ils avaient pris pied au sud-est de la Grande Île, en un lieu qu'ils baptisèrent Fort-Dauphin en l'honneur du futur Louis XIV. Ils s'y maintinrent de 1642 à 1674, plutôt difficilement : les gouverneurs devaient affronter mutineries, désertions, disettes, menaces de mort et coups de main des indigènes, soumis aux pillages nombreux des Européens.

On lit dans les archives de la Compagnie des Indes Orientales (qui finançait l'entreprise) que l'établissement se fixait la tâche civilisatrice de gagner les indigènes « en leur enseignant les beaux-arts, en leur apprenant à cultiver la terre, [...] enfin en leur enseignant la religion chrétienne, qui était le plus grand bien qu'ils pussent recevoir ». <sup>(1)</sup> Les missionnaires qu'on envoya s'efforcèrent donc de convertir les populations voisines du Fort. Ils composèrent un catéchisme bilingue et un dictionnaire de la langue malgache, instituèrent un petit séminaire, envoyèrent en France quelques jeunes Malgaches, pour parachever leur éducation. Mais en 1674, quand les rescapés de l'établissement de Fort-Dauphin s'embarquent pour l'île Bourbon, après l'attaque du fort par les voisins malgaches, le bilan est bien décevant : l'établissement n'avait jamais réussi à s'imposer ni comme colonie de peuplement, ni comme comptoir commercial ; il n'avait apporté aucun progrès matériel au pays ; et les convertis étaient pour la plupart revenus à leur religion ancestrale.

De cette première rencontre franco-malgache, il est cependant resté une légère imprégnation des parlers de la côte sud-est par quelques mots français, et surtout le monument publié par Etienne de Flacourt : le *Dictionnaire de la langue de Madagascar* (1658), riche de 3 500 mots <sup>(2)</sup> et son *Histoire de la grande isle Madagascar* (1658). Ce sont deux ouvrages essentiels pour la connaissance de l'histoire de l'île et de sa langue, et finalement la conséquence la plus heureuse du rêve malgache de la Compagnie des Indes : une première contribution de la langue française à l'édification de la culture malgache.

Plus que la fréquentation des pirates, hôtes assidus des quelques baies protégées des côtes malgaches, c'est l'instauration de circuits d'échanges commerciaux réguliers qui introduit l'usage de langues étrangères à Madagascar. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les Français de Bourbon et de l'île de France, qui achètent riz, bétail, esclaves contre de la bimboloterie, des fusils ou des piastres, installent des comptoirs et des magasins sur la côte est, où le français, plus ou moins créolisé, devient la langue du contact de Madagascar avec l'extérieur.

Tandis qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le royaume merina entreprend d'unifier l'île à son profit, Anglais et Français affichent leurs prétentions réciproques à la soumettre à leur domination coloniale. Le roi Radama I<sup>er</sup> qui souhaite moderniser son armée et mieux contrôler le royaume, facilite

---

(1) Cité dans la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar* (sous la direction d'A. Grandidier, Charles-Roux, H. Froidevaux et G. Grandidier), tome IX, p. 414.

(2) Bien que publié sous le nom de Flacourt, ce *Dictionnaire* est en fait l'œuvre des missionnaires de Saint Vincent de Paul envoyés à l'établissement de Fort-Dauphin.

l'introduction de techniques européennes : il favorise en particulier le développement de l'enseignement, qui connaît un essor remarquable, malgré les réticences de parents peu enclins à confier leurs enfants à des maîtres étrangers. La première école s'ouvre en 1820. Il en existe 23 huit ans plus tard, qui accueillent 2 300 élèves.

Ce progrès considérable est la conséquence d'une initiative capitale de Radama, qui a doté le malgache d'une écriture en caractères latins. La scolarisation se fait dans la langue maternelle des élèves. Leurs maîtres malgaches peuvent avoir recours à l'anglais (la langue des missionnaires les plus dynamiques) pour accéder aux manuels et aux sources du savoir occidental. Le français (et le créole) continuent d'être langues des échanges commerciaux sur les côtes. Certains jeunes Malgaches, enfants des cercles proches du pouvoir, sont envoyés à l'île Maurice (où le français est toujours la langue de communication), afin d'y parfaire leur formation. Les quelques écoles catholiques installées à Tananarive dispensent un enseignement du français. On sait que le roi Radama I<sup>er</sup> s'était familiarisé avec cette langue : on peut lire, dans ses cahiers d'écriture, quelques phrases en français. Un voyageur, qui visite Tananarive en 1827, constate que le roi « *parle le créole de Bourbon de manière à rendre parfaitement les idées* ». Un manuscrit (daté de 1835) conserve, à côté d'un lexique anglais-malgache, un lexique créole-malgache. C'est une belle preuve de l'intérêt que les Malgaches portaient aux langues étrangères dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle. <sup>(3)</sup>

Après la longue parenthèse du règne de Ranavalona I<sup>re</sup> qui veut freiner les interventions étrangères et interdire la propagation du christianisme, le royaume s'ouvre à nouveau à partir de Radama II. Les missions reviennent, les écoles se multiplient. Les jésuites, dont les expériences à Nosy-Be et Sainte-Marie (îles qui ont alors fait allégeance à la France) n'avaient pas été très heureuses, s'installent à Tananarive et Tamatave. Dès 1862, ils publient une série de manuels scolaires et de livres religieux à l'usage des élèves et des catholiques malgaches.

Dès lors, jusqu'à l'annexion coloniale de 1896, l'évolution de l'enseignement à Madagascar est commandée par la rivalité des missions protestantes et catholiques, respectivement soutenues par les impérialismes anglais et français. Si les protestants (London Missionary Society, anglicans, luthériens, quakers) enseignent en malgache, les catholiques, surtout dans les écoles urbaines, apprennent le français à leurs élèves. Favorisées par la conversion au protestantisme de la reine et du Premier Ministre (1869), les écoles protestantes comptent 137 000 élèves en 1894, pour seulement 27 000 aux écoles catholiques. Mais l'État malgache ne cherche nullement à éliminer l'enseignement catholique (qui recrute ses élèves plutôt aux niveaux inférieurs de la stricte hiérarchie sociale malgache), ni à empêcher l'étude du français.

Paradoxalement, l'école propage donc davantage le français que l'anglais. À ceci il faut ajouter l'influence des colons et des commerçants des Mascareignes, qui sont plus d'un millier, vers 1890, installés à demeure à Madagascar, et qui diffusent leur langue comme celle de la vie moderne des ports et des places de commerce.

## Le français à l'école

La colonisation donne à l'école une place centrale dans son dispositif de domination du pays. D'autant que l'une des premières mesures prises par le Général Galliéni est que nul Malgache ne pourrait être pourvu d'un emploi public s'il ne parlait et écrivait le français. La circulaire de 1899 *au sujet des principes de colonisation à appliquer à Madagascar* définit l'école comme un instrument de conquête pacifique des esprits et des cœurs : *C'est encore par*

---

(3) Ces indications sont empruntées à une communication de Bakoly Domenichini-Ramiaramanana (« Le problème de la francophonie à Madagascar ») prononcée lors d'un colloque de l'université Paris XIII (*Les Littératures d'expression française. Négritude africaine, négritude caraïbe*, 1973).

*l'instruction qu'on fera comprendre aux Malgaches les avantages de la civilisation, la nécessité du travail, et qu'on leur inculquera des sentiments de respect et d'affection pour la France.*

Galliéni, qui a attaché son nom à cette politique de francisation par l'école, souhaitait cependant réserver une place à la langue et à la culture malgaches. Il encourage ses collaborateurs à apprendre le malgache et fonde en 1902 l'Académie malgache, pour aider à préserver un patrimoine culturel que la modernisation risque de faire disparaître. Mais les instructions très fermes de sa circulaire du 5 octobre 1896 (dès son arrivée, donc) tendent à assurer la suprématie absolue de la langue et de la culture françaises : *Madagascar est devenue aujourd'hui une terre française. La langue française doit donc devenir la base de l'enseignement dans toutes les écoles de l'île. [...] Vous ne devez jamais perdre de vue que la propagation de la langue française dans notre nouvelle colonie, par tous les moyens possibles, est l'un des plus puissants éléments d'assimilation que nous ayons à notre disposition et que tous nos efforts doivent être dirigés dans ce but.*

Dans la réalité, le système d'enseignement mis en place à Madagascar par la colonisation française s'éloignait notablement de cet idéal d'assimilation par l'école. D'abord parce que les écoles officielles, laïques, créées par Galliéni et où le français était à la fois la matière principale et la langue d'enseignement, ne purent avoir des capacités d'accueil suffisantes : l'enseignement étant obligatoire, on autorisa donc les écoles privées et les « écoles d'église », aux maîtres moins qualifiés, mais où le malgache pouvait tenir une place importante. Des écoles normales et professionnelles, ayant vocation à former les cadres subalternes, complétèrent l'organisation d'un « enseignement malgache », dont les principes pédagogiques et les programmes s'inspiraient du modèle français.

À partir de 1908, des collèges secondaires, devenus lycées par la suite, dispensaient exactement le même enseignement qu'en métropole. Destinés aux enfants des colons et des fonctionnaires français, ils acceptèrent, à partir de 1914, des enfants « indigènes », à condition qu'ils fissent preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française.

Cette double filière de l'enseignement malgache et de l'enseignement européen, qui a perduré jusqu'après la fin de la Seconde Guerre mondiale, imposait en fait une séparation étanche. L'enseignement public malgache ne prévoyait pas de passerelles vers l'école européenne et condamnait à la perspective de carrières modestes. Les jeunes Malgaches qui fréquentaient le lycée (et qui pouvaient, éventuellement, poursuivre en France des études supérieures) provenaient de familles généralement aisées, qui avaient parfaitement compris le rôle discriminant joué par la maîtrise du français. Cette langue a en effet changé de fonction : elle n'est plus seulement, comme au siècle précédent, la langue du commerce et des relations avec l'extérieur, elle est devenue la langue du pouvoir, de l'administration, des relations économiques... La présence physique d'une minorité européenne contrôlant le pays lui fait jouer un rôle important dans la vie quotidienne. Le maniement aisé du français est donc désormais l'une des clefs de la promotion sociale et un moyen d'accéder à la sphère du pouvoir (ou de s'y maintenir, pour les anciennes couches dirigeantes).

Après 1960 et l'indépendance recouvrée, une série de réformes tenta d'assouplir le cloisonnement des deux filières. On développa considérablement l'enseignement (un collège d'enseignement général dans chaque sous-préfecture), mais l'alignement des programmes des examens terminaux sur ceux de l'ancienne métropole induisait des tensions insupportables (dont la révolution de mai 1972 fut une conséquence directe).

La pratique scolaire d'assimilation, héritée de la colonisation, faisait de la langue malgache, aux épreuves du baccalauréat, une seconde langue étrangère ! La malgachisation, et d'abord celle de l'enseignement, a donc été l'objectif privilégié du régime né des événements de 1972. Le français a vu son rôle considérablement réduit dans la nouvelle école. Mais on a

assez vite pris conscience des inconvénients d'un rejet radical, prôné par certains. À partir de 1985, l'enseignement du français a été vigoureusement relancé.

Si le français continue de jouer, après le malgache, un rôle officiel important dans la Grande Île, il est cependant loin d'être pratiqué par l'ensemble de la population. En 1985, les statistiques avouaient environ un tiers d'analphabètes. L'école n'a guère les moyens d'enseigner solidement le français, ni peut-être le malgache, à la population scolarisée.

## 2.2. LE VOYAGE DE MADAGASCAR

Malgré ces réserves, il existe donc une longue familiarité de la langue française et de Madagascar. Cette rencontre s'est inscrite d'abord dans les textes que les voyageurs ont rapportés de leur séjour dans la Grande Île, pour le mémoriser ou l'immortaliser. Le « récit de voyage » est le genre obligatoire du contact des cultures. Madagascar a suscité un nombre considérable de tels récits. Malheureusement, la plupart sont les œuvres sans talent d'écrivains sans écriture. Les « Voyages à Madagascar » ne figurent pas parmi les chefs-d'œuvre du genre : nul Chateaubriand, aucun Nerval, pas même le Bernardin de Saint-Pierre du *Voyage à l'Île de France* pour célébrer les ciels de l'Imerina ou le charme mystérieux des douze collines royales.

En fait, cet ensemble de textes est parfaitement disparate : chroniques de marins-découvreurs, relevés topographiques, traités de géographie, enquêtes historiques ou anthropologiques, relations de missionnaires, carnets de route, journaux de voyage, guides pour les futurs touristes, reportages, tartarinades, belles histoires arrangées (tous les voyageurs mentent à leur retour : un peu, beaucoup, voire passionnément).

Ces récits de voyage, du moins les plus anciens, ont été largement utilisés par les historiens et autres malgachisants : pour la somme documentaire qu'ils pouvaient apporter à la connaissance du pays. Mais ils se prêtent à des lectures plus littéraires. Même s'ils sont de réussites très inégales, ils ont du moins le mérite de contribuer à construire un imaginaire de Madagascar. Imaginaire extérieur à l'île. Une des figures de l'exotisme : Madagascar est un des lieux fétiches de la rêverie française sur l'ailleurs. Le regard rénové que l'on porte depuis quelques années sur la littérature de l'exotisme peut sans doute aider à relire ces « voyages de Madagascar » en les sortant des ornières coloniales.

Pour les lecteurs malgaches, ces textes sont le plus souvent fort irritants, par la masse de préjugés et de sottises qu'ils profèrent. Mais il peut arriver que certaines pages proposent des images qui retiennent, quand le regard s'y fait plus sympathique ou plus juste et que l'expression trouve la formule originale. On est alors heureusement surpris de se voir ainsi saisi par le regard de l'autre. Après tout, c'est ce même saisissement qui a pu surprendre les descendants des Gaulois, quand on leur faisait lire au lycée les *Commentaires* de Jules César : *Horum omnium [Gallorum] fortissimi sunt Belgae, propterea quod a cultu atque humanitate provinciae longissime absunt.* <sup>(4)</sup> Pour beaucoup de voyageurs, les Malgaches sont aussi éloignés de la civilisation que les Gaulois pour César...

*On ne voyage jamais que pour faire une conquête ou pour être conquis*, remarquait André Suarès. L'esprit conquérant du voyageur s'étale quand l'écriture redouble la prise de

(4) « De tous ces Gaulois, les plus braves sont les Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés des raffinements de civilisation de la province romaine ». (César, *Guerre des Gaules*, I,1,3).

César porte d'ailleurs sur les Gaulois le même regard diviseur que les Français sur les Malgaches : « *Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt* » (Tous ces peuples diffèrent entre eux par la langue, l'organisation et les règles sociales).

possession. De Flacourt aux « explorateurs » du XIX<sup>e</sup> siècle, le récit explicite des projets colonisateurs. Le texte appelle de ses vœux une conquête dont il trace les plans et les projets de mise en valeur. Mais la mise en mots de la Grande Île réalise déjà cette possession : j'écris, donc je suis le maître. Ouvrant son *Histoire de la grande île Madagascar* par une adresse « à Messire Nicolas Foucquet » (alors Surintendant des Finances de France), Etienne de Flacourt commence par cette étonnante prosopopée :

Monseigneur, Cette île, que je décris, se présente à Votre Grandeur pour implorer votre secours et pour vous demander des ouvriers, afin d'exciter ses habitants à se façonner, comme les autres nations de l'Europe, et pour leur enseigner la bonne manière de cultiver la terre, les arts, les métiers et les manufactures des choses qu'elle contient en son sein, aussi avantageusement que pays du monde. Elle vous demande des lois, des ordonnances politiques, des villes et des officiers pour les y faire observer. Et ce qui est de plus précieux que toutes les choses du monde : elle vous demande des prêtres et des prédicateurs pour convertir ses peuples et leur enseigner les mystères de la véritable religion.

Les voyageurs qui écriront après Flacourt reprendront souvent le même thème d'un pays tout disposé à recevoir son conquérant. Ils ne trouveront pas de mots assez dépréciateurs pour désigner ces « indigènes » dont ils confisquent aussi allègrement le pays.

D'autres, et souvent les mêmes, seront inversement fascinés par une île dont ils sentent que tant d'aspects leur échappent. Depuis le Moyen Âge, comme l'a montré l'historien Jacques Le Goff, l'océan Indien est, à l'horizon mental des Européens, « le lieu des rêves et des défoulements ». Ses îles avaient été imaginées et écrites par les Européens avant les premières reconnaissances et découvertes. Marco Polo parle d'une île (qu'il n'a pas vue lui-même, mais qu'on lui a décrite) où vivent les chameaux, les léopards, les girafes, les ânes sauvages... et surtout l'oiseau-roch, capable de soulever un éléphant dans ses serres. Elle s'appellerait Mogedaxo ou Madeigascar. En 1492, le géographe Martin Behaim dessine son fameux globe terrestre, synthèse des connaissances géographiques des Européens avant l'ère des grandes découvertes : il y fait figurer l'île imaginaire de Madagascar..., qui est « découverte » quelques années plus tard par le Portugais Diogo Dias. Les récits des voyageurs, comme les cartes des savants géographes, seront très accueillants à toutes les merveilles de l'imaginaire : ce ne sont qu'animaux fabuleux, coutumes étranges, anecdotes sur des petits hommes (ces fameux Quimosses – d'autres écrivent Kimosy – que le naturaliste Commerson, au XVIII<sup>e</sup> siècle prétend avoir examinés lui-même : ce qui lui permet de beaux développements philosophiques sur les frontières de l'espèce humaine que délimitent ces petits êtres hors des normes).

Le fantasme majeur, c'est celui de l'état de nature : bienheureux sauvages, qui ne connaissent pas la loi et l'ordre de l'état de civilisation. À Madagascar, comme au Paradis avant la Chute, on peut s'aimer sans péché. Les voyageurs se plaisent à noter la liberté sexuelle qui, selon eux, règne dans la Grande Île. Flacourt constate (sans trop se gendarmer !) : *Ainsi, c'est la coutume de ce pays que la simple fornication entre ceux qui ne sont pas mariés n'est point péché envers Dieu ni envers les hommes ; les filles ne voudraient épouser un garçon qu'elles ne l'eussent éprouvé auparavant plusieurs fois et longtemps.*

Il y a encore plus troublant que la liberté amoureuse des Malgaches. C'est l'étrangeté de l'île : rareté lumineuse de ses paysages, originalité de sa flore et de sa faune, mystère planant sur l'origine de ses habitants. Dès les premiers contacts, les voyageurs ont le sentiment d'un monde préservé. Les naturalistes mettront plusieurs siècles à inventorier la multitude des espèces animales ou végétales qui n'existent qu'à Madagascar. L'origine problématique des Malgaches posera aux historiens une énigme jamais parfaitement résolue. Dans les premiers récits de voyage, on s'interroge déjà sur l'origine de ces insulaires, qui tiennent des Asiatiques et des Africains, chez qui l'on croit discerner des traits arabes, des survivances persanes, des influences indiennes. Toutes les hypothèses ont été échafaudées : leurs ancêtres venaient de

Chine, ils descendent d'une tribu juive égarée, la musicalité de leur langue (semblable à celle de la langue grecque) les dénonce comme enfants perdus de compagnons d'Ulysse déroutés dans l'océan Indien... Beaux délires, patiemment construits par des savants imaginatifs...

Les récits de voyage peuvent nous parler aujourd'hui quand ils conservent la trace du choc fondateur qu'a dû être la « découverte » de Madagascar. Ainsi de ce paragraphe de Flacourt, maladroit, empêtré, sans la moindre élégance littéraire : mais il y a tout l'émerveillement du *premier regard* porté sur un arbre inouï, dont on ne sait même pas encore le nom en français (c'est le baobab) et qui est la chose la plus étrange que l'on puisse décrire – d'ailleurs les mots manquent et la phrase bafouille de surprise :

C'est en ce pays qu'il y a un arbre nommé *Anadzahé* qui est monstrueusement gros : il est creux dedans et son vide est de douze pieds de diamètre, il est rond se terminant en voûte, au milieu de laquelle il y a comme un cul-de-lampe, et sa voûte est bien de vingt-cinq à trente pieds de haut ; sa porte est de quatre pieds de haut et de trois de large ; le reste du corps de l'arbre est épais d'un bon pied et également taillé dedans, et le dedans et le dehors sont également lisses. L'arbre porte bien trente-cinq pieds de haut et il n'y a que quelques petites branches par-ci par-là sur la sommité de l'arbre, qui est une merveille à voir ; il est fait comme une tour pyramidale.

On comparera avec le petit morceau de bravoure d'une voyageuse des années 1930, Myriam Harry, romancière alors à la mode, que son origine orientale (elle était née à Jérusalem) avait spécialisée dans la littérature exotique :

Monstres spongieux, boursoufflés, pachydermiques, couleur de caïman, sans branches ni feuillage, excepté à une hauteur vertigineuse un ridicule toupet ébouriffé, les baobabs affectent les formes les plus imprévues et les plus bouffonnes : éléphants, tours, thermos gigantesques, et voici, s'affrontant de chaque côté du chemin, deux énormes maritornes, mèches envolées sur l'occiput, petits bras crochus tordus de colère, sorties des forêts pour mieux se crêper le chignon.

Réservoirs d'humidité et fétiches de grossesse, les baobabs sont des arbres sacrés pour les Malgaches, les « saintes mères » de la forêt, auxquelles ils offrent des sacrifices.

Myriam Harry, *Routes malgaches*

Myriam Harry a perdu l'innocence de Flacourt : elle « reconnaît » ces baobabs qu'elle rencontre sur la route entre Beloha sur Tsiribihina et Morondava ; elle écrit de jolies phrases, aux métaphores plaisantes... mais finalement, son texte n'est pas sans charmes. Le caractère recherché de son écriture s'accorde à l'étrangeté qu'elle découvre au paysage.

Tout récit de voyage est plus ou moins récit initiatique, car tout voyage conduit vers une révélation. C'est peut-être cette « initiation » à Madagascar (cette « admission aux mystères » de Madagascar) que les lecteurs actuels peuvent retrouver dans les récits des voyageurs. À époque ancienne, ces voyageurs sont admirablement disposés à accueillir partout le merveilleux et leurs témoignages, pour concrets et véridiques qu'ils sachent être aussi, se plaisent à dessiner le tableau de l'île paradisiaque. Vient ensuite le temps du désir de domination : le voyageur se fait l'auxiliaire de la colonisation, non sans contradictions, qui éclatent dans l'organisation même de ses récits. Plus près de nous ont débarqué les voyageurs attendant de l'île une révélation, attentifs à découvrir son « secret ». Mais il ne faut pas trop croire à cette chronologie. Les trois tendances coexistent : regard émerveillé, voyage dominateur, voyageur conquis en sympathie par le mystère insulaire.

Au moment de la conquête, beaucoup de plumitifs en quête de bons sujets de reportages se précipitent vers une île qui fait les premières pages des journaux. Leurs récits sont souvent

repris ensuite en volume. Emile Blavet, journaliste au *Gaulois* et au *Figaro*, dont le *Grand Larousse Encyclopédique* célèbre la verve, se distingue par l'ignominie de ses commentaires (*Au pays malgache, de Paris à Tananarive et retour*, 1897) : le recul du temps rend insupportable l'étalage de son racisme béat. Etienne Grosclaude, « le célèbre humoriste et explorateur » (la définition est de Marcel Proust, qui le rencontre en 1903 dans un salon parisien), rapporte un récit plus aimablement pittoresque. Mais le texte peut-être le plus intéressant de cette période est l'œuvre de Jean Carol (de son vrai nom Gabriel Laffaille), journaliste de profession (il envoie depuis Madagascar des correspondances au *Temps*) et chef du secrétariat particulier du résident Laroche, puis directeur de l'Imprimerie officielle de Tananarive, finalement discrètement limogé par Galliéni, dont il critiquait les méthodes expéditives. Jean Carol publie ses articles en volume, à la fin de 1897, sous le titre : *Chez les Hova (Au pays rouge)*. L'ouvrage constitue un très précieux témoignage sur les contradictions du regard colonial : Jean Carol partage la foi naïve de ses contemporains européens dans les vertus civilisatrices de la colonisation, mais en même temps il découvre à Madagascar un peuple qui a construit sa civilisation originale, avec ses valeurs respectables, et qui cherche sa propre voie de progrès.

Les récits des voyageurs, qui se succèdent régulièrement au fil des années, se construisent sur un canevas identique : l'embarquement à Marseille, le canal de Suez, le passage de la ligne, les escales de Zanzibar, Mayotte ou Moroni, l'arrivée à Majunga, le débarquement à Tamatave, la remontée vers les Hauts Plateaux, en *filanzane* dans les premières années, par le train ensuite... De tous ces textes redondants émergent parfois quelques pages mieux venues, parce que saisissant un point de vue original, un aspect encore inaperçu de Madagascar. Maurice Martin du Gard, directeur des *Nouvelles Littéraires* et au demeurant ardent zélateur de l'impérialisme colonial, rencontre à Tananarive le poète Jean-Joseph Rabearivelo (*Les épaules étroites et timides, un vaste front de cuivre sous une chevelure terriblement noire et ébouriffée*) et se laisse séduire par sa passion de la littérature (*Le Voyage à Madagascar*, 1934). Myriam Harry a le sentiment d'une richesse de culture qui lui échappe : *Les Malgaches sont un peuple beaucoup plus poétique et mystérieux que nous ne supposons. Au fond nous savons très peu de leur âme* (*Routes malgaches*, 1943).

Quelques années plus tard, Max Pol Fouchet, qui visite Madagascar après les événements et sur les ruines de 1947, produit un beau récit méditatif sur « l'île de la mélancolie », dont il perçoit fort bien qu'elle va très vite se transformer (*Les Peuples nus*, 1953).

### 2.3. LITTÉRATURE COLONIALE, LITTÉRATURE EXOTIQUE

Quand on établit la liste des œuvres de fiction (et de poésie), tenant de Madagascar (par leur auteur ou leur sujet) et écrites par des exotes (ou, comme on dit en malgache, des *vazaha*, des étrangers : surtout des Français, mais d'autres Européens aussi), dont un certain Daniel Defoë, qui publie en 1720 *La Vie, les Aventures et les Pirateries du fameux Capitaine Singleton : contenant un récit de la manière dont il fut abandonné sur le rivage de Madagascar ; son établissement en cet endroit, avec une description du pays et des habitants ; sa traversée en pirogue de Madagascar au continent africain...*, et le titre continue car il est un vrai sommaire du roman ; quand on dresse ce tableau des écrivains de Madagascar, on obtient un inventaire disparate, voire incongru, qui additionne ouvrages de professionnels de l'écriture et compositions appliquées d'écrivains du dimanche (ou des années de retraite), littérature pour la jeunesse et romans d'espionnage, œuvres vaguement licencieuses et propagande coloniale, prix de l'Association des Écrivains de la Mer et de l'Outre-Mer et prix Nobel...

Les notions de « littérature exotique » et « littérature coloniale » pourraient-elles aider à mettre en perspective ce corpus confus des textes de Madagascar ? Car dans cette expression, « textes de Madagascar », c'est la préposition qui fait problème : quelle est la relation que ces textes peuvent entretenir avec Madagascar ? Les écrivains coloniaux se mettent au service de la domination coloniale, mais ils ont parfois le désir de comprendre en profondeur le pays dans lequel ils veulent enraciner leur écriture. Les exotiques, conformément à l'étymologie, restent extérieurs, curieux d'une étrangeté qui peut les séduire et, parfois, les provoquer dans leur propre identité. En fait, la distinction, pour suggestive qu'elle soit, ne permet pas de vraiment spécifier la littérature française de Madagascar. D'autant que les textes parus après l'indépendance, s'ils continuent longtemps de moduler les thèmes antérieurs, introduisent peut-être un nouvel imaginaire.

Il est sans doute plus opérant d'examiner la circulation littéraire de ces textes : la situation de l'écrivain par rapport à Madagascar (fonctionnaire ou colon installé pendant de longues années, parfois toute une vie dans le pays, ou bien voyageur qui ne voit que ce qu'on lui fait voir) ; le lieu et le mode d'édition (la plupart de ces livres sont produits à Paris, mais parfois dans des collections visant le public ciblé des coloniaux ; à partir des années 1930, certains ouvrages sont imprimés à Madagascar – et joliment imprimés ; mais ils ne sortent guère de l'île où ils trouvent leur lectorat) ; la réception des œuvres (un dépouillement systématique de la presse malgache depuis les années 1930 montrerait que l'on y est très attentif aux ouvrages publiés sur Madagascar et que l'on relève sévèrement les erreurs, les préjugés, les images condescendantes ou méprisantes des voyageurs et des romanciers).

Ce qui apparaît, c'est la tendance à une double distribution des textes : ceux qui trouvent le plus large public et qui donc construisent une image extérieure de l'île ; et ceux qui s'adressent à un public attaché à Madagascar par des liens physiques ou affectifs (ceux qui l'habitent ou qui y ont séjourné un long temps) et dont l'imaginaire sera fortement travaillé par les œuvres relatives à la Grande Île. Les mêmes textes peuvent d'ailleurs entrer à la fois dans la circulation extérieure et la circulation intime, mais il n'est pas sûr qu'ils y prennent les mêmes sens.

## **Stéréotypes romanesques**

Les romanciers professionnels n'ont pas le sérieux appliqué des écrivains amateurs, qui veulent transcrire dans leur « grande œuvre », avec la précision maniaque des naïfs, toute la richesse de leur longue expérience du pays. Le romancier confirmé qui vient recueillir à Madagascar la couleur locale pour une œuvre nouvelle se conduit la plupart du temps avec la désinvolture qu'avoue un journaliste du *Temps*, Henri Champly, auteur de *Mouramour, roman des terres ardentes* (1929) : *L'homme pressé peut dire qu'il a parcouru Madagascar quand il a passé une journée assis aux fenêtres du petit train blanc (Tamatave-Tananarive) que le hardi tracé de la voie fait tanguer et rouler à donner le mal de mer. Quelques sensations dignes des manèges forains suffiraient donc pour connaître la Grande Île. Guillaume Grandidier, très savant malgachisant, constatait pour sa part : On doit reprocher à la plupart des voyageurs qui ont parlé de ce pays d'avoir généralisé leurs observations prises le plus souvent en une région très limitée.*

Le roman colonial a donc véhiculé les simplifications et les stéréotypes les plus caricaturaux. On en prendra l'exemple dans *Le Commandeur* de Pierre Benoit (1960), qui paraît l'année même où Madagascar retrouve l'indépendance, et qui continue cependant de manipuler les typologies coloniales. Pierre Benoit connaissait Madagascar par deux voyages (en 1933 et en 1953), mais c'est surtout la découverte du livre de souvenirs (sans doute enjolivés) de Marius Cazeneuve, *À la cour de Madagascar, magie et diplomatie* (1896), qui lui donne le sujet de son roman. Ce Cazeneuve, astrologue et prestidigitateur, s'intitulait « conseiller intime » de la reine et s'attribuait dans ses mémoires un rôle politique important : par son

habileté de prestidigitateur, il aurait su *agir sur l'esprit de Sa Majesté et la disposer favorablement pour la France*. Pierre Benoit s'empare de l'anecdote authentique (le séjour du magicien à la cour de Tananarive en 1886) et broche ses propres affabulations sur la mythomanie de l'astrologue. Il lui faut (comme dans tous ses romans) une héroïne dont le nom commence par la lettre A. Qu'à cela ne tienne : il invente une princesse Amparida, fruit de la liaison amoureuse de la reine et du prestidigitateur ! Le roman promène sur la réalité malgache un regard singulièrement dépréciateur. À l'exception de la reine (une « malheureuse enfant », fragile et délicatement voluptueuse) et de quelques utilités qui favorisent les amours du protagoniste, tous les personnages malgaches sont présentés négativement. Le Premier ministre, Rainilaiarivony, est *un des hommes les plus pernicioeux de l'époque*. Les silhouettes de personnages malgaches qui traversent la scène romanesque sont caractérisées par les qualificatifs les plus insultants : laids, hideux, monstrueux, stupides, semblables à des ouistitis. Ces êtres encore si proches de l'animalité n'accèdent réellement à l'humanité que s'ils se font les fourriers de la colonisation – ce qui permet de les distinguer étant leur maîtrise de la langue civilisatrice, le français.

La littérature de dénigrement, dont Pierre Benoit est encore un représentant attardé, trahit ici sa fonction idéologique : le roman, reléguant les « indigènes » dans leur infériorité, vise à légitimer la colonisation. Il faut que cette infériorité soit soulignée, indiscutable, admise et proclamée, sinon la colonisation ne serait pas moralement justifiée. Et c'est bien là que réside la vraie finalité de toute littérature coloniale : faire éclater la vocation des colonisés à subir la colonisation...

## Mythologies romanesques

Deux images mythiques commandent le versant exotique de la littérature sur Madagascar : le mirage de l'île des amours et la rêverie sur les origines.

Le thème érotique sous-tend le roman de Pierre Benoit (les amours du magicien et de la reine...). Ce thème prend forme, en fait, dès les premiers récits des voyageurs, qui notent l'étonnante liberté sexuelle régnant à Madagascar (on a déjà lu les remarques de Flacourt sur cette île, où l'amour n'est pas un péché). Le « rêve malgache » des exotes prolonge l'imaginaire médiéval de l'océan Indien ...

Le premier texte français, semble-t-il, à s'afficher comme seulement littéraire (c'est de la poésie !) en traitant de Madagascar – il s'agit des *Chansons madécasses* (1787) d'Evariste Parny – ne manque pas de succomber aux charmes de l'île amoureuse :

Tes baisers pénètrent jusqu'à l'âme ; tes caresses brûlent tous mes sens : arrête, ou je vais mourir. Meurt-on de volupté, Nahandove, ô belle Nahandove ! Le plaisir passe comme un éclair...

On retrouvera plus loin Parny, qui est, de sa naissance, poète réunionnais (et l'on verra que ses *Chansons madécasses* tiennent une place importante dans les littératures de l'océan Indien).

Toujours est-il qu'il donne un ton, que la littérature française de Madagascar n'abandonnera plus : l'île rouge Madagascar est une île heureuse, une île amoureuse. Le schéma-type du roman exotique malgache montre un étranger débarquant dans l'île et séduisant la reine de l'endroit : il s'en fait aimer et devient roi. Jean d'Esme, Myriam Harry, Pierre Nord et quelques autres exploitent ce scénario obligatoire.

Même les graves universitaires, qui composent des romans pour se délasser de leurs travaux académiques, apportent leur contribution à la consolidation du mythe. Charles Renel,

directeur de l'Enseignement à Madagascar dans le premier quart du siècle, rédige des études sur la religion traditionnelle, rassemble un trésor des contes malgaches et publie quelques romans et nouvelles. Dans *La Coutume des ancêtres*, il oppose aux anciens usages, innocents et libéraux, quand ils autorisaient le mariage à l'essai, les interdictions aberrantes des missionnaires qui font le malheur des personnages en important à Madagascar le péché amoureux. Certains intellectuels malgaches ont d'ailleurs, dans la presse de l'époque, contesté que le goût de la sensualité soit un trait déterminant de l'authenticité malgache...

Des critiques analogues ont accueilli, en 1964, le roman de Robert Mallet (alors doyen de la Faculté des Lettres de Tananarive), *Région inhabitée*. Un ethnologue y recherche, dans une région que les cartes prétendent inhabitée, un peuple perdu, *les derniers représentants de la race initiale*. Il découvre en effet un village jalousement préservé de tout contact et rencontre l'amour d'une jeune et belle veuve. Mais *les deux êtres étonnamment accordés dans une volupté qu'aucun d'eux n'aurait pu connaître avec un partenaire de sa race sont condamnés à un échec*.<sup>(5)</sup> L'ethnologue doit s'arracher au paradis retrouvé pour retourner vers sa civilisation, mais il détruit en partant tous ses documents sur le village oublié, pour ne pas le livrer aux percepteurs ni aux sergents-recruteurs.

Le roman de Robert Mallet participe aussi de l'autre grand mythe malgache : la quête des origines. Cette rêverie n'a pas encore suscité une étude analysant dans le détail toutes ses ramifications et ses implications : fascination pour l'« état de nature » des premiers Malgaches rencontrés ; interrogations des historiens sur leurs origines lointaines ; recherches des philosophes et naturalistes du siècle des Lumières croyant pouvoir découvrir à Madagascar le « chaînon manquant » dans l'échelle des êtres ; primitivisme rousseauiste ; nostalgie romantique pour l'homme d'avant l'Histoire ; critiques modernes de la « civilisation » ; délires « lémuriens » d'intellectuels et de poètes des Mascareignes...

Le héros de Robert Mallet croit sortir de l'ordre de la civilisation et du temps de l'Histoire. D'autres romanciers font connaître à leurs personnages des aventures parallèles. Charles Renel fabrique un mot (*Le « Décivilisé »*, titre d'un roman de 1923) pour désigner un personnage, Adhémar Folliquet, candidat recalé à l'Agrégation, prospecteur à Madagascar et finalement ensauvagé dans un village betsimisaraka, où il trouve le bonheur en s'intégrant à la communauté villageoise et en partageant l'oisiveté de sa vie naturelle. Adhémar (devenu en malgache Rademari) ne conserve de ses études littéraires que le souvenir transposé d'un vers de Virgile : *O fortunatos nimium, sua si bona norint Betsimisarakas!* (Trop heureux Betsimisaraka, s'ils connaissaient tout leur bonheur !).

La rêverie des origines féconde l'imaginaire romanesque d'un des plus récents romanciers de Madagascar, Jean Decampe, un *zanatany* (c'est-à-dire un étranger né et élevé à Madagascar), dont le *Fort-Princesse* (1988) mêle la déploration sur l'effondrement du pays et les rêveries (le récit donne d'ailleurs une large place aux rêves des personnages) sur les secrets de la nature insulaire.

Encore plus fascinants, parce que soutenus par tout l'ordre des « preuves » accumulées, sont les développements des savants (ou réputés tels) : historiens, archéologues, linguistes, etc., lorsqu'ils se laissent emporter par leur désir de l'origine malgache. Presque toute la science malgachisante a succombé, à un moment ou à un autre, au plaisir de rêver.

Un seul exemple, emprunté à un ouvrage peu connu, d'un ingénieur réunionnais, François du Mesnil : il s'agit d'un livre publié, à Paris, sans doute vers 1896, chez Delagrave – maison qui se spécialise alors dans les ouvrages du lobby réunionnais poussant à la conquête de Madagascar – sous le titre prometteur : *Madagascar, Homère et la civilisation mycénienne*. À

(5) Ce texte est tiré du « prière d'insérer » du roman. Il est difficile de mieux suggérer la charge fantasmatique qui s'y condense.

partir d'une intuition-mère – Madagascar a été le point d'aboutissement d'une tribu maritime grecque de l'époque mycénienne, qui y a déposé le ferment civilisateur hellénique – François du Mesnil décline le même thème sous toutes les formes possibles : c'est à Madagascar que Jason est venu enlever Médée, et Thésée Ariane ; la terre des Phéaciens, accueillante à Ulysse, c'est aussi Madagascar ; les Malgaches d'aujourd'hui ont des habitudes (par exemple le fait pour les femmes de s'épiler, la coutume de porter leurs enfants sur le dos, enveloppés dans un grand pagne qu'elles s'enroulent autour du buste) que l'on retrouverait identiques dans la Grèce archaïque... La fertilité de l'esprit de l'ingénieur du Mesnil pour trouver de nouveaux arguments semble ne devoir jamais être mise en défaut...

## Cartes postales

La littérature française de Madagascar construit une île de mots et de papier. Un charmant poème de Louis Brauquier (qui fut de 1948 à 1951, à Diego-Suarez, agent d'une compagnie maritime) s'intitule d'ailleurs « La carte chante » :

Fénérive et Farafangana,  
Fianarantsoa, Soanériane,  
Antalaha et Vohémar,  
Ambiloube et Mananjary.

Dans le rythme de comptine, Madagascar se chantonne comme matière à rêves. On pourrait composer une belle anthologie de ces textes de charme, où quelque chose de la Grande Île passe dans le jeu des mots : tableaux de genre, vignettes, chansons, cartes postales littéraires.

C'est Robert Mallet mettant en poèmes sa rencontre de Madagascar. Son recueil *Mahafaliennes* (1961) peut être tenu pour le plus réussi des essais poétiques par lesquels un Européen tente de transcrire son expérience de la Grande Île et la métamorphose qui en résulte dans son être et son regard. Le pays *mahafaly* est la région la plus méridionale de Madagascar, mais pour Robert Mallet il est devenu une province de l'esprit :

Le pays mahafaly est une forêt sans feuilles où les épines font de l'ombre, au bord d'un océan feuillu dont les fonds donnent de la clarté ; les lacs y sont des miroirs de plumes roses, les tombeaux des chemins, les villages des surprises ; les carapaces de tortues y servent de portes à quelques hommes secrets, à quelques femmes souriantes. [...]

J'avais trop aimé le pays mahafaly pour le quitter. Je l'emportai avec moi, rameau dépouillé sur la mer prodigue, déchirante acuité dans la sieste solaire. Il était mieux que poétique : rien ne pouvait plus l'être qui ne le fût par lui. [...]

Mahafaly, quatre syllabes, qui ne disent rien d'autre à l'étranger qu'un mystère harmonieux, où tout est dit pour le visiteur, où tout pourra se dire.

C'est ainsi que je suis devenu mahafalien.

C'est Jean Paulhan tout au rigoureux travail d'écriture d'une brève nouvelle « malgache », *Aytré qui perd l'habitude* (datée de Tananarive, 1910) : dans les premières années de l'occupation coloniale, des sous-officiers français accompagnent dans le Betsileo un convoi de femmes sénégalaises que l'on envoie rejoindre leurs tirailleurs, pour le repos des guerriers. La construction complexe, enchâssant un « journal » dans un monologue intérieur et charriant tous les stéréotypes coloniaux du début du siècle (qui sont ceux des personnages), doit résoudre une énigme policière : qui a tué la belle et accueillante Raymonde, une Française dispensant ses charmes aux Européens d'Ambositra (et peut-être à quelques Malgaches ... et c'est sans doute ce qui a précipité le drame) ? Le « journal de route », tenu par le sergent Aytré, se

délite, à partir du jour du crime. C'est lui le coupable, pense l'adjudant, puisqu'il découvre qu'il n'est pas si simple d'avoir les idées les plus simples. Et parmi ces idées simples qu'Aytré « perd l'habitude » d'admettre sans examen, l'idée que les Malgaches ne soient que des figurants anonymes :

Je me demande de quoi ils vivent, surtout du côté de Miandry, le riz étant rare et cher. Ils ont la figure très noire et se ressemblent tous. Il est possible qu'ils pensent de leur côté que tous les Blancs se ressemblent. Quelle idée se font-ils de nous ? L'un d'eux m'a dit qu'il ne remarquait pas beaucoup la différence qu'il y a entre moi et Guetteloup, par exemple.

Ce sont les dernières remarques du « journal » d'Aytré, et celles qui signent sans doute sa culpabilité : il découvre que les Malgaches peuvent avoir des idées.

Il n'y a, semble-t-il, qu'un seul prix Nobel de littérature qui soit né à Tananarive : c'est Claude Simon, le 10 octobre 1913, par le hasard de la carrière de son père, capitaine d'infanterie de marine dans l'armée française. Le jeune Claude Simon ne devait vivre que quelques mois à Madagascar, puisque sa famille rentre en France à la veille de la guerre (où le père est tué en août 1914). Madagascar ne fournit pas l'un des grands thèmes de son œuvre – l'auteur s'en défend d'ailleurs. Mais Madagascar est présent à travers les cartes postales et les photographies décrites dans *Histoire et Album d'un amateur*, à travers surtout quelques pages de *L'Acacia* (dont la matière est autobiographique). Ce fil conducteur malgache se relie sans doute à la hantise « primitiviste », au cœur de l'œuvre. Mais il ne s'agit pas, pour Claude Simon, de retrouver la réalité d'une île natale ; il déduit une image des cartes postales du père, des récits, des souvenirs et fabulations de la mère et des tantes :

Avec la quotidienne régularité de l'arrivée de la pluie pendant la saison humide (elle raconta qu'elle tombait chaque jour à cinq heures précises [...]), avec aussi la brièveté des crépuscules où sans transition la nuit remplaçait le jour, les palanquins dans lesquels elle se faisait véhiculer mollement balancée au pas de porteurs noirs, les boas domestiques [...]

*L'Acacia*

Madagascar dans l'œuvre de Claude Simon : une île lointaine, racontée et rêvée au croisement des fantasmes individuels et collectifs... Une île de boas familiers, dressés à capturer les rats, de cascades aux fougères arborescentes. Une île comme « un primitif Eden ». Une île imaginaire...

## 2.4. INSTITUTIONS LITTÉRAIRES

Une vie littéraire en français s'est développée à Madagascar même, dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. C'est l'une des originalités de la Grande Île, par rapport aux autres colonies françaises, notamment africaines. Des imprimeurs-éditeurs travaillant sur place, des revues de belle tenue y rassemblaient un lectorat et favorisaient une « circulation littéraire » locale.

Dès les débuts de l'administration française, le résident Hippolyte Laroche s'était entouré de jeunes gens que l'envie d'écrire travaillait. Secrétaire particulier du résident, journaliste d'origine, G. Laffaille se fait affecter à la direction du *Journal Officiel* de Madagascar, pour avoir la tranquillité nécessaire et écrire son témoignage, *Au pays rouge* (signé J. Carol). Un autre futur écrivain, Pierre Mille (qui inventera le personnage romanesque de Barnavaux, soldat du corps expéditionnaire), travaille alors au secrétariat général.

Ce sont essentiellement des fonctionnaires des divers services de la colonie qui animent la vie littéraire française de Madagascar. Trois fortes personnalités l'ont plus particulièrement marquée : Pierre Camo, Robert Boudry et Octave Mannoni.

Magistrat, Pierre Camo a fait presque toute sa carrière dans la Grande Île, où il fut avocat général de 1925 jusqu'à son départ à la retraite en 1934. Il a publié des éditions classiques de poètes français du XVII<sup>e</sup> siècle, des recueils poétiques dans la mouvance des poètes fantaisistes (en 1932, *La Muse française*, où l'on peut lire quelques poèmes inspirés par son séjour malgache), quelques pages de sensations d'esthète sur Madagascar et un roman piquant et sans doute à clefs sur la société coloniale tananarivienne, long récit d'intrigues, d'aimables orgies et de scandales accompagnant les changements de gouverneurs généraux (*Madame de la Rombière*, 1926).

L'ensemble de son œuvre devait être couronné par un grand prix de littérature de l'Académie française en 1936. Fondateur en 1923 de la revue tananarivienne *18° latitude sud*, il joue, dans les poèmes qu'il confie aux revues locales, sur le charme de sa versification facile et sur l'imagerie mélancolique des reines disparues. Ainsi dans cette « Ballade des Belles Disparues », inspirée par le site royal de Tsinjoarivo :

Où sont tes belles ténébreuses,  
 chère terrasse solitaire ?  
 Où sont les reines amoureuses  
 de l'ombre douce et du mystère,  
 couvrant des couleurs de la nuit  
 la nuit de leurs épaules nues,  
 et leur bouche aux saveurs de fruit ?  
 Dis, que sont-elles devenues ?  
 [...]  
 Gardienne bleue, ô solitude,  
 d'un pavillon aux portes closes,  
 vieux arbres dont l'inquiétude  
 se couronne encore de roses,  
 et vous, rapide aux blanches eaux  
 bouillonnantes dans la vallée,  
 pour qui donc restez-vous si beaux,  
 et pour quelle reine exilée ?

*La Revue de Madagascar*,  
 n° 2, avril 1933

Figure dominante des cénacles des années 1920 et 1930 (au demeurant fort conformistes), arbitre des élégances littéraires, Pierre Camo va, en 1933, accueillir le romancier Pierre Benoit débarquant à Majunga : c'est le mandataire de l'intelligentsia coloniale qui vient rendre hommage au romancier illustre, auteur de *L'Atlantide*. Mais le vrai mérite de Pierre Camo est ailleurs : il s'intéresse à la civilisation malgache, il soutient les essais de jeunes écrivains malgaches auxquels les revues littéraires font une petite place, il est le protecteur d'un Jean-Joseph Rabearivelo, dont il guide l'entrée en littérature.

Robert Boudry, directeur du Contrôle Financier de la colonie de Madagascar de 1930 à 1940, puis secrétaire général de Madagascar entre 1945 et 1947, se passionne, lui aussi, pour la culture malgache. Son goût de la littérature lui fait publier quelques textes dans la revue *Du côté de chez Rakoto* et devenir l'ami de Jean-Joseph Rabearivelo, qui le désigne comme exécuteur testamentaire. Il se révèle tout à fait digne de ce choix et fait paraître (aux éditions « Présence africaine ») un beau monument funèbre à la mémoire du poète malgache : *Jean-Joseph Rabearivelo et la mort* (1956), qui a été beaucoup utilisé par tous ceux qui ont

écrit sur l'auteur de *Traduit de la nuit*. En 1957, Robert Boudry publie un roman, *L'Île heureuse*, dont le titre reprend ironiquement le slogan lancé par le Gouvernement Général de Madagascar après la crise de 1930, quand on essayait de sauver l'économie de l'île à coup de grands travaux. Le roman dénonce la sottise coloniale, en racontant les scandales qui entourèrent l'expropriation d'une grande société concessionnaire au moment de la construction du barrage de Mantasoa : le témoignage n'élève pas la voix et est donc d'autant plus cruel sur la médiocrité de la société coloniale, sa vie platement dissolue, son racisme de médiocres, incapables de voir les Malgaches autrement que comme des figurants en leur propre pays.

Octave Mannoni, devenu par la suite psychanalyste lacanien, a été professeur de philosophie au lycée Galliéni de Tananarive, immédiatement avant la guerre, et, après 1945, chef du service d'information de Madagascar. À ce titre, il a été responsable de la *Revue de Madagascar*, organe de la propagande officielle du Gouvernement Général, dont il a orienté les pages littéraires, pour leur faire refléter la riche tradition littéraire malgache. En 1950, il publie un essai, *Psychologie de la colonisation*, appuyé sur des exemples tirés des récents et terribles « événements » malgaches de 1947. Le livre a été vivement pris à partie par Aimé Césaire (dans le *Discours sur le colonialisme*) et par Franz Fanon (dans *Les Damnés de la terre*). Mannoni s'y interrogeait sur la violence à l'œuvre dans la colonisation : si, d'un côté, le colonial européen est souvent quelqu'un qui n'arrive pas à affronter ses pairs et qui choisit de s'imposer à des colonisés que son racisme transforme en inférieurs (Mannoni propose cette formule très forte : *Le Nègre* [avec toutes les connotations que le mot pouvait prendre dans le contexte colonial], *c'est la peur que le Blanc a de lui-même*), d'autre part, le colonisé va parfois au devant de la domination, comme s'il attendait, espérait, dans un désir messianique, ceux qui viendront le prendre en charge (Mannoni pense à une structure psychologique telle que celle induite par le *tsiny* et le *tody* des Malgaches, mais aussi à l'attitude des Indiens du Mexique devant Cortès). L'analyse de Mannoni ne pouvait qu'être mal reçue quand le feu prenait à tous les horizons de l'Empire colonial français et que la revendication de l'indépendance absolue était partout à l'ordre du jour. Mais aujourd'hui qu'on n'en finit pas de sortir de l'époque post-coloniale, le livre de Mannoni (il a été réédité en 1984, sous un titre faisant heureusement référence à *La Tempête* de Shakespeare) ouvre peut-être quelques pistes pour penser les affrontements de cultures.

Avant de devenir le penseur controversé de la colonisation, Mannoni avait donné aux revues malgaches quelques poèmes solidement versifiés (où l'on peut entendre parfois comme un lointain écho de Saint-John Perse) :

La terre, verte et verte, avec son chant de feuilles,  
Avec ses oiseaux gris, avec ses fumées grises,  
Avec ses escaliers de roche et de ruine  
Qui se hissent sans fin jusque dans les nuées...

[...]

– Et nous autres, sans hâte, avançant sur notre erre,  
Avec un cœur qui bat et des pavois qui tremblent,  
Retardant dans le silence un cri...

*Du côté de chez Rakoto*

Camo, Boudry, Mannoni ont su, chacun selon sa personnalité, rassembler autour d'eux les efforts de ceux qui veulent échapper à l'atonie intellectuelle du milieu colonial. La presse de Madagascar, pour riche en titres qu'elle soit, est de qualité médiocre et étroitement régentée par l'autorité. Des associations de journalistes et d'écrivains s'organisent dès les années 1930. En 1935, elles peuvent organiser à Tananarive une « Journée du Livre » – qui reste d'ailleurs sans lendemain. Quelques prix littéraires, dotés par des associations ou des mécènes (ce fut le

cas du « prix Akbaraly », au début des années 1960) voudraient susciter des vocations d'écrivains.

L'équipement technique des imprimeurs donne la possibilité de fabriquer sur place des ouvrages à la typographie soignée, sur beaux papiers, artistement illustrés. Mais de tels livres sont de financement difficile (ils sont presque toujours édités « à compte d'auteur ») et de diffusion restreinte : au mieux, quelques centaines d'exemplaires.

Les revues ont l'avantage de rassembler les fervents, de construire par le réseau de leurs abonnés une communauté intellectuelle. Mais elles ont en fait beaucoup de difficultés à se maintenir, sauf si elles reçoivent des subventions officielles. Pierre Camo lance dès 1923 *18° latitude sud*, qui s'interrompt en 1925, pour paraître en 1926-1927. On connaît ensuite *Capricorne* (1930-1931), *Océanides* (1937-1938), *Du côté de chez Rakoto* (1938-1939). *La Revue de Madagascar*, publication officielle et luxueuse du Gouvernement Général, se plaît aussi à publier des textes littéraires. Après la Seconde Guerre mondiale, le goût des revues se prolonge : le C.A.L.A.M. (Cercle d'Activité Littéraire et Artistique de Madagascar), fondé en 1946 par Robert Boudry et Camille de Rauville, tente de lancer en 1952 un trimestriel, *Calam*, animé notamment par Camille de Rauville et le romancier martiniquais Raphaël Tardon, séjournant alors à Madagascar. *Tatamo* (1954) rassemble plutôt les écrivains malgaches francophones. Les *Cahiers littéraires de l'océan Indien* (1961), dont le comité de rédaction compte notamment Armand Guibert, Robert Mallet, Marcel Cabon, Gilbert Ratsimbazafy, Camille de Rauville, veulent s'ouvrir sur toutes les îles voisines. La tradition continue avec *Ambario* (1979), revue franco-malgache publiée sous le patronage de l'Académie malgache. De nouvelles tentatives marquent les années 80...

Ces diverses revues, qui paraissent sur plus d'un demi-siècle, présentent, malgré les changements des mentalités, des traits communs : désir d'articuler l'activité littéraire au pays et à la culture malgaches, mais aussi volonté d'ouverture, et d'abord vers les îles proches dans l'océan Indien (donc le sentiment que se dessine une communauté culturelle que certains baptisent indian-océanienne).

Les sommaires des revues donnent d'assez bonnes images des goûts et des projets littéraires des groupes qui les conçoivent. *18° latitude sud* (« cahier mensuel de littérature et d'art », « en vente dans les principales librairies de la colonie », selon les indications des pages de couverture) donne une place notable à des textes d'auteurs malgaches : poésies « en malgache moderne », d'Esther Razanadrasoa ou de Lys-Ber, traduites par Jean-Joseph Rabearivelo (dans le n° 2) ; « Chansons anciennes du pays d'Emyrne recueillies et notées par Razafintsalama » (dans le n° 3) ; « Vieux poèmes malgaches d'auteurs inconnus », traduits par J. Rabearivelo (dans le n° 5). Le n° 6 contient une protestation contre le projet d'édifier un monument aux morts sur l'îlot du lac Anosy, à Tananarive, qui était jusqu'alors réservé aux représentations des troupes de chanteurs et danseurs (*mpilalao*).

*Capricorne*, « revue de littérature et d'art français et indigènes de l'océan Indien », imprimée (en principe mensuellement) « chez Cambrezy, imprimeur-publicitaire de Fianarantsoa », reflète les préférences poétiques de ses principaux animateurs, Jean-Joseph Rabearivelo et Robert-Jules Allain : à côté de leurs propres textes et de ceux de leurs amis de Madagascar, quelques exemples de leurs goûts littéraires : les « fantaisistes » français Jean Lebrau ou Fagus, l'italien Lionelle Fiumi (qui donne pour le n° 4 de janvier 1931 des extraits d'un recueil à paraître). *Capricorne* publie aussi le Mauricien Robert-Edward Hart : confirmation de la convergence insulaire...

La qualité littéraire et matérielle de ces belles publications pourrait faire oublier leur marginalité, car elles ne sont lues que par quelques poignées de lecteurs. N'importe : elles témoignent d'un désir de littérature, que l'évolution culturelle récente de la Grande Île semble renouveler.

## Chrono-bibliographie des récits de voyage à Madagascar

Les récits des voyageurs des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles ont été rassemblés et reproduits par A. Grandidier, Charles-Roux, Cl. Delhorbe, H. Froidevaux et G. Grandidier, dans la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar* (Paris, 9 vol., 1903-1920). Cette série s'est malheureusement interrompue avec le récit de Flacourt.

La liste suivante, qui ne prétend pas être exhaustive, recense les plus remarquables des récits de voyages à Madagascar, en n'enfermant pas le genre dans une définition trop stricte : on a retenu les textes qui rendent compte d'expériences malgaches vécues par des étrangers (en majorité de langue française), qu'ils soient explorateurs ou touristes, militaires ou missionnaires, chasseurs ou cyclistes...

Les dates correspondent à celles de la première publication de ces récits (entre crochets droits les dates des voyages dont les récits sont restés très longtemps inédits).

### 1651

François CAUCHE, *Relation du voyage que François Cauche de Rouen a fait à Madagascar, isles adjacentes et coste d'Afrique...*, recueilli par le Sieur Morisot, Paris.

Réimprimé dans la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, tome VII.

### 1658

Étienne de FLACOURT, *Histoire de la grande isle Madagascar*, Paris. Seconde édition en 1661, « avec une relation de ce qui s'est passé ès années 1655, 1656 et 1657 ». Récit réimprimé dans la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, tomes VIII et IX.

### 1722

CARPEAU DU SAUSSAY, *Voyage à Madagascar, connu aussi sous le nom de l'île de S Laurent*, Paris. [Voyage accompli vers 1663].

### 1729

Robert DRURY, *Madagascar or Robert Drury's Journal during Fifteen Year's Captivity on that Island*, London. Nombreuses rééditions. L'ouvrage a été parfois attribué à Daniel Defoë. Traduction française dans la *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, tome IV.

### 1791

Abbé Alexis ROCHON, *Voyage à Madagascar et aux Indes orientales*, Paris. Seconde édition en l'an X.

### 1791

Maurice Auguste, comte de BENYOWSKY, *Mémoires et voyages*, Paris, 2 vol.

### 1840

B. F. LEGUEVEL DE LACOMBE, *Voyage à Madagascar et aux îles Comores (1823 à 1830)*, Paris, L. Desessart, 2 vol. .

### 1861

Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar*. La première publication en français a été donnée dans *Le Tour du Monde. Nouveau Journal des Voyages*, deuxième semestre 1861, sous le titre « Voyages d'Ida Pfeiffer. Relations posthumes (1856-1857), texte inédit ». Il s'agit de la traduction par W. de Suckau du récit rédigé par le propre fils de la voyageuse, à partir des carnets de notes de sa mère. Publication du texte complet, à Paris, chez Hachette, en 1862 (avec une introduction de Francis Riaux). Réédition avec une introduction de Faranirina Esoavelomandroso, Paris, Karthala, 1981.

### 1863

Capitaine Jules DUPRÉ, *Trois mois de séjour à Madagascar*, Paris, Hachette.

### 1863

Lieutenant S. P. OLIVER, *Madagascar and the Malagasy*, London. [Ouvrage orné de nombreuses lithographies représentant Tananarive au XIX<sup>e</sup> siècle].

### 1864

Dr Auguste VINSON, *Voyage à Madagascar au couronnement de Radama II*, Paris, Roret.

### [1865-1870]

GRANDIDIER, *Souvenirs de voyage 1865-1870*. Édité en 1971 par l'Association Malgache d'Archéologie.

### 1873

J. SIBREE, *Madagascar et ses habitants. Journal d'un séjour de quatre ans dans l'île*, Traduit par H. Monod, Toulouse, Société des livres religieux.

1881

Honoré LACAZE, *Souvenirs de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault.

1885

P. Camille de la VAISSIÈRE, *Vingt ans à Madagascar* (d'après les notes du P. Albinal et de plusieurs autres missionnaires), Paris, V. Lecoffre, 2 vol.

1886

Louis GARNERAY, *Voyages, aventures et combats*, Paris, F. Fetscherin et Chuit. [Aventures à Madagascar dans le tome I.] Nombreuses rééditions.

1891

François de MAHY, *Autour de l'île Bourbon et de Madagascar*. Fragments de lettres familières, Paris, Lemerre.

1894

Dr Louis CATAT, *Voyage à Madagascar (1889-1890)*, Paris, Administration de l'Univers Illustré.

1895

A. MARTINEAU, *Madagascar en 1894*, Paris, Flammarion.

1896

Marius CAZENEUVE, *À la cour de Madagascar, magie et diplomatie*, Paris, Delagrave.

1897

Émile BLAVET, *Au pays malgache. De Paris à Tananarive et retour*, Paris, Ollendorff.

1898

Louis BRUNET, *De Marseille à Tamatave*, Paris, C. Delagrave.

1898

Jean CAROL, *Chez les Hova, au pays rouge*, Paris, Ollendorff. Réédition partielle: *Les Incertitudes du colonialisme, Jean Carol à Madagascar*, Présentation d'extraits de l'œuvre de Jean Carol «Chez les Hova (Au pays rouge)» par Yvan-Georges Paillard, Paris, L'Harmattan, 1990.

1898

Étienne GROSCLAUDE, *Un Parisien à Madagascar*, Paris, Hachette.

1898

B. ESCANDE, *Neuf mois à Madagascar*, Paris et Genève.

1899

«Voyage du Général Galliéni (Cinq mois autour de Madagascar)», in: *Le Tour du Monde*, 1899-1900.

1904

Jean DARRICARRÈRE, *Au pays de la fièvre. Impressions de la Campagne de Madagascar*, Paris, Stock.

1907

P. Henri DUBOIS, S.J., *Chez les Betsileos*, Paris/Tournai, Casterman.

1908

GALLIENI, *Neuf ans à Madagascar*, Paris, Hachette.

1921

Maréchal Hubert Louis LYAUTEY, *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, Paris, A. Colin.

1922

Érique GUILLOTEAUX, *Madagascar et la Côte des Somalis. Sainte-Marie et les Seychelles. Leur rôle et leur avenir*, Paris, Librairie Académique Perrin.

1926

André DEMAISON, *Voyage à Madagascar*, Paris.

1928

Jean BOURUET AUBERTOT, *Fleurs et dieux à Nossi-Be*, Paris, Editions Baudinière.

1928

Jean d'ESME, *L'Île rouge*, Paris, Plon.

1930 (?)

Henry CHULLIAT, *4 000 kilomètres à travers Madagascar*, Paris, Maurice Chulliat.

1931

Pierre CAMO, *À Madagascar*, Photographies d'Ivan Manhès, Grenoble, Arthaud.

1932

Calixte SAVARON, *Mes souvenirs à Madagascar avant et après la conquête. 1885-1898*, Mémoires de l'Académie Malgache, Fascicule XIII, Tananarive, Imp. G. Pitot.

1934

Marius-Ary LEBLOND, *Madagascar, création française*, Paris, Plon.

1934

Madeleine POULAIN, *Visions malgaches*, Paris, Chez Amadiou.

1934

Maurice MARTIN DU GARD, *Le Voyage de Madagascar suivi de Une escale à la Réunion et Visite volante à Maurice*, Paris, Flammarion.

1939

Georges TALVAS, *Madagascar depuis l'occupation française. Journal d'un administrateur*, Paris, Grandes Editions de Paris.

1943

Myriam HARRY, *Routes malgaches. Le Sud de Madagascar*, Paris, Plon. Réédité en 1947 sous le titre *Sous le signe du taureau: Le Sud de Madagascar*, Paris, A. de Chabassol.

1953

Max-Pol FOUCHET, *Les Peuples nus*, Paris, Corrêa [Une partie est consacrée à Madagascar: « L'Île de la mélancolie », pp. 83-200].

1956

P. GENTIL, *Sur les sentiers malgaches*, Paris,

Ch. Lavauzelle.

1958

Henry de MONFREID, *Mon aventure à l'île des forbans*, Paris, Grasset.

1960

G. KLING, *Sur les pistes de l'île rouge*, Paris, Editions du Scorpion.

1973

Jean RAVANEL, *Un homme des îles*, Paris, La Pensée universelle.

## Chrono-bibliographie des romanciers et littérateurs français de Madagascar

Cette liste est nécessairement hétérogène et arbitraire : on y a recensé chronologiquement les principaux ouvrages de fiction et de poésie écrits en relation avec Madagascar par des auteurs français, installés ou non dans la Grande Île. Une bibliographie plus complète devrait tenir compte des textes publiés dans les périodiques.

1862 [ ? ]

René de PONT-JEST, *Bolino le négrier, Souvenirs de l'océan Indien*, Paris, Hetzel-Librairie Claye.

1878

Pierre CHATEAUGAY, *Angèle*, Issoire ; réédition : Paris, L. Cerf, 1884.

1887

E. LAILLET, *L'Ami Grandfricas* (Préface de G. d'A.), Paris, Dentu et Cie.

1891

Gustave TOUDOUZE, *L'Île aux mystères. Madagascar*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie.

1894

Léo DEX et M. DIBOS, *L'Aérostas « L'Éclairer » à travers Madagascar insurgée*, Paris ; réédition : *Voyages et aventures d'un aérostas à travers Madagascar insurgée*, Tours, Mame et fils, 1895.

1895

Jean DRAULT, *Chapuzot à Madagascar* ; réédition : Paris, Gautier-Languereau, collection Familia, 1936.

1896

Marc de CHANDPLAIX, *Pour un mari*, Paris, Ollendorf.

1897

Adolphe BADIN, *Une famille parisienne à Madagascar, avant et après l'expédition*, Paris, Armand Colin.

1898

L. HUOT, *Vasanga. Étude de mœurs malgaches* (Préface de Paul Vigné d'Octon), Paris, Société d'Éditions Littéraires.

1901

G. de RAULIN, *Rasqueux (Mœurs maritimes)*, Paris, Fasquelle.

1905

Marius et Ary LEBLOND, *Les Sortilèges*, Paris, Fasquelle. [Une des nouvelles du recueil est consacrée à Madagascar].

1906

Pierre MILLE, *Sur la vaste terre*, Paris, Calmann-Lévy.

1907

Maurice BRANSIET, *Raivo. Amours malgaches*, Paris, Bibliothèque Indépendante d'Éditions.

1908

Pierre MILLE, *Barnavaux et quelques femmes*, Nouvelles, Paris, Calmann-Lévy.

1910

Charles RENEL, *La Race inconnue (Scènes de la vie malgache)*, Paris, Grasset.

1911

Hubert CLARY, *Le Roman d'une coloniale*, Paris, Grasset.

1912

Pierre MILLE, *Louise et Barnavaux*, Paris, Calmann-Lévy.

1913

Albert GARENNE, *Ialina*, idylle malgache, Paris, Plon.

1913

Charles RENEL, *La Coutume des ancêtres*, Paris, Ollendorff.

1913

Pierre REY, *Les Broussards. Jacques Tissier marsouin*, Paris, Plon.

1918

Albert GARENNE, *La Forêt tragique*, Paris, Plon.

1921

Jean PAULHAN, « Aytré qui perd l'habitude », in : *Nouvelle Revue Française*, n° 89, février 1921. Publié en volume : Bruxelles, Nouvelle revue Belgique, 1943. Repris dans : Jean Paulhan, *Œuvres complètes*, tome I, Paris, Cercle du Livre Précieux, 1966 [Nouvelle].

1922

Pierre RIVES, *Les Deux Pirogues*, Paris, Crès.

1923

Marius et Ary LEBLOND, *Fétiches*, Paris, Édit. du Nouveau Monde ; réédition : Tours, Mame, 1956.

1923

Charles RENEL, *Le Décivilisé*, Paris, Flammarion.

1924

Charles RENEL, *La Fille de l'île rouge. Roman d'amours malgaches*, Paris, Flammarion.

1925

Jean d'ESME, *Les Barbares*, Paris, Albin Michel.

1925

Albert GARENNE, *La Captive nue*, Paris, Plon.

1925

Paul SOUCHON, *Les Regrets de la Grande Île* [Poésie].

1926

Pierre CAMO, *Madame de la Rombière, grande dame de Tananarive, Scènes de la vie mondaine aux colonies*, Paris, Éditions de l'Étoile.

1926

Charles RENEL, *L'Oncle d'Afrique*, Paris, Flammarion.

1926

Jean-Toussaint SAMAT, *Mangamasch. La-Fille-aux-yeux-bleus*, Paris, La Renaissance du Livre.

1927

Pierre MILLE, *Le Singe et la petite fille. Histoires exotiques et merveilleuses*, Paris, Librairie Valois.

1928

Jean-Valentin PAYET, *Au seuil des cases. Contes de la Réunion et de Madagascar, Tananarive*, Imprimerie G. Pitot.

1929

Henry CHAMPLY, *Mouramour. Roman des terres ardentes*, Paris, La Nouvelle Société d'Édition.

1929

Jean d'ESME, *Empereur de Madagascar*, Paris, A. Rédiér. Édition corrigée en 1945, sous le nouveau titre *Le Conquérant de l'île rouge*, Paris, Nouvelles Éditions Latines.

1929

Jean-Toussaint SAMAT, *Razava ou la-jeune-fille-qui-aimait-à-jouer-avec-les-hommes-forts. Conte du pays malgache*, Paris, Fasquelle.

1930

Léon POIRIER, *Caïn Aventures des mers exotiques*, Paris, Rieder. Paris, Éditions Cosmopolites.

1931

Georges BORREL, *Contes malgaches*, Paris, Éditions Tournon.

1931

Camille DELBOS, *La Prisonnière du caïman. Mœurs inconnues. Roman du pays malgache*, Paris, Figuière.

1931

Alexandre MATHIAU, *Soliloques de brousse*, Paris, Peyronnet et Cie [Poésie].

1932

Jean d'ESME, *Épaves australes*, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue Critique.

1932

Jean LAURENCE, *Ranora*, Paris, Éditions de la Revue Mondiale.

1932

Lina LEROUX, *La Chanson de toujours*, Paris, Figuière.

1932

Lina LEROUX, *Éventail d'amours*, Paris, Figuière.

1932

Lina LEROUX, *La petite fille que j'étais*, Paris, Figuière.

1932

Albert MARX, *Les Créneaux d'Illion*, Paris, Figuière.

1932

Jean-Toussaint SAMAT, *Les Trois (ou Mac-Allan-Three acrobates-à-transformations). Roman de la brousse malgache*, coll. Arlequin, Imprimerie Ramlot.

1932

Jean-Jacques NEUVILLE, *La Recluse de l'îlot sacré*, Paris, Lemerre.

1934

Jane VALRIANT, *Labyrinthe d'Émyrne*, Paris, Édition de la Caravelle.

1935

Eugène DULISCOUET, *À la belle Flore (Amours malgaches)*, Bordeaux, Delmas.

1936

Myriam HARRY, *Ranavalo et son amant blanc*, Paris, Flammarion.

1936

Lina LEROUX, *L'Envers du rêve colonial*, Paris, Figuière.

1936

Jean LAURENCE, *Rakotomavo*, Préface d'André Demaison, Paris, Editions de la Revue Mondiale.

1936

Pierre MILLE, *Mes trônes et mes dominations*, Paris, Editions des Portiques.

1937

Robert BOUDRY, *Récits de l'île rouge*, Tananarive [Nouvelles].

1937

G. S. CHAPUS et C. RAJOELISOLO, *Aubes imériennes (Au temps du roi Radama)*, Tananarive.

1938

Hermann BONNEMAISON, *La Nuit sans étoile*, Préface de Jacques Rabemananjara, Tananarive.

1938

Maurice FLEURIAL, *Le Charme de l'île Rouge*, Poèmes, Avant-Propos de Maurice Martin du Gard, Paris, A. Messein.

1939

Pierre MILLE, « Les Chercheurs d'or », dans *Cinq histoires d'outre-mer*, Paris, Roger Dacosta.

1943

André DEMAISON, « Le Jeu des trente-six bêtes », dans *Latitudes*, Paris, Arthaud.

1944

Myriam HARRY, *Micador*, Paris, Flammarion.

1944

Philippe HIBON, *Dans la brousse malgache*, Tananarive.

1945

Eugène DAVID-BERNARD, *Ramose, La Vie aventureuse de Jean Laborde (1805-1878)*, Paris, Le Liseron.

1945

Jean d'ESME, « Chez "Ceux de la brousse" », dans *Les Impériaux*, Paris, Flammarion.

1945

Henri VIVARRAT, *Pégase chez les zébus*, Paris.

1946

Maurice BOUTRAND, *La Légende du Zahana*, Tananarive [Nouvelles].

1946

Danika BOYER, *Ranavalo III ma reine*, Paris, Fasquelle.

1946

Georges VALLY, *Malaria. Récit de la brousse malgache*, Préface de Marius-Ary Leblond, Paris, Ariane.

1946

Jane VALRIANT, *France australe*, Paris, Peyronnet et Cie.

1946

Ambroise YXEMERRY, *Zidzou matelot malgache*, Paris, Ariane.

**1949**Émile ERRHEL, *Anakao*, Tananarive, Paoli et Fakra.**1949**Renée SAMAT, *La Petite Fille de la Grande Île*, Paris, Gautier-Languereau.**1952**Raoul MONMARSON, *Le Brasier*, Paris, Francez.**1956**Renée VALLY-SAMAT, *Contes et légendes de Madagascar*, Paris, F. Nathan.**1957**Robert BOUDRY, *L'Île heureuse*, Paris, L'Amitié par le livre.**1957**Fred KASSAK, *Tonnerre à Tana*, Paris, Éditions de l'Arabesque.**1957**Pierre NORD, *La Bigorne caporal de France*.**1959**Yves GANDON, *Terres chaudes*, Paris, A. Fayard (Une nouvelle [« Un vrai paradis »] consacrée à Madagascar).**1960**Pierre BENOÎT, *Le Commandeur*, Paris, Albin Michel.**1961***Histoires et légendes du pays malgache* Tananarive, Éditions du CALAM [Recueil collectif de nouvelles].**1961**Robert MALLET, *Mahafaliennes*, Paris, Gallimard [Poésie].**1964**Robert MALLET, *Région inhabitée*, Paris, Gallimard.**1965**Thérèse LAQUAY, *Princesse Zazafotsy de Nos Beh* (Prix Akbaraly 1965), Tananarive, Tranoprinty Imarivolanita.**1966**Jean COMTE, *Les Rizières du Bon Dieu*, Tananarive, Imp. Luthérienne [Nouvelles].**1967**Michel BEDU, *Gondwamad*, Poèmes, Petit guide rouge pour un voyage poétique, Tananarive, Société nouvelle de l'Imprimerie Centrale [Poésie].**1968**Rosy CHABBERT, *L'Arc-en-ciel dans les rizières*, Paris, Magnard.**1968**Louis SZUMSKI, *Extrême-Sud malgache*, Fianarantsoa, Imp. Catholique.**1970**Louis SZUMSKI, *Sous le signe du zébu*, Metz, Éditions du Lorrain.**1972**Louis SZUMSKI, *L'Or du Sud*, Fianarantsoa, Imp. Saint-Paul.**1972**Louis SZUMSKI, *Pas de girafes dans le Sud*, Fianarantsoa, Imp. Saint-Paul.**1973**Josette BRUCE, *Dérive sur Tananarive*, Paris, Collection Jean Bruce, Presses de la Cité.**1982**Gabrielle LA HAUSSE DE LA LOUVIÈRE, *La Maison sur la colline*, Paris, La Pensée universelle.**1988**Jean DECAMPE, *Fort Princesse*, Paris, Flammarion, coll. « Rue Racine ».**1989**Roger PASCAL, *Filanjana*, Préface de Jacques Rabemananjara, Paris, Présence africaine.**1989**Claude SIMON, *L'Acacia*, Paris, Éditions de Minuit.

## Complément bibliographique

Il n'existe aucune étude d'ensemble sur la littérature française de et sur Madagascar. Un mémoire de maîtrise – difficilement accessible – avait établi un bilan du roman colonial concernant Madagascar :

KAUFMANN-HECKENROTH, Denise, *Madagascar et ses romanciers*, Université de Tananarive, juin 1973.

On pourra consulter les articles suivants :

JOUBERT, Jean-Louis, « Une île imaginaire : Madagascar et les Européens », in : *L'Afrique littéraire et artistique*, n° 34, décembre 1974, pp. 2-13.

ANDRIANJAFY RATSIORIMIHAMINA, Danielle N., « Nos décivilisés. Naissance, vie et mort », in : « Le Roman colonial », *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. 7, 1987, pp. 61-98.

Un numéro spécial de la revue *Les Carnets de l'Exotisme* (n° 2-3, avril-septembre 1990) est consacré à la Grande Île, sous le titre « Routes malgaches ».

Sur Jean Paulhan et Madagascar :

*Cahiers Jean Paulhan*, n° 2, « Jean Paulhan et Madagascar. 1908-1910 », Paris, Gallimard, 1982.

# Chapitre 3 : Jean-Joseph Rabearivelo, le passeur

Personnage hors du commun, Jean-Joseph Rabearivelo domine la scène littéraire malgache de la première moitié du siècle. Fou de livres et de littérature (il éprouvait pour la chose écrite la passion dévorante de l'autodidacte), il a voulu explorer les voies d'une littérature en malgache qui soit vraiment moderne et en même temps illustrer son pays par une œuvre littéraire en français.

Né dans les premières années de la domination coloniale, il s'est trouvé prisonnier de sa situation marginale (*socialement*, car sans fortune personnelle et condamné aux maigres revenus de son métier de correcteur d'imprimerie ; *ethniquement*, car un « intellectuel » malgache était nécessairement écartelé entre ses origines malgaches et sa culture européenne acquise). Rabearivelo a réagi en se construisant un personnage et une légende. Il notait dans son journal intime (à la date du 10 janvier 1934) : *J'aurai ma légende. Une légende qui sera à souhait grossie et à souhait aussi, à grands coups d'érudition, ramenée à ses justes proportions.*

## 3.1. LE « SUICIDÉ DE LA SOCIÉTÉ COLONIALE »

Cette légende s'est organisée autour de la morbidité du poète et de son choix d'une mort fixant son image de « suicidé de la société coloniale ». Le premier ouvrage qui lui fut consacré (par son ami et exécuteur testamentaire, Robert Boudry), *Jean-Joseph Rabearivelo et la mort* (1958), met en place une thématique inlassablement reprise par toutes les études ultérieures : la vie et l'œuvre de Rabearivelo déroulent un fil fatal conduisant inéluctablement au dernier poème, à la dernière journée du 22 juin 1937.

Ce jour-là, Rabearivelo avait éloigné sa famille en l'envoyant chez un parent. Il prend le poison, quinine d'abord, puis cyanure de potassium, pour franchir les portes de la mort. Comme tout suicide, cette mort volontaire apparaît comme le dernier coup d'une partie désespérée et comme le dernier message d'un être à bout de mots. On a beaucoup glosé, cherché à comprendre. Mais tout suicide semble un texte indéchiffrable pour ceux qui restent des vivants. Son sens est toujours ailleurs que dans nos mots.

Ce geste final tranchait d'abord le nœud enchevêtré des contradictions et des tracasseries parmi lesquels Rabearivelo se débattait douloureusement, depuis des années. Tous les témoins de l'époque ont souligné le marasme dans lequel il s'enfonçait : difficultés matérielles (revenus insuffisants, accumulation de dettes, poursuites par certains créanciers, qui le conduisent en prison pendant une demi-journée...), malaise psychologique d'une personnalité morbide, souvent malade, à qui il arrivait de se réfugier dans les paradis artificiels de l'opium. *Le Journal intime* du poète (dont plusieurs chercheurs ont publié des fragments importants) montre que ce malaise s'accroît dans l'enchaînement des déceptions et des épreuves : déconvenues sentimentales, douleur jamais guérie causée par la mort de sa fille Voahangy, embarras multipliés par la société coloniale (on lui refuse les emplois administratifs modestes auxquels il prétend, on le soumet au vexatoire « code de l'indigénat », on l'écarte de la délégation de Madagascar à la prestigieuse Exposition de Paris de 1937 – alors qu'un journal de Tananarive avait annoncé que Serge Lifar et l'Opéra de Paris devaient créer son *Imaitsoanala fille d'oiseau*).

Mais la mort était la compagne naturelle du poète: sa morbidité, précieusement cultivée, s'affiche tout au long de son œuvre. Combien de poèmes sont ainsi des rêveries sur l'entrée dans la mort, la descente au tombeau, le beau destin du cadavre, le bonheur d'être un mort !

Mais soudain me viendront les grandes faims mystiques,  
car vos ombres, mes morts, émigreront en moi,  
et, près de vos tombeaux aux murailles antiques,  
je courrai murmurer ces mots remplis d'effroi:  
"O mon vain cœur, c'est là, sous ces vastes ruines  
sur lesquelles s'abat un essaim de corbeaux,  
c'est là qu'enveloppé d'un manteau de bruines,  
un jour tu pourras ! C'est là, dans ces tombeaux !"

"larive", dans *Sylves*

Le suicide sera le passage à l'acte, après l'exploration par les mots.

Il sera peut-être aussi l'ultime tentative du poète pour s'accomplir et unifier sa personnalité éclatée. Si on lit attentivement les dernières pages de son *Journal* (à la date du fatal 22 juin 1937), on y discerne une double postulation. En choisissant sa mort, Rabearivelo s'identifie aux poètes maudits, ses modèles (Baudelaire, dont l'image et les vers l'accompagnent en ses derniers instants, mais aussi tous ceux qui ont attendu de la postérité une consécration glorieuse refusée de leur vivant). Le suicide parachève le destin du poète maudit et, comme un dérisoire et superbe défi à la société coloniale, il le fait entrer de plein droit au panthéon des réprouvés. <sup>(1)</sup> Mais en même temps, la mort ramène Rabearivelo vers les siens et la tradition malgache: *Fermer les yeux pour voir Voahangy*, disent les dernières lignes du *Journal*. En mourant, il rejoint sa fille morte ; il devient un « ancêtre » et accomplit ainsi son destin de Malgache.

Rabearivelo a mis en scène et en mots son suicide. Il s'est endormi « du sommeil de la terre » en lisant les plus récents numéros d'une revue de poésie, *Yggdrasil*, en composant un dernier poème, en écrivant littéralement sa propre mort, comme si la littérature et la mort formaient les deux faces indissociables de la même aventure:

À 14 H moins 9 de mon horloge.

Je prends 14 pilules de 0,25 g de quinine pour avoir la tête bien lourde. Un peu d'eau pour les avaler. [...]

Je lis distraitement. [...]

À 14 H 37 de mon horloge. L'effet de la quinine commence, bientôt dans un peu d'eau sucrée je prendrai plus de 10 g de cyanure de potassium.

Toute ma pensée entoure tendrement les miens.

Je lis.

[...]

15 H moins 9 – ça sonne, ça sonne. Fermer les yeux pour voir Voahangy et commencer les adieux silencieux aux chers vivants – Parents, amis.

---

(1) Les exemples de « suicides par vengeance » semblent attestés à Madagascar. En tout cas, la littérature française de Madagascar exploite ce motif.

Les *Routes malgaches* de Myriam Harry évoquent la « fleur du suicide » qu'on lui montre sur les pistes du Sud :

« – La "fleur du suicide" ! Et je lâchai l'adorable liane. On se suicide donc dans cette île fortunée ?

– Oui, mais par vengeance, pour embêter un maître injuste, un créancier. »

*L'Acacia* de Claude Simon (on sait que l'imagerie malgache y joue un rôle important) affirme que « dans certain pays d'Orient, on se suicide pour déshonorer son ennemi »...

Il est 3 H moins 5 – ça sonne, ça sonne. Je viens d'éteindre après avoir bu mon verre. Toute ma pensée étreint les miens. J'embrasse l'album familial. J'envoie un baiser aux livres de Baudelaire que j'ai dans l'autre chambre.

15 H 02 –

Je vais boire. C'est bu. Mary, enfants, à vous mes pensées dernières.

J'avale un peu de sucre. Je suffoque. Je vais m'étendre.

Le « dernier poème » (mais n'a-t-il pas été déjà médité, préparé avant le dernier jour, pour être le testament poétique ?) érige sur la tombe à venir la statue du poète tel qu'en lui même, poète maudit et déjà bienveillant ancêtre:

À l'âge de Guérin, à l'âge de Deubel, <sup>(2)</sup>  
un peu plus vieux que toi, Rimbaud anté-néant,  
parce que cette vie est pour nous trop rebelle  
et parce que l'abeille a tari tout pollen,  
ne plus rien disputer et ne plus rien attendre,  
et, couché sur le sable ou la pierre, sous l'herbe,  
fixer un regard tendre  
sur tout ce qui deviendra quelque jour des gerbes.

[...]

Mais déjà je sens l'odeur de la poussière  
et des herbes ; déjà j'entends l'appel de ma fille ;  
ah ! pour peu que l'oubli n'ait pas cerné vos yeux de terre  
songez quelquefois à nous dans nos grottes tranquilles !

Et que ce ne soit pas pour verser des larmes  
près de nos portes closes par le silence !  
Que ce soit pour penser qu'il y aura quelque charme,  
un jour, à être guidés par nous dans la fin immense.

### 3.2. LE POÈTE DU PASSÉ

Tendue vers la mort à venir, l'œuvre de Rabearivelo trouve dans la fréquentation du passé un premier contact avec le domaine des morts. Ce retour vers le passé s'exerce dans des œuvres de circonstance, comme les *Éphémérides de Madagascar* (en malgache), où l'écrivain a redistribué au fil du calendrier pour 1934 les événements marquants de l'Histoire malgache. Ou bien dans *Tananarive, ses quartiers et ses rues*, sorte de dictionnaire historique et anecdotique de la ville de Tananarive, qui emprunte son information aux classiques de l'historiographie malgache.

Beaucoup plus intéressante est la pièce de théâtre *Imaitsoanala, fille d'oiseau*, qui fut représentée en 1936, avec une musique de Benoît Rakotomanga, renouvelée de la tradition folklorique. Cette pièce, que Rabearivelo baptisait « cantate », est en effet un drame lyrique, inspiré de l'un des contes les plus célèbres de la tradition malgache (il figure dans le recueil

---

(2) Léon Deubel, poète français, ami de Louis Pergaud, s'est suicidé (!) en 1913, à l'âge de 34 ans. Charles Guérin (et non-Maurice de Guérin, comme l'ont cru certains), auteur de recueils poétiques aux titres parfaitement morbides (*Le Sang des crépuscules*, *L'Eros funèbre*, *Le Semeur de cendres* ...) est mort en 1907, à l'âge de 34 ans, lui aussi. Y a-t-il là une indication sur la « vraie » date de naissance de Rabearivelo ? S'il est mort en 1937, « à l'âge de Guérin, à l'âge de Deubel », donc à 34 ans, il serait né en 1903...

classique du Révérend L. Dahle), où se condense le souvenir des origines de la monarchie merina. Le choix d'un tel sujet n'est sans doute pas fortuit: comme si Rabearivello avait voulu représenter sur la scène, avec la solennité liturgique propre à une forme théâtrale assez statique, le mystère des origines malgaches.

Les tentatives romanesques du jeune Rabearivello (*L'Aube rouge* en 1925, *L'Interférence* en 1928) témoignent aussi de sa fascination pour le passé. Ces deux romans, qu'il n'avait pu publier de son vivant, reviennent sur les dernières années de la monarchie merina et les débuts de la colonisation française. D'une facture parfois maladroite, s'inscrivant dans la mouvance du « roman colonial » (un modèle littéraire alors incontournable pour un écrivain colonisé), ils invitent cependant à porter un regard critique sur la situation coloniale: ce que suggère la dédicace, sur le manuscrit de *L'Aube rouge*, « à René Maran, l'auteur de *Batouala* », dont on sait que le roman, prix Goncourt 1921, suscita, parce qu'il donnait la parole à ceux qui n'avaient pas la parole (les « indigènes » de l'Oubangui), le scandale de la presse coloniale. *L'Interférence* invite à suivre, sur trois générations, le destin d'une famille aristocratique de Tananarive, du règne de Ranavalona I<sup>re</sup> à l'arrivée des soldats français. Le roman a d'autant plus frappé ses lecteurs, lors de sa première publication, en 1988, qu'il brossait une peinture sans complaisance de la chute de la monarchie. Comme si Rabearivello avait voulu lancer un grand cri de colère contre ceux qui avaient permis cela et qui n'avaient pas su ou pas voulu résister.

## *L'Interférence*

Défini par Rabearivello lui-même comme *le roman touffu de toute une famille et presque toute une race*, *L'Interférence* suit, sur trois générations, la vie d'une famille de nobles merina, du règne de Ranavalona I<sup>re</sup> jusqu'aux débuts de la colonisation française.

Le noble Rainandriatsitoha, exilé de la capitale à la suite d'intrigues de la cour, témoigne de sa fidélité à la souveraine en dénonçant et faisant exécuter des chrétiens; sa femme et lui-même meurent d'une maladie pernicieuse: on devine qu'il s'agit de la vengeance de sa maîtresse, sœur d'une chrétienne massacrée des propres mains de Rainandriatsitoha.

Le fils, Andriantsitoha, d'abord engagé dans une liaison déshonorante avec une esclave, épouse la belle Ravololona, qui lui donne une fille, Baholy. Celle-ci grandit alors que les influences européennes viennent « interférer » avec la tradition malgache. Baholy, malade, est même secrètement baptisée par une de ses amies.

Quand l'armée française entre dans Tananarive, le 30 septembre 1895, Andriantsitoha s'enfuit et rejoint les rangs des résistants, les *Menalamba*. Mais, sa femme est assassinée et il est tué en essayant de sauver sa fille.

Baholy, d'abord recueillie dans un orphelinat tenu par des religieuses, s'enfuit: elle devient la maîtresse du lieutenant français Fernand (et aussi celle de son interprète, Ratovo). Il lui naît une fille, Hélène. Fascinée par le nouveau pouvoir qu'incarne le lieutenant Fernand, Baholy cherche à faire disparaître Ratovo au cours d'une promenade en pirogue. Mais elle se noie en même temps que son amant malgache.

Dans les recueils poétiques qu'il publie à la fin des années 1920, Rabearivello étale son omniprésente obsession de la mort. Mais cette mort semble procéder du sol même où le poète inscrit son œuvre: le paysage malgache, scandé de tombeaux imposants, habité par le peuple des morts:

Salut, terre royale où mes aïeux reposent,  
grands tombeaux écroulés sous l'injure du temps (...)

« larive », dans *Sylves*

La ruine de ces tombeaux comme celle de vieux villages, morts et comme reconquis par une nature sauvage, dénonce « les vivants oublieux », qui ne savent plus perpétuer la grandeur des anciens. Les vivants abandonnent « la piété vouée au temps hova aboli ». Le poète, en se remémorant le passé, ne peut que constater la décadence de son peuple, aujourd'hui dépendant:

Arbres sur la colline où reposent nos morts  
Dont l'histoire n'est plus, pour ma race oublieuse,  
Que fable, et toi vent né des zones soleilleuses  
Qui ranimes leur sein d'ombre humide et le mords,  
Ce soir je vous contemple et mon cœur vous écoute:  
Votre rumeur me dit l'âme de mes aïeux,  
Tandis que l'horizon tragique et radieux  
Annonce d'un beau jour la gloire et la déroute.

« Aux arbres » dans *Volumes*

Deux métaphores (« le roi découronné » et « les arbres exilés »), reprises et prolongées de recueil en recueil, disent le malaise éprouvé par le poète quand il se tourne vers le passé.

Le roi découronné, dépossédé de son royaume, chassé de son trône, s'incarne en Radama II, fils et successeur de Ranavalona I<sup>re</sup>, assassiné dans la seconde année de son règne. Rabearivelo lui consacre un « tombeau » (en vers de quatorze syllabes !), dans lequel il tend à projeter son autoportrait sur la figure du jeune roi assassiné:

Je sais à quelle nostalgie est à jamais vouée  
ta pauvre âme de roi déchu et de prince sans trône,  
elle dont une destinée atroce s'est jouée,  
au printemps de ta vie où bruissait déjà l'automne

« Tombeau de Radama II » dans *Sylves*

Le poète est un roi déchu, parce que voué à l'échec, à la malédiction, parce que sa jeunesse est déjà habitée par la mort et, plus profondément, parce qu'il est dépossédé du royaume intime que constituait la tradition malgache, maintenant désagrégée dans la situation coloniale. Roi sans couronne d'un royaume aboli, il ne lui reste plus qu'à célébrer le souvenir d'un passé mort et à déplorer la décadence d'un présent qui s'éteint.

Les arbres du paysage malgache, qu'il évoque l'un après l'autre, loin de manifester l'enracinement dans la terre ancestrale, la pérennité et l'épanouissement de la vie, avouent tous leur étrangeté, leur exil en leur pays même. C'est le *zahana* :

Mais, exilé des lieux d'où nous sommes natifs,  
tu n'as plus dans nos champs que des jets maladifs  
qu'une terre inclémente et stérile harasse !

C'est le *hasina* ou palmier :

La terre qui nourrit tes vivaces racines,  
les ramiers dont l'amour élit ta touffe sombre,  
ni l'air bu ne sont pas ceux de tes origines,  
et ta présence ici n'est que celle d'une ombre !

C'est le grenadier :

Fleur mauresque égarée en terre imérinienne  
qui te plaisais jadis à parer des sultanes

C'est le *filao* :

Filao, filao, frère de ma tristesse,  
qui nous viens d'un pays lointain et maritime,  
le sol imérinien a-t-il pour ta sveltesse  
l'élément favorable à sa nature intime ?

Tous ces arbres « importés autrefois d'un rivage lointain » taisent leur nostalgie d'un vrai pays natal. Le poète se découvre à leur image exilé en son propre pays, s'il faut croire les traditions qui font venir les ancêtres des Malgaches des bords lointains de l'océan Indien :

Une légende obscure et vaine nous rallie  
race éteinte d'Emyrne au bois découronné,  
à l'archipel lointain de la Polynésie.

L'interrogation du passé, au lieu d'aboutir à la fondation d'une identité, se dissout dans une rêverie triste sur une origine improbable. Arbre sans racines, voyageur égaré, le poète vit l'exil à lui-même d'un être hybride, écartelé entre des aspirations contradictoires, dépossédé de sa force ancestrale sans pour autant maîtriser tous les nouveaux pouvoirs apportés par l'étranger.

Si ce sentiment d'exil intérieur déchire celui qui souhaite être en même temps malgache et français et qui sait qu'en nul lieu il ne pourra être pleinement lui-même, la recherche poétique de Rabearivelo va dès lors tenter de refuser cette déchirure, en revendiquant, fût-ce en français, la plénitude d'une identité malgache. Une image, maintes fois renouvelée, souligne sa volonté de maintenir et prolonger la parole des ancêtres: c'est la métaphore des « arbres du tombeau », qui vient d'ailleurs exactement inverser celle des « arbres exilés ». En s'enracinant dans les pierres des tombeaux, les arbres, tel l'*aviavy* ou ficus, nourrissent leur sève du sang des morts :

Arbre qui prends racine aux pierres des tombeaux  
et dont la sève vive est peut-être le sang  
de ceux qui furent les flambeaux  
de mon Emyrne et de son esprit finissant,  
tu dresses dans l'azur ton palais ténébreux  
qui ne fait retentir dans le front du matin  
que les appels silencieux  
de nos morts contre les astuces du destin !

Et tu nous dis, bel arbre isolé, de rester  
nous-mêmes et d'avoir la suprême fierté  
d'épouser nos seuls paysages.

Ah qu'à te voir, ficus aux feuillages légers,  
bien que naissant parmi des rythmes étrangers,  
mon chant s'inspire de nos sages.

« Aviavy » dans *Volumes*

### 3.3. LE PASSEUR DE LANGUES ET D'ARTS POÉTIQUES

Le poète, lui aussi, peut s'enraciner en se nourrissant de la parole des ancêtres :

Qu'aux tombeaux des aïeux ma voix se purifie  
pour y puiser une autre et nouvelle vigueur !

En s'inspirant des formes poétiques malgaches traditionnelles, Rabearivelo invente une manière nouvelle, qui s'épanouit dans *Presque Songes* et *Traduit de la nuit*. Il y donne congé à la versification française classique et aux modèles poétiques verlainiens ou mallarméens pour tenter une transposition dans sa langue d'adoption d'attitudes et de procédures poétiques qui sont propres à la tradition malgache. Le paradoxe, c'est que presque tous les contemporains (y compris ses amis malgaches) ne comprirent pas cette recherche (et qu'on se dépêcha de suspecter l'influence maléfique du surréalisme dans des poèmes qui semblaient d'une lecture plus difficile). En fait, le sous-titre des recueils (« poèmes transcrits du hova par l'auteur ») donnait la clef de cette poétique. Il s'agit en effet de textes qui jouent sur le glissement des esthétiques, qui veulent écrire malgache en français. L'édition collective de 1960, entreprise pour célébrer le poète en même temps que l'indépendance malgache retrouvée, confirma bien qu'il existait pour chaque poème des deux recueils une double version, en français et en malgache.

#### *L'art poétique de Jean-Joseph Rabearivelo*

Jean-Joseph Rabearivelo est souvent revenu sur sa conception de la poésie: dans ses articles de critique, dans le journal intime, dans sa correspondance. Avec comme leit-motiv l'idée que le poète est un passeur de langue :

Rares sont, à ma connaissance, les jeux qui plaisent mieux à l'esprit et qui, l'exposant à tout instant au péril de ne pas réussir, lui rappellent plus constamment sa dignité, comme celui qui consiste à rendre un poème dans une autre langue que celle dans laquelle il fut conçu.

Rares aussi ceux qui donnent davantage à un poète la sensation de travailler pour et selon sa mission propre: créer, sans trahir la pensée dont il épouse la courbe et surprend la fuite ailée.

D'avoir mené à bien une pareille tentative lui procure une joie semblable à celle de moduler un poème fraîchement retrouvé. Car un poème réussi est simplement retrouvé: il était perdu dans les dédales de la pensée.

Je dirai les plaisirs périlleux procurés par ce jeu qui fait courir à l'esprit même de la Poésie l'aventure la plus imprévue: celle de partir d'un même pays idéal pour l'inconnu de deux musiques différentes.

Les vérités que je vais proposer, avec quelques autres dont je ne suis pas encore bien sûr et que je ne consignerai pas, sont les premiers fruits de dix ans de poésie française et de presque autant de temps voué à la servir de mille manières.

L'Européen n'étant guère perméable, et l'Oriental étant surtout mimétique, à l'inverse d'un poème hova, un poème français, par exemple, n'est pas à traduire ; il est à transcrire – ce mot conservant ici tout le sens que lui confèrent les musiciens.

Une traduction de poème européen, même en vers, est une photographie de sentiment: si parfaite que puisse être la ressemblance, il y a toujours une infidélité, une trahison à déplorer: l'immobilité provoquée par la rupture de la musique.

Une transcription est comme un film: elle se meut, elle vit – seul le don de la parole intégrale lui est refusé: mais elle suggère assez la possession virtuelle de ce don pour ne pas participer aux charmes les plus impérieux de la poésie: le mouvement allusif et la grâce celée. [...].

« D'un jeu plaisant mais périlleux »,  
*Capricorne*, n° 3, décembre 1933.

Dans le poème de *Presque Songes*, qui, par son titre (« Le Poème »), s'affiche comme un art poétique et qui est en fait un développement à partir de la traduction/transcription en français du mot malgache *tononkira* (qui signifie « poème »), on découvre la subtile suggestion d'une poétique jouant du glissement des esthétiques et des langues :

[...]

Et les paroles deviennent de plus en plus vivantes,  
que tu croyais en quête du Chant  
mais elles deviennent aussi de plus en plus fluides et ténues,  
comme cette brise qui vient des palmiers lointains  
pour mourir sur les cimes sourcilleuses.  
Elles deviennent davantage des chants,  
elles deviennent elles-mêmes – ce qu'elles ont toujours été  
jusqu'ici, en vérité.  
Et je voudrais changer, je voudrais rectifier  
et dire:  
chants en quête de paroles  
pour peupler le silence du livre  
et planter les landes de la mémoire,  
ou pour semer des fleurs aux rives désertes des lèvres  
et délivrer les cœurs,  
ô langue de mes morts  
qui te modules aux lèvres d'un vivant  
comme les lianes qui fleurissent les tombeaux.

*Presque Songes*

On savait par ailleurs que Rabearivelo s'était toujours passionné pour les problèmes de la traduction poétique. Ses interventions dans la presse en malgache pour dessiner le projet d'une littérature malgache moderne soulignaient la nécessité de l'illustrer en recourant à la traduction et à l'imitation des littératures étrangères. Il devait d'ailleurs payer de sa plume en traduisant en malgache des auteurs comme Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Rilke, Whitman, Tagore, Laforgue, Gongora et surtout Valéry. Le projet de publier un volume de traductions malgaches de Valéry était suffisamment avancé pour que les *Annales coloniales* s'en fissent l'écho en 1927 (en ajoutant le souhait que M. Paul Valéry fût également traduit en français !). C'est aussi comme traducteur (de contes, de poèmes malgaches anciens ou modernes) que Rabearivelo avait été publié dans *18° latitude sud*.

Faut-il alors lire les poèmes français de *Presque Songes* et *Traduit de la nuit* comme la transcription de leurs versions malgaches ? Certains indices inciteraient à la prudence. Dans le texte lui-même, ce sont par exemple des jeux de mots (quand « lambe » rime avec « jambe ») qui ne peuvent procéder que du français. Dans des lettres à Robert Boudry, le poète affirme que le texte français des deux recueils a précédé leurs versions malgaches : *Maintenant que le cycle de ma nouvelle manière est clos (avec Presque Songes et Traduit de la nuit), il est temps, je pense de vous avouer un secret : aucun de mes livres n'a été directement écrit en hova, tous l'ont été en français* (lettre reprise dans le *Journal*, à la date du 28 mai 1935). Ceci semblerait donc lever les équivoques : le français est la langue privilégiée de Rabearivelo (d'ailleurs, il fait paraître les deux recueils cités dans leur version française, réservant pour plus tard la publication du texte malgache).

Cependant, inversement, il se fâche, quand on le définit comme un poète français. Maurice Martin du Gard, qui l'a rencontré à Tananarive et qui lui consacre une page pleine de sympathie dans son *Voyage de Madagascar*, lui prête cette phrase « J'ai traduit de nombreux vers de vos poètes, et j'écris directement en français ». Rabearivelo réagit vivement (à la date du 5 janvier 1934, dans le *Journal*) en faussant d'ailleurs de manière significative la phrase incriminée : « ... cette parole : *mais je veux écrire directement en français n'est pas de mon goût. C'est qu'[elle] n'est pas conforme à la vérité. Voici, en effet, près de cinq ans que je ne chante plus guère directement en français* ».

L'examen des manuscrits peut permettre de clarifier le débat. Ceux de *Presque Songes* montrent les textes malgaches et français figurant en parallèle sur la même page (dans des versions peut-être déjà précédemment élaborées), et raturés, corrigés, amendés de variantes, comme si le travail d'écriture et de mise au point du poème se développait dans un va-et-vient incessant entre les deux langues. Comme si Rabearivelo n'écrivait plus directement ni en français, ni en malgache, mais dans le passage perpétuel d'une langue à l'autre...

La transposition du malgache au français est manifeste pour ce qui est de la modalité poétique. On ne reconnaît plus ni les modèles lamartiniens ni les allusions mallarméennes qui marquaient les premiers recueils. C'est du côté des genres oraux que Rabearivelo se tourne : énigmes, chansons et surtout *hain teny*. Non pas que *Presque Songes* et *Traduit de la nuit* soient composés de traductions authentiques (Rabearivelo en avait données aux revues et il préparait au moment de sa mort un recueil de traductions de *hain teny*, *Vieilles chansons des pays d'Imerina*, que le Gouvernement Général de la colonie fera paraître en hommage posthume dans *La Revue de Madagascar*), mais il s'agit là plutôt d'une tentative pour écrire en français sur des modes malgaches. Du *hain teny*, Rabearivelo retient le principe de la variation, jouant sur les retournements, rebondissements, étagement et superpositions du sens. Il choisit un motif : non pas le thème amoureux propre au véritable *hain teny*, mais l'image du glissement de la nuit au jour (ou du jour à la nuit) qui réapparaît de poème en poème, dans la métamorphose des métaphores :

Avez-vous déjà vu l'aube aller en maraude  
 au verger de la nuit ?  
 Lapidaire moribonde, la nuit  
 La peau de la vache noire est tendue  
 Un oiseau sans couleur et sans nom  
 celle dont les yeux sont des prismes de sommeil  
 Le vitrier nègre  
 dont nul n'a jamais vu les prunelles sans nombre

Chacune de ces images nocturnes, découpées dans des poèmes différents, développe un sens indéfini, produit pour se prolonger en valeurs multiples, au gré des situations de lecture. « Chants en quête de parole » dit le poème-art poétique placé en tête de *Presque Songes*.

Quelques mois avant sa mort, Rabearivelo avait pu faire paraître un recueil ultime, dans une édition luxueuse : *Chants pour Abeone*. Les poèmes sont anciens (ils sont datés de 1926-1927) et procèdent d'une esthétique plus traditionnelle. Ils avaient été écrits pour célébrer un départ (Abeone était déesse des départs pour les Romains) – sans doute lié à un projet de voyage en France. Mais il s'y mêle les images morbides de derniers voyages (le recueil est d'ailleurs dédié à la mémoire d'amis morts récemment). Et le destin transforme ces poèmes mélancoliques en adieu définitif :

Puisque je partirai demain pour l'aventure [...]
ô mes morts, me voici : par ce soir de bruines,
je m'agenouille sur les dernières ruines [...]

\*\*\*

Plus de cinquante ans après la mort du poète, il reste encore beaucoup à faire pour une meilleure connaissance de son œuvre. Beaucoup d'inédits attendent d'être publiés. Les œuvres majeures mériteraient des éditions critiques permettant d'apprécier le travail d'élaboration poétique. La correspondance devrait être rassemblée.

La réédition de ses œuvres poétiques en 1990, par deux éditeurs différents, après le grand colloque d'Antananarivo, pour le cinquantenaire de sa mort, peut être le signe d'un retour à Rabearivelo. Son œuvre avait d'abord été lue, hors de Madagascar, comme l'une des manifestations du mouvement de réhabilitation culturelle des peuples colonisés. Sa révélation par l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* de Léopold Senghor l'enrôlait nécessairement dans les troupes de la négritude (et c'est ainsi que Jean-Paul Sartre le lit dans « Orphée noir »). La poétique de Rabearivelo, son symbolisme ouvert s'adaptaient très bien à de telles lectures. Mais celles-ci ne rendaient qu'imparfaitement justice à l'ambition de l'œuvre. On a lu Rabearivelo comme s'il écrivait surtout pour des lecteurs du dehors, en France ou ailleurs. Alors qu'il visait à écrire en français des textes qui ne prendraient complètement sens que pour les lecteurs de Madagascar. Il pariait, peut-être naïvement, pour une culture et une littérature plurielles, nées de la migration des codes et d'heureux métissages linguistiques.

Les lecteurs d'aujourd'hui seront sans doute mieux armés pour mesurer l'ambition de l'œuvre : écrire en français des poèmes malgaches. Pour comprendre les subtiles procédures langagières mises en œuvre dans les derniers recueils. Pour prendre conscience de la nouveauté de ce projet, au début des années trente : il faudra attendre plusieurs dizaines d'années pour que des écrivains d'Afrique, du Maghreb ou des Antilles se risquent à explorer les moyens de faire du français une « bilangue » (l'expression est du Marocain Khatibi) – une langue habitée par la culture et la langue maternelles.

Le paradoxe (est-ce dû à la césure de la Seconde Guerre mondiale et à l'accélération de l'Histoire qu'elle a induite ?), c'est que la grandeur de l'œuvre de Rabearivelo, son caractère novateur et précurseur, ne seront pas vraiment reconnus par les premières générations de ses lecteurs. Comme si l'éclat funèbre de son destin, comme si sa figure romantique de poète suicidé avaient occulté la réalité et la beauté littéraires des textes...

Plus que jamais, il faut lire Jean-Joseph Rabearivelo.

## Bio-bibliographie de Jean-Joseph Rabearivelo

### 1903 (1901 ? 1902 ? 1904 ?)

Naissance, le 4 mars, de Joseph-Casimir Rabearivelo, à la clinique du Docteur Villette, à Isoraka, quartier de Tananarive. Les sources (documents officiels, déclarations écrites ou orales du poète ou de ses contemporains) divergent quant à l'année exacte. L'année 1903, indiquée sur le registre des actes de naissance de Tananarive, semble la plus probable, même si elle pose des problèmes de cohérence pour les années de scolarité.

Sa mère, Rabozivelo, était originaire d'Ambatofotsy, village situé au nord de Tananarive, et elle était apparentée à la caste noble des Zanadralambo (qui affirme descendre de Ralambo, roi merina du début du XVII<sup>e</sup> siècle). Cette ascendance aristocratique renforça la vénération de Rabearivelo pour le passé royal merina. Mais sa naissance hors mariage lui donna le sentiment d'une identité problématique.

La famille n'était pas riche. Les bouleversements introduits par la colonisation (abolition de l'esclavage traditionnel, par exemple) avaient encore restreint ses possibilités.

La coutume malgache autorisant facilement les changements de nom, Joseph-Casimir se fit appeler Jean-Joseph Rabearivelo – pour avoir, prétendait-il, les mêmes initiales que Jean-Jacques Rousseau.

### 1908(?)–1916(?)

Confié à son oncle, de confession catholique, il fréquente l'école des Frères d'Andohalo, puis le collègue Saint-Michel (dont il dit s'être fait exclure pour indiscipline) et l'école Flacourt. Ces études sont plutôt médiocres, et Rabearivelo devra apprendre le français en autodidacte. Il semble avoir eu le désir, vite éteint, d'entrer dans les ordres.

### 1915

Aurait publié ses premiers poèmes en malgache, dans la revue *Vakio ity*, sous le pseudonyme de K. Verbal.

### 1916–1923

Exerce différents petits métiers: secrétaire-interprète, dessinateur en dentelles, bibliothécaire (ce qui lui permet de lire à son envie). Un administrateur, le gouverneur Lucien Montagné, qui a remarqué ses dispositions intellectuelles, soutient ses premiers essais littéraires.

### 1920–1921

Donne des articles et des poèmes dans divers journaux de Tananarive (la recension systématique de ces textes n'a pas encore été faite). Il entre ainsi en contact avec Pierre Camo et la société littéraire française de Madagascar. Le premier poème en français publié par Rabearivelo s'intitule «Le Couchant» et il figure dans le n° du 24 mai 1921 du journal *La Tribune de Madagascar*.

### 1923

*Anthropos* (revue missionnaire, éditée à Vienne en Autriche, qui accueillait des textes écrits par des « indigènes ») publie et paye un de ses articles sur la poésie malgache. Ceci ne peut que l'encourager dans sa « vocation littéraire ».

### 1924

Commence à travailler comme correcteur à l'Imprimerie de l'Imerina: c'est l'emploi qu'il conservera jusqu'à sa mort et qui lui permettra de vivre tant bien que mal.

Publication d'un recueil de poèmes en français: *La Coupe de cendres*, Tananarive, Pitot.

Désormais, Rabearivelo participe activement à la vie littéraire de Tananarive, en collaborant aux revues de l'océan Indien: *18° latitude sud*, *Capricorne* (où il signe des notes de lecture du pseudonyme emblématique d'Amance Valmond), *La Revue de Madagascar*, *Zodiaque* (qui paraît à l'île Maurice) ainsi qu'à des revues européennes: *La Vie* (dirigée par les Réunionnais Marius-Ary Leblond), *Le Divan*, *Le Journal des poètes*, *Les Cahiers du Sud*, *Les Nouvelles littéraires*, etc. Il entre en correspondance avec divers écrivains français (dont Valéry).

Il écrit aussi des articles programmatiques sur la littérature malgache dans la presse en malgache: *Tsarahaotra*, *Mpanolotsaina*, etc. et de nombreuses traductions malgaches de poèmes français ou européens (voire américains).

Il commence à tenir un « journal intime », dont il détruira plus tard les premières années. Il en subsiste 1833 pages, qui vont de 1933 à sa mort (le texte en est toujours inédit, sauf publications partielles, notamment dans des thèses universitaires).

### 1925

Écrit *L'Aube rouge*, roman historique sur la fin de la monarchie merina (inédit).

**1926**

Épouse Mary Razafitrimo, qui a été son élève (il lui enseignait le français). Mary lui donnera cinq enfants, un garçon, Solofo, et quatre filles, Sahondra, Noro, Voahangy, Velomboahangy.

**1927**

*Sylves*, [Poésie] Tananarive, Imprimerie de l'Imerina.

**1928**

*Volumes*, [Poésie] Tananarive, Imprimerie de l'Imerina.

Écrit *L'Interférence*, nouveau roman historique sur la fin de la monarchie merina.

**1931**

*Enfants d'Orphée*, île Maurice, The General Printing [études critiques sur quelques poètes].

**1933**

Mort de sa fille Voahangy. Il ne parvient pas à surmonter son immense douleur: quand une nouvelle fille lui naît, il la prénomme Velomboahangy (Voahangy ressuscitée).

**1934**

*Presque Songes*, [Poésie] Tananarive, Henri Vidalie.

*Éphémérides* (revue de l'histoire malgache sous forme d'un calendrier).

Écrit *Un conte de la nuit*, inspiré par la mort de sa fille.

**1935**

Représentation au théâtre de verdure d'Ambohijatova (Tananarive) d'une version remodelée d'une revue qui lui avait été commandée pour la propagande officielle de la Grande Ile à l'Exposition coloniale de 1931 : *Aux portes de la ville*.

*Imaitsoanala, Fille d'oiseau*, Tananarive, Imprimerie officielle. Cette «cantate» est l'adaptation d'une légende merina, que Rabearivelo rêva de faire monter à Paris par Serge Lifar. Elle est publiée en français, mais une version malgache fut représentée à Tananarive.

*Traduit de la nuit*, Tunis, Éditions de Mirages. Ces poèmes, publiés par Armand Guibert dans sa collection des «Cahiers de Barbarie» sont présentés comme «transcrits du hova par l'auteur».

**1936**

*Chants pour Abeone*, Tananarive, Henri Vidalie. Recueil de poèmes, en édition de luxe, tirée à cinquante exemplaires.

*Tananarive, ses quartiers et ses rues*, Tananarive, Imprimerie de l'Imerina. Sorte de guide onomastique des rues et des quartiers de Tananarive, écrit en collaboration avec Eugène Baudin, rédacteur en chef de *La Tribune de Madagascar*.

Publication de la version française d'*Aux portes de la ville*, Tananarive, Imprimerie officielle.

**1937 (22 juin)**

Suicide de Jean-Joseph Rabearivelo.

**1938**

Publication dans le *Mercur de France* (n° du 15 septembre) d'un article nécrologique de Robert Boudry, suivi d'extraits du «journal intime».

**1939**

*Vieilles chansons des pays d'Imerina* Tananarive, Imprimerie officielle [traduction française de *hain teny* traditionnels]. Cette édition est l'hommage de la colonie au poète disparu. Une réédition a été procurée en 1980 (éd. Madprint, Antananarivo).

**1957**

*Lova*, Tananarive, Imprimerie Volomahitsy [recueil de poèmes en malgache].

**1960**

*Poèmes*, Tananarive, Comité des amis de Rabearivelo. Première édition bilingue de *Presque Songes* et *Traduit de la nuit*, avec une préface de Jacques Rabemananjara.

**1987**

Colloque international «Jean-Joseph Rabearivelo, cet inconnu ?», Université d'Antananarivo (25-30 mai).

**1988**

*L'Interférence*, Paris, Hatier. Première publication du roman historique écrit en 1928.

**1990**

*Traduit de la nuit*, choix et présentation de Gonzague Raynaud, Paris, Orphée/La Différence.

*Poèmes* (Presque Songes, Traduit de la nuit, Chants pour Abeone), Préface de Jean-Louis Joubert, Paris, Hatier.

**À consulter :**

Il n'y a eu pendant longtemps qu'un seul ouvrage consacré à J.-J. Rabearivelo et à son œuvre. C'était le volume publié par son ami et exécuteur testamentaire, Robert Boudry :

## ANNEXE BIBLIOGRAPHIQUE

BOUDRY, Robert, *Jean-Joseph Rabearivelo et la mort (Préface de Jean Amrouche)*, Paris, Présence africaine, 1958.

Les « Actes » du colloque de 1987 ont été publiés : *Jean-Joseph Rabearivelo, cet inconnu ?*, Marseille, SUD, 1989.

Plusieurs thèses universitaires ont été soutenues, notamment :

ROCHMANN, Marie-Christine, *De Presque-Songes à Traduit de la nuit, la Quête d'une*

*identité, Fonctions stylistiques de l'interrogation, la négation et l'opposition*, Université de Strasbourg, 1980.

RAKOTONDRADANY, Josette, *L'Univers de Jean-Joseph Rabearivelo*, Université de Provence, 1987.

ANDRIAMAHARO, Arianne, *Écriture et création poétique dans l'œuvre de Rabearivelo, le Poète des contradictions*, Université de Paris XII, 1989.



## Chapitre 4 : Jacques Rabemananjara, le « voleur de langue »

L'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française*, préparée par Léopold Sédar Senghor, paraît en 1948. Comme son titre l'annonce, elle fait belle part aux poètes malgaches : elle en introduit trois, c'est-à-dire autant que les poètes représentant tout le continent africain ! Madagascar est donc consacré comme une grande terre de poésie par cet ouvrage, qui ouvre une ère littéraire nouvelle pour les pays qui sont alors colonies françaises. Les trois Malgaches mis à l'honneur sont Jean-Joseph Rabearivelo, bien sûr (les poèmes cités par Senghor vont longtemps être les seuls que l'on puisse lire du poète malgache, hors de son pays), Flavien Ranaivo, qui vient de publier plusieurs textes dans des revues de Madagascar et une plaquette de poésie à Tananarive, et Jacques Rabemananjara, dont une petite note introductive de Senghor rappelle sobrement qu'il est alors, depuis près d'un an, enfermé dans une prison.

La jeune revue *Présence africaine*, qui commence alors à paraître, donne régulièrement des poèmes de Jacques Rabemananjara. C'est, dès le n° 2 (janvier 1948), l'émouvant « Chant XXII » (plus tard rebaptisé « Complainte »), protestation d'innocence et lamentation douloureuse (*Mornes, si mornes ces quatre murs !/La mort imprègne terre et pierre/d'une sueur d'outre-planète...*). La même année, le n° 5, le n° 6 font entendre à nouveau la plainte discrète de l'emprisonné (*dans l'étau double/du roc et de la solitude*).

En 1948 aussi paraît une plaquette, d'une sobre élégance, publiée par le soin d'un comité des amis du poète et contenant un long poème, *Antsa*, qui leur est parvenu de la prison de Tananarive. Jacques Rabemananjara a plusieurs fois raconté les circonstances dramatiques qui ont suscité l'écriture de ce poème : *Le gardien-chef de la prison venait de nous annoncer qu'on allait dans deux jours nous faire fusiller sur la place publique, au Zoma, en plein centre de Tananarive. Une émotion me dicta une sorte de testament destiné à ma fille. Caché dans la cellule, découvert par les geôliers, le manuscrit reçut finalement l'autorisation d'être communiqué aux amis du prisonnier. Par ce texte tout frémissant, Jacques Rabemananjara s'imposait comme l'un des grands chantres de la résistance à l'oppression. Ses poèmes de douleur, de désespoir et de révolte ont été lus avec ferveur par une jeunesse impatiente de rompre avec la dépendance coloniale. Le procès inique intenté aux parlementaires malgaches, à la suite du soulèvement de 1947, avait suscité l'indignation de la frange progressiste de l'opinion française. Les poèmes de Jacques Rabemananjara sont reçus comme les proclamations d'innocence d'un peuple justement révolté. François Mauriac, dans la préface qu'il écrit pour la réédition du poème *Antsa*, célèbre ce cri que l'amour et la douleur arrachent à un fils de Madagascar. Il s'indigne du sang injustement répandu [que] la terre ne boit pas et se félicite que le pont de paroles, lancé par le poète malgache par-dessus ce fleuve sinistre, offre malgré tout l'espoir d'une patrie commune.*

Ces circonstances violentes et douloureuses de 1947 conditionnent l'écriture poétique de Jacques Rabemananjara. C'est dans l'urgence de l'événement qu'il se révèle grand poète. La force de ses textes est comme multipliée d'avoir été écrits entre les murs d'une prison. Ses premiers et fervents lecteurs n'entendent pas seulement le cri d'un homme enfermé, mais la protestation d'un peuple, et, au-delà, le soulèvement de toutes les victimes de la colonisation qui veulent briser leurs chaînes. Jacques Rabemananjara, condamné et emprisonné pour son activité politique, lançant ses poèmes comme autant de messages d'espoir par-dessus les murs de

la prison (l'indication de date et de lieu d'écriture – « Prison civile, Tananarive, 12 juin 1947 » ; « Prison militaire du Fort-Voyron, Tananarive, 28 mars 1948 » ; « Maison de force, 12 mars 1950 » – fait partie intégrante du poème et lui donne sens) apparaît tout à fait naturellement comme le poète exemplaire de la décolonisation.

Cette image du poète malgache est juste, nul ne le contestera. Mais elle tend à l'enfermer dans une esthétique militante et à occulter le projet poétique qui commande son œuvre depuis ses premiers essais. Car, s'il est vrai qu'il a découvert dans l'enthousiasme que les mots pouvaient devenir ces « armes miraculeuses » qu'évoque l'Antillais Aimé Césaire, il n'en est pas moins resté fidèle à une conception de la poésie comme rituel initiatique, épreuve et révélation en même temps. Et cette visée poétique n'est jamais absente des grands poèmes militants.

#### 4.1. LE « VOLEUR DE LANGUE »

En 1959, à l'occasion du deuxième Congrès des Écrivains et Artistes Noirs, réuni à Rome sous les auspices de *Présence africaine*, Jacques Rabemananjara prononce une communication retentissante, où il souligne que l'usage de la langue des colonisateurs est l'un des plus sûrs ciments de l'unité des peuples colonisés, qui ont appris à leur tour à maîtriser la langue des maîtres : *Nous sommes des voleurs de langues*. La formule a été maintes fois reprise...

« Voleur de langue », Rabemananjara l'a été avec volupté. Il avait découvert, dès ses premières années d'école, par des lectures passionnées, le trésor de la littérature française. Il n'a eu de cesse de se rendre maître des secrets littéraires des auteurs admirés. Au séminaire – c'est lui-même qui a souvent raconté l'anecdote – l'un de ses professeurs célébrait les tragédies de Racine, comme un modèle inaccessible, l'exemple de ce que ses élèves malgaches ne sauraient jamais seulement approcher, s'ils se mêlaient d'écrire. Pour relever ce défi, Rabemananjara a écrit *Les Dieux Malgaches*, tragédie en cinq actes et en vers alexandrins. Il l'adressa à son ancien maître, qui reconnut que les Malgaches étaient, eux aussi, capables de composer des tragédies. La pièce, cependant, souffre d'être un pastiche, même s'il est parfois remarquablement réussi. Ainsi dans cette réplique du devin Rahaga (c'est d'ailleurs Corneille plutôt que Racine que l'on croit reconnaître) :

Ah ! mon fils, d'où te vient un courage si beau !  
Les Mânes de ton père ont-ils de son tombeau  
Ordonné cette ardeur que ton zèle a suivie ?

Le désir d'imitation l'emporte sur l'invention poétique. Le voleur d'alexandrins risque d'étouffer son talent d'écrivain sous le poids du butin. Cependant, dans cette réplique de Rahaga, une expression fissure la perfection de l'imitation : ces « mânes » du père contribuent sans doute à donner la couleur cornélienne (*Aux Mânes paternels je dois ce sacrifice*, assure Émilie dans *Cinna*) ; le mot renvoie à la religion romaine, donc à une antiquité lointaine et, en quelque sorte, primitive ; mais surtout, dans le contexte malgache de la pièce, le mot « mânes », avec ses connotations d'antiquité solennelle, avec la suggestion d'une présence indécise de l'âme ou de l'ombre des morts, fait entrevoir tout ce qu'il y a d'indéfinissable et de puissant et de toujours opérant dans la conception malgache de la mort et des morts. Le « voleur de langue » inverse alors le processus d'assimilation par la langue, puisque c'est la langue empruntée qui assimile, par les valeurs dont se charge le mot « mânes », la conception malgache du monde.

À son entrée en littérature, quand il écrit pour la *Revue des Jeunes de Madagascar*, Rabemananjara croise nécessairement la figure déjà prestigieuse de Rabearivelo. Celui-ci, par

une lettre qu'il lui adresse le jour même de son suicide, le fait son héritier littéraire et spirituel : *Je te fais légataire testamentaire de mes œuvres. Je te passe le flambeau, tiens-le bien haut. Tu me reprocheras cette mort, mais le Galiléen, lui aussi, a choisi un genre de suicide.* Or Rabearivelo avait été à sa manière un admirable « voleur de langue ». Le cadet aurait pu se contenter de suivre la voie ainsi tracée. D'ailleurs, les premiers poèmes de Rabemananjara (recueillis dans *Sur les marches du soir*) ne sont pas sans rappeler (obsession morbide en moins) les poèmes du jeune Rabearivelo. Mais le poète betsimisaraka, dès ses premiers essais, plaque quelques accords personnels : des motifs qui s'affirmeront et deviendront comme sa signature. Surtout, il ne semble nullement s'engager dans la voie de la traduction, si chère à son aîné : il choisit délibérément de s'immerger dans la langue apprise, le français. Son voyage et son long séjour à Paris (il accomplit ce que Rabearivelo n'avait pu que douloureusement rêver) ne pourront que confirmer ce choix.

En Europe, par choc en retour, il prend sans doute une plus claire conscience de son identité malgache. Mais cette révélation est comme filtrée par ses amitiés négro-africaines. Dans les années 1940 et 1950, au contact des intellectuels noirs de Paris (au premier rang desquels le Sénégalais Alioune Diop, qu'il considérait comme son frère), il découvre que sa situation n'est qu'une version malgache d'un sort largement partagé, dans les pays que l'on n'appelle pas encore le « Tiers-Monde ». Sa longue collaboration à la revue et aux éditions *Présence africaine*, le rôle majeur qu'il joue lors des deux Congrès (Paris, 1956, et Rome, 1959) réunissant l'intelligentsia négro-africaine, au moment où se préparent les indépendances, l'intègrent au mouvement de la négritude.

D'où ce paradoxe : les poèmes des années de prison, écrits pour maintenir par les mots un contact charnel avec le pays natal, sont lus comme des revendications de négritude—et d'autant plus que l'on croit reconnaître une parenté (et elle est parfois indéniable) entre sa parole poétique et celle de Césaire. En fait, Rabemananjara n'a jamais renié son appartenance à la mouvance de la négritude, tout en prenant ses distances avec ce que la notion peut comporter d'étroitesse raciale. Dans une conférence de 1957 sur « le poète noir et son peuple », il tenait à souligner :

D'aucuns se soucient plus de la *négritude* que d'être simplement aux écoutes de leur âme. De capter les voix à peine perceptibles des instances intérieures.

La poésie ne découle pourtant d'autre source que de ces intimités urgentes et fugitives. Le fait pour la poésie noire d'aujourd'hui de requérir avec la politique une interférence quasi charnelle et métaphysique ne signifie nullement qu'il faille verser dans l'esthétique d'une poésie politique.

Texte repris dans *Nationalisme et problèmes malgaches*.

## *Sur la langue et la politique*

L'intervention de Jacques Rabemananjara au « Deuxième Congrès des Écrivains et Artistes Noirs », tenu à Rome du 26 mars au 1<sup>er</sup> avril 1959, suscita quelque polémique, par son titre d'abord (« Les Fondements de notre unité tirés de l'époque coloniale ») et par ses prises de position sur le statut des langues.

En fait, en conformité avec la pensée malgache du *tsiny* (croyance que tout acte, s'il a en quelque façon enfreint une coutume, mal respecté une manière d'agir, peut se retourner contre son auteur), Jacques Rabemananjara constate que *l'histoire est ainsi faite que tout acte humain recèle l'immanence d'un boomerang* : les langues euro-

péennes, imposées aux pays coloniaux, vont devenir un des instruments de leur libération. *Le parler du conquérant va permettre aux vaincus, aux dispersés de la planète, de se faire signe d'un continent à l'autre.* Et ainsi, l'unité des colonisés pousse dru, [...] s'épanouit avec l'insolence du paradoxe sur le terreau même de la colonisation ; elle se pare comme d'un trophée de victoire et d'ironie du signe authentique de notre aliénation.

La langue du colonisateur est devenue aux colonisés aussi familière que celle de leurs mères. Il en est beaucoup parmi eux qui n'en connaissent point d'autre. Pour beaucoup, sinon pour tous, elle a depuis longtemps perdu la rudesse du masque et l'insolite de l'accent étranger.

Il ne serait donc pas exact de parler de notre *aliénation*. Si *aliénation* il y a, c'est plutôt la langue elle-même qui en serait affectée. Nous nous sommes emparés d'elle, nous nous la sommes appropriée, au point de la revendiquer nôtre au même titre que ses détenteurs de droit divin et il nous arrive, à ce propos, de nous sentir aussi français, anglais, ibériques que l'autochtone de la Seine, l'indigène de la Tamise ou l'originaire du Tage et de l'Èbre.

Notre Congrès, à la vérité, c'est le Congrès des voleurs de langues. Ce délit, au moins, nous l'avons commis ! Dérober à nos maîtres leur trésor d'identité, le moteur de leur pensée, la clef d'or de leur âme, le sésame magique qui nous ouvre toute grande la porte de leurs mystères, de la caverne interdite où ils ont entassé les butins volés à nos pères et dont nous avons à leur demander des comptes.

Conséquence de ce rapt de la langue. D'une part, les colonisés sont parfaitement chez eux dans les allées de la culture occidentale :

Quant à la langue française, anglaise, américaine, espagnole ou portugaise, ma foi, nous en usons et abusons avec plénitude, sinon avec ivresse : nous nous reconnaissons vraiment, dans l'ordre de l'esprit, des citoyens à part entière dans le vaste univers de l'Occident.

Mais d'autre part, ils n'ont pas laissé intacte cette langue volée ; loin d'être assimilés par elle, ce sont eux qui l'assimilent et la transforment :

[Les langues des Européens, "volées" par les colonisés] perdront de leur essence primitive, mais elles y gagneront, en se transfigurant, une propriété jusque là inconnue, un renouveau d'elles-mêmes, fait pour ainsi dire de la chair et du sang de notre âme : "Elles ont, comme on dit, dégorgé leur blancheur."

Il émanera d'elles alors une sorte d'irradiation et de rayonnement « doux et dif-fus », fait à notre image et à notre couleur. Nous pouvons encore parler la même *lan-gue* que François Mauriac, utiliser les mêmes vocables qu'Hemingway. Mais nous n'avons plus le même *langage* qu'eux : les mots, par le miracle de la transmutation, ont pris sur nos lèvres et sous notre plume un contenu qu'ils n'ont pas et n'auront jamais acquis chez leurs usagers d'origine. [...] La vérité est que sous l'impératif de notre drame, nous parlons malgache, arabe, wolof, bantou dans la langue de nos maîtres.

« Les Fondements de notre unité tirés de l'époque coloniale », in : *Présence africaine*, Nouvelle Série, n° xxiv-xxv, février-mai 1959, « Deuxième Congrès des Écrivains et Artistes Noirs », Tome I, « L'Unité des Cultures Négro-Africaines », pp. 66-81.

## 4.2. « ÎLE AUX SYLLABES DE FLAMME »

Si Jacques Rabemananjara chante Madagascar, ce n'est pas par obligation de patriotisme, mais parce que la voix du pays natal s'est imposée comme cette « intimation urgente ». Ses poèmes célèbrent ses noces violentes avec « l'île rouge », l'« île aux syllabes de flamme », comme la proclame l'ouverture d'*Antsa*. Les premières paroles du poète en prison se font acte d'amour (*je m'allongerai sur ton sein avec la fougue/du plus ardent de tes amants,/du plus fidèle,/Madagascar !*). Son élection à la députation, la répression sanglante du soulèvement malgache sont senties comme la consécration de son alliance rituelle (*Le sang clair bu par les tombes/consacre à jamais de l'Élu/la noce rouge avec la Race,/Madagascar !*). Mais l'amour du pays natal éclate aussi dans un poème beaucoup moins marqué par l'urgence et la violence des événements (il a été écrit en 1945, donc bien avant le soulèvement) : c'est « Lyre à sept cordes », publié dans l'*Anthologie* de Senghor, et qui est une introduction de la fiancée (la « sœur pâle » européenne) au pays des ancêtres, célébré comme le lieu du paradis (*Là-bas, tout est légende et tout est féerie*).

Les poèmes de l'époque de la prison (*Antsa, Lamba, Antidote*) sont autant d'évocations (au sens magique du mot) de Madagascar. Il s'agit, par la force de la poésie, de faire apparaître l'île dans la clôture de la cellule. Les textes se chargent donc d'images précises, désignant des paysages ou des façons de vivre de la Grande Île. Les noms propres, dans leur opacité évidente, sont de sûrs conducteurs de cette magie évocatoire (*Zahanas de l'Ambongo, grappes de « voaras » translucides,/vous tous, ô raisins mûrs, mangues du Mangabé, nonokas d'Alas-sour/dont l'amer hivernage à peine a démasqué l'intacte succulence!*). Les vieilles cérémonies, les antiques croyances qui lient le Malgache directement à la terre natale sont pieusement remémorées (*Qui soufflera de nouveau, mes Ancêtres,/dans l'Antsiva du ralliement et de la paix ?/Qui fera retentir la kaiamba sonnante,/Madagascar !*). Mais l'image qui rassemble tout l'élan du poète, c'est l'identification de Madagascar à la femme aimée. *Lamba* est un long chant d'amour frémissant, violemment érotique, car le poète découvre que la carte de l'île dessine délicieusement la forme d'un sexe féminin offert aux assauts mâles du soleil levant :

Vulve, Ô vulve de mon île ourlée de porcelaine,  
spirale de soupir où s'enroule, au matin bleu d'amour,  
interrogeur du destin  
comme la corne du bélier au sortir du buisson,  
l'insigne mâle du zénith encor tout débordant de sperme et de venin,  
le thyrses d'un dieu fol qui vibre, lance-ivresses, sur les couches de rose de l'orgie !

Il fallait sans doute toute la fougue de ces étreintes cosmiques pour donner au prisonnier le courage de supporter l'épreuve. Mais Jacques Rabemananjara devait connaître une seconde séparation l'éloignant de son île : en exil à Paris, depuis 1972, il doit à nouveau se laisser porter par les mots pour renouer avec le pays natal. Un poème très agressif, *Thrènes d'avant l'aurore : Madagascar* (écrit en 1983, publié en 1985), prend à parti les nouveaux dignitaires au pouvoir dans l'île. Mais la colère (même justifiée) est parfois mauvaise conseillère des poètes : on ne retrouve pas, dans ces invectives, la puissance d'incantation d'*Antsa* et *Lamba*.

## 4.3. LE POÈTE DU PASSÉ MALGACHE

La nostalgie (le mal du retour) gouverne la poésie de Rabemananjara. Le prisonnier désire recouvrer la liberté, l'exilé retrouver le contact charnel avec le pays perdu. Mais avant même de

traverser ces épreuves, Rabemananjara chantait sur des airs tristes la douceur du retour. Le poème qui le posa comme poète talentueux est une « Ode à Ranavalona III » (recueillie dans *Sur les marches du soir*), composée à l'occasion du retour à Tananarive, en 1938, des dépouilles mortelles de la dernière reine malgache, que la colonisation avait exilée en Algérie, où elle était morte en 1917. C'est un poème en quatrains d'alexandrins sagement versifiés, avec quelques vers mélancoliques à souhait, pour dire *les regrets de l'Imerne et des soirs fabuleux* :

Dans le jardin des rois, les « sahontras » sont mortes

Ou bien :

Reine, petite reine aux yeux charmeurs et tristes  
Maintenant que tu dors sous le signe des Rites.

Le théâtre est apparu à Rabemananjara comme le lieu idéal où ranimer ces ombres du passé que sa nostalgie se plaisait à évoquer. Il lui a manqué malheureusement de rencontrer de véritables hommes de théâtre pour donner corps à ses rêveries scéniques. Les trois pièces qu'il a composées sont restées sur le papier, sauf pour quelques représentations anecdotiques.

*Les Dieux malgaches* souffrent d'être un pastiche et un défi. C'est dommage, car le sujet offrait matière à un beau déploiement théâtral (sans doute plus proche de Shakespeare que de Racine). La pièce raconte (en prenant quelques libertés avec le scrupuleux respect des faits historiques) les événements qui ont entouré la mort de Radama II. Le conflit entre le roi, ouvert à l'influence étrangère et chrétienne, et le Premier ministre, hostile à une occidentalisation du royaume, pose le problème du « progrès » et de la modernisation de l'île. Le choix amoureux de Radama, qui veut épouser une princesse sakalava, contre l'hostilité de la cour et les préjugés des gens des Hautes Terres, suggère une réflexion sur l'unité nationale. Les dernières scènes accumulent les malheurs : assassinat du roi ; mort des fidèles ; suicide du devin... C'est l'hécatombe finale, propre au drame historique. Mais c'est aussi l'annonce du crépuscule malgache : les dieux des ancêtres semblent impuissants à résister à ceux de l'Occident.

La mise en accusation des dieux, déjà esquissée dans *Les Dieux malgaches* (*Que font les Dieux là-haut, si vraiment ils existent ?*, s'exclame le devin Rahaga), devient thème dominant dans les deux pièces suivantes. *Les Boutriers de l'aurore*, où l'on voit les dieux poursuivre d'une haine incompréhensible les immigrants qui s'installent sur la côte malgache, s'achève sur une scène où le petit prince Nelumbo lance son chien à la chasse aux fourmis... et aux dieux. Les héros malheureux d'*Agapes des dieux* élèvent une solennelle protestation contre les divinités qui les ont tirés de la tranquillité du néant : *Nous n'avons été créés que pour l'exécution de la fête sanglante*, offerte à la récréation des dieux.

Le contexte historique peut rendre compte du pessimisme de ces pièces : la colonisation, d'une manière générale, et le séjour en prison (où les deux dernières sont écrites) n'incitaient pas à juger excellente l'ordonnance du monde. Et c'est sans doute cet aspect « politique » qui a retenu les premiers lecteurs du théâtre de Rabemananjara. On est peut-être plus sensible aujourd'hui à sa charge mythique, à sa méditation sur le passé malgache.

*Agapes des dieux* s'inspire d'une légende bien connue, associée au site impressionnant (un lac profondément enchâssé au fond d'un cratère) de Tritriva, près d'Antsirabé. Deux amants, dont l'amour était interdit par des conflits familiaux, s'y seraient donné la mort, en se jetant dans le lac, enroulés dans leurs *lambas* <sup>(1)</sup>. Rabemananjara reste très fidèle à ces données et construit un drame où la passion est entravée par les manœuvres des politiques.

(1) Sorte de toge, vêtement national des Malgaches.

*Les Boutriers de l'aurore* est peut-être la plus forte de ces trois pièces. D'abord parce que la forme (une prose nerveuse, relayée par de longues nappes de versets lyriques) en est moins raide que les alexandrins des *Dieux malgaches* ou la prose un peu guindée d'*Agapes des dieux*. Le sujet en est emprunté aux vieilles légendes sur l'origine des premiers Malgaches et leur arrivée dans la baie d'Antongil, depuis les bords lointains de l'océan Indien Il y a en fait peu d'intrigue, mais le désir de dramatiser des états d'âme : le malaise autant spirituel que physique d'un groupe d'hommes qui arrive dans une contrée inconnue, qui est dépaysé, fasciné par cet inconnu, submergé et inquiet par les mystères de l'île neuve. Cérémonies, lustrations, rituels, célébration du *fatidra* (vieille coutume malgache de l'alliance par le sang), accompli avec le prince « autochtone » Anjali : telles sont les principales étapes de cette « tragédie », qui tient plutôt de l'oratorio. L'exaltation de l'île, identifiée à une femme (*la dormeuse étendue aux pieds du capricorne*) et saisie dans sa nouveauté première, donne lieu à de beaux moments d'exaltation lyrique :

L'Enchanteresse solitaire  
s'absorbe en son propre élan,  
l'âme entière toute aux écoutes  
des bruits d'essieu que font au loin  
les convois longs de la planète  
sur les routes de l'infini.

## *Les boutriers de l'aurore*

Le lieu et la date inscrits à la fin de la pièce (Nosy Lava, le 8 mars 1951) rappellent que Jacques Rabemanajara a écrit *Les Boutriers de l'aurore* alors qu'il était enfermé au pénitencier de Nosy Lava, dans une petite île de la côte ouest de Madagascar. Cette « tragédie malgache » en 3 actes et 6 tableaux est située au bord de la baie d'Antongil, sur la côte est, dans un passé indéterminé (« il y a plusieurs centaines d'années »), au moment où s'installent à Madagascar les immigrants venus des lointaines terres du sud-est asiatique. Les *boutriers* sont ces navigateurs qui utilisent les *boutres*, navires à voiles trapézoïdales qui sillonnent le nord de l'océan Indien.

**Acte I :** Les boutriers célèbrent leur installation dans l'île neuve. La belle princesse Ananda, fille du Voyant, guide spirituel des boutriers, est promise à Kashgar, leur commandeur. Survient un inconnu, le Prince Anjali, l'autochtone. Kashgar et Anjali se lient par le pacte du sang (*fatidra*), qui les unit de manière irrévocable. Anjali se présente comme fiancé à la Baie.

**Acte II :** Huit mois plus tard, une cérémonie marque le renouvellement du serment de fidélité à la dynastie et d'attachement à la terre adoptive. Mariée à Kashgar, Ananda attend un enfant. Cependant Ananda se sent attirée vers Anjali, comme ensorcelée par le charme de l'île neuve. Le Voyant, s'imaginant sa fille séduite par Anjali, la maudit.

**Acte III :** Anjali fait des adieux solennels à Kashgar avant de partir en mer à la recherche du Voyant, qui n'est pas rentré depuis une longue journée. Ananda, en proie à la fièvre et au doute, se plaint d'être malade de la terre nouvelle : elle souhaite même le retour au pays natal. Kashgar soupçonne Ananda d'aimer Anjali et laisse éclater sa colère. Il se promet d'en tirer vengeance. Au moment où il sonne pour appeler les boutriers au départ, un cyclone arrive. Il lie Ananda au pilier de la maison et se précipite à la recherche d'Anjali.

Cinq ans plus tard, la tristesse règne parmi les boutriers, malgré la présence de l'enfant de Kashgar et Ananda. Les dieux ne se rassasient jamais du malheur des hommes : ils ramènent chaque année les cyclones. Anjali a disparu : il s'est « marié » avec sa fiancée, la Baie. Ananda reste toujours prostrée ; elle ne parle plus ; elle a perdu la raison. Mais voici que pour la première fois, elle est sortie de la maison. Arrivée à l'endroit où elle avait jadis l'habitude de contempler la baie – c'est aussi l'endroit même où Anjali a péri – elle perd l'équilibre et tombe à l'eau. On la retire, évanouie. Miracle ! Elle a retrouvé la raison.

Un coucher de soleil somptueux souligne la réconciliation des hommes et du monde. Tout ira désormais pour le mieux dans la plus belle des îles.

#### 4.4. LE PÉLERIN

*Notre titre de gloire aura toujours été d'être fidèles au Rite de la terre.* La formule résume bien le projet directeur de l'œuvre de Rabemananjara. Le poème inaugurant son premier recueil, *Sur les marches du soir*, évoque déjà une cérémonie rituelle près des tombeaux protecteurs :

De la lune alahmade invoquant le flambeau,  
Allons prier, ma sœur, prier sur les tombeaux...

Toute l'œuvre s'est coulée dans les images des vieux rites, des cérémonies invocatoires, des pèlerinages. Il est d'ailleurs significatif que, pour se désigner comme poète, Jacques Rabemananjara privilégie constamment la métaphore du pèlerin :

Je suis le pèlerin du pays des chimères

*Sur les marches du soir*

Les pieds du pèlerin  
saignent encore sur la ronce et les os durs des carrefours

*Rites millénaires*

Tu me suivras, Sœur pâle

[...]

Comme les pèlerins sur le chemin de la solitude  
vêtus de simples tuniques [...]

« Lyre à sept cordes »

Je m'en reviens pieds nus, bâton d'augure à l'ombre des cactus sacrés et des bucrânes  
grave de suppliance  
et pèlerin baisant la poussière de tes talons au seuil des saintes grottes.

*Lamba*

La métaphore du pèlerin se légitime sans doute d'un ancrage autobiographique et circonstanciel : le prisonnier, l'exilé fait de la poésie un cheminement de retour vers le pays sacré. Mais elle renvoie, plus intimement, à la quête existentielle du poète. «Mendiant d'Amour», « voyageur du soir », « pâtre-errant », il recherche la révélation, l'initiation. Le pèlerinage, voyage vers un lieu sacré, accompli dans un esprit de dévotion, pour recevoir l'initiation à quelque mystère, fournit une belle allégorie de cette recherche personnelle.

À son arrivée en Europe, la découverte de la poésie allemande (d'Hölderlin à Rilke), liée à l'exaltation amoureuse, avait confirmé le poète malgache dans l'idée que la poésie doit être expérience de vie, cheminement vers l'Être, pèlerinage vers le lieu du Sacré.

Première conséquence : il se libère de sa soumission à la versification classique française. Les poèmes de *Rites millénaires* trouvent une respiration plus ample, pour célébrer l'allégresse de l'amour dans la gravité de ses rites.

Au moindre signe du devin  
 les bêtes mortes ressuscitent,  
 la statue en or se réveille.  
 Un monde inconnu se révèle.  
 Enchantement ! Enchantement !  
 La main d'un dieu nous a saisis,  
 La main d'un dieu nous a lancés dans le royaume des merveilles.

Il reste cependant, dans ces beaux poèmes, malgré l'exaltation panique des images érotiques, comme une froideur abstraite : comme s'il manquait un lieu pour enraciner ces « rites millénaires », un espace sensible pour incarner la quête ontologique. Ainsi, le poème « Tourment » dit bien le vide des marcheurs d'infini (*Jour et nuit marcher, sans relâche, /à la recherche de nous-mêmes*), avant l'éblouissement de l'amour (*L'Amour fonce./Une trombe de feu ravit les âmes nues./Une eau brille, lustrale, aux fentes des rochers*) : mais précisément, l'image de l'eau lustrale sur les rochers introduit l'esquisse d'un paysage culturel qui n'ose pas encore s'affirmer.

C'est dans « Lyre à sept cordes » (le grand poème confié à l'*Anthologie* de Léopold Senghor) que le poète-pèlerin (re)découvre l'évidence poétique du paysage malgache : car c'est seulement là que les rites peuvent acquérir tout leur poids, que les mystères sacrés peuvent se déployer. Présentant la femme aimée (la « sœur pâle » d'Europe) au pays natal, le poète l'introduit aux rituels et aux cérémonies ancestrales (*ma mère t'apprendra le saint culte des Morts, la prière aux défunts*). La lenteur majestueuse des versets accompagne la lente montée du couple de pèlerins vers le « pays du rêve, au bord des sources royales ». Le poème affirme la vocation de la Grande Île à accueillir les pèlerins de l'Être : *tout porte l'empreinte/encore vive des pèlerins captifs du Paradis*. Qui a une fois accompli le pèlerinage malgache en reste à jamais prisonnier (comme ces *boutriers* qui, autrefois, restèrent subjugués par la splendeur insulaire...).

Le paradoxe malgache, c'est que le sacré s'affirme à chaque pas (*Là-bas, tout est légende et tout est féerie*) et qu'en même temps la révélation obtenue à la fin du voyage semble bien modeste (*Bien simples nos mystères et ne sont point farouches*). Mais là est le miracle : *mon pays où le moindre bois s'illumine de prestiges divins!* La réalité la plus quotidienne se charge d'un pouvoir fabuleux. Le paysage malgache produit du sacré, comme un pommier des pommes.

#### 4.5. RETROUVER L'ORIGINE

Une constante frappe quand on relit l'ensemble de la production poétique de Jacques Rabemananjara : le scénario du pèlerinage et du rituel (retour au pays natal et mise à l'épreuve des rites) y commande l'organisation de la plupart des poèmes. C'est particulièrement net dans le recueil de sonnets des *Ordalies*, où l'on retrouve l'exaltation érotique des *Rites millénaires* et la solennité de « Lyre à sept cordes » pour conduire la femme aimée vers le pays d'origine (qui est ici nommé : c'est Nosy-Mangabe, l'îlot de la baie d'Antongil où le poète a vu le jour). Dans ce cadre solennel et mystique, la célébration amoureuse s'apparente à une antique *ordalie* (mise à l'épreuve du Jugement de Dieu) :

Nus sur les rocs sacrés par les siècles polis,  
nous ferions le serment des tabous abolis  
scellant à tout jamais notre noce mystique...

Les amants heureux triomphent, bien sûr, de cette *ordalie* : ils franchissent « le domaine interdit » et s'avancent vers le lieu où tout est sacré :

Tout ici porte encor le poids d'or et l'empreinte  
du temps où s'élançant dans la plus chaste étreinte,  
la terre unie au ciel formait le paradis.  
Lançons le grand défi : revivre, amants hardis,  
cœur en feu, ces instants proches de la naissance  
du monde et dévorer l'aurore en son essence.

Malgré la raideur inhérente au cadre du sonnet et quelques gaucheries formelles, ces poèmes proposent une fascinante mise en scène du fantasme poétique primordial de Rabemananjara : le désir de se couler ontologiquement dans le jaillissement originel... Il n'est pas indifférent, bien sûr, que le lieu de *ordalie* soit Nosy Mangabé : lieu de naissance du poète, lieu légendaire du débarquement des premiers Malgaches, et maintenant lieu de la renaissance par l'épreuve amoureuse.

Le couple de « Lyre à sept cordes » connaissait le même bonheur de renaître par le retour au pays (*nos cœurs renés à la ferveur des hautes solitudes*) : expérience de « la profondeur de l'être », « dans le miracle de l'étreinte », qui ramène à la source du temps :

Frère et sœur comme le temps et la Genèse

La rêverie de la Genèse est plusieurs fois développée par Rabemananjara, mais surtout dans *Lamba*, où elle gouverne l'articulation du texte. Le poème mime un étrange rituel, qui tient de la danse sacrificielle ou du *tromba* <sup>(2)</sup> dans le déchaînement des allitérations :

Mais quel esprit divin nous illumine, nous, les nouveaux mystagogues !  
Toi-même et le Totem Toi-même et la Lointaine Toi-même et l'Innommée  
et la Crépieu et la Frisée et l'Amande et le Palissandre  
Toi-même et la puissance incoercible du sang noir

---

(2) Le *tromba* est une cérémonie au cours de laquelle des « esprits » descendent dans le corps de possédés. Le *tromba* devait connaître un renouveau considérable à partir de l'indépendance de Madagascar.

le *tromba* le vaudou  
 l'envoûtement l'amok  
 l'ébène le béryl le baume le bambou la bosse du zébu beuglant sous le baobab  
 l'abîme où le boa bâille la gueule en feu  
 la *Betsiboka* bouillonnant de baves rouges de sauriens  
 et la boucle du *Bémarah* flambant de boules de soleil  
 tout le déchaînement du tabou foudroyant et des forces cycliques du limon !

Le poète se laisse évidemment posséder par les mots, pour qu'un esprit descende et se compose en lui : or voici qu'une figuration de l'île prend forme et s'impose à lui (*Et je chante agrippé aux rémiges de la chimère/et j'écoute sourdre à travers mes tempes tes vertèbres /mes hanches tes hanches*). L'île le possède comme un *tromba* possède son danseur. Le poème culmine dans l'« accouchement sublime » du poète, qui enfante l'île par la transe verbale.

L'île peut surgir alors dans la splendeur première de sa nouveauté géologique :

Voici, voici rompant l'opacité des eaux,  
 rompant du blanc chaos l'accablement d'apocalypse et de granit  
 resurgir, ô prodige, avec ton port de tête et l'anse de tes hanches,  
 belle suprêmement de ta beauté impaire,  
 la fabuleuse Lémurie !  
 La Lémurie où gît tout l'os de notre énigme !

La Lémurie : continent fabuleux, englouti aux cours des millénaires du temps long de la géologie, et dont Madagascar serait un témoignage émergé. Aux interrogations sur l'origine, au questionnement sur l'identité, aux incertitudes de l'Histoire, le poète apporte la réponse du mythe. En faisant de Madagascar le lieu sacré de l'origine absolue, Rabemananjara construit (sans que l'on puisse repérer des influences ou des échanges bien précis) l'étrange symétrique des rêveries lémuriennes des poètes de la Réunion et de Maurice. Comme si les insulaires avaient en commun le besoin d'édifier ces somptueuses constructions mythiques, où se légitime leur radicale originalité.

\*\*\*

Un principe de contradiction commande le destin et l'œuvre de Jacques Rabemananjara. Il a connu la prison et les honneurs de la vie politique, l'exil et la consécration littéraire. Ses poèmes et ses pièces restent souvent fidèles à la forme vieille de la versification française, mais il sait donner à sa langue d'écriture une imprégnation malgache qui séduit le lecteur, fût-il tout à fait étranger à la Grande Île. Ainsi de son usage de l'adjectif « bleu », qui renvoie à la couleur bien étalonnée, mais aussi à tout ce que peut suggérer l'équivalent malgache (*manga*<sup>(3)</sup>) : beauté, excellence morale, valeur... :

le cri multicolore, au matin bleu d'amour, des pêcheurs de liesse

*Lamba*

Les survivants de l'Histoire,  
 les témoins des Âges bleus  
 renaissent dans leur jeunesse :  
 Liberté !

*Antsa*

(3) On reconnaît le mot *manga* dans le nom de l'îlot natal : Nosy Mangabe (= l'île du grand bleu).

D'où certains emplois étonnants, comme lorsque le soleil éclate en bleu :

Bleu, si bleu cet œil du ciel derrière la vitre !

« Complainte »,  
dans *Antidote*

Le lecteur attentif repèrera bien d'autres affleurements du malgache sous le français du poète (quand « l'amour fonce » comme « une trombe de feu », ne doit-il rien à la possession du *tromba* ?).

Jacques Rabemananjara est bien le fabuleux *voleur de langue* qu'il proclamait être.

## Bio-bibliographie de Jacques Rabemananjara

### 1913 (23 juin)

Naissance de Jacques-Félicien Rabemananjara à Mangabe (Maroantsetra), au fond de la baie d'Antongil, où, selon de vieilles légendes, ont débarqué les premiers Malgaches.

Son père, Emmanuel Razaka, est un propriétaire foncier d'origine merina. Fanahy, sa mère, appartient à une famille de notables betsimisaraka. Jacques Rabemananjara a souvent insisté sur l'éducation reçue de son grand-père maternel : celui-ci l'a initié aux traditions des ancêtres, tout en lui conseillant d'apprendre la langue des Français et leur façon de raisonner – ce qui pourrait devenir un jour une arme efficace contre la colonisation.

### 1927

Après avoir suivi les cours de l'école officielle de Maroantsetra, puis du petit séminaire de l'île Sainte-Marie, il entre au petit séminaire de Tananarive.

### 1934

Il étudie pendant une année au grand séminaire de Tananarive. La filière des séminaires permettait à de jeunes Malgaches de s'orienter vers des études secondaires. Pendant ses années de séminaire, il compose ses premiers essais littéraires.

### 1935

Il quitte le séminaire et entre, sur concours, dans l'administration. Il travaille à la Direction des Finances, puis au service de l'Information. Il s'occupe de l'organisation d'un syndicat officiel des fonctionnaires malgaches et participe à la fondation de la *Revue des Jeunes de Madagascar* dont le programme proposait la synthèse des deux civilisations, française et malgache (avec le mot d'ordre : *Devenir de plus en plus français tout en restant profondément malgaches*). Il y donnera régulièrement des articles. Mais la *Revue*, mal vue des autorités (en se proposant de « faire ressortir la personnalité de la nation malgache aux yeux des autres nations », elle semblait déjà trop nationaliste), ne put se maintenir très longtemps.

### 1936

Il obtient une récompense (une branche de muguet d'argent) au concours de poésie de l'Alliance Universelle.

### 1937

Il est désigné comme exécuteur testamentaire et comme héritier littéraire (*Je te passe le flambeau, tiens-le bien haut*) par le poète Jean-Joseph Rabearivelo, qui se suicide le 22 juin.

### 1939

Il est choisi par les autorités coloniales pour faire partie de la délégation malgache aux cérémonies marquant le 150<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution française. Il reste à Paris pour entreprendre des études supérieures (il suit des cours à la Faculté des Lettres et à celle de Droit) et il travaille au cabinet du ministre des Colonies, Georges Mandel, qui lui a facilité l'obtention de la nationalité française.

Il rencontre Léopold Senghor et Alioune Diop à l'Association des Étudiants de l'Afrique Noire.

### 1940

Après l'armistice, il est affecté par le gouvernement de Vichy au service des prisonniers de guerre coloniaux (il a en charge plus particulièrement les Malgaches et les Indochinois).

Une jeune Allemande, Érica de Bary, lui fait connaître l'œuvre des poètes et penseurs romantiques allemands et de Rainer Maria Rilke. Plus tard, elle traduira ses poèmes en allemand.

### 1942

*Sur les marches du soir*, Gap, Ophrys [Poésie].

### 1945

Il est l'un des fondateurs du « Comité de surveillance et de défense des intérêts malgaches ». Il est nommé secrétaire de la Délégation parlementaire malgache et est donc associé aux diverses démarches pour aménager les relations entre Madagascar et la France.

### 1946

Intense activité politique et retour à Madagascar. Il rédige le manifeste et les statuts du Mouvement Démocratique pour la Rénovation Malgache (M.D.R.M.), dont il devient le secrétaire général. En octobre, il est en tournée électorale sur la côte est et, aux élections de novembre, il est élu député de Madagascar à l'Assemblée nationale française.

### 1947

Nouvelle tournée dans sa circonscription électorale au début de l'année.

Il est arrêté à la suite des événements sanglants du 29 mars.

*Les Dieux malgaches*, Gap, Ophrys [Théâtre].

### 1948

Procès des parlementaires malgaches. Jacques Rabemananjara est condamné aux travaux forcés

à perpétuité par la cour criminelle de Tananarive. Il est détenu d'abord au bagné de Nosy-Lava, sur la côte ouest de Madagascar, puis transféré à la prison des Baumettes à Marseille.

Publications de plusieurs poèmes (dont « Lyre à sept cordes ») dans l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* de Léopold Sédar Senghor.

*Antsa*, Paris, R. Drivon [Poésie].

**1955**

*Rites millénaires*, Paris, Seghers [Poésie].

**1956**

Réédition d'*Antsa* (Paris, Présence africaine, avec une préface de François Mauriac).

*Lamba*, Paris, Présence africaine [Poésie].

*Témoignage malgache et colonialisme*, Paris, Présence africaine [Essai].

Il est amnistié, comme les autres condamnés, mais il est cependant astreint à la résidence surveillée en France.

Il travaille à la direction de la revue *Présence africaine*, à la fondation de laquelle il avait été associé, en 1947.

Il est l'un des rapporteurs du 1<sup>er</sup> Congrès International des Écrivains et Artistes Noirs, qui tient ses assises en Sorbonne, à Paris, du 19 au 22 septembre. C'est à lui qu'échoit l'honneur de prendre la parole en premier.

**1957**

*Les Boutriers de l'aurore*, Paris, Présence africaine [Théâtre].

**1958**

*Nationalisme et problèmes malgaches*, Paris, Présence africaine [Essai].

**1959**

Deuxième Congrès des Écrivains et Artistes Noirs (Rome: 26 mars-1<sup>er</sup> avril): Jacques Rabemananjara y prononce une communication remarquée, où figure la formule vite devenue célèbre: « Nous sommes des voleurs de langues. »

**1960**

La Grande Île ayant recouvré son indépendance, il peut enfin rentrer à Madagascar. Il est élu député à l'Assemblée nationale malgache. Il connaît une brillante carrière ministérielle,

occupant successivement les fonctions de Ministre de l'Agriculture, des Affaires sociales et des Affaires étrangères. Désigné comme vice-président de la République, il fait figure de successeur possible du Président Tsiranana.

**1961**

*Antidote*, Paris, Présence africaine [Poésie].

Seconde édition de *Lamba*, avec une préface d'Aimé Césaire (Paris, Présence africaine).

**1962**

*Agapes des dieux*, Paris, Présence africaine [Théâtre].

**1972**

*Les Ordalies*, Préface de Robert Mallet, Paris, Présence africaine [Poésie].

Le régime du président Tsiranana est renversé. Jacques Rabemananjara quitte Madagascar. Exilé à Paris, il consacre la plus grande partie de son temps aux éditions Présence africaine.

**1978**

*Œuvres poétiques complètes*, Paris, Présence africaine.

**1985**

*Thrènes d'avant l'aurore*, Paris, Présence africaine [Poésie].

**1987**

*Rien qu'encens et filigrane*, Paris, Présence africaine [Poésie].

**1988**

L'Académie française lui décerne son Grand Prix de la Francophonie. Rien ne pouvait mieux souligner l'ampleur et le retentissement de l'œuvre du poète.

**À consulter :**

BOUCQUEY-DE-SCHUTTER, Éliane, *Jacques Rabemananjara*, Paris, Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 1964.

BEDARD, Donat, *Jacques Rabemananjara, poète malgache*, Sherbrooke, Librairie de la Cité Universitaire [Mémoire multigraphié], 1968.

KADIMA-NZUJI, Mukala, *Jacques Rabemananjara. L'homme et l'œuvre*, Paris, Présence africaine, 1981, coll. Approches.

KOENIG, Jean-Paul, *Le Théâtre de Jacques Rabemananjara*, Paris, Présence africaine, 1989.

# Chapitre 5 : Tradition et novation

C'est en 1915 qu'Ary Robin, petit fils d'une princesse de la cour de Ranavalona II, fonde *L'Éclair de l'Émyrne*<sup>(1)</sup>, journal en français à l'intention des Malgaches francophones. Comme toute la presse, il est étroitement contrôlé par les autorités. Sa création marque cependant une date importante, car elle manifeste une volonté malgache d'utiliser la langue des nouveaux maîtres au service des autochtones. D'autres journaux verront ensuite le jour. Leurs rédacteurs formeront le noyau d'une intelligentsia malgache moderne. Beaucoup d'entre eux se risqueront à écrire des poèmes, des nouvelles, des essais littéraires.

## 5.1. LES POÈTES MALGACHES D'EXPRESSION FRANÇAISE

Prenant le pseudonyme de M.-F. Robinary, Ary Robin (1892-1971) a été le premier de ces journalistes littérateurs. Ses poèmes sont réunis en 1927 dans le recueil *Les Fleurs défuntes* (qui connaît une nouvelle édition en 1958). Sa poésie n'a rien de très original : des lamentations sur des thèmes amoureux ou moralisateurs y sont mises en une noble forme parnassienne :

Je suis las des clartés qu'apporte le grand jour ;  
Je salue en mon cœur la nuit qui me ranime.

Jean-Joseph Rabearivelo tranche vite, par ses bonheurs d'expression et par la flamme qui l'anime, sur l'ensemble des aimables versificateurs qui l'entourent. Une autre exception, peut-être, qui est d'ailleurs un de ses familiers, avec qui il travaille à la rédaction de la revue *Capricorne* : le mystérieux Robert-Jules Allain, métis de mère malgache (il était né en 1905), qui meurt brutalement en 1934, alors qu'il préparait la parution d'un recueil de poèmes (*Essais avant que d'entreprendre*).

Les poètes de l'entre-deux-guerres restent d'ailleurs très confidentiels : quelques poèmes dans des journaux ; parfois des textes envoyés à des concours de poésie et couronnés de récompenses plus ou moins illusives... Quelques noms et quelques exemples sont cités par Régis Rajemisa-Raolison dans son étude sur *Les Poètes malgaches d'expression française* (1983) : Félix-Marie Razanakoto, Désiré Ramandraivonona (auteur par ailleurs de curieuses spéculations sur la valeur sémantique des racines des mots malgaches), Pénombre Andriampenomanana, Ignace-Marie Ratriamoarivony... Les modèles de ces poètes des années 1930 restent ceux du siècle antérieur : Lamartine, peut-être Hugo, souvent Sully-Prudhomme. Les premiers poèmes de Jacques Rabemananjara sont écrits à Tananarive, dans ce contexte de poésie surannée.

À la fin des années 1940 paraissent quelques recueils, dont les titres montrent bien la continuité avec cette poésie désuète : *Illusoire ambiance* (1947) de Randriamarozaka, *Souffles de printemps* (1947) de Raymond Abraham, *Une gerbe oubliée* (1948) de Paul Razafimahazo, *Les Fleurs de l'île rouge* (1948) de Régis Rajemisa-Raolison. Cette inspiration se prolonge

---

(1) L'Émyrne : nom européenisé de l'Imerina (région de Tananarive) – sans doute d'après la prononciation anglaise.

encore avec les poèmes de Richard Rahevivo (*La Réminiscence*, 1961 ; *Aux portes de la nuit*, 1966), de Paul Rakotonirina (*Seuil d'éternité*, 1960), de Pierre Randrianarisoa (*Premiers visages*, 1961) et même dans la versification plus libérée des poètes récents comme Jean-René Randriasamimanana (*Riana*, 1977).

Tous ces poètes cultivent une mélancolie discrète, qui doit donner une tonalité malgache à leurs vers. Un sourire parfois, comme dans les badinages d'Elie-Charles Abraham (qui publie trois plaquettes entre 1940 et 1949) :

L'hiver malgache, il faut le dire,  
Est le plus doux, le plus charmant.  
Lui seul, il garde à tout moment,  
Dans la tristesse ou le délire,  
Son éternel petit sourire.  
Chez nous, l'hiver n'est pas morose :  
Un peu de brise et de frisson,  
Un peu de danse et de chanson,  
Et même encore un peu de rose...  
Chez nous l'hiver n'est pas morose. [...]

Poème cité par Régis Rajemisa-Raolison,  
*Les Poètes malgaches d'expression française*

Certains poètes tentent de raccorder leur inspiration à la tradition poétique malgache. Fidélis-Justin Rabetsimandranto publie en 1958 *La Nympe dorée*, « histoire légendaire malgache adaptée et transcrite en vers français ». Le travail de Flavien Ranaivo sur la traduction de genres anciens lui a valu une renommée débordant largement les rivages de l'île.

Le grand numéro spécial de la revue *Présence africaine* publié en 1966 par le poète guyanais Léon Gontran Damas, sous le titre « Nouvelle Somme de poésie du monde noir », révélait deux poètes malgaches qui s'inscrivaient ainsi dans la mouvance de la poésie de la négritude (et qui rompaient avec la forme vieille des poètes malgaches antérieurs). Thomas Rahandra dessinait la figure du poète militant, porte-parole des victimes et des parias :

du plus profond de ton âme  
du plus tumultueux de ton sang  
du plus clair de tes rêves  
du plus orageux de tes désirs  
du plus intense de tes incantations  
ah ! jaillir la puissance de ta foi  
le cri de leur délivrance  
tu parleras  
tu parleras la langue de ta pureté  
pour ceux dont la voix est emmurée  
et la vie suspendue

Lucien Xavier Michel Andrianarahinjaka donnait aux strophes de *Terre promise* (un recueil a depuis paru sous ce titre en 1988) un souffle d'une belle ampleur méditative. Ce poème était d'autant plus émouvant que les lecteurs attentifs pouvaient y reconnaître des images de Rabearivelo, mais transformées, reformulées et nourrissant l'inspiration du jeune poète :

Ce matin nous avons faim de collines déclives et de vergers enclos  
vallons ravis aux étoiles où rôdent nos ombres  
en secrète maraude, inconnues des gardiens,

pour venir écouter battre dans les bourgeons en fleur  
le cœur ardent de tous les fruits futurs.  
Ce matin nous avons faim d'un printemps tranquille dans l'ombre d'un paradis-jardin.  
Toute la faim de notre vie demeurée inassouvie !

*Terre promise dans « Nouvelle Somme  
de poésie du monde noir », 1966*

## 5.2. FLAVIEN RANAIVO OU LA POÉSIE DE TRADUCTION

Flavien Ranaivo a été connu hors de Madagascar grâce à l'*Anthologie* de Léopold Senghor. Son œuvre poétique (il a publié aussi d'assez nombreuses études, dans les revues malgaches et étrangères, sur l'histoire, la civilisation et la littérature de Madagascar) se rassemble en quatre plaquettes publiées entre 1947 et 1975. Léopold Senghor la caractérisait comme un prolongement de la recherche de Rabearivelo : *Flavien Ranaivo prend la poésie malgache au point précis où l'avait laissée J.-J. Rabearivelo et lui fait franchir un pas décisif*. De fait, Flavien Ranaivo semble avoir beaucoup médité sur le retour du poète de *Presque Songes*, *Traduit de la Nuit* et *Vieilles Chansons des pays d'Imerina* à la tradition malgache du *hain teny*.

Pourtant, comme tous les écrivains malgaches francophones de sa génération, il a connu la tentation de l'imitation des poètes parnassiens et symbolistes. À la fin de son premier recueil, il glisse un poème en quatrains assez laborieusement versifiés, comme l'exemple d'une poétique à laquelle il va tourner le dos :

Par les soirs lumineux il sortirait en trombe  
de l'insondable lac un couple d'amoureux  
qui dans son sein élit un séjour merveilleux :  
le séjour enchanté du sommeil de la tombe.

Même si l'on entend dans le dernier vers de cette évocation de la légende de Tritriva un écho de la morbidité cultivée par Rabearivelo, le vrai Ranaivo n'est pas là. Il est dans son travail sur le passage en français de poèmes qui procèdent de la vieille poétique malgache. Il arrive d'ailleurs que des textes changent de statut au fil des années et qu'une traduction soit ensuite revendiquée comme création poétique. Tel *kabary* de mariage, présenté dans *La Revue de Madagascar*, en 1946, comme un exemple de littérature traditionnelle<sup>(2)</sup>, est repris sous le titre « Épithalame » dans *Mes chansons de toujours* en 1955, sans que rien indique au lecteur qu'il s'agit d'une traduction.

Dans les textes d'analyse qu'il a consacrés au genre du *hain teny*, Ranaivo souligne un certain nombre de points, sur lesquels il se démarque légèrement de la description canonique de Jean Paulhan : d'abord l'abondance des images, souvent inattendues, très colorées, portant à la confusion par leur accumulation même ; ensuite le retour insistant de parallélismes, dans les comparaisons, les images, les symboles, etc. ; enfin l'alternance de douceur et de violence, dans le rythme des vers et la musique des mots. Ce sont bien les traits qui définissent les poèmes de Flavien Ranaivo, et dès le premier d'entre eux, placé en tête de *L'Ombre et le vent* :

---

(2) Ce texte est donné en encadré, au chapitre I, p. 25.

Pleutre

le jeune homme qui habite là-bas  
près de l'aire-où-l'on-dépique-le-riz ;  
comme deux pieds de bananier  
de part et d'autre du fossé du village  
nous nous regardons,  
nous sommes amants,  
mais il ne veut m'épouser.

Jalouse

sa concubine que j'aperçus avant-hier au lavoir  
en descendant le sentier contre le vent.

Elle était fière ;

était-ce parce qu'elle portait un lamba épais  
et affublée de coraux  
ou parce qu'ils sont nouveaux-conjoints ?

Ce n'est pourtant pas la bourrasque

qui aura raison du frêle roseau,  
ni la grosse pluie éphémère  
au passage d'un nuage  
qui surprendra outre mesure  
le bœuf bleu.

Je suis étonnée ;

le grand rocher stérile

brava la pluie diluvienne

et c'est dans l'âtre que crépitent  
les mauvais grains de maïs.

[...]

Accumulation d'images : les *deux pieds de bananiers*, la *bourrasque* et le *roseau*, le *bœuf bleu*, le *grand rocher stérile*... Parallélismes : l'opposition *Pleutre/Jalouse* ou bien la reprise *la bourrasque/la grosse pluie éphémère*... Alternance de douceur et de violence : dès l'attaque du poème, le temps fort du bref et brutal premier vers, et l'allongement plus languide du vers suivant...

Cependant, si on compare les poèmes de Ranaivo aux traductions avérées de *hain teny* (par exemple aux *Vieilles chansons des pays d'Imerina* de Rabearivelo), on est frappé par la tonalité particulière qui s'en dégage. Son écriture se spécifie par sa nudité, son goût de l'ellipse, la recherche des contrastes violents. On le sent tout au désir de retrouver dans le français les subtilités propres à la langue malgache. Il la rend présente dans ses vers par le dépouillement de la phrase, la suppression des mots-outils, l'usage de tirets pour agglutiner les mots à l'image des mots-valises du malgache.

Sa thématique reprend celle, amoureuse, de la poésie populaire. Mais il y adjoint une mélancolie sans raison, qui est comme la marque des Hautes Terres malgaches: tristesse vague et lancinante, désir de retour vers quel pays perdu ?

Le charme de la poésie de Flavien Ranaivo tient peut-être à ce qu'elle offre le savant miroir d'un peuple et de son paysage : retenue, pudeur, douceur laissant affleurer la secrète violence. Rien ne s'y dit brutalement. Au lecteur d'apprendre à déchiffrer l'enchevêtrement subtil des codes.

### 5.3. ROMANCIERS MALGACHES

Le roman en français a peu tenté les écrivains malgaches. Rabearivelo avait, là encore, fait œuvre de précurseur, en s'essayant, dès la fin des années 1920, à l'écriture romanesque. Mais

*L'Aube rouge* et *L'Interférence* étaient restés inédits à sa mort. Le premier roman dû à la plume française d'un Malgache est *La Sœur inconnue* (1932) d'Édouard Bezoro. Le héros en est un jeune esclave, chargé de surveiller depuis le sommet de l'Angavo l'arrivée du corps expéditionnaire français (nous sommes en 1895). Ses compagnons morts de la fièvre jaune, il se retrouve seul et il recueille une jeune esclave fugitive, avec qui il vit quelques mois dans une innocence édénique. Mais l'enfant qui devrait couronner leur union arrive mort-né. Une vieille esclave, à la recherche de son fils et de sa fille, autrefois vendus par leur père et propriétaire, leur révèle qu'ils sont frère et sœur ! La faute n'est pas sur eux, mais sur les maudits seigneurs qui perpétuaient l'abomination de l'esclavage. Le roman se termine sur une action de grâces au colonisateur qui a aboli cette horrible coutume. Le héros va demander audience au Général Gallieni pour le remercier de son action humanitaire et libératrice. La naïveté de cette morale a parfois fait suspecter l'identité malgache de *La Sœur inconnue*. Quoi qu'il en soit, et malgré la médiocrité de son écriture, le roman reste un témoignage intéressant sur les remous suscités par l'abolition de l'esclavage à Madagascar.

L'exemple de Bezoro a été fort peu suivi. On peut citer le roman historique de M.-F. Robinary (*Sous le signe de Razaizy*, 1956), et dans un genre différent son livre de souvenirs (*Au seuil de la terre promise*, 1965). Juste après la guerre, Danika Boyer, métisse originaire de Tananarive, avait publié *Sa Majesté Ranavaloa III, ma reine*, chez Fasquelle, dans la série « Écrits français d'outre-mer », où ce récit romancé prend place à côté d'œuvres du Sénégalais Birago Diop ou du Martiniquais Raphaël Tardon. Dans les années 1960, Rabearison écrit de longues nouvelles où il fait passer son expérience d'administrateur (*Les Voleurs de bœufs*, 1965 ; *Le Sous-Préfet Fenomanana*, 1970). On hésite à faire entrer dans la littérature malgache les œuvrettes sentimentales d'Aimée Andria (*L'Esquif*, 1968).

En 1975, Pelandrova Dreo donne un étrange roman ethnographique, *Pelandrova*, plongée dans le monde *antandroy* (au sud-est de Madagascar) : la maladresse même de la facture romanesque, les rugosités de l'écriture donnent comme un cachet d'authenticité à ces histoires de sorcellerie, de vols de bœufs, d'ordalies...

Mais les premières œuvres où se révèle un véritable tempérament romanesque sont les nouvelles et récits de Michèle Rakotoson. L'imaginaire angoissé, la revendication sensuelle, l'interrogation sur les relations entre générations, sur la place de la femme faisaient l'originalité des nouvelles de *Dadabe* (1984). *Le Bain des reliques* (1988) invite à suivre une équipe de la télévision malgache filmant une cérémonie ancienne, qui se déroule quelque part dans une ville du Moyen-Ouest (on reconnaît le *fitampoha* des Sakalava). Mais l'expédition tourne au désastre. Le réalisateur du film meurt, comme une victime offerte aux mânes des ancêtres, ou parce qu'il est piégé par la dérive malgache dans la misère et la mort... Le roman se lit comme une réflexion sur l'évolution récente de Madagascar, les transformations chaotiques d'une société, la désagrégation des valeurs anciennes, les résurgences de modèles sociaux ou moraux revenant d'un lointain passé. Il est chargé de tout le désarroi de ces générations qui ont connu la révolution de 1972, les illusions lyriques, les désillusions quotidiennes, l'exil parfois. Prenant le parti d'une écriture retenue (seulement quelques frémissements de plume pour désigner au passage telle situation intenable), *Le Bain des reliques* refuse le sectarisme du roman militant de naguère. Son héros déboussolé est à l'image d'un pays qui a perdu ses repères traditionnels.

#### 5.4. VERS UNE RENAISSANCE LITTÉRAIRE ?

Les romans de Michèle Rakotoson annonçaient-ils un renouveau de la littérature malgache en français ? Comme dans tous les pays traversant une crise grave, la littérature fournit aux

intellectuels le lieu où expliciter leurs problèmes et exorciser leurs angoisses. Dans la période qui suit immédiatement la révolution de 1972, il n'était désir que de malgachisation et d'écriture en malgache. Avec le temps, l'ostracisme prononcé contre l'écriture en français s'est effacé. Des signes multiples manifestent la permanence de la francophonie littéraire malgache. On réédite les œuvres de poètes antérieurs. On tente de publier des revues (pendant quelques numéros pour *Mi : Littérature, Arts, Musique*, qui disparaît faute d'un financement suffisant). Des associations d'écrivains et d'intellectuels se fondent (comme, en 1987, la SEROI-Madagascar, Société des Écrivains de la Région de l'Océan Indien, Section malgache). Des textes circulent, mais la plupart du temps sous forme de manuscrits, de dactylographies. Il est plus facile de faire paraître des nouvelles, dans des journaux et revues ; le concours de nouvelles de Radio France Internationale prime quelques auteurs malgaches (Patrick Iarilanto Andriamangatiana, Tsilavina Ralaindimby, Marie Danielle Rason) et leur donne un début de reconnaissance littéraire. Le théâtre tente beaucoup de nouveaux auteurs (Charlotte Rafenomanjato, Suzanne A. Ravoaja, Josette Rakotondradany).

Cette effervescence littéraire est à la fois décevante et prometteuse. Déception d'une vie littéraire sans livres ni lecteurs : les œuvres restent en puissance, ciculant au gré de lectures publiques, évoquées à la radio ou dans les conversations. Mais promesses d'un incoercible désir d'écrire. Comme si la société malgache restait grosse d'une belle œuvre qui se forme confusément en son sein...

Le tournant politique pris à la fin des années 1980, l'accent mis sur l'importance du français pour le développement de Madagascar ont favorisé ouverture et renouveau de la littérature malgache d'expression française. Charlotte Rafenomanjato a pu faire paraître son premier roman, *Le Pétale écarlate*, publié à Antananarivo en 1990 : c'est une tentative réussie pour malgachiser le genre du « roman populaire », en racontant comment l'orpheline Felana peut triompher de la mauvaise étoile (le signe astral *alakaosy*) sous laquelle elle est née. Esther Nirina a imposé, avec le recueil *Lente spirale* (1990), après *Silencieuse respiration* (1975) et *Simple voyelle* (1980), un ton poétique personnel, fait d'intimisme et de pudique sensualité. D'autres noms commencent à se faire connaître : un beau texte de Jean-Luc Raharimanana, « Lépreux », est primé en 1989 au concours de nouvelles de R.F.I.

Une nouvelle génération d'écrivains, formée pendant les années de malgachisation, affirme son désir d'écrire en français.

## Bio-Bibliographie de Flavien Ranaivo

### 1914 (13 mai)

Naissance de Flavien Ranaivo à Arivonimamo (à une cinquantaine de kilomètres de Tananarive), où son père était gouverneur. Comme Rabearivelo, il appartient à la caste aristocratique des Zanadralambo. Son enfance est toute imprégnée de la culture ancienne: contes et légendes narrés par la grand-mère, chansons apprises avec les enfants du voisinage, musique enseignée par le frère aîné, culte des ancêtres autour duquel s'organise la vision du monde...

### 1928

Entrée au lycée. Flavien Ranaivo souligne que c'est à ce moment qu'il doit apprendre la langue seconde qu'est pour lui le français.

### 1940-1959

Choisit pendant la guerre le camp des Forces Françaises Libres et occupe ensuite plusieurs fonctions administratives (aux P.T.T. et aux services de l'Information). Il fait de longs séjours en Europe.

### 1947

*L'Ombre et le vent*, Tananarive, Imprimerie officielle. Recueil de poèmes avec une préface d'O. Mannoni. Seconde édition, Tananarive, Imprimerie Nationale, 1966.

### 1955

*Mes chansons de toujours*, Paris, chez l'auteur. Recueil de poèmes avec une introduction de Léopold Sédar Senghor.

### 1959

Retour à Madagascar. Après l'indépendance, il est nommé Directeur de l'Office du Tourisme, puis Directeur de l'Information (fonction qu'il exerce jusqu'en 1972).

### 1962

*Le Retour au bercail*, Tananarive, Imprimerie nationale. Recueil de poèmes avec une introduction de Robert Mallet.

### 1970

Réédition en fac-similé des trois recueils poétiques (Kraus Reprint, Nendeln, Liechtenstein).

### 1972

Vit désormais en France. Voyage. Donne des conférences dans diverses universités, et notamment à la Sorbonne.

### 1975

*Hain-teny présentés et transcrits du malgache par Flavien Ranaivo* Paris, Publications Orientalistes de France, coll. D'étranges pays.

### À consulter :

*Flavien Ranaivo*, textes commentés par J. Valette, Paris, F. Nathan, coll. Littérature Malgache, 1968. (Ce petit volume reproduit dans leur intégralité les trois recueils de 1947, 1955 et 1962.)

## Complément bibliographique

Les seules vues d'ensemble sur la littérature malgache se trouvent dans des chapitres d'ouvrages généraux ou d'encyclopédies :

RAKOTO-RATSIMAMANGA, Albert et RALAIMIHOATRA, Édouard, « Madagascar », in : *Les Plus Beaux Écrits de l'Union Française et du Maghreb*, Paris, La Colombe, 1947, pp. 371-451.

LORIN, Claude et RAKOTO-RATSIMAMANGA, Albert, « La Littérature malgache », in : *Histoire des littératures*, Tome 1, Littératures anciennes,

orientales et orales, Paris, Gallimard, Encyclopédie de la Pléiade, 1956, pp. 1446-1459.

DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, Bakoly, « Malgache (Littérature) », in : *Encyclopaedia Universalis*, vol. 10, édition de 1968, pp. 380-382.

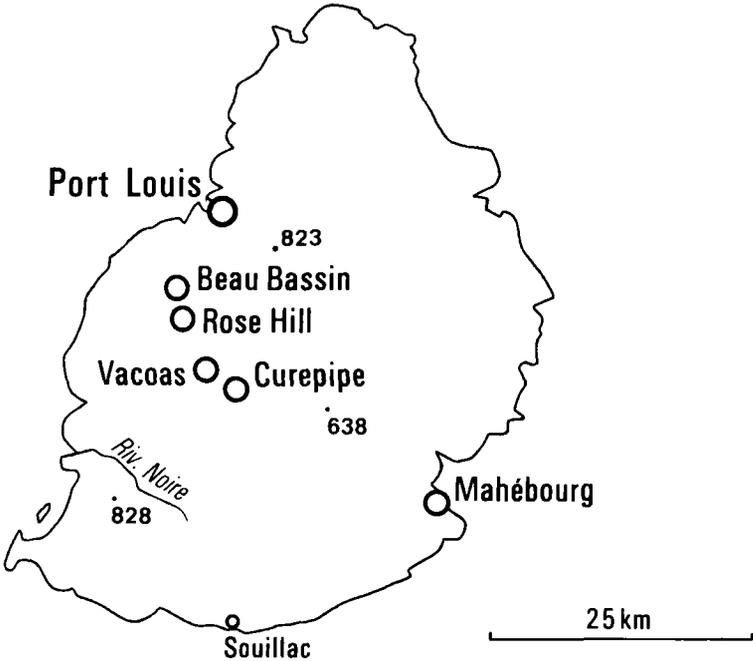
Sur la situation récente, on lira :

RAMAROSOA, Liliane, « Situation actuelle de la littérature malgache d'expression française », in : *Notre Librairie*, n° 104, janvier-mars 1991, pp. 78-85.

DEUXIÈME PARTIE

# L'ÎLE MAURICE

**MAURICE**



# CHRONOLOGIE DE L'ÎLE MAURICE

**1511-1512** Découverte de l'île par des navigateurs portugais. Les historiens divergent sur le nom du découvreur et la date de l'événement (Domingos Fernandez en 1511 ou Pero Mascarenhas en 1512). On a même tenté de faire remonter la découverte à Diogo Dias en 1500. Le fait est que la mappemonde de Cantino (1502) donne la situation de Maurice, de la Réunion et de Rodrigue, mais sous des noms arabes – ce qui prouve surtout que les Arabes les ont connues avant les Européens. Pero Mascarenhas a laissé son nom à l'ensemble des Mascareignes (Maurice, la Réunion, Rodrigue).

Les Portugais semblent avoir visité à plusieurs reprises la future île Maurice, qu'ils appellent *ilha dio cirmà* (l'île des cygnes : sans doute à cause des drontes ou dodos, qui devaient disparaître à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle). Ils y introduisent des singes de Ceylan en 1528.

**1538** Découverte de l'île Rodrigue par Diogo Rodrigues.

**1598** Première reconnaissance de l'île Maurice par des navires hollandais et prise de possession. Jusqu'alors connue sous le nom de Cirmé, cette île est baptisée Mauritius, en l'honneur de Maurice de Nassau, stathouder des Pays-Bas.

**1638** Première vraie tentative de colonisation de la part des Hollandais, dans le but d'exploiter l'ébène et d'organiser la traite des esclaves à Madagascar. Au bout de vingt ans les résultats se révélèrent lamentables : l'île est évacuée en 1657, mais la flore et la faune autochtones ont déjà subi des dommages irréparables.

**1664** Nouvel établissement de Hollandais. Il dure plus longtemps, mais pour des résultats aussi maigres : incapacité des commandants, médiocrité des colons, au demeurant trop peu nombreux, frénésie de gains rapides procurés par les trafics sur l'ambre gris ou les bois précieux.

**1691-1693** Séjour à l'île Rodrigue, déserte jusqu'alors, de François Leguat et de ses compagnons, partis reconnaître une « terre promise » pour les protestants français chassés de France par Louis XIV. Quittant Rodrigue pour Maurice, sur une embarcation de fortune, les robinsons de Rodrigue y seront victimes, pendant deux ans, des persécutions du gouverneur hollandais.

**1697** Premières relâches de pirates à Maurice. Ils fréquentèrent régulièrement l'île jusqu'en 1720.

**1710** Les Hollandais abandonnent définitivement l'île Maurice.

**1715** Prise de possession au nom du roi de France par Dufresne d'Arsel (à son retour de Moka, en Arabie, où il est allé se procurer des plants de café). L'île prend alors le nom d'« île de France ». En 1721, Garnier du Fougeray renouvelle le geste symbolique de la prise de possession.

**1722** Premier établissement de Français à l'île de France. L'île est administrée par la Compagnie des Indes Orientales. Débuts difficiles, sous des gouverneurs incapables.

- 1735** Arrivée de Mahé de La Bourdonnais, nommé à la tête des deux îles, Bourbon et de France. En cinq années, La Bourdonnais réussit à lancer le développement économique des Mascareignes. Il instaure une répartition des fonctions entre les deux îles : à Bourbon le rôle agricole de grenier et de fournisseur de ravitaillement ; à l'île de France la fonction de port et de siège du gouvernement. Il érige Port-Louis en capitale de l'île de France et en centre de construction maritime ; il crée l'embryon d'une « marine des îles » ; il relance la culture de la canne à sucre et ouvre une première sucrerie ; il « pacifie » l'île en réduisant les « marrons » (à l'aide d'une maréchaussée recrutée parmi les esclaves malgaches...) ; il organise la traite négrière avec Madagascar et les côtes du Mozambique ; il envoie explorer les Seychelles ; il a l'idée de faire des Mascareignes la base de départ d'opérations de course dans l'océan Indien.
- 1746** Départ de La Bourdonnais. Ses successeurs ont surtout le souci de développer l'agriculture (mais la culture du café ne réussit pas aussi bien qu'à Bourbon) et de faire construire de beaux manoirs (comme le Réduit, qui sera la résidence de prédilection des gouverneurs successifs).
- 1767** Fin du monopole de la Compagnie des Indes. Les îles reviennent à l'administration royale.  
D'après le comptage de 1766, l'île de France est habitée par 1 998 blancs et « libres » et par 18 100 esclaves (en 1788, ces chiffres seront respectivement de 2 456 et 39 915).
- 1778-1783** Campagnes de Suffren, qui font de l'île de France un point d'appui essentiel de la guerre maritime contre l'Angleterre et le centre d'une très fructueuse guerre de course.  
À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une activité commerciale florissante transforme Port-Louis en entrepôt des produits de l'Inde et assure la richesse des commerçants. L'agriculture est plutôt négligée. La canne à sucre n'est guère cultivée que pour la consommation locale. Les épices, introduites par l'intendant Poivre, réussissent mal.
- 1790** La nouvelle de la Révolution de 1789 arrive en mars, par un navire de Bordeaux : on espère que ces événements vont permettre aux îles de se débarrasser de l'autoritarisme des administrateurs royaux et surtout du système de l'exclusif colonial. Une assemblée, une garde nationale, des municipalités se mettent en place, avec la bienveillance intéressée des négociants et des armateurs. Le commandant des troupes françaises de l'océan Indien, Macnamara, hostile aux idées révolutionnaires, est massacré au sortir d'une séance de l'assemblée : ce fut l'épisode le plus violent de la Révolution aux îles.
- 1793** Une *Société de la Chaumière* réunit les sympathisants des idées jacobines. L'annonce de la mort de Louis XVI précipite la républicanisation des îles.
- 1794** Le décret d'abolition de l'esclavage (du 16 pluviôse an II) arrive aux îles : il reste lettre morte.
- 1795** La chute de Robespierre fait dissoudre la *Société de la Chaumière*. La guillotine érigée à Port-Louis est démontée et soigneusement mise à l'abri...
- 1796** Le Directoire envoie aux îles des commissaires pour faire exécuter les lois de la République. Dès qu'ils parlent d'abolition, on les réembarque vers les lointaines Philippines. Cette mauvaise humeur des colons était grosse d'une rébellion ouverte contre l'autorité de la métropole.

**1803** Le Consulat nomme le général Decaen pour reprendre possession des comptoirs de l'Inde. La reprise des hostilités avec l'Angleterre oblige Decaen à s'installer à l'île de France. Il est plutôt bien accueilli par les colons, puisque, Bonaparte ayant décidé de maintenir l'esclavage, il vient conforter l'ordre colonial. Autoritaire, Decaen est cependant un administrateur apprécié : il adapte aux Mascareignes les codes juridiques napoléoniens, réorganise l'enseignement, crée un port de secours à Mahébourg...

**1810** Le blocus anglais sur les îles s'alourdit. Malgré la victoire navale de Vieux Grand Port, où la flotte anglaise subit une cuisante défaite, Decaen doit capituler, le 3 décembre, devant l'invasion de l'île de France par une armée anglaise de 10 000 hommes.

La perte de l'île de France interdit en fait à la France de maintenir ses prétentions coloniales sur l'Inde.

**1814** Le traité de Paris confirme la souveraineté anglaise sur l'île (qui reprend son ancien nom de « Mauritius »). Le premier gouverneur, Farquhar, se concilie la bienveillance des colons français en maintenant sans grande modification l'organisation administrative et judiciaire française.

L'activité maritime et commerciale de Maurice décline très vite, au profit d'un spectaculaire développement de la culture de la canne à sucre. Ce qui va bientôt poser le problème de la main d'œuvre nécessaire.

**1815** Serment d'allégeance de tous les colons qui souhaitent rester à l'île Maurice.

Les premières écoles publiques sont fondées par le Révérend J. Lebrun.

**1823** Départ de Farquhar. Jusqu'en 1849, l'île est administrée par des gouverneurs militaires, souvent impopulaires. En 1825, on met en place un « Conseil de Gouvernement », composé de fonctionnaires – ce qui déçoit les colons désireux de participer aux affaires publiques.

**1829** Début de l'immigration d'« engagés », recrutés en Inde sur contrat. L'abolition de l'esclavage intensifiera considérablement ce mouvement.

**1830** Adrien d'Epinay, qui avait fondé en 1827 un « Comité colonial » pour faire entendre le point de vue des colons, très inquiets des campagnes anti-esclavagistes, est envoyé comme émissaire à Londres pour négocier avec le Bureau Colonial. À son retour, en 1831, il a obtenu la participation des colons au Conseil de Gouvernement, la suppression de la censure de la presse et surtout la promesse qu'il n'y aurait pas d'abolition sans indemnisation des propriétaires d'esclaves. Cependant, certaines hésitations du gouvernement anglais continuent de susciter la résistance, parfois très vive, des colons.

**1835** Émancipation des esclaves. L'indemnité versée aux propriétaires s'éleva à plus de deux millions de livres.

Les engagés indiens, qui vont fournir la main d'œuvre de remplacement des esclaves sur les plantations de cannes, commencent à arriver en grand nombre. Il en viendra près de 450 000 jusqu'en 1902, dont très peu profitèrent de la possibilité de retourner au pays.

**1850** Une charte municipale organise le début d'une représentation électorale.

La décennie 1850-1860 marque l'apogée de la culture de la canne : la production augmente considérablement, le commerce est florissant.

- 1864** Ouverture de la première ligne de chemin de fer (celle du Nord).
- 1866-1868** Redoutable épidémie de paludisme (50 000 morts en 3 ans). Elle entraîne l'installation de l'oligarchie blanche et de la bourgeoisie de couleur sur les terres réputées plus saines du centre de l'île. Dans la seconde moitié du siècle, l'île connaît aussi le choléra.
- 1872** Le malaise né du déclin de la culture de la canne et des problèmes sociaux qu'il suscite provoque une Commission royale d'enquête, dont le rapport accélère l'évolution politique de l'île vers une « réforme de la Constitution ».
- 1885** Premières élections (selon un système censitaire) au Conseil de Gouvernement, mis en place par le gouverneur sir John Pope Hennessy.
- 1890-1900** Série de catastrophes : épidémies de 1891, 1892, 1893 ; cyclone de 1892 ; incendies de Port-Louis en 1893 et 1896.
- 1900** La structure de la démographie mauricienne est totalement transformée : en 1846, on comptait 56 245 Indo-Mauriciens sur une population totale de 158 462 habitants ; en 1871, 216 258 sur 316 042 ; en 1901, 259 086 sur 371 023.
- Le système du métayage, morcelant la terre, a permis de fixer les « engagés » près des propriétés sucrières et de constituer une classe de petits propriétaires indiens, qui possèdent à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle plus de 30 % de la superficie cultivée.
- 1901** Séjour à Maurice de Gandhi, prolongé par celui de son émissaire, l'avocat Manilall Doctor (de 1907 à 1912). Leur action contribue à l'éveil social et politique de la population indo-mauricienne.
- 1914** La guerre, faisant monter le prix des denrées, dont le sucre, ramène une relative prospérité, qui se prolongera avec le « boom » sucrier des années 1920-1923.
- 1918** Le traité de Versailles proclamant le « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », un mouvement se développe pour réclamer « la rétrocession de l'île Maurice à la France ». Ses partisans seront largement battus aux élections de 1921.
- 1936** Fondation du Parti Travailleiste, à l'imitation du *Labour Party* anglais.
- 1937** Grèves, troubles, émeutes, sur les propriétés sucrières et parmi les ouvriers du Port. La suprématie de l'oligarchie blanche, qui n'avait jamais été sérieusement entamée, commence à être menacée.
- 1940** La Seconde Guerre mondiale isole l'île et précipite l'évolution politique.
- 1947** Proclamation d'une nouvelle Constitution, qui tend à doter l'île d'un gouvernement autonome. Les élections de 1948 portent au pouvoir les travailleistes de Seewoosagur Ramgoolam.
- 1958** Instauration du suffrage universel, qui permet aux travailleistes de conforter leur victoire électorale.
- 1965** La Conférence constitutionnelle de Londres prépare les voies de l'autodétermination. Après l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1966, des élections générales en 1967, l'accession à l'indépendance est réclamée par Sir Seewoosagur Ramgoolam.

**1968 (12 mars)** Proclamation solennelle de l'indépendance de l'île Maurice. Quelques affrontements interethniques accélèrent un mouvement d'émigration de Franco-Mauriciens et de créoles.

**1982** Le Parti Travailleiste, au pouvoir depuis l'indépendance, perd les élections au profit d'une coalition de gauche, qui éclate l'année suivante. Le paysage politique mauricien se recompose autour de leaders plus jeunes. M. Aneerood Jugnauth devient Premier ministre. La vie politique mauricienne est celle d'une véritable démocratie : l'opposition n'est pas baillonnée et la presse est libre et fort vivante.

L'évolution de l'île Maurice est d'abord marquée par sa relative réussite économique : les revenus procurés par le tourisme et surtout par les industries de transformation de la « zone franche » viennent soutenir ceux qui sont encore apportés par le sucre.

**1985** Mort de Sir Seewoosagur Ramgoolam. C'est bien la fin d'une époque.



# Chapitre 6 : Langues et littératures à l'île Maurice

La situation linguistique de l'île Maurice, héritage de l'histoire de son peuplement, est assez complexe. On souligne souvent que l'on peut énumérer dix-sept ou dix-huit langues (le chiffre dépend des enquêtes consultées) qui y sont en usage. En fait, quelques unes de ces langues (des langues indiennes) ne sont pratiquées que par des groupes très restreints. Il reste cependant au moins huit langues qui jouent un rôle réellement important dans la vie mauricienne : outre le français, le créole et l'anglais (qui sont les plus visibles et audibles), il s'agit de l'hindi, du tamoul, de l'urdu, du bhojpuri (sorte de créole à base hindi) et du chinois, dans deux variantes principales, le cantonais et le hakka. Dix-huit langues, ou même huit langues, c'est beaucoup pour une population qui, en 1990, ne dépasse que de peu le million d'habitants...

La plupart de ces langues sont réduites à un usage familial, intime, identitaire : on s'en sert à l'intérieur de communautés de même origine ethnique et culturelle. Mais la plupart, sinon la totalité des Mauriciens sont bi- ou multi-lingues. Ils maîtrisent, outre leur langue maternelle, une ou plusieurs des langues qui permettent la communication à travers toute l'île, c'est-à-dire le créole, le français et l'anglais. Le créole, dans ses emplois oraux (son écriture est un phénomène encore très récent), est utilisé par plus de 95 % de la population : autant dire qu'il constitue la langue majoritaire de Maurice, permettant l'intercompréhension et l'intégration des diverses communautés insulaires. Le français et l'anglais sont les langues de la vie moderne, du prestige social, de l'ouverture sur l'extérieur.

## 6.1. GENÈSE LINGUISTIQUE DE L'ÎLE MAURICE

Quand les Français ont pris définitivement possession de l'île en 1721 –les Hollandais l'ayant quitté sans retour– ils y ont naturellement installé leur langue. Mais celle-ci a très vite donné naissance à un créole. De vives discussions agitent les linguistes spécialisés en créolistique pour savoir si le créole de l'île de France est autochtone ou si, plus probablement, il s'est développé à partir du créole de Bourbon, introduit par les premiers colons et esclaves qui venaient de l'île voisine.

Le passage de l'île sous administration britannique ne chasse pas le français. La capitulation de 1810, dans son article 8, spécifiait que les colons pourraient conserver « leurs religion, lois et coutumes ». Même si le traité définitif de 1814 ne reprend pas cette formulation, il a été admis que l'usage de la langue française constituait une de ces « coutumes » que les colons pouvaient maintenir. Comme les Anglais ne cherchent pas à s'installer en nombre, l'île Maurice continue de parler essentiellement français et créole. Même si l'autorité coloniale, à partir du premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, affirme plus nettement sa volonté d'imposer à Maurice *la manière anglaise de penser et de sentir*, l'anglicisation ne fut pas menée de manière systématique. Les mesures furent successives et graduelles. En 1832, l'anglais est obligatoire pour toutes les communications avec l'autorité ; en 1833, il est le critère de recrutement dans le Service du Gouvernement : l'anglais devient donc la langue de l'administration. En 1841, un recteur anglais prend en charge le Collège Royal, où l'enseignement doit être désormais donné en anglais ; cette mesure s'étend à l'enseignement primaire : un historien mauricien le

déplorait naguère : *dans les écoles primaires les pauvres négrillons furent forcés de crier toute la journée comme des perroquets des mots barbares prononcés d'une façon fantastique* (Hervé de Rauville, *L'Île de France contemporaine*, 1909). Il faut cependant reconnaître que l'anglicisation de l'école s'effectua avec beaucoup de souplesse dans la pratique. En 1845, l'anglais devient la langue de la Cour Suprême de justice (mais les tribunaux inférieurs, qui statuaient encore à partir de codes napoléoniens, continuèrent à utiliser couramment le français).

Les colons franco-mauriciens, appuyés sur leur religion catholique, opposèrent une résistance opiniâtre aux vellétés de *mainmise linguistique*. L'arrivée des nombreux immigrants indiens au long du XIX<sup>e</sup> siècle ne changea pas grand chose (alors qu'ils auraient pu servir de cheval de Troie pour l'anglicisation, – mais on tenait surtout à maintenir cette population de couleur dans son infériorité : ils apprirent donc à parler créole). On peut dire que la situation linguistique mauricienne pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle est dominée par le face-à-face (ou la diglossie) du français et du créole, même si symboliquement l'affrontement du français et de l'anglais occupe les esprits.

Français et créole ont évidemment acquis à Maurice un certain nombre de traits qui les spécifient. Pour ce qui est du français régional mauricien, ses particularités sont suffisamment sensibles pour que les ouvrages de normalisation linguistique (comme le *Lexique des mauricianismes à éviter* de Camille de Rauville) se multiplient aux étalages des librairies mauriciennes. Ce français mauricien tend, sur le plan phonétique, à fermer les voyelles, à relâcher la prononciation du [r], à donner à la phrase une prosodie très particulière. Surtout, il dévie du français standard sur un certain nombre de points de grammaire (par exemple l'omission des prépositions « à » et « de » : « je commence faire » ; « un pied bananes »...) et de lexique : ce sont ces variations qui créent le sentiment d'insécurité linguistique d'un certain nombre de locuteurs ; elles ont parfois été utilisées par les écrivains pour de beaux effets littéraires.

Les différentes vagues d'immigrants asiatiques ont peu à peu introduit leurs langues dans l'île. Celles-ci sont restées longtemps réservées à l'usage communautaire. À partir de 1940, les langues indiennes furent assez régulièrement enseignées dans les écoles primaires.

Les profondes transformations politiques et sociales du XX<sup>e</sup> siècle ont parfois fait surgir des problèmes linguistiques. La Constitution de 1947 précisait que l'anglais serait la langue officielle de l'Assemblée, mais que le français pourrait facultativement y être employé. La Constitution de 1968, qui est celle de l'île Maurice indépendante, reprend la même formulation : elle ne définit donc pas une langue officielle de l'État mauricien en tant que tel. Ce silence, au demeurant très pragmatique et autorisant beaucoup de souplesse sur le plan linguistique, permet cependant de raviver parfois la question des langues à propos d'affrontements politiques. En 1983, une crise politique, faisant éclater la coalition au pouvoir et provoquant des élections générales, a été déclenchée par un conflit lié à la crainte de certains Indo-Mauriciens de voir le créole désigné comme langue officielle au détriment de l'hindi, *présenté pour les besoins de la cause comme langue de la majorité des Mauriciens*.

Les voyageurs français de passage à Maurice pour un bref et enthousiasmant séjour (Georges Duhamel par exemple) ont souvent célébré le « miracle francophone » qu'y constituerait le maintien du français. Il faut peut-être nuancer et ne pas croire comme eux que le français est *la* langue de Maurice : ce n'est que l'un des composants linguistiques du kaléidoscope mauricien. Ceci posé, il est vrai que le français y est particulièrement vivant.

Les intellectuels mauriciens du XIX<sup>e</sup> siècle ont parfois esquissé un parallèle avec la situation du français au Québec. Même ancrage dans le premier Empire colonial français. Même passage sous la domination britannique. Même désir de préserver une identité par la langue. Mais – paradoxalement ? – dans la pluralité linguistique mauricienne, le français semble beaucoup plus à l'aise que dans son face-à-face avec l'anglais dominant de l'Amérique du Nord.

## 6.2. PLURALITÉ LITTÉRAIRE

Le français est la langue de prestige de l'activité littéraire à Maurice. Mais les autres langues pratiquées dans l'île ont pu, elles aussi, se prêter à des usages littéraires. Il existe des écrits imprimés en anglais, en hindi, en tamoul, en créole. Dans les autres langues, les réalisations sont beaucoup plus marginales.

Les écrits en anglais sont, après ceux en français, les plus nombreux. Ils sont essentiellement l'œuvre d'Indo-Mauriciens, dont les plus connus sont Azize Asgarally, Deepchand Beeharry, Anand Mulloo, Jay Narain Roy. Beaucoup de Mauriciens ayant accompli leurs cycles d'études supérieures en Grande Bretagne ont choisi la langue anglaise comme medium de leur expression littéraire ou intellectuelle. Régis Fanchette, dont le frère, le poète Jean Fanchette, a animé à Paris une revue bilingue, *Two Cities*, a publié des recueils de poésie métaphysique (*Shades of the Prison House*, 1971 ; *Burntwood, Stardust and Shifting Sands*, 1974 ; *Sense and Sensibility*, 1977).

Le développement d'une littérature mauricienne en langue hindi est lié aux combats pour la défense et réhabilitation de la civilisation indienne dans l'île. Les premiers immigrants indiens n'étaient guère mieux traités que les esclaves qu'ils venaient remplacer. Le rapport d'une Commission royale d'enquête dénonçait, en 1872, le sort qui leur était fait. À partir de ce moment, leur situation s'améliora. Le bref séjour de Gandhi à Maurice en 1901 cristallisa les espérances de la communauté indo-mauricienne. Manilal Doctor, envoyé dans l'île par Gandhi en 1907, jeta les bases d'une organisation politique indienne. Pendant longtemps, la priorité fut donnée à l'éducation et à la mise en place de structures d'affirmation communautaire. Des associations d'écrivains et d'intellectuels tentent de rassembler, à partir de 1960, les Indo-Mauriciens de langue hindi. Somdath Bhuckory, auteur de poèmes, de contes et d'essais divers est l'animateur de ces cercles de lettrés. Basdeo Bissoondoyal, sage reconnu et promoteur d'une renaissance de la spiritualité hindoue à Maurice, est l'auteur de divers ouvrages (récits autobiographiques, traités historiques, essais culturels) et aussi d'une traduction en hindi de *Paul et Virginie* (ce qui est, par ailleurs, une reconnaissance de l'importance du roman pour la construction de la culture mauricienne). Abhimanyu Unnuth écrit des romans et des nouvelles qui connaissent le succès en Inde. Un volume de nouvelles a été traduit en français (*Les Empereurs de la nuit*, 1983). Plusieurs anthologies, dont *Mauritius Ki Kavita* (1976), préparée par Abhimanyu Unnuth, à la demande du Mahatma Gandhi Institute de Maurice, montrent la vitalité de la littérature mauricienne en hindi.

Moins nombreux, les tamouls de l'île Maurice ont cependant produit, eux aussi, des œuvres littéraires. L'ouvrage de Ramoo Sooriamoorthy, *Les Tamouls à l'île Maurice* (1977) les présente brièvement.

La littérature en créole est récente, du moins si l'on ne prend en compte que les textes écrits. Le bref roman de Renée Asgarally, *Quand montagne prend di difé* (1979), est le premier roman publié en créole mauricien. Mais la tradition orale remonte, évidemment, aux premières manifestations du créole dans l'île.

Compte tenu de la filiation linguistique, la littérature créole se pose en relation étroite avec la littérature en français. Elle sera présentée de manière plus détaillée dans les chapitres ultérieurs.

## 6.3. NAISSANCE D'UNE LITTÉRATURE FRANCOPHONE

Une activité littéraire en français naît à Maurice (encore île de France) à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, favorisée par la conjonction de divers facteurs : introduction de l'imprimerie,

création de sociétés d'écrivains et d'intellectuels, publication en Europe de textes sur Maurice, écrits par des voyageurs, qui suscitent les réactions parfois vives de leurs lecteurs mauriciens...

## L'imprimerie

L'imprimerie arrive à Maurice en 1768, sur l'initiative de l'intendant Pierre Poivre. Le premier directeur de l'Imprimerie Royale de Port-Louis, Pierre Sannois, fut aussi l'auteur du premier texte mauricien imprimé : une épître à Madame la Dauphine, à qui il dédiait la machine nouvellement installée. Dès 1773 paraît le premier journal mauricien : *Annonces, Affiches et Avis Divers pour les colonies des îles de France et de Bourbon*. Le titre rend bien compte du contenu : une feuille d'annonces surtout commerciales. Suivent en 1791 le *Journal hebdomadaire de la colonie*, en 1792 la *Gazette de l'île de France*, en 1799 *Le Chroniqueur colonial*, puis beaucoup d'autres. Jean-Georges Prosper en 1975, dans son *Histoire de la littérature mauricienne de langue française*, dénombreait 185 titres de journaux et revues depuis ces origines de la presse mauricienne.

Dès 1801, une seconde imprimerie était débarquée. Beaucoup d'autres furent installées au XIX<sup>e</sup> siècle. Les imprimeries des journaux publièrent les ouvrages « à compte d'auteur » des écrivains mauriciens. L'imprimerie du *Cernéen* (journal fondé en 1832, disparu en 1982, organe d'expression des Franco-Mauriciens) s'est la première spécialisée dans la publication d'ouvrages littéraires. La *Bibliography of Mauritius* d'A. Toussaint et H. Adolphe, qui recense chronologiquement tous les ouvrages imprimés à Maurice, montre que différentes maisons ont eu successivement la faveur des auteurs : « Imprimerie du *Mauricien* », « Central Printing Establishment », « Standard Printing Establishment », « General Printing and Stationery Cy Ltd », « Typographie Moderne », etc. La « General Printing », dirigée par Thomi Esclapon, a publié plus de cent titres d'auteurs mauriciens, ce qui lui a donné un rôle phare dans le développement de la littérature mauricienne.

Si la multiplication de ces imprimeries plus ou moins spécialisées a fait qu'il n'a jamais été très difficile de publier un livre à Maurice, inversement l'absence de véritable maison d'édition a condamné tous ces ouvrages à une vie chétive et renfermée : il n'était pas rare qu'un ouvrage tiré à deux ou trois cent exemplaires mît quelques dizaines d'années à s'écouler.

## Les sociétés littéraires

La Révolution avait donné aux habitants des îles de France et de Bourbon le goût de se retrouver dans des associations, filiales des grandes sociétés révolutionnaires parisiennes : il s'était créé un Club de la *Chaumière*, dans la mouvance des Jacobins, un club des *Amis de la Constitution*, de tendance réactionnaire. Dès la nouvelle de la chute de Robespierre, la *Chaumière* avait été dissoute. Mais les clubs disparus, leurs membres, qui comptaient parmi les plus instruits de la colonie (J.-J. Waslay Ithier), se retrouvèrent dans des cercles littéraires. Dès l'époque de Decaen, une société des *Kangourous* (ainsi nommée parce qu'elle se réunissait au lieu-dit « la Ménagerie ») rassemblait des esprits voltairiens, admirateurs des poésies anticléricales de Parny. On leur fit plus tard une réputation de *licence folle voisinant de près la pornographie* (A. Pitot, *Esquisses historiques*, 1914). Les *Kangourous* cédèrent la place à la société de la *Table Ovale*, fondée en 1803, qui eut meilleure réputation. La *Table Ovale* s'inspirait de l'exemple de l'ancienne société parisienne du *Caveau*, qui devait renaître en 1806 sous le nom de *Caveau moderne* : on s'y réunissait pour dire des vers, chanter et improviser des chansons, critiquer les ouvrages nouveaux, lancer des épigrammes ... et faire bonne chère. En 1809, le Mauricien Pierre Larré est reçu solennellement au *Caveau moderne*, comme un ambassadeur de la *Table Ovale* : la société mauricienne se présente comme une

filiale du *Caveau* parisien. Béranger<sup>(1)</sup> devient vite le grand homme de ces chansonniers, et c'est lui qui sert de modèle à ses émules mauriciens : Thomi Pitot, Mallac, Maingard, etc. On échange des chansons et des épîtres en vers : Béranger fera plus tard parvenir des « Couplets adressés à des habitants de l'île Maurice » :

Quoi ! vos échos redisent nos chansons !  
Bons Mauriciens, ils sont français encore !

En 1805, des esprits plus graves avaient fondé une *Société d'Émulation*, qui voulait encourager les recherches dans toutes les branches « des sciences, des arts et de l'industrie ». D'autres sociétés savantes se créent à Maurice : c'est en leur sein que se distingue un métis, Lislet Geoffroy, mathématicien et cartographe<sup>(2)</sup>.

La *Société d'Émulation Intellectuelle* se dote de nouveaux statuts en 1839 ; elle se régénère à nouveau en 1870. Elle a joué un rôle non négligeable dans la promotion d'intellectuels « de couleur » (ou *créoles*, comme on dit à Maurice pour désigner ceux qui ne sont ni blancs, ni Indiens, ni Chinois et qui comptent dans leur ascendance plus ou moins lointaine un ancêtre africain ou malgache).

D'autres sociétés littéraires ont marqué en leur temps la vie intellectuelle mauricienne : le *Cercle littéraire de Port-Louis*, qui naît en 1914, la *Société des Écrivains Mauriciens*, fondée en 1938 par Clément Charoux, le *Cercle Rémy Ollier*, animé par Marcel Cabon (1950). En 1964, Camille de Rauville tente de créer une *Académie mauricienne*.

## Les voyageurs

Les voyageurs de l'île de France ont souvent publié les relations de leur passage ou de leur séjour. L'un d'entre eux, François Leguat, le « robinson » de Rodrigue, a parfois été considéré comme un affabulateur. Pourtant son *Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales...* (1707) rend compte d'un séjour authentique de deux ans dans l'île Rodrigue, suivi de longs démêlés avec le gouverneur hollandais de Mauritius... Les rééditions et les traductions soulignent le succès de l'ouvrage au XVIII<sup>e</sup> siècle : le livre brossait le tableau d'une île d'utopie à la réalité de laquelle faisaient croire des descriptions de la faune et de la flore dignes d'un naturaliste.

La célébrité acquise par le *Voyage à l'île de France* (1773) de Bernardin de Saint-Pierre a relégué dans l'ombre d'autres textes qui ne sont pas sans qualités, comme les *Voyages d'un philosophe* (1768) où Pierre Poivre raconte, entre autres, son expérience d'intendant de l'île de France (il y avait acclimaté diverses plantes à épices ... dont le poivrier !) ou bien le récit de l'abbé Rochon, astronome et physicien que l'on avait chargé de repérer les écueils dans la mer des Indes (*Voyage aux Indes orientales et en Afrique*, publié en 1807). Mais le *Voyage* de Bernardin a imposé sa vision colorée et rousseauiste.

(1) Pierre Jean de Béranger (1780-1857) a été, après la chute de l'Empire, le chansonnier de l'épopée impériale et de la diffusion des idées révolutionnaires à travers l'Europe. Son inspiration populaire et patriotique, volontiers anticléricale, son hostilité à la Restauration, ses deux emprisonnements en 1821 et 1828, lui ont valu une gloire littéraire l'égalant à Lamartine ou Hugo : Chateaubriand, Sainte-Beuve, Dumas recherchent son amitié. Dans les années 1820-1840, il est considéré comme l'un des plus grands écrivains français vivants. Exemple remarquable pour la sociologie de la littérature : il est catalogué aujourd'hui par un manuel d'histoire littéraire comme un *poète au-dessous du médiocre*. Mais ce jugement abrupt reflète aussi la transformation radicale de l'idée même de la poésie.

(2) L'abbé Grégoire lui consacre un développement dans son livre *De la littérature des Nègres* (1808), vigoureux plaidoyer contre l'esclavage.

Bernardin avait séjourné deux ans à l'île de France, de 1768 à 1770, au titre de capitaine ingénieur (il devait d'ailleurs s'y brouiller avec beaucoup de gens, dont l'intendant Poivre, dont il semble avoir – vainement – tenté de séduire la femme). Son récit de voyage, sous forme de lettres, trouve un ton qui sera pour longtemps le modèle de l'exotisme littéraire : vibration et vivacité de l'écriture, précision des descriptions (un exotisme non vapoureux !), sens des paysages... Dès ce premier ouvrage se met en place le système des *Harmonies de la Nature* (titre d'un gros volume posthume), exposé dans les *Études de la Nature* (1784) : on s'est beaucoup moqué des naïvetés de Bernardin, quand il veut démontrer, par le jeu des correspondances partout à l'œuvre, l'ordre harmonieux du monde et la bienveillance d'une providence omniprésente. On n'a pas toujours remarqué que, pour la construction de ce système, dans ces deux grands ouvrages « philosophiques », Bernardin emprunte un très grand nombre d'exemples à son expérience des îles de l'océan Indien, qui sont pour lui le lieu même où doit se révéler l'harmonie universelle. Par quelques relais (dont sans doute celui de Baudelaire), cette intuition fécondera plus tard l'imaginaire des poètes de l'océan Indien.

Mais c'est surtout le bref roman de *Paul et Virginie*, détaché des *Études de la Nature* et publié en 1788, qui a associé le nom de Bernardin à celui de l'île de France. Le succès en fut prodigieux et l'imagerie (lithographies, papiers peints, assiettes décorées, etc.) a rendu l'île Maurice familière à toute l'Europe. Des lectures rapides ont dénoncé la mièvrerie du livre. En fait, cette pastorale un peu trop langoureuse est aussi une belle méditation sur l'insularité (Virginie meurt de ne savoir relier l'Île-de-France, que son exil parisien lui a fait découvrir, à la maternelle et exotique île de France...).

Les contemporains ont souvent retenu du roman et surtout du *Voyage* les pages vibrantes dénonçant les réalités de l'esclavage à l'île de France. Il est vrai que Bernardin s'y révèle remarquable polémiste :

Ces belles couleurs de rose et de feu dont s'habillent nos dames, le coton dont elles outent leurs jupes, le sucre, le café, le chocolat de leur déjeuner ; le rouge dont elles relèvent leur blancheur, la main des malheureux noirs a préparé tout cela pour elles. Femmes sensibles, vous pleurez aux tragédies, et ce qui sert à vos plaisirs est mouillé des pleurs et teint du sang des hommes !

Ce sont ces pages que ses lecteurs de l'île de France ne lui ont pas pardonnées. Les insulaires étaient particulièrement attentifs aux textes qui décrivaient les îles et brossaient le portrait des « créoles ». Avec, on s'en doute, le souci de rectifier les erreurs et de protester contre les inventions et les calomnies. Or les colons sont particulièrement chatouilleux, quand on met l'esclavage en cause. Le naturaliste Sonnerat, auteur d'un *Voyage aux Indes orientales et à la Chine de 1774 à 1781*, se fait reprendre en 1784 par Charpentier de Cossigny dans une *Lettre à M. Sonnerat*, qui pointe toutes ses erreurs (c'est l'un des tout premiers textes imprimés à l'île de France qui ne soit pas un texte officiel ou un mémoire technologique). Les écrits de Bernardin ont donc tout naturellement suscité le tollé des lecteurs mauriciens. La plus connue des réfutations qu'on lui a opposées est due à la plume de Thomi Pitot, figure de proue de la *Table Ovale : Réfutation du « Voyage à l'île de France » de Bernardin de Saint-Pierre* (elle sera d'ailleurs rééditée en 1842, par l'imprimerie du *Cernéen*, le journal représentant les intérêts des classes dominantes blanches...).

Ainsi naît une littérature : des voyageurs ont visité les îles ; ce qu'ils en racontent ne plaît pas aux insulaires, qui en débattent dans leurs clubs et sociétés littéraires et qui profitent de la diffusion de l'imprimerie pour faire connaître leur mécontentement. Mais l'occupation anglaise et les transformations apportées par le XIX<sup>e</sup> siècle allaient considérablement compliquer les choses.

## Complément bibliographique

Plusieurs monographies présentent l'île Maurice selon une problématique générale :

DURAND, Jean-Pierre et Joyce, *L'Île Maurice et ses populations*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1978.

LEHEMBRE, Bernard, *L'Île Maurice*, Paris, Karthala, 1984.

ARNO, Toni, et ORIAN, Claude, *Île Maurice : une société multiraciale*, Paris, L'Harmattan, 1986.

### Sur l'histoire de Maurice :

TOUSSAINT, Auguste, *Histoire de l'île Maurice*, Paris, P.U.F., 1971, coll. *Que sais-je ?*, n° 1449.

TOUSSAINT, Auguste, *Histoire des îles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 1972, coll. « Mondes d'outre-mer ».

HAZAREESINGH, Kissoonsingh, *Histoire des Indiens à l'Île Maurice*, Paris, A. Maisonneuve, 1973.

### Sur la situation linguistique :

MOORGHEN, Pierre, « Quelques remarques sur la situation linguistique de l'île Maurice », *Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion*, n° 3, pp. 45-81.

CHAUDENSON, Robert, « Le français dans les îles de l'océan Indien », in : *Le Français hors de France*, Paris, Champion, 1979, pp. 543-617.

BAGGIONI, Daniel, et DE ROBILLARD, Didier, *Île Maurice : une francophonie paradoxale*, Université de la Réunion/L'Harmattan, 1990.

BHUCKORY, Somdath, *Hindi in Mauritius*, Port-Louis, Royal Printing, 1967.

### Sur la littérature mauricienne :

ITHIER, J. J. Waslay, *La littérature de langue française à l'île Maurice*, Paris, M. Lac, 1930. Réimpression en fac-similé : Genève/Paris, Slatkine, 1981.

PROSPER, Jean-Georges, *Histoire de la littérature mauricienne de langue française*, île Maurice, Éditions de l'Océan Indien, 1978.

### Anthologies littéraires :

URRUTY, Jean, *Poètes mauriciens*, 3 vol., Port-Louis, Royal Printing, 1971-1973.

*Anthologie des Lettres Mauriciennes*, présentée par K. HAZAREESINGH, Île Maurice, Éditions de l'océan Indien, 1978.

### Sources bibliographiques :

TOUSSAINT, A., et ADOLPHE, H. *Bibliography of Mauritius (1502-1954)*, Port-Louis (île Maurice), Esclapon Limited, 1956.



# Chapitre 7 : Littérateurs insulaires : le XIX<sup>e</sup> siècle mauricien

## 7.1. RIMEURS ET ROMANTIQUES

Même si l'installation du régime anglais à Maurice se fait en douceur, certains colons hésitent à prêter le serment d'allégeance au nouveau pouvoir. La *Table Ovale*, dont les membres affichaient des sympathies napoléoniennes, va se révéler comme le centre d'une résistance diffuse, idéologique et linguistique. Son président, Thomi Pitot (1779-1821), joue d'ailleurs un rôle politique, quand, en tant que secrétaire du « Conseil de Commune », il défend les positions des colons français contre les empiètements des gouverneurs anglais. La *Table Ovale* soutient Hubert-Louis Lorquet (1768-1842), professeur français arrivé à l'île de France en 1802 et enseignant au Collège Royal, lorsqu'il publie en 1822 un *Napoléon*, poème épique en dix chants, qui suscite quelques remous. C'est une épopée de facture très classique, sagement versifiée :

J'entreprends de venger ce héros que l'envie  
Accuse injustement des maux de la patrie,  
Cet illustre guerrier qui, du rang de soldat,  
S'éleva jusqu'au trône et le couvrit d'éclat.

Mais, *a priori*, un poème consacré à Napoléon, grand ennemi de l'Angleterre, ne pouvait pas être agréable aux autorités britanniques de l'île Maurice. Prudent, Lorquet avait évité les grandes diatribes contre l'inhumanité des Anglais à Sainte Hélène. Et son long poème avait été imprimé à Maurice, mais sans revendication d'auteur et avec une fausse adresse. Mais comme le livre, suivant l'habitude de l'édition mauricienne, était vendu sur souscriptions (certains habitants anglais de l'île avaient d'ailleurs souscrit), le nom de l'auteur n'en pouvait être ignoré. Le proviseur du Collège Royal, inquiet du manquement au devoir de réserve d'un de ses subordonnés, qui a osé braver la censure, porte l'affaire devant les autorités. Lorquet est destitué de son poste : il refusera d'ailleurs par la suite d'être réintégré dans ses fonctions. L'affaire cristallise pendant un temps la mauvaise humeur anti-anglaise des colons français.

Ce *Napoléon* a sans doute été le plus grand succès de la littérature mauricienne au XIX<sup>e</sup> siècle : dès 1823, il est édité à Philadelphie, aux États-Unis, par les soins de Joseph Bonaparte, et il est réimprimé à Bruxelles, Paris, Londres, traduit en vers italiens, édité à nouveau à Maurice en 1838. En 1840, une édition parisienne l'attribue à Joseph Bonaparte, frère aîné de l'Empereur<sup>(1)</sup> et Lorquet a beaucoup de mal à obtenir que sa paternité littéraire lui soit restituée...

---

(1) L'édition de 1840 attribuée à Joseph Bonaparte était intitulée : *Napoléon*, poème historique en dix chants par Joseph Bonaparte, frère aîné de l'Empereur ; précédé d'une *Notice sur l'Enfance et la Jeunesse du Héros* ; suivi des *Cendres de Napoléon*, et de quelques autres Poésies sur son exil et sa mort par Th. Villenave fils, Paris, A. Gardembas. La Préface assurait : *Le poème est sans signature ; mais tout autre que l'ex-roi Joseph l'aurait signé. Il renferme trop de beautés pour que son illustre auteur demeure plus longtemps ignoré ; il est temps de soulever le voile qui le couvre, et de rendre à César ce qui appartient à César.*

Sollicité par Lorquet, Joseph Bonaparte daigna reconnaître qu'il n'était pas l'auteur de l'épopée et Lorquet put faire paraître à Paris, la même année 1840, une version corrigée de son œuvre et sous sa signature : *Napoléon*, poème en dix chants, par H.-L. Lorquet, Élève de la première École Normale..., Paris, Gaultier-Laguionie.

Toute la production littéraire mauricienne en français, au long du XIX<sup>e</sup> siècle, va prendre sens en relation avec ce sentiment que l'occupation anglaise fait découvrir aux Franco-Mauriciens : leur identité culturelle pourrait être menacée et ils se doivent de la sauvegarder. Écrire en français, fût-ce la plus insignifiante des bluettes, devient alors un acte de résistance culturelle. Bien qu'à peine conscient, ce sentiment explique sans doute la vitalité littéraire mauricienne du XIX<sup>e</sup> siècle et l'acharnement à rimer de tant de versificateurs. L'un des succès de librairie du début du siècle est un traité de rhétorique, « suivi de l'abrégé des règles de la versification », de Victor Jubien, professeur. Il s'agit d'un ouvrage à vocation pédagogique, mais il n'y a pas que les élèves du Collège Royal qui se le procurent... D'autres compagnons des muses, tel Melchior Bourbon (1801-1881), publieront des précis de rhétorique, plusieurs fois réédités.

Pendant, en dehors du *Napoléon* de Lorquet, la fonction de résistance qu'assure l'écriture littéraire ne retentit guère sur la mise en forme ou le choix des thèmes. Les « ovalistes » continuent de produire d'aimables chansons. Lorquet lui-même se laisse aller à rimer, pour répondre à « La Manguiade » de Melchior Bourbon, qui célébrait l'excellence de la mangue, un curieux hymne à la banane (où certains lecteurs entendront peut-être un écho de l'anticléricalisme polisson de Parny) :

Déjà depuis longtemps, la bonne Ève inquiète  
 Sous un grand bananier venait rêver seulette.  
 Je ne vous dirai pas ce qui la tourmentait ;  
 Mais son sang courait vite et le cœur lui battait,  
 Lorsque, levant au ciel une tête charmante,  
 De l'arbre elle voyait la grappe complaisante,  
 Par un doux mouvement s'abaisser vers son sein,  
 Ou venir quelquefois lui chatouiller la main ;

[...]

Ainsi la pauvre enfant ne forma plus qu'un vœu :  
 Posséder le bel arbre et ses fruits adorables,  
 Dût-elle même ensuite aller à tous les diables.  
 Tel est l'objet constant qu'elle a devant les yeux ;  
 C'est un désir de nonne, un désir furieux ;  
 C'est là qu'est le repos, le bonheur de sa vie !  
 « Oui, je veux, se dit-elle, en passer mon envie ! »  
 Ève saisit la grappe, y mord à belles dents ;  
 Des sucres plus doux que miel en coulent, abondants,  
 Et versent dans son cœur un torrent de délices.

François Chrestien (1767-1846), qui est lui aussi un des habitués de la *Table Ovale*, a publié en 1822 les *Essais d'un bobre africain* (rééditions augmentées en 1831 et 1869)<sup>(2)</sup>. C'est un curieux recueil où figurent, à côté de poèmes en français, des pièces en créole : adaptations de fables de La Fontaine ou de chansons de Béranger, chansonnettes ou discours rimés. Même si on peut déceler dans ses « créoleries » un peu d'ironie condescendante, François Chrestien a le mérite d'attirer l'attention sur les ressources littéraires de ce qu'on appelait alors le « patois » créole : la leçon sera reprise par Charles Baissac et quelques autres.

(2) Le *bobre* est un instrument sans doute d'origine malgache, sorte de violon primitif, constitué d'unealebasse vidée et séchée servant de caisse de résonance, à laquelle est relié un morceau de bois en forme d'arc sur lequel on tend l'unique corde de l'instrument. Le *bobre* permet de marquer fortement le rythme, et il a été utilisé à Maurice par les musiciens populaires du *séga* (danse devenue emblématique de l'île).

Édouard Carié (1795-1851), encore un « ovaliste », connu pour avoir échangé avec Béranger une correspondance versifiée, proteste à l'avance contre les horreurs qu'apportera l'abolition de l'esclavage :

Ils savent qu'en brisant le frein de l'esclavage  
 Ils arment contre nous une horde sauvage  
 Qui va bientôt, la flamme et le fer à la main  
 Nous conduire à la mort par un double chemin.

De tels textes sont aujourd'hui écrasés par l'idéologie qui les a fait naître. La remarque vaut pour la plus grande partie des pages écrites par les auteurs mauriciens du siècle passé. Il suffit pour s'en convaincre d'ouvrir les anthologies, comme celles d'Édouard Fromet de Rosnay (*Anthologie mauricienne : Galerie poétique de l'île de France*, 1897) ou de Jean Urruty (*Poètes mauriciens, vol. I*, 1971). Mais le décalage des temps peut parfois donner un cachet désuet aux vers sentimentaux et mélancoliques des successeurs de la *Table Ovale*.

Charles Castellan (1812-1851) publie à Paris, où il a étudié le droit, deux recueils, *Les Palmiers* (1832) et *Beaux jours et jours d'orage* (1839). Versificateur facile, à la manière du Réunionnais Bertin, et pourfendeur de l'athéisme et du polythéisme, *cause principale des plaies qui rongent la société actuelle*, il donne un peu de couleur locale à quelques poèmes, comme dans cette « Malabare », que l'on a parfois été tenté de rapprocher de la pièce de Baudelaire, « À une Malabaraise » :

À travers ta peau brune et fine  
 On voit ton âme étinceler ;  
 Sous tes tissus de mousseline  
 L'oiseau dans l'air pourrait voler.  
 [...]  
 Dans les flots de ta chevelure  
 Tous deux nous pourrions nous cacher ;  
 De ta gorge cuivrée et pure  
 Le sang jaillirait au toucher.  
 [...]  
 Il faut te voir quand sur ta natte  
 Goûtant un éternel loisir,  
 Sous mon long regard qui te flatte  
 Le tien se voile de désir.  
 [...]

## Poésie et idéologie

Charles Castellan, l'un des principaux poètes mauriciens du début du XIX<sup>e</sup> siècle, a étudié le droit à Paris, avant de revenir s'installer à Maurice en 1837, comme avocat d'abord, puis comme journaliste au *Cernéen*.

Les deux recueils qu'il publie pendant son séjour parisien, chez Gosselin, *Les Palmiers* (1834) et *Beaux jours et jours d'orage* (1837) – accueillis au demeurant par les éloges flatteurs de plusieurs revues parisiennes – proposent une poésie sentimentale

et moralisatrice. Le titre des *Palmiers* laissait pourtant attendre de l'exotisme poétique, d'autant que l'auteur se présente sur la page de titre comme un *créole de l'île de France* (la spécification est d'ailleurs reprise en tête du second recueil). La préface de l'ouvrage esquisse un programme de poésie mauricienne :

Dans ce petit livre, j'aurais voulu peindre exclusivement mon pays avec son ciel qui rend doucement triste, ses *Palmiers* toujours verts, ses brises du soir qui délassent, ses ondes claires qui rafraîchissent ; il y a là toute une mine de poésie, mine féconde, inépuisable, vierge encore malgré les suaves esquisses de Bernardin de Saint-Pierre, et quelques incomplètes descriptions de voyageurs, oiseaux de passage qui, subissant la douce influence du climat, se sont un instant reposés sur nos montagnes pour chanter. Mais, j'avais trop la conscience de ma faiblesse pour tenter pareille entreprise. J'en laisse aujourd'hui l'honneur à d'autres, trop heureux pour ma part si dans ces quelques vers jetés à la hâte, et sans ambitieuse pensée, mes regrets de patrie et mes rêves d'amour peuvent faire oublier le poète.

La modestie du poète lui interdit donc de tenter d'écrire lui-même cette poésie « mauricienne » qu'il appelle de ses vœux. De fait, il n'y a, dans le recueil, pas plus de trois ou quatre pièces pour « peindre » son île natale. Dont cette « Epître » à un ami, qui commence par des évocations de paysages mauriciens, et dérape rapidement vers l'idéologie :

Peintre ou poète, un autre enfant de nos montagnes,  
 Peintre, nous montrera de nos fraîches campagnes  
 Les épis jaunissants, les humides gazons ;  
 Poète, chantera dans ses douces chansons  
 Le Créole à l'œil noir, au cœur crédule et tendre,  
 Qui ne rêve qu'amour, et n'attend pour comprendre  
 Que le premier matin de son jeune printemps,  
 Les arbres de nos bois, les plantes de nos champs ;  
 Le *Champaque* exhalant une senteur exquise,  
 Le *Filao* des morts qui se penche à la brise  
 Et prolonge en pleurant un lugubre soupir ;  
 Nos fruits qu'un même jour voit éclore et mûrir ;  
 Ou d'un vers courageux flétrissant l'esclavage,  
 Juste, repoussera le mensonge et l'outrage  
 Qu'on nous jette abrité sous le pompeux manteau  
 De la philanthropie, usé, brillant lambeau,  
 Que moi-même plus tard j'arracherai sans crainte,  
 Offrant au lieu des mots et d'une pitié feinte  
 Au Nègre haletant au soleil du chemin,  
 De l'ombre où rafraîchir les chaleurs de son sein,  
 Pour humecter sa lèvre une eau claire de source,  
 Mon bras pour soutenir son fardeau dans sa course ;  
 Chassant ses souvenirs du sol où jeune encor  
 On pesa sa vigueur au poids vénal de l'or,  
 Lui donnant par l'étude un cœur d'homme qui vibre,  
 Qui puisse apprécier le bienfait d'être libre ;  
 Car sait-on bien ici ce qu'est la liberté  
 Pour lui, dans un état brut ? ... C'est l'oisiveté,  
 C'est un lâche sommeil, c'est vivre de rapine,  
 C'est au détour d'un bois viser à la poitrine  
 Du blanc, et la fouiller de cent coups de couteaux,  
 Ayant des cris pour chants et pour butin des os...

[...]

Le texte est daté de *Paris, juin 1832*. L'abolition de l'esclavage, à Maurice comme dans toutes les colonies anglaises, sera proclamée en 1835. L'épître de Castellan se fait donc l'écho des inquiétudes des colons devant l'évolution qui se prépare. D'où la construction laborieuse du poème. D'abord, le soin est laissé à d'autres (peintre ou poète) de chanter – avec quelle mièvrerie ! – les beautés naturelles de l'île. Peut-être diront-ils (un seul vers suffit) comme l'esclavage est moralement condamnable. Mais (et le poète « créole » reprend la parole en son propre nom – et pendant 19 vers !) l'abolition sera encore pire...

Volsy Delafaye (1819-1859), poète sentimental sur un mode lamartinien, publie en 1857 *Les Feuilles jaunies* (réédition en 1917), où l'on remarque quelques poèmes d'inspiration locale. Il est au milieu du siècle un modèle admiré. Moïse Constant (1824-1854), mort prématurément lors d'une épidémie de choléra, relève de la même inspiration (*Les Roses d'un jour*, 1854).

Charles Gueuvin (1834-1905) ne leur est pas inférieur, pour ce qui est de l'étalage de bons sentiments. Ses *Savanaises* (publiées en deux volumes, en 1883 et 1891) mêlent les poèmes d'inspiration autobiographique (« La Famille » ; « Les Revers ») et patriotique (« Patria ») :

Oh ! laissez-moi, Seigneur ! assez d'heures encore  
 Pour voir longtemps renaître aux baisers du soleil  
 Les splendeurs de ces lieux que votre main décore  
 Et, content, près des miens, sur leur plage sonore,  
 Je dormirai mon grand sommeil.

Fernand Duvergé (1849-1891) rassemble ses poèmes, volontiers narratifs et se réclamant de Victor Hugo, pour célébrer les hauts faits de l'histoire de l'île (« Le Combat de la Passe », « Les Corsaires créoles », « Le Blocus de 1794 »), en une série de plaquettes qui paraissent de 1876 à 1888, sous un titre identique, soulignant le désir de « territorialiser » sa poésie : *Les Mauriciennes*.

Jean Urruty, historien de la poésie mauricienne (*Poètes mauriciens, I*, 1971), reconnaît à Duvergé et à Gueuvin le mérite d'avoir été « les premiers poètes créoles » à produire une œuvre assez étendue.

Les poètes mauriciens ne dédaignaient pas de concourir aux tournois poétiques de la vieille métropole. Charles Baissac (1831-1892) reçut l'églantine d'argent des « Jeux Floraux de Toulouse » pour un hymne enthousiaste à sa patrie mauricienne :

O Maurice, Maurice, île aux nuits parfumées,  
 Île aux jours éclatants ! Sur tes rives aimées  
 Le soleil orgueilleux verse plus de clarté,  
 Tes champs ont plus de fleurs, plus frais sont tes ombrages,  
 Plus sonore et plus pur chante sur tes rivages  
 Le flot épris de ta beauté !

Bien d'autres écrivains en vers ont eu leur moment de célébrité : Artus Orioux, Henri Sénèque, Édouard Vigoureux, etc. Il semble qu'il y ait peu à glaner dans ces œuvres qui ne correspondent plus à notre conception de la poésie.

Les auteurs mauriciens restent fidèles à l'esthétique académique qu'ils ont découverte dans les leçons de leurs bons maîtres du Collège Royal. Leur seule ambition est de composer des vers conformes aux règles classiques et solidement martelés. Lorquet notait dans les commentaires de la dernière édition de son *Napoléon* qu'on lui avait reproché son premier vers (*J'entreprends de venger ce héros que l'envie*), au motif qu'il commence par un trissyllabe, ce qui est, paraît-il, une entorse aux lois du genre.

Aujourd'hui que la force poétique de ces vers anciens se dissipe par le changement des codes littéraires, ils ne retiennent plus guère que par l'affleurement brutal de l'idéologie : ce qui était implicite, connivence, présupposé allant de soi, a été mis à nu par l'usure du temps décapant ces pauvres vers.

## 7.2. LA GLOIRE DE LÉOVILLE L'HOMME

Léoville L'Homme (1857-1928) a très vite été célébré comme le grand poète que l'île Maurice attendait. Il a été surnommé tantôt le poète national de l'île Maurice, tantôt le père de la Poésie mauricienne. Ces appellations sont fort justes, car il fut le premier qui éleva l'art des vers à des hauteurs que nul n'avait encore atteintes à Maurice (Jean Urruty).

Tous ses contemporains et ses successeurs immédiats lui ont tressé des louanges. Le duc de Bauffremont lui a consacré une petite monographie (*Un poète de l'île Maurice, Léoville L'Homme*, Paris, 1913). On a ensuite un peu oublié de le lire : ce qui suscitait les plaintes de Camille de Rauville, fondateur de l'Académie mauricienne : *L'œuvre la plus méconnue de la littérature mauricienne et de cette littérature de l'océan Indien que les générations futures ne seront pas fières d'avoir ignorée à ce point*.

Les qualités humaines de Léoville L'Homme, sa culture et son rayonnement, l'abondance de son œuvre, sa facilité à versifier expliquent en partie sa célébrité. Mais il est apparu surtout comme le représentant éminent de la classe des « hommes de couleur » (les « créoles », au sens mauricien du mot), dont l'émergence sociale se préparait depuis le début du siècle. Longtemps tenus à l'écart par le « préjugé » (euphémisme mauricien pour désigner l'exclusion raciste), les créoles avaient peu à peu imposé leur place à tous les niveaux de la vie mauricienne. Une décision de 1832 avait accordé qu'à l'avenir les enfants de couleur légitimes et appartenant à des parents recommandables pourraient être admis au Collège Royal et que la Commission [scolaire] s'assurerait qu'ils n'apportassent pas le mauvais exemple dans l'établissement (A. Pitot, *L'Île Maurice, Esquisses historiques*). Les créoles avaient ensuite créé leurs journaux : *La Balance* d'abord, puis *La Sentinelle de Maurice*. C'est précisément de ce journal que le père de Léoville L'Homme était l'administrateur et c'est là que lui-même débuta dans le journalisme. Sa réussite littéraire ne pouvait que symboliser, aux yeux des créoles, leur propre ascension sociale. En même temps, elle satisfaisait les Franco-Mauriciens, qui jusqu'alors avaient monopolisé le pouvoir culturel, car elle se faisait au nom de leurs propres valeurs.

En effet, le facteur essentiel de l'histoire mauricienne du XIX<sup>e</sup> siècle est l'évolution démographique et la montée en puissance du groupe d'origine indienne. Les créoles craignaient de se faire submerger par ces nouvelles couches sociales et ils cherchaient à s'en distinguer en se protégeant derrière leur appartenance à la culture française. Ils cédaient donc à une admiration idolâtre pour tout ce qui portait la marque française. Jean-Georges Prosper a forgé un néologisme fort bien venu pour désigner cette fascination presque malade : le « francotropisme ». Léoville L'Homme est l'un des représentants les plus fervents de ce francotropisme. Sa célèbre « Lettre à un ami », où il réclame *un peu de sol gaulois* pour en faire la

terre de son tombeau, a d'ailleurs dicté l'ordonnance d'une cérémonie d'hommage après sa mort<sup>(3)</sup> :

Lorsque vous quitterez la France bien aimée,  
Songez à me porter un peu de sol gaulois.  
Prenez-en sous quelque arbre à l'épaisse ramée,  
Loin des villes, parmi le silence des bois.  
Je l'irai, de ma main, répandre au cimetière  
Dans la poudre où j'ai vu coucher mes trépassés.  
Mort, j'y connaîtrai mieux par ce lambeau de terre  
L'âme de cette France où vont tous mes penser.  
Certes, en d'autres pays je compte des ancêtres :  
Ils enseignent l'amour, avec l'horreur du sang.  
Mais la France est pour moi la Mère ! Par ses maîtres  
Les grands penseurs, j'ai pris un peu de son accent.  
[...]

La position idéologique de Léoville L'Homme retentit sur son art poétique. Il se réclame, par le titre du recueil de 1887 (*Poèmes païens et bibliques*), de l'esthétique parnassienne de Leconte de Lisle. Mais il est sans doute plus proche de Sully Prudhomme que de l'auteur des *Poèmes barbares* : pour lui, la poésie doit être l'idée ornée ; elle met en vers et en symboles des idées morales ou métaphysiques, la foi dans la science et le progrès. « Soir d'été », invitant à méditer sur les étoiles, montre que l'astronome et le poète sont frères. « L'Exemple » célèbre « la jeune fille de famille » qui travaille pour gagner son pain :

Et pour tous tu deviens l'Exemple !  
Par toi le pauvre est moins honni :  
Afin d'en être mieux béni,  
Le riche aura la main plus ample.

En harmonie avec son projet poétique, Léoville L'Homme cultive une langue noble et idéalisante, une versification sans audaces, la tendance à se réfugier dans l'abstraction et la mythologie. D'où l'impression curieuse (si l'on tient à le rapprocher des parnassiens) d'une absence de couleur locale. Il célèbre pourtant l'île Maurice et ses paysages. Mais le plus souvent comme s'il s'agissait d'un pays de nulle part :

L'île plus tôt s'est réveillée  
Dans la tiède langueur des flots.  
Rires et voix en frais échos

---

(3) Léoville L'Homme connaissait-il le passage des *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand (Livre 43, chapitre 3) qui évoque le désir de La Fayette d'être enterré dans de la libre terre de l'Amérique ? La demande en vers du « héros des deux mondes » ressemble étrangement à la « Lettre à un ami » du poète mauricien : « M. de La Fayette avait fait venir des États-Unis une quantité de terre suffisante pour le couvrir dans sa tombe, mais son dessein n'a point été rempli.

Et vous demanderez pour la sainte relique  
Quelques urnes de terre au sol de l'Amérique,  
Et vous rapporterez ce sublime oreiller,  
Afin qu'après la mort, sa dépouille chérie  
Puisse du moins avoir six pieds dans sa patrie  
De terre libre où sommeiller.

À travers l'épaisse feuillée  
Tintent parmi des chants d'oiseau.

[...]

L'aurore rougissante et nue  
Glisse au versant des monts boisés ;  
Et sur les palmes de la plaine,  
Dans la ville de rumeurs pleine,  
Passe l'ambrosiale haleine  
Déjà chantante de baisers.

Au fond, la poésie de L'Homme vise à identifier les réalités de son pays à celles, nobles et idéales, des pays d'Europe. Le poème « Joie d'octobre » (paru dans *L'Essor*, le 24 avril 1927) joue sur l'inversion des saisons de l'hémisphère austral : en octobre, « L'Été, déjà plus franc, a donc fini de naître ». Le poète se réjouit de la fin de la saison fraîche :

Mon cœur sent le cruel hiver de ces longs mois  
Fondre au rayon vivant qui jusqu'à lui pénètre.

Mais il lui faut la transfigurer en *un cruel hiver* (!) : parce que l'île Maurice doit être le reflet austral des pays du Nord (la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre jouait déjà de la relation symétrique de l'île de France et de l'Île-de-France).

La Grèce devient le modèle idéal de toutes les valeurs intellectuelles et esthétiques. L'attachement du poète mauricien à ces normes le conduit à ne donner valeur aux choses et gens de son pays que s'il peut les comparer ou les assimiler aux réalités du monde hellénique. Pour chanter la beauté des jeunes Indiennes de Maurice, il lui faut passer par des comparaisons grecques :

Lorsque la jeune Hindoue au profil grave et fin  
Monta de la rivière et marcha vers sa case,  
Un bras levé, les doigts sur la panse du vase  
Humide encor de l'eau prise dans le ravin,

[...]

Lors, dans mon rêve, au loin, avec leur tendre éclat,  
Des filles de rois grecs, des porteuses d'amphores,  
M'apparurent, debout près des torrents sonores ;  
Telle Nausicaa, sœur de Sacountala.<sup>(4)</sup>

« Les Porteuses d'amphores »

L'écriture, pour Léoville L'Homme, a pour fonction de démontrer qu'il est bien le fils austral de la Grèce et de la France, mères idéalisées auxquelles il se raccroche dans sa crainte de se voir emporté par l'évolution démographique et culturelle de l'île Maurice du XX<sup>e</sup> siècle.

Est-ce à dire que la gloire mauricienne du poète a été usurpée, qu'il n'est qu'un poète colonial, un chantre de la dépendance, un *collaborateur* selon la formule vengeresse de Robert Furlong ? Il faut sans doute prendre conscience du fait que Léoville L'Homme a écrit la poé-

(4) *Nausicaa* : dans l'*Odyssée* d'Homère, fille du roi des Phéaciens, qui découvre Ulysse jeté au rivage par la tempête et le conduit chez son père.

*Sacountala* : héroïne du drame du poète indien Kalidasa, elle avait été répudiée par son mari, le roi Dushmanta, mais sa fidélité et l'anneau du roi qu'elle retrouve la font rentrer en grâce.

sie que conditionnait son insertion sociale, raciale, politique : sa limite est de n'avoir su, ni pu rompre avec ce conditionnement. Mais il serait excessif de prétendre que l'île Maurice est absente de son œuvre. S'il abuse parfois de la guimauve paradisiaque, il a aussi tenté de donner dans quelques poèmes des images plus nettes et plus plastiques. Il est plus sensible que son francotropisme ne le ferait craindre à la pluralité culturelle mauricienne, à qui il dédie quelques jolis textes.

Mais Léoville L'Homme est victime de la « forme vieille » dont il n'a pas su se libérer. Sa versification conformiste ne lui permet pas de donner corps à son ambition poétique. C'est dommage, car il a parfois d'étranges intuitions. L'un de ses projets les plus curieux était un vaste poème de plus de 1500 vers, intitulé *Le Rock de Cirné*, inspiré, disait-il, d'une légende indienne : l'oiseau rock, originaire de l'Himalaya, a enlevé une jeune fille le jour de ses noces, il se réfugie, avec la belle Hindoue, dans les montagnes désertes de l'île Maurice, avant sa découverte par les navigateurs européens ; survient un bateau qui fait naufrage sur l'île ; un seul Portugais, Pedro, en réchappe ; il est donc comme le seul habitant de Cirné, mais un jour il découvre le Rock précipité par le cyclone sous l'éboulement de la montagne ; il le sauve, rencontre la jeune Hindoue, l'aime... Inachevé, le poème a été publié sous forme d'extraits dans la revue *L'Essor*. Il n'est plus guère lisible, et pourtant le sujet est étonnant : rêverie sur l'origine de l'île, sur ses habitants d'avant les premiers habitants, sur la rencontre et le mariage des cultures...

### 7.3. PROSATEURS ET VISITEURS

Léoville L'Homme constatait en 1914, dans sa brochure sur *Les Lettres françaises à l'île Maurice*, que les écrivains ne sont pas en grand honneur dans son île natale et que la manifestation la plus continue de ce qui, à Maurice, peut passer pour de la « littérature », c'est le journal. Si les poètes évoqués dans ce chapitre sont en nombre appréciable, ils n'ont été lus que par quelques poignées de lecteurs. En revanche, pas de romancier, mis à part l'étonnant Barthélémy Froberville, qui publie en 1803, chez l'« Imprimeur de la République » à l'île de France, un roman épistolaire, *Sidner ou les dangers de l'imagination*, imité du *Werther* de Goethe et nourri de la pensée de Rousseau : décor hivernal (et non mauricien), conflit des sentiments et de la morale sociale, dénonciation des préjugés interdisant aux jeunes gens de s'aimer selon leur inclination... Les thèmes sont d'époque, mais peut-être acquéraient-ils une résonance particulière à l'île de France. *Sidner* reste une exception : aucun autre roman n'est publié à Maurice au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

En revanche, les journaux et revues sont plutôt florissants. Ils ont bénéficié de la libéralisation de la censure et finalement de son abolition en 1832. *Le Cernéen* exprime l'opinion des cercles de propriétaires franco-mauriciens. *La Balance* disparaît en 1835 ; elle est relayée par *La Sentinelle de Maurice*, animée par l'ardent publiciste Rémy Ollier, qui défend le point de vue des hommes de couleur. Mais bien d'autres journaux paraissent sur des durées plus ou moins longues (*Le Mauricien*, fondé en 1833 par Eugène Leclezio continue de paraître jusqu'en 1863). Outre des débats sur les grands problèmes de la société mauricienne (l'abolition de l'esclavage, la nécessité des changements constitutionnels, la politique d'immigration, la lutte contre les grandes épidémies, etc.), on pouvait y lire des pages plus spécialement culturelles : poèmes, récits, contes, articles de variétés, etc. Il existe aussi des publications à vocation récréative et littéraire : *Le Bengali* (1841), *Le Colibri* (1842), *L'Arlequin* (1853). Cet ensemble de textes, dont la masse est relativement importante, n'a pas encore été vraiment exploré. C'est sans doute là qu'on pourrait trouver les premiers essais de définition d'une culture mauricienne. Souvent cité, l'appel d'Eugène Bernard « Aux jeunes Mauriciens », paru

dans le *Keepsake mauricien* en 1839, est très représentatif de ce désir de donner forme à une culture insulaire :

Et pourquoi, par exemple, ne réussiriez-vous pas dans toutes les parties de la littérature ? pourquoi ne deviendriez-vous pas poètes, historiens, peintres de mœurs, écrivains éloquents ? Est-ce que les belles-lettres s'apprennent ailleurs que dans les livres ? est-ce que les grands modèles ne peuvent pas se lire ici avec autant de fruit que sur le sol européen ? est-ce qu'en littérature nous avons d'autres idées que les idées acquises ? est-ce qu'il y a en Europe un moyen de se former le goût, l'esprit, le jugement qui ne soit pas à la portée d'un colon de Maurice ? – Non, me direz-vous, mais notre pays est de si peu d'étendue, notre existence coloniale est si informe que nous manquons de sujets inspireurs.

Pour modeste qu'il soit, et peu soucieux de se démarquer des modèles européens, le manifeste d'Eugène Bernard n'en fait pas moins date. Paru dans *le premier recueil dont la publication ait été entreprise pour doter la Colonie d'un commencement de littérature locale*, il ouvre la recherche d'une identité insulaire.

Annalistes, chroniqueurs, historiens sont parmi les premiers à centrer leurs œuvres sur le pays. Leurs textes sont souvent raboteux, digressifs, encombrés, véhéments dans leur éloquence déclamatoire ; ils n'en recèlent pas moins des pages pittoresques ou émouvantes. Ferdinand Magon de Saint-Elier publie en 1839 ses *Tableaux historiques, politiques et pittoresques de l'île de France, aujourd'hui Maurice, depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. André Maure, qui travailla à *La Balance*, rassemble dans ses *Souvenirs d'un vieux colon* (1840) des témoignages de première main, notamment sur la période révolutionnaire (il règle aussi ses comptes avec Adrien d'Épinay, qui l'avait écarté de la délégation des colons mauriciens à Londres en 1830). La *Statistique de l'île Maurice* du Baron d'Unienville (1838 pour la première édition) est bien connue des historiens. À la fin du siècle, Albert Pitot avait entrepris l'œuvre colossale de réunir dans leur succession chronologique tous les faits se rattachant à l'histoire de Maurice. Ses *Esquisses historiques*, publiées de 1905 à 1914, s'arrêtent malheureusement en 1833. La compilation est décousue, mais reste une mine indispensable de renseignements (souvent savoureux) sur les débuts de l'île.

Journalistes, polémistes, un Adrien d'Épinay, fondateur du *Cernéen*, un Rémy Ollier ont marqué leur époque : leurs manifestes, essais et déclarations diverses gardent encore un peu de leur ardeur oratoire. D'autres publicistes ont été les phares de l'opinion mauricienne : Evenor Hitié au *Progrès colonial* (1863-1895), Ulysse Engelbrecht au *Pays* (1870-1882). Le combat politique s'anime à partir de 1882 sur le thème de la représentation des créoles à la législature coloniale. Un Charles Newton à *L'Argus* (1883-1884) donne le ton d'un journalisme de combat, alerte et satirique. Léoville L'Homme se révèle brillant chroniqueur dans *Le Droit* (1885-1887).

Henri Magny, Réunionnais installé à Maurice comme professeur au Collège Royal, s'est voué à la défense de la langue française dans l'île (*Maurice à vol d'oiseau*, 1882). Charles Baissac publie dès 1888 une étude sur *Le Folklore de l'île Maurice*, où le créole est examiné avec sympathie.

La coexistence de diverses religions sur l'île entraînait parfois de vigoureux débats théologiques. On a gardé le souvenir des joutes ayant opposé le Révérend Pierre Lebrun, de l'Église Indépendante de Maurice, au swedenborgien Edmond de Chazal.

## Le théâtre

Un premier théâtre avait été construit à Port-Louis en 1790. Abattu par le violent cyclone de 1818, il fut remplacé par un nouveau théâtre, inspiré de la Scala de Milan et inauguré

en 1822. Il servit surtout à accueillir des troupes d'acteurs français qui apportaient opéras, vaudevilles, drames romantiques ... Certains Mauriciens s'essayèrent à composer pour la scène : leurs pièces ont parfois été publiées. Mais quand elles furent jouées, ce fut surtout par les élèves du Collège Royal ou par des troupes d'amateurs.

Léoville L'Homme a écrit pour le théâtre *Le Dernier Tribut*, drame en un acte et en vers, représenté sur le théâtre de Port-Louis le 27 août 1883. L'histoire en est édifiante : Guillaume, corsaire à la retraite, apprend la faute de sa fille Marie qui aime le jeune corsaire Jean et en est aimée. Or Jean est déjà marié ! Guillaume veut châtier les coupables. Mais le canon tonne : c'est la bataille navale de l'île de la Passe qui commence. La hache déjà prête à punir tombe des mains de Guillaume : Jean part au combat qui l'appelle... La pièce eut beaucoup de succès.

## Visiteurs

Les voyageurs de passage ont souvent laissé le témoignage de leur visite. Le peintre et naturaliste Jacques Milbert passa deux ans à l'île de France : son *Voyage pittoresque à l'île de France, au Cap de Bonne-Espérance et à l'île Ténériffe* (1812) prend le contre-pied de Bernardin de Saint-Pierre en présentant un tableau plutôt optimiste de la situation des esclaves. Jacques Arago, qui fit le tour du monde en 1817 avec l'expédition de l'*Uranie*, consacre quelques pages aux écrivains de l'île Maurice dans ses *Promenades autour du monde* (1822). Baudelaire n'a pas laissé de notes de son bref séjour à l'île Maurice et à Bourbon (1841). Quelques poèmes conservent des images des Mascareignes, parfois très précises, comme dans « La Vie antérieure », où l'on reconnaîtra l'évocation de somptueuses maisons à varangues <sup>(5)</sup> :

J'ai longtemps habité sous de vastes portiques  
 Que les soleils marins teignaient de mille feux,  
 Et que leurs grands piliers, droits et majestueux,  
 Rendaient pareils, le soir, aux grottes basaltiques.

Le plus étonnant des ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle évoquant l'île Maurice est l'œuvre d'un écrivain qui ne l'a pas visitée. Il s'agit de *Georges*, roman d'Alexandre Dumas, publié en 1843. Le héros en est un jeune et riche mulâtre de l'île Maurice, Georges Munier, rejeté par la bonne société blanche et décidant de *tuer à lui seul le préjugé qu'aucun homme de couleur n'avait osé combattre*. Georges s'exile, parcourt le monde et devient un homme supérieur. De retour à Port-Louis au bout de quatorze ans et amoureux de la belle Sara de Malmédie, il s'en voit refuser la main par le père de la jeune fille, car une blanche ne saurait épouser un homme de couleur. Georges prend la tête d'une révolte d'esclaves. Alors qu'il est prisonnier et conduit à la mort, Sara proclame son amour et le frère de Georges, corsaire énergique (négrier au demeurant !), vient les enlever et les sauver.

Faut-il lire entre les lignes de ce roman une confiance de Dumas sur le « préjugé » qui, plus d'une fois, l'a stupidement attaqué sur son origine « nègre » (sa grand-mère était une ancienne esclave de Saint-Domingue) ? Le roman, célébrant le mulâtre en surhomme, prendrait une revanche ironique sur les humiliations... À Maurice même, Dumas avait subi les injures de l'oligarchie blanche : une troupe ayant joué son drame *Antony* au théâtre de Port-Louis, Désiré Bernard, professeur au Collège Royal, se plaignit dans *Le Mauricien* « que la censure eût pu autoriser la représentation de l'œuvre d'un nègre ». <sup>(6)</sup>

(5) *Varangue* : terme du créole et des français régionaux de l'océan Indien, désignant la véranda ou galerie couverte, couvrant sur la façade et parfois tout autour de la maison créole traditionnelle.

(6) D'après Marcel Cabon (*Rémy Ollier*, p. 59).

La lecture de *Georges* montre, dans l'évocation de l'île Maurice, un curieux mélange d'éléments « mythiques » (le premier chapitre conduisant le lecteur vers une île de paradis, le luxe digne des *Mille et Une Nuits*, la rêverie de sensualité) et de détails révélant une information très précise (non seulement sur les fêtes orientales du « Yamsé », mais aussi sur les courses à l'île Maurice : les noms des chevaux et de leurs propriétaires sont parfaitement authentiques ; non moins remarquable est le nom choisi pour le lieutenant de Georges dans la révolte des Noirs : « Laïza » – qui ressemble étrangement à celui de Laïzaf, Malgache impliqué en 1822 avec Ratsitatane dans la grande révolte qui menaçait de mettre le feu à Port-Louis). Dumas était donc remarquablement informé sur Maurice, et probablement par des Mauriciens. Faut-il supposer, comme on l'a écrit à l'époque, que le véritable auteur de *Georges* était Frédéric Mallefille, Mauricien d'origine, installé en France depuis 1822, auteur dramatique et romancier ? L'écriture de *Georges* ne ressemble pas à celle de ses œuvres habituelles... Mais il n'est pas du tout impossible qu'il ait apporté à Dumas une collaboration importante.

La réédition du roman en 1974, dans une collection de grande diffusion, lui a apporté des lecteurs passionnés à Maurice.

Pourtant un autre visiteur français (à demi mauricien, il est vrai), est bien sévère pour le roman de Dumas : il s'agit de Paul-Jean Toulet. Né en France, mais conçu à l'île Maurice, disent ses biographes, de parents qui y étaient jusqu'alors installés, Toulet y retourne en famille pendant les années 1885-1888. Il y mène une vie assez fantasque, fume toutes sortes de choses et tient de temps à autre un *Journal*, qui a été publié après sa mort, en 1934. On peut y lire ces lignes, sans trop de complaisances, sur la situation intellectuelle et littéraire de l'île Maurice :

L'ignorance excusable chez la femme, qui n'est pas faite pour causer art ou philosophie, engrasse ici les trois quarts des hommes ; j'ai beaucoup pratiqué les jeunes gens. Souvent ils sont superficiels, sans largeur de l'esprit, trop occupés de leur pays et d'eux-mêmes, d'où aisément vantards. D'ailleurs leur instruction est mal faite, trop courte, ni française, ni anglaise ; leurs plaisirs sont trop matériels. Les boursiers qu'on envoie en Europe réussissent, mais aussi c'est l'élite.

La race après tout est intelligente. Sûrement elle est sociable, hospitalière. De plus elle a l'instinct de la famille ; est-ce assez pour durer ?

À citer : Ch. Baissac (blanc), écrivain très frais, bien lui-même, mais un peu court d'haleine ; Léoville L'Homme (de couleur), poète : du souffle, de l'envergure, doublure de Leconte de Lisle, mais bonne doublure ; quelques tempéraments de journalistes, Charles Newton, avec de l'esprit ou plutôt du bagout ; des gras en général, etc. [...]

Surtout pour connaître l'île ne conseiller ni *Paul et Virginie*, ni *Georges* (par Dumas père).

Paul-Jean Toulet a glissé aussi dans le rythme impair de ses *Contrerimes* quelques belles images voluptueuses, glanées lors de son séjour mauricien :

Molle rive dont le dessin  
Est d'un bras qui se plie,  
Colline de brume embellie  
Comme se voile un sein,  
Filaos au chantant ramage –  
Que je meure, et, demain,  
Vous ne serez plus, si ma main  
N'a fixé votre image.

## Bio-bibliographie de Léoville L'Homme

**1857**

Naissance (le 7 avril) à Port-Louis, dans le quartier des Salines. Son père, Pierre L'Homme, imprimeur et journaliste, faisait campagne dans *La Sentinelle de Maurice* pour la population de couleur, à laquelle il appartenait.

**1872**

Débute comme apprenti typographe au journal de son père.

**1881**

Publie plusieurs articles dans *La Sentinelle de Maurice*.

**1882**

*Pages en vers*, Port-Louis. Réédition en 1901 au General Steam Printing Cy.

**1883**

Devenu rédacteur en chef de *La Sentinelle de Maurice*, il lutte pour des changements constitutionnels.

Sa pièce, *Le Dernier Tribut*, est représenté le 27 août au théâtre de Port-Louis. Elle sera reprise en 1903 et vers 1930.

**1885**

Fonde son propre journal, *Le Droit* (1885-1887), auquel succèdera *La Presse nouvelle* (1887-1888), puis, plus tard, *La Défense* (1897-1900). Participant activement aux débats politiques qui agitent la société mauricienne, il revendique pour la population de couleur (les « créoles ») le droit de participer à la gestion des affaires publiques, mais il se montre très inquiet devant la montée des nouvelles couches sociales (les descendants des travailleurs engagés indiens).

**1887**

*Poèmes païens et bibliques*, Port-Louis, Nouvelle Imprimerie Dupuy.

**1897**

*Poésie diverses*, Port-Louis, Imprimerie de « The Planters and Commercial Gazette ».

**1902**

Nommé bibliothécaire de la municipalité de Port-Louis, il consacre désormais l'essentiel de son activité à la littérature. Il continue cependant de donner des articles politiques dans la presse (*Le Radical*, *Le Mauricien*) et participe à la campagne pour la rétrocession de l'île Maurice à la France.

**1905**

Nouvelle édition de *Pages en vers*, Port-Louis.

**1908**

Fonde la revue littéraire *Mauritiana* (1908-1911). Il publie dans divers périodiques (dont *L'Essor*, revue du Cercle littéraire de Port-Louis) d'innombrables chroniques qu'il signe du pseudonyme de Léon Lauret.

**1914**

*Les Lettres françaises à l'île Maurice*, Paris, Éditions de la Pensée de France.

**1921**

Un éditeur parisien (Jouve et C<sup>e</sup>) publie *Poèmes épars*.

**1926**

*Poésies et poèmes*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy.

**1928**

Meurt à Rose-Hill (le 26 mai). On lui fait des funérailles imposantes. Trois ans plus tard, un groupe d'amis, fidèles au vœu du poète, dépose sur sa tombe un peu de terre française. Une souscription publique permet la même année d'ériger un buste dans le Jardin de la Compagnie à Port-Louis.

**1976**

*Anthologie poétique de Léoville L'Homme*, présentée par K. Hazareesingh, Maurice/Paris, Mahatma Gandhi Institute/F. Nathan.

**1984**

*Mocélé*, Textes inconnus d'auteurs mauriciens, Présenté par Vicram Ramharai, Moka, Éditions de l'Océan Indien [Reprise de contes en prose, publiés entre 1888 et 1919].

### À Consulter :

BAUFFREMONT, Prince de, *Un poète de l'île Maurice : Léoville L'Homme*, Paris, Duval, 1913.

FURLONG, Robert, *Léoville L'Homme. Monographie*, Mémoire de Maîtrise, Université de Nice, 1974.



# Chapitre 8 : Poètes et romanciers du pays : de Savinien Mérédac à Robert-Edward Hart

Le XIX<sup>e</sup> siècle mauricien n'a guère l'âme romanesque. On aime pourtant raconter des histoires, et vers la fin du siècle, les journaux sont pleins de «scènes populaires», d'«historiettes», de «contes», d'«histoires créoles», d'«esquisses historiques» – bref, de récits courts, hésitant entre le conte ou la nouvelle, à l'image de ce qui se publie à l'époque dans la presse de France ou d'Angleterre. Ces textes brefs, dont la qualité littéraire est au demeurant fort inégale, insistent, par le décor, les notations de traits culturels, l'insertion de fragments de dialogue en créole, sur leur appartenance mauricienne. Une publication récente (Vicram Ramharai, *Anthologie des récits courts du XIX<sup>e</sup> siècle à Maurice*, 1989) a permis de mesurer leur intérêt pour une réflexion sur la construction de la personnalité mauricienne.

Lélio Michel (sous le pseudonyme de Blaise) a rassemblé deux volumes de ses contes et récits brefs (*Pages oubliées*, 1901 ; *Pages nouvelles*, 1905) : beaucoup de bons sentiments et quelques notations pittoresques dans l'évocation de superstitions créoles (de l'émotion aussi pour décrire le terrible cyclone de 1892).

Le roman autobiographique d'Évenor Mamet (*Petit Paul*, 1914) est sans doute plus intéressant, moins en lui-même (le récit reste très conventionnel et tout débordant de piété molle) que par le débat que Léoville L'Homme ouvre dans la préface qu'il lui donne. Le poète mauricien s'en prend à un manifeste de Pierre Mille, ancien fonctionnaire colonial à Madagascar et auteur de romans inspirés par cette expérience malgache, qui avait publié dans le *Temps* du 19 août 1909 un article sous le titre «Le Programme de la Littérature coloniale». Contre la primauté de la couleur locale, des évocations de légendes et de mœurs étranges, que prônait Pierre Mille, Léoville L'Homme revendique pour les écrivains «coloniaux» le droit à l'intimité : *il n'est pas défendu aux Créoles d'avoir un cœur qui ressemble aux cœurs des Français ou des Chinois*. Le romancier créole a donc le droit de peindre l'intériorité d'une âme, les rêveries et les souffrances morales d'un adolescent... C'est toute la question de l'exotisme qui est ainsi posée.

## 8.1. ROMANS MAURICIENS

Plusieurs romanciers se révèlent dans l'entre-deux-guerres : Savinien Mérédac, Clément Charoux, Arthur Martial. Liés tous trois à l'industrie sucrière, journalistes à l'occasion, ce sont des observateurs très attentifs de la vie quotidienne, curieux de saisir la mauricianité d'un trait de caractère, d'un geste, d'une parole...

Savinien Mérédac (Auguste Esnouf pour l'état-civil, 1880-1939) était scientifique de formation et il exerça la profession d'ingénieur. Il donna de nombreuses chroniques littéraires dans plusieurs journaux (dont *Le Mauricien*) et publia dans *L'Essor des petits entretiens sur notre patois* qui étaient fort suivis. La nouveauté littéraire introduite à Maurice par les romans et nouvelles de Savinien Mérédac tient à son goût pour la description ironique et tendre des

petites gens (les *Pauvres bougres* selon le titre d'un de ses recueils). *Polyte* est peut-être le plus représentatif de ses ouvrages : cette sombre histoire de vengeance créole, lourde de toutes les haines accumulées entre communautés, peut faire songer à la cruauté de certaines histoires de Maupassant. Mais, Raoul Dumas, professeur français en poste au Collège Royal de Curepipe, soulignait dans son compte rendu de l'ouvrage au moment de sa parution : « *Polyte* n'est pas un roman français ». Il ne l'est pas à cause de tout l'implicite culturel (une sorte de subconscient romanesque) sur quoi il se construit : *l'accent de vérité* [du romancier] dépend de sa perméabilité – passive – aux impressions qui se sont accumulées en lui sous forme d'images, et peut-être aussi de tous les souvenirs subconscients qu'il tient d'une lignée de colons mauriciens. En d'autres termes, la mauricianité du roman tient aux multiples suggestions, immédiatement comprises du public complice, peut-être mal déchiffrables pour les lecteurs d'outre-mer, et sur lesquelles le romancier mauricien se garde d'insister comme le ferait un romancier colonial ou exotique.

## *Polyte*

Raoul Dumas, rendant compte, dans la revue mauricienne *L'Essor* (juin 1926), de *Polyte*, le roman de Savinien Mérédac, le résume ainsi :

Polyte Lavictoire est un pêcheur « créole » qui a beaucoup navigué. Son caractère qui ne souffre pas la plaisanterie lui a valu le surnom de Grand Guèle. Sa femme l'a laissé sans enfants, et son amour pour sa terre – « deux arpents de glèbe pierreuse » – le pousse à épouser en secondes noces Becca, fille jeune et robuste qui pourra lui assurer un survivant. Trois années passent sans amener le résultat souhaité, et Polyte, à peu près convaincu que sa femme est stérile, en arrive à la mépriser et à la haïr. Or, un jour qu'il revient inopinément vers sa demeure, il en voit sortir Quincois, « un bâtard de Malabare », de cette race que Polyte déteste. Le soupçon s'éveille dans son âme avec des alternatives de flux et de reflux, mais le doute se précise à la naissance du petit Samy dont le teint et les traits ne rappellent pas ceux de Polyte. Quinze années s'écoulent sans qu'il tente de se venger. Il attend son heure. Enfin, au cours d'une tempête, un accident qu'il semble avoir machiné le débarrasse simultanément de Quincois et de Samy. Sa conscience apaisée, ayant retrouvé le sommeil, Polyte vend sa terre et abandonne Becca.

Clément Charoux (1887-1959) a d'abord été journaliste, avant de gagner plus sûrement sa vie en travaillant dans l'administration d'une sucrerie. Il a cependant continué à donner des articles au *Radical* ou au *Cernéen*. Exemple parfait de l'intellectuel mauricien de l'entre-deux-guerres, il était membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires (il devait même fonder en 1938 une Société des Écrivains Mauriciens). Nostalgique du passé de « l'isle de France », il professait pour la France et la culture française une admiration sans bornes. Il écrivit pendant la guerre de 1914-1918 des pièces patriotiques (dont *L'Ambulance*, dédiée aux mères des soldats mauriciens tombés au champ d'honneur). Son roman *Ameenah* (1938) porte en sous-titre : « roman mauricien ». Spécification intéressante, qui sera reprise par d'autres... En fait, *Ameenah* est le roman du contact manqué des cultures. Son héros, Frédéric Delettre, est chimiste dans un établissement sucrier. Il est fiancé à Thérèse, blanche et parfaitement civilisée, dont l'âme vibre à la lecture des poètes symbolistes. Mais Frédéric rencontre, sur la plantation, Ameenah, une jeune Indienne : il en tombe amoureux. Il décide de l'éduquer, pour l'élever jusqu'à lui et pouvoir l'épouser. La tâche se révèle impossible : Ameenah préfère retourner vers les siens et vers sa civilisation. Le roman ne permettra donc pas la mésalliance... Ainsi

résumé, *Ameenah* peut se lire comme un roman ethnographique à un double niveau : il peint, bien sûr, une Indo-Mauricienne et sa culture, mais son racisme ingénu laisse aussi transparaître la fascination exercée par la civilisation de l'Inde sur l'imaginaire franco-mauricien. Attirances et refoulements...

Arthur Martial (1899-1951) est né sur la plantation *Alma* de Moka et, parvenu à l'âge adulte, il y fut employé, comme comptable de l'établissement sucrier, jusqu'à sa mort. Il fut aussi journaliste à ses heures et il donna des chroniques à la revue *L'Essor* et au journal *Le Mauricien* (sous le pseudonyme de Pierre Nohel). Dans la lignée de Léoville L'Homme et de Clément Charoux, il proclamait sa passion de la « patrie française », qu'il manifesta hautement en 1940 en se ralliant au Général de Gaulle. Un voyage en France lui facilita la publication à Paris d'un recueil de nouvelles (*Au pays de Paul et Virginie*, 1928). Ses romans et ses courts récits doivent beaucoup à son expérience quotidienne et à sa connaissance intime de la vie sur une exploitation sucrière.

Les romans et récits de Savinien Mérédac, Clément Charoux et Arthur Martial ont un air de parenté : un ton et une mise en forme qui évoquent souvent Maupassant, Daudet, les conteurs de la fin du siècle précédent et qui leur permettent quelques heureuses réussites. Ils ont sûrement été sensibles aux argumentations de leurs voisins, les Réunionnais Marius-Ary Leblond, en faveur d'un « roman colonial » refusant les pièges de l'exotisme et visant à montrer la société des îles dans sa complexité multiple et son intimité. Leurs textes veulent poser les problèmes sociaux et psychologiques que suscite la coexistence de groupes culturellement hétérogènes. C'est ce qui a assuré leur succès, en leur temps, auprès des lecteurs mauriciens. J. J. Waslay Ithier, dans sa thèse de 1930 sur la littérature mauricienne, félicitait Arthur Martial de savoir *décrire les mœurs des « habitants », au sens créole du mot, des travailleurs indiens, et surtout de l'Indienne dont il a réussi à capter la psychologie*. Relus avec la distance temporelle qui nous sépare de l'époque de leur parution, ces « romans mauriciens » fonctionnent un peu comme des miroirs grossissants. Le temps a révélé (comme photographiquement) les codes implicites, les *a priori* idéologiques sur lesquels ils se fondaient : règles d'exclusion, mécanismes de domination, préjugés et méconnaissances réciproques, fascinations érotiques – bref tout ce qui modèle subtilement les relations sociales dans l'île.

Ces romans intéressent aussi pour tout ce qu'ils trahissent d'une culture mauricienne déposée, parfois à son insu, par le romancier : dans une tournure de phrase, un geste noté sans y prendre garde, une croyance naïvement affichée..., tout ce que l'écrivain ne juge pas utile d'explicitier, parce que son lecteur mauricien le saisira immédiatement.

## 8.2. LE RÈGNE DE ROBERT-EDWARD HART

Les seuls autres textes romanesques d'importance publiés parallèlement aux « romans mauriciens » dans les années 1920 et 1930, le *Cycle de Pierre Flandre* de Robert-Edward Hart, ne s'inscrivent pas du tout dans le même projet ni dans la même esthétique : le ton est plus intériorisé, la recherche plus spirituelle. Et pourtant, on peut y reconnaître un non moins vif désir *d'écrire mauricien*.

La mauricianité de Robert-Edward Hart marque d'abord sa carrière littéraire et sa renommée d'écrivain. Il a très tôt été reconnu chez lui comme un maître. L'ampleur de son œuvre (quarante-deux titres, selon la bibliographie la plus complète), son rayonnement (sensible par les témoignages d'admiration transmis par les poètes-amis de Maurice, des îles voisines, de France, d'autres pays encore...) lui ont assuré un règne sans partage sur la littérature mauricienne de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : son *jubilé littéraire* en 1937 est l'occasion d'une

belle manifestation de glorification de la part de ses collègues écrivains mauriciens. La revue *L'Essor* lui consacre en 1955 un superbe numéro d'hommage posthume.

Il est pourtant très peu connu hors de son île et de cercles amicaux d'admirateurs. Auguste Viatte (dans *l'Histoire des littératures de l'Encyclopédie de la Pléiade*, 1958) est en France le premier et pratiquement le seul à signaler son importance : *Ceux qui ont lu Robert-Edward Hart n'hésiteront pas à [le] placer au sommet, et à prononcer le mot de génie*. Georges Duhamel le salue avec enthousiasme lors de son passage à Maurice, mais ne tente pas de faire mieux connaître son œuvre. Le récent *Dictionnaire des littératures de langue française* (1984) de Beaumarchais, Couty et Rey ne lui fait pas la grâce du moindre article.

Cette méconnaissance est sans doute la conséquence d'un choix de Hart lui-même. Il a fait le voyage d'Europe. Deux de ses recueils ont été édités à Paris. Il aurait probablement pu y publier d'autres titres. Il a décliné les invitations à s'installer à Paris. Il a voulu rester fidèle à son île et à l'océan Indien. Refusant d'écouter les sirènes de l'exil, il s'est par là-même coupé d'une plus large reconnaissance. Ses livres publiés à l'île Maurice avaient peu de chance de trouver d'autres lecteurs que ses compatriotes.

On peut supposer (la divulgation éventuelle de documents personnels ou de lettres le confirmera peut-être) qu'il y avait dans ce choix à la fois une stratégie d'écrivain (enrichir sa poétique de la rencontre en son propre pays de l'altérité de civilisations multiples) et une réponse à une difficulté de vivre (que l'on peut deviner dans beaucoup de poèmes).

Au départ, Hart est un poète formé par le Parnasse, fier d'exhiber son ascendance française (il rappelle en 1924 dans la dédicace de *L'Ombre étoilée* qu'il est par sa mère apparenté au compagnon de Ronsard et Du Bellay, Pontus de Thiard de Bissy). Puis il évolue vers une forme moins prisonnière de la raideur de l'alexandrin (tel en tout cas qu'on le pratiquait à Maurice, où bien peu de poètes semblent avoir apprécié la musicalité moderne des vers de Verlaine ou Mallarmé). On reconnaîtra volontiers à Hart d'avoir été l'un des premiers, à la fin des années 20, à introduire dans l'île le vers libre (ou libéré), non sans réticences de la part de ses collègues. Il sait aussi glisser dans ses poèmes des images pittoresques de la vie mauricienne, des paysages et des coutumes malgaches ou des autres rivages de l'océan Indien. Son poème sur les tombeaux malgaches (« Mélopée ») a figuré dans quelques anthologies scolaires en France :

Si j'ai fait en granit ma maison pour la mort,  
Je n'ai fait qu'en rafia la maison de ma vie.

*Les Voix intimes*, 1930

Cependant, la tonalité générale de sa poésie reste presque uniformément mélancolique. Elle semble procéder d'un mal de vivre diffus, d'une difficulté d'aimer, d'une souffrance vaguement recherchée :

C'est comme un lent regret d'on ne sait quel bonheur :  
Chagrins inexplicables, peine indéfinissable,  
Tourment si douloureux, et pourtant désirable,  
Entrant comme une lame aiguë au fond du cœur.

*Pages mélancoliques*, 1912

Hart conçoit la poésie comme le lieu où épancher cette douleur indéfinie. Idée romantique bien dans la ligne de l'esthétique des poètes mauriciens du siècle précédent ! Le retour de situations, de motifs, d'images qui se répètent ou se recourent permet peut-être de

deviner la source d'un drame personnel. Hart ne cesse de redire qu'il refuse un amour trop ardent, trop précis. Il lui faut pour objet d'amour des figures pures, spiritualisées, restées enfants :

Ceux qu'on aime, on voudrait qu'ils deviennent enfants  
Afin qu'on les berce et qu'on les console

*Interlude mélodique, 1925*

*Espérant ce baiser pur qui n'est pas venu*, Hart cherche à retrouver un état d'enfance, une pureté originelle – celle que procure au disciple de Platon qu'il affirme être l'idée cachée sous les apparences du monde sensible. Reprenant un thème cher à Léoville L'Homme, Hart retrouve sous les apparences sensibles de l'île Maurice sa vérité de terre première, encore proche de l'enfance grecque du monde :

J'ai vu des Artémis et des Erôs de bronze  
faucher nos cannes mûres  
en chantant des péans d'inspiration védique.

*Poèmes de Pierre Flandre, 1936*

Mais dans ces vers, l'imagerie hellénique se mêle d'« inspiration védique ». Les philosophies de l'Inde, par lesquelles il se sent attiré et qui sont présentes dans le donné culturel mauricien, le confirment dans son idéal de dépouillement (il traduit quelques fragments du *Bhagavad-Gita* et publie en 1941 des *Poèmes védiques*)...

## *Hart, poète de l'île Maurice*

Robert-Edward Hart a souvent proclamé son ambition d'être « poète mauricien », mais rarement de façon plus éloquente que dans ce texte procuré par Jean-Georges Prosper :

S'il me fallait assigner une origine à mon amour de la poésie, je n'hésiterais pas à dire qu'il est né du paysage mauricien et d'une féerie enfantine intérieure, entretenue par l'imagination.

Que sommes-nous sinon les fruits d'un terroir, les arbres d'un sol créateur ?

Deux fois en 1922 et 1930, mes amis de Paris s'ingénierent à m'y retenir... mais je ne pus jamais me résoudre à vivre et peut-être à mourir au loin de mon soleil et de mes affections mauriciennes. Et j'étais hanté par la certitude que c'est à Maurice que Bernardin de Saint-Pierre, Baudelaire, Paul-Jean Toulet, concurent le plus lumineux, le plus vivant, l'essentiel de leur œuvre...

Texte de Robert-Edward Hart, cité par  
Jean-Georges Prosper, *Histoire de la  
littérature mauricienne de langue française*.

## Le Cycle de Pierre Flandre

La constellation thématique ainsi repérée (fuite devant le désir, célébration de l'enfance, exaltation de l'antiquité grecque, purification) se déploie dans son œuvre romanesque, ce *Cycle de Pierre Flandre* qui constitue sans doute la partie de son œuvre la plus forte littérairement, mais qui malheureusement n'a pas encore connu la résurrection d'une réédition. Cette suite de textes, qui s'intitulait primitivement « Cycle du Royaume d'Enfance », commence en 1928 avec le *Mémorial de Pierre Flandre*, sous-titré « roman du Tropicque », et se prolonge jusqu'en 1936 par des publications de genres différents (récits, proses poétiques, poèmes) : *Méditation du bienheureux Pierre*, *Respiration de la vie*, *La Joie du Monde*, *Poèmes de Pierre Flandre*. Le personnage éponyme, dont la charge autobiographique ne fait pas de doute, se découvre victime d'une « tragédie » qu'il ne peut surmonter : le passage de l'enfance à l'adolescence, puis à l'âge d'homme. *Maintenant je sais distinctement que je suis le tombeau de l'enfant Pierre*. Pierre Flandre ne peut vivre qu'en tentant de ressusciter cet enfant mort en lui. L'enfant Pierre vagabondait dans un monde où le surnaturel était quotidien : superstitions créoles de la tante et de la nénéne<sup>(1)</sup> ; sentiment panique de la présence d'un « dieu inconnu », épanoui en tout ; conversations avec l'arbre, le « jumeau cosmique »... Une fois ce royaume d'enfance perdu, le héros se lance à la recherche de l'enfance *fabuleuse*. Une intrigue amoureuse se greffe sur cette quête. L'enfant Pierre aimait l'enfant Ariane et tous deux formaient la promesse d'un couple heureux. Mais Pierre, en abandonnant l'enfance, s'efface devant Jean, l'ami commun. Incapable d'un amour accompli avec une figure féminine, il préfère le rôle de père adoptif de l'enfant d'Ariane, veuve de Jean. Et voici qu'avec cet enfant *Pierre a reconquis le royaume féérique. Il est miraculé.*

Mais l'enfance se reconquiert aussi par la plongée dans les mystères de l'île et du grand océan : dans le dédale des rues de Port-Louis, à travers la luxuriance des odeurs et des sensations, dans l'exaltation panique de la nature tropicale, dans les ardeurs végétales et les embrasements de couleurs. *L'enfance est un rythme, une sève, un magnétisme, une inquiétude extasiée, une attente de la féerie, une vague frénésie, l'appel du divin à la bête, de la bête au divin.* Le paysage mauricien saisi depuis la montagne qui domine Port-Louis révèle à Pierre Flandre sa jeunesse immémoriale, aube du monde toujours renaissante : *Oui, quelque humanité ineffable avait dû évoluer là, entre les cimes et l'étendue, au temps préhistorique où – accordés aux bêtes et aux dieux, dominant le royaume souterrain du métal, mêlés nu-tête à la terre des morts et des moissons – des êtres au noble visage souriaient à la vision familière des dieux.*

L'enfance n'est pas un temps particulier, elle est comme un état de grâce, une faille dans l'écoulement du temps, un arrêt dans le glissement vers la mort. Or il est un lieu prédestiné pour cette extase spirituelle : c'est l'île Maurice, et la mer Indienne qui l'entoure, et les pays qui bordent l'océan... Là seulement, dans le foisonnement d'un paysage maternel et jeune, peut s'épanouir la sérénité d'une enfance reconquise.

Une telle vision du monde doit sans doute quelque chose à la sympathie de Hart pour la pensée indienne. Mais l'Inde qui le fascine, il la reçoit à travers le filtre mauricien. C'est ainsi que, parmi les hommes de culture mauriciens, il est sans doute l'un des tout premiers à tenter une synthèse de la mosaïque culturelle insulaire.

En même temps, il tient une place centrale dans la construction des mythologies littéraires de l'océan Indien. Sa mystique de l'île prolonge ostensiblement les rêveries du Réunionnais Jules Hermann, qui découvrait dans les Mascareignes les vestiges d'un continent primitif, la Lémurie, jadis peuplée de géants sculpteurs de montagnes, ancêtres de l'humanité d'aujourd'hui. Hart s'est plu, lui aussi, à retrouver dans la forme des montagnes mauriciennes, la trace du ciseau des géants sculpteurs. Il a révélé ce mythe à Malcolm de Chazal, qui en tirera une prodigieuse cosmogonie.

(1) La *nénéne* est la domestique qui s'occupe des jeunes enfants dans les bonnes familles.

En assurant cette transmission d'un héritage autochtone, qui précisément revendique l'autochtonie (des géants nés du sol !) comme valeur, Hart peut réclamer le titre qui lui tenait le plus à cœur : celui de poète mauricien.

### 8.3. CONTINUITÉS POÉTIQUES

Léoville L'Homme et Robert-Edward Hart ne résumant pas toute la poésie mauricienne de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Anthologies et histoires de la littérature mauricienne citent bon nombre de poètes : Henri Antelme, Felix Ducray, Edgar Janson, Anne-Marie Vigoureux de Kermorvan, Raymonde de Kervern, Auguste Maingard, Wilfrid Moutou... sans oublier le romancier Clément Charoux, qui publie aussi des vers. Leurs œuvres sont inégales, parfois attachantes, souvent répétitives.

Auguste Maingard (1865-1934) prolonge le romantisme (*Sous les jamroses*, 1890). Félix Ducray (1864-1937) se plaît à de petites provocations : dans un poème présenté comme inspiré d'une « légende malgache », une sorcière aux seins flétris se donne à un caïman :

Dans les pattes du monstre elle est bientôt pâmée,  
Goûtant les voluptés dont elle est affamée ;  
Il la prend sur la rive, il la prend sous les eaux.

Wilfrid Moutou (1854-1916) dédie « aux dames mauriciennes » quatre séries de *Bengalis* (1898-1913), poèmes à fleur de prose, rappelant les premiers temps de la *Table Ovale*.

Henri Antelme (1862-1920) est un représentant typique du francotropisme mauricien : son recueil posthume *Sous le ciel de l'île de France* (1923), publié à Paris, célèbre en vers pompeux « la bataille de la Marne », « Verdun », « le Poilu », etc.

Edgar Janson (1861-1927) est sans doute plus intéressant, malgré une semblable idôlatrie pour la patrie française. Ses poèmes, qui n'ont pas été rassemblés en volume, trouvent de solides accents parnassiens pour chanter, par exemple, le « marchand de moutailles », vieil Indien vendant ses pâtisseries :

Le Madras est assis, tel un dieu grave et digne.

Anne-Marie Vigoureux de Kermorvan, installée en France à l'âge de 17 ans, évoque son île natale dans des poèmes de facture très classique, inspirée de l'école romane : ils suscitèrent les louanges de Charles Maurras, le dirigeant de l'Action Française.

Raymonde de Kervern (1899-1973), qui à la fin de sa vie présidait la Société des Écrivains Mauriciens, s'était imposée comme la première et la plus remarquable des femmes-écrivains de Maurice. Ses *Cloches mystiques* (1928) et surtout *Le Jardin féérique* (1935) avaient trouvé une versification, toujours régulière, mais souple, animée, violente dans de beaux effets de ruptures et d'enjambements. Elle choisissait des motifs colorés : le « chant des esclaves » défilant devant César en entrant dans l'arène, la « danseuse de Malabar » :

L'étoile des points cardinaux –  
Ses mains, sous des rubans rythmiques,  
Plus sensibles que les oiseaux,  
Font des signes cabalistiques

[...]

Moule brillant de métal noir,  
Les cheveux tordus, laqués d'huile  
De jais, de gomme, ombre et miroir  
Bombant sur la tête mobile

#### 8.4. VIE LITTÉRAIRE

Le journalisme mauricien continue d'être animé par de fortes personnalités. Raoul Rivet, qui fut plusieurs fois maire de Port-Louis, est redouté pour sa plume acérée et la véhémence des polémiques dans lesquelles il se lance. Aunauth Beejadhur, qui fut député et ministre par la suite, publie en 1935 *Les Indiens à l'île Maurice*, solide étude sur l'immigration d'origine asiatique.

Un chroniqueur comme Selmour Ahnee signait Stylet les papiers (intitulés *Fagots*) qu'il donnait au *Mauricien*. Très remarquables pour leur verve, ils ont été rassemblés en volumes.

La campagne pour la rétrocession de l'île Maurice à la France mobilise une bonne partie des intellectuels franco-mauriciens et créoles, conduits par Anatole de Boucherville et Édouard Laurent. Hervé de Rauville publie à Paris un essai sur le problème (*La Rétrocession de l'île Maurice à la France*).

La presse d'opinion n'est pas seule à retenir l'attention du public. Plusieurs revues naissent et vivent plus ou moins longtemps. La *Revue historique et littéraire*, fondée en 1887, dure une dizaine d'années. La *Semaine littéraire de l'île Maurice* ne se maintient que deux ans (1890-1892). De même que *Mauritiana* (1908-1910), fondé par Léoville L'Homme et qui se faisait remarquer par son excellente qualité.

Mais le grand événement littéraire mauricien, en ces années, fut la fondation de *L'Essor*, en 1916, sous les auspices du Cercle Littéraire de Port-Louis, avec les encouragements des Léoville L'Homme, Edgar Janson, Evenor Mamet, Robert-Edward Hart. Cette revue, qui devait paraître jusqu'en octobre 1956, devient vite une pépinière de talents, un lieu de rencontre pour les écrivains de Maurice et des îles voisines: le Malgache Rabearivelo, les Réunionnais Raphaël Barquissau, Marius-Ary Leblond y sont publiés à plusieurs reprises.

En 1925, Robert-Edward Hart et Henri de Brugada lancent l'éphémère *Zodiaque*, qui sera pendant un an un autre carrefour intellectuel pour les écrivains des îles.

Une étude de la littérature mauricienne qui omettrait d'aller explorer ces belles publications serait gravement mutilée.

## Répertoire chronologique des romans et nouvelles de la vie mauricienne

Cette liste, qui prend en compte les œuvres publiées en volume par Clément Charoux, Arthur Martial et Savinien Mérédac, fait apparaître que toutes, sauf une, ont été éditées à l'île Maurice.

### 1923

Savinien MÉRÉDAC, *Sincérités*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Nouvelles].

### 1924

Savinien MÉRÉDAC, *Miette et Toto. Histoire de deux enfants de l'ancienne île de France*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Roman].

### 1925

Arthur MARTIAL, *Il était une fois*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Nouvelles].

### 1926

Savinien MÉRÉDAC, *Polyte*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Roman].

### 1928

Arthur MARTIAL, *À l'ombre du vieux moulin*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy Ltd [Nouvelles].

### 1929

Arthur MARTIAL, *Au pays de Paul et Virginie*, Préface d'Eugène Figuière, Paris, E.Figuière [Nouvelles].

Savinien MÉRÉDAC, *L'Épingle de cravate*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Roman].

### 1930

Savinien MÉRÉDAC, *Pauvres bougres*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Nouvelles].

### 1931

Arthur MARTIAL, *La Poupée de chair*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Roman].

### 1932

Clément CHAROUX, *Pique-Nique*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy Ltd. [Nouvelles].

Savinien MÉRÉDAC, *Des histoires*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Nouvelles].

### 1935

Clément CHAROUX, *Ameenah*, Roman mauricien, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Roman].

Arthur MARTIAL, *Sphinx de bronze*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Roman].

### 1938

Arthur MARTIAL, *Grand Port*. Roman historique, Port-Louis, La Typographie Moderne [Roman].

### 1957

Clément CHAROUX, *Contes disparates*. Port-Louis, Imprimerie Esclapon Ltée. [Nouvelles].

## Bio-bibliographie de Robert-Edward Hart

### 1891 (17 août)

Naissance à Port-Louis de Robert-Edward Hart. Son père, d'origine anglaise, était notaire; sa mère, née Valentine de Bissy, appartenait à une famille apparentée au poète de la Pléiade Pontus de Tyard.

Enfance heureuse, qui n'est pas soumise aux contraintes du système scolaire.

S'étant découvert de bonne heure une vocation littéraire, il publie ses premiers poèmes dans divers journaux.

### 1912

*L'Île d'or*, Port-Louis, Spéville [Poésie]. *Pages mélancoliques*, Port-Louis, Imp. Minerva [Poésie].

### 1917

Premier séjour à Madagascar. La découverte de paysages nouveaux et d'une civilisation originale nourrit un nouveau recueil poétique, *Sensations de route*, qui paraît l'année suivante (Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd.).

### 1918

Devient secrétaire d'un député et entre au *Cernéen* comme journaliste.

### 1919

*La Vie harmonieuse*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Poésie].

### 1920

*Les Voix intimes*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Poésie].

### 1922

Voyage en France, pour suivre l'homme politique Adolphe Duclos. Il y fait imprimer une seconde édition des *Voix intimes* (Paris, Jouve et C<sup>ie</sup>) et une plaquette de poèmes : *Sur la syrinx* (Paris, A. Messein).

### 1923

De retour à Maurice, il est rédacteur en chef d'un nouveau quotidien, *L'Après-Midi*, fondé par son oncle. Puis il prend le poste de bibliothécaire de l'Institut de Maurice, qui lui assurera désormais sa subsistance. Il peut se consacrer davantage à la littérature.

*Le Destin de Sapho*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Théâtre].

### 1924

*L'Égide*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Théâtre].

*L'Ombre étoilée*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Poésie].

### 1925

*Interlude mélodique*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Poésie].

*Mer indienne*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Poésie].

### 1927

*Poèmes*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Poésie].

### 1928

*Mémorial de Pierre Flandre*, Roman du Tropicque, Port Louis, La Typographie moderne [Roman].

### 1929

*Insula beata*, Port Louis, La Typographie moderne [Poésie].

*Poèmes anglais* (traductions de Marlowe, Shakespeare, Keats, Shelley, Byron, Poe, etc.), Port Louis, La Typographie moderne. [Poésie].

### 1930

Second voyage en France. Hart résiste à d'amicales sollicitations de poètes qui le pressent de s'installer à Paris. Il entend rester fidèle à son île et à la « mer indienne ». Il s'efforcera désormais de resserrer les liens littéraires entre les îles voisines. Des séjours à Madagascar lui faciliteront le dialogue avec Pierre Camo, Jean-Joseph Rabearivelo et les poètes de la Grande Île.

*Poèmes choisis*, Port Louis, La Typographie moderne. Ce volume rassemble les recueils parus depuis 1920.

### 1932

*Le Cycle de Pierre Flandre : Respiration de la vie*, Port Louis, La Typographie moderne [Récit].

### 1933

*Guirlandes pour l'automne*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Poésie].

*Le Poème de l'île Maurice*, Port Louis, La Typographie moderne [Poésie].

*Méditation du bienheureux Pierre*, Port Louis, La Typographie moderne [Roman].

**1934**

*Le Cycle de Pierre Flandre : La Joie du Monde I et II*, 2 vol., Port Louis, La Typographie moderne [Roman].

**1936**

*Bhagavad-Ghita*, Port-Louis, Standard Printing Establishment. Traduction fragmentaire du texte sanscrit.

*Poèmes de Pierre Flandre*, Port-Louis, Standard Printing Establishment [Poésie].

*Sirène*, Port-Louis, Standard Printing Establishment [Poésie].

*Sur la deuxième mort de Jésus*, Port-Louis, Standard Printing Establishment [Poésie].

**1937**

*Poèmes solaires*, Florilège, Port-Louis, Standard Printing Establishment [Poésie].

*Vingt-quatre chansons*, Florilège, Port-Louis, Standard Printing Establishment [Poésie].

**1938**

*La Tragédie de Déirdré*, Port-Louis, Standard Printing Establishment [Théâtre].

*Ténèbres*, Port-Louis, Standard Printing Establishment. [Poésie].

**1941**

*Poèmes védiques*, recueillis et présentés par K. Hazareesingh, Port-Louis, Standard Printing Establishment.

**1948**

*Plénitudes*, Port-Louis, Imp. Coopérative [Poésie].

**1951**

*Le Mystère du Bienheureux Laval*, Port-Louis, The Mauritius Printing Cy. [Théâtre].

**1954 (6 novembre)**

Mort à Souillac, dans la maison de corail («La Nef») qu'il s'était fait construire au sud de l'île. Il est enterré dans le cimetière marin de Souillac. Il avait été honoré de nombreuses décorations, notamment françaises, et ses compatriotes le respectaient comme le patriarche des Lettres mauriciennes.

**1976**

*Anthologie poétique de Robert-Edward Hart*, présentée par K. Hazareesingh, Maurice/Paris, Mahatma Gandhi Institute/F. Nathan.

**1981**

*Pages choisies de Robert-Edward Hart* présentées par K. Hazareesingh, île Maurice, Éd. de l'Océan Indien [Anthologie des essais, articles, chroniques en prose, à l'exclusion des récits du *Cycle de Pierre Flandre*].

**À consulter :**

Il n'existe malheureusement aucune étude d'importance consacrée à l'œuvre de Robert-Edward Hart. On se reportera aux chapitres concernés des ouvrages sur la littérature mauricienne, ainsi qu'au numéro d'hommage de *L'Essor* (1955).



# Chapitre 9 : La planète Malcolm de Chazal

À partir des années 1940, la personne et l'œuvre de Malcolm de Chazal s'imposent dans la littérature mauricienne, formant un monument incongru et mystérieux, incontournable, mais toujours contemplé à distance, avec le soupçon de se trouver face à une mystification ou au témoignage de quelque folie. Aujourd'hui encore, cette œuvre donne le sentiment d'un météore traversant le ciel mauricien, illuminant de son éclat bizarre ses lecteurs choisis. Elle peut agacer aussi par ce qu'on y sent d'artifice : Chazal a construit méthodiquement son personnage de Salvador Dali austral. Un article du journal mauricien *Advance* (« Comment devenir un génie ? », dans le numéro du 13 juillet 1965) donnait les principes essentiels :

1. Se prendre terriblement au sérieux, et en même temps jamais au sérieux ;
  2. Si on rit de vous dans les rues, ne jamais rire des autres – ils n'en valent pas la peine !
  3. Quand on est dans un restaurant, avoir autant d'amitié pour les boys que pour le patron ;
- Etc., etc.

Quoi qu'il en soit, fascinant ou irritant, Malcolm de Chazal marque le paysage littéraire mauricien moderne, au point qu'il est peu d'écrivains de l'île qui aient échappé à son influence.

## 9.1. LA TRAJECTOIRE DU MÉTÉORE

Chazal a toujours revendiqué une originalité radicale, comme si lui-même et son œuvre avaient surgi du néant par leur propre puissance. *Je ne crois pas qu'on puisse rattacher ma littérature à quelque forme littéraire connue*, écrivait-il dans une lettre à Jean Paulhan, le 23 juillet 1947. Il a longtemps cherché à effacer les traces imprimées sur sa pensée par la tradition familiale. Quand on l'interrogeait sur ses relations avec l'occultisme, il déniait toute influence : *Non, cher ami, on ne trouvera pas d'influence de base à mon œuvre. J'ai conçu, j'ai reçu ce message, seul en moi-même au delà des terres d'ici-bas – l'esprit sain, le corps sain, l'âme saine, le cœur sain – j'ai été guidé, je me suis laissé mener* (Lettre à Jean Paulhan, du 15 octobre 1947). Mais, au même correspondant, il avouait le 23 novembre 1947 : *Voici ma position exacte sur le terrain « théologie ». J'ai appartenu, comme toute ma famille, à la secte swedenborgienne. Depuis 1927, je ne pratique aucune forme de religion.*

En fait, Malcolm de Chazal était le neveu d'Edmond de Chazal, pasteur de la « Nouvelle Église » (swedenborgienne) à l'île Maurice, auteur de nombreuses mises au point théologiques (*De l'usage des viandes et du jeûne*, 1859 ; *Discussion sur la Nouvelle Jérusalem*, 1860 ; *De la maison de Dieu et de sa Gloire à venir*, 1873) et très ardent à mener la polémique avec les responsables des Églises établies (*Réponse à Mgr l'Évêque de Port-Louis* ; *Réponse au Très Révd. Docteur Vincent Ryan, évêque de Maurice* ; *Réponse à M. l'abbé Mazuy*, 1858-1859). En remontant davantage dans le temps, Malcolm de Chazal découvrait (ou feignait de

découvrir, dans la lettre à Jean Paulhan du 15 février 1948) que sa lignée avait été installée à Maurice, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, par un François de Chazal de la Genesté, originaire du Forez, féru d'occultisme (il était Rose-Croix et disciple du Comte de Saint-Germain ; ses dons de visionnaire lui auraient permis de prévoir la Révolution française...).

Quoi qu'il en soit, les études techniques en Louisiane, la profession d'ingénieur sucrier, puis le travail au service du téléphone de Maurice, l'intérêt porté aux problèmes économiques (manifesté par la publication de quatre ouvrages d'économie politique entre 1935 et 1941) semblent détourner Malcolm de Chazal des spéculations théologiques.

Les sept volumes de *Pensées*, qui voient le jour de 1940 à 1945, chez l'imprimeur Esclapon, ne soulèvent pas d'émotion particulière. Chazal s'y révèle souvent incisif et drôle, mais il donne l'impression de s'inscrire dans le genre classique et la tradition française des maximes et aphorismes. Le ton est volontiers anarchisant (*L'armée nationale a été créée pour protéger les élites contre les pauvres du dedans, et ces mêmes élites contre les riches du dehors*) ou dédaigneusement misogynne (*Plus de femmes veulent être prises que comprises*).

En 1947, Chazal expédie la moitié du tirage du nouveau et gros volume qu'il vient de faire paraître (*Sens plastique, Tome II*, – qui comprend 592 pages !) aux écrivains, penseurs, peintres (français et européens) qui lui semblent les mieux disposés à accueillir la révélation de son message poétique et philosophique. De fait, quelques uns de ces destinataires choisis lisent le volume, se passionnent, écrivent à l'auteur à l'île Maurice. C'est le commencement de la gloire. Francis Ponge (au témoignage de Chazal) confie que l'arrivée de ce livre semble *un événement sensationnel dans notre littérature, où il vient de tomber un peu à la façon d'un aéroлите !*

Revenant en 1974 (dans *Sens unique*) sur les circonstances de son irruption sur la scène littéraire parisienne, Chazal précisait :

À Paris, à l'arrivée du livre, tout commence chez Francis Ponge, un écrivain surréaliste. Jean Dubuffet faisait un portrait de Francis Ponge.

Sur un guéridon était le livre. Le regard de Dubuffet fut accroché par une vignette de Hervé Masson sur la couverture, exprimant le thème de Narcisse.

Dubuffet prit le livre et reçut le choc. Ponge dit : « Cet homme a été plus loin que Lautréamont ».

Dubuffet alla voir Jean Paulhan, son ami, à la rue des Arènes. Paulhan à son tour alla voir Loys Masson. Il lut le livre. On connaît le reste.

Le reste, c'est le formidable engouement suscité dans le monde littéraire parisien par la révélation de l'écrivain mauricien. Article d'Aimé Patri dans *Combat* (23 août 1947), de Jean Paulhan dans le *Figaro littéraire* (11 octobre, – cet article sera repris en préface à l'édition parisienne de *Sens plastique*), texte d'André Breton (le 16 octobre), nouvel article d'Aimé Patri dans *Présence africaine* (dont c'est le premier numéro, à la fin de l'année 1947)... Camille Bourniquel, Georges Bataille diront à leur tour, un peu plus tard, leur fascination pour les textes de Chazal. Seul Armand Guibert, qui rentre d'un long voyage dans les îles de l'océan Indien, fait entendre un point de vue négatif. Pour tous ses autres lecteurs, Chazal apparaît comme un météore poétique tombé du ciel austral, une voix neuve, qui vient vraiment d'ailleurs.

Jean Paulhan réussit à persuader à Gaston Gallimard de publier *Sens plastique*. Le livre trouve des lecteurs passionnés, qui formeront comme une confrérie invisible des admirateurs de Chazal. Mais les ouvrages suivants, que Chazal publie à Maurice, en particulier *Petrusmok* (1951), sont (presque) totalement ignorés en France, et incompris chez lui. On a l'impression que la magie chazalienne ne fonctionne plus.

Chazal peaufine alors son personnage de *fou littéraire* (la formule est prise dans le sens que lui donne Raymond Queneau et ne préjuge nullement de la santé mentale de l'homme Chazal). Il donne des « papiers » retentissants ou extravagants dans la presse mauricienne (en 1976, il se faisait fort de fournir au gouvernement mauricien la méthode secrète pour trouver le pétrole, dont le sous-sol de l'île serait *plein comme un œuf*). Il se tourne vers la peinture : dessin « naïf » et couleurs vives. Léopold Sédar Senghor, en visite à Maurice à l'occasion d'un voyage politique, se prend de passion pour son œuvre. Il fait organiser par le musée de Dakar, en 1973, une exposition de ses toiles et préface une anthologie préparée par Camille de Rauville (*Chazal des antipodes*, 1974). Un « retour à Chazal » s'annonce : il se concrétise, en France (après la mort de l'écrivain !) par la réédition d'œuvres rares, la publication d'inédits et de correspondances. Une nouvelle génération d'admirateurs prend la relève.

## 9.2. LA FASCINATION

La raison première de l'admiration de Jean Paulhan pour Malcolm de Chazal tenait à l'efficacité de ces formules, que *Sens plastique* distribue, sur des espaces variant d'une ligne à une page : plus de deux mille pensées, banales ou surprenantes, dans une langue parfois abrupte ou maladroite, imposant pourtant leur évidence, comme si elles étaient commandées par on ne sait quelle force décisive. André Breton s'extasiait : *J'ai reçu ce livre comme une brise venue du grand large. Il y a là une suite d'analogies grisantes.*

Il suffit d'ouvrir le livre pour retrouver cette griserie, cette fascination pour l'autorité prophétique qu'on peut discerner dans la parole chazalienne. À preuve (si on accepte d'entrer dans le jeu) ces « pensées » prises comme au hasard :

Le bébé meurt les jambes étalées. Fleur qui agonise répand largement à terre les cuisses de ses pétales.

La couleur est le manche du pinceau des sons. Violon des lèvres, cuivres de la peau, piano des dents.

La fleur est multi-cuisses – harem du soleil, cet Oriental des orientaux.

Les sous-bois rendent la lumière joufflue.

Breton et Paulhan n'analysent pas exactement dans les mêmes termes l'autorité du ton et la nouveauté bouleversante qu'ils reconnaissent l'un et l'autre à Chazal. Breton est davantage sensible à ce qu'il reçoit comme une proclamation révolutionnaire, si proche de ses postulations du *Second manifeste du Surréalisme* sur l'existence d'un « point suprême » où les contradictoires cessent de se contredire. Il découvre chez Chazal (et c'est aussi ce qui ravira Georges Bataille) une exaltation de la volupté comme moyen suprême de connaissance, lieu de résolution des antinomies du physique et du mental, lieu d'interférence de la vie et de la mort :

La volupté est un flux et un reflux superposés, comme deux courants se frôlant en sens inverse. D'où cet effet de déshabillage que nous donne la volupté, cette sensation de désincarnation, du double nu, du total nu.

La volupté n'a pas de patrie, comme les autres sens ont l'organe. La volupté est partout dans le corps en même temps et nulle part à la fois, comme la matière est dans le fini tout comme dans l'éternité, et comme Dieu est partout sans qu'on puisse le situer.

Jean Paulhan reprend à propos de Chazal son interrogation sur la puissance et l'efficacité du langage (c'était d'ailleurs le type de questions que lui posait le *hain teny* des Malgaches...).

D'où procède l'autorité du poète mauricien, qui ne s'appuie pas sur les autorités, mais sur la vertu de l'image ? Paulhan souligne que l'image ne se limite pas à l'établissement de relations, au jaillissement d'une étincelle poétique entre deux pôles rapprochés (définition célèbre de Reverdy, reprise par André Breton et les surréalistes). L'image consume les deux pôles, abolit les distinctions et fait du poète le lieu même du passage : il devient ce pont entre les sens, entre les règnes de la nature, entre les degrés de l'échelle du monde. Paulhan identifie cette « science » des correspondances, pratiquée par Chazal, aux révélations analogiques de la Cabbale, de la théosophie et de l'occultisme. Mais le rapprochement n'est intéressant pour lui que si Chazal est bien *un occultiste sans tradition* : si c'est à *une expérience à l'état brut, à quoi le lecteur assiste*, si Chazal, comme il le prétend, n'a aucun antécédent du côté de l'ésotérisme.

On sait ce qu'il en est, et que Breton avait raison quand il discernait, sous la parole chazalienne, le retour de voix longtemps étouffées, comme celle de Swedenborg.

### 9.3. LA LOGIQUE DU SYSTÈME

*Mon système est étanche : il faut le rejeter en bloc ou l'accepter en totalité sans demi-mesures* (Lettre à Jean Paulhan, du 23 juillet 1947). Personne n'a été plus prolifique que Malcolm de Chazal pour expliciter, commenter, autocélébrer son système de pensée. Tout un méta-discours (des préfaces, une correspondance abondante – encore très incomplètement publiée – une autobiographie intellectuelle – *Sens unique* – des commentaires en forme d'essais ou de manifestes) nous propose la clef de son univers.

À l'origine de la quête chazalienne, il y a ce constat que le monde où nous sommes jetés est invivable : *L'harmonie est inexistante ; l'homme s'est extradé de la vie*. Cette thématique reprend donc le mythe, chrétien ou romantique, de la Chute (*Nous sommes au sein d'une société de chute*). Cette Chute se traduit surtout par la naissance du dualisme, qui est cause de tous les malheurs : *La chute nous raconte l'extradition de l'homme de la vie et la naissance du dualisme, par la venue de la morale. [...] Dès lors le dualisme s'installe. Et avec la division dans l'homme, se présente l'intelligence qui est l'esprit de division*. Le dualisme de l'intelligence peut se dépasser par l'intuition du « trinitaire ». C'est ce qu'a révélé la foudroyante aventure du jardin botanique de Curepipe, évoquée dans *Sens unique*, quand Chazal, devant un massif d'azalées, vit pour la première fois une fleur qui le regardait (si c'est moi qui regarde la fleur, je reste dans le dualisme, tristement diviseur ; si je regarde la fleur me regarder, je bascule dans le « trinitaire », qui se fonde donc sur un principe de retournement).

Contre la séparation dualiste de l'homme et du monde, Chazal entreprend de retourner les impasses, de construire des ponts, d'établir des communications, par le moyen d'une *science unique d'ordre poétique*, d'un *sixième sens de nature plastique*, conduisant à la révélation illuminante des correspondances qui se tissent dans l'univers. Le monde est un immense temple d'analogies, de correspondances, dont l'homme est le pilier. *L'homme est le principe magique en soi dont les déclinaisons donnent les formes de la vie à l'infini*. Ce qu'une autre formule condense superbement : *l'homme est l'universel rond-point de l'universelle nature*.

Cette systématisation des correspondances et des synesthésies (dont Chazal a tracé le programme, de manière très explicite, dans la préface du septième volume des *Pensées*) forme l'un des éléments de son succès auprès de Breton, Paulhan et les autres : il pousse à la limite l'une des tendances de la poésie depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Mais quand Chazal applique sa découverte poétique à l'interprétation de sa situation de Mauricien, l'incompréhension commence.

En effet, l'expérience *de la fleur que je regarde me regarder* fut prolongée par d'autres révélations. Seconde initiation, en 1951, à Pointe d'Esny, au sud-est de l'île :

Par une nuit si épaisse des tropiques qu'elle tourne au bleu d'encre, je marche sur le chemin ensablé parmi les cocotiers. Le parfum de la mer me bat le visage.

Instinctivement mon regard est attiré vers le ciel étoilé. Pourquoi ? Qu'est-ce qui m'attendait là ?

J'avais vu jusqu'à ce jour-là les étoiles éparées, comme un tapis de diamants. Cette nuit-là je vis autre chose. Les étoiles se concertaient, s'associaient, pour venir à moi par un bouquet de visages. Les étoiles parlaient en groupe. J'écrivis ce même soir des poèmes cosmiques.

Chazal, insatisfait de sa transcription, devait brûler ces poèmes pris comme sous la dictée des étoiles. Mais *la lecture des étoiles allait [le] mener à la lecture des montagnes*. En effet, la troisième découverte est celle de signes taillés à la main sur les montagnes de l'île Maurice. Il remarque un jour, sur les falaises de la montagne, des êtres, comme des personnages bibliques, les mêmes déjà vus dans le ciel étoilé de Pointe d'Esny – et qui le regardaient :

Je levai la tête, et là, dans les contreforts et dans les formes de la montagne, je vis cette même présentation de « personnages » jaillis on ne sait d'où et qui me regardaient. Après la fleur qui parle<sup>(1)</sup> et le langage des étoiles, voici la montagne qui parle, nommant un au-delà de la vie, des réalités comme extra-terrestres.

Le bilan de ces révélations extraordinaires est donné dans un livre imposant et touffu, *Petrusmok*, « roman mythique », comme dit le sous-titre, mais qui est plutôt une « apocalypse », c'est-à-dire une série de visions nées des promenades parmi les paysages mauriciens :

Il est aujourd'hui dimanche 30 juillet. Je suis seul devant un pont de pierre, dans un encaissement de terrain et des arceaux font des moules au ciel bleu. À travers le cintre de roche à dix pas qui me fixe une liane jaune ponctue le céleste empire des terres. L'eau coule à mes pieds. Les acacias chantent. L'air embaume. Et mon cœur est endolori.

Je m'appuie aux racines énormes d'un arbre aérien qui a enlacé un mur. Je suis sous le pont de la *Grand'Rivière Nord-Ouest*, du côté gauche en regardant vers Port-Louis. Le Hasard m'y a mis. Il est deux heures en plein jour, je croule dans le sommeil de Dieu.

Et je suis Jean.

Patmos et l'Univers tout entier. Les autobus circulent sur ma tête. Tant que durera la vision, je ne les entendrai pas.

Le schéma de ce début de chapitre se retrouve tout au long de *Petrusmok* : je suis à tel endroit de l'île ; telle vision m'y advient. Ainsi s'établit une relation consubstantielle entre le paysage insulaire et la construction mythique. L'île devient, littéralement, révélateur. Ce que résume la superbe formule : *J'ai fait de la carte de mon île, la Géographie Universelle de l'Esprit*.

Les visions constituent un ensemble assez hétéroclite, puisant leur imagerie dans la Bible et les mythologies chères à l'ésotérisme. Une constante : la vision d'un temps anté-historique,

(1) La formulation semble n'être pas tout à fait exacte. L'expérience du *Jardin Botanique* de Curepipe est celle d'une fleur qui regarde, et non d'une fleur qui parle. Le glissement de l'un à l'autre est significatif de l'attente continue de messages, de correspondances...

quand l'île était habitée par des êtres étranges – des Rouges, est-il précisé – sculpteurs de montagnes, dépositaires d'une religion première. Chazal reconnaît en eux des Lémuriens, qui habitaient jadis le vaste continent de la Lémurie, aujourd'hui effondré (*l'île Maurice est restée comme une Canarie au sein de cette Atlantide*). Heureusement, l'île a su conserver quelques vestiges des montagnes-temples taillées par ces fabuleux géants. Et Chazal lui-même savoure la grâce de se découvrir l'héritier de toute une spiritualité déposée dans la pierre.

## *La méthode de Malcolm de Chazal : une systématique des correspondances*

La « Préface » du septième volume de « Pensées » de Malcolm de Chazal, paru en 1945, imprimé par The General Printing and Stationery Cy. Ltd., sous le titre de *Pensées, et Sens-plastique*, constitue un remarquable exposé de la méthode chazalienne :

Toute ma philosophie, dans ce livre, part de ce principe qu'il n'y a pas de solution de continuité entre la nature et l'homme, et que toutes les expressions du visage de l'homme, et jusqu'à ses sentiments sont inscrits dans les plantes, les fleurs et les fruits, et encore avec plus de force chez cet autre nous-même qu'est l'animal. Le règne minéral même qui est considéré mort par certains tend dans ses formes – et surtout lorsque mis en mouvement – vers cette synthèse des synthèses qu'est le corps humain. « L'homme a été fait à l'image de Dieu ». Oui, mais j'ajoute : « La nature a été faite à l'image de l'homme » et je cherche à le prouver.

[Ce n'est pas l'intelligence qui peut y parvenir, mais un « sixième sens », qui est comme la réunion suractivée des cinq sens habituels. Il faut partir de l'image pour aboutir à l'idée. Ce n'est possible que si l'on peut établir « des relations entre les sens »...]

À part les *pensées* – qui, dans ce livre, reflètent sous une forme plus évoluée, ma manière d'écrire d'autrefois – ce recueil, de part en part, est traversé par cinq grands fleuves du *sentir* : *premierement*, je plonge tout l'homme dans la nature, autrement dit je donne à tout ce qui a forme de vie corps et visage humains, afin de leur faire révéler leurs secrets (cela, tous les poètes l'ont fait, mais moins systématiquement que moi et dans un but flou et spécifiquement esthétique, alors que j'y mets une intention philosophique, avec le but bien défini de découvrir du nouveau, au lieu de chercher à décrire ou à embellir les choses existantes ; *deuxièmement*, je mets toute la nature dans le visage et le corps humains, en transformant l'humain – en son entité et en ses parties – en symboles actifs de ces formes de vie extérieures à l'homme ; *troisièmement*, je fais des relations entre les traits du visage et, grâce à une plastique appropriée, je fais les traits « se toucher » et, comme les bouts d'un fil électrique qu'on rapproche et qui jettent des étincelles, je fais, de cette manière, les traits « converser » entre eux ; *quatrièmement*, je fais des rapprochements entre le haut et le bas du corps – que je classe respectivement du menton à monter et du cou à descendre – partant de ce principe que j'énonce comme un axiome : « Le corps humain est un visage au ralenti » ; *cinquièmement*, je scrute un sens par l'autre par les chemins souterrains qui les relient. En faisant les uns servir de symboles aux autres, je donne vie, par une succession d'images, à ce qui autrement demeurerait à l'état de logomachie, d'abstraction et, au mieux, de vague tronc sans tête ni membres.

Les « pensées » suivantes, empruntées à *Pensées, et Sens-plastique*, peuvent respectivement illustrer chacune des techniques définies :

- 1) L'eau a des mains, des bras, mais pas de poignets.  
Le champignon est tout en nuque.
- 2) Le baiser dans l'amour a goût de fruit mûr. Ailleurs, compote de fruits.  
Le bruit de l'eau est commun à toutes les formes de voix.
- 3) Les dents semblent toujours moins longues, du fait qu'on a le regard court.  
L'œil coiffe tout le visage ; la bouche habille tous les traits.
- 4) Le rire est une évacuation psychique. Qui rit peu deviendra par degrés constipé de la face. Le rire est, de ce fait, le meilleur anti-toxin de la peau.  
L'ennui est chez les femmes un baillement du sexe.
- 5) Les yeux bandés, on a le toucher coloré.  
L'espace palpite dans la couleur. La couleur donne le pouls de la forme.

#### 9.4. L'ÎLE-FÉE

L'île Maurice se voit ainsi consacrée lieu magique absolu, paradis retrouvé, monde des fées et de l'enfance. Une publication des dernières années, presque en forme de dépliant touristique, *L'Île Maurice proto-historique, folklorique et légendaire* (1973), joliment illustrée par des reproductions de tableaux chazaliens, récapitule tout le système : *L'île Maurice [...], tel un écrin, renfermerait tout le mystère du monde relié à un culte cosmique aujourd'hui disparu.*

Cette exaltation de l'île n'étonne pas de la part d'un homme qui n'a plus voulu la quitter, une fois terminée l'escapade américaine de ses années d'étudiant. Il arrive pourtant que Chazal se montre un censeur des plus sévères, quand il s'agit de dénoncer les médiocrités de ses compatriotes. Le texte intitulé « Climat », donné en préface à *Petrusmok*, a été souvent cité comme très révélateur de l'amour-haine que Chazal porte à son île :

L'île Maurice est un pâté de roches dans l'Océan Indien, où sur un fond de colonialisme négrier, vivote une pseudo-civilisation dont chaque communauté de l'île revendique le monopole.

[...]

Ce pays cultive la canne à sucre et les préjugés.

[...]

Dans cet enfer tropical, personne ne rencontre personne – hors des castes, des familles, des croyances, des franc-maçonneries du sang, tout est TABOU. Voici une Ligue des Nations où la guerre des préjugés est endémique et atroce, surtout pour ce qui est du préjugé de couleur.

La mentalité générale est lente, indifférente, prodigieusement insensible aux événements d'Europe. Les idées y pénètrent, une goutte par siècle.

La vraie culture y est si maigre, qu'elle est pratiquement inexistante.

Seul le peuple est merveilleusement éveillé aux réalités de la vie, surtout chez les noirs autochtones.

Mais le "spirituel" qui manque aux "élites" se trouve à foison dans la Nature. Au sein de cette atmosphère lourde d'une épice surnaturelle, dans ce pays relié aux dieux par ses montagnes et sa lumière, la croyance aux mythes et aux mystères est vivace dans le peuple.

Le langage du noir y est allégorique, délicieusement symbolique, analogique et illuminé, et son folklore est sans prix.

Le noir pur peut être considéré le plus intelligent habitant de cette île, et d'autant plus intelligent qu'on le rencontre loin des villes.

Ce texte vise sans doute à renverser les humiliations subies par Chazal, de la part de ses compatriotes mauriciens « blancs », qui ne lui pardonnent pas le personnage déclassé qu'il a construit : habillé à rebrousse-normes et à contre-modes, portant toujours à la main sa *tente* (sac de ménagère, en fibres végétales tressées), toujours à l'affût d'une provocation verbale ou d'un éclat journalistique. S'il fait l'apologie du « noir », érigé en poète de la pure mauricianité, il ne s'agit pas d'un développement isolé. Chazal a souvent développé ce point de vue. Léopold Senghor a raconté comment il avait décerné au poète mauricien un brevet de négritude. En visite à Maurice, sur la plage du Morne Brabant, le président sénégalais assurait : *La première fois que j'ai lu Sens plastique, votre chef-d'œuvre, j'ai cru que vous aviez du sang noir.* Et Chazal, tout sourire, de répondre : *Rien ne pouvait me faire autant plaisir. L'art s'est réfugié, est revenu à ses sources : en Afrique, en Inde.*<sup>(2)</sup>

La « négritude » dont Chazal se voit ainsi gratifié prend sens en fonction du contexte mauricien. Ce que le texte de « Climat » suggérerait admirablement, quand il rapportait l'« intelligence » du noir mauricien à son langage « allégorique », « symbolique », « analogique », « illuminé »... Or il est assez curieux de constater que ces qualificatifs sont très exactement ceux qu'emploient les commentateurs pour définir la démarche des « pensées » de Malcolm de Chazal. Il y aurait donc homologie, adéquation (correspondance ?) entre la recherche du poète Malcolm de Chazal et la langue naturelle du « noir » mauricien, laquelle n'est autre, évidemment, que le créole.

L'éloge de la langue créole se retrouve à divers moments de l'œuvre chazalienne. Dans *Petrusmok*, un chapitre narre une ascension dans la montagne qui domine Port-Louis et la rencontre de cinq Indiens qui, en créole (et Chazal cite littéralement leurs paroles), révèlent que *ça ène dimoune ; ou capa tour so lédents* (que [la montagne] est un homme et qu'on peut même voir ses dents). Le créole est ici la langue de la révélation. Dans *L'Île Maurice proto-historique, folklorique et légendaire*, le créole est vanté pour sa « polyvalence perpétuelle » et parce qu'il est intrinsèquement « analogique » et « emblématique » : *ce langage exalte les correspondances entre l'Homme et l'Univers.*

Ainsi donc, simplement en écoutant parler dans la rue le peuple mauricien, Chazal baignait dans un monde infini de correspondances. Le créole – c'est le lieu commun de tous ceux qui en ont parlé en amoureux et non en linguistes – est une langue de saveurs et d'images, transmuant perpétuellement les métaphores en termes d'usage. L'une des productions folkloriques créoles qui semblent avoir le plus fasciné Chazal, ce sont les *sirandanes* (on peut traduire par « devinettes »). Exemple toujours cité : à la question *di l'eau dibout ?* [« de l'eau debout ? »], il faut évidemment répondre : la canne à sucre. Or si l'on revient aux « pensées » et « aphorismes » de *Sens plastique*, on peut, bien souvent, leur trouver une étrange parenté avec la forme des *sirandanes* :

La peau est le brûle-parfum premier.

Le vert est la gomme élastique du bleu. Le marron est le lavoir du vert. Le gris est le grattoir universel coloré.

---

(2) Discours prononcé par Léopold Sédar Senghor, le 22 novembre 1973, à l'occasion de l'exposition des œuvres picturales de Chazal au Musée Dynamique de Dakar. Reproduit en annexe dans l'ouvrage de Camille de Rauville, *Chazal des antipodes*, pp. 111-118.

Le nuage est un parapluie d'eau, que baleine le vent.  
La lune est la lampe-arrière du chariot-soleil.

Il est clair que ces belles formules ne sont pas des traductions d'authentiques *sirandanes*, mais elles semblent produites par une mise en fonctionnement de la langue française sur le modèle des *sirandanes* créoles. Tout se passe comme si Chazal avait emprunté l'autorité de sa parole au génie même de la langue populaire mauricienne.

## 9.5. LA LÉMURIE

À plusieurs reprises, Chazal a confessé l'autre dette qu'il a contractée envers une tradition insulaire, « savante » celle-ci. Il s'agit de la mythologie lémurienne, qu'il n'a nullement forgée, puisqu'elle lui a été transmise par Robert-Edward Hart, lui-même lecteur de l'étrange érudit et homme politique réunionnais Jules Hermann. La construction lémurienne n'a, en soi, rien d'exceptionnel : on pourrait l'assimiler à une naturalisation dans l'océan Indien du mythe de l'Atlantide. Elle recoupe bien d'autres légendes et rêveries, qu'éventuellement elle intègre. Mais Chazal lui donne, après Hart, une ampleur remarquable : *Petrusmok* s'affirme comme une cosmogonie et l'évangile d'une nouvelle religion insulaire.

Ce qui fait peut-être problème, c'est la fascination éprouvée pour le mythe lémurien par tant d'intellectuels et écrivains des îles de l'océan Indien. Pratiquement tous les poètes mauriciens contemporains lui sont redevables d'une part, plus ou moins importante, de leur inspiration.

Peut-être la préface de *Petrusmok* fournit-elle une piste de réflexion. Chazal y célèbre le *folklore sans prix*, le langage allégorique du noir (le créole, donc), la croyance aux mythes et aux mystères si *vivace dans le peuple...* Toutes ces vertus sont particulièrement développées chez *les noirs autochtones*. Or la formule mérite qu'on s'y arrête. Car, à proprement parler, les « noirs » mauriciens ne sont pas « autochtones ». Il faut même généraliser : aucun des habitants de l'île ne peut *stricto sensu* se revendiquer comme « autochtone » (au sens qu'impose l'étymologie : né du sol lui-même), puisque chaque Mauricien connaît l'origine de ses ancêtres et sait de quel(s) pays ils sont venus un jour s'installer sur une île naguère encore déserte. Tous sont venus d'ailleurs. Remarquable aussi la connotation plutôt positive que reçoit le terme « autochtone » dans le contexte chazalien..

En quoi la mythologie lémurienne peut-elle se rattacher à une réflexion sur l'autochtonie ? Dans ses *Révélations du Grand Océan*, Jules Hermann formulait l'hypothèse, étayée par une argumentation linguistique, suivant laquelle la Lémurie avait été le continent matriciel, sur lequel la civilisation humaine s'était pour la première fois formée, avant de se répandre par la suite sur la surface de toute la planète. C'était faire de cette Lémurie, et donc des Mascareignes qui en sont les héritières actuelles, le berceau de l'humanité. Et c'était donc rompre élégamment les liens de dépendance, le cordon ombilical longtemps maintenu avec les vieilles métropoles, et tout particulièrement l'Europe. Contre la prétention des métropoles à représenter la source de toutes les valeurs, les indigènes lémuriers témoignaient de la possibilité d'un ordre du monde différent.

La hantise de la naissance pèse sur les îles, ravivée par les souvenirs de l'esclavage, le préjugé racial, le repliement sur elles-mêmes de certaines communautés. Le mythe lémurien offre, à la place d'un passé historique douloureux et de généalogies décevantes, le prestige d'ancêtres surhumains et civilisateurs. L'homme des Mascareignes ne peut que revendiquer sa filiation avec ces êtres prodigieux. Que peut valoir une généalogie historique (il se découvrir

descendant d'esclaves, de parias, de fils de famille déclassés...) contre une généalogie mythique (il est alors fils des géants qui ont fait émerger la forme première de la civilisation) ?

Le mythe lémurien ne dit rien d'autre que le désir d'autochtonie, qui est le ressort de toute créolisation. Est créole ce qui se construit à partir d'un déracinement dans l'appropriation d'un espace nouveau. Le créole choisit de *devenir* indigène, autochtone du pays où le sort l'a fait naître d'une transplantation. Le Lémurien apparaît comme le garant archétypal de la possibilité du procès civilisateur de la créolisation. Et ce n'est certainement pas par hasard que la langue créole joue un rôle essentiel dans l'élaboration du mythe lémurien par Jules Hermann et Malcolm de Chazal...

L'un des grands mérites de Chazal aura été de donner une belle cohérence aux rêveries lémuriennes de Jules Hermann, et de léguer à la littérature insulaire ce superbe mythe identitaire. Il est vrai que ses premiers admirateurs européens n'en ont eu nulle idée. Ne peut-on cependant supposer que le secret de l'autorité de la parole chazalienne, si énigmatique pour un Jean Paulhan, réside précisément dans son enracinement insulaire, dans son écoute des montagnes et du sol de l'île, dans sa volonté de s'originer de la nature même de l'île, dans la continuité d'une démarche de pensée qui passe par Bernardin de Saint-Pierre et Baudelaire et se prolonge par Le Clézio ?

## Bio-bibliographie de Malcolm de Chazal

Né le 12 septembre 1902 à Vacoas, Malcolm de Chazal appartient à une famille établie à l'île de France depuis 1760. Un de ses ancêtres, Edmond de Chazal, disciple de Swedenborg, soutient des controverses théologiques avec les autorités catholiques et protestantes de l'île. À l'âge de 16 ans, Malcolm est envoyé étudier les techniques de l'industrie sucrière aux États-Unis, à l'université de Bâton-Rouge, dont il obtient le diplôme d'ingénieur. Après avoir travaillé quelque temps à Cuba, il séjourne en France en 1925. Rentré à Maurice, il se détourne des plantations sucrières, pour devenir fonctionnaire du service des télécommunications, jusqu'à sa retraite en 1957. Après avoir publié quelques ouvrages d'économie politique, il fait paraître des recueils de *Pensées* qui fascinent Jean Paulhan et quelques autres.

Il a pratiqué aussi la peinture, dans un style naïf, qui a pu surprendre ses concitoyens. À partir de 1960, il a pu exposer à Paris, Londres, Grenoble, Dakar, Port-Louis...

Devenu une légende en son propre pays, il a donné à la presse mauricienne des articles souvent provocateurs.

Il est mort à Curepipe, le 1<sup>er</sup> octobre 1981, sans avoir jamais quitté Maurice depuis son retour de 1925.

### Livres et plaquettes publiés par Malcolm de Chazal :

#### 1935 [sous le pseudonyme de Médec]

*Une synthèse objective de la crise actuelle*. Série d'articles parus dans *L'Après-Midi* en janvier-février 1935, Port-Louis, Nouvelle Imprimerie Coopérative, 43 p.

*Nouvel essai d'économie politique*, Port-Louis, Nouvelle Imprimerie Coopérative, 189 p.

#### 1936 [sous le pseudonyme de Médec]

*Historique de notre change et notre délégation (1932) à Londres*. Une étude des différents aspects de notre industrie textile, Port-Louis, Nouvelle Imprimerie Coopérative, 85 p.

#### 1940

*Pensées I*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 81 p.

#### 1941

*Laboratoire central de contrôle*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 12 p.

#### 1942

*Pensées II*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 74 p.

*Pensées III*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 67 p.

#### 1943

*Pensées IV*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 128 p.

#### 1944

*Pensées V*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 120 p.

*Pensées VI*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 157 p.

#### 1945

*Pensées et Sens-plastique*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 160 p.

#### 1946

*Histoire de la pensée universelle (Procès de la raison pure)*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 11 p.

#### 1947

*Sens plastique. Tome II*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., 592 p.

#### 1948

*Sens Plastique*, Paris, Gallimard, 316 p.

#### 1949

*La Vie filtrée*, Paris, Gallimard, 300 p.

#### 1950

*Jesus*, Théâtre mythique en 6 actes, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 63 p.

*L'Âme de la musique*, Port-Louis, The Mauritius Printing Cy. Ltd., 93 p.

*La Pierre philosophale*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 35 p.

*Penser par étapes*, Alès, P.-A. Bettencourt.

#### 1951

*Aggenèse*. Tome I, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 158 p.

*La Clef du Cosmos*, Port-Louis, The Mauritius Printing Cy. Ltd., 39 p.

*Le Rocher de Sisyphe*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 48 p.

*Manifeste : Aggenèse (Tome II) ou Révélation de la nuit*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 143 p.

*Mythologie de Crève-Cœur*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 106 p.

*Petrusmok*, Port-Louis, The Standard Printing Estab., XI-579 p.

**1952**

*La Bible du mal*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 123 p., 10 diag.

*La Fin du monde ?*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 50 p.

*La Grande Révélation*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 148 p.

*La Science immortelle*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 6 p.

*Le Livre de conscience*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 480 p.

*Le Livre des principes*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 78 p.

*Le Livre d'or*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 87 p.

*Le Roi du monde*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 22 p.

*L'Évangile de l'eau*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 115 p.

*Le Pape et la science et La Révélation de l'Angélisme*, Port-Louis, s.n.

**1953**

*Judas*, Port-Louis, Esclapon Ltd., 77 p.

*Judas ou La trahison du prêtre*, Port-Louis, Popular Printing, 33 p.

*L'Absolu*. Tome I, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 308 p.

*Pentateuque*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 58 p.

*Préambule à l'absolu*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 20 p.

**1954**

*Les Désamorantes*, Satire-Drame en 5 actes ; *Le Concile des poètes*, Théâtre populaire en un acte, Port-Louis, The Mauritius printing Cy. Ltd., 80 p.

*Les Deux Infinis*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 171 p.

*Les Dieux ou Les Consciences-univers*, Port-Louis, Esclapon Ltd., II-155 p.

*L'Espace, ou Satan*, Port-Louis, The Standard Printing Estab., 35 p.

**1957**

*Le Sens de l'absolu*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 50 p.

*Sens magique*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 140 p.

Réédition la même année : Tananarive, Société Lilloise d'Imprimerie de Tananarive, 179 p.

**1958**

*Apparadoxes*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press, 84 p.

**1962**

*Les Courses à l'île Maurice (1812-1962)* [à l'occasion du cent-cinquantième du Mauritius Turf Club], Port-Louis, The Mauritius Printing Cy. Ltd.

**1968**

*Poèmes*, Paris, J.-J. Pauvert, non paginé [64 p.].

**1973**

*L'Île Maurice proto-historique, folklorique et légendaire*, Introduction de Guillemette de Spéville, Port-Louis, The Mauritius Printing, 1973, 48 p.

**1974**

*Sens unique*, Port-Louis, Le Chien de Plomb, Regent Press, 109 p.

*L'Homme et la connaissance*, Préface de Raymond Abellio, Paris, J.-J. Pauvert, 141 p.

**1979**

Réédition de *Petrusmok* [1951], Port-Louis, Éditions de la Table Ovale, The General Printing and Stationery Cy. Ltd., X-536 p.

**1980**

*La bouche ne s'endort jamais*, Paris, Éd. Saint-Germain des Prés, 157 p.

**1983**

Réédition de *Sens magique* [1957] : Préface d'Éric Meunié, Paris, Lachenal et Ritter.

*Ma révolution*, Lettre à Alexandrian, précédée d'une préface par Alexandrian, Cognac, Le temps qu'il fait, 83 p.

**1985**

*La Vie derrière les choses*. Préface d'Olivier Poivre d'Arvor, Paris, La Différence, 199 p.

Réédition de *Sens plastique* [1948], Paris, Gallimard, XV-318 p., coll. « L'Imaginaire », n° 149.

Réédition de *Sens unique* [1974], Toulouse, L'Ether Vague.

**1986**

*Le Premier Sens Plastique* [Réédition de *Pensées et Sens plastique*, 1945], Toulouse, L'Ether Vague, VI-163 p.

1987

*Correspondances avec Jean Paulhan* suivi de *L'Unisme*, Toulouse, L'Ether Vague, 100 p.

**À consulter :**

RAUVILLE, Camille de, *Chazal des antipodes*, Préface et postface de Léopold Sédar Senghor, s.l. [Dakar], Nouvelles Éditions Africaines, 1974.

LUCHMUN, Marie-Thérèse, *Le Thème de la femme dans l'œuvre de Malcolm de Chazal*, Mémoire de Maîtrise, Université Paris III, 1978.

LECHERBONNIER, Bernard, *Francophonie et surréalisme. « La Chair du Verbe ». Historique, dialectique, éthique, poétique, herméneutique des surréalismes de langue française*, Thèse de doctorat, Université Paris IV, juin 1987 [Une partie importante de ce travail est consacrée à l'œuvre de Malcolm de Chazal].

« Malcolm de Chazal », *Archives sonores de la littérature noire et de l'océan Indien*, CLEF/RFI, s.d., un disque 33t. et un livret (« Malcolm de Chazal présenté par Edmée Le Breton et Serge Brindeau »).



# Chapitre 10 : Modernités mauriciennes : l'île plurielle

Sans marquer une rupture brutale, la Seconde Guerre mondiale accentue une évolution déjà entamée. La littérature va cesser d'être le domaine réservé des Franco-Mauriciens et de quelques créoles. L'île se découvre et s'assume dans sa pluralité culturelle.

Jusqu'alors, le « francotropisme » apparaissait comme l'attitude mentale inévitable des intellectuels mauriciens. Il ne semblait pas d'ailleurs y avoir contradiction entre francotropisme et sentiment d'appartenance mauricienne : c'est parce que je me revendique comme Mauricien que je réclame en même temps ma part de l'héritage culturel français. L'évolution de l'île, démographique, économique, politique, va peu à peu faire changer les mentalités. Le poids grandissant de la communauté indo-mauricienne entraîne une réévaluation de son apport culturel. La décolonisation, l'amarrage de l'île Maurice à des entités de regroupement politique africain invitent à magnifier sa part de négritude : en 1977, année où l'île Maurice assure la présidence de l'Organisation de l'Unité Africaine, le gouvernement fait éditer une anthologie présentant la littérature mauricienne sous l'éclairage africain (*Mauritius Anthology of Literature in the African Context*).

Les Mauriciens se tournent vers la pratique littéraire d'autres langues que le français : non seulement l'anglais et les langues indiennes, mais aussi le créole qui se charge de fortes valeurs affectives (et politiques). La culture mauricienne ne peut plus être tenue pour un bourgeois lointain de la culture française : on cherche à définir sa spécificité, dans l'entremêlement des cultures d'origine, par la création d'une créolité originale, en l'insérant dans un ensemble régional « indianocéanique »...

Certes, ces tendances se manifestaient déjà auparavant : Robert-Edward Hart (contrairement à Clément Charoux, simple observateur de figures indiennes pittoresques) avait eu l'ambition de capter la spiritualité déposée par l'Inde sur Maurice et il avait modulé, l'un des premiers, le thème de la « mer Indienne », lieu de rencontres et d'heureux métissages. À partir des années 1950, le francotropisme est balayé : il ne survit plus que sous la plume de quelques nostalgiques.

Les conditions matérielles de la vie littéraire se transforment elles aussi. L'impression des livres devient plus coûteuse, les publications à compte d'auteur parfois moins soignées. Il n'existe plus dans l'île de revue littéraire d'envergure (comme *L'Essor*, qui a marqué la première moitié du vingtième siècle). Les rares tentatives avortent au bout de quelques numéros. La vie littéraire trouve asile dans les pages spécialisées des quotidiens et des hebdomadaires (*L'Express*, fondé en 1963, jouera de ce point de vue un rôle essentiel). Mais des « pages littéraires » ne remplacent pas une revue : elles donnent des comptes rendus, des entretiens, parfois des débats et polémiques – elles ne peuvent guère publier des textes. Les écrivains mauriciens ne disposent donc pas, chez eux, de véritable maison d'édition, et ils n'ont plus de périodiques pour donner leurs œuvres à lire au public naturel de leurs compatriotes. La fondation des *Éditions de l'Océan Indien* facilite la publication de quelques ouvrages, mais il s'agit d'une politique d'aide à l'édition plus que d'une véritable maison d'édition.

En revanche, le développement des transports aériens tend à réduire l'isolement et l'éloignement insulaires. Chercher un éditeur en Europe devient moins problématique. Une des belles revues mauriciennes des dernières années, *L'Étoile et la Clef*, fondée par trois poètes, Jean-Claude d'Avoine, Raymond Chasle et Joseph Tsang, est éditée en 1976 à Bruxelles.

Quelques écrivains mauriciens se tournent vers les *Nouvelles Éditions Africaines* de Dakar (Léopold Senghor y préface une anthologie de Malcolm de Chazal) ou d'Abidjan (la jeune romancière Ananda Devi y donne son second roman).

Beaucoup de Mauriciens choisissent de s'exiler et beaucoup d'exilés choisissent la littérature comme mode de retour à l'île. Bien plus que dans les périodes précédentes, la littérature des exilés constitue une des composantes essentielles de la littérature mauricienne.

Alors qu'à la Réunion, à partir de la fin des années 1970, l'activité littéraire est soutenue par un important effort institutionnel (d'aide à l'édition, notamment), les écrivains mauriciens continuent d'être condamnés au bricolage éditorial. Cependant, l'école s'intéresse de plus en plus au patrimoine littéraire national : des œuvres d'auteurs mauriciens sont recommandées dans les programmes scolaires. L'Association Mauricienne des Enseignants de Français publie des documents (bibliographies, recueils de textes et d'études) pour aider les professeurs dans l'exploitation pédagogique de ce trésor littéraire. C'est de plus en plus souvent à travers ces textes que les jeunes Mauriciens peuvent prendre conscience de leur identité culturelle.

### 10.1. MARCEL CABON, AU CARREFOUR DES CULTURES

La personnalité rayonnante de Marcel Cabon (1912-1972) pourrait symboliser le passage du francotropisme flamboyant à la pluralité culturelle assumée. Marcel Cabon n'a jamais renié son admiration passionnée de la littérature française (en particulier son goût pour la grâce d'écriture de Francis Jammes ou Alain-Fournier). Mais pendant quarante ans, de ses débuts littéraires en 1931 jusqu'à sa mort, il a été comme le pivot de la littérature mauricienne, généreux et toujours prêt à épauler un confrère débutant, attentif à toutes les idées, et surtout défri- cheur infatigable d'une identité culturelle mauricienne, qu'il baptisait *mauricianisme* et dont il proclamait la richesse, née de la rencontre sur la même île des cultures les plus diverses.

Paradoxalement, son œuvre personnelle a souffert de la générosité de sa personnalité. Il a laissé se disperser dans les journaux et à la radio des contes, des nouvelles, des romans... qu'il n'a pas eu le loisir de rassembler en volume. Il avait commencé par publier quelques nouvelles rêveuses, des poèmes vaguement symbolistes. Il trouve un ton original avec *Kélibé-Kéliba* (plusieurs fois réédité), fantaisie africano-malgache, jouant sur la naïveté et le rythme des comptines :

Elle avait des dents plus blanches  
que le lait de la cassave.

Elle avait des seins plus durs  
que la pomme de l'apouk.

[...]

Je n'ai pas connu ta mère  
que ton père avait mangée,  
mais j'ai bien connu sa sœur,  
la princesse Koulikoumbo :  
elle avait des yeux de milan,  
autant d'enfants que de sujets,  
plus de maris que de Calebasses.  
On l'appelait, je ne sais pourquoi,  
la princesse du vent qui tonne.

Difficile de faire de ces vers ironiques le témoignage d'une adhésion à l'esthétique de la négritude. Mais l'humour peut être aussi une bonne façon d'assumer un héritage...

C'est surtout son roman *Namasté* qui a assuré à Maurice la réputation littéraire de Marcel Cabon. Le héros en est un jeune Indo-Mauricien, Ram, qui est vite devenu l'âme du village où il est installé, sur un lopin de terre dont il a hérité. Il encourage les paysans à s'entraider, à construire une école, à ouvrir une route. Mais sa femme meurt, tuée par l'écrasement de sa maison lors d'une terrible tempête tropicale. Ram perd la raison.

Roman paysan, à la façon des écrivains régionalistes que Cabon admirait (Giono, Pourrat), *Namasté* doit être accompagné par la lecture des chroniques et contes publiés dans les journaux. Cabon y tentait de montrer la vie réelle des paysans mauriciens (dans ce village qu'il appelle Brunepaille) et d'exprimer la sagesse du terroir.

L'importance de *Namasté* tient aussi à ce que la publication du roman marque une date dans l'histoire des relations entre la communauté « créole » et la communauté indienne de Maurice. Il s'agit en fait d'un acte de « reconnaissance ». Jusqu'alors, les indiens romanesques (chez Charoux ou Arthur Martial) étaient peints par les romanciers mauriciens d'un point de vue dépréciateur, voire offensant (il faudrait mettre à part *L'Étoile et la clef*, de Loys Masson, mais le roman est écrit et publié en France). Dans *Namasté*, Marcel Cabon, Mauricien créole, exprime le mouvement de sympathie qui le porte à tenter de comprendre, de l'intérieur, l'univers mental des Indo-Mauriciens. Il ne les rejette pas dans l'extériorité du pittoresque, mais il sait faire partager leur soif de terre et d'enracinement, en même temps que leur nostalgie du pays perdu (l'école fondée par Ram sert surtout à raconter aux enfants les belles histoires tirées des grandes épopées indiennes). Cette plongée à l'intérieur du groupe indien de Maurice se fait dans une langue émaillée de traits créoles, de parlures indiennes, qui font partie du langage commun à tous les Mauriciens. Façon de tisser, dans la trame plurielle du texte, l'unité culturelle mauricienne que Cabon appelait de ses vœux.

## 10.2. DEUX « SCANDALES » LITTÉRAIRES

Deux de ces polémiques, qui font le bonheur des littérateurs mauriciens, ont marqué, dans les années 1920 et 1930, l'introduction de la modernité poétique à l'île Maurice. En 1925, le jeune Edwin Michel (il avait tout juste vingt ans) fait une entrée fracassante en littérature par la publication d'un recueil, *Le Sang des rêves*, dans lequel il libère le vers des contraintes de la rime et parfois du mètre régulier. Ce qui suscita la réprobation des lettrés attachés à la tradition romantique et à la religion du vers classique. Un second recueil, *Lumières* (1928), laisse deviner l'influence fraternelle des poètes rencontrés lors d'un séjour à Tananarive (Pierre Camo, Rabearivelo, R.-J. Allain). Edwin Michel n'a livré que les prémices d'une œuvre : il devait se donner la mort, le 26 décembre 1932 (à l'âge de 27 ans). Cette mort volontaire et précoce s'inscrit secrètement dans le lyrisme murmuré de ses poèmes : voix d'adolescent, qui dit un désir d'absolu, et qui parfois tremble et se brise :

O roses qui dormiez du lourd sommeil des choses  
et que le vert parfum de l'aube réveilla,  
le sang qui coule – pur – parmi vos jeunes veines  
ne vaut pas l'autre sang qui se presse à mes tempes  
et qui rythme la vie même de mes poèmes.

*Lumières*

L'autre scandale littéraire fut causé par Jean Erenne (pseudonyme de Jean-René Noyau, 1911-1986), qui avait publié en 1933 des poèmes en vers libres dans la revue de Marcel Cabon, *Vergers*, et qui fit paraître en 1934 une mince plaquette au titre mystérieux : *L'Ange*

*aux pieds d'airain*. L'inspiration avant-gardiste de ses textes (on les qualifia immédiatement de « surréalistes », avec toutes les connotations troubles attachées à cette étiquette) hérissa le public littéraire mauricien : des articles véhéments parurent dans *Le Cernéen* et *Le Mauricien*. Marcel Cabon fut le seul à défendre le jeune poète. Mais la virulence anarchisante du propos et le procès intenté aux littérateurs patentés et sentimentaux choqua sans doute autant que la subversion du vers ou la suppression de la ponctuation :

À tel degré latitude sud  
on crèverait de froid et d'ennui  
si les bourgeois n'avaient inventé  
le mécanisme calorifique des bêtises  
Que faire  
pour faire de la littérature  
il faut au moins 20 balles  
le coût d'une raquette et des balles  
On vénère au vrai jardin des plantes  
l'immortalité en miniature bronze plaqué empaillée  
panama feutre haut-de-forme  
se déroulent comme un écheveau lamartinien  
Que faire l'hugolâterie aussi est à la mode  
Aïe mon cœur ce cœur de chien ce cœur de chien  
écrasé sous le rapide 1934  
et ce premier prix  
qu'on m'a promis  
si je devenais sentimental !

Moins polémique, le recueil *Le Labyrinthe illuminé* (1939) garde cependant un ton acerbe jusque dans certains poèmes d'amour. Après la guerre, Jean Erenne s'est tourné vers une forme politique d'écriture poétique. Des voyages à l'étranger, notamment en Afrique, lui ont fait découvrir le mouvement de la négritude. Ce qui l'encourage à s'intéresser plus étroitement à la culture et à la langue créoles. Il écrit en créole (*Tention caïma*, 1971 – conte considéré comme la première œuvre littéraire moderne en créole mauricien). En français, il explore les voies d'une poésie nationale, qui cherche à provoquer la prise de conscience d'une identité et sache redonner la parole aux couches sociales les plus défavorisées. Son poème « Séga de liberté », célébrant le *séga*, danse d'origine africaine, que l'on regarde comme l'un des signes distinctifs de l'identité culturelle mauricienne, est vite devenu très populaire :

[...]  
Nous n'avons point de totem  
nous n'avons plus que la couleur  
de notre peau  
pour nous identifier au pain  
de la liberté  
Nous n'avons plus que le séga pour nous tenir  
dans cet exil  
terre entre mers  
[...]

« Séga de liberté », paru  
dans *L'Étoile et la Clef*,  
n° 2, janvier-mars 1976

## 10.3. POÈTES DE L'IDENTITÉ

L'évolution poétique de Jean Erenne est tout à fait représentative de celle de l'ensemble des poètes mauriciens contemporains. Tout se passe comme si la libération de la forme vieille donnait libre essor à une revendication identitaire. L'activité poétique n'est plus destinée à procurer des brevets de bonne culture française, mais à ouvrir sur la quête de soi-même et sur un ressourcement à des origines multiples.

C'est donc du côté de l'Afrique, de l'Inde, de la Chine, pays d'où sont partis leurs ancêtres, que se tournent beaucoup de poètes mauriciens.

Dans les années 1960 et 1970, la négritude offre un exemple exaltant. Jean Erenne, comme on l'a vu, Édouard Maunick, dans son exil itinérant, Pierre Renaud, journaliste très attentif à l'évolution des jeunes nations indépendantes d'Afrique, ont prêté leur voix à cette « négritude mauricienne » :

PETITE ANNONCE

désire acheter  
petite Afrique portative  
garantie dépendante  
ne pas se présenter  
si ne pas savoir dire oui  
à grands missiés

Pierre Renaud,  
*Les Balises de la nuit*, 1974

Une imagerie africaine imprègne volontiers la littérature mauricienne : elle a été plaisamment recensée par la *Mauritius Anthology of Literature in the African Context* (1977), préparée par Jean-Georges Prosper pour le compte du Ministère de l'Éducation et des Affaires Culturelles de l'île Maurice. Mais plus qu'à l'exaltation d'une couleur de peau exclusive, la « négritude mauricienne » se prête à l'éloge des métissages et des cultures partagées. Ce que suggère l'apparente contradiction des formules d'Édouard Maunick, que l'on a si souvent citées : *Je suis nègre de préférence*, mais *Métis est mon état civil*. L'Afrique est sans doute l'une des composantes de la mosaïque mauricienne, mais à travers le filtre de la créolité.

Emmanuel Juste s'est voulu le poète du métissage, dans un long poème, *Mots martelés*, connu seulement par les fragments qui en ont été publiés : la douleur et la colère y façonnent une langue rythmée, parfois violente :

Mayoumbé ! Mayoumbé !  
Ovale la vie outre-cri  
Le métis est outre-nègre  
Ovale la vie outre-sang  
Le métis est moyen-âge.

[...]

Il a dans les yeux  
de grands élans d'aromates  
des cris secs  
des paysages râpés  
un éboulis de rocs schistoïdes  
et des extravagances rouges.  
Il a dans le cœur  
une aile et une rose

des siècles d'oignons jaunes  
un chou blanc rongé par les vers.  
Il a dans la bouche  
un rêve en osselets  
qui joue à guichet fermé  
une vague histoire de croquemitaine...

La valorisation de l'héritage africain se retrouve chez Malcolm de Chazal et ses disciples. La célébration du métissage est la clef de voûte de la thématique « indien-océaniste », chère à Camille de Rauville et Jean-Georges Prosper.

Joseph Tsang Mang Kin est le plus représentatif des poètes sino-mauriciens. Il a publié *Paupières virales* (1958), puis une réunion de quatre plaquettes sous un titre neutre (*Poésies*, 1964). Ses poèmes disent la nostalgie de l'enfance et les désirs de départ vers l'Orient extrême, d'où sont venus, un jour, les ancêtres :

Mais l'horizon là-bas comme une nostalgie  
qui martèle, qui martèle  
ma pauvre tristesse de ne pouvoir connaître  
l'inconnue, l'interdite, la Mer  
Et voici que le navire gémit en secouant ses chaînes  
et le large qui le déchire de son étreinte...  
Enfance, ô mon enfance !

« Séduire la mort », dans *Poésies*

Mais ils se font aussi expérience privilégiée, d'ordre métaphysique, expérience d'émerveillement cosmique, quand la création poétique parvient à rejoindre la création du monde. Ainsi, dans ce bref texte, intitulé « Éternité » :

Je nage au fond de moi parmi des nébuleuses  
et l'étendue des temps à travers pierres  
s'endort dans une vaste coulée  
le soleil ensorcelle la fusée des heures  
couchée sous le regard des nuits impassibles  
Être au centre et en dehors de toutes choses.

« Vie multiple », dans *Poésies*

Dans les poèmes plus récents de Joseph Tsang Mang Kin, publiés dans la revue *L'Étoile et la Clef*, la quête métaphysique de l'Unité primordiale semble trouver dans le jaillissement, la purification, la récitation de la parole, la voie de l'absolu rendu visible. L'influence des pensées orientales (le tao, mais aussi le bouddhisme) s'y affirme nettement.

L'Inde, vers laquelle se tournait si souvent un Robert-Edward Hart, est abandonnée par la poésie mauricienne moderne comme ressource d'un pittoresque « exotique ». Mais il suffit d'accrocher une image pour sentir sa présence latente. Ainsi quand Édouard Maunick se penche vers ses origines :

d'autres vont venir qui ne sauront pas lire mon nom  
ce pétale hindou

Il faut comprendre que le poète réclame sa part d'« indianité », inscrite dans l'étymologie même de son nom (qui, assure-t-il, signifie « diamant »).

On pourrait avancer d'autres exemples. Cependant il faut convenir que le roman, de Loys Masson (*L'Étoile et la clef*) à Marie-Thérèse Humbert (*À l'autre bout de moi*), rend davantage justice à l'indianité mauricienne.

#### 10.4. TENTATIONS LYRIQUES, OBJECTIVITÉS POÉTIQUES

La tentation d'une poésie plus intime et sentimentale n'a pas toujours été refusée. André Legallant chante la nature, ses émois amoureux, la nostalgie de l'enfance, dans une poésie à fleur de prose et sans prétention (*Offrandes*, 1935 ; *Nostalgies*, 1939 ; *La Corbeille de songes*, 1941 ; *Vent de folie*, 1950 ; *D'un jour à l'autre*, 1955 ; *Spirale du temps*, 1969). Magda Mamet (fille d'Evenor Mamet) modernise par l'emploi du vers libre les dissertations morales et autres lieux communs travestis en symboles, à la manière de Léoville L'Homme : elle a publié une dizaine de recueils poétiques, dont *L'Effeuillement des jours* (1945), *Messages* (1949), *Cratères* (1958), *Nuit sans mémoire* (1973). *Le Silence partagé* (1967) et *Les Poèmes de septembre* (1969) de Kenneth Nathaniel cherchent à dire, au travers d'images vivement colorées, les désirs, les rêves, les interrogations vagues et généreuses.

Edmée Le Breton écrit dans la mouvance de Malcolm de Chazal (qui a d'ailleurs préfacé son recueil *Ressacs* en 1947). *Résonances* (1945) avait déjà attiré l'attention sur sa recherche. *Impoésies* (1950) confirme sa quête métaphysique (*Sais-tu mon âme/Quel vol lie tes ailes/À la palpitation universelle ?*).

Hassam Wachill construit patiemment une œuvre ambitieuse, aux antipodes des facilités lyriques et sentimentales, éditée d'abord à Maurice (*Le Reste*, 1967 ; *Éloge de l'ombre*, 1980 ; *Cycle des larmes*, 1983), puis à Paris, aux prestigieuses éditions Gallimard (*Jour après jour*, 1987). Elle se caractérise par un détachement altier : pas de couleur locale, pas d'effusion lyrique, mais des images denses, des « choses vues », au sens indécidable, saisies dans leur objectivité, leur abrupte évidence :

À travers la vitre qui ressemble  
à de l'eau je regarde une cour  
propre. Il y a des nêfles dans un arbre.  
Elles sont chétives.

*Jour après jour*

Cette poésie fascine, quand elle se laisse autant conduire par le jeu des mots que par l'étonnement du regard porté sur le monde :

Scinques et lézards ordinaires fuient  
à travers les feuilles d'herbes l'approche  
du char vide. C'est le soir qu'ils fuient.

*Jour après jour*

Le mystère (et la force) de ce bref poème procèdent peut-être autant de l'attaque par ce mot « scinques », du lexique des naturalistes, que du refus de tout contexte localisant. On pourrait songer à Ponge, prenant le parti des mots pour tenir compte des choses... Mais c'est sans doute aussi Malcolm de Chazal qui a été médité, assimilé, repensé...

L'influence de Chazal est d'ailleurs sensible sur pratiquement tous les poètes de l'île Maurice, depuis les années 1950. Certains se contentent de suivre, maladroitement. D'autres

intègrent l'art poétique de l'auteur de *Sens plastique* à leur propre réflexion, pour une synthèse originale.

## 10.5. RAYMOND CHASLE OU LA MYSTIQUE COSMIQUE

De Chazal, Raymond Chasle a hérité la haine des dualismes destructeurs, le goût des trajets inverses, le sens des correspondances cosmiques. Mais il est beaucoup plus poète, c'est-à-dire attentif à la matière même du langage et désireux de donner forme (fût-ce, paradoxalement, en faisant éclater sur la page la forme du poème). Ce fragment du *Rite et l'Extase* délimite assez bien son projet poétique :

le rite consiste aussi à sonder  
la mémoire du poème  
à remonter aux rythmes originels  
la parole transcendante  
module les sonorités intérieures  
qui correspondent aux choses désignées  
et font que ce qui est désigné  
s'incarne à travers ce qui désigne.

*Le Rite et l'extase*

Sa carrière de diplomate a longtemps retenu Raymond Chasle loin de son île : à Londres, à Paris, à Bruxelles. On hésite pourtant à le définir comme un « exilé ». Il est en permanence rattaché à la matrice insulaire par le cordon ombilical des nécessités du service. Et l'île est toujours désignée comme le lieu originel de son expérience poétique :

du haut plateau floral  
de mon île de sucre  
je balance mon archipel  
dans l'étreinte de ses bras de mer  
et le rythme prénatal me retrouve.

*Vigiles irradiés*

### *Un manifeste mauricien pour le français*

Dans le premier numéro (septembre 1975) de *L'Étoile et la Clef*<sup>(1)</sup> revue qu'il a fondée avec deux autres poètes mauriciens, Jean-Claude d'Avoine et Joseph Tsang, et qui est éditée à Bruxelles, Raymond Chasle publie en liminaire un manifeste d'une belle tenue littéraire, pour situer le choix de sa langue d'écriture. Ce texte, qui, au-delà de Chasle, engage sans doute les écrivains qui participent avec lui à l'aventure de *L'Étoile et la Clef*, est tout à fait représentatif de l'inspiration moderne de la poésie mauricienne : congé résolument donné au francotropisme de naguère, volonté de ne pas « laisser intact » ce français que l'on s'approprie comme langue de la méditation, de la

(1) Ce titre, qui avait déjà été utilisé par Loys Masson pour un de ses romans (1945), cite la devise gravée sur les armoiries de l'île de France : *Stella Clavisque Maris Indici* « l'étoile et la clef de la mer indienne ».

mémoire, de la connaissance et du combat, célébration du métissage, linguistique et culturel, comme l'humanisme des temps nouveaux...

## *Une option fondamentale*

Enfant de corsaire, enfant d'esclave, descendant d'immigré, venus de trois Continents, né sur une île de sang-mêlés et de sang-à-mêler, dépossédé « de langue maternelle par ébranlement de sang et de langage, ayant grandi au sein de l'opprobre et de l'oppression de la langue créole aggravés par l'aliénation d'un enseignement bâtard qui condamnait ses véhicules, l'anglais et le français, à demeurer langues étrangères, longtemps confronté à un bilinguisme conflictuel et aux interdits d'une notion pseudo-charismatique de monopole linguistique exercé par une minorité, je postule aujourd'hui que la langue française demeure pour moi une option fondamentale. À force de patients sondages, d'interrogations laborieuses, d'incessantes oblitérations et de chemins mille fois recommencés, la langue française m'a permis de résoudre mes tensions intérieures et de transcender mes écartèlements. Langue de toutes les succulences et de toutes les résonances, elle est pour moi le support privilégié de la méditation, de la mémoire, de la connaissance et du combat.

Si le français me permet de confondre ici et là ma voix à d'autres voix revendicatrices du Tiers Monde, j'ai aussi conscience, poète, de reprendre avec la parole la plus haute des libertés et en transgressant l'ordre des mots d'agir sur la langue et d'exercer ainsi une action transformationnelle sur le monde et sur l'homme. Car poète avant tout est celui qui ne renonce pas à l'honneur de signifier mais dont la parole irréductible et non préalable ne laisse pas intact le langage. Il s'agit là d'un engagement absolu en faveur de l'homme intégral. Je fais ici un pied de nez à ceux qui chercheraient en moi l'imagerie folklorique ou exotique des régionalismes et d'autres particularismes. C'est en français également que j'ai le privilège de refuser toute obédience, toute inféodation, aussi bien que toute condescendance d'ailleurs intermittente.

La vitalité et l'évolution de la langue française ne dépendent plus exclusivement d'une quelconque suprématie de l'hexagone. Tous ceux qui utilisent une langue sont les garants de sa mutation et de son devenir. Aux poètes, plus qu'aux autres hommes, incombe la responsabilité solidaire du rayonnement de leur langue et de sa permanence.

Si la langue française doit échapper à la menace d'épuisement et de sclérose, la réalité de cette langue vécue à travers toutes les sensibilités doit être appréhendée par l'ensemble de la communauté francophone. La méconnaissance de cette vérité entraverait le progrès collectif de l'humanité.

De ce haut-lieu de l'œcuménisme avant la lettre qu'est l'Île Maurice, à la croisée des chemins de l'hindouisme, de l'islamisme, du bouddhisme, du christianisme, de l'animisme, je proclame que mes frères dans le portage des légendes de la mer et de l'outre-mer, dont le Verbe est nourri de mysticisme et de ferveur, animé par les rythmes noirs et battu par la houle de l'océan, peuvent en méditant leur rêve féconder le savoir de l'homme d'Occident. À l'homme d'Occident de reconnaître plus fraternellement les étoiles qui se lèvent et qui lui font cligner des yeux.

L'île est vécue comme une réduction parfaite du cosmos, un temple où s'opère la mise en communication de l'âme et de la vie universelle. Ce qui est parfaitement conforme à l'imaginaire traditionnel de l'insularité. Chasle l'habille d'une imagerie *moderne* en rêvant l'origine cosmique sous forme d'un *éclatement de l'atome primitif*. Des théories de la physique contemporaine, il retient l'idée d'un univers en expansion : sa poésie se soulève dans ce gonflement universel :

Mon poème est une sonde lancée de l'île au cœur des nébuleuses

*L'Alternance des solstices*

La recherche formelle du poète s'accorde à cette inspiration cosmique. Le critique Anil Dev Chiniah remarquait la prédilection de Raymond Chasle pour les images d'*ascension lumineuse*. Ces métaphores s'inscrivent dans un jeu complexe de correspondances, qui associe plusieurs isotopies parallèles : rituel de libération, étreinte amoureuse, jaillissement verbal, ascension cosmique et dispersion stellaire. Une liturgie de l'extase prépare à l'orgasme des mots et aux spasmes cosmiques. Les discordances syntaxiques, la désarticulation des vers, le dérèglement de l'inscription spatiale (le poème s'écrit littéralement dans tous les sens – et non plus sur les seules lignes horizontales) explorent la possibilité d'un nouvel ordre poétique homologue d'un nouvel ordre du monde. La dispersion de la typographie, l'éclatement de la page produisent des constellations de mots, comme autant de mots-étoiles sur la page-voie lactée du poème...

## 10.6. APOCALYPSES ET ÉPOPÉES :

### JEAN-GEORGES PROSPER ET JEAN-CLAUDE D'AVOINE

Jean-Georges Prosper s'inscrit ouvertement, lui aussi, dans la postérité de Malcolm de Chazal. Ses premières plaquettes poétiques (*Aubépine* en 1955 et *Les Cordages* en 1957), refondues en un seul recueil (*Semence d'étoiles*, 1964), trahissent une influence symboliste que le poète abandonne pour donner libre souffle à une inspiration épique et mythologique. Le titre d'*Apocalypse mauricienne* qu'il donne en 1964 à un long poème développé en versets irréguliers, sur lequel plane le souvenir de Maldoror, pourrait convenir à l'ensemble de son œuvre, qui comprend encore deux poèmes d'envergure : *Dominica* (1968) et *Les Saignées du Seigneur* (1983). Jean-Georges Prosper a donné deux éditions collectives successives de ses œuvres : *Au soleil de l'île Maurice* (1973) et *Chants planétaires* (1990). Dans le glissement d'un titre à l'autre – du folklore au cosmique – se dit le déploiement d'une ambition. Jean-Georges Prosper propose à ses lecteurs un projet humaniste *pour un nouveau siècle et millénaire*. Ses vers rugueux, sa métrique violente veulent saisir le douloureux passage de l'animal à l'homme et la dynamique de la montée vers le divin (*Les Saignées du Seigneur*). Le mythe que construit l'*Apocalypse mauricienne* parle peut-être plus directement : le héros en est Réar, le lépreux, en qui s'incarne la malédiction portée contre les hommes de couleur. Réar se fait le conducteur des « enfants des Noirs », le rédempteur de la race humiliée, qui trouve dans la résurrection de l'enfance la voie vers le salut. Le lecteur familier de la littérature mauricienne retrouve dans ce poème les thèmes chers à Robert-Edward Hart et Malcolm de Chazal. Une belle image, en un vers qui s'inscrit dans la mémoire, peut résumer tout le poème :

Les enfants des Noirs sont des soleils d'ébène.

Jean-Georges Prosper a aussi été l'historien de la littérature mauricienne de langue française, dans une thèse d'université soutenue en Sorbonne et publiée en 1978. Fort de sa connaissance en profondeur de l'héritage culturel insulaire, assuré de l'élan prophétique de sa parole de poète, il s'est fait le propagateur de l'« indian-océanisme », projet culturel reprenant l'héritage chazalien tel que légué par Camille de Rauville (insistant surtout sur la symbiose culturelle des îles de l'océan Indien et sur le fait qu'elles sont productrices de culture et non simples consommatrices). Le succès rencontré à la Réunion par le thème de la *créolie* n'est pas étranger à la renaissance de ce mouvement.

Jean-Claude d'Avoine (1935-1986) n'a jamais réussi à publier l'œuvre ambitieuse qu'il préparait. Prisonnier d'insurmontables difficultés matérielles et morales, prématurément disparu, il n'a fait paraître que des extraits de son grand poème, *La Cité fondamentale*, dans les premiers numéros de la revue *L'Étoile et la Clef*, sous le titre « Les Années solaires ». Ces quelques pages témoignent de l'autorité de sa parole poétique. Elles esquissent à la fois une cosmogonie, – la naissance de l'île australe dans une fulguration volcanique :

ainsi  
l'île – la Nubile – la Toute-Brûlante –  
souleva son ventre d'esclave pure  
et s'ouvrit au dieu solaire  
dans un immense déchirement tellurique

et une épopée, – celle du peuplement de l'île par des hommes arrachés à leur origine, en désir de devenir un peuple :

Un peuple déjà futur remonte la transgression marine  
par la route obsidienne changeant la pierre en feu  
[...]  
Et les témoins de nulle enfance mêlèrent leurs sangs dans la lumière

Cette œuvre fragmentaire et inaboutie, cette promesse d'œuvre, devrait-on dire, demeure l'une des plus fortes de la poésie mauricienne contemporaine.

## 10.7. ROMANCIERS À MAURICE

Hormis chez Marcel Cabon, avec *Namasté*, la veine du « roman mauricien », qui avait illustré l'entre-deux-guerres, semble un temps se tarir. On écrit pour raconter son expérience personnelle : le métier d'hôtesse de l'air d'Alix d'Unienville (*En vol*, que couronne en 1949 le Prix Albert Londres du reportage) ; une vie de famille à Maurice et en Afrique pour Marie Vigier de Latour (*Et je ramassais les miettes*, 1971) ; les années universitaires en France (*Piment rouge*, 1972) ou les voyages en Méditerranée (*Quand tu nous tiens*, 1973) pour Berthe du Pavillon. André Decotter évoque la guerre, en 1940, de soldats mauriciens sous le drapeau britannique (*Le jour n'en finit plus...*, 1951).

Gaston Malherbe situe à Maurice quelques romans policiers. Attitude inverse d'André Legallant, qui place dans des lieux mal déterminés l'intrigue de son *Gaspardou* (1953), roman régionaliste à la Giono, ou de ses *Tropiques du mal* (1982), roman vitupérant les mœurs délétères de l'époque.

Marcelle Lagesse, descendante d'une vieille famille originaire de la Bretagne et installée à l'île de France dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'est passionnée pour le passé mauricien qu'elle fait revivre dans des romans (*La diligence s'éloigne à l'aube*, 1959 ; *Le Vingt Floréal au matin*, 1960 ; *Sont amis que vent emporte*, 1974 ; *Des pas sur le sable*, 1975 ; *Une lanterne au mat d'artimon*, 1979), dans des pièces de théâtre (*Villebague*, 1965 ; *Les Palmiers de la source*, 1965), dans des ouvrages d'histoire locale (*L'Isle de France avant La Bourdonnais*, 1972). Ses deux premiers romans, d'abord publiés à Paris, ont été ensuite réimprimés à l'île Maurice, ce qui atteste de son succès auprès du public insulaire.

*La Diligence s'éloigne à l'aube* mêle les ingrédients du roman policier aux charmes du roman de nostalgie historique. L'intrigue évoque l'installation à Maurice de François Kérubec, venu recueillir l'héritage de son oncle assassiné. Le pays lui plaît. Il entreprend de mettre en valeur sa propriété, il n'est pas insensible à la séduction de sa voisine, Isabelle, une jeune veuve, dont il rachète la plantation. Et il découvre les problèmes humains que pose l'esclavage déclinant...

Ce roman, comme les suivants, repose sur une documentation solide : la reconstitution historique est plaisante, la construction romanesque bien menée. On lui a reproché sa complaisance à rêver sur un mode euphorique une époque et une société esclavagistes. Certes, mais il s'agit aussi d'un roman qui prend congé d'une époque et d'un style de vie. La Franco-Mauricienne Marcelle Lagesse sait bien que ce qu'elle évoque appartient à un passé révolu : son roman tient de la conduite de deuil et de la déploration...

André Masson, qui a choisi de demeurer dans son île natale, tandis que ses frères, Loys et Hervé, faisaient reconnaître leur talent littéraire dans leur exil français, a publié une œuvre fortement marquée de son inquiétude métaphysique. Ses poèmes, qui scandent les étapes d'une initiation ésotérique, doivent se lire comme une quête hallucinée du sacré. *Se faire Dieu*, maîtriser le temps, telle est la double ambition de cette poésie mystique :

Ne vont ni bateaux aux morts capitaines  
Ni fumée à l'horizon  
L'œil est solitaire  
Éternité ressac  
Étoile tombée tous les mille ans  
Voleur de l'or d'un pétale plus lourd qu'une pensée  
C'est le Temps  
Il court  
Bleu cheval  
Monté par le vent

« Le Temps », dans *Chants de l'exil*

L'œuvre romanesque, qui compte six titres, s'est peu à peu dépouillée de localisations trop précises, jusqu'à se situer avec *La Verrue* dans un espace allégorique et terrifiant (celui où se déploie le pouvoir absolu de l'institution face à l'individu, réduit au numéro qui le désigne). On peut préférer les premiers romans d'André Masson, aux personnages moins désincarnés, aux paysages encore tout imprégnés de sensations mauriciennes. Nulle complaisance au pittoresque, certes. On assiste à de déroutants combats des âmes, à des tornades dévastatrices où l'humanité se détruit, pour laisser face à face Dieu et Satan. Dans *Un temps pour mourir* (1962), un cyclone ravage un village sur le haut plateau d'une île tropicale. Il entraîne une tempête dans les âmes, l'éclatement de la communauté villageoise et finalement son anéantissement. Cette apocalypse tropicale mêle curieusement une méditation sur la prédestination selon Saint Augustin à quelques fantasmes insulaires, et d'abord à cette nostalgie hallucinée du temps d'avant, quand les hommes n'avaient pas encore commencé à détruire le paradis de l'île. *Le Chemin de pierre ponce* (1963) reprend un décor cher au « roman mauricien » de Martial, Charoux ou Mérédac : celui du grand établissement sucrier. Mais, là aussi, l'essentiel se joue dans la confrontation du bien et du mal à l'intérieur des personnages. À la fin du roman, et le texte le souligne, le héros trouve son *chemin de Damas* et quitte l'établissement. Comme s'il fallait absolument abandonner l'enfer de la plantation...

Si les romanciers mauriciens contemporains rencontrent de grandes difficultés à publier leurs œuvres sur place, il leur reste à tenter leur chance auprès des éditeurs parisiens, réunionnais, voire africains (André Masson a fait éditer *La Verrue* par les Nouvelles Éditions

Africaines). Il est parfois délicat de distinguer entre une production romanesque proprement mauricienne et une littérature de l'exil. Le titre choisi par Gilbert Ahnee, *Exils*, au demeurant publié à la Réunion, est parfaitement significatif. Les romans les plus marquants sont l'œuvre de Mauriciens exilés – Loys Masson, Jean Fanchette, Marie-Thérèse Humbert – et portent dans leur écriture même la trace de cet exil.

Les concours de nouvelles, organisés notamment par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et par Radio-France Internationale, ont distingué parfois de jeunes auteurs mauriciens. L'un des plus remarquables de ces lauréats est la jeune Ananda Devi Nirsimloo, couronnée pour la première fois alors qu'elle n'avait que quinze ans. Son talent s'est affirmé, et elle a publié depuis un recueil de nouvelles, *Le Poids des êtres* (aux Éditions de l'Océan Indien, 1987) et un roman, *Rue de la Poudrière* (aux Nouvelles Éditions Africaines, 1989). Elle s'y révèle analyste des profondeurs de l'âme, en quête de la vérité de personnalités dououreusement refermées. Comme si les romanciers mauriciens ne pouvaient échapper aux interrogations sur l'identité...

## 10.8. LIBÉRATION CRÉOLE

Comme dans tous les pays créoles, la langue créole a été longtemps confinée, à Maurice, dans un rôle subalterne. Plus exactement, si le créole est de fait la langue la plus pratiquée aujourd'hui à Maurice (puisque la quasi-totalité de la population peut l'utiliser), il a longtemps été symboliquement dévalorisé : non pas langue, mais patois, pour l'usage des gens du peuple et peut-être pour la nostalgie des folkloristes.

C'est pourtant en créole que s'est constitué, au fil des trois siècles de l'histoire mauricienne, un trésor culturel commun : cet ensemble de contes, de proverbes, de devinettes, de chansons où s'est déposée la vision mauricienne du monde et de la vie. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un professeur du Collège Royal de Curepipe, Charles Baissac (1831-1892), avait eu l'idée de réunir les témoignages de la tradition orale créole. Son entreprise, fort ambiguë, hésitait entre nostalgie et paternalisme (la population « créole » de Maurice lui apparaissait comme « un peuple d'enfants » !). Il présentait son information comme essentiellement puisée auprès d'un vieux couple noir, Ppâ Lindor et Mmâ Télésille, qui lui avait procuré de quoi reconstruire un bel ensemble de contes créoles. Après avoir publié des *Études sur le patois créole mauricien* (Nancy, Berger-Levrault, 1880) et des *Récits créoles* (Paris, Oudin, 1884), il fit paraître en 1888, en édition bilingue, un *Folklore de l'île Maurice* (Paris, Maisonneuve et Leclerc ; réédition en 1967), qui présentait 28 contes créoles et une collection de chansons (*ségas*) et de *sirandanes* (devinettes ritualisées). Baissac y annonçait, dans un commentaire personnel, la mort de la littérature créole orale. Il la présentait comme une *littérature d'outre-tombe* : *c'est un inventaire post mortem que ce volume*.

En fait, la tradition orale mauricienne est une solide moribonde. Le conte n'a certes plus le statut qu'il a connu autrefois. Mais il existe encore des conteurs. Et le souvenir des fastes oraux demeure. Jean-Marie Le Clézio, voulant souligner son retour à Maurice par l'écriture, publie en 1990 un recueil de *sirandanes* (*Sirandanes, suivies d'un petit lexique de la langue créole et des oiseaux*).

Les premières tentatives d'écriture en créole mauricien remontent au début du XIX<sup>e</sup> siècle. François Chrestien, administrateur et « interprète auprès du Tribunal pour le patois mauricien », fit publier à Port-Louis en 1822 ses *Essais d'un bobre africain*, transposition de fables de La Fontaine et poèmes originaux en créole. Parmi ceux-ci, cette « Nécrologie burlesque », à la mémoire de son âne, composée pour se moquer *du flux des nécrologies prolaxes*

et ampoulées qui inondaient l'île Maurice (la plaisanterie ne fut d'ailleurs pas du goût de tous les compatriotes de Chrestien) :

Ploré, ploré, auzourdi mon li-zié  
Ploré quand même vous lassé  
Mon bourriqu' *Sansouci* hier fini manqué !  
*Sansouci ! Sansouci !* mon dié qui bon bourrique  
[...]  
Bon parent, bon di-moud, bon séclâv, bon zami,  
Bon papa, bon tonton ; bon frère, bon pitit,  
Quand même moi tout sél à soir dans mon la-caze  
Moi n'a pas blié ton visaze :  
Ton li-pieds, ton la-voix, ton la-peau, ton la-qué.  
Oui, quand mêm' moi va vié  
Tout ça fair' moi ploré.

Deux rééditions, en 1832 et 1869, augmentées de nouveaux poèmes, attestent du succès du genre ainsi inauguré. L'une des chansons du *bobre africain*, « Le Pauvre Diable », semble d'ailleurs avoir été adoptée par la tradition orale. Alexandre Dumas la cite intégralement dans *Georges*, en faisant comme s'il s'agissait d'une chanson populaire. Chrestien a aussi écrit en créole pour le théâtre : *Georges et Lindor* (1838) et *Scènes populaires en patois créole* (1839).<sup>(1)</sup>

Plusieurs auteurs ont cherché à rivaliser avec François Chrestien, de Pierre Lolliot avec ses *Poésies créoles* (Port-Louis, Imprimerie du Mauricien, 1855) à Xavier Le Juge de Segrais (Lézize de Ségré, selon la forme créolisée de son nom), qui donne à quatre reprises ses *Zolies Zistoires Missié Lafontaine dans créole Maurice* (Port-Louis, 1939, 1952, 1972 et 1976). À l'imitation amusée de La Fontaine s'ajoute un autre domaine d'inspiration : la satire de l'actualité sur le mode des chansonniers. Ainsi des quelques poèmes en créole glissés par Henri Pitot dans ses *Soirées d'abat-vent* (1878). Ou bien du *pitit badinaz* proposé en 1867 par Henri Charles Descroizilles (sous le pseudonyme très XVIII<sup>e</sup> siècle de Sans-Souci – à moins qu'il ne faille y lire une allusion à l'âne de François Chrestien !) : *Navire fine engazé*. Le sous-titre anglais (*The Mauritius in danger*) prend sens de ce que ce poème satirique en créole exprime en fait le désarroi de la vieille population mauricienne devant les transformations de l'île et l'installation en grand nombre des engagés indiens.

En 1925, sous le pseudonyme demeuré mystérieux de Philogène Soulsobontemps, à l'enseigne d'une improbable Imprimerie Grandporienne de Vieux Grand Port, paraît un petit ouvrage, *Zistoire trésor bonnefemme Magon*, qui marque une évolution décisive pour l'écriture créole. En effet, le créole n'y est plus seulement langue de chansonniers ou de fabulistes : il s'écrit en prose, et commence donc à revendiquer de pouvoir tout dire. Et il se trouve que Philogène Soulsobontemps cherche à rester le plus fidèle possible au « créole réel » :

Beaucoup dimoune ti prétend bonne femme Magon ti eine sourcier et qui, à soir, dans grands marées noires, li té alle faire so loup-garou ; mais vous connais ena des zences content blague blagué et souvente fois fini bonavini répitacion bon bon dimoune ; bonhomme papa touzours té dire moi qui sa vié grand manman là té eine grand dimounde, qui li ti conne eine bane médecines pour la fièvre, tambave p'tits zenfants, toussé, dysssenterie, tout ça la. Bonnefemme là li alle rode souvent, paraze cimitières toute sortes qualités l'herbe pour li ranze so médecines : çà même domounde té dire li eine sourcier.

cité par Vinesh Hookoomsing,  
in : L. F. Prudent, *Anthologie  
de la nouvelle poésie créole*  
Paris, Éd. Caribéennes, 1984.

(1) Signalés par les bibliographes, ces titres sont actuellement introuvables.

Mais à Maurice, comme dans les autres îles créoles, la promotion d'un créole « littéraire » s'accompagne de quelques ambiguïtés : on sourit en créole (on sourit du créole) d'autant mieux que l'on maîtrise parfaitement le français. Le créole reste une langue de distance, qui permet de poser une supériorité. Tous ces « primitifs » créoles sont des Franco-Mauriciens qui jouent à se mettre dans la peau de descendants d'esclaves.

Les choses changent quand le créole devient un enjeu symbolique dans la définition de la personnalité mauricienne. C'est René Noyau, alias Jean Erenne, qui accomplit pour la littérature en créole le même coup d'éclat qu'avec son *Ange aux pieds d'airain* pour la poésie en français : *Tention caïma*, en 1971, inaugure une écriture moderne du créole, qui tourne définitivement le dos aux complaisances et aux nostalgies coloniales. Reprenant un conte bien connu de la tradition mauricienne, René Noyau a l'ambition de *faire zistoire lontan vine zistoire zordi*.

Désormais, le créole littéraire ne sert plus à magnifier les nostalgies coloniales : il vise à s'adresser au plus grand nombre, pour l'aider à porter un regard critique sur la réalité mauricienne. Un double courant s'est dessiné, d'action militante, incarné par l'œuvre poétique et théâtrale, abondante et efficace, de Dev Virahsawmy, et d'autre part d'exploration des possibilités esthétiques de la langue, bien symbolisé par les premières tentatives romanesques en créole de Renée Asgarally.

Écrire en créole suppose résolu le problème de la transcription graphique. Les écrivains créoles de l'époque ancienne adoptaient une graphie étymologique, affichant sa filiation française. Dev Virahsawmy choisit une graphie normalisée et phonétique – parti-pris scientifique, qui est aussi une proclamation politique d'autonomie culturelle. Renée Asgarally adopte une graphie francisée sans grande cohérence, Lorens Sofi ressuscite une graphie phonétique légèrement déviante, proposée naguère par le linguiste Philip Baker. L'indécision graphique ne semble pas encore avoir été exploitée à des fins esthétiques.

C'est que l'écriture du créole est apparu d'abord comme un enjeu politique. Vinesh Hookoomsing (dans *l'Anthologie de la nouvelle poésie créole*<sup>(2)</sup>, coordonnée par Lambert-Félix Prudent, 1984) constate qu'il n'y a pas eu à Maurice de « lutte de libération nationale » (au sens propre et violent de l'expression) pour conquérir l'indépendance et il suggère que la revendication de revalorisation du créole en a tenu lieu pour les jeunes générations mauriciennes désireuses de se débarrasser des vestiges coloniaux. Soit. Mais le créole s'est ainsi retrouvé au cœur des combats politiques et parfois identifié à la cause des partis qui le brandissaient dans leurs proclamations. D'où certaines réticences envers une écriture créole paraissant trop marquée par ses choix politiques.

Dev Virahsawmy, qui domine de son talent la scène littéraire créole, a pu souffrir de cette situation. Il est vrai que chez lui s'interpénètrent étroitement l'œuvre prolifique de l'écrivain et l'action du militant politique. Sa poésie, violente et optimiste dans son rêve d'avenir rassemblé, charrie dans son créole des emprunts à d'autres langues de Maurice, surtout au bhojpuri. Elle dénonce l'aliénation et l'oppression, proclame la nécessité de la Révolution. Elle dit aussi la foi en une mauricianité plurielle et symphonique, où toutes les composantes culturelles de l'île jouent leur partie. Les poèmes de *Disik salé* (1976) ou de *Mo Rapel* (1980) associent ainsi l'élan de la poésie militante et les rythmes empruntés aux chansons populaires. Mais c'est surtout vers le théâtre que Dev Virahsawmy s'est tourné, car il lui semble mieux à même de toucher et d'éclairer un vaste public. À condition que la censure n'interdise pas les représentations – comme c'est arrivé en 1976 avec *LI* (dont une version française a été primée au Concours théâtral de Radio France International). *Bef dâ Disab* (édité en 1980 dans une

(2) Cette anthologie couvre l'ensemble des pays parlant des créoles « à base lexicale française » (Louisiane exceptée). Le titre semble calqué sur celui de *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache d'expression française* de Léopold Sédar Senghor. Comme pour marquer une même volonté d'inaugurer et de faire reconnaître une littérature neuve.

version trilingue : créole mauricien, français et créole réunionnais) aborde, de manière très didactique, le problème de l'alcoolisme des travailleurs. Plus complexes et d'une écriture plus maîtrisée, *Zosef ek so paletot l'arc-en-ciel* et *Zénéral Makbèf* témoignent de sa maturité d'écrivain.

## *Le théâtre en créole de Dev Virahsawmy*

**1979**

*LI*, version trilingue [créole mauricien, créole réunionnais, français], Saint-Louis (La Réunion).

**1980**

*Bef dâ disab*, version trilingue [créole mauricien, créole réunionnais, français], Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

*Trazédi Sir Kutta-Gram (ên badinaz futâ)*, Rose Hill, Bukié Banané.

**1981**

*Lôbrazlavi (soley feneâ)*, Port-Louis, Bukié Banané.

*Zeneral Makbef*, Pies à III ak, Port-Louis, Buké Bananié.

**1982**

*Dropadi*, Teks pu ên trazi-komedi mizikal bazé lor Mahabharata, Terre Rouge, Bukié Banané.

**1983**

*Dokter Nipat*, pies à III ak, Rose Hill, Bukié Banané.

**1984**

*ABS Lemanifik*, Rose Hill, Bukié Banané.

Avec Henri Favory et son « Grup I », le théâtre en créole s'est imposé depuis 1974. Cette troupe travaille avec et pour un public très populaire (*des travailleurs, des analphabètes*, dit le metteur en scène).

Des chanteurs, des groupes engagés (adoptant la dénomination de *Grup Kiltirel*), refusant les facilités « folkloristes » du traditionnel *séga*, composent en créole des chansons qui atteignent, par la radio, la télévision ou le disque, un vaste public. Bam Cuttayan a rassemblé ses chansons militantes dans le recueil *Nuvo lizur* (1976).

Un météore, Lorens Sofi, qui se suicide en 1981, après s'être acquis une brève célébrité pour avoir jeté des pétards à l'intérieur de l'enceinte du Parlement mauricien, laisse quelques poèmes violents (*Alfons, André*) qui prêtent leur voix aux déclassés des périphéries urbaines.

Le roman de Renée Asgarally, *Quand montagne prend difé...* (1977) a été salué comme le « premier roman en créole mauricien ». Il s'inscrit parfaitement dans la tradition du roman de mœurs mauriciennes : une histoire d'amour impossible introduit dans la familiarité d'une modeste famille de « laboureurs » d'origine indienne et pose une fois de plus le problème des frontières raciales qui quadrillent la société mauricienne.

Azize Asgarally a porté au théâtre, avec *Ratsitatane* (1980), un épisode de l'histoire mauricienne du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Malgache Ratsitatane, enfermé dans une prison mauricienne à la demande du roi Radama qui voulait s'en débarrasser, s'évade et prend la tête d'un complot, qui

menace de mettre le feu à Port-Louis. Arrêté à la suite d'une trahison, Ratsitatane est condamné à mort et exécuté (sa tête, embaumée, a été conservée par le Musée de Port-Louis...). La pièce d'Azize Asgarally invite à une relecture de ces événements entrés dans la légende mauricienne et qui doivent être replacés dans le contexte international de l'époque : survivances esclavagistes et visées coloniales sur Madagascar.

Le regard rétrospectif porté sur les années 1980 donne l'impression d'un relatif piétinement de la littérature en créole. Peu d'œuvres s'imposent comme exceptionnelles. La nouveauté s'estompe. Les désenchantements militants brident les enthousiasmes poétiques.

Quelques signes pourtant d'un possible renouvellement de l'inspiration créole. La publication de poèmes en créole de la plume d'Édouard Maunick pourrait marquer une ouverture sur une écriture moins étroitement militante, mais soucieuse de développer tous les pouvoirs esthétiques du créole.

## Bio-bibliographie de Marcel Cabon

### 1912 (29 février)

Naissance à Curepipe-Road. Orphelin très jeune, il passe la plus grande partie de son enfance au village de Petite Rivière (transposé en « Brunepaille » dans ses contes et ses chroniques).

### 1931

Publication de ses premiers vers dans *L'Essor*. Il a découvert la littérature en autodidacte passionné. La rencontre de René Noyau (Jean Erenne en poésie) lui révèle la poésie moderne ; en 1934, il illustrera sa plaquette *L'Ange aux pieds d'airain*, qui scandalise le conformisme littéraire mauricien.

### 1932

*Ébauches*, Port-Louis, La Typographie Moderne [Plaquette de poésie].

*Roseaux*, Port-Louis, The Modern Printing [Plaquette de poésie].

### 1933

*Fenêtres sur la vie*, Port-Louis, La Typographie Moderne [Plaquette de poésie].

De mars à septembre, il parvient à faire paraître une revue littéraire : *Vergers*.

### 1935

*Diptyque*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. [Nouvelle].

Il travaille à la radio, comme présentateur.

### 1939

*Villa Fromalhaut*, Port-Louis, The Standard Printing Estab. [Nouvelle].

### 1941

*Printemps*, Port-Louis, The Standard Printing Estab. [Nouvelle].

### 1946-1947

Séjour à Madagascar. Activités journalistiques. La situation intérieure de l'île devenant particulièrement tendue, il est expulsé par les autorités coloniales. Il publiera un roman, *La Séraphine*, en plusieurs livraisons dans la revue *CALAM* (1952).

### 1956

*Kélibé-Kéliba*, Port-Louis, The Mauritius Printing Cy. Ltd. [Poésie]. Cette plaquette sera rééditée en 1964 (Port-Louis, Imprimerie M.T. Sidonie).

Il devient rédacteur en chef du *Mauricien*, avant d'occuper les mêmes fonctions au quotidien

*Advance* (qui défend les positions du Parti Travailliste).

### 1963

*Biographie de Ramgoolam*, Port-Louis, Les Éditions Mauriciennes [Biographie du chef du Parti Travailliste mauricien].

### 1964

*Rémy Ollier*, Port-Louis, Les Éditions Mauriciennes [Histoire].

### 1965

*Namasté*, Port-Louis, Le Cabestan, The Royal Printing [Roman]. Le roman sera réédité en 1981, à l'occasion de son inscription dans les programmes scolaires.

### 1966

*Le Rendez-vous de Lucknow*, Port-Louis, The Mauritius Printing Cy. Ltd. [Récit de voyage].

*Laurent Rivet*, Port-Louis, Regent Press, [Histoire].

### 1970

Abandonne la direction d'*Advance*, pour devenir Chef du Service de l'Information de la Radio-Télévision Mauricienne.

### 1971

*Michel Darmon, poste restante*, Port-Louis, Mauritius Printing [Essai].

*Beau-Bassin, petite ville* (ouvrage en collaboration avec Pierre Renaud), Port-Louis, Club Mauricien du Livre Français [Essai].

### 1972 (31 janvier)

Il meurt, laissant une grande partie de son œuvre éparse dans les journaux (des chroniques, les *Contes de l'enfant bihari*, publiés dans *Advance*, de même qu'un roman, *Brasse-à-vent*), ou bien envolée au fil des ondes (des pièces radiophoniques : *Le Pain de chaque jour* ; *Malika et le Mendiant*). Les manuscrits des *Chroniques de Brunepaille*, des poèmes de *La Cosse et l'amande* sont demeurés inédits.

### 1981

Réédition de *Namasté* (Éditions de l'Océan Indien), suivie de nombreux retirages, pour répondre aux besoins de l'enseignement qui a inscrit ce roman à ses programmes.

### À consulter :

CALLIKAN-PROAG, Aslakha, *Marcel Cabon : rêve et réalité*, Port-Louis, ACP, Regent Press, 1982.

## Bio-bibliographie de Raymond Chasle

Né le 18 juillet 1930 à Brisée Verdière, Raymond Chasle a étudié à l'université de Londres. Il a enseigné le français et l'anglais dans plusieurs collèges de l'île Maurice, puis s'est tourné vers une carrière diplomatique. Il a occupé plusieurs postes importants, à Paris et à Bruxelles (notamment comme ambassadeur auprès de la Communauté Européenne). C'est à Bruxelles qu'il a fondé en 1975 (avec Jean-Claude d'Avoine et Joseph Tsang Mang Kin) la revue *L'Étoile et la Clef*, qui a publié des poètes originaires de l'île Maurice comme de plusieurs autres pays francophones. Son œuvre poétique comprend :

**1970**

*Le Corailleur des limbes*, précédé de *Versos interdits*, Paris, P.-J. Oswald.

**1973**

*Vigiles irradiés*, Paris, Éd. Saint-Germain-des-Prés.

**1975**

*L'Alternance des solstices*, Paris, Éd. Saint-Germain-des-Prés.

**1976**

*Le Rite et l'Extase*, Bruxelles, L'Étoile et la Clef.

« Le Regard transversal », in *L'Étoile et la Clef*, n° 2, pp. 5-6 et n° 3, pp. 4-5.

« Les Rites atlantes des oiseaux mages », in : *L'Étoile et la Clef*, n° 4 (octobre-décembre 1976), pp. 8-15.

**À consulter :**

RAMASAWMI, Devi, *Le Mythe dans la poésie de Raymond Chasle* [Thèse de Rennes II], Préface d'Armand Maudave, s.l. [île Maurice], I.P.L., s.d.

## Bio-bibliographie d'André Masson

Né à Rose-Hill en 1921, André Masson s'est d'abord dirigé vers le séminaire et les études de théologie. Devenu journaliste en 1948, il a été rédacteur au *Cernéen* et à *Advance*. Il fut longtemps rédacteur en chef du *Mauritien* et il a régulièrement collaboré à l'hebdomadaire *Week-End* auquel il donnait, jusqu'à sa mort, en 1988, des textes littéraires. Plusieurs radios européennes ont mis en onde les pièces qu'il avait écrites pour elles.

**1950**

*Le Pas de porte*, Port-Louis, The Almadinah Printing Press [Poésie].

**1951**

*Le Premier livre des clefs* [sous le pseudonyme de Jean Anonymus], Port-Louis, The Mauritius Printing Cy. Ltd. [Poésie].

**1955**

*Thérèse Martin*, Port-Louis, Regent Press [Biographie].

**1961**

*Un temps pour mourir*, Paris, Calmann-Lévy [Roman].

**1963**

*Le Chemin de pierre-ponce*, Paris, Calmann-Lévy [Roman].

**1966**

*Le Temps juste*, Paris, Calmann-Lévy [Roman].

*L'Étoile*, Port-Louis, Regent Press [Théâtre].

**1969**

*Les Chemins de l'eau et du feu*, Autobiographie parue en feuilleton dans *Le Mauricien*, pendant le mois de septembre.

**1971**

*La Verrue*. Pièce en 3 actes, Port-Louis, Regent Press and Stationery [Théâtre].

*La Conversation*, Port-Louis, Regent Press and Stationery, [Théâtre].

**1975**

*La Célébration des dieux* [Théâtre], publié en feuilleton dans *Libération*.

**1976**

*La Verrue*, Dakar/Abidjan, Nouvelles Éditions Africaines [Roman].

*Les Voyageurs de l'espoir*, Paris, «L'Avant-Scène», n° 500 [Théâtre].

**1979**

*Chants de l'exil et photos mystiques*, Les Pailles (Île Maurice), Henry et Cie [Poésie].

1984

*Icare ou La Préfiguration*, Port-Louis, Lemwee graphics, [Roman].

1987

*La Divine Condition*, Paris, Karthala [Roman].

À consulter :

PAVILLON, Berthe du, *Le Rôle du paysage mauricien dans l'œuvre romanesque de Loys et André Masson*, Port-Louis, Imp. Père Laval, s.d.

## Complément bibliographique

L'ouvrage de Jean-Georges PROSPER, *Histoire de la littérature mauricienne d'expression française* (Paris/île Maurice, F.Nathan/Éditions de l'océan Indien, 1978) dresse le tableau de la littérature mauricienne jusqu'à 1975.

**Sur la poésie mauricienne contemporaine :**

CHINIAH, Anil Dev, *La Fascination de l'image, Étude sur sept poètes mauriciens*, Port-Louis, Imprimerie Père Laval, 1982.

CHINIAH, Dev Anil, « Les références africaines dans la poésie mauricienne », in : *Notre Librairie*, n° 72, octobre-décembre 1983, pp. 43-47.

**Sur la littérature créole mauricienne :**

HOOKOOMSING, Vinesh, « Langue créole, littérature nationale et mauricianisme populaire », in : Lambert-Felix PRUDENT, *Anthologie de la nouvelle poésie créole*, Paris Éditions Caribéennes, 1984, pp. 376-433.

# Chapitre 11 : Écritures de l'exil

L'île naît de l'exil : une île déserte entre dans l'Histoire quand quelques uns abandonnent leur pays d'origine pour s'installer sur une terre nouvelle, étroite et lointaine. L'isolement insulaire avive alors le souvenir des pays d'avant. Le « francotropisme » comme les retours littéraires à l'Afrique et à l'Asie disent à quel point la société mauricienne est marquée par un tel exil originel et fondateur.

Mais quand, symétriquement, certains cèdent à l'appel de la mer et quittent l'île pour d'autres séjours, le sentiment d'exil s'inverse. C'est l'île alors qui devient le pays perdu. Et le nouvel exilé, dans son errance, rêve de retour à l'insularité maternelle...

La littérature mauricienne s'est nourrie de ce jeu des exils en miroirs. On peut supposer que si *Paul et Virginie* s'est inscrit comme naturellement dans la mythologie insulaire, c'est, entre autres, parce que le roman de Bernardin de Saint-Pierre s'articule, lui aussi, sur le motif de l'exil. Exil des deux mères dans une île presque déserte – redoublé par leur retraite dans l'asile caché de quelque gorge de montagne. Exil ensuite de Virginie, qui quitte l'île de France pour l'Île-de-France. Mais cet éloignement lui est insupportable. Mal du pays, désir de retour : la nostalgie conduit la jeune fille vers la mort. Tout se passe comme si l'insulaire Virginie devait mourir d'exil...<sup>(1)</sup>

L'exil suscite l'écrivain. On l'a déjà constaté sur plusieurs exemples. Ainsi est-ce le séjour parisien et la distance du pays natal qui incitent Charles Castellan à rimer les poèmes des *Palmiers* (1832). Et c'est peut-être dès ses années d'étudiant en France et en réaction à la nostalgie que Charles Baissac médite de se consacrer à l'étude du parler créole.

Mais il arrive que l'exilé paraisse oublier son île natale en s'installant dans le pays d'accueil. Tel Félicien Mallefille (1813-1868), qui devient à Paris romancier et surtout auteur dramatique à succès. Au moment de la Révolution de 1848, il s'engage au service de l'idéal républicain et le Gouvernement provisoire l'envoie à Lisbonne, pour faire reconnaître la République française par les autorités portugaises. Il est donc parfaitement intégré dans le mouvement de la société française. Il reste cependant encore rattaché à Maurice par quelques liens profonds : brossant son portrait, le journaliste parisien Jules Claretie le distinguait par ce qu'il appelait *je ne sais quelle vivacité créole*. Et l'on se rappelle que Mallefille a probablement joué un rôle essentiel dans la préparation du *Georges* d'Alexandre Dumas, pour donner au roman sa « matière » mauricienne.

Il est sans doute impossible de se détacher totalement de l'île natale. À la fin du siècle, Jean Blaize (1860-1937), auteur de nombreux poèmes et romans, maintient un discret contact intellectuel avec Maurice qu'il avait pourtant quittée très jeune. Il suit attentivement, depuis Paris, la carrière de Léoville L'Homme. Paul Piat (1889-1971), auteur de poèmes mélancoliques, sagement baudelairiens (*Inquiétudes*, 1929), honore son île natale par le succès de sa poésie (cette formule, de J. J. Waslay Ithier, l'historien de la littérature mauricienne, suggère que le cordon ombilical ne se rompt jamais et que l'île mère conserve toujours un regard attendri pour ses fils prodigues, qui dilapident leur talent à tous les vents de l'exil).

---

(1) On objectera qu'un tel raccourci force le texte. Voire. On se rappelle qu'après les funérailles de Virginie, M. de la Bourdonnais s'approche de Paul pour le consoler et lui conseiller : *Mon ami, il faut aller en France ; je vous y ferai avoir du service*. Le roman précise : *Et en même temps il lui présenta la main ; mais Paul retira la sienne, et détourna la tête pour ne pas le voir*. C'est que Paul ne saurait envisager de s'exiler. La mort de Virginie scelle son destin dans l'île même.

Certains des animateurs de la campagne pour la rétrocession de l'île Maurice à la France s'installent définitivement dans leur patrie rêvée, comme Anatole de Boucherville (1848-1924), ancien secrétaire de la Société d'Émulation Intellectuelle, quand il constate, en 1921, l'échec du mouvement dont il avait été à Maurice l'un des plus ardents partisans. Hervé de Rauville (1858-1935), fixé en France dès 1886, l'un de ses plus fidèles soutiens à Paris, y avait publié des essais historiques et politiques (*L'Île de France légendaire*, 1901, et *L'Île de France contemporaine*, 1909) et des romans de mœurs créoles (*Âmes exotiques*, 1927) ou du terroir français (*Gentilshommes en sabots*, 1927).

Si les « rétrocessionnistes » choisissent l'exil vers la métropole de leurs origines, un mouvement inverse s'observe dans le retour à Maurice de ceux qui, nés loin de l'île, ont le désir d'y retrouver leur ascendance. Paul-Jean Toulet, né à Pau, veut parfois se souvenir qu'il a été conçu à Maurice. Et les Mauriciens reconnaissants ornent de son buste le jardin de l'Hôtel de Ville de Curepipe.

À partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les voyages ont cessé d'être des aventures, l'île s'est rapprochée (à quelques heures de vol) des grandes capitales mondiales, on ne part plus sans espoir de retour avant des mois ou des années. Pourtant, la grande pulsion contradictoire de l'exil commande encore une part essentielle de la littérature mauricienne, de Loys Masson à Édouard Maunick, de Marie-Thérèse Humbert à Jean Marie G. Le Clézio. Mais ce qui définit cet exil, c'est moins la situation objective de l'écrivain éloigné de son lieu d'appartenance que l'errance de son écriture. Indécision du point d'application des textes, nomadisme des imaginaires : l'écriture voyage d'île en exils et ramène à l'île ceux qui croyaient l'avoir quittée pour toujours.

### 11.1. LOYS MASSON OU L'IMPOSSIBILITÉ D'OUBLIER MAURICE

Loys Masson a sans doute accompli le vœu secret de beaucoup de littérateurs mauriciens : il est devenu un écrivain français, institutionnalisé tant par la publication de ses œuvres chez de grands éditeurs parisiens que par son rôle de premier plan, en France, dans la vie de la « République des Lettres » (pendant la guerre, quand il coordonne la diffusion de la poésie résistante, puis au moment de la Libération, quand il est chargé, en tant que secrétaire du Comité National des Écrivains, de remettre en route et en ordre la vie littéraire française d'après-guerre, et encore quand il dirige le grand hebdomadaire culturel lié au Parti Communiste Français, *Les Lettres françaises*).

Il se fait connaître en France par des poèmes de colère et de douleur, qui circulent plus ou moins clandestinement à partir de 1941 et qui n'affichent nullement sa « mauricianité » :

Daignez accepter, Mère, la dédicace des tueries :  
les femmes écartelées et les fossés sanglants  
et tant de gosses à jamais disparus  
tant de corps éventrés comme des maisons  
les arbres qui garderont pour mille ans je ne sais quoi de triste dans leur floraison  
le peuple des perdus se cherchant à travers la campagne sans pain  
et toutes les mortes avec tous les morts,  
tous les pleurs maternels.

« Notre Dame des exodes », in : *Délivrez-nous du mal*

Cette *poésie héroïque* (la formule est d'Aragon), engagée dans les combats de l'Europe déchirée, désigne Loys Masson comme l'un des plus authentiques combattants de la « Résistance des poètes ». Débarquant en France au moment même où la guerre se déchaîne,

le jeune Mauricien se sent appelé par une mission à la Jeanne d'Arc<sup>(2)</sup> pour chasser les envahisseurs. Son ardeur militante se nourrit de la flamme d'une révolte intérieure qui l'anime depuis l'enfance : il ne cessera d'ailleurs, jusqu'à sa mort, de revendiquer pour vertu cardinale d'être un homme de colère. Cette colère trouve sa forme dans l'éloquence naturelle des longues phrases des poèmes, s'étagant selon le souffle des versets :

Voici le temps où les morts rejettent leur pourriture et descendent vers les villages à pas de brume doucement comme des loups,

et ils sont nus et ils vont en troupe parce qu'ils ont honte de leurs vivants, et la petite lune est sur la place du marché comme une sentinelle.

Respect, respect à eux ! Que celui qui a un mort pense à son mort, et celui qui n'en a pas, qu'il trace une bienvenue sur sa porte.

Respect aux cœurs où l'obus a imprimé sa mâchoire rouge, au premier et au dernier tué à ce sapeur de l'ultime viaduc qu'on vit monter tout blanc de la guerre couchante.

Fermez les gueules ! C'était plus qu'une guerre. Ne dites pas « ils sont morts et l'idéal qu'ils portaient est mort avec eux »

Fermez – le silence est fleur au disparu. Respect aux cendres.

« Les morts terriens », in : *Délivrez-nous du mal*

La guerre a donné un sens à cette révolte que l'adolescent Loys Masson tenait pour la seule règle de vie admissible. L'un de ses premiers essais littéraires, *Les Autres Nourritures*, publié à Maurice en 1938, développait comme un catéchisme de la révolte absolue : *Ne te soumet pas à la vie. Rebelle-toi au hasard contre n'importe qui ou n'importe quoi, n'importe comment pour te réhabiliter devant elle. [...] Je ne me révolte pour rien obtenir, mais pour la révolte elle-même. [...] Être du côté de la rancœur, c'est là que je rencontrerai Dieu.* Ce même esprit de révolte commande ses choix idéologiques et moraux ultérieurs. Particulièrement celui qui lui attirera beaucoup d'inimitiés et suscitera bien des ruptures : dès les années de guerre, il proclame son adhésion simultanée au christianisme et au communisme, qu'il conçoit comme deux flammes jumelles, également ardentes et libératrices. Il développe ce thème dans le pamphlet *Pour une église* (écrit en 1943), où il attaque les compromissions d'un catholicisme officiel, trop peu pressé de se soulever contre l'occupant. Quand il se voit mis à l'écart par les communistes, à partir de 1948, il entend demeurer la même grande voix protestataire et maintenir ses choix humanistes. Il prend position, à travers ses romans ou ses pièces de théâtre et de télévision, sur les grands problèmes de la conscience moderne : le péril atomique, les manipulations génétiques...

La fidélité à l'esprit de révolte est restée la ligne directrice de toute sa vie... Un poème de 1943 (« L'Enfant », dans les *Poèmes d'ici*) dit admirablement sa volonté de s'incarner dans la révolte fondatrice :

Le fils qui nous viendra un jour nous l'élèverons pour les barricades  
si la justice n'est pas encore de ce monde.

Il marchera dans l'ombre des martyrs, camarade des fleuves, des forêts, des sillons.

Une bonace le suivra comme un ange lent sur les hécatombes

lui portant ses armes : le grain, l'eau, le miel et le pardon.

[...]

On l'appellera Enfant, puis il grandira plus haut qu'un chêne des bois

Ses bras seront les rameaux où nid des anciens jours notre amour se balancera.

(2) Dans son roman *L'Étoile et la Clef*, Loys Masson fait dire à un de ses personnages : *Le Mauricien est français. Mais français du temps de Jeanne d'Arc.* Jacques Madaule (cf. « Ceux qui croyaient au ciel », in *Europe*, « La poésie et la résistance », n° 543-544, juillet-août 1974, p. 61) reprend la formule pour introduire une étude sur la poésie résistante de Loys Masson.

Les recueils poétiques de la maturité déploient un lyrisme ample et grave, pour avouer les crises intimes, dresser les bilans douloureux (*Bien passée la moitié de mon âge, toute vengeance faite, à tout soleil répondu par ce soleil dans ma tête/mes moissons rentrées mais mal battues, livrées aux vers dans le sépulcre des greniers*). Mais la fidélité reste le maître-mot, pour célébrer la femme aimée et toujours retrouvée, et l'enfant tard venu – pour conjurer aussi les fantômes renaissants d'une jeunesse dévastée... Loys Masson reste un être tourmenté, et sa foi chrétienne, qui peut s'exalter en contemplations mystiques de la plénitude de l'Être, retombe souvent dans la dérélition et la «Folie de la croix». Le Job de la Bible est son modèle pour *l'effacement de soi dans l'orgueil tremblant de l'abaissement choisi* (Claude Roy). Sa prière se confond alors avec le blasphème de rage (*Père mon Père qui es aux cieux oh grande pieuvre sans visage*).

Au moment de la crise morale qui accompagne l'échec de la synthèse tentée entre christianisme et communisme, Loys Masson se tourne vers le «divertissement» (c'est le terme qu'il emploie lui-même...) d'un texte emporté par la fantaisie des mots en liberté: *L'illustre Thomas Wilson*, sans doute déjà commencé au moment de son arrivée à Paris, en 1939, et repris à différents moments, comme une évasion et une sauvegarde indispensables. Mêlant poèmes et étranges récits en prose, l'ouvrage (qui est édité en 1947 avec l'accompagnement luxueux d'illustrations par le peintre Fernand Léger) n'a d'unité que le nom du protagoniste et le désir de laisser libre cours au dévergondage des images. Ainsi dans le début de cette séquence dont le titre fournit un programme qui tourne vite au cauchemar :

REPOUSSANT LES LAURIERS DE LE NOTRE QUI L'EMPÊCHENT DE DORMIR,  
THOMAS WILSON DÉCORE SON DOMAINE DE LONG ISLAND.

Ici une haie de pustules, et une porte coupée dans le cœur d'un cardiaque... La lèpre blanche d'une aubépine... Une amygdale ovipare... Quelques scrofules... Un choléra... Un kyste sur cette plate-bande... Des betteraves qui sont des tumeurs sœurs de tumeurs... Une langue de noyé... Un poumon de phthisique dans lequel je passerai de petits bleuets... Les dents de la mort en amulettes pour chasser le mauvais air [...]

Loys Masson a prolongé cette inspiration farfelue dans plusieurs autres textes, en particulier dans *Icare ou le voyage* (1950). Le fil directeur de ce récit initiatique à la première personne (*Parfois, ayant détruit tous les livres en moi jusqu'au dernier, toute science – libre et libéricide, je me suis senti sur le bord de cette ultime découverte : d'une langue naturelle*), c'est un voyage à travers les couleurs, les sons, les odeurs. On y devine le souvenir de Rimbaud (celui des *Illuminations*), on y suppose l'inspiration de Malcolm de Chazal. Tel aphorisme paraît comme emprunté à *Sens plastique*, tant il a su attraper jusqu'à l'insolence chazalienne :

Le vert est un blanc tournant à toute allure. Sot celui-là qui ne voit le printemps plein de roues.

Rencontre encore plus curieuse : chez Loys Masson aussi, on découvre l'expérience de la « fleur qui regarde », centrale pour la révélation chazalienne (mais *Petrusmok* et *Sens unique*, qui ne sont pas encore publiés, ne peuvent avoir influencé l'auteur d'*Icare*) :

J'eus des yeux dans la fleur – dans le parfum. Ils clignaient avec une attention infinie dans l'orange et la rose simple, tandis que très larges ouverts partout ailleurs ils me faisaient le regard le plus princier qui se puisse imaginer.

Convergence enfin dans la démesure de l'ambition avouée, car la traversée des couleurs et des sons conduit jusqu'au désir d'égaliser Dieu (*Rendu à la parfaite image de Dieu, je voulus l'égaliser : je refis le péché originel*).

Il est probablement significatif que ces textes fantaisistes, par leur étrange parenté avec la poétique chazalienne, ramènent à l'île natale – alors que l'émotion directe des poèmes lyriques négligeait presque systématiquement de recourir aux images de l'enfance et au répertoire des impressions insulaires. Comme si le libre vagabondage de l'écriture fantaisiste révélait la pulsion secrète d'un désir de retour à l'île...

Pulsion secrète, car Loys Masson n'a jamais pu (jamais voulu ?) revenir physiquement à l'île natale. Seule l'écriture, et surtout l'écriture romanesque, l'a reconduit vers les mers du Sud. Son premier roman publié, *L'Étoile et la Clef* (1945), dont le titre cite la devise ancienne de l'île Maurice (*stella clavisque maris indici* – « l'étoile et la clef de la mer des Indes »), est comme une autobiographie rêvée : son héros, Barnèse, qui a le coup de poing facile, comme le tout jeune Loys Masson, trouve sa voie en s'engageant dans les luttes sociales qui agitent l'île Maurice à la fin des années 1930.

Plusieurs romans transposent l'expérience de la clandestinité et la hantise de la solitude (*Le Requis civil*, 1945 ; *La Douve*, 1957). Des sentiments violents, des passions hallucinées traversent des personnages qui se déchirent. Souvent, comme dans *Le Feu d'Espagne* (1965), une figure d'enfant cristallise le projet de ces personnages.

Cependant, Loys Masson se fait bientôt une spécialité de raconter des histoires maritimes (*Les Mutins*, 1951 ; *Les Tortues*, 1956), animées, à la manière de Melville (le rapprochement est souvent opéré par la critique), d'un souffle symbolique puissant. *Tous les corsaires sont morts* (1947) relate, en une narration allègre, prolongeant parfois l'inspiration fantaisiste des « divertissements », une histoire de recherche d'un trésor de pirate.

Les romans marins de Loys Masson le ramènent au décor des mers du Sud : l'océan Indien pour *Les Tortues*, l'île Maurice pour *Le Notaire des Noirs* (1961), la Réunion pour *Les Nocés de la vanille* (1962), l'océan Pacifique (qui apparaît au demeurant comme une transposition de l'océan Indien) pour *Lagon de la miséricorde* (1964) et *LesANGES noirs du Trône* (1967). On remarque, d'un roman à l'autre, la récurrence de certaines scènes, de certaines images, la permanence d'un schéma romanesque. Ainsi des scènes et des motifs qui mettent en jeu les relations entre les races. Le premier roman, *L'Étoile et la Clef*, mettait déjà en scène les luttes de libération des travailleurs mauriciens de la canne (indiens et noirs). *Tous les corsaires sont morts* s'achevait sur l'assassinat d'un vieux noir, commenté par cette ironie terrible : *la mort d'un noir n'empêche pas les oiseaux de voler*. Dans *L'Étoile et la Clef* et dans *Les Nocés de la vanille* revient un même fantasme de viol homosexuel d'un enfant blanc par un intendant de couleur. Dans pratiquement tous les romans se retrouve le leitmotiv de la malédiction pesant sur « la race de Caïn » (la race noire, bien sûr).

## *Le notaire des noirs*

Le narrateur du roman est surnommé par commisération « le notaire des noirs », alors qu'il est le neveu de M<sup>e</sup> Galantie, l'héritier de l'une des études les plus importantes et les plus prospères d'une île, qui n'est pas nommée, mais dont tout indique qu'il s'agit de l'île Maurice. C'est qu'il avait rêvé d'être un réformateur politique, un révolutionnaire, de devenir le défenseur des noirs opprimés. Par idéalisme ? Ou plutôt pour rester fidèle au souvenir d'un enfant mort à l'âge de sept ans, son cousin André.

À la suite d'un faux en écritures, le père d'André, Fernand Joliet, avait dû s'exiler à Madagascar. André, qui a été recueilli par son oncle, M<sup>e</sup> Émile Galantie, imagine son

père comme un héros (il ignore son ivrognerie et ses malhonnêtetés) et croit que son retour coïncidera avec la Révolution, qui libèrera tous les opprimés.

Mais tout se ligue contre les rêves d'André : l'égoïsme de M<sup>e</sup> Galantie, l'amour que le narrateur éprouve pour Aline Bruckner et qui détourne son attention de l'enfant... Même la tendresse que le Capitaine Bruckner éprouve pour André se révèle destructrice : le coq de combat qu'il lui avait offert est battu ; la désillusion réveille la fièvre, qui emporte l'enfant, après six mois de maladie.

Adoptant souvent une structure réflexive, ces romans supposent qu'un narrateur revient sur son passé, pour mettre en lumière une culpabilité avouée ou latente. Les héros en sont des enfants, orphelins ou trahis par les pères. *Le Notaire des Noirs*, *Les Noces de la vanille*, *Les Anges noirs du Trône* racontent au fond la même histoire : la « passion » et la mise à mort (au moins symbolique) d'un enfant (d'un couple d'enfants, pour le dernier cité). Or ces enfants étaient les seuls à transgresser les interdits raciaux et sociaux de leur société, les seuls à brûler d'un désir de révolution, auquel les adultes avaient renoncé.

Il pourrait être tentant de risquer une interprétation de ces constantes thématiques, en les rapportant à l'itinéraire personnel de Loys Masson. Son départ de Maurice, son choix de l'exil vaudraient reconnaissance de l'échec de ses rêves de jeunesse, – ceux qu'exalte *L'Étoile et la Clef* : rêves de libération des opprimés. Les romans ultérieurs exprimeraient la mauvaise conscience d'un Franco-Mauricien, son retour sur l'héritage des péchés ancestraux : l'esclavage et tout ce qui s'en suivit... S'il en est bien ainsi, on comprend l'impossibilité pour Loys Masson de rentrer à Maurice : l'exil lui est l'exorcisme nécessaire d'une mauricianité toujours prégnante et douloureuse.

## 11.2. JEAN FANCHETTE, MAURICIEN DE PARIS

Cosmopolitisme : le mot pourrait convenir pour définir le projet littéraire de Jean Fanchette, à condition de bien voir qu'il renvoie moins au plaisir du bariolage ethnique et culturel qu'au refus de ne rien perdre des appartenances à travers lesquelles on a forgé son identité. Ayant choisi de s'installer à Paris pour y exercer sa profession de médecin neuro-psychiatre, Jean Fanchette y fonde, en compagnie de la femme de lettres américaine Anaïs Nin, une revue littéraire, *Two Cities*, dans laquelle il publie des auteurs mauriciens (Malcolm de Chazal, Édouard Maunick), français (Yves Bonnefoy, Pierre Torreyilles), anglais ou américains (Lawrence Durrell, Henry Miller). Le choix d'un titre anglais pour une revue éditée à Paris manifeste la volonté de ne pas renoncer au bilinguisme ni à l'errance langagière. Comme si l'important était de tenter de faire coïncider les diversités.

On pourra retrouver un projet parallèle (mettant l'accent sur le jeu de personnalités multiples) dans l'intérêt que Jean Fanchette a porté à la technique du psychodrame (c'est-à-dire à l'exploitation de l'improvisation dramatique à des fins psychologiques : mise en évidence et résolution thérapeutique de conflits individuels et sociaux, formation de la personnalité, libération, grâce à la spontanéité créatrice, du carcan des rôles imposés). Il lui a consacré un essai, *Psychodrame et théâtre moderne*, dans lequel il montre la convergence entre la théorie du psychodrame élaborée par le psychiatre J. L. Moreno et l'évolution du théâtre moderne, de Stanislawski à Antonin Artaud.

En poésie, Jean Fanchette, guidé par le mentor de ses débuts, le poète Robert Ganzo, a vite reconnu la force de la rigueur formelle, qu'il se plaît à retrouver chez ses poètes de

prédilection : Hölderlin, Milosz, Bonnefoy, Char... Il aime comme eux les images pleines et énigmatiques, où miroite le mystère de l'Être :

Le silex lève des étincelles  
D'un nom qui n'a pas de pays

Ou bien :

Je hais votre printemps aux dentelles fragiles.  
Venu le temps viril en marche sous l'écorce  
Je reviendrai pour meurtrir vos vendanges  
Quand l'herbe poussera plus verte sur les tombes,  
Quand au jour décharné de votre paysage  
L'été sera, rauque comme un point de colère.

Ses premiers poèmes disaient la nostalgie de l'enfance (*Les enfants de la nuit meurent dans ma mémoire/L'âme des soleils noirs redevient impalpable*), la hantise de la mort (*Et la Vie est un coquillage que la Mort fait chanter*), la quête de l'origine perdue (*Seuls les violons de l'Exil/et la voix lointaine de ma mère derrière les collines de l'absence*). Cette thématique réapparaît de recueil en recueil. La mort s'apprivoise (une longue méditation devant le tombeau d'Agamemnon s'achève sur ces vers apaisés : *Voici qu'aborde le vaisseau triomphal du jour/Les tombeaux dans la lumière déchirée ont aboli la mort*). Les mots peuvent parfois renouveler les saveurs de l'enfance (*Souviens-toi de cette rue étonnée qui montait de la ville/ Parmi la Houle des herbes matinales/Jusqu'à ce champ griffu d'aloës au pied de la montagne/ Où on brûlait les Hindous fatalistes/Dans l'odeur de mantègue et de filao vert*). L'exil demeure la patrie mentale (*Je vous l'ai dit je ne suis pas d'ici/Le jeu sourd de mes muscles me l'apprend chaque jour/Et ce vertige roux de quels archipels oubliés*).

Pour Jean Fanchette, la quête d'origine ne saurait aboutir (*De quelle mémoire/L'eau et cet œuf de l'origine ?*) : le poète est condamné à son *identité provisoire* (c'est le titre de son recueil de 1965), car il n'est pas d'origine unique, définitive, close. Ses poèmes disent comme d'un même mouvement la résurrection toujours immédiate des paysages et des sensations insulaires (*D'ici [Crève-Cœur en Île Maurice] le lac de la Nicolière est comme un œil d'ardoise qu'ombrent les cils des songes, cette espèce de nymphéas d'un vert cuivré. Des femmes s'affairent qui les cueillent, car les songes ici sont comestibles...*) et le refus de la nostalgie (*Assez de migrations assez de transhumances !/Je ne veux plus me briser aux vents/qui traversent le Sud/[...]/Rien à déclarer à la douane du passé*).

C'est dans l'étrange roman intitulé *Alpha du centaure* (où l'on reconnaît quelques fragments insérés par ailleurs dans les plaquettes de poèmes) que l'on trouvera les meilleures clefs pour l'imaginaire de Jean Fanchette. On y lit la dualité et la superposition d'espaces et de temps (surtout ceux de Paris et de l'île Maurice) que personnages et romancier voudraient, mais ne sauraient unifier. Le « dépaysement » reste le propre de l'écrivain Jean Fanchette, car il lui est impossible de se déprendre de la tunique de l'exil...

### 11.3. ÉDOUARD J. MAUNICK OU LA PAROLE DE L'ARCHIPEL

La poésie d'Édouard J. Maunick est réputée difficile : c'est qu'elle se plie au souffle d'une parole plurielle, qu'elle procède de l'événement, du génie des lieux visités, des ruptures de la trajectoire biographique. La fragmentation des recueils manifeste la continuité d'une *diaspora* à l'échelle d'un individu. Au lecteur de retrouver les passages discrets qui organisent l'archipel des textes, qui orientent les terres émergées de la mémoire.

Maunick a plusieurs fois présenté son dernier recueil paru comme le point d'aboutissement du cycle formé par les recueils antérieurs : à chaque fois un volume nouveau venait prolonger le cycle comme en une spirale toujours renouvelée. L'*Anthologie personnelle* (1989), préparée par le poète lui-même à la suggestion de l'éditeur Hubert Nyssen et précédée d'un beau texte-manifeste, où Maunick définit son art poétique, permet de saisir d'un seul coup d'œil le massif de l'œuvre, dans sa diversité et son unité. On y voit bien comment les images et les rythmes se répondent, autour de quelques mots-clefs, que le poète appelle ses « mots-racines ». Mais ce qui unifie son projet poétique, c'est d'abord le souci artisanal de la texture de la langue, de la saveur des mots, du grain de la mémoire, de la musique de la voix.

Édouard Maunick est homme de la parole : il vaut mieux entendre ses poèmes que les lire. La meilleure introduction à son œuvre poétique reste donc l'écoute des enregistrements de ses poèmes lus par lui-même (il existe deux disques qui le permettent). Le rythme que sa voix donne aux textes rend évidente la musique qui les sous-tend et qui procède de sa culture maternelle : il a souvent souligné que la forme de l'hexasyllabe qu'il privilégie doit s'entendre comme marquée par la pulsion du *séga*, la danse nationale mauricienne. L'oralité créole est à la fois la source et l'horizon de cette poésie : c'est tout naturellement que Maunick est venu, au début des années 1990, à l'écriture de poèmes en créole.

L'*Anthologie personnelle* vient confirmer ce qu'avaient bien compris les lecteurs attentifs : Maunick n'a jamais écrit qu'un seul et même poème, repris, développé, dépassé de recueil en recueil. Chaque volume vient comme une vague nouvelle recouvrir et prolonger le volume antérieur. Cet effet de marée poétique toujours recommencée apparaît clairement dans le volume qui conjoint *En mémoire du mémorable* et *Jusqu'en terre yoruba*, deux poèmes écrits à quinze ans d'intervalle : le premier, le poème du souvenir (qui est le plus récent), se veut, par un jeu de miroirs et d'allusions, le reflet de toute l'œuvre antérieure ; l'autre est né d'une circonstance particulière : la visite au temple de la déesse Oshun, lors d'un voyage au Nigéria ; la rencontre avec la déesse avait suscité une belle méditation sur les rapports du poète au sacré. En fait, les deux textes font jour à une même préoccupation, qui est la parallèle quête de l'identité métisse, la semblable acceptation des héritages divers.

Telle est bien la clef de voûte de l'œuvre. Le choix initial, proclamé dans *Les Manèges de la mer*, s'était déclaré pour une *négritude de préférence* :

ainsi je suis anonyme  
et je garde l'héritage  
de vos triques ancestrales  
de vos fuites d'hommes noirs  
[...]  
reconnaissant les racines  
je me tais en signe de deuil  
sur la part non partagée  
je suis nègre de préférence

Mais le « nègre » selon Maunick ne s'enferme pas dans la prison de sa couleur de peau : *Métis est mon état civil* affirme-t-il dans le même souffle qu'il revendique sa négritude :

couleur de la cannelle de l'écorce couleur  
douleur de la racine de nocturne douleur  
poivre et poussière de pierre couleur de n'importe où  
douleur de la dispute trop de sangs s'interpellent  
la peau la peau la peau les tropiques se réveillent  
aveugle dans la ville témoin aux jeux de braise  
le soleil innocent exige la part du cœur

rendez-moi ma couronne ma raison première  
mon royaume métis commence au point du jour  
et ses orfèvreries hantent les fonds de chair  
je prophétise le sang mêlé comme une langue de feu.

« L'Essentiel d'un exil », in :  
*Les Manèges de la mer*

Sa poésie s'est donc vouée à dire la complexité du sang, les mélanges de la race, les échanges de l'île et de la mer (tout ce que peut suggérer la belle métaphore des *manèges de la mer*). Ce qui la destinait à redoubler la difficulté qu'on lui attribue : difficulté des énigmes rencontrées, de l'ambivalence volontiers cultivée, car celle-ci est la richesse du métis.

## La parole de l'île

Sous un titre qui sonne comme une profession de foi (« Dire avant écrire »), Édouard J. Maunick introduit son *Anthologie personnelle* (1990) par un texte-bilan : il y dessine en quelques images fortes le projet qui, depuis l'origine, sous-tend sa vocation d'écrivain. On y reconnaîtra une superbe formulation du désir littéraire propre à l'océan Indien :

Sans cesse, ce besoin de parler, à la fois notre vice et notre vertu : nous sommes nés loin dans des pays exigus, en terre étroite ; nos villes sont souvent sœurs, nos villages se confondant ; nos maisons zieutent les passants et nos cours sont limitées par des haies végétales mitoyennes, de temps en temps, par un muret ; nos rues s'interpellent et nos chemins de campagne ne se perdent jamais ; nos querelles naissent d'un manguier au territoire indéfini, un partage de letchis, en décembre nous réconcilie ; dans le même périmètre, la cathédrale, l'église ou la chapelle, le mandir, la mosquée, le kovil, le temple, la pagode soulignent la diversité des cultes, somme toute réconciliés dans la même quête d'une possible éternité.

Notre identité, forcément multiple, est davantage à entendre dans notre parler créole, qu'à lire, exprimée à travers des alphabets pourtant fascinants. Plus peuple que races, nous additionnons nos fidélités à l'Orient, à l'Occident et à l'Afrique, pour fonder une symbiose, certes difficile, mais seule capable de nourrir notre quotidien plus sûrement que le plat de riz, la rougaille de poisson salé ou la fricassée de lentilles rouges. Nos aïeux venaient tous de quelque part ; nous avons pour mission de continuer leur exil dans un lieu devenu pays natal.

Tout cela fait de nous des insulaires. [...]

Avec cette anthologie, je refuse de ranger mes papiers après plus d'une dizaine de livres. C'est toujours de l'ÎLE, mon aire de vigie, que s'articulent les preuves de mon identité et ma désobéissance à la mort. Oui, à chaque livre, je montre mes papiers, ce sont papiers de nous tous, pour franchir les frontières du réel et de l'imaginaire.

Ici je parle avec mes mots-racines. Ainsi quand je dis séga, c'est d'une danse de l'océan Indien qu'il s'agit. [...]

J'écris tout cela à ma manière, en français. Dans une langue à laquelle j'ai droit en vertu du créole dont elle est le silo. Dans une langue aussi que je vis comme une grande et dévoreuse passion, tant elle me tente à la compromettre pour un mot ou pour un autre, que je façonne ou que j'invente entre viol et caresse, selon ce qu'exige le dire exact d'une réalité plus proche d'un foisonnement d'arbres phanérogames et du volcan que de jardins à la française.. Peu importe si je l'ensauvage ou si je la civilise autrement, elle est à jamais ma grande permission.

Le premier et le dernier mot de la poésie de Maunick, c'est le marronnage de la langue et du sang, le voyage en liberté pour inventer une parole et planter les « mots-racines ». Parmi ces mots, qui deviennent figures majeures, parfois honorées par des majuscules, liées par des réseaux d'échanges et de correspondances (toujours les « manèges »...), il faut privilégier l'île, la femme, la mer, le père, la mort, la parole...

L'Île et la Femme se communiquent leurs prestiges. La Femme se dit souvent Neige (*femme longtemps appelée d'un nom d'outre-terre*) et elle est la femme blanche, la femme aimée, l'autre, l'ailleurs, et peut-être la langue française du poème. Mais la femme est île aussi, et mère, et terre natale... Elle est le lieu magique de la communication retrouvée avec l'île, du fond de l'exil :

ÎLE la neige Femme l'Archipel  
parce que toi demain sabordera ses arcanes  
mes minuits s'éclairent de la croix du Sud  
ils cèlent des jardins à l'odeur australe  
j'en connais tous les arbres toutes les lianes  
pas un ne dépasse la racine inverse de ton espace  
pas une ne se noue des tourments de tes bras  
corps qui écourte la distance entre l'île et moi !

*Ensoleillé vif*

L'Île, une et divisée, lointaine et intérieure, douloureuse et pacifiante, reste présente par ses paysages, son histoire, son langage, le nom propre de ses lieux. Elle est le pôle magnétique qui oriente tous les poèmes :

de Port-Louis à Rivière du Rempart  
de Cap Malheureux au Morne Brabant  
allumez lâchez les reins tous les reins  
pour un séga de dernière espérance

*Ensoleillé vif*

Port-Louis ma délirante  
ce délit du partir  
alors que je t'aimais  
trottoir après trottoir  
qu'avec mes amis d'or  
nous frappons à ton ciel  
pour une mâne secrète  
sur nos vies secondaires  
réinventions le monde  
pour être enfin nous-mêmes

*Saut dans l'arc-en-ciel*

La Mer, promesse et épreuve, est un lieu paradoxal : elle permet l'échange, ouvre sur l'exil, ramène au pays. Le poète a souvent proclamé son appartenance marine : *Je suis de la mer* (« L'Essentiel d'un exil », dans *Les Manèges de la mer*) ; *j'habite la mer pour défendre le moi-pays* (« Pro Memoria », dans *Mascaret ou le Livre de la mer et de la mort*) ; *la mer la mer toujours me racontera debout/m'ayant arraché à la solitude* (*Fusillez-moi*). C'est que les images de mer conjuguent l'amour et la mort, l'exil et l'écriture .

Tout un recueil, *Ensoleillé vif*, est construit autour de l'image du Père, que la mort transfigure en une puissance lumineuse :

on a porté mon père en terre  
je me souviens de ses yeux ouverts  
de sa main ouverte  
de sa voix ouverte  
les fleurs sont de faux étendards  
mon père est dans le vent  
il claque dans la clarté  
il me raconte l'enfance des cyclones  
il me prévient des volcans  
il veille...

Le Père, en qui se lisent les figurations du temps et du sang, traverse ainsi la mort, pour transmettre ses ultimes leçons. C'est vers lui que le poète se tourne pour apprendre comment *faire la nique à la mort* et détendre la sourde angoisse qui court tout au long de ses textes.

La Parole, qui est langue et qui est femme, confond en un même élan la poésie et l'amour : *La parole restera ma seule vraie légende (Fusillez-moi)*. Parole multiple, éclatée, fragmentée.

Car chaque image, chaque page de Maunick, dans sa texture très serrée, se lie à toutes les autres. Les mots-racines éclatent et se dispersent sur l'ensemble des poèmes. Pour les saisir dans leur rayonnement, il faut repérer et relier tous leurs affleurements. La fragmentation de cette poésie tient aussi à sa volonté de lyrisme elliptique. Toute une vie s'y livre, allusivement : les errances, la mort des proches, la brisure d'un couple, les triomphes de l'amour... Ce lyrisme heurté évite les complaisances et les boursouflures des aveux indiscrets.

Si toute vraie poésie invente sa langue, celle de Maunick utilise le français, mais un français différent – faut-il dire métissé ? En fait, il n'abuse pas de la facilité des créolismes criants, car il sait qu'on ne crée pas une langue poétique en se contentant de saupoudrer le vocabulaire de quelques condiments exotiques. Le « métissage » de la parole de Maunick se reconnaîtrait à un certain traitement de la syntaxe. Les articles tendent à disparaître, laissant face à face de gros blocs nominaux, chargés d'un sémantisme diffus. Les relations logiques, les subordinations s'atténuent. Le paysage linguistique est comme mis à plat. Face à cette mise en équivalence généralisée, le lecteur doit forcer le sens à se découvrir. Il se trouve devant un langage réduit à l'essentiel, rénové, ouvert à de possibles mutations.

L'exil selon Maunick n'est pas l'abandon d'un pays pour un autre. C'est plutôt l'acquiescement à la pluralité, l'errance textuelle des passions partagées. « Poésie insulaire » : la formule prend enfin sens avec le poète mauricien, puisque l'insularité, la fragmentation des archipels, la discontinuité des cheminements sont devenus principes de l'écriture poétique.

#### 11.4. MARIE-THÉRÈSE HUBERT, ROMANCIÈRE INSULAIRE

Marie-Thérèse Humbert, comme Loys Masson, vient s'installer en France et y fait carrière littéraire. Mais l'écriture, comme malgré elle, la ramène vers l'île de sa naissance.

Son premier roman, *À l'autre bout de moi*, paraît en 1979, chez Stock. La page IV de couverture précise que l'auteur est installée dans la province française comme professeur de lettres. Le livre reçoit un accueil favorable de la critique et connaît un succès de librairie non négligeable. Il suscite l'attention du jury du Prix Goncourt et obtient la consécration d'un prix littéraire (le prix des lectrices du magazine *Elle*), ce qui prouve à coup sûr l'intérêt soulevé auprès du public français. Il est vite repris (en 1981) dans la collection du « Livre de Poche ». Son thème central (des jumelles en quête de leur identité) semble ouvrir un dialogue avec l'une des œuvres majeures du roman français contemporain, *Les Météores* (1975), de Michel Tournier.

Voilà autant de raisons pour ranger *À l'autre bout de moi* dans la production romanesque française. Mais il en est aussi d'importantes pour le définir comme « roman mauricien ». D'abord le lieu de naissance de la romancière : l'île Maurice, qui est souligné sur la couverture. Ensuite la double épigraphe, qui place l'ouvrage sous le patronage de Bertolt Brecht (comme pour indiquer une volonté critique, un engagement dans le contexte social et historique évoqué) et sous celui du poète Édouard Maunick (comme pour s'inscrire dans la géographie littéraire mauricienne). Enfin le cadre choisi pour la fiction romanesque : cette île Maurice, dont la romancière présente la mosaïque humaine, en un tableau nuancé. Le roman a d'ailleurs soulevé beaucoup de passions à Maurice au moment de sa publication, ce dont témoignent les nombreux articles et débats parus alors dans les journaux de l'île.

Or il se trouve que la genèse du roman, telle que racontée par la romancière elle-même dans divers entretiens, marque un glissement remarquable. Quand elle a commencé à l'écrire, Marie-Thérèse Humbert situait son roman dans le Berry (où elle habitait alors) et non dans l'océan Indien ; ses deux héroïnes se roulaient dans les champs de colza, et non dans les cannes à sucre. Puis l'île Maurice s'est imposée peu à peu comme le cadre nécessaire du destin des deux jumelles. Comme si leur recherche d'identité personnelle (le point de départ du sujet romanesque) avait précisément à voir avec la situation mauricienne.

De fait, la fiction racontée (une rivalité gémellaire) devient un étonnant « révélateur » de la réalité mauricienne : deux sœurs jumelles, Anne et Nadège, qui appartiennent à la moyenne bourgeoisie « créole » (métissée, donc), grandissent dans la maison familiale de Quatre-Bornes, au contact de toutes les communautés ethniques qui façonnent l'île. L'arc-en-ciel de leurs relations dans les diverses couches de la population dessine le spectre des prétendants possibles. De Pierre Augier, franco-mauricien, héritier d'une vieille famille de l'aristocratie blanche (Anne serait tentée..., mais un tel mariage paraît bien improbable), jusqu'à Aunauth Gopaul, d'origine indienne, qui semble promis à une brillante carrière politique (Nadège en est amoureuse et noue une liaison avec lui). Le drame éclate quand Nadège tombe enceinte : Anne veut éviter le scandale (nous sommes dans les années 1950 et la mentalité générale est particulièrement étroite) ; elle pousse sa sœur à se faire avorter ; Nadège meurt d'une hémorragie. Cette mort provoque la « conversion » d'Anne qui reprend la place de Nadège en épousant Aunauth Gopaul.

Ce que le roman met en scène, au-delà du drame de la gémellité, c'est bien le jeu des pulsions et contradictions, exclusions et évitements dont se construit l'imaginaire social mauricien (tout ce qui a longtemps été de l'ordre du non-dit et du tabou, dans la réalité des relations intercommunautaires : d'où le succès de ce roman auprès des Mauriciens à qui il renvoyait une image sans fards). Le trajet sentimental des héroïnes marque un glissement sans doute parallèle à une évolution des mentalités : au départ, la fascination pour le Blanc (Pierre Augier, dans le roman), détenteur du pouvoir, de la richesse et de leurs signes symboliques... ; puis, peu à peu, les deux jeunes filles, l'une après l'autre, découvrent l'Indo-Mauricien, longtemps refusé. Le roman annonce ainsi une réconciliation symphonique des communautés. Mais celle-ci ne sera possible qu'en allant à *l'autre bout de soi*, à l'autre bout d'une gémellité qui peut dire la pluralité du sang, la conjonction et la dissemblance des cultures.

Pour ne pas s'enfermer dans une forme romanesque limitée par le cadre géographique choisi, Marie-Thérèse Humbert a abandonné la localisation mauricienne dans ses romans suivants, *Le Volkameria* (1984) et *Une robe d'écume et de vent* (1989). Elle invente alors un lieu romanesque de pure fiction, une île imaginaire, située quelque part dans l'Atlantique, au nord-est des Bermudes : elle en fournit d'ailleurs la carte à ses lecteurs. Mais on y remarque certains toponymes de consonance tout à fait mauricienne (Grand-Gaube, Monts des Remparts...), comme s'il fallait suggérer que le nouveau lieu romanesque n'a pas rompu tout lien avec l'île Maurice. Marie-Thérèse Humbert reste bien une romancière insulaire, comme le montre la construction romanesque de ses personnages, dans l'exacerbation et l'hallucina-

tion des passions, ou le jeu sur l'indécision de leur identité. Il faut lire ses romans ultérieurs comme des harmoniques d'À l'autre bout de moi.

## 11.5. JEAN MARIE G. LE CLÉZIO : LE RÊVE MAURICIEN

Il est bien clair que Jean Marie G. Le Clézio appartient à la littérature française. Une synthèse faisant autorité (*La Littérature en France depuis 1968*, par Bruno Vercier et Jacques Lecarme, 1982) l'associe à Patrick Modiano et Georges Perec pour désigner les jeunes maîtres de la nouvelle littérature française. Il apparaît donc comme un écrivain déjà consacré, novateur et promis à la gloire des classiques.

Il a connu avec son premier roman, *Le Procès-verbal* (1963), le succès d'un prix littéraire important (le Renaudot). Il publie ensuite une dizaine d'ouvrages, qui retiennent un public fidèle, mais relativement limité. En revanche, en 1980, *Désert* rencontre une très large audience : l'histoire de Lalla, jeune Marocaine qui fuit son pays, se retrouve à Marseille et finalement retourne vers le désert, a su toucher la sensibilité du public qui y lisait une méditation dépouillée sur la nature essentielle, l'exil et l'immigration, l'oppression coloniale, la condition féminine... En 1985, *Le Chercheur d'or* renouvelle ce succès. Le public se passionne pour ce roman d'aventures maritimes et de trésor introuvable. Dorénavant, les livres de Le Clézio (*Le Rêve mexicain*, 1988 ; *Printemps et autres saisons*, 1989) sont suivis avec faveur par un vaste public.

Au moment de la publication du *Chercheur d'or*, le romancier soulignait dans une entrevue accordée au journal *Le Monde* (15 février 1985) qu'il n'avait aucun effort à faire pour sortir de la culture française : *la famille de mon père a émigré à l'île Maurice au dix-huitième siècle, et, bien que je sois né à Nice, culturellement je me sens Mauricien, c'est-à-dire entre deux mondes, le développé et le pauvre. J'ai la double nationalité, française et mauricienne*. Dans un numéro spécial du magazine *La Quinzaine littéraire*, consacré, en mars 1985, aux littératures de langue française, il s'interrogeait sur les raisons de son choix du français comme langue d'écriture (il avait pu hésiter avec l'anglais) : *Écrire en français était pour moi plus qu'un choix esthétique, cela signifiait aussi choisir le côté des anciens colons de Maurice contre l'administration anglaise, et d'une certaine façon, le créole contre l'anglais officiel imposé par la montée de la population originaire de l'Inde*.

Dès *Le Procès-verbal*, une citation du nom de Léoville L'Homme, comme un clin d'œil aux lecteurs avertis, signalait que l'île Maurice, sa culture et sa littérature habitaient déjà l'imaginaire du jeune romancier. Le roman du *Chercheur d'or* manifeste un éclatant retour à l'île des ancêtres. Il se fonde sur l'histoire de son grand-père (sans doute transmise par la tradition familiale), qui avait tenté de retrouver un trésor peut-être caché autrefois par un pirate inconnu dans une vallée de l'île Rodrigue. Le roman est redoublé en 1986 par la publication du journal du *Voyage à Rodrigues*<sup>(3)</sup>. Puis une des nouvelles du recueil *Printemps et autres saisons* continue l'inspiration mauricienne. En 1990, enfin, J.M.G. Le Clézio signe, en compagnie de sa femme, un recueil de devinettes mauriciennes, *Sirandanes*, en version bilingue, créole et française.

Les textes mauriciens de Le Clézio s'articulent tous autour de la thématique du retour à l'origine : désir de retourner vers une terre-mère, rêve d'harmonie retrouvée, réappropriation textuelle de l'île. Ce qui recoupe une des constantes de son imaginaire, et d'abord le motif

(3) Rodrigue ou Rodrigues ? Le *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse écrit d'ailleurs « Rodrigues ». La graphie « Rodrigue » a été utilisée de manière générale, dans les textes français, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'orthographe « Rodrigues » a été introduite par l'administration anglaise.

omniprésent du « voyage en retour ». Quand Le Clézio (re)vient à Maurice (et à Rodrigue), sur les traces fondatrices de son grand-père, ce qui se révèle à lui, c'est le sentiment de l'infini, dans la présence originelle de la lumière, des rochers noirs, du ciel, de la mer... *Le Voyage à Rodrigues* dégage explicitement le sens de cette expérience de retour à l'origine : *Il y a ici une impression de lenteur, d'éloignement, d'étrangeté au monde des hommes ordinaires, qu'on doit trouver aussi à Saint-Brandon ou à Aldabra, et qui fait penser à l'éternité, à l'infini. [...] J'ai senti que j'étais arrivé au bout du voyage, à l'endroit où je devais depuis toujours venir.*

Le voyage des îles permet à l'écrivain de se situer dans une histoire familiale, de mieux comprendre par là même son statut d'exilé, son « sentiment d'étrangeté, d'inappartenance ». Sa lignée paternelle avait dû abandonner le domaine familial de Moka, qui symbolisait l'enracinement mauricien : elle se trouve condamnée à l'éparpillement à travers le monde. Le grand-père avait rêvé du trésor de Rodrigue pour pouvoir rembourser ses dettes, racheter la maison familiale, fonder à nouveau un enracinement. Or il a échoué : le trésor est resté introuvable. Mais il a réussi à faire (re)venir son petit-fils sur ses traces. Et celui-ci découvre que le trésor *cherché si longtemps* [par le grand-père], *qui a hanté ses jours et ses nuits et l'a exclu de son monde, c'était peut-être ce silence, cette dureté minérale, cette beauté de l'aube de la création, en suspens au fond de la vallée.*

Si on relit l'ensemble de l'œuvre de Le Clézio à partir de ses textes mauriciens, on s'aperçoit qu'ils éveillent tout un jeu de subtiles harmoniques. On sait par exemple à quel point il a été fasciné par le Mexique et les civilisations indiennes d'Amérique : or tout se passe comme si l'Amérique indienne lui proposait, en miroir, les mêmes questions que Maurice et Rodrigue sur le mystère universel des origines. Mais peut-être fallait-il l'exil et le détour américain, le questionnement sur les commencements et les fins des civilisations, pour percevoir à Maurice le jaillissement vertigineux, dans le miracle de l'origine.

### *Les ouvrages « mauriciens » de J.M.G. Le Clézio*

Notre hypothèse étant que l'inspiration mauricienne constitue un fondement et une constante de l'imaginaire de J.M.G. Le Clézio, il faudrait, en bonne logique, y rapporter l'ensemble de son œuvre. Elle est particulièrement évidente dans les ouvrages suivants :

*Le Chercheur d'or*, Paris, Gallimard, 1985. Réédition : Paris, Gallimard, 1988, coll. Folio, n° 2000 [Roman].

*Voyage à Rodrigues*, Journal, Paris, Gallimard, 1986, coll. « Le Chemin » [Journal de voyage].

La Saison des pluies, in : *Printemps et autres saisons*, Paris, Gallimard, 1989 [Nouvelle]. »

*Sirandanes*, suivies d'un petit lexique de la langue créole et des oiseaux [co-signé par Jémia Le Clézio], avec des aquarelles de J.M.G. Le Clézio, Paris, Seghers, 1990.

Les exégètes se sont encore peu penchés sur cette dimension de l'œuvre de Le Clézio. On lira un intéressant entretien de l'écrivain avec Bernard Magnier, « L'insularité plurielle de J.M.G. Le Clézio », in : *Notre Librairie*, « Dix ans de littératures 1980-1990, II Caraïbes - Océan Indien », n° 104, janvier-mars 1991, pp. 90-91.

## Bio-bibliographie de Loys Masson

### 1915 (31 décembre)

Naissance à Rose-Hill de Loys Masson, dans une famille franco-mauricienne bien connue (son oncle maternel, l'abbé Joseph Mamet, sera bientôt élevé au rang d'évêque). Son père est attorney-at-law (c'est-à-dire qu'il était chargé de mettre en œuvre certaines procédures judiciaires). En fait, la famille n'est guère riche.

Loys Masson est l'aîné (il a trois frères et trois sœurs). Ses cadets Hervé et André deviendront eux aussi écrivains et journalistes.

### 1933

Il est renvoyé du « Royal College of Mauritius » de Curepipe, pour avoir boxé un de ses professeurs, avec qui il était en conflit. Il s'engage alors pour la saison de coupe comme peseur de cannes (ce qui lui fait connaître de l'intérieur la vie sur les plantations sucrières). Il sera ensuite employé à la Banque Commerciale de Maurice.

### 1934

Il remporte un prix (en poésie) au concours du Cercle Littéraire de Port-Louis. Il récidive l'année suivante (c'est, cette fois, une nouvelle qui est couronnée).

### 1935

Il publie un article (« La France à l'île Maurice »), à l'occasion du bicentenaire de la ville de Port-Louis, dans la respectable *Revue des Deux Mondes* (auprès de laquelle il a été introduit par son oncle l'évêque).

### 1937

*Fumées*, Port-Louis, Imprimerie M.Gaud [Poésie].

### 1938

*Les Autres Nourritures*, Port-Louis, Esclapon. Le titre indique la filiation gidiennne de ces proses poétiques.

### 1939

Départ pour la France (une souscription auprès des admirateurs de son jeune talent littéraire l'aurait aidé à payer le prix du passage). Il débarque à Marseille fin août, au moment où éclate la guerre. Engagé dans la Légion Étrangère, il est finalement réformé pour raisons de santé en mars 1940.

### 1940

Rencontre de Paula Slaweski (dont la famille était vaguement apparentée à la sienne et qui correspondait avec l'une de ses sœurs). Les deux jeunes gens se fiancent en juillet. Sujet bri-

tannique, selon son passeport, Loys Masson est contraint à une extrême prudence, voire à une vie clandestine.

Sous le coup de la débâcle et de l'exode, il écrit un poème (« Notre Dame des exodes ») qui sera publié dans le n° 97 de la revue *Esprit* (février 1941). C'est sans doute l'un des tout premiers témoignages de ce que Pierre Seghers appellera plus tard « la Résistance des poètes ».

### 1941

Ayant rencontré Pierre Seghers lors d'une rencontre d'écrivains, il se voit confié par celui-ci le secrétariat de rédaction de la revue *Poésie 41* qui rassemble les poètes résistants. Il s'installe à Villeneuve-lès-Avignon avec Paula, qu'il épouse le 21 novembre (mariage religieux : il était trop risqué d'exhiber les papiers d'identité pour le mariage civil).

### 1942

Il adhère au Parti Communiste, sans pour autant renier le christianisme révolté de sa jeunesse.

*Délivrez-nous du mal*, P. Seghers, « Poésie 42 » [Poésie]. Réédition, augmentée de quatre poèmes parus clandestinement : Paris, Seghers, 1945 et Montréal, Parizeau, 1946.

### 1943

Loys et Paula doivent se cacher dans un château isolé de Touraine (le roman *La Douve* racontera cet épisode).

Sous le pseudonyme de Paul Vaille, Loys Masson publie plusieurs poèmes dans le recueil collectif *L'Honneur des Poètes*, publié et diffusé clandestinement par les Éditions de Minuit. Il participera aussi au second recueil sous le même titre, publié en 1944.

*Poèmes d'ici*, Genève, « Les Cahiers du Rhône » [Poésie].

*Chronique de la grande nuit*, Neuchâtel, Ides et Calendes.

### 1945

Il accepte le poste de secrétaire général du Comité National des Écrivains, organisme qui doit régénérer la vie littéraire après la Libération.

*L'Étoile et la Clef*, Paris, Gallimard. Ce roman largement autobiographique évoque l'enfance et l'adolescence à Maurice.

*Le Requis civil*, Paris, Gallimard. Évocation romanesque du séjour à Villeneuve-lès-Avignon.

*Pour une église*, Genève, Trois Collines. Réédition (augmentée de *Solstice de la foi*) : Paris, Bordas, 1947 [Pamphlet].

**1946**

Il devient rédacteur en chef de l'hebdomadaire littéraire *Les Lettres françaises* (qui appartient à la mouvance intellectuelle du Parti communiste).

*La lumière naît le mercredi*, Paris, Seghers/Montréal, Parizeau [Poésie].

**1947**

*Saint Alias*, Genève/Paris, Trois Collines [Nouvelles].

*Tous les corsaires sont morts*, Paris, Ferenczi [Roman].

**1948**

Il n'accepte pas la mainmise totale du Parti Communiste sur les *Lettres françaises* : on l'écarte de la direction de l'hebdomadaire. Il abandonne alors le journalisme, pour se consacrer à son œuvre littéraire. Il écrira souvent pour la radio, puis pour la télévision qui commence alors à se développer.

*L'illustre Thomas Wilson*, Paris, Bordas. Ce « divertissement », mêlant prose et vers, dont la rédaction avait été commencée dès 1939, est superbement illustré par Fernand Léger. Réédition : Paris, Belfond, 1967 ; Paris, Éditions d'aujourd'hui, 1975, collection « Les Introuvables ».

**1950**

*Icare ou Le Voyage*, Paris, Seghers [Poésie].

**1951**

*Les Cacti ou petites plantes de saint Benoît Labre*, Paris/Genève/Bruxelles, Éditions de la Paix. Divertissement illustré par Hervé Masson.

*Les Mutins*, Paris/Genève/Bruxelles, Éditions de la Paix. Roman écrit pendant la période de la guerre. Réédition : Paris, R. Laffont, 1959.

**1952**

Représentation au Théâtre de l'Œuvre, dans une mise en scène de Michel Vitold, de la pièce *La Résurrection des corps*.

La pièce est publiée par *Paris-Théâtre*.

*Tout ce que vous demanderez*, Paris/Genève/Bruxelles, Éditions de la Paix [Roman tiré de la pièce].

*Quatorze poèmes du cœur vieillissant*, Paris, Éditions Caractères [Poésie].

**1953**

*Poème-dialogue de la résurrection*, Paris, Éditions Caractères [Poésie].

**1955**

Naissance de son fils, Grégoire.

*Les Vignes de septembre*, Paris, P. Seghers [Poésie].

**1956**

*Les Tortues*, Paris, R. Laffont [Roman]. Réédition : ibid., 1985, « Bibliothèque Romanesque ».

**1957**

*La Douve*, Paris, R. Laffont [Roman].

**1958**

*Les Sexes foudroyés*, Paris, R. Laffont [Roman].

**1960**

Représentation au Théâtre du Vieux Colombier, dans une mise en scène de Bernard Jenny, de *Christobal de Lugo*.

*Théâtre [Christobal de Lugo, Le Pape, La Résurrection des corps]*, R. Laffont.

**1961**

*Le Notaire des noirs*, Paris, R. Laffont. Ce roman obtient le Prix des Deux Magots 1962. Réédition : Paris, Le Livre de Poche, 1969 ; ile Maurice, Éditions de l'Océan Indien, 1985.

**1962**

Il est lauréat de la Fondation Del Duca, pour l'ensemble de son œuvre.

*Les Noces de la vanille*, Paris, R. Laffont [Roman].

**1964**

*Lagon de la miséricorde*, Paris, R. Laffont [Roman].

**1965**

*La Dame de Pavoux*, Paris, R. Laffont [Poésie].

*Le Feu d'Espagne*, Paris, R. Laffont [Roman].

*Célébration du rouge-gorge*, Paris, R. Morel.

**1966**

*Célébration de la chouette*, Paris, R. Morel.

**1967**

*Les Anges noirs du trône*, Paris, R. Laffont [Roman].

**1969**

*La Croix de la rose rouge*, Paris, R. Morel [Poésie].

Mort de Loys Masson, à Paris, le 24 octobre.

**1970**

*Des bouteilles dans les yeux*, Paris, R. Laffont. Ces nouvelles sont précédées par « Esquisse d'un portrait de Loys Masson » par Claude Roy.

**À Consulter**

MOULIN, Charles, *Loys Masson*, Paris, P. Seghers, 1962, coll. « Poètes d'aujourd'hui », n° 88.

[BENOÎT, Norbert], *Loys Masson*, Paris/Port-Louis, F. Nathan/Éditions de l'Océan Indien, coll. « Classiques du Monde. Littérature mauricienne ».

## Bio-bibliographie de Jean Fanchette

Ses brillantes études dans l'enseignement secondaire mauricien avaient mérité au jeune Jean Fanchette (né à Rose-Hill le 6 mai 1932) une bourse pour une université européenne (ce qui était dans les années 1950 un privilège rare). Il choisit d'étudier la médecine à Paris plutôt qu'à Cambridge qu'on lui proposait. Devenu neuro-psychiatre, il s'installe professionnellement à Paris.

Avant son départ, il avait publié quelques textes à Maurice, dans *L'Essor*. À Paris, il fonde, avec Anaïs Nin et Edwin Mullins, une revue bilingue franco-anglaise, *Two Cities*, qui paraît de 1959 à 1964 avec le projet de favoriser les échanges culturels entre le monde francophone et le monde anglo-saxon.

**1952**

*Gerbes de silence*, Marches de France [Poésie].

**1954**

*Osmoses*, La Presse à bras [Poésie].

**1955**

*Les Midis du sang*, Paris, Debresse [Poésie].

**1958**

*Archipels*, Paris, Éd. Voyelles [Poésie].

**1961**

*Situation of French Poetry in 1960*, Londres, Calder [Essai].

**1965**

*Identité provisoire*, Paris, Two Cities [Poésie].

**1971**

*Psychodrame et théâtre moderne*, Paris, Buchet-Chastel [Essai]. Réédition: Paris, U.G.E., 1977, collection 10/18.

**1975**

*Alpha du centaure*, Paris, Buchet-Chastel [Roman].

**1977**

*Je m'appelle sommeil*, Paris, Two Cities [Poésie].

## Bio-bibliographie d'Édouard Maunick

**1931** (23 septembre)

Naissance, à Flacq, au lieu-dit « la Source », un jour d'équinoxe, de Joseph Marc Davy, dit Édouard Maunick, fils d'Orlézia Tourab et de Daniel Maximilien Maunick. Il a lui-même souligné à quel point son ascendance est marquée par le métissage :

« l'homme blanc qui prit ma grand-mère dans son lit refusa de donner son nom à ma mère ainsi ma mère put épouser mon père lui-même petit-fils de coolies venant des Indes que voulez vous que j'y fasse »

*Fusillez-moi*

**1936**

Sa famille vient s'installer à Port-Louis: les images de cette ville « magique », le souvenir de la maison d'enfance (rue Mère Barthélémy) se retrouvent souvent dans sa poésie.

**1950-1960**

Il travaille comme enseignant (dans les cycles primaire, puis secondaire). Il sera ensuite bibliothécaire de la Bibliothèque Municipale de Port-Louis.

**1954**

*Ces oiseaux du sang*, Port-Louis, Regent Press. Ce recueil de poèmes est publié à compte d'auteur.

**1959**

Après avoir donné des articles et des poèmes dans divers journaux de l'île, il fonde une revue littéraire, *Les Cahiers de la Mer Indienne*, qui ne connaît qu'un seul numéro.

**1960**

Il quitte l'île Maurice, pour s'installer à Paris, où il travaille à la radio, pour l'OCORA, ainsi que pour RFI et pour France-Culture.

**1962**

Il est un temps Directeur de Radio Caraïbes Internationale à Sainte-Lucie.

Il publie deux poèmes dans la revue *Présence africaine* : c'est le début d'une longue collaboration et d'une participation engagée aux grandes manifestations culturelles négro-africaines (colloques, festival mondial des arts nègres, etc.).

**1964**

*Les Manèges de la mer*, Préface de Pierre Emmanuel, Paris, Présence africaine [Poésie].

**1966**

*Mascaret ou le livre de la mer et de la mort*, Préface de Jacques Howlett, Paris, Présence africaine [Poésie].

**1969**

Mort du père d'Édouard Maunick. Sa figure fondatrice est célébrée par plusieurs poèmes.

**1970**

*Fusillez-moi*, Paris, Présence africaine [Poésie].

Il est « Regent's professor » à l'université de Californie-Los Angeles.

**1973**

Décès de sa mère.

**1976**

*Ensoleillé-vif*, Préface de Léopold Sédar Senghor, Paris, Éditions Saint-Germain des Prés/Dakar, Nouvelles Éditions Africaines [Poésie]. Le recueil obtient le Prix Apollinaire 1977.

**1977-1979**

Édouard Maunick devient rédacteur en chef de la revue bimensuelle *Demain l'Afrique*, publiée à Paris. Il y donnera un grand nombre d'articles sur les sujets les plus divers.

**1979**

*En mémoire du mémorable* suivi de *Jusqu'en terre yoruba*, Paris, L'Harmattan [Poésie].

**1980-1981**

Il est expert-consultant auprès de l'Agence de Coopération.

**1982**

Il commence à travailler pour le compte de l'UNESCO, d'abord dans le Secteur du Soutien de Programme, puis il est chargé de la Diffusion des Cultures. Il est ensuite Directeur de la Collection UNESCO d'œuvres représentatives. .

**1983**

*Désert-Archipel* suivi de *Cantate païenne pour Jésus-Fleuve*, Paris, Publisud [Poésie].

**1985**

*Saut dans l'arc-en-ciel*, Préface d'Etiemble, Paris, Le Calligraphe [Poésie].

*Le Cap de Désespérance*, Soweto, Encre de Mechtild, Paris, Intertextes [Poésie]. Édition à tirage limité.

Il est choisi comme membre du Haut Conseil de la Francophonie.

**1987**

*Un arbre en est la cause*, Illustrations de Qotbi, Saint-Laurent-du-Pont (Isère), Ateliers d'Art Marc Pessin [Poésie]. Édition à tirage limité.

*Mandela mort et vif*, Paris, Silex [Poésie]. Le texte avait d'abord été publié à l'île Maurice, dans *Le Nouveau Militant*.

**1988**

*Paroles pour solder la mer*, Paris, Gallimard [Poésie].

**1989**

*Anthologie personnelle*, Arles, Actes Sud [Poésie].

Édouard Maunick reçoit le Prix Tchicaya U Tam'Si. Il est élu membre de l'Académie Mallarmé.

**1990**

*Toi laminaire*, Italiques pour Aimé Césaire, Île Maurice, Éditions de l'Océan Indien/La Réunion, CRI [Poésie].

L'Académie française lui décerne sa médaille de vermeil.

**À consulter :**

Une importante bibliographie d'Édouard J. Maunick a été réalisée par Jasmina SOPOVA (*Édouard J. Maunick, Bibliographie analytique*). Sa publication est annoncée pour l'année 1991.

Parmi les nombreuses études suscitées par cette œuvre, on pourra retenir :

BOURJEA, Serge, « L'Archipel Maunick », in : *Notre Librairie*, n° 72, octobre-décembre 1983, pp. 55-63.

CHINIAH, Anil Dev, «Édouard Maunick ou la mémoire des origines», in: *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. III, « Littératures insulaires : Caraïbes et Mascareignes », pp. 173-186.

ROCHMANN, Marie-Christine, «Le Cratylisme d'Édouard Maunick», in: *Travaux de littérature (ADRIEL)*, n° 2, 1989, pp. 313-333.

**Enregistrements discographiques d'Édouard Maunick :**

*Édouard Maunick dit Édouard Maunick*, DECCA, Y 900153 [1972].

*Édouard Maunick*, Archives sonores de la littérature noire et de l'océan Indien, RFI/CLEF, Disque ARCL 17, accompagné d'une brochure, « Édouard Maunick », par Jérôme Garcin.

## Bibliographie de Marie-Thérèse Humbert

Née à Plaine-Wilhelms (île Maurice) en 1940, Marie-Thérèse Humbert s'est installée en France en 1968. Elle est mère de cinq enfants (dont des jumeaux ... nés après la publication de son roman de la gémeinité: *À l'autre bout de moi*).

*À l'autre bout de moi*, Paris, Stock, 1979. Grand Prix Littéraire des lectrices de *Elle* 1980. Réédition : Paris, «Le Livre de Poche», 1981, n° 5545 [Roman].

*Le Volkameria*, Paris, Stock, 1984 [Roman].

*Une robe d'écume et de vent*, Paris, Stock, 1989 [Roman].

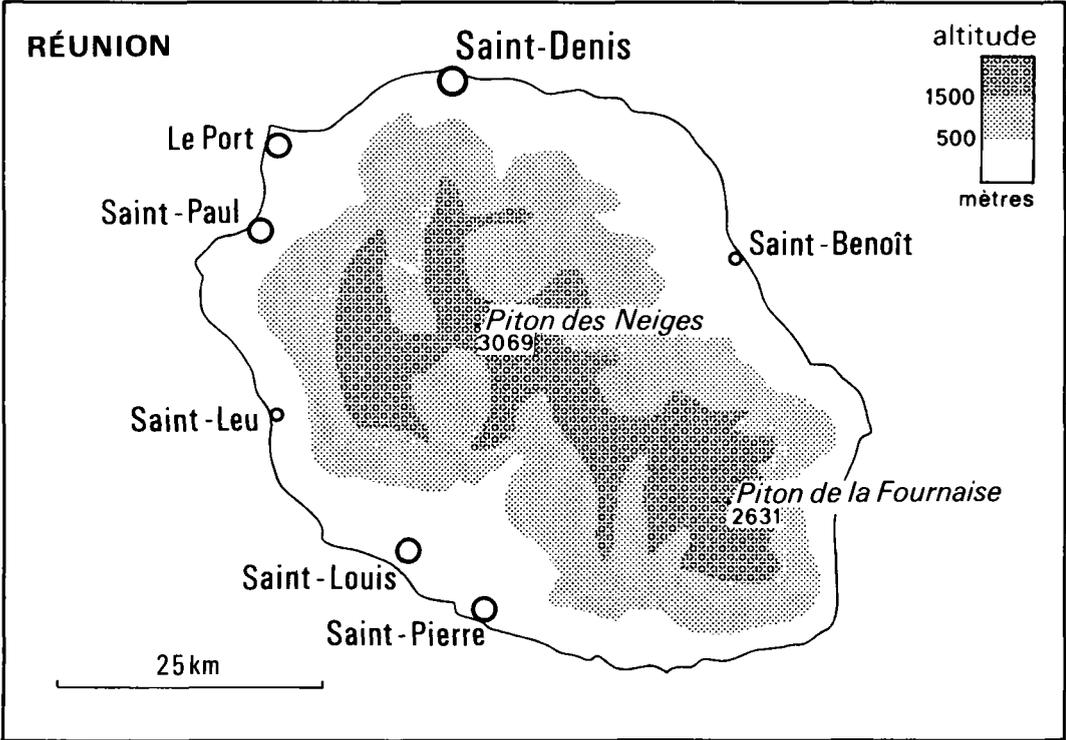
**À consulter :**

LIONNET, Françoise, *Autobiographical Voices, Race, Gender, Self-portraiture*, Ithaca and London, Cornell University Press, 1989 (les chapitres 6 et 7, pp.191-244 concernent *À l'autre bout de moi*).



TROISIÈME PARTIE

LA RÉUNION



# CHRONOLOGIE DE LA RÉUNION

**1502** Une île qui semble bien être la Réunion figure, sous le nom (d'origine arabe) de *Diva Morgabin* (« île de l'Ouest »), sur le portulan d'Alberto Cantino.

**1507 ou plus probablement 1512 ou peut-être 1516** Première reconnaissance de l'île par des navigateurs portugais (c'est en général à Pero Mascarenhas que l'on fait revenir cet honneur). Elle apparaît sous le nom de *Santa Apolonia* sur la carte de Pedro Reinel, datée de 1518 (conservée aujourd'hui au *British Museum*).

**1611** Le navigateur hollandais Verhuff signale son passage en vue de l'île : c'est la première mention qui en est faite par un voyageur européen. D'autres navigateurs y relâchent dans les années suivantes.

**1642** La Compagnie française de l'Orient prend possession de l'île (que les Français nomment *Mascarin*), mais elle n'y installe aucun colon.

**1646-1649 et 1654-1658** Séjour de mutins déportés de Fort-Dauphin : ils vivent comme des robinsons et font, quand finalement on les relève, des descriptions enthousiastes de leur île déserte (*c'est l'île la plus saine qui soit au monde, où les vivres sont à foison, le cochon très savoureux, la tortue de terre, tortue de mer, toutes sortes d'oiseaux en si grande abondance qu'il ne faut qu'une houssine [une baguette] à la main pour trouver en quelque lieu que ce soit de quoi dîner*). Cependant les cyclones dévastateurs de 1657 et 1658 devaient rafraîchir cet enthousiasme.

**1649** Flacourt, gouverneur de Fort-Dauphin, prend à nouveau possession de l'île au nom du roi, et lui donne le nom d'île Bourbon.

**1663** Création d'un poste permanent par deux Français de Fort-Dauphin (Louis Payen et Pierre Pau), accompagnés de dix « domestiques » malgaches (sept hommes et trois femmes). C'est le début de l'occupation définitive de Bourbon, et aussi le début du marronnage, car les Malgaches ne tardent pas à s'enfuir vers les Hauts de l'île (*parce que les Français n'avaient pas voulu les laisser disposer des femmes*).

**1665** Débarquement de colons (vingt personnes, sous la conduite d'Étienne Regnault) envoyés par la Compagnie des Indes Orientales, nouvellement créée pour assurer le peuplement et le développement des îles de l'océan Indien. D'autres (environ 200, dont 5 jeunes filles) arrivent deux ans plus tard. En 1674, les rescapés des massacres de Fort-Dauphin se réfugient à Bourbon.

Cependant, l'accroissement de la population reste très lent (environ un millier d'habitants à la fin du siècle, installés surtout à Saint-Paul et à Saint-Denis). On vit de la chasse et de la pêche, de cueillette et de quelques cultures vivrières (blé, riz, manioc, quelques légumes, de la canne à sucre pour produire de l'alcool), accompagnant l'élevage de chèvres, cochons et volailles. Les témoignages des voyageurs évoquent d'heureuses robinsonnades...

**1689** À la suite du décès du gouverneur Florimont (1680), non remplacé, le désordre menaçait la colonie. Le nouveau gouverneur, Vauboulon, tente de restaurer l'ordre royal. Il

édicte des mesures sévères, qui irritent la population. Une cabale le dépose et le fait mettre en prison.

**1696** Une escadre commandée par Serquigny vient rétablir le pouvoir de la Compagnie des Indes. Mais, en fait, celle-ci ne s'intéresse que médiocrement à une possession qui ne lui rapporte rien.

**1715** Introduction de plants de caféiers d'Arabie, qui donneront la variété « Bourbon rond » (on avait aussi découvert dans l'île une variété autochtone, le « Bourbon pointu »). La Compagnie des Indes rend obligatoire la plantation de caféiers par chaque habitant. L'engouement de l'Europe pour le « café Bourbon » assure à l'île une réelle prospérité. Les immigrants affluent, les colons se procurent de nombreux esclaves, en Inde d'abord, puis à Madagascar et en Afrique. La population de l'île passe en 20 ans (de 1715 à 1735) de 1500 à 8000 habitants. Mais la commercialisation du café devient vite difficile : la qualité n'en est pas toujours excellente ; la concurrence des Antilles se développe ; et la production tombe à partir de 1749, à la suite des ravages infligés aux plantations par un puceron.

On tente alors, sans grand succès, de remplacer le café par le coton, le tabac ou l'indigo.

**1735-1746** Mahé de La Bourdonnais est gouverneur général des îles et il s'installe à l'île de France. Alors que la Compagnie des Indes voyait jusqu'alors dans les Mascareignes des colonies de peuplement et de rapport, La Bourdonnais forme le projet d'en faire des bases navales essentielles dans le conflit opposant la France et l'Angleterre pour la domination de l'Inde. L'île de France, où les rades se prêtent mieux à accueillir et protéger les navires, est privilégiée. Bourbon doit devenir, grâce à son agriculture, fournisseur de vivres. La Bourdonnais y fait construire des routes, des magasins de stockage, un pont volant de bateaux pour faciliter l'embarquement des marchandises. Le chef-lieu de l'île est transféré de Saint-Paul à Saint-Denis. Mais Bourbon perd aussi des habitants qui sont installés d'autorité à l'île de France.

**1764** Le mercantilisme de la Compagnie des Indes est discrédité dans l'opinion. Le ministre Choiseul, qui est en charge de la guerre et de la marine, considère, comme La Bourdonnais, que les Mascareignes doivent être d'abord des bases navales. Il les rachète donc à la Compagnie.

**1766** Plusieurs ordonnances royales réorganisent la justice et l'administration, avec notamment le souci de rendre plus efficace la poursuite des esclaves marrons.

Le café, qui n'est plus protégé par le privilège de la Compagnie, cesse d'être la monoculture d'exportation. Les épices, introduites par l'intendant Pierre Poivre et le naturaliste Hubert, tentent de prendre le relais. Mais ce sont les cultures vivrières qui font de Bourbon *le grenier des Mascareignes*.

Depuis le milieu du siècle, une part importante de la population blanche ne cesse de s'appauvrir (surpopulation relative, manque de terres non concédées, parcellisation des propriétés). Comme il leur est socialement impossible de s'établir artisans (ils seraient en concurrence avec les esclaves), les « Petits Blancs » prolétariés se réfugient dans les Hauts, à la limite des terres cultivées.

**1790** La nouvelle des événements révolutionnaires de France arrive à Bourbon au début de l'année. L'Assemblée coloniale tend à devenir le lieu du pouvoir. Elle organise la vie

municipale, une justice de paix, une garde nationale. Les liens se relâchent avec l'île de France. Mais l'essentiel est peut-être la non-application du décret de la Convention du 16 pluviôse an II (abolition de l'esclavage). Plutôt que de libérer les esclaves, certains membres de l'Assemblée envisagent une possible sécession de l'île.

L'île change de nom : le géomètre et ministre de la marine Monge propose (après avoir hésité sur le nom de « Jemmapes ») celui d'île de *la Réunion* (« réunion » est un des mots forts de la Révolution, un peu comme « liberté », « égalité » ou « fraternité » ; il faut y lire l'idée d'un rassemblement fusionnel, d'une concorde des esprits et des cœurs, bref le désir de pulsion unitaire qui commande l'élan révolutionnaire ; mais ce n'est qu'après 1848 et la libération des esclaves que la Réunion méritera vraiment son beau nom).

**1803** Decaen, capitaine général des Îles, restaure l'ordre ancien (l'Assemblée coloniale est dissoute) et replace la Réunion (qui prend le nom d'île Bonaparte) dans la dépendance de l'île de France.

**1806-1807** Succession catastrophique de cyclones et de pluies torrentielles (*avalasses*), qui ruinent l'économie caféière et amènent la disette.

**1810** Les Anglais débarquent et occupent l'île pendant cinq ans.

**1811** Très grave révolte d'esclaves : assassinats, pillages ; trente esclaves sont condamnés à mort.

**1814** Au traité de Paris, l'île est rendue à la France. Désormais libérée de la tutelle de l'île de France, passée sous domination anglaise, elle reprend son nom de Bourbon. Comme la métropole manque de sucre, l'économie de l'île est reconvertie à la canne, qui devient peu à peu monoculture. Bourbon va cesser d'exporter des vivres, pour devenir importatrice. Les petites exploitations disparaissent devant les grands domaines. La population s'accroît considérablement (36 000 en 1778, 65 000 en 1804, 82 000 en 1825, 101 000 en 1830, 110 000 en 1848).

**1825** L'organisation politique et administrative de l'île donne le premier rôle au gouverneur, qui a pratiquement tous les pouvoirs.

**1830** Premières arrivées de travailleurs engagés indiens.

La Monarchie de Juillet introduit une légère autonomie administrative (le Conseil colonial discute et vote le budget).

**1841** Un jeune esclave, Albius, découvre le procédé de la fécondation artificielle de la vanille (qui avait été introduite dans l'île en 1818, à partir de Cayenne). C'est le point de départ de la culture industrielle de la vanille.

**1848** L'abolition de l'esclavage est proclamée par Sarda Garriga le 20 décembre. Pour remplacer les esclaves sur les plantations, des travailleurs engagés sont recrutés en Inde, à Madagascar, en Afrique.

L'île retrouve son nom définitif : île de la Réunion.

**1852-1858** Gouvernorat d'Hubert Delisle, enfant du pays, triomphalement accueilli à son arrivée. Il lance de nombreux chantiers, en particulier pour ouvrir des routes vers les

Hauts. Il fait commencer le percement du tunnel de Saint-Denis à La Possession. Il s'intéresse à l'activité intellectuelle : fondation de la « Société des Sciences et Arts », de la « Bibliothèque Coloniale », du « Museum d'Histoire Naturelle », etc.

- 1856** L'Exposition universelle de Paris consacre la prospérité de la colonie en lui attribuant 51 médailles ou mentions.
- 1861** Cette prospérité commence à décliner : concurrence du sucre de betterave ; maladie de la canne ; épidémies de choléra et de paludisme. La concentration de la propriété s'accompagne du développement du paupérisme. L'alcoolisme augmente considérablement.
- 1866** Le Conseil général réorganisé joue le rôle d'un petit parlement local.
- 1885** Arrivée du dernier convoi de travailleurs engagés indiens. Une immigration spontanée de Chinois avait commencé vers 1860 ; celle des Indiens musulmans, qui s'installent comme tailleurs, puis comme marchands de tissus était devenue importante après 1870.
- 1895** La conquête de Madagascar, qui avait été encouragée par les dirigeants réunionnais durant tout le siècle (ils espéraient y trouver ravitaillement et main-d'œuvre), retire à la Réunion son rôle d'unique possession française dans l'océan Indien.
- La baisse des cours du sucre et la chute de la production (entre 1860 et 1900, la superficie des terres consacrées à la canne diminue de moitié) font sombrer la colonie dans le marasme. Les cultures nouvelles (vanille, géranium, vetiver, ylang-ylang), ont beaucoup de mal à prendre la relève.
- 1914** La Réunion participe à l'effort de guerre (3000 Réunionnais sont morts sur les champs de bataille).
- Entre les deux guerres, l'économie se redresse notablement. La population augmente sensiblement (de 173 000 en 1921 à 220 000 en 1941). Mais une très grande pauvreté accable les Petits Blancs des Hauts et la population noire des villes de la côte.
- 1940** Ralliée à Vichy, l'île est soumise au blocus et doit vivre en autarcie. En 1945, la situation économique sera catastrophique.
- 1946** Transformation de la colonie en département. L'infrastructure est remise en état, l'économie renouée. Cependant, la balance commerciale reste largement en déséquilibre et l'accroissement important de la population crée un problème démographique.
- 1959** Les lenteurs de la mise en œuvre de la départementalisation, la prise de conscience de la personnalité réunionnaise font naître des revendications d'autonomie. Le Parti Communiste Réunionnais l'inscrit alors à son programme.
- 1972** La Réunion devient une région. Les premières élections du Conseil Régional au suffrage universel ont lieu en 1983.
- 1990** La canne à sucre continue d'occuper la plus grande partie de la superficie cultivée. L'agriculture (même si la production de fruits s'est bien développée) ne parvient pas encore à satisfaire tous les besoins de la population. Le manque de matières premières ne permet pas une réelle industrialisation. Les grands travaux et la frénésie de construction, encouragée par une loi de « défiscalisation », ont donné pendant quelques années une forte impulsion au secteur du bâtiment et des travaux publics. Mais c'est le secteur

tertiaire qui tire l'économie de l'île. La Réunion compte environ 40 000 fonctionnaires (pour une population totale de 520 000 habitants). Le tourisme s'est notablement développé. Mais la situation reste déséquilibrée. Elle est caractérisée par un chômage grandissant, par une insuffisante couverture des importations par les exportations (la Réunion vit des transferts de la métropole), par un courant migratoire important en direction de la France. Les tensions socio-économiques restent lourdes de menaces.



# Chapitre 12 : Langues et littérature à la Réunion

## 12.1. LES LANGUES DE LA RÉUNION

Colonie, puis, depuis 1946, département français, la Réunion a toujours utilisé le français comme langue officielle. Ce qui ne veut pas dire que ce soit la langue maternelle de tous les Réunionnais, ni même de la majorité d'entre eux. En effet, les diverses strates de population qui composent la bigarrure ethnique de l'île ont acclimaté avec elles bien des particularités culturelles et linguistiques. Il faut partir de l'histoire du peuplement pour comprendre la situation linguistique réunionnaise.

Découverte déserte par les navigateurs européens, à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle, la Réunion n'a été habitée de façon permanente qu'à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle – et d'abord par quelques Français et quelques Malgaches, rescapés de l'établissement français de Fort-Dauphin, à Madagascar. Puis la population s'est rapidement augmentée, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, par l'arrivée de nouveaux colons d'origine européenne et par l'importation d'esclaves (provenant essentiellement de Madagascar et d'Afrique, mais aussi de l'Inde). C'est dans les premières décennies du peuplement de la Réunion (alors île Bourbon) que s'est formée la langue « naturelle » de l'île : le créole. Ce créole, qui s'est constitué comme ailleurs par le jeu de l'évolution accélérée du français en contact avec d'autres langues (le malgache jouant sans doute un rôle très important) et sous les contraintes de la société coloniale de plantation, s'est imposé non seulement aux esclaves et à leurs maîtres, mais aussi aux nouveaux arrivants introduits par l'évolution économique du XIX<sup>e</sup> siècle : travailleurs engagés indiens (que l'on a fait venir en grand nombre, après l'abolition de l'esclavage), commerçants indiens musulmans ou chinois...

Les langues d'origine des derniers arrivants (langues indiennes, chinois) ont pu se maintenir dans des emplois-vestiges, à l'intérieur du groupe familial ou de la communauté ethnique. Mais la Réunion pratique essentiellement deux langues, le créole et le français. Il serait d'ailleurs sans doute plus exact de parler d'un système continu et complexe articulant français et créole, sans frontière de langue clairement posée. Il existe en effet toute une gradation qui permet de passer du français au créole par une variété de parlars intermédiaires : un « français créolisé » s'est maintenu, par exemple, dans la communauté des Petits Blancs, prolétarisés et isolés dans les cirques montagneux depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Tous les Réunionnais (sauf très rares exceptions) sont créolophones : c'est-à-dire qu'ils parlent le créole ou une de ces variétés intermédiaires entre français et créole (et qu'ils ont probablement appris à parler en créole). La pratique du français est sans doute plus restreinte. Robert Chaudenson estimait en 1979 (*Les Créoles français*) que seulement environ un tiers de la population réunionnaise utilisait effectivement et couramment le français dans sa vie quotidienne.

Le statut des deux langues correspond à la description traditionnelle de la diglossie : le français est la langue du prestige et du pouvoir, parée de toutes les vertus (précision, logique, richesse), tandis que le créole est minoré, considéré comme un « patois », accusé de favoriser le sous-développement. Langue de l'administration, de l'école, des médias et de la modernité en général, le français fonctionne comme instrument de promotion et de sélection sociales

(d'où le combat que les autorités scolaires ont durablement mené contre le créole). Cependant le créole, langue de l'affectivité, porteuse d'un fort sentiment identitaire, conserve un rôle essentiel dans la vie de tous les jours. Et il tend à occuper de nouvelles fonctions : les publicitaires, les hommes politiques, les prédicateurs l'utilisent pour mieux faire passer leur message, cependant que des écrivains militants imposent son emploi littéraire.

### « *Le patois créole est un miel vert* »

Les romanciers réunionnais Marius-Ary Leblond, théoriciens de la littérature coloniale, consacrent à la langue créole un chapitre de leur ouvrage sur les Mascareignes, *Les Îles Sœurs* (1946). Robert Gauvin (dans *l'Anthologie de la nouvelle poésie créole*, sous la direction de Lambert-Félix Prudent, 1984) relève tout ce que leur analyse comporte de délirant, de paternaliste, de « doudouissant ». Il reste que, dans son ambiguïté, le texte des Leblond propose un éloge enthousiaste du créole, qui est langue du paradis, de l'enfance, de l'amour, de l'égalité :

Les adultes qui, à l'âge mûr, le considèrent ou l'étudient en le décomposant froidement et dédaigneusement, font une espèce de décompte de ses divers éléments et déclarent : « C'est un sabir de mots français, anglais, malgaches et nègres ». Rien de plus erroné ni, si on peut dire en matière si peu étudiée, de plus ignare.

Le patois créole n'est nullement un sabir [...] ce n'est pas un langage créé à des fins commerciales]. La Réunion resta à l'écart de toutes les voies maritimes usuelles jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle et son patois répond à des besoins d'Eden. Il est encore moins un « petit nègre », même aussi joliment accommodé que celui qui est balbutié, chanté, dans telle ou telle Antille. Si on tient à lui donner une qualité quelque peu péjorative, on doit tout au plus se contenter de dire qu'il est un carry : et il est certain que tous ceux qui l'emploient, se délectent à le savourer comme l'un des meilleurs cuisines à la gourmandise de la langue.

Mais en fait, il faut sortir de ces gentilles comparaisons qui, au lieu de l'habiller de sa dignité, le déshabillent avec trop de facilité et de mauvaise éducation. Ce qui caractérise le patois réunionnais, c'est que, n'étant pas du tout un volapck commercial, par suite un langage d'adultes, *il est une langue d'enfant*.

À l'origine il se constitue de phrases françaises très simplifiées où entrent et s'incorporent mélodieusement « une tripotée » de mots malgaches. Il est tout musique. [...]

Langue d'enfants, de nénénes, de conteurs et chanteurs, elle a été tôt captée, mise en musique créole, rythmée et timbrée de refrains par les chansonniers. [...]

Le patois réunionnais, mauricien ou seychellois, ce langage pour enfants de tous âges, est aussi non moins foncièrement, *une langue d'amour*, une langue pour la séduction. [...]

Un de nos professeurs de rhétorique, l'inoubliable poète Méziaire Guignard [...] nous enseignait [...] que l'amour s'exprime en créole de façon encore plus câline et séductrice que dans la langue de Ronsard et de Verlaine. « Je t'aime » se dit : « mi aime à vous » qui est une sorte de miaulement humain à sons veloutés.

Par là le patois créole commença très tôt à être *une langue d'égalité*. Comme le singulier et le pluriel, le masculin et le féminin, le *vous* et le *tu* s'y fondent en prenant toutes les nuances d'un tutoiement timide lui aussi velouté, glissé et glissant.

Marius-Ary Leblond, *Les Îles-sœurs*, pp. 147-155

## 12.2. VIE LITTÉRAIRE

Chacune des langues en usage offre un espace possible à l'expression culturelle : ghetto des langues asiatiques, portion congrue du créole, longtemps rejeté dans le folklore et l'amusement, scène prestigieuse du français, où se déploient la comédie des puissants et la prétention des élites. La hiérarchie des langues et des manifestations culturelles est fille de l'histoire. La société réunionnaise, émietlée et mutilée par l'esclavage et la situation coloniale, s'est recomposée en acceptant la domination de la culture d'origine française, demeurée la norme réglant l'ordre du monde réunionnais. Pendant longtemps, le français est resté la seule langue digne d'être imprimée : à lui, donc, la littérature noble qui se fait dans les livres, tandis que les chansons et les danses d'esclaves s'édulcoraient en musique de variétés, que les contes s'endormaient dans la mémoire créole oublieuse. Réservant au français le privilège de manifester la vie culturelle, les classes dominantes réunionnaises confisquaient à leur profit toute possibilité d'expression littéraire. Mais ceci n'est pas une spécificité réunionnaise.

Le premier ouvrage littéraire imprimé dans l'île (en 1828) est remarquablement révélateur, dans son ambivalence, des contradictions à venir de la littérature réunionnaise. Il s'agit des *Fables créoles* de Louis Héry. L'auteur en est un métropolitain installé à Bourbon depuis 1820 et, comme le titre l'indique, le volume propose des fables en créole, imitées de La Fontaine. Si le livre semble, paradoxalement, donner corps à une culture créole réunionnaise, il révèle vite son sournois esprit de supériorité : le créole n'y est utilisé que pour amuser la galerie...

En fait, il faut attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que se développe une vie littéraire proprement réunionnaise. La première imprimerie n'avait été débarquée qu'en 1792 : cadeau de la Convention à l'Assemblée de Bourbon, qui la réclamait avec insistance pour diffuser les actes de la Révolution à Bourbon. Un premier et éphémère journal, *Le Vrai Républicain ou Journal politique et littéraire de l'isle de France*, commence à paraître en 1794. Puis, en 1804, c'est *La Gazette de L'isle de La Réunion*, qui sert surtout à publier les textes officiels et qui vivra, sous des titres divers, jusqu'en 1835. D'autres titres apparaissent (111 entre 1794 et 1900 !). La famille Lahuppe construit sa fortune en monopolisant la presse et la publication des annonces.

Les premiers volumes imprimés avaient été des documents statistiques ou juridiques (annuaires et codes). Malgré la tentative, vite avortée, en 1835, de publier un journal récréatif et littéraire, *L'Entracte*, ce sont les débats suscités par la question de l'esclavage qui favorisent le réel développement de la presse, libérée par la Révolution de 1848. Le *Journal du Commerce* (fondé en 1846) s'oppose à l'émancipation, par la plume virulente de Prosper Greslan, son rédacteur en chef. *Le Cri public* de Sully Brunet, d'abord clandestin, soutient les partisans de l'abolition. Ainsi, le journalisme d'opinion est-il, à la Réunion, le lieu d'émergence d'une activité d'écriture qui soulève les passions et qui s'apparente à la littérature.

En se multipliant et se diversifiant, les journaux s'ouvrent à la publication de textes au statut imprécis, mais ayant toujours trait à l'île : reportages, souvenirs, effusions lyriques, descriptions de paysages réunionnais ou de coutumes anciennes, réflexions sur la langue populaire, billets d'humeur, etc. Ce corpus de « littérature familière », encore mal exploré, dessine les lignes majeures d'un imaginaire insulaire. Le *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse notait (en 1875), non sans admiration, qu'on publiait à la Réunion onze journaux et revues au moyen de six imprimeries. Les journaux sont restés jusqu'à aujourd'hui le lieu d'expression d'une conscience réunionnaise. Dans la période d'entre-deux-guerres, les hebdomadaires qui se succèdent ou se concurrencent (*La Jeunesse littéraire*, *La Revue littéraire*, *La Gazette réunionnaise*) continuent, avec des talents inégaux, la tradition des articles de « variétés réunionnaises ».

Une entreprise remarquable, l'*Album de l'île de la Réunion* de Roussin, dont la première série est publiée de 1859 à 1868, célèbre la culture réunionnaise par ses textes et surtout ses superbes lithographies. Les ambitieuses séries du *Mémorial de la Réunion* et surtout de l'*Encyclopédie de la Réunion* ont renoué récemment avec ce projet d'illustration de la patrie insulaire.

L'érudition et le goût pour la science trouvent à s'appliquer dans le cadre de sociétés savantes qui associent, sans frontière de genres bien décidée, la collecte d'informations scientifiques et l'illustration littéraire de l'île. Une *Société des Sciences et des Arts* est fondée en 1856 (elle publie un *Bulletin* et elle est active jusqu'en 1891, pour renaître de façon plus sporadique entre 1921 et 1940). Pendant la Première Guerre mondiale, le Gouverneur Garbit favorise la création de l'*Académie de la Réunion*, aux activités plus nettement littéraires et artistiques.

Le renouvellement de la vie intellectuelle et littéraire à la Réunion dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et surtout depuis 1975, est essentiellement le fait d'associations et d'institutions qui se donnent les moyens de leurs ambitions, en lançant des revues, organisant des colloques, diffusant les résultats de recherches, favorisant la publication d'ouvrages en relation avec l'île. L'université de la Réunion a joué un rôle capital dans cette évolution récente. Le dynamisme de ses chercheurs en sciences humaines lui a permis de multiplier les publications fournissant les éléments nécessaires d'une réflexion sur la culture créole.

Tout l'arc-en-ciel des prises de position politiques se retrouve dans la variété des revues qui se sont multipliées en quelques années : de la *Revue culturelle réunionnaise*, gardienne d'une tradition nostalgique, aux *Cahiers de La Réunion*, expression du Parti Communiste Réunionnais, ou bien à des revues comme *Bardzour* (1976-1978) et son successeur *Fangok*, qui militent pour l'affirmation de la culture créole réunionnaise. *Exote*, « revue noir et blanc d'incidence réunionnaise », dont le titre souligne l'« étrangeté », publie en 1982 quelques numéros (confidentiels) de recherche et de bilan de la production culturelle de l'île. *Expressions* (premier numéro en 1988) se veut le lieu d'un dialogue sans exclusives entre toutes les parties prenantes d'un développement culturel réunionnais. Les débats intellectuels sont largement relayés par la presse quotidienne qui a institué des pages culturelles régulières (d'abord dans *Le Quotidien de la Réunion*, bientôt suivi par *Le Journal de l'Île de la Réunion*).

Le phénomène essentiel des années 1970 et 1980 reste cependant l'ancrage dans l'île d'une production de livres réunionnais. Certes le recours à des éditeurs métropolitains n'est pas refusé : il continue d'être la chance la plus sérieuse d'une large diffusion. Mais des associations comme l'A.D.E.R. (Association pour la Diffusion des Écrivains Réunionnais), le M.C.R. (Mouvement Culturel Réunionnais), l'U.D.I.R. (Union pour la Diffusion du Livre Réunionnais) encouragent l'édition coopérative, la fabrication avec des moyens de fortune (livres artisanaux ronéotés, publication en offset, plus récemment édition assistée par ordinateur), la diffusion par dépôt-vente. Il arrive qu'un écrivain se fasse le propre diffuseur de son œuvre. Si l'absence de véritable éditeur condamne cette littérature à la marginalité, l'énergie dépensée par les animateurs de réseaux culturels (particulièrement par Alain Gili, qui a multiplié les expériences de micro-édition) a peu à peu porté ses fruits : l'apparition de rayons de « littérature réunionnaise » chez les libraires de l'île témoigne d'un début de reconnaissance. Comme aussi les subventions apportées par le Conseil Général pour diverses réalisations éditoriales, notamment, à l'occasion du « Festival du Livre de l'Océan Indien » (Saint-Denis, avril 1990), la publication d'un ambitieux *Grand Livre d'or de la poésie réunionnaise d'expression française des origines à nos jours*. La prise de conscience de l'existence de la littérature réunionnaise s'est manifestée aussi par la réédition en fac-similé de textes anciens : ainsi du premier roman réunionnais, *Les Marrons*, de Louis Timagène Houat, repris en 1988, ou, en 1989, du recueil poétique d'Auguste Lacaussade, *Les Salaziennes*.

### 12.3. LE THÉÂTRE

Dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il a existé un théâtre à Saint-Denis, dont la localisation a varié à plusieurs reprises (sous la Révolution, il avait trouvé asile aux Étuves, une ancienne halle servant à sécher les grains, qui abritait aussi les séances de l'Assemblée coloniale). On y représentait surtout des pièces venues de France avec les troupes qui les interprétaient. Le public appréciait par dessus tout les vaudevilles et les opéras-comiques. On peut se faire une idée de cette vie théâtrale par la publication (malheureusement partielle) du « journal » de Lescouble, qui fut décorateur du théâtre de Saint-Denis. Les grands succès de l'année 1835 furent par exemple *La Muette de Portici* d'Auber, Scribe et C. Delavigne et les opéras de Rossini (dont *Le Barbier de Séville*).

Les spectateurs étaient évidemment autant en représentation que les acteurs : ils avaient à faire voir leur position dans la comédie sociale. D'où le luxe, souvent noté pour le condamner, des toilettes des dames ! Particularité à remarquer : les noirs n'étaient pas exclus du théâtre ; avant 1848, on y admettait les esclaves, à condition qu'ils soient porteurs d'une permission écrite de leur maître ; mais les autorités veillaient à ce qu'ils ne fussent pas trop nombreux dans la salle.

Un compte rendu d'un journaliste de 1839 (Jérôme Le Franc, dans *L'Indicateur colonial*), à propos de la représentation de l'opéra tiré de *Paul et Virginie* par Favières et Kreutzer, donne une assez bonne idée des attentes et des réactions du publi<sup>l</sup>. La mise en scène avait introduit dans le spectacle un intermède de danseurs noirs dansant le séga. Le critique en est marri : *C'est une innovation peu heureuse que d'avoir fait figurer de véritables noirs dans ce ballet, et c'est une idée plus inconvenante que d'avoir fait danser le « séga » en pleine scène ; quant au « pas de coco », dansé ou plutôt sauté par six petits noirs, il a bien quelque originalité, mais j'ai été surpris, je l'avoue, du succès pyramidal, colossal, idéal qu'il a obtenu ; c'étaient des applaudissements, des trépignements, des acclamations effrayants ; on a même crié bis ; mais heureusement le régisseur n'a pas accédé à cette exigence.*<sup>(1)</sup> Au-delà du racisme ingénu qui s'étale dans ces quelques lignes, on peut percevoir le désir de voir sur la scène un spectacle qui concerne le public, qui montre directement son environnement culturel – et la censure qui s'y oppose, parce qu'il est toujours dangereux d'accorder trop d'importance aux classes inférieures.

Cependant, à partir de 1860, plusieurs auteurs réunionnais s'essaient à composer pour le théâtre : M. Voïart, A. Vinson, V. Grenier, etc. L'un d'entre eux, E. Bellier, fait même jouer à Paris *Pendant l'invasion* (1875) et *Un veuvage sous l'Empire* (1878). Mais les titres indiquent bien que les sujets en sont fort peu réunionnais ! Toutes ces pièces sont tombées dans l'oubli.

Au XX<sup>e</sup> siècle, le théâtre perd de son importance comme lieu d'ostentation mondaine. D'autres formes de spectacle lui sont préférées. Il se voit relégué dans les patronages. Mais comme il permet un contact direct avec le public, notamment par la possibilité d'utiliser le créole, il attire toujours les vocations d'auteurs prolifiques : Louis Jessu, qui peint en créole les mœurs des petits planteurs, ou Marc Kichenapaïdou, qui dénonce le fléau social de l'alcoolisme (*L'Ivrogne*, 1976) ou les horreurs de l'esclavage (*L'Esclave*, pièce historique, 1977).

Un travail plus professionnel a été mené par les animateurs du C.R.A.C. et de son atelier-théâtre. Des pièces du répertoire moderne ont ainsi pu être montées, grâce à l'action passionnée de quelques troupes, qui ont diffusé le goût d'un théâtre plus exigeant. Une de ces troupes, le *Théâtre Vollard* d'Emmanuel Genvrin, remporte un beau succès en montant *Ubu roi* en créole. Elle se lance en 1981 dans une création originale, *Marie Desseembre*, qui évoque

(1) Cité d'après Françoise Vidot, « Les Noirs au théâtre de Saint-Denis au XIX<sup>e</sup> siècle ». In *Expressions*, n° 2, janvier 1989, p. 16.

l'abolition de l'esclavage à la Réunion : c'est un triomphe (la pièce a été reprise en 1987). Emmanuel Genvrin entreprend alors de constituer un répertoire théâtral réunionnais avec *Nina Ségamour* (1982) – La Réunion sous le régime de Vichy –, *Colandie* (1986) – l'exil vers la métropole d'une jeune Réunionnaise –, *Étuves* (1988) – la Révolution et le théâtre à la Réunion. Le *Théâtre Vollard* s'est produit avec succès dans plusieurs festivals internationaux. La situation du XIX<sup>e</sup> siècle s'est enfin inversée, puisque ce sont les acteurs réunionnais qui exportent des productions culturelles insulaires.

## Complément bibliographique

Pour une présentation synthétique de la Réunion :

SCHERER, André, *La Réunion*, Paris, P.U.F, 1980, coll. *Que sais-je ?*, n° 1846.

Parmi les ouvrages fondamentaux, on peut signaler particulièrement :

BENOIST, Jean, *Structure et changement de la société rurale réunionnaise*, Saint-Denis, Fondation pour la Recherche et le Développement dans l'océan Indien, 1974.

DEFOS DU RAU, Jean, *L'Île de la Réunion*, Étude de géographie humaine, Thèse, Bordeaux, 1960.

GERBEAU, Hubert, *Les Esclaves noirs, Pour une histoire du silence*, Paris, Balland, 1970.

PRUDHOMME, Claude, *Histoire religieuse de la Réunion*, Paris, Karthala, 1984.

TOUSSAINT, Auguste, *Histoire des îles Mascareignes*, Paris, Berger-Levrault, 1972.

WANQUET, Claude, *Histoire d'une Révolution : la Réunion*, Thèse, Université de Provence, 1978.

L'université de la Réunion a mené une brillante politique d'édition de travaux en sciences humaines (actes de colloques, recueils d'articles, monographies). On retiendra, par exemple :

[BAGGIONI, Daniel ; MATHIEU, Martine, éd.], *Culture(s) empirique(s) et identité(s) culturelle(s) à la Réunion*, Saint-Denis, Centre Universitaire de la Réunion, 1985.

[BAGGIONI, Daniel ; CARPANIN MARIMOUTOU, Jean-Claude, éd.], *Cuisines/Identités*, Saint-

Denis, Publication de l'Université de la Réunion, 1988.

Sur la situation linguistique et le créole, on pourra consulter :

CARAYOL, Michel et CHAUDENSON, Robert, « Aperçu sur la situation linguistique à la Réunion », *Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion*, n° 3, 1973, pp. 1-44.

CHAUDENSON, Robert, « Le français dans les îles de l'océan Indien », in [A. Valdman, éd.], *Le Français hors de France*, Paris, Champion, 1979, pp. 543-617.

CHAUDENSON, Robert, *Le Lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 1974.

CARAYOL, Michel et CHAUDENSON, Robert, *Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1984.

Il existe un bon panorama général de la littérature réunionnaise :

*La Littérature réunionnaise*, in : [CHAUDENSON, Robert, sous la direction de], *Encyclopédie de la Réunion*, tome VII, 1980.

Sources bibliographiques :

RODA, Jean-Claude, *Bourbon littéraire*, Tome I : Guide bibliographique des poètes créoles, et Tome II : Guide bibliographique des prosateurs créoles, Saint-Denis, 2 vol. ronéotés, 1975.

CAUDRON, Olivier, *Catalogue des périodiques réunionnais de 1794 à 1900*, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1990.

# Chapitre 13 : La littérature de l'île Bourbon

(De Bertin et Parny à Leconte de Lisle,  
Léon Dierx et quelques autres)

L'île Bourbon n'a pas eu le privilège d'accueillir un second Bernardin de Saint-Pierre, qui en fit le décor somptueux d'un roman à succès. Il est vrai que George Sand y situe quelques scènes d'*Indiana*, le roman qui, en 1832, la lance dans la carrière littéraire ; mais la jeune romancière n'a pas de connaissance directe de l'île et ses descriptions du Bernica sont de seconde main : elle s'inspire des notes de voyage et du journal (restés manuscrits) de son ami Jules Néraud, qui avait fait, en 1814, un long voyage aux îles de l'océan Indien. Au demeurant, ses lecteurs s'attachèrent moins à ce décor exotique qu'au débat d'idées, provocateur à l'époque, sur le mariage et la situation de la femme. *Indiana* mérite pourtant qu'on s'y arrête, quand on veut comprendre la naissance d'une « littérature réunionnaise ». Car George Sand sait pertinemment qu'elle écrit un roman qui emprunte une « matière littéraire » des îles. L'héroïne éponyme, qui est, comme on disait alors, une « créole » (jeune femme d'origine européenne, née « aux colonies »), porte un nom qui en fait l'incarnation même de la mer Indienne. Le roman multiplie les allusions à *Paul et Virginie* (d'ailleurs, la relation « fraternelle » qui unit, depuis l'enfance, Indiana à Ralph est la reprise, soulignée, du schéma romanesque de Bernardin de Saint-Pierre). Détail curieux, à la fin du roman : George Sand prête à la goélette qui ramène Ralph et Indiana à Bourbon le nom de *la Nahandove*. Ce nom ne dit rien, sauf aux lecteurs des *Chansons madécasses* du Réunionnais Parny, qui savent qu'il désigne la voluptueuse amante malgache de la « Chanson XII » (*Tes baisers pénètrent jusqu'à l'âme ; tes caresses brûle[nt] tous mes sens : arrête, ou je vais mourir. Meurt-on de volupté, Nahandove, ô belle Nahandove ?*). Promesse de bonheur, portée par *la Nahandove* ? Peut-être la figure poétique dessinée par Parny tente-t-elle de communiquer sa magie amoureuse au texte romanesque.

Il reste que George Sand n'éprouve pas le besoin de souligner cet effet. Mais il devait se trouver assez de lecteurs pour laisser opérer le charme créole convoqué par ses rapides allusions. L'île Bourbon (plus ou moins confondue avec sa voisine, l'ancienne île de France) formait un des lieux de prédilection de l'imaginaire du siècle passé. Quelques textes avaient suffi pour construire et imposer l'image littéraire des îles.

## 13.1. VOYAGEURS

En fait, l'île Bourbon est entrée en littérature par les récits des voyageurs. Pour la période ancienne (1611-1725), ceux-ci ont été soigneusement recensés et reproduits par un érudit réunionnais, Albert Lougnon, dans un volume publié pour la première fois à Tananarive en 1939 (réédité en 1958) et enrichi, pour la troisième édition de 1970, de relations restées jusqu'alors

manuscrites (*Sous le signe de la tortue. Voyages anciens à l'île Bourbon*). Ces textes ont été longtemps considérés pour leur seule valeur documentaire. Mais il est évident qu'ils construisent et développent un imaginaire proprement insulaire. On lit par exemple, dès les premiers témoignages, la fascination pour une île dans sa nouveauté absolue, comme si elle était le paradis retrouvé. C'est ainsi qu'un « prospectus », publié en 1689 par le marquis Henri Duquesne et destiné à encourager l'établissement à Bourbon de huguenots chassés de France par la Révocation de l'Édit de Nantes, joue sur le nom même de l'île et la transfigure en « île d'Éden ». C'est l'un des premiers exemples d'une enthousiaste propagande coloniale :

L'île d'Éden a été connue sous différents noms. [...]... les Français, du temps qu'ils étaient à Madagascar auprès de qui elle est située, la nommaient quelquefois l'île de Bourbon ou Mascareigne, corrompant son premier nom ; d'autres enfin l'ont appelée l'île d'Éden, et c'est ce dernier qu'on a retenu comme lui convenant le mieux, parce que sa bonté et sa beauté la peuvent faire passer pour un paradis terrestre, et c'est ainsi en effet qu'elle est qualifiée par plusieurs auteurs qui en ont parlé. [...]

L'on peut dire sans hyperbole qu'il n'y a point de pays connu où l'air soit aussi sain que dans cette île. Tous ceux qui y abordent malades recouvrent en peu de temps une santé parfaite, et l'on a expérimenté de tout temps que ceux qui y ont fait quelque séjour, quoique dépourvus de plusieurs commodités et exposés au serein et au soleil, s'y sont toujours bien portés : ce qu'on attribue aux bonnes exhalaisons qui sortent continuellement de la terre et des plantes aromatiques qui y sont en abondance et qui remplissent l'air que l'on y respire d'une odeur aussi salubre qu'agréable.

Les récits de voyage entrent peu à peu dans le corpus des textes littéraires réunionnais. La possibilité de rééditions en fac-similé facilite cette réappropriation de la mémoire déposée dans les textes. En 1980, a reparu le *Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique* de Bory de Saint-Vincent (Marseille, Laffite Reprints) : c'est un témoignage de première main, par un naturaliste qui, accompagnant l'expédition du capitaine Baudin dans les mers du Sud, avait dû s'arrêter à l'île de France pour cause de maladie ; il en profita pour visiter les archipels de l'océan Indien occidental (première édition de son récit en 1804). Le Conseil Général de la Réunion, de son côté, a aidé à la réimpression (1986), par un éditeur local, d'une *Relation de l'établissement de la Compagnie Française pour le commerce des Indes Orientales* (première édition en 1666). Il s'agit d'un opuscule, dû à la plume de l'académicien François Charpentier et destiné à faire le point sur l'établissement de Madagascar, qui développe les thèses mercantilistes chères à Colbert. Charpentier, qui n'avait pas d'attaches particulières avec les îles de l'océan Indien et qui se contente d'être le rédacteur de ce rapport, semble avoir été coutumier des travaux de réécriture : on le soupçonne d'avoir aidé le voyageur Chardin à rédiger son *Voyage en Perse et aux Indes orientales*.

### 13.2. LES « POÈTES CRÉOLES »

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques années avant la Révolution, un groupe de jeunes gens, issus des meilleures familles des îles et formant en France une véritable « colonie créole », imprimait son ton particulier à la vie littéraire et mondaine. Les jeunes femmes imposaient leur charme rayonnant et voluptueux. La comtesse Fanny de Beauharnais guidait dans les salons la beauté exotique de sa nièce Joséphine, promise à un glorieux destin. Les jeunes gens, venus faire carrière à Paris, écrivaient volontiers des poèmes, qui savaient plaire. Il y eut même comme une affectation d'imiter leur manière « créole » de parler.

La mode poétique « créole » a été lancée par Bertin et Parny, tous deux originaires de Bourbon, par Léonard, né à la Guadeloupe, par les frères Chabanon, venus de Saint-Domingue

(ils sont également musiciens). André Chénier (lui aussi d'origine exotique, puisqu'il est né à Constantinople) fréquente leur aimable compagnie : c'est qu'il est amoureux d'une belle créole de Bourbon, Michèle de Sanctuary, qui a épousé le vieux M. de Bonneuil. Chénier dédie à cette Muse quelques vers harmonieux. Il la nomme, ou plutôt ne la nomme pas, en la désignant par un sigle curieux : D'Z ou D'z.n. (c'est peut-être la même personne qu'il appelle Camille, dans d'autres poèmes). On a proposé de lire « d'Azan » sous « D'z.n. », Azan étant le nom que les géographes anciens donnaient à la côte du Mozambique : ce nom d'Azan (ou Ajan) a pu servir aussi à désigner les îles de l'océan Indien occidental.

Chantant la mystérieuse D'z.n., Chénier célèbre en même temps Bourbon, l'île des plus belles beautés. Il est ainsi l'un des premiers à façonner, depuis la France, une image littéraire de l'île :

[Bourbon], île charmante, Amphitrite, ta mère,  
N'environne point d'île à ses yeux aussi chère.  
Paphos, Gnide ont perdu ce renom si vanté.  
C'est chez toi que l'amour, la grâce, la beauté,  
La jeunesse ont fixé leurs demeures fidèles.  
Berceau délicieux des plus belles mortelles,  
Tes cieux ont plus d'éclat, ton sol plus de chaleurs,  
Ton soleil est plus pur, plus suaves tes fleurs.<sup>(1)</sup>

La poésie de Bertin et de Parny s'apparente à celle de Chénier par sa fluidité élégiaque. On les a lus, à leur époque, comme les héritiers des érotiques latins (comprendons : des poètes latins qui ont chanté l'amour). Bertin s'était acquis la renommée d'être le « Properce français ». Voltaire, presque déjà mourant lors de son dernier voyage à Paris, se plut à recevoir Parny pour le complimenter : il lui donna l'accolade, en le nommant : *Mon cher Tibulle*. Ce n'était pas un mince compliment de la part du maître de la poésie légère.

*Les Amours* de Bertin comme les *Élégies* (ou *Poésies érotiques*) de Parny annoncent la versification harmonieuse et coulante de Lamartine (qui leur a parfois emprunté). Ces poèmes ont été parmi les plus lus du début du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1821, Chateaubriand reconnaissait : *Je savais par cœur les élégies de Parny et je les sais encore*. Il les cite à plusieurs reprises dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Cette poésie a sans doute vieilli. La rhétorique de ses périphrases surprend les lecteurs modernes. Mais on peut être encore sensible au charme de son esthétique néo-classique : souplesse du vers, pureté du chant, expression ardente de la sensualité, douleur de l'amant abandonné...

Bien que les deux poètes chantent des amours créoles, Bourbon paraît avoir peu de place dans leurs élégies. L'époque n'avait pas encore appris à épicer la poésie de saveur locale. Même quand un décor est broissé, il nous semble curieusement abstrait :

J'ai cherché dans l'absence un remède à mes maux ;  
J'ai fui les lieux charmants qu'embellit l'infidèle,  
Caché dans ces forêts dont l'ombre est éternelle,  
J'ai trouvé le silence, et jamais le repos.

(1) « Fragment pour D'Z.N. », in : André Chénier, *Œuvres complètes*, texte établi et commenté par Gérard Walter, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1966, p. 602.

André Chénier a laissé en blanc le nom de l'île.

Ce passage est cité par Marius et Ary Leblond dans les premières pages de leur ouvrage *L'Île enchantée. La Réunion* (1931).

Par les sombres détours d'une route inconnue  
J'arrive sur ces monts qui divisent la vue :  
De quel étonnement tous mes sens sont frappés !  
Quel calme ! quels objets ! quelle immense étendue !  
La mer paraît sans borne à mes regards trompés,  
Et dans l'azur des cieus est au loin confondue.  
Le zéphyr en ce lieu tempère les chaleurs,  
De l'aquilon parfois on y sent les rigueurs,  
Et tandis que l'hiver habite ces montagnes,  
Plus bas l'été brûlant dessèche les campagnes.

Parny, *Élégies*, Livre IV, « Élégie VI »

En lisant ces vers (dont les premiers annoncent déjà la sensibilité lamartinienne), on aura peut-être reconnu la transcription d'une expérience du paysage réunionnais : la montée vers les Hauts, le silence de la montagne, la découverte de l'horizon marin... Mais le zéphyr et l'aquilon, à l'époque signes de l'écriture poétique, déréalisent la description...

Bertin n'a évoqué directement Bourbon que dans l'«Épître à M. Desforges-Boucher» (datée de 1778) et dans l'Élégie XX du Troisième Livre des *Amours*. Poésie descriptive, sans vibration particulière, pour évoquer les jeunes années :

Je croissais, jeune roi de ces rives fécondes ;  
Le roseau savoureux, fragile amant des ondes,  
Le manguier parfumé, le dattier nourrissant,  
L'arbre heureux où mûrit le café rougissant,  
Des cocotiers enfin la race antique et fière,  
Montrant au-dessus d'eux sa tête tout entière,  
Comme autant de sujets attentifs à mes goûts,  
Me portaient à l'envi les tributs les plus doux.

Bertin, *Les Amours*, Livre III, Élégie XX

Ce portrait de l'enfant « créole » en jeune despote, règnant sur une nature esclave, est peut-être traversé d'un sourire ironique, mais nous le percevons à peine. Quant au récit du *Voyage en Bourgogne*, dédié à Parny et mêlant prose et vers, il ne manque pas d'humour pour raconter, en pastichant vaguement la manière des traditionnelles « relations » de voyages aux îles, un voyage dans la campagne française en compagnie du « nègre Lazare ».

Parny date de janvier 1775 une lettre écrite de Bourbon à son ami Bertin, où précisément il joue au voyageur racontant les pays traversés. Il brosse à l'intention de son compatriote (qui avait quitté Bourbon à l'âge de dix ans) un tableau très complet de leur patrie commune : l'air y est sain ; la vie douce, uniforme ; le printemps éternel, mais ennuyeux de ne pas venir après l'hiver ; le créole est bon et brave, mal éduqué, jaloux et entêté ; les femmes sont jolies, propres (ce qui est si rare en France !), mais la chaleur flétrit trop vite leurs attraits ; et puis le texte continue par un long développement pour condamner l'esclavage : *Non, je ne saurais me plaire dans un pays où mes regards ne peuvent tomber que sur le spectacle de la servitude, où le bruit des fouets et des chaînes étourdit mon oreille et retentit dans mon cœur. Je ne vois que des tyrans et des esclaves, et je ne vois pas mon semblable*. Dans la netteté de l'expression anti-esclavagiste, ces pages de Parny valent les textes bien connus de Bernardin de Saint-Pierre. Elles se terminent pourtant par la pirouette de quelques vers légers :

Mais sur cet affligeant tableau  
Qu'à regret ma main continue,  
Ami, n'arrêtons point la vue,

Et tirons un épais rideau.  
Laissons le nègre malheureux  
Crier sous la verge docile,  
Et son maître plus ennuyeux  
Compter les coups d'un air tranquille :  
C'est trop longtemps m'occuper d'eux.

Quel bel aveu du refoulement (*tirons un épais rideau*) d'une situation douloureuse ! Occultation de la réalité insulaire par ces « poètes créoles » tout à leurs stratégies de réussite dans la société française ? Il faut peut-être nuancer. Un détail par exemple : Bertin comme Parny s'amuse à donner « l'isle Bourbon » comme lieu d'édition de plusieurs de leurs œuvres. Plaisanterie bien sûr, qui rappelle la localisation de certains ouvrages des Philosophes du XVIII<sup>e</sup> siècle au royaume africain du Monomotapa. Mais, comme dans toute plaisanterie il y a une vérité qui cherche à se dire, ce jeu insistant des poètes créoles pourrait bien inviter à s'interroger sur leur enracinement insulaire.

Si l'on revient à l'*Élégie VI* du Livre IV de Parny, on y lit le récit d'une promenade vers le volcan :

Le volcan dans sa course a dévoré ces champs,  
La pierre calcinée atteste son passage,  
L'arbre y croît avec peine ; et l'oiseau par ses chants  
N'a jamais égayé ce lieu triste et sauvage.

Bourbon n'est plus ici l'« île charmante », célébrée par Chénier. Parny est tout à fait sensible à la grandeur violente de ses paysages et il tente de communiquer l'émotion panique de son contact avec une nature encore à l'œuvre :

O nature ! Qu'ici je ressens ton empire !  
J'aime de ce désert la sauvage âpreté ;  
De tes travaux hardis j'aime la majesté ;  
Oui, ton horreur me plaît ; je frissonne et j'admire.

Mais dans la forme poétique qu'il avait choisie (et qui était celle de son époque), Parny pouvait difficilement aller au-delà de ces exclamations solennelles.

Il est cependant un ouvrage dans lequel il esquisse un langage poétique nouveau. Ce sont ces *Chansons madécasses* (1787), sans doute écrites lors de son second séjour dans l'océan Indien et qu'il présentait comme *traduites en français* par ses soins. Mais l'hypothèse d'une traduction à partir de versions originales (chansons recueillies de la bouche d'esclaves malgaches à l'île Bourbon ?) ne résiste pas à la simple lecture des textes. On est en présence d'une de ces nombreuses supercheries littéraires de l'époque, quand le sous-titre de « traduction » permettait de faire admettre des textes poétiques qui refusaient la forme poétique obligatoire du vers. Le « poème en prose » s'inventait dans ces traductions apocryphes (comme celles du légendaire barde écossais Ossian, forgées par James Macpherson). Les *Chansons madécasses* sont une des premières réussites, en français, du genre « poème en prose ». Mais Parny ne les a pas tirées de sa seule imagination. Il les a écrites à partir des images et de la documentation qu'il pouvait avoir sur Madagascar. On a souligné l'exactitude de certains de ses emprunts. La Chanson VII prête au Dieu créateur un nom (« Zanhar ») qui est bien celui de Dieu en malgache (*Zanahary*). Les noms propres (comme celui d'*Ampanani* qui réapparaît dans plusieurs Chansons) semblent appartenir à l'onomastique des côtes sud de la Grande Île. La Chanson IV évoque des coutumes funéraires qui ont bien une coloration malgache : (*O mes amis ! pleurez*

*le fils de votre chef ; portez son corps dans l'enceinte habitée par les morts. Un mur élevé la protège ; et sur ce mur sont rangées des têtes de bœufs aux cornes menaçantes.*). La plus célèbre des Chansons, celle qui souleva des protestations parmi le public de 1925, lors de la création des trois *Chansons madécasses* mises en musique par Maurice Ravel, c'est la Chanson V, au ton violemment anti-colonialiste :

Méfiez-vous des blancs, habitants du rivage. Du temps de nos pères, des blancs descendirent dans cette île ; on leur dit : Voilà des terres ; que vos femmes les cultivent. Soyez justes, soyez bons, et devenez nos frères.

Les blancs promirent, et cependant ils faisaient des retranchements. Un fort menaçant s'éleva ; le tonnerre fut renfermé dans des bouches d'airain ; leurs prêtres voulurent nous donner un Dieu que nous ne connaissons pas ; ils parlèrent enfin d'obéissance et d'esclavage : plutôt la mort ! Le carnage fut long et terrible ; mais, malgré la foudre qu'ils vomissaient, et qui écrasait des armées entières, ils furent tous exterminés. Méfiez-vous des blancs.

Nous avons vu de nouveaux tyrans, plus forts et plus nombreux, planter leur pavillon sur le rivage : le ciel a combattu pour nous ; il a fait tomber sur eux les pluies, les tempêtes et les vents empoisonnés. Ils ne sont plus, et nous vivons, et nous vivons libres. Méfiez-vous des blancs, habitants du rivage.

La jubilation de ce texte, quand il évoque la catastrophe arrivée aux envahisseurs, tient peut-être aussi du plaisir qu'il prend à retourner un lieu commun du discours des voyageurs et conquérants européens (la fourberie des indigènes), et en l'occurrence une formule célèbre d'Étienne de Flacourt, l'ancien gouverneur de l'établissement de Madagascar. Celui-ci raconte qu'en novembre 1653, au moment de quitter l'île, il fit élever sur le rivage *une grande pierre de marbre blanc*, sur laquelle étaient gravés ces mots : *O advena lege monita nostra tibi tuis vitaeque tuae profutura : cave ab incolis. Vale* [Étranger, lis ce conseil que nous t'adressons et qui te sera utile pour protéger ta vie et tes biens : méfie-toi des habitants. Adieu]. La chanson de Parny inverse le point de vue habituel, en racontant la fondation et la fin du Fort-Dauphin non plus du point de vue de Flacourt et des colons français, mais de celui des Malgaches. C'est déjà, si l'on veut, ce renversement copernicien sur lequel se fonderont, plus tard, les revendications identitaires et les littératures nouvelles des peuples colonisés. En tout cas, la force de cette chanson s'impose assez pour qu'on croie en entendre l'écho jusque chez Rimbaud (« Les blancs débarquent ! le canon », in : « Mauvais sang », dans *Une saison en enfer*).

Mais une chanson ni une hirondelle ne font le printemps. La poésie de Bertin et de Parny ne cherche pas à fonder une « littérature de l'île Bourbon » qui exprimerait l'identité originale de leur culture insulaire (c'est un projet qui n'est pas, ou pas encore, pensable, à leur horizon mental<sup>(2)</sup>) : ils se contentent de ne pas rompre, dans leur exil parisien, le cordon ombilical qui les relie à l'île-mère.

### 13.3. LES RÉUNIONNAIS À PARIS

En 1966, l'érudit Hippolyte Foucque présentait une belle anthologie des poètes réunionnais du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle sous le titre : *Les Poètes de l'île Bourbon*. La référé-

---

(2) On doit cependant noter l'attention avec laquelle Parny suit le mouvement d'émancipation des colons américains. Il publie en 1777 une *Épître aux insurgents de Boston*, très ardente dans sa critique de la tyrannie, qui *sous des noms divers écrase l'Europe asservie*. Parny pouvait sans doute penser la séparation *politique* de Bourbon avec la France, mais celle-ci restait pour lui le lieu où, par excellence, se révélait la civilisation.

rence au nom ancien de l'île s'accorde bien à l'inspiration de ces poètes, volontiers nostalgiques pour célébrer les fastes d'un art de vivre révolu. La poésie réunionnaise a d'abord été rétrospective, disant l'île par un mouvement de retour sur des images du passé.

Ceci s'explique par la situation même de ces poètes. Quand on examine leurs biographies, on constate un curieux parallélisme, une courbe de vie qu'on pourrait ainsi schématiser (on retrouverait la même dans le cas de Bertin et de Parny) : ces poètes ont d'abord goûté le paradis d'une enfance harmonieuse au sein de l'île natale ; mais il leur a fallu quitter la chaleur et la lumière des tropiques, pour aller étudier, travailler, vivre dans les pays du Nord ; la poésie a été le recours de ces exilés – comme une tentative pour ranimer les enchantements du paradis et retrouver le chemin de l'enfance heureuse. Beaucoup de ces poètes ne sont que des versificateurs de talent improbable. Quelques uns ont fait carrière, l'histoire littéraire a retenu leurs noms, et leur (re)lecture réserve parfois d'heureuses surprises.

Auguste Lacaussade est le représentant typique de ces poètes de la Réunion écrivant depuis la France, dans le souvenir de l'île natale. Le projet littéraire qu'il se fixe (dans la « Préface » des *Poèmes et paysages*), c'est de rivaliser avec Bernardin de Saint-Pierre : *Ce que l'auteur de Paul et Virginie a fait dans la langue de la prose, il nous a semblé qu'on pourrait le tenter dans la langue des vers.* D'où son choix d'une poésie descriptive, colorée, exotique. Sainte-Beuve, l'éminent critique, pour qui Lacaussade rassemblait les dossiers préparatoires des fameux *Lundis*, le jugeait ainsi : *Il sent profondément la nature tropicale et il a mis sa muse tout entière au service et à la disposition de son pays bien aimé. Il prend l'homme avec tous ses sentiments de père, de fils, d'époux, d'ami, et il le place dans le cadre éblouissant des tropiques. Cette nouveauté de situation produit, dans l'expression des sentiments naturels et simples, un véritable rajeunissement.* D'abord disciple enthousiaste de Victor Hugo, Lacaussade s'était orienté vers l'évocation précise des paysages :

Tout s'éveillait : déjà des oiseaux familiers  
De leurs nids dans les airs s'élançaient par milliers ;  
Un parfum s'échappait de chaque feuille ouverte ;  
Des perles de la nuit la terre était couverte ;  
Les herbes ruisselaient de mille diamants ;  
Tout brillait, tout jetait des éblouissements !  
Mille insectes d'azur, d'or, de nacre et de soie,  
Flottaient dans la lumière où leur aile se noie ;  
L'araignée au pied noir, au ventre de saphir,  
Sous ses toiles d'argent se berçait au zéphyr ;  
La verte grenadille à la brise indolente  
Inclinait lentement sa tige nonchalante ;  
Et la riche liane, étalant son trésor,  
Balançait dans les airs de larges cloches d'or  
Où, butinante et blonde et de suc altérée,  
Une abeille vibrait de lumière enivrée !

« Le Champborne », in : *Poèmes et paysages*

Malheureusement pour Lacaussade, un de ses compatriotes, Leconte de Lisle, réussissait beaucoup mieux que lui dans l'exploitation poétique des paysages tropicaux. Lacaussade ne le lui pardonna pas : les deux hommes se brouillèrent dès 1861. Au demeurant, les torts devaient être partagés : Leconte de Lisle a commis, contre Lacaussade, quelques épigrammes felleuses, qui moquent sa couleur de peau...

Lacaussade en effet était métis et sa naissance illégitime (dans la société de l'époque, officiellement régie par des codes de séparation raciale) a douloureusement pesé sur son

existence et compté dans sa décision de s'exiler en France. Il a toujours combattu en faveur de l'abolition de l'esclavage et ses poèmes ont souvent été mis au service de cette cause :

Nous sommes les enfants, l'attente d'un autre âge,  
De l'opprimé sur nous que les pleurs soient puissants !  
Vengeons un séculaire outrage !  
Du crime des aïeux nous sommes innocents !...

« À la mémoire de Robinet de la Serve (contre l'esclavage) » in : *Poèmes et paysages*

Lacaussade sait retrouver l'emphase de l'éloquence hugolienne pour animer ce noble combat. Mais il lui arrive d'être saisi par la tentation du refoulement (celle-là même déjà rencontrée chez Parny ?). Ainsi la XXIV<sup>e</sup> Salazienne développe-t-elle le tableau idyllique de l'île encore dans sa pureté naturelle ; hélas ! la tache de l'esclavage vient ruiner cette harmonie ; le poète préfère alors ne plus la voir, en s'élevant sur les hauteurs de l'île et de la poésie, d'où l'on peut occulter le présent douloureux.

C'est une île au sol riche, au ciel tiède, où la femme  
À des yeux de gazelle et des baisers de flamme ;  
Où l'homme au parler franc a l'instinct généreux,  
Où la vague en mourant vient chanter sur les grèves,  
Où la terre a des fleurs, où la vierge a des rêves  
Bleus comme son ciel ou ses yeux.

Là comme ailleurs, hélas, pèse la servitude,  
Mais nos yeux sur les monts trouvant la solitude,  
Fuiront dans l'avenir un présent douloureux ;  
Et les nuages blancs qui montent du rivage  
Déplieront sous nos pieds, nous cachant l'esclavage,  
Leur voile errant et vapoureux.

La poésie réunionnaise est peut-être longtemps restée prisonnière de cette contradiction pathétique entre une volonté généreuse de liberté et le désir de refouler le réel douloureux.

Charles Leconte de Lisle a manifesté les mêmes sentiments anti-esclavagistes que Lacaussade. Son engagement fouriériste, dans les années qui précèdent la révolution de 1848, ses récits en prose publiés alors en revue (« Mon premier amour en prose » ; « Sacatove » ; « Marcie ») le montrent clairement. Dans « Mon premier amour en prose », le narrateur évoque un souvenir de sa prime jeunesse : le coup de foudre qui l'atteint un dimanche, à la messe, quand il tombe amoureux de *la plus délicieuse peau orangée qui fût sans doute sous la zone torride, de cheveux plus noirs et plus brillants que l'aile d'un martin de la montagne, de grands yeux plus étincelants que l'étoile de mer* ; or voici que sur la route du retour, il rencontre *un manchy* [une sorte de palanquin] *tiré par huit esclaves* ; il reconnaît dans sa passagère la belle apparition de l'église ; mais une voix sort du manchy et menace les porteurs *de vingt-cinq coups de chabouc* :

Je pris une pose grave et triste, j'étendis la main vers cette perle de la nature matérielle  
qui ne renfermait pas d'âme ; et je dis :

– Madame, je ne vous aime plus !

Jean-Paul Sartre, dans l'analyse magistrale du cas de Leconte de Lisle qu'il développe en parallèle à son étude sur Flaubert (*L'Idiot de la famille*), a souligné l'importance de cette prise de position (elle est comme la mise en forme romanesque de sa rupture avec l'esclavagisme

des parents). *Horriifié de bonne heure pour avoir découvert que son père [était] un bourreau d'esclaves*, Leconte de Lisle n'a cessé de pourfendre l'image du père dans les esclavagistes (ou leurs équivalents). *Nous ne connaissons guère les circonstances de son « Œdipe » mais il est clair qu'il a passé sa vie à fuir son père et les souvenirs de sa protohistoire*. Cette remarque de Sartre peut féconder une lecture « réunionnaise » de l'œuvre de Leconte de Lisle.

Car il est bien évident que Leconte de Lisle appartient pleinement à la littérature française, et qu'il ne nous intéresse ici que dans la mesure où son œuvre entre dans une « circulation littéraire » propre à la Réunion et aux îles de l'océan Indien.

Dans l'ensemble de son œuvre poétique, on a pu dénombrer de vingt-cinq à trente poèmes qui sont en relation plus ou moins étroite avec l'île natale. Certains disent par leur titre leur relation aux paysages ou aux réalités réunionnaises (« Le Manchy », « La Ravine Saint-Gilles », « Le Bernica », « Le Piton des Neiges »). D'autres peuvent avoir été inspirés par les longs voyages entre Bourbon et la France (« L'Albatros »). Enfin, certains poèmes animaliers, de localisation indistincte (« La Panthère noire », « Le Jaguar », « La Chasse de l'aigle ») se rattachent par quelques traits à la matière insulaire.

Ces poèmes se rapportent presque tous à une même obsession. Ils disent le traumatisme d'une naissance dans la douleur, l'aspiration à retrouver la quiétude d'un monde prénatal, le rêve d'une naissance harmonieuse.

Soit « L'Aigu Bruissement », un poème paru d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* et recueilli dans les *Derniers Poèmes*. Il s'agit d'un poème clairement évocateur d'un paysage de l'île :

L'aigu bruissement des ruches naturelles,  
 Parmi les tamarins et les manguiers épais,  
 Se mêlait, tournoyant dans l'air subtil et frais,  
 À la vibration lente des bambous grêles  
 Où le matin joyeux dardait l'or de ses rais.

Le vent léger du large, en longues nappes roses  
 Dont la houle indécise avivait la couleur,  
 Remuait le maïs et les cannes en fleur,  
 Et caressait au vol, des vétivers aux roses,  
 L'oiseau bleu de la Vierge et l'oiselet siffleur.

L'eau vive qui filtrait sous les mousses profondes,  
 À l'ombre des safrans sauvages et des lys,  
 Tintait dans les bassins d'un bleu céleste emplis,  
 Et les ramiers chanteurs et les colombes blondes  
 Pour y boire ployaient leurs beaux cols assouplis.

La mer calme, d'argent et d'azur irisée,  
 D'un murmure amoureux saluait le soleil ;  
 Les taureaux d'Antongil, au sortir du sommeil,  
 Haussant leurs mufles noirs humides de rosée,  
 Mugissaient doucement vers l'Orient vermeil.

Tout n'était que lumière, amour, joie, harmonie ;  
 Et moi, bien qu'ébloui de ce monde charmant,  
 J'avais au fond du cœur comme un gémissement,  
 Un douloureux soupir, une plainte infinie,  
 Très lointaine et très vague et triste amèrement.

C'est que devant ta grâce et ta beauté, Nature !  
 Enfant qui n'avait rien souffert ni deviné,  
 Je sentais croître en moi l'homme prédestiné,  
 Et je pleurais, saisi de l'angoisse future,  
 Épouvanté de vivre, hélas ! et d'être né.

Dans la vibration de synesthésies multiples, le poème associe les images d'une naissance harmonieuse, d'un amour immobile dans son tournoiement extatique, de l'embrassement cosmique d'une nature sacralisée... pour aboutir à la plainte finale de l'être expulsé de ce ventre maternel qu'est l'île heureuse. Le destin de l'exilé insulaire, c'est d'affronter l'épouvante de vivre, au lieu d'être bercé par les caresses marines.

La poésie de Leconte de Lisle est traversée par ce regret poignant d'une nature protectrice, maternelle, foetale comme une île, faite de végétations touffues et sombres, de hautes herbes et de savanes, offrant leur asile vivant à la prolifération de la vie animale. Il n'y a qu'à Bourbon, dans la profusion des eaux courantes, parmi les arbres luxuriants, dans l'exubérance de la vie tropicale, que l'on peut rêver de naître heureux. Tel est le fantasme qui anime la « réunionnité » de Leconte de Lisle : retrouver le ventre maternel de l'île. Est-ce possible, puisque l'île est aussi le lieu du père, à jamais marqué par la tare de l'esclavage ?

Disciple fervent de Leconte de Lisle, Léon Dierx se montre encore plus parnassien que son maître : ses poèmes, marmoréens et pessimistes, composent une vision tragique de l'histoire de l'humanité, condamnée au néant au travers d'une catastrophe cosmique. Mais Dierx est fasciné par les recherches sur la musicalité du vers. Par son travail sur les allitérations, sur le retour des mêmes mots, sur les tensions et conflits à l'intérieur de l'alexandrin, il rejoint certaines des expérimentations des symbolistes.

Reste que la Réunion semble ne tenir qu'une place bien mince dans son œuvre : les anthologies citent toujours les mêmes poèmes (« Les Filaos », « l'Odeur sacrée »). Dierx ne s'adonne qu'à peine au « vice impuni » de l'exotisme. Il n'est pas, comme Leconte de Lisle, séduit par « le mirage de l'île natale ». « Prince des poètes », il est parfaitement intégré au monde littéraire parisien.

À moins que le refoulement de l'enfance insulaire ne soit inscrit dans son travail poétique : comme ce « bruit lointain » des filaos qui accompagne de son berceement le lent écoulement des jours :

Vous bruissez toujours au revers des ravines,  
Et par-delà les flots, du fond des jours brûlants,  
Vous m'emplissez encor de vos plaintes divines,  
Filaos chevelus, bercés de souffles lents !  
Et plus haut que les cris des villes périssables,  
J'entends votre soupir immense et continu,  
Pareil au bruit lointain de la mer sur les sables,  
Qui passe sur ma tête et meurt dans l'inconnu !

« Les Filaos », in :  
*Les Lèvres closes*

#### 13.4. « L'ÎLE DES POÈTES »

En dehors des poètes exilés, qui se sont plus ou moins intégrés aux mouvements littéraires de la métropole, nombreux sont les Réunionnais qui ont composé et publié des poèmes à destination du seul public local. Les bibliographies et les anthologies citent plusieurs dizaines de noms. Car aux auteurs de recueils dûment répertoriés, il faut ajouter tous ceux qui ont donné quelques poèmes dans les revues locales (en particulier dans *l'Album de la Réunion* de Roussin, dans les publications de la Société des Sciences et Arts ou de l'Académie de la Réunion). De quoi justifier la réputation d'« île des poètes » que les Réunionnais attribuent

volontiers à leur île (mais il s'agit d'un leitmotiv des mythologies insulaires : toutes les îles revendiquent de produire abondance de poètes, comme un privilège de l'insularité).

Les poètes de la Réunion suivent les modèles éprouvés, avec parfois le sage retard de quelques décennies sur l'évolution générale de la poésie de langue française (certains ont continué, jusqu'après le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, de considérer l'esthétique parnassienne comme le *nec plus ultra*). Versificateurs, donc, plus que poètes en quête d'un langage. Ils regardent vers les formes du passé et pratiquent la poésie comme un jeu de société raffiné.

Car se vouloir poète signifie l'appartenance à une élite. Le jeu n'est pas purement gratuit. Il implique de conforter une position dominante, une prétention culturelle. Qui écrit des vers, dans la tradition française instituée, légitime ainsi l'ordre réunionnais.

Comme on veut surtout imposer l'image idyllique d'une « île heureuse », on choisit une forme neutre (l'alexandrin incolore et passe-partout) ou vaporeuse et sublimée. Mais le poids que prend cette fonction idéologique (même si les auteurs n'étaient guère conscients de charger ainsi leurs textes) retire beaucoup, sinon tout, de leur éventuelle force poétique.

Il ne reste qu'à espérer des surprises heureuses (on en rencontre quelques unes) – quand le corset se déchire et que sous le pavé idéologique s'ouvre une plage de poésie, quand la plate transparence des « poèmes de Bourbon » se colore d'une vérité réunionnaise et que le goût du pittoresque se conjugue à tel bonheur d'expression...

Le destin douloureux d'Eugène Dayot a fixé sa figure de poète « mutilé », littéralement dévoré par une terrible maladie. Né à Saint-Paul en 1810, il avait contracté la lèpre (peut-être lors d'un séjour à Madagascar). De l'âge de 20 ans jusqu'à sa mort (en 1852) il dut affronter les mutilations physiques et morales que la maladie lui infligeait. Il ne put terminer la chronique romanesque (*Bourbon pittoresque*) qu'il publiait en feuilletons dans *Le Courrier de Saint-Paul*. Ses poèmes, qu'il avait rassemblés dans un recueil manuscrit (« Mon fauteuil »), ont été incomplètement publiés par son éditeur posthume, Raffray (Paris, Challamel, 1878). Malgré les clichés néo-classiques et la rhétorique pompeuse (ou grâce à eux), ils ont connu un long succès auprès du public réunionnais (d'autant que certains, mis en musique, s'étaient inscrits dans les mémoires). Plus que la mise en forme littéraire, c'est l'émotion de la plainte qui a touché les lecteurs :

Vingt ans et mutilé !... Voilà quelle est ma part ;  
Vingt ans... c'est l'âge où Dieu nous fait un cœur de flamme,  
C'est l'âge où notre ciel s'embellit d'un regard,  
L'âge où mourir n'est rien pour un baiser de femme,  
Et le sort m'a tout pris ! tout... excepté mon cœur !

« Le Mutilé »

Ernest Cotteret est resté, lui, plutôt méconnu. Son recueil, *Les Sensitives*, publié à l'île Maurice en 1862, n'offre guère que les demi-teintes d'une tristesse de bonne compagnie. Un poème, pourtant, a retenu l'attention. Dans « Le Chant du vieux nègre », il donne la parole à un esclave :

À ses frères d'exil assis devant leurs cases  
Un vieux nègre chantait sur le bobre africain,  
Et la bande après lui reprenait au refrain.

Or cet esclave chanteur (qui semble s'apparenter au personnage forgé par le Mauricien François Chrestien, dont les *Essais d'un bobre africain* ont paru pour la première fois en

1822) se révèle n'être personne d'autre qu'Ampanani, l'une des figures mises en scène par les *Chansons madécasses* de Parny :

– Chantons, pauvres exilés,  
Bien loin de la Grand'Terre,  
Nous que les blancs ont volés  
À l'amour de notre mère !...

Chantons pour oublier notre captivité,  
Chantons pour alléger le poids de notre chaîne,  
Pour étouffer le cri de notre juste haine  
Et rêver dans les fers à notre liberté !...  
Lorsque nous entonnons la chanson madécasse  
Que notre vieille mère a chantée autrefois,

[...]

Pardonnez au guerrier que Niang a puni.  
O mes frères, je suis le grand Ampanani !...

On voit dans ces vers se tisser ce qui fait la « matière littéraire » des îles, car le poème de Cotteret dit surtout son plaisir à reprendre de Parny (et peut-être de François Chrestien) les éléments d'un imaginaire proprement insulaire.

Même effet d'intertextualité, ou plutôt de connivence littéraire, quand François Saint-Amand (dont le recueil *Les Bourbonnaises* est édité également à Maurice, en 1858) dédie une ode « à la mémoire d'Eugène Dayot ».

Les anthologies de poésie réunionnaise ont complaisamment recueilli les poésies descriptives célébrant les paysages ou les « types humains » de l'île. *Le culte de la femme, le goût de la Nature paraissent être les causes de la fertilité* [comprendons, bien sûr : de la fécondité poétique] *du sol de Bourbon* : cette formule de Léon Ozoux<sup>(3)</sup> constate, en fait, que la poésie réunionnaise s'applique surtout à célébrer les beautés créoles, à chanter les amours heureuses ou malheureuses et à exalter la petite patrie insulaire. Ce sont les thèmes qui reviennent d'Étienne Azéma (contemporain de Bertin et Parny) aux poètes publiés par la *Revue culturelle réunionnaise*<sup>(4)</sup>. Tous – Pascal Crémazy, Eugène Volcy Focard, Auguste Vinson, Georges-François, Louis Ozoux, Auguste de Villèle, Jean Ricquebourg (fasciné, au demeurant, par l'Indochine, où il a longtemps vécu), François Léonce Louis Ozoux, André Cazamian, Auguste Brunet, Félicien Vincent, Rapahaël Barquissau, Anne-Mary de Gaudin de Lagrange, etc. – tous ont pratiqué une littérature de « reportage », à laquelle on pourrait attribuer la même fonction qu'aux « photos de famille » : garder une image, que l'on fixe dans le langage ennobliant, dans la provisoire éternité de la versification.

On illustrera par un exemple, dû à la plume d'Auguste de Villèle, agronome, directeur de la *Revue agricole* de la Réunion, qui publia à l'île Maurice un recueil de poésies exotiques (*Rayons de miel*, 1926). Son sonnet de « L'Île natale » (daté du 13 janvier 1907) est comme un archétype de la poésie coloniale et de la mythologie insulaire : l'île natale est le paradis... parce qu'elle est l'image australe de la lointaine métropole :

#### L'Île natale

Lorsque du sein des flots cette île allait sortir,  
Dieu vit qu'on y viendrait de tous les points de France

(3) Cité par Jean F. L. Ozoux, dans la *Revue culturelle réunionnaise*, n° 1, septembre-octobre 1976 (non paginé).

(4) Cette revue, qui est en principe une publication bimestrielle sous les auspices de l'Association des Écrivains Réunionnais, a connu plusieurs numéros en 1976-1977. La première livraison était préfacée par Michel Debré, alors député de la Réunion, qui savait trouver des formules sagement creuses pour vanter le pouvoir de la poésie : *Au combat toujours recommencé, et de mille façons au service des hautes valeurs de l'âme, la poésie est la compagne nécessaire.*

Et, se rappelant Ève, Adam et leur souffrance,  
Du premier des exils eut comme un repentir.

En ce seul lieu dès lors il voulut réunir  
Tout ce qu'a la Patrie en sa munificence,  
Afin que, retrouvant ce qu'y vit son enfance,  
Aucun des émigrés n'en voulût repartir.

Voilà pourquoi, Breton, fils de la Provence, homme  
Du sol pyrénéen comme du Puy de Dôme,  
Ont ici volcans, pics, caps noirs et grèves d'or.

Et comme en cet Éden que la gloire auréole,  
L'artiste, malgré tout, briserait son essor,  
Dieu, pour le consoler mit la beauté créole.

Vers raboteux, enjambements malaisés, inspiration étriquée : difficile de sauver une telle « poésie », qui se contente de l'emphase des lieux communs (même si on devine l'amorce d'une rêverie sur un thème que reprendront beaucoup de poètes réunionnais : la genèse de l'île dans son surgissement cosmique...).

Georges-François, dans sa trajectoire personnelle, ne se distingue guère des autres poètes réunionnais. Né à Saint-Denis en 1869, élève de l'École Coloniale, administrateur en Afrique et à Madagascar, il a eu le privilège de publier quelques poèmes, dans des revues vaguement symbolistes de la fin du siècle, et un recueil (*L'Âme errante*, 1895), inspiré de son expérience africaine. Retiré dans son île natale, il y prépare un choix de ses meilleurs textes : *Poèmes d'outre-mer* (1931). Or il se trouve qu'on y entend un ton original :

À Sainte-Marie de Réunion  
sous le pont,  
coule l'eau verte des guildives.  
À Sainte-Marie les souffleurs d'ancives  
attendent près de leurs paniers de poissons.

Georges-François a rompu avec la forme vieille. Même s'il revient parfois au vers de douze syllabes, c'est en dehors du système de l'alexandrin classique :

C'est très vieux, c'est très ancien, ce sont des choses  
très douces : la maison blanche au bout de l'allée  
avec les souvenirs de l'enfance en allée  
sous les palmiers, le long des grands hibiscus roses.

Il est probable que le charme de ces vers tient à la nostalgie qu'ils expriment, alliée au boîtement doux de la forme (la difficulté à poser la césure !).

Il faudra attendre Jean Albany et les poètes de la renaissance réunionnaise pour qu'une telle libération poétique s'épanouisse – enfin...

## Bio-bibliographie d'Antoine de Bertin

**1752**

Naissance du chevalier Antoine de Bertin, fils du « commandant du quartier Sainte-Suzanne » (son père figurera sur la liste des gouverneurs de l'île Bourbon pour la période 1763-1767).

On l'envoie en France, à l'âge de 9 ans, pour étudier et faire carrière.

**1770**

Il est officier de cavalerie (capitaine de dragons), attaché au comte d'Artois, protégé de Marie-Antoinette. Il mène une vie agréable et fréquente les créoles aisés (dont son compatriote Parny, officier au même régiment que lui).

**1772**

Il collabore à l'*Almanach des Muses*.

**1777**

Publication sans nom d'auteur du *Voyage de Bourgogne*, à M. \*\*\* (récit, en prose et en vers, d'un voyage effectué en 1774 en compagnie du frère de Parny et du nègre Lazare; l'ouvrage est dédié à Parny, qui séjournait alors à Bourbon; il porte comme adresse de publication: « à l'isle de Bourbon »).

**1778**

*Épître à M. Des Forges-Boucher* (avec à nouveau comme adresse: « à l'isle de Bourbon »).

**1780**

*Les Amours*, élégies en trois livres. Il y chante

ses amours successives pour Eucharis, belle créole de Bourbon, hélas! déjà mariée, puis pour la jeune Catilie, qui sut le consoler.

**1785**

Flins des Oliviers, un des admirateurs de Bertin, publie une édition en deux volumes de ses *Œuvres complètes*. L'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris est relié aux armes de Marie-Antoinette. L'ouvrage connaîtra sept rééditions jusqu'en 1829.

**1789**

Bien que sa santé soit très fragile depuis 1784, il s'embarque pour Saint-Domingue, où il devait épouser une jeune créole.

**1790**

Il meurt le 25 juin, quelques jours après la cérémonie nuptiale, qui avait été retardée par de longues formalités.

**1824**

Publication des *Œuvres complètes*, éditées par J.-F. Boissonnade, Paris, Roux et Dufort.

**À consulter :**

Les œuvres de Bertin n'ont pas été rééditées depuis fort longtemps.

On trouvera des renseignements complémentaires dans Raphaël Barquissau, *Les Poètes créoles du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vigneau, 1949.

## Bio-bibliographie d'Évariste Parny

**1753 (6 février)**

Naissance à L'Hermitage (sur la commune de Saint-Paul) du « chevalier » Évariste-Désiré de Forges-Parny (il prendra plus tard le titre de vicomte). *Il appartenait à l'une des premières familles de la colonie* (Pierre Larousse).

**1762**

Il est envoyé en France pour faire de bonnes études: il est placé au collège de Rennes. Adolescent, il manifeste le désir d'embrasser l'état ecclésiastique. Il entre au séminaire. *Mais bientôt la lecture de la Bible, chose singulière, transforma en incrédule le plus fervent des néophytes* (Pierre Larousse).

Après l'École militaire de Paris, devenu officier de cavalerie, il mène la vie des jeunes gens aisés (en compagnie notamment de son compatriote et camarade de régiment Antoine de Bertin) et compose des vers légers.

**1773-1776**

Séjour à Bourbon. Il y connaît et séduit une jeune créole (Esther Troussail, ou Esther Lelièvre selon d'autres sources), qu'il chantera sous le nom d'Éléonore. Elle avait treize ans, il est son professeur de musique, et, comme l'écrit Pierre Larousse, *il avait initié la jeune fille aux mystères de la volupté; elle lui révéla en retour des secrets de sentiment qu'il ignorait encore*.

Mais le père de Parny s'oppose à une més-alliance et renvoie en France le chevalier, qui tire de cette histoire d'amour la matière d'un recueil lyrique : trois livres d'élégies, qui forment une sorte de roman en poèmes.

**1777**

*Épître aux insurgents de Boston.*

**1778**

Publication des poèmes inspirés par « Éléonore », sous le titre de *Poésies érotiques* (avec comme adresse d'édition : « à l'isle de Bourbon »). Le titre n'a pas, à l'époque, les connotations raccrocheuses qu'on pourrait aujourd'hui lui prêter. Sainte-Beuve constate que ces poèmes « devinrent à l'instant une fête de l'esprit et du cœur pour toute la jeunesse du règne de Louis XVI ». La Bibliothèque Nationale de Paris en conserve un exemplaire relié aux armes de Marie-Antoinette.

**1779**

*Opuscules poétiques*, Amsterdam.

**1780**

*Œuvres* de M. le Chevalier de Parny, contenant ses opuscules poétiques et ses poésies érotiques, à l'isle de Bourbon, Lemarié.

**1784**

Nouveau séjour à Bourbon. Esther est mariée (à un médecin de la marine). Parny, alors capitaine de dragons, écrit un quatrième livre d'*Élégies*. Il rentre en France au bout d'un an (sans doute après un crochet en Inde) et s'installe près de Paris.

**1787**

*Chansons madécasses* traduites en français, suivies de *Poésies fugitives*, Londres.

**1788**

*Œuvres complètes* du Chevalier de Parny, Paris, Hardouin et Gattet.

**1799**

Publication de *La Guerre des dieux anciens et modernes*, épopée en dix chants. Ce poème voltairien, égrillard, farouchement anti-religieux, qui retient l'attention de Hegel, sera interdit sous la Restauration par un arrêt de 1827 ; il est réédité sous le manteau et diffusé par le colportage clandestin. C'est, entre autres, pour lutter contre ce monument d'anticléricisme que Chateaubriand entreprend d'écrire son *Génie du Christianisme*. Cet ouvrage est encore occulté par certaines histoires littéraires, qui oublient de le mentionner parmi les Œuvres de Parny. Sainte-Beuve préférerait, lui aussi, ne pas parler d'une œuvre qui *alla blesser des consciences tendres, des croyances respectables, et des-*

*quelles la société avait encore à vivre*. Etienne estime que Parny y est « aussi ennuyeux que s'il ne fût pas voltairien ». Il reste que son long succès atteste que l'œuvre avait au moins la bonne santé de l'anticléricisme primaire.

**1802**

Il épouse Marie-Françoise Vally, veuve et comme lui créole.

*Insel et Aslega*, un « à la manière d'Ossian ».

**1803**

Il est élu à l'Académie française.

**1804**

*Goddam!*, poème en quatre chants, par un French-Dog [= Parny], Paris, Les Marchands de Nouveautés (opuscule de 32 pages).

**1805**

*Le Porte-feuille volé*, recueil contenant *Le Paradis perdu*, poème en quatre chants, *Les Déguisements de Vénus* et *Les Galanteries de la Bible*, sermon en vers, Paris, A. G. Debray.

**1806**

*Le Voyage de Céline*, poème.

**1808**

*Les Rosecroix*, poème en douze chants.

Publication d'une édition d'*Œuvres* en quatre volumes, Paris, Debray.

**1814 (5 décembre)**

Décès de Parny, après une longue maladie qui l'a retenu au lit depuis quatre ans.

Les *Œuvres complètes* sont rééditées en 1824 (en 2 volumes) et en 1831 (en 4 volumes). Des « choix » d'œuvres sont publiés par Berriat Saint-Prix (1826), Tissot (1826), Boissonnade (1827). Les frères Garnier donnent, en 1862, un volume d'*Œuvres* (avec une préface de Sainte-Beuve), qui sera plusieurs fois réédité.

**À consulter :**

Sainte-Beuve a consacré deux articles à Parny, en 1844 (cf. *Portraits contemporains*, Paris, Calmann-Lévy, 1882, tome IV) et en 1861 (cf. *Causeries du Lundi*, Paris, Garnier, 1862, tome XV).

BARQUISSAU, Raphaël, *Les Poètes créoles du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Vigneau, 1949.

LECHERBONNIER, Bernard, « La Sensibilité de Parny », in : *Bulletin de l'Académie de la Réunion*, 1965-1966.

ETKIND, E. G., « La Poésie d'Évariste Parny », in : *Cahiers de la Réunion et de l'Océan Indien*, Saint-Denis, 1973, n° 2, pp. 94-111.

## Bio-bibliographie d'Auguste Lacaussade

### 1817 (8 février)

Naissance à Saint-Denis d'Auguste Lacaussade, fils d'un avocat, originaire de Bordeaux et installé dans l'île, et de Fanny dite Déjardin, « libre de couleur ». Naissance illégitime, puisque la loi de l'époque interdisait les mariages interraciaux. Cette situation de bâtard, le reléguant à Bourbon à un statut inférieur, le contraindra à l'exil en France. Cependant Lacaussade connaît une enfance assez heureuse, notamment sur la propriété de son père, au Champborne, qu'il célèbre dans un de ses poèmes.

### 1825

Départ pour la France. Études secondaires à Nantes.

### 1834-1836

Séjour à Bourbon.

### 1839

*Les Salaziennes*, Paris, J. P. Aillaud [Poésie].

### 1840

Nouveau séjour à Bourbon, où il se marie.

### 1842

Publication d'une traduction des *Œuvres complètes* d'Ossian.

### 1844

Deviens le secrétaire de Sainte-Beuve. Publie des articles dans plusieurs des grandes revues parisiennes : *Revue des Deux Mondes*, *Revue de Paris*, etc.

### 1848

Il est actif dans les comités qui militent pour l'abolition de l'esclavage. Il prend la direction de *La Concorde*, journal démocratique, qui paraît à Vannes pendant quelques mois. Il collabore ensuite à *La Tribune des Peuples*, que venait de fonder le poète polonais Mickiewicz, exilé à Paris.

### 1852

Il est attaché de manière permanente à la rédaction de la *Revue contemporaine*.

*Poèmes et paysages*, Paris, M. Ducloux [Poésie]. Succès d'estime. De nouvelles éditions viendront en 1861 (chez Dentu), puis en 1892 (chez A. Lemerre).

### 1853

Le Conseil Général de la Réunion commence à lui verser une pension régulière.

### 1859

Il prend la direction de la *Revue européenne*, dont l'existence est brève. Il devient ensuite l'un des rédacteurs du *Moniteur*.

### 1862

*Les Épaves*, Paris, E. Dentu [Poésie].

### 1870

*Cri de guerre. Vae victoribus* Paris, A. Lemerre.

### 1871

*Le Siège de Paris*, Paris, A. Lemerre.

### 1872

Nommé bibliothécaire du Sénat, il a Leconte de Lisle comme subordonné.

### 1876

Publication d'un volume de *Poésies* (Paris, A. Lemerre) Nouvelle édition en deux volumes (ibid., 1896-1897).

### 1897

Mort à Paris.

### 1989

Nouvelle édition des *Salaziennes* (reproduction en fac-similé de l'édition de 1839), avec une préface de François Feuga, Sainte-Clotilde (La Réunion), CRI.

### À consulter :

BARQUISSAU, Raphaël, *Le Poète Lacaussade et l'exotisme tropical*, Paris, Publication du Comité Leconte de Lisle, 1952.

## Bio-bibliographie de Leconte de Lisle

### 1818 (22 octobre)

Naissance à Saint-Paul de Charles Marie René Leconte de Lisle. Son père, qui avait été chirurgien militaire dans les armées de Napoléon, s'était fait planteur à l'île Bourbon. Sa mère, Suzanne de Riscourt de Lanux, était issue d'une famille du Languedoc installée à Bourbon depuis 1720.

### 1822-1832

Séjour en famille à Dinan, puis à Nantes. En 1830, le jeune Charles est pensionnaire à l'Institution Briegue de Nantes, en même temps que son compatriote Auguste Lacaussade.

### 1832-1837

Retour à Bourbon. Études secondaires. Premiers essais littéraires.

### 1837-1843

Nouveau départ pour la France, avec le projet de faire des études de droit. Mais il faut d'abord décrocher le baccalauréat : il l'obtient en novembre 1838. Études de droit à Rennes, sans grand enthousiasme (il les abandonne au bout d'un an, et sa famille lui coupe les vivres ; en 1841, il obtient cependant le baccalauréat en droit).

Projet avorté d'un recueil poétique, qui aurait eu pour titre : *Les Rossignols et le bengali*. Fondation de deux revues éphémères : *La Variété* (1840), puis *Le Scorpion* (1842), qui est violemment satirique.

### 1843-1845

Dernier séjour à Bourbon. Pendant ces deux ans, il donne quelques leçons, collabore à divers journaux locaux, écrit des vers, qu'il aurait fait disparaître pendant le voyage de retour.

### 1846

Installation à Paris. Il collabore à des publications fouriéristes : *La Démocratie pacifique*, un quotidien, auquel il donne des contes en prose et quelques articles de politique ; *La Phalange*, un mensuel dont il assure le secrétariat et qui publie plusieurs des futurs *Poèmes antiques*.

### 1848

Il participe très activement à la campagne d'un groupe de jeunes créoles en faveur de l'abolition de l'esclavage. On l'envoie dans les Côtes-du-Nord, pour se présenter à la députation. C'est un piteux échec.

Il aurait été présent sur les barricades, pendant les événements de juin. Il est incarcéré pendant quarante-huit heures.

Il décide de se consacrer désormais à la poésie. Il vivra de leçons particulières, de « correspondances » adressées à des journaux de son île natale et d'aides diverses. Il lui arrivera souvent de traverser des périodes de très grande pauvreté.

### 1852

Publication des *Poèmes antiques*, Paris, Ducloux (c'est Lacaussade qui l'a mis en relation avec cet éditeur, qui publie presque en même temps ses *Poèmes et paysages*). Les *Poèmes antiques* subliment deux passions malheureuses : l'enthousiasme révolutionnaire et la flamme amoureuse pour la blonde et froide épouse d'un ami peintre. L'inspiration grecque de ces poèmes se prolonge dans le goût de Leconte de Lisle pour les traductions de classiques (Homère, Eschyle, Hésiode, Euripide, etc.), entreprises depuis longtemps et qui commencent à paraître après 1861.

### 1853

Le Conseil Général de la Réunion lui octroie (ainsi qu'à Lacaussade) une pension annuelle de 2 000 francs.

Il commence à fréquenter Louise Colet et ses familiers (Flaubert, Vigny, etc.).

### 1855

*Poèmes et poésies*, Paris, Dentu. La notoriété du poète s'affirme lentement (depuis un article louangeur de Sainte-Beuve dans *Le Constitutionnel* du 9 février 1852).

### 1857

Il épouse Anne Adelaïde Perray. C'est un mariage modeste.

### 1858

*Poésies complètes*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise.

### 1862

*Poésies barbares*, Paris, Poulet-Malassis et de Broise.

### 1864

Le succès des recueils poétiques, la préface retentissante des *Poèmes antiques*, une série d'articles théoriques dans *Le Nain jaune* (sur *Les Poètes contemporains*) ont posé Leconte de Lisle comme chef de file d'une nouvelle littérature. Il prend l'habitude de recevoir chaque samedi, dans son salon, les jeunes poètes : y paraîtront, au fil des années, Villiers de l'Isle-Adam, Catulle Mendès, Louis Xavier de Ricard,

Léon Dierx, Sully Prudhomme, François Coppée, José Maria de Hérédia, Mallarmé... Comme un nouveau Malherbe, il se veut le pédagogue de la jeune école poétique.

Tacitement rallié au régime impérial, il accepte une pension payée sur la cassette personnelle de l'Empereur.

### 1866

Première série du *Parnasse contemporain*. La position de chef d'école de Leconte de Lisle est affirmée avec éclat.

### 1870

Il est décoré de la légion d'honneur, mais après la chute de l'Empire, la révélation de la pension impériale lui aliène certains de ses amis et lui interdit la carrière politique qu'il avait pu rêver.

Publication anonyme du *Catéchisme populaire républicain* (Paris, A. Lemerre), qui rencontre un succès considérable (au moins 24 éditions) et qui suscitera le tapage de la droite monarchiste à l'Assemblée de Versailles.

### 1871

Publication d'œuvres de commande, chez Lemerre (*Histoire populaire de la Révolution française* et *Histoire populaire du christianisme*).

Leconte de Lisle se montre (dans sa correspondance) hostile à la Commune qui lui semble compromettre les chances d'établir la République.

En décembre, il est nommé « employé » à la Bibliothèque du Palais du Luxembourg. Sinécure modeste, qu'il accepte (il sera logé et chauffé aux frais de l'État), tout en se sentant blessé par la médiocrité de l'offre.

### 1872

*Poèmes barbares*, Paris, A. Lemerre : réédition refondue et considérablement augmentée des *Poésies barbares* de 1862.

### 1873

Création le 6 janvier, à l'Odéon, de la « tragédie antique » des *Érinnyes*, avec une musique de Jules Massenet (le texte est publié chez Lemerre). Le succès reste modeste.

Publication du *Grand dictionnaire de cuisine*, signé d'Alexandre Dumas père, mais rédigé à partir de notes de celui-ci par Leconte de Lisle et Anatole France (est-ce à Leconte de Lisle qu'on doit la part importante qui y est donnée aux recettes exotiques ?).

### 1874

Seconde édition, augmentée et refondue, (Paris, A. Lemerre) des *Poèmes antiques*.

Il se lie avec Victor Hugo.

### 1876

Il est nommé « sous-bibliothécaire du Sénat ».

Il collabore à une *Histoire du Moyen Âge* (signée par Pierre Gosset).

### 1880

Un important article de Jules Lemaître fait l'éloge de Leconte de Lisle dans *La Nouvelle Revue* (n° du 21 août).

### 1883

Il est élevé au grade d'officier de la légion d'honneur.

### 1884

*Poèmes tragiques*, Paris, A. Lemerre.

### 1886

Malgré l'opposition d'adversaires irréductibles, il est élu à l'Académie française, au fauteuil de Victor Hugo. Lors de ses précédentes candidatures, il avait obtenu, en 1877, deux voix (celles d'Hugo et de Barbier) et en 1882 une seule voix (celle de Victor Hugo) ! Lors de sa réception, en 1887, le discours d'Alexandre Dumas fils fait l'éloge de la poésie sentimentale de Lamartine et de Musset !

Il termine sa vie entouré d'amies riches et titrées (la reine Elisabeth de Roumanie, par exemple, qui signe ses œuvres littéraires du pseudonyme de Carmen Sylva).

### 1888

*L'Apollonide*, drame lyrique, Paris, A. Lemerre.

### 1893

Leçon de Brunetière, à la Sorbonne, sur Leconte de Lisle.

### 1894 (17 juillet)

Mort du poète, à Louveciennes.

### 1977

En septembre, retour des cendres de Leconte de Lisle dans son île natale. Elles reposent désormais au cimetière de Saint-Paul.

### À consulter :

Les *Poésies complètes* de Leconte de Lisle, avec notes et variantes, ont été publiées en quatre volumes (Paris, A. Lemerre, 1927-1928). Réédition : Genève, Slatkine reprints, 1974.

Une édition critique des *Œuvres* de Leconte de Lisle en quatre volumes [Tome I : *Poèmes antiques* ; Tome II : *Poèmes barbares* ; Tome III :

*Poèmes tragiques. Derniers poèmes*; Tome IV : *Œuvres diverses*] a été procurée par Edgard Pich (Paris, Les Belles Lettres, 1976-1978). Le même Edgard Pich a publié les *Articles. Préfaces. Discours* de Leconte de Lisle (Paris, Les Belles Lettres, 1971).

On pourra consulter l'édition des *Poèmes barbares*, présentée, établie et annotée par Claudine Gothot-Mersch, Paris, Gallimard, 1985, coll. « Poésie », n° 202.

Il existe plusieurs éditions «réunionnaises» d'œuvres de Leconte de Lisle, notamment: *Leconte de Lisle: un poète créole et son île*, choix de poèmes réunionnais par Idriss Issop-Banian, Saint-Denis, Éditions CEDAAACE, 1987.

D'une masse considérable de textes critiques (dont le guide bibliographique de Jean-Claude Roda, *Bourbon littéraire*, Tome I, donne une bonne idée), on pourra retenir :

FAIRLIE, Alison, *Leconte de Lisle's Poems on the Barbarian Races*, Cambridge University Press, 1947.

JOBIT, Pierre, *Leconte de Lisle et le mirage de l'île natale*, Paris, de Boccard, 1951.

FLOTTE, Pierre, *Leconte de Lisle, l'homme et l'œuvre*, Paris, Hatier-Boivin, 1954.

PICH, Edgard, *Leconte de Lisle et sa création poétique*, Lyon, Imp. Chirat, 1975 (Thèse de l'université Lyon II).

On n'oubliera pas la longue analyse de la situation de Leconte de Lisle, en parallèle à celle de Flaubert, par Jean-Paul SARTRE, *L'Idiot de la famille*, nouvelle édition revue et complétée, Tome III, Paris, Gallimard, 1988, « Bibliothèque de Philosophie », pp. 342-410.

## Bio-bibliographie de Léon Dierx

### 1838 (31 mars)

Naissance de Léon Dierx à Saint-Denis.

### 1853

Départ pour la France. Il entreprend des études scientifiques, qui resteront inachevées.

### 1858

*Aspirations*, Paris, Dentu [Poésie]. Ce recueil n'a pas été repris dans les « Œuvres complètes ».

Bref retour à la Réunion.

### 1860

Nouveau séjour à la Réunion: il courtisait une jeune cousine, mais celle-ci éconduit son soupirant.

### 1864

*Poèmes et poésies*, Paris, E. Sausset.

### 1867

*Les Lèvres closes*, Paris, A. Lemerre [Poésie].

### 1868

La ruine de sa famille le contraint à vivre de modestes emplois de bureau, qui lui procurent le loisir de se consacrer à la poésie.

### 1871

*Les Paroles du vaincu*, Paris, A. Lemerre.

### 1872

*Poésies (1864-1872)*, édition refondue, corrigée et augmentée, Paris, A. Lemerre.

### 1875

*La Rencontre*, scène dramatique en vers (représentée le 24 février à la Salle Taitbout), Paris, A. Lemerre.

### 1879

*Les Amants*, Paris, A. Lemerre.

### 1889-1890

*Poésies complètes*, Paris, A. Lemerre, 2 vol.

### 1894-1896

*Œuvres complètes*, Paris, A. Lemerre, 2 vol.

### 1898

À la mort de Mallarmé, il est élu pour lui succéder au titre de « Prince des Poètes ».

### 1912 (10 juin)

Mort à Paris

*Poésies posthumes*, Paris, A. Lemerre.

### À consulter :

NOULET, Émilie, *Léon Dierx*, Paris, Presses Universitaires, 1925.

CAMUS-CLAVIER, Marie-Louise, *Le Poète Léon Dierx*, Paris, P.U.F., 1942.

CAMUS-CLAVIER, Marie-Louise, *Cinq poèmes de Léon Dierx*, édition critique, Moret-sur-Loing, Imp. L. Moulin, 1942.

## Bibliographie sélective des poètes réunionnais (des origines à 1950)

On trouvera une bibliographie systématique de la poésie réunionnaise (des origines à 1974) dans : Jean-Claude Roda, *Bourbon littéraire*, tome I.

La liste suivante récapitule les principaux recueils poétiques réunionnais, par ordre chronologique de naissance de leurs auteurs (on en a exclu les œuvres des poètes présentés dans une bio-bibliographie particulière : Bertin, Parny, Lacaussade, Leconte de Lisle et Léon Dierx) :

AZÉMA, Étienne (1776-1851) :  
*Fables*, Paris, Doudey-Dupré, 1832.

« Poésies diverses », in : *Œuvres complètes*, Paris, E. Leroux, 1877.

DAYOT, Eugène (1810-1852) :  
« Poèmes », in : *Œuvres choisies*, édit. J.-M. Raffray, Paris, Challamel, 1878.

Rééd. : *Œuvres choisies*, Présentation et notes par Jacques Lougnon, Saint-Denis, 1977.

COTTERET, Ernest (1833 ?- ?) :  
*Les Sensitives*, Saint-Denis, Typographie Armanet, 1862.

SAINT-AMAND, François (?- ?) :  
*Les Bourbonnaises*, [île Maurice], L. A. Denny, 1858.

VILLELE, Auguste de (1858-1943) :  
*Rayons de miel*, Port-Louis, The General Printing and Stationery Cy Ltd, 1926.

OZOUX, Elie Welcome (1865-1926) :  
*Histoires de ma case*, Bordeaux, Delmas, 1926 [Nouvelles et poésies].

RICQUEBOURG, Jean (1868-1914) :  
*Les Chères Visions*, Paris, L. Vanier, 1900.  
*Les Coupes de porphyre*, Paris, A. Lemerre, 1903.

*Les Nénuphars*, Paris, A. Lemerre, 1906.  
*Les Héroïsmes*, Paris, A. Lemerre, 1910.  
*L'Encens et le riz*, Paris, A. Lemerre, 1912.  
*Ciels d'Annam*, Paris, J. Crès, 1936.

GEORGES-FRANÇOIS, Pierre-Claude (1869-1933) :  
*Poèmes d'outre-mer*, Paris, Éditions de la Revue Mondiale, 1931.

*L'Âme errante*, Paris, Ancienne Librairie Vannier, 1933.

OZOUX, François Léonce Louis (1869-1935) :  
*Poèmes réunionnais*, Paris, A. Lemerre, 1939.

CAZAMIAN, André (1876-1944) :  
*Sous le voile*, Paris, Grasset, 1912.  
*Les feuilles de l'arbre*, Paris, Grasset, 1920.

BRUNET, Auguste (1878-1957) :  
*Exils dorés des îles*, Paris, Éditions de la Connaissance, 1920.  
*Offrandes*, Toulon, Éditions Provençia, 1952.

VINCENT, Félicien (1888-1919) :  
*Fleurs des tropiques*, Paris, Éditions du Dauphin, 1949.

BARQUISSAU, Raphaël (1888-1961) :  
*Poèmes d'Asie et des îles*, Paris, Larose, 1930.  
*L'Art d'aimer*, Paris, Larose, 1935.

(Il a publié, entre 1947 et 1960 une douzaine de plaquettes de poésie à compte d'auteur et à l'enseigne « À l'île des poètes »)

GAUDIN DE LAGRANGE, Anne-Mary de (1902-1943) :  
*Reflets d'âme*, Hong-Kong, Millington Ltd., 1939.

*Poèmes pour l'île Bourbon*, Tananarive, Imprimerie de l'Imerina, 1941.

### À consulter :

FOUCQUE, Hippolyte, *Les Poètes de l'île Bourbon*, Paris, Seghers, 1966 [Anthologie].

*Grand livre d'or de la poésie réunionnaise d'expression française des origines à nos jours*, Saint-Denis, Éditions Réunion/Conseil Général de la Réunion, 1990 [Anthologie].

# Chapitre 14 : Romanciers et prosateurs réunionnais

(de Marius-Ary Leblond à Axel Gauvin)

## 14.1. ROMANCIERS DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

Les premiers essais romanesques d'auteurs réunionnais ont été redécouverts récemment à l'occasion de rééditions ou grâce à la curiosité de quelques chercheurs. Il est remarquable que ces textes anciens, dans leur projet manifeste ou dans les méandres de leurs digressions, invitent pratiquement tous à la réflexion sur l'histoire de l'île, sur les rencontres de population, et surtout sur le cancer de l'esclavage et du « préjugé de couleur ».

Louis Timagène Houat (1809-1880 ?) est le premier Réunionnais à publier un roman : *Les Marrons* (1844). Il avait été impliqué et arrêté en 1835, pour une affaire liée, semble-t-il, à son engagement en faveur de l'abolition de l'esclavage. Condamné, il avait été, malgré une amnistie, expulsé vers la France au début de 1838. Il y publie une brochure poétique dont le titre proteste contre cette expulsion (*Un proscrit de l'île Bourbon à Paris*, 1838). Aux élections législatives de septembre et octobre 1849, il est, sans succès, candidat à la Réunion. Devenu médecin, il se fixe définitivement en France.

Malgré sa maladresse de facture, *Les Marrons* retient l'attention par les thèmes qu'il met en œuvre : condamnation de l'esclavage et exaltation du marronnage, critique de la société coloniale, apologie de l'union entre un esclave marron et la jeune femme blanche qu'il a sauvée d'un incendie. On a suggéré des rapprochements possibles avec *Georges*, d'Alexandre Dumas (paru en 1843, un an avant l'œuvre de Houat). Le romancier réunionnais s'est manifestement inspiré des souvenirs laissés dans la mémoire réunionnaise par les soulèvements d'esclaves et le marronnage, peut-être aussi de l'épisode mauricien de Ratsitane. L'oubli dans lequel cette œuvre était tombée (jusqu'à sa réédition en fac-similé, en 1988) pourrait tenir du refoulement d'images gênantes.

Le roman d'Eugène Dayot, *Bourbon pittoresque*, se proposait de raconter en cinquante chapitres l'époque fondatrice des premières décennies de l'histoire réunionnaise, conçue sur un mode épique comme la lutte entre deux « peuplements », les colons du littoral et les marrons des Hauts. La maladie ne permit pas à Dayot de dépasser le douzième chapitre. Publié d'abord en feuilleton, dans *Le Courrier de Saint-Paul* (1848), *Bourbon pittoresque* a été repris dans l'édition des *Œuvres choisies* de Dayot (Paris, 1878), puis publié à nouveau en feuilleton dans *Le Peuple* (1914), diffusé ensuite par Jacques Lougnon, à la Réunion, en une édition populaire (1966), reprise et complétée en 1977. Ce destin posthume témoigne d'un réel succès pour une œuvre, qui se recommande par sa vitalité de roman d'aventures. Les lecteurs réunionnais ont sans doute apprécié la reconstitution historique, même si (ou surtout si) elle laisse une grande part à l'imaginaire et au mythe : c'est ainsi que le roman a probablement aidé à la popularité de la légende de Mussard, le chasseur de marrons.

Le roman de François Saint-Amand, *Léonard*, paru en 1863, mais peut-être écrit une quinzaine d'années plus tôt, était conçu, selon l'adresse au lecteur, comme « une arme de combat »,

alors que la libération des esclaves n'était pas encore acquise. Sa publication tardive lui a retiré de son actualité.

Le thème du marronnage réapparaît dans *Salazie ou le piton d'Anchaine* d'Auguste Vinson (Paris, 1888), sous-titré « légende créole », qui développe un thème déjà chanté par Lacaussade : la belle histoire du marron Anchaing (ou Anchaine) et de sa femme Héva, qui se réfugient sur un piton du cirque de Salazie pour fuir les cruautés de leur maître.

*Noëlla* (Paris, 1864) de Georges Azéma, publié en feuilleton dans *Le Moniteur de la Réunion* de juillet à septembre 1878, se contente d'être un roman maladroitement édifiant (une histoire de mésalliance et de princesse autrichienne vivant incognito dans un décor réunionnais), mais il se nourrit malgré tout de la recherche historique d'Azéma pour son *Histoire de l'île Bourbon depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848*, publiée en 1859.

Le plus grand succès romanesque de la Réunion est un ouvrage de Victorine Monniot (1825-1880), née à Paris, mais qui se considérait comme une Réunionnaise d'adoption. Elle dédie son *Journal de Marguerite* (1858) *aux enfants de l'île Bourbon (un pays devenu le mien par les droits les plus sacrés de la reconnaissance et de l'affection, [...] un pays où j'ai passé, au milieu des membres les plus chéris de ma famille, les plus belles, les plus douces années de ma vie)*. L'ouvrage, approuvé par l'évêque de Saint-Denis de la Réunion (qui le définit comme *livre utile à la jeunesse, par la manière attachante et pieuse avec laquelle son estimable auteur sait montrer les avantages d'une éducation chrétienne*), est conforme aux promesses de son sous-titre (« Les Deux Années préparatoires à la première communion ») : il s'agit d'un livre d'éducation religieuse, qui fait une large place au séjour de Marguerite, son héroïne, à Bourbon. Le succès a été tel (plusieurs dizaines de rééditions) que Victorine Monniot a composé une suite, *Marguerite à vingt ans* (1862), pour conduire la chaste Marguerite au couvent. C'est, après *Indiana* de George Sand, le premier ouvrage romanesque d'inspiration (partiellement) réunionnaise qui touche un très vaste public hors de l'île.

## 14.2. VISIONS DE LA RÉUNION : LES RÉVÉLATIONS DE JULES HERMANN

*L'Album de la Réunion* de Roussin donne, en même temps que les superbes lithographies qui ont fait sa renommée, des textes courts : nouvelles, récits d'excursions aventureuses, descriptions de scènes pittoresques de la vie quotidienne. J.M. Raffray, F. Cazamian, P. de Montforand sont les signatures les plus fécondes.

Victor Grenier, éditeur de journaux satiriques (*La Lanterne magique*, qui paraît pendant l'année 1848 ; *L'Enfant terrible*, « journal critique charivarique et littéraire », aux parutions aléatoires et intermittentes, entre 1871 et 1887 ; *Les Moustiques*, « causeries décousues d'un enfant terrible », de 1876 à 1878) dépense son talent de polémiste dans de brefs libelles qu'il lance contre les personnalités de l'île, et particulièrement contre les politiciens.

La vie intellectuelle réunionnaise, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, est dominée par l'étonnante figure de Jules Hermann (1845-1924). Notaire à Saint-Pierre, ce notable mène d'inlassables campagnes d'opinion en faveur du développement et de l'illustration du Sud de l'île. Il bataille pour la construction d'un port à Saint-Pierre, dont il est maire. Il est élu président du Conseil Général. À partir de 1913, il est aussi président de l'Académie de la Réunion. Doué d'un esprit curieux, il adresse des communications aux sociétés savantes de la métropole sur les éruptions volcaniques, la formation des cyclones, les maladies des caféiers ou l'échouage d'une baleine. L'Académie des Sciences de Paris le désigne comme membre correspondant. Les romanciers Marius-Ary Leblond ont fait son portrait dans *Le Miracle de la race*, sous le nom de

M. Vertère : *M. Vertère passait aussi bien en ville pour un peu « toqué » [...] parce qu'il vivait toujours enfermé avec ses livres, qu'il recherchait les vieux papiers de famille, et qu'il étiquetait tout ce qu'il trouvait dans ses excursions. Il recevait de France des télescopes, microscopes, et baromètres perfectionnés. [...] Son œil brûlant sous les paupières bouffies exerçait un prestige mystérieux.*

Jules Hermann est l'auteur d'un nombre appréciable de publications sur les sujets les plus divers : *La Colonisation de l'île Bourbon* (1885-1886) ; *La Fondation du Quartier Saint-Pierre – La Bourdonnais* (1898) ; *Choses de Saint-Pierre* (1903) ; *Projet de constitution coloniale et autonomie financière* (1904) ; *Le sens moral baisse* (1909) ; *De la découverte du Capitaine Jean Bertho* (1909) ; *Guide du voyageur pour le canton de Saint-Pierre* (1924). Mais son œuvre majeure est constituée par *Les Révélations du Grand Océan*.

Cette grandiose reconstruction du passé mythique des îles de l'océan Indien avait commencé de paraître dans un journal local (*La Revue de l'île de la Réunion*). Après une tentative infructueuse en 1900, l'ouvrage put être publié en deux volumes, en 1927, trois ans après la mort de Jules Hermann, par les soins de sa veuve.

Au point de départ, il y a une rêverie sur l'existence d'un continent primitif, la Lémurie, berceau de toute civilisation, mais aujourd'hui englouti après une immense catastrophe cosmique. Les îles actuelles de l'océan Indien en sont les rares survivances émergées. Cette rêverie s'appuie sur des observations géologiques et s'apparente à la théorie de la dérive des continents, que les savants commencent à échafauder au début du siècle. Mais Jules Hermann en tire l'idée que son île est comme une immense page où s'est écrit et se révèle le mystère du monde. Il va lire les divers accidents du paysage réunionnais comme les traces laissées par de prodigieux géants, sculpteurs de montagnes. Persuadé que *la philologie pourrait bien devenir la clef de l'histoire des peuples*, il découvre dans la langue malgache un état linguistique encore tout proche de la langue-mère lémurienne : toutes les langues du monde, et particulièrement le français et le créole, sont des transformations de ce malgache primordial. Une très grande partie de l'ouvrage de Jules Hermann est en conséquence consacrée à l'établissement d'un dictionnaire étymologique des toponymes français, démontrant que tous les noms de lieu de France dérivent d'un étymon malgache.

Le beau délire de Jules Hermann procède sans doute de la littérature consacrée à Madagascar dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle (on pourrait évoquer l'étrange essai de l'ingénieur réunionnais François du Mesnil, *Madagascar, Homère et la civilisation mycénienne*, qui assigne à la culture malgache une origine hellénique directe). Ces livres paraissent quand se met en place l'entreprise de domination coloniale de la Grande Île, fortement soutenue par les politiciens réunionnais. Mais Jules Hermann s'inscrit aussi dans une tradition de rêverie insulaire : Bernardin de Saint-Pierre et Baudelaire avaient déjà lu dans les Mascareignes l'inscription de superbes « correspondances ». Le mythe lémurien inverse les dépendances australes : les îles du bout du monde deviennent le centre même du monde, non plus des découvertes récentes, mais le lieu d'une origine absolue. La reconnaissance d'ancêtres lémuriens accomplit le désir d'autochtonie qui tarade les imaginations insulaires. Les Mauriciens Robert-Edward Hart, puis Malcolm de Chazal ont été les premiers à prolonger l'œuvre de Jules Hermann par leurs propres constructions poétiques.

La (re)découverte récente de Jules Hermann par les Réunionnais (on a commencé en 1990 de publier une édition de ses œuvres, prévue en quatre volumes) témoigne à son tour de l'importance de la mythologie lémurienne. En investissant un espace imaginaire original, en faisant du Grand Océan et des Mascareignes, par une révolution copernicienne des fantasmes, le centre et l'origine du monde, elle participe du processus de créolisation, qui est enracinement d'une culture métissée dans une terre d'exil. Jules Hermann annonçait, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le mouvement de réappropriation de soi-même qui a caractérisé la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

## Jules Hermann, étymologiste

Quelques exemples des étymologies malgaches proposées aux noms des villes françaises :

BÉZIERS : de *Bezie*, folles amours, là où on vagabonde. C'est là sans doute encore un nom donné par des marins, bien que la ville soit aujourd'hui quelque peu éloignée du littoral ; on attribuait son nom à Baeterae, nom donné par les Romains, qui, eux-mêmes tout d'abord, avaient estropié le véritable nom.

CANNES : *An kanana*, là où on goûte agréablement les fruits. Et il en est toujours ainsi aujourd'hui !

GRASSE : de *Karats'*, rognures de toute sorte. Les industries de Grasse sont donc du préhistorique ! Et le nom fait voir l'antique activité de la ville en parfums !

VERSAILLES : de *very sai' (saina)*, les fous. Bicêtre et Charenton, où les fous ont été transférés depuis, ne sont pas éloignés de Versailles qui semble avoir été le premier lieu de dépôt.

On consultera utilement le premier volume de l'édition collective des *Œuvres* de Jules Hermann, « conçue et réalisée par Jean-François Reverzy », qui comprend plusieurs importantes études historiques et critiques :

HERMANN, Jules, *La Fondation du Quartier Saint-Pierre et autres textes*, Saint-Denis, Éditions du Tramail, 1990.

### 14.3. MARIUS-ARY LEBLOND, ROMANCIERS COLONIAUX

Marius-Ary Leblond acquièrent à la Réunion, entre les deux guerres mondiales, une renommée littéraire appréciable. Ils obtiennent le prix Goncourt en 1909 pour un roman (*En France*) qui évoque le déracinement et les dissipations de jeunes créoles réunionnais transplantés à Paris pour étudier à la Sorbonne. Toute leur œuvre (abondante : la bibliographie de Jean-Claude Roda recense plus de 280 numéros – livres et articles) se place sous le signe d'une inspiration résolument coloniale. Ils se font, en effet, en s'installant à Paris, au cœur de la métropole de l'Empire, les zélés propagandistes de la colonisation, qu'ils conçoivent comme une œuvre de civilisation. Un passage d'un de leurs romans réunionnais, *Ulysse, Cafre*, résume bien leur point de vue. Il s'agit de la péroraison du Procureur général au procès de Sitarane (le roman s'inspire d'un fait divers authentique<sup>(1)</sup> mais le réquisitoire est bien sûr inventé) :

Une colonie, c'est-à-dire quelque chose de sacré, l'association de plusieurs races issues de divers continents que la France est, après deux siècles, parvenue à « civiliser », par l'Instruction qui émancipe, par la Justice qui discipline, par la Religion qui ennoblit [...].

(1) Simicoundza, dit Sitarane, né dans l'Afrique portugaise, était arrivé à la Réunion à l'âge de vingt ans comme travailleur engagé. Avec deux complices, Calendrin, sorcier de réputation, meneur du trio, et Fontaine, il terrorise entre 1907 et 1909 la région de Saint-Pierre, en commettant des vols audacieux et surtout trois assassinats. L'enquête et le procès révélèrent que Sitarane et Fontaine avaient bu le sang de leurs victimes, qu'ils avaient recueilli pour les pratiques de sorcellerie de Calendrin. L'imaginaire réunionnais a surtout retenu le nom de Sitarane : sa figure de monstre, incarnation mythique du diable, continue de terroriser. Sa tombe, toujours fleurie, est devenue un lieu de culte ambigu.

## Un manifeste du roman colonial

Dans leur manifeste de 1926, *Le Roman colonial* (le titre développé est exactement : *Après l'exotisme de Loti, Le Roman colonial*), Marius-Ary Leblond justifient leur « défense et illustration » du genre en affirmant qu'il apporte un nouvel « horizon » à la littérature française : *la littérature d'aujourd'hui qui survivra le plus est celle qui a de l'horizon. Or, il n'y a pas de mot plus poétique, plus riche d'humanité – mystérieuse et miraculeuse – que le mot d'horizon. Sous sa teinte azurée où lointains de mers et de terres s'imprègnent de ciel, il signifie autant que l'inconnu, la découverte. Découverte, Révélation, Connaissance, Reconnaissance, Fraternité.* Programme ambitieux, qui entend se démarquer du voyeurisme, du pillage culturel des voyageurs :

[...] Il ne s'agit pas seulement de faire connaître mais d'épanouir la personnalité des pays et des races qui s'y sont adaptés dans le drame de la possession : alors, loin de se complaire au subjectivisme des voyageurs préoccupés de s'enrichir, on regarde avec un sens religieux et fraternel de l'objectivité.

Le public d'aujourd'hui est curieux de mesurer à quel point le romancier colonial de notre temps diffère de Loti : pénétrons donc dans le secret de sa conception, on verra vite que si presque toujours il admire respectueusement un Loti, il procède de façon diamétralement opposée. De l'Algérie au Cap de Bonne Espérance, au Mozambique comme en Egypte, dans les Îles Sœurs, dans la Grande Île, quand il voyage il s'efface – d'instinct beaucoup plus que par système – devant pays et gens qu'il lui est donné d'approcher. À proprement parler, *voir* pour lui c'est alors *renaître*, revivre en une atmosphère d'âmes et de choses jusque là insoupçonnée. Comment y parvenir ? En faisant âme rase – à la fois d'auteur et d'Européen – en regardant, en écoutant, en interrogeant, par-dessus tout en admirant. De l'harmonie secrète qui relie les hommes et les terres, après l'intime élaboration du subconscient et de la mémoire, se dégagera l'*histoire* qui tout naturellement dressera dans la plus expressive lumière le caractère essentiel de ces hommes sur ces terres. Et voilà bien le plus passionnant : on se laisse aller, on s'oublie à vibrer selon les êtres et les paysages, sans qu'on sache quelle part encore inaffleurée de notre sensibilité le souvenir de ces visages et de ces sites nous révélera plus tard à nous-mêmes.

À quoi tend suprêmement la littérature coloniale ? Ce qui est le plus chérissable dans l'existence c'est de « faire la connaissance » des hommes, avec une allégresse plus capiteuse quand ce sont ceux que la solitude des longs voyages, la poésie de la mer, des rivages surprenants, des mœurs imprévues, nous a préparés, comme par le sortilège de l'Espace, à retrouver et à aimer ! C'est là le but du roman : nous le concevons comme un trait d'union, un trait d'amour entre les humanités qui s'ignorent mais qui si souvent se pressentent et s'attirent. Dans une étude du *Monde Nouveau*, à propos d'une œuvre coloniale, le clairvoyant critique Gaston Sauvebois a établi que le roman de l'avenir est le « roman des Races.

Leurs romans, essais, textes de critique littéraire ou esthétique, ouvrages historiques, récits de voyage ainsi que leurs très nombreux articles (ils ont été les inlassables animateurs de la revue *La Grande France*, devenue *La Vie*) développent à satiété cette thématique coloniale. En 1926, ils théorisent l'incidence esthétique de leur idéologie coloniale dans une brochure intitulée *Le Roman colonial*. La littérature coloniale doit pour eux se comprendre au sens étymologique : littérature d'établissement dans un pays nouveau, qui devient peu à peu une référence identitaire. Ils prennent leur distance par rapport à la littérature de voyageurs pressés et voyeurs et s'opposent donc à l'impressionnisme décoratif et au subjectivisme incarnés par un Pierre Loti : *dans le roman colonial, nos camarades et nous entendons révéler l'intimité des races et des âmes de colons ou d'indigènes ; il n'est plus seulement une machine à décors et*

une matière à aventures, il aborde les revendications et les grands problèmes sociaux ou spirituels qu'on ne trouvait jusqu'ici que dans les grands romans métropolitains des Balzac, des Zola ou des Bourget. Beaucoup d'entre nous, révoltés d'être traités en cousins pauvres, demandent que le public français s'intéresse aux héros jaunes ou noirs des romans coloniaux, aux aspirations et souffrances des sujets de nos territoires, autant qu'aux moujiks des romanciers russes. Le roman colonial manifeste donc une revendication des colonies qui réclament considération littéraire (dans tous les domaines, les coloniaux ont toujours eu le sentiment d'être méprisés ou abandonnés par la métropole). Le roman colonial doit donc illustrer les vertus éminentes des colonies et leur spécificité intime : *La véritable littérature coloniale doit aller jusqu'à l'âme ; elle doit donner le suc du cœur autant que l'essence des couleurs.*

Le « colonialisme » des Leblond s'épanouit en une exaltation de la singularité culturelle de leur patrie insulaire. D'où ce qui nous apparaît aujourd'hui comme une contradiction (et qui explique l'ambivalence des lectures que leur œuvre suscite). D'une part, ils considèrent que la littérature doit se mettre au service de l'entreprise de domination coloniale (*Par la littérature coloniale la France et sa littérature prennent conscience de leur puissance mondiale dans ses forces et ses responsabilités, et le sentiment de la fécondité qui s'épuisait lui est rendu*<sup>(2)</sup>). La colonisation et la littérature coloniale sont donc affirmation de la France, de sa puissance et de l'excellence de sa civilisation. Mais par ailleurs, le roman colonial doit aussi permettre de faire entendre la voix personnelle, l'« intimité » des peuples autres, dans leur diversité et leur altérité.

Mais cette reconnaissance de l'autre reste refermée en d'étroites limites. Ainsi, si l'on a parfois l'impression que Marius-Ary Leblond se rapprochent des thèses sur l'exotisme de Victor Segalen (pour qui l'exotisme se définit comme « la notion du différent ; la perception du Divers ; la connaissance que quelque chose n'est pas soi-même » – le propre de l'écrivain exotique étant « le pouvoir de concevoir autre »<sup>(3)</sup>), il faut déchanter quand on découvre le jugement qu'ils portent sur l'auteur des *Immémoriaux* : *très sceptique vis-à-vis des traditions européennes, Segalen, quand il s'agit des théogonies ou théocraties maories ou mongoles, est pris d'un fanatisme de curiosité qui va jusqu'à la mysticité* (autrement dit : Segalen a bien tort de prendre au sérieux les religions de l'Orient extrême et surtout de mettre en question la prééminence des « traditions européennes »). Surprise aussi, quand on lit l'exécution réservée par les Leblond au roman « malgache » de Charles Renel, *Le Décivilisé* (on se rappelle qu'il raconte la fascination éprouvée par un colon devant les mœurs des « indigènes », qu'il finit par adopter) : *son type [...] est faux, fabriqué de mille détails exacts pris à vingt instituteurs dont aucun n'a jamais poussé une nostalgie (fugace) de la philosophie primitiviste jusqu'à renoncer effectivement à nos us et commodités* (autrement dit : le roman colonial n'a pas le droit de mettre en cause, si peu que ce soit, la supériorité des mœurs et de la civilisation européennes). On voit par ces exemples que les Leblond n'ont guère le « pouvoir de concevoir autre », qui est, pour Segalen, la pierre de touche de l'exotisme.

## *Les romans coloniaux de Marius-Ary Leblond*

Au verso de la page de faux-titre de leur *Roman colonial* (1926), là où l'on indique habituellement les ouvrages « du même auteur », Marius-Ary Leblond proposent une

(2) C'est la dernière phrase, et donc le point d'aboutissement, de la brochure sur *Le Roman colonial* !

(3) Cf. Victor Segalen, *Essai sur l'exotisme*, Une esthétique du divers (Notes), Montpellier, Fata Morgana, 1978.

liste de leurs romans coloniaux, en les définissant par un sous-titre (qui ne figure pas nécessairement sur les ouvrages eux-mêmes) :

*Le Zézère*, Amours de Blancs et de Noirs.

*Le Secret des robes*, Roman de peintres en Algérie.

*Les Sortilèges*, Romans de l'Indien, du Chinois, du Malgache, du Cafre.

*L'Oued*, Roman des races en Algérie.

*En France*, Les coloniaux à Paris.

*Les Jardins de Paris*, suite de *En France*.

*Anicette et Pierre Desrades*, Roman des vacances créoles.

*Le Miracle de la Race*, Roman de la race blanche aux colonies.

*L'Ophélia*, Roman d'un naufrage.

*Fétiches*, Contes de Madagascar.

*Ulysse, Cafre*, Roman de la sorcellerie.

Il est clair que cette liste – qui oublie *La Sarabande*, « roman des élections aux colonies », devenu en 1934 *La Kermesse noire* – est dressée surtout pour suggérer que Marius-Ary Leblond ont déjà accompli le programme littéraire que définit la brochure qui suit.

Disciples de Zola et des frères Goncourt, Marius-Ary Leblond se recommandent de l'esthétique réaliste et naturaliste : *Le réalisme est d'abord indispensable au colonial qui veut présenter au public européen, avec l'autorité du vrai, types et décors exotiques*. Et leur souci d'exactitude et de documentation, dans la peinture des réalités coloniales peut expliquer le succès qu'ils ont rencontré (tous leurs romans sont fondés sur une connaissance réelle des pays évoqués : la Réunion de leur enfance, l'Algérie de leurs séjours climatiques, les îles parcourues à l'occasion de grands voyages...). Mais ils ne peuvent se contraindre à un strict réalisme : ils ont trop le goût de l'idéalité : *Du réalisme se dégage naturellement l'idéalisme, car il excelle à faire rayonner l'inconnu, l'inédit, en un mot, le merveilleux des hommes et des choses d'outre-mer, presque d'outre-monde...* Leur roman *Ulysse, Cafre* (1924) est sous-titré : « l'Histoire dorée d'un Noir ». C'est-à-dire que, comme la *Légende dorée* de Jacques de Voragine qui racontait la vie glorieuse des saints, il relate la vie édifiante d'un cuisinier « cafre » de la Réunion qui devient un parangon de vertu chrétienne. La volonté d'édification affleure toujours dans les romans de Marius-Ary Leblond.

*Le Zézère* (1903) raconte la déchéance d'une petite paysanne, qui « roule sur la pente du vice » après avoir été placée comme bonne dans une riche famille de Saint-Denis. Dans l'« Avertissement », qui précède le roman, les auteurs définissent leur projet comme le désir de *faire aimer les Noirs dans le naturel de leur vie quotidienne par le public européen*. Paternalisme folklorisant, équivalent du « doudouisme » antillais, qui apparaît dès le choix d'un mot créole pour le titre (le *zézère*, c'est l'amoureux : est-ce un hasard si la créolité du titre se charge de connotations langoureuses ?).

*La Sarabande* (1904), qui est devenu *La Kermesse noire* pour une réédition de 1934, se présente, ainsi que l'indique le sous-titre de la réédition, comme le « roman d'une élection aux colonies ». Le regard que les romanciers portent sur l'effervescence électorale reste plus amusé que scandalisé. Ils montrent comment l'argent et le rhum achètent les voix des électeurs, comment des bandes d'hommes de main, prompts aux insultes et aux coups, font voter pour le candidat qui les paye. Le fait que le roman ne cherche nullement à dénoncer cette situation rend le constat encore plus saisissant...

*Les Sortilèges* (1905) rassemble en un volume quatre longues nouvelles consacrées chacune à la destinée d'un héros emblématique de l'une des principales communautés ethniques des îles de l'océan Indien occidental : Indiens, Africains, Chinois, Malgaches. On remarquera l'omission des Européens : comme s'ils se situaient sur un plan différent, sans comparaison possible avec les autres communautés ! La préface avoue naïvement comment le choix d'une forme romanesque morcelée en quatre nouvelles implique un point de vue sur la société des îles – que l'on saisit dans l'éparpillement de sa diversité insulaire, appréhendée à partir de la multiplicité des origines, et non dans la convergence et l'intrication de ses traits créoles, dans l'enracinement en une patrie commune : *il ne fallait pas mettre en contact, dans les entrelacements d'une intrigue unique, ces humanités qui, sous l'apparence d'une existence collective, gardent de l'univers, dans le mystère de leur mutisme, un sens différent. À chacun revenait le roman spécial à sa destinée sous la langueur d'un même ciel indonésien*. La leçon est claire : chacun doit rester à la place qui lui est assignée par l'ordre des choses coloniales ; pas de communication, pas de contacts entre les races, même (ou surtout ?) dans un roman.

*En France* (1909), bien qu'il mette en scène des créoles réunionnais, installés pour leurs études au Quartier Latin, reste davantage un roman de Paris (le Paris de l'exil) qu'un roman de la Réunion.

Deux romans ont pour héros des adolescents. *Anicette et Pierre Desrades* (1911) relate une noble et mélancolique histoire d'amours contrariées entre deux jeunes gens de la meilleure société. *Le Miracle de la race* (1914) invite à plaindre les malheurs d'un jeune orphelin d'excellente famille blanche, contraint par l'avarice de ses tantes de quitter la pension bourgeoise où il étudiait, pour fréquenter l'école des Frères, sur les mêmes bancs que les enfants noirs nécessiteux. Mais le jeune Alexis Balzamet sait faire reconnaître ses qualités naturelles (c'est là que se révèle le « miracle de la race ») : il entre au Service des Ponts et Chaussées et s'engage patriotiquement dans le corps expéditionnaire lancé à la conquête de Madagascar en 1895.

Un dernier roman réunionnais, *Ulysse, Cafre* (1924) retrace l'odyssée d'un domestique noir parcourant l'île à la recherche de son fils fugueur. C'est l'occasion de glisser de longs développements sur les pratiques magiques des sorciers, personnages essentiels dans la mythologie populaire des îles. Le roman part en guerre, au nom du christianisme, contre cette sorcellerie (et pourtant il réalise dans son dernier chapitre l'oracle du sorcier, qui avait prédit que le père retrouverait le fils...). Les deux romanciers semblent bien prendre la parole en leur nom propre, quand ils insèrent de longues tirades contre la mode européenne du « négrophilisme » ou sur les dangers du métissage spirituel<sup>(4)</sup>.

#### 14.4. VERS LE « ROMAN RÉUNIONNAIS »

La manière de Marius-Ary Leblond se retrouve dans la brève fiction de Thérèse Troude, *L'Îlette Bois-mort*, « étude de mœurs sur les isolés de la Réunion », publiée en 1935 par le *Bulletin de l'Académie de l'île de la Réunion*. Elle se prolonge aussi dans les *Nouvelles de chez nous* (1951) de Suzanne Bar-Nil, qui sont agréablement écrites et sont sensibles au pittoresque de l'ancien mode de vivre insulaire.

(4) Le narrateur d'*Ulysse, Cafre*, retour d'un long séjour en France, pourfend ainsi le « négrophilisme » des intellectuels parisiens : *Mes compatriotes et moi, tous ceux qui, dans toutes nos îles et vastes possessions continentales, savent ce que représente de pathétique le mot de Civilisation Blanche – constamment menacée, assiégée de superstitions et de crimes – nous étions plus que choqués, douloureusement inquiets. Qu'un tel entichement – enfêchement – de la plus raffinée des élites pour l'âme noire, dût avoir un jour dans notre pays démocratique des effets d'une gravité imprévue, au sujet de la direction morale de nos colonies, comment en douter ?* (*Ulysse, Cafre*, Paris, Les Éditions de France, 1924, p. 278).

Plus originale, Marguerite-Hélène Mahé tente dans *Eudora ou l'île enchantée*, publié d'abord par la *Revue des Deux Mondes* en 1952, puis repris par Belenand en 1955 et enfin édité, dans une version intégrale commentée, par les soins de l'université de la Réunion en 1985, de dépasser le simple souci documentaire pour explorer la généalogie mythique de ses personnages. Ils inscrivent leur destin dans une identité insulaire en superposant leur aventure à celle de leurs ancêtres du XVIII<sup>e</sup> siècle, révélée par la découverte d'un manuscrit ancien ; en se confrontant aux données de la culture populaire ou aux œuvres des écrivains réunionnais (Parny ou Leconte de Lisle). Le roman acquiert ainsi une belle épaisseur symbolique.

L'édition à compte d'auteur a permis la publication d'assez nombreux essais romanesques d'écrivains amateurs, souvent autodidactes. Leur lecture n'est pas toujours gratifiante, mais on peut espérer quelques surprises : l'hallucination des histoires de sorcellerie racontées par Maurice Hibon (*Sitarane au-delà de la mort*, 1975) ; l'édifiante et désarmante *Vie d'un petit homme* (1972), dans laquelle Louis-Éloi Mamosa, ancien instituteur, raconte son enfance « extraordinaire », « prédestinée », dont les seuls événements marquants auront finalement été des chutes de carriole ou de bicyclette...

Un tournant se marque à partir de la fin des années 1970, quand commencent à paraître des autobiographies ou des romans en créole (*Zistoir Kristian*, 1977 ; Daniel Honoré, *Louis Redona*, 1980) ainsi que des romans en français qui revendiquent par leur sous-titre la qualité de « romans réunionnais » : *Les Muselés* (1977) d'Anne Cheynet ; *Quartier Trois Lettres* (1980) d'Axel Gauvin ; *La Terre-Bardzour Granmoune* (1981) d'Agnès Gueneau. Ces romans s'affichent comme des romans-constats, présentant des scènes de la vie quotidienne des Réunionnais les plus pauvres. Anne Cheynet et Agnès Gueneau entendent prêter leur voix romanesque à tous ceux qui n'ont pas la parole (le titre des *Muselés* dit expressément cette ambition) : d'où le choix d'une écriture simple et tranquille, visant l'efficacité militante.

D'autres romanciers choisissent la voie du récit historique, puisque le retour sur le passé (souvent occulté par l'historiographie académique) permet de mieux comprendre les configurations du présent. Par exemple, Firmin Lacpatia revient sur l'installation des travailleurs engagés indiens au XIX<sup>e</sup> siècle (*Boadour*, 1978) ou sur les derniers soubresauts de l'esclavage en 1846 (*Adzire ou le Prestige de la nuit*, 1988). Jean-François Sam-Long affirme son talent au fil des publications : *Terre arrachée* (1982) évoque l'arrivée des Antandroy de Madagascar, engagés à la Réunion dans les années 1920 ; *Madame Desbassayns* (1985) s'inspire d'une figure, devenue dans le folklore réunionnais l'archétype des maîtres esclavagistes sanguinaires ; après *Pour les bravos de l'Empire* (1987), *Zoura, femme bon Dieu* (1988) – son œuvre sans doute la plus aboutie – met en scène les marrons réapprenant la liberté. Joseph Toussaint dresse dans ses romans-feuilletons le tableau de la société réunionnaise dans l'entre-deux-guerres (*La Grande Case et la case*, 1985 ; *Salim et Maïthé*, 1988). Daniel Vaxelaire, scénariste de bandes dessinées, devenu réunionnais d'adoption, a mis quelques épisodes marquants de l'histoire des îles en romans clairs et précis, vifs et vibrants : *Chasseur de Noirs* (1982), dont le titre annonce le sujet (c'était déjà celui de *Bourbon pittoresque*, l'un des premiers romans réunionnais) ; *L'Affranchi* (1984) ; *Les Mutins de la liberté* (1986), qui raconte l'extraordinaire aventure de la fondation de Libertalia dans la baie de Diego-Suarez, par le pirate Misson ; *Les Chasseurs d'épices* (1990).

Le rythme des publications romanesques réunionnaises s'accélère à la fin des années 1980. Des auteurs nouveaux se révèlent : Rose-May Nicole (son *Laetitia* paraît en 1986 dans la revue *Peuples noirs/Peuples africains*), Denise Romeis (*Les Terres chaudes*, 1988), Jeanne Brézé (*La Sale Gosse*, 1989).

Deux œuvres dominent par leur évidente qualité littéraire : celle d'Axel Gauvin, dans son travail de créolisation de l'écriture, et celle de Jean Lods, qui donne corps à de beaux fantasmes réunionnais.

## 14.5. AXEL GAUVIN OU LA SAVEUR RÉUNIONNAISE

Dès son premier roman, Axel Gauvin s'était fait remarquer par la qualité de son écriture. Certes, *Quartier Trois Lettres* (1980) restait fidèle à la formule du roman-reportage, par sa plongée dans le monde quotidien d'une famille de pêcheurs du village de Saint-Leu. Mais le plus intéressant y était le curieux travail du romancier sur le français, pour constituer une langue littéraire rendant le créole visible et audible, par des démarquages syntaxiques et beaucoup d'emprunts de mots ou par des transpositions d'expressions imagées. Ce qui suscita d'ailleurs un débat animé : on reprochait à Gauvin de fabriquer ainsi une langue artificielle, un pseudo-français régional, au lieu de passer franchement à l'écriture en créole. D'autant qu'il était l'auteur d'un vibrant manifeste de défense de la langue réunionnaise (*Du créole opprimé au créole libéré*, 1977). En fait, il apparaît que Gauvin écrit ses romans aussi, voire d'abord, en créole : il devait publier en 1984 une version en créole de son premier roman : *Kartyé trwa lèt*.

*Faims d'enfance* (1987) situe son action à l'intérieur de l'école d'un village isolé sur les Hauts de la Réunion. Un jeune garçon est le seul Tamoul parmi une majorité de « petits blancs » et il doit chaque midi, à la cantine, affronter une nourriture qui lui soulève le cœur (surtout le carri de bœuf, cette viande interdite par les préceptes de sa religion...). C'est lui qui tient la plume et qui note, au fil des jours, comme dans un journal de bord, les incidents survenant à l'heure du repas. Le roman parcourt ainsi, du 3 septembre au 12 mars, les jours et les semaines d'une année scolaire imprécise (autour de 1960 sans doute). Il se réduit à l'heureuse simplicité d'un récit d'amours enfantines. Mais, construit en brefs chapitres autour des menus quotidiens, le roman compose la marqueterie complexe de la vie réunionnaise. Il fonctionne comme un analyseur de la société de l'île, en repérant les marqueurs gastronomiques de l'identité. Il révèle donc les traits saillants de la culture créole, les préférences pour telles saveurs qui font le bonheur de vivre, les assortiments et les exclusions de plats qui miment la pratique sociale des enfants, les façons de manger et d'en parler qui désignent une identité (la créolité se forgeant dans la rencontre métissée des saveurs).

Comme beaucoup de romans récents produits dans les îles créoles, *Faims d'enfance* s'attache à sauvegarder une mémoire culturelle, à faire l'inventaire d'un art de vivre, avant qu'il ne soit submergé par la modernité. Et pour ce faire, rien de mieux que le travail sur la matière même du langage. Qui veut donner à sentir le goût particulier de la cuisine créole se doit d'inventer une langue juteuse et pimentée. D'où le choix d'un français farci de créole, à déguster en connaisseur.

*L'Aimé* (1990) choisit à nouveau un enfant comme personnage central, mais celui-ci partage le rôle principal avec sa grand-mère, qui l'a recueilli un jour de cyclone, quasi mourant, tout meurtri des mauvais traitements maternels (un personnage terrible de « mauvaise mère » écrase ses enfants dans son sommeil d'ivrognesse). Le roman raconte une belle histoire d'amour entre la vieille dame et le petit garçon, le sauvetage d'un enfant sauvage peu à peu ramené à la vie humaine.

Le roman de Gauvin retrouve tout naturellement certains archétypes romanesques caractéristiques de la littérature des Mascareignes, en particulier le motif de l'enfant orphelin (on le rencontre déjà dans *Le Miracle de la race* de Marius-Ary Leblond, mais surtout chez Loys Masson), le thème de la trahison ou de la pulsion de mort des parents, le rêve du paradis naturel, la recherche d'une généalogie, fût-elle inventée...

*L'Aimé* dit notamment le désir d'enracinement et la reconstruction des généalogies, cherchant par-delà la génération maléfique des parents directs, la filiation avec des ancêtres merveilleux, – ici cette grand-mère toujours habitée par son rêve de fonder le paradis, à la Réunion. Le roman apporte ainsi sa pierre aux grandes constructions mythiques entreprises par les écrivains des îles.

## 14.6. JEAN LODS, RÉUNIONNAIS PAR L'ÉCRITURE

Le romancier Jean Lods pose un réel problème de classification. Peut-on le considérer comme un écrivain réunionnais, alors qu'il est né en France, qu'il n'est pas installé à la Réunion et qu'il ne cherche pas à s'inscrire délibérément dans la circulation littéraire réunionnaise ? Il est vrai qu'il a passé dans l'île une très grande partie de son enfance et qu'il a eu l'occasion d'y revenir pour quelques brefs séjours. Deux de ses romans, *La Morte Saison* (1980) et *Le Bleu des vitraux* (1987), ont pris la Réunion comme cadre de leur fiction. Mais on pourrait se contenter de les lire comme de superbes romans fantasmatiques, réussissant dans le genre halluciné, qui semble d'ordinaire mieux accordé à l'imaginaire anglo-saxon. Il a pourtant été revendiqué comme « romancier réunionnais » par un panorama littéraire publié par des intellectuels de l'île (*Figures de la littérature réunionnaise contemporaine*, 1988).

L'impression que laisse la lecture de *La Morte Saison* reste complexe. Les mots « La Réunion » ou « réunionnais » n'y apparaissent pas, mais on identifie les paysages décrits, on reconnaît certains toponymes et anthroponymes comme aussi des termes désignant des *realia* insulaires (longozes, filaos, chouchoux, etc.). Il n'y a guère à hésiter : le roman conduit bien son lecteur dans une île qui ne saurait être que la Réunion. Encore que quelques détails restent troublants : quelques itinéraires improbables, certaines concordances de temps indécisées, le vide aussi du tissu social. D'où l'impression d'« étrange étrangeté » que l'on peut ressentir, comme si la Réunion familière et connue se creusait d'inquiétantes absences (comme, si l'on veut, le cirque de Salazie revisité par Magritte).

Un exemple de cette lecture problématique : l'étonnante première page, avec cet incipit dérangeant :

Ce matin-là comme tous les autres il y avait une morte dans l'étang.

Le texte continue :

Ma fenêtre était au premier étage. Je me suspendis par les mains au rebord et me laissai descendre lentement le long du mur. Puis je sautai sur le sol et courus vers l'étang à travers la prairie.

[...]

Je montai sur le radeau accoté aux sonjes de la rive.

En se poursuivant, le récit permettra d'intégrer la morte quotidienne de l'étang à une plausibilité romanesque : nous lisons en fait le récit d'un narrateur-enfant qui se construit selon ses fantasmes de lecteur de romans d'aventures. Mais ce qui est non moins étrange, c'est ce *radeau accoté aux sonjes de la rive* : seuls, les lecteurs des îles auront identifié la plante (une sorte de taro, dont le nom régional n'apparaît guère aux dictionnaires du français standard) ; mais ils auront aussi rêvé à ce « radeau des songes » qui chaque matin emporte le narrateur vers son destin fantasmé. C'est donc l'emploi ambigu d'un terme réunionnais qui fait dérapier la lecture et l'ouvre sur la singulière étrangeté de la Réunion...

*La Morte Saison* entrelace deux fils romanesques : le récit d'une enfance ludique (racontée du point de vue du héros enfant) et le récit du retour de ce narrateur, adulte, à la maison de son enfance. On y retrouve la thématique du héros orphelin en quête de vérité sur l'identité de son père : schéma romanesque familial aux romanciers des îles de l'océan Indien. Le roman de Jean Lods est donc dominé par une problématique liée à l'insularité. C'est le motif de l'identité douloureuse, quand les généalogies s'obscurcissent, que l'origine se dérobe (dans *La*

*Morte Saison*, l'enquête sur le père ne dissipe pas le mystère : on ne sait quelle est la faute qui pèse sur la figure paternelle...). C'est l'obsession de la bâtardise qui hante l'orphelin. C'est la tentation acceptée de l'exil et le nécessaire et impossible retour à l'île :

Cela faisait longtemps que je voulais revenir dans ce pays : depuis que j'en étais parti, en fait, vingt-trois ans plus tôt. À chaque fois que l'occasion s'en était présentée, je m'étais pourtant trouvé des raisons pour ne pas la saisir. [...]

Je n'avais conservé aucun lien avec ce pays quand je l'avais quitté. [...] Cette amputation je l'avais opérée sans trop savoir pourquoi [...] et ce fut bien plus tard que je me rendis compte qu'elle avait été indispensable. [...]

Mon père n'était jamais venu. Je n'avais pas épousé Éléonore, et je retournais ici comme un voleur, près d'un quart de siècle après en être parti, ne connaissant plus personne dans ce pays où j'avais passé mon enfance et mon adolescence, et poussant l'anonymat jusqu'à y débarquer sous un faux nom et à inscrire mon pseudonyme d'écrivain sur le registre de l'hôtel où j'étais descendu.

Dans ce texte, où l'on peut entendre comme un écho du douloureux amour de Loys Masson pour cette île Maurice qu'il n'a jamais revue, éclate la vivante contradiction, l'amour-répulsion pour le pays dont l'exilé a été dépossédé. Curieux enfin le prénom de la femme interdite : Éléonore ; le même que celui donné par le premier des poètes de l'île Bourbon, Évariste Parny, quand il chante dans ses « poésies érotiques » ses amours malheureuses pour une belle insulaire...

C'est par ces connivences textuelles que l'on reconnaît que Jean Lods est pleinement entré dans la circulation littéraire réunionnaise. *Le Bleu des vitraux*, construit aussi sur la remémoration et le retour à la Réunion de l'enfance, confirme la violence de ses fantasmes insulaires.

## Chronologie bibliographique du roman réunionnais

[Les dates retenues sont celles des premières publications de romans et nouvelles d'auteurs et/ou de sujets réunionnais. Parmi les œuvres de Marius-Ary Leblond, on n'a cité que celles dont l'ancrage réunionnais est patent]

### 1844

HOUAT, Louis Timagène, *Les Marrons*, Paris, Ebrard. Réédition: Sainte-Clotilde (La Réunion), CRI, 1988.

### 1848

DAYOT, Eugène, *Bourbon pittoresque*, publication en feuilleton dans *Le Courrier de Saint-Paul*. Rééditions: DAYOT, Eugène, *Œuvres choisies*, Paris, Challamel, 1878; *Bourbon pittoresque*, Saint-Denis, Imp. Croix-Sud, 1966; *Œuvres choisies*, Saint-Denis, Nouvelle Imprimerie Dionysienne, 1977.

### 1858

MONNIOT, Victorine, *Le Journal de Marguerite* ou les Deux Années préparatoires à la première communion, Versailles, Beau Jeune, 2vol. Nombreuses rééditions, jusqu'en 1884; souvent augmentées, à partir de 1862, de *Marguerite à vingt ans*, suite et fin du Journal de Marguerite.

### 1863

SAINT-AMAND, François, *Léonard*, Port-Louis (île Maurice), Typographie Dupuy et Dubois.

### 1864

AZÉMA, Georges, *Noëlla*, Paris, Hachette. Réédition en feuilleton dans *Le Moniteur de la Réunion*, du 6 juillet au 7 septembre 1878.

### 1888

VINSON, Auguste, *Salazie ou le piton d'Anchaine*, Paris, Delagrave.

### 1903

LEBLOND, Marius-Ary, *Le Zézère*, Amours de blancs et de noirs, Paris, Fasquelle.

### 1904

LEBLOND, Marius-Ary, *La Sarabande*, Roman de mœurs électorales, Paris, Fasquelle. Réédition en 1934, sous le titre *La Kermesse noire*, Roman d'une élection aux colonies, Paris, J. Crès.

### 1905

LEBLOND, Marius-Ary, *Les Sortilèges*, « Les romans des races », Paris, Fasquelle.

### 1910

LEBLOND, Marius-Ary, *En France*, Paris, Fasquelle. Réédition: Monaco, Éditions de l'Imprimerie Nationale, 1949-1950.

LEBLOND, Marius-Ary, *Les Jardins de Paris*, Paris, Fasquelle. Réédition: *ibid.*, 1911.

### 1911

LEBLOND, Marius-Ary, *Anicette et Pierre Desrades*, Paris, Fasquelle.

### 1914

LEBLOND, Marius-Ary, *Le Miracle de la race*, Paris, Fasquelle. Rééditions: Paris, A. Michel, 1921; Paris, Crès, 1925.

### 1922

LEBLOND, Marius-Ary, *L'Ophélie*, Histoire d'un naufrage, Paris, Éditions de la Sirène. Réédition: Paris, J. Ferenczi, 1929, coll. « Le Livre Moderne Illustré ».

### 1924

LEBLOND, Marius-Ary, *Ulysse, Cafre* ou l'Histoire dorée d'un noir, Paris, Éditions de France. Rééditions: Tours, Mame, 1937; Tours, Mame, 1955, coll. « Aventures et voyages ».

### 1935

TROUDE, Thérèse, *L'Îlette Bois-mort*, Étude de mœurs sur les isolés de la Réunion, in *Bulletin de l'Académie de l'île de la Réunion*, vol. XIII.

### 1951

BAR-NIL, Suzanne, *Nouvelles de chez nous*, Paris, J. Lafitte [Nouvelles]. Réédition: Saint-Denis, chez l'auteur, 1975.

### 1952

MAHÉ, Marie-Hélène, *Sortilèges créoles*, in: *Revue des Deux Mondes*, août-septembre 1952. Réédition sous le nouveau titre: *Eudora ou l'île enchantée*, Paris, Bellenand, 1955; version intégrale sous le double titre; *Sortilèges créoles, Eudora ou l'île enchantée*, Préface, variantes, notes et glossaire par Martine Mathieu, Saint-Denis, Université de la Réunion/Rectorat de la Réunion, 1985.

### 1957

BENARD, André, *Les Fruits défendus à la sauce créole*, Des nouvelles croustillantes sur une de nos plus vieilles colonies: la Réunion, Toulon, Éditions Provincia [Nouvelles].

**1971**

BÉLIZAIRE, Lionel, *Jeu d'échecs sur un volcan*, Saint-Joseph (La Réunion).

**1972**

MAMOSA, Louis-Éloi, *La Vie d'un petit homme*, Paris, La Pensée Universelle.

**1973**

MAMOSA, Louis-Éloi, *L'homme n'est jamais seul*, Paris, La Pensée Universelle.

**1975**

CHAN-NGAN-CHUCK, Jurien-Roland, *La Réunion des chacals*, Paris, La Pensée Universelle.

HIBON, Maurice, *Sitarane au-delà de la mort*, Saint-Denis, Nouvelle Imprimerie Dionysienne.

**1976**

BÉNARD, Jules, *Neige sur la Réunion*, publié en feuilleton dans *Le Quotidien de la Réunion*. Réédition : Saint-Denis, Nouvelle Imprimerie Dionysienne, 1978.

CHEVILLARD, Louis, *Le Bigame*, Paris, La Pensée Universelle.

LAUDE, Sonia, *Les Mille Collines*, Paris, La Pensée Universelle.

**1977**

CHEYNET, Anne, *Les Muselés*, Paris, L'Harmattan.

CHRISTIAN, Zistoir Kristian. *Mes aventures. Histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France*, Paris, F. Maspero [Édition bilingue, créole/français].

HIBON, Maurice, *Les Roses de l'enfer*, Saint-Denis, Imprimerie Cazal.

TAHI, Charles, *Le Grand Pays*, Paris, La Pensée Universelle.

**1978**

LACPATIA, Firmin, *Boadour*, Du Gange ... à la Rivière des Roches, Saint-Denis, A.G.M.

NOËL, René, *Madame « Robert L'Diabe »*, Saint-Denis, chez l'auteur.

**1979**

SAVREUX, Roger, *Ainsi qu'un paria*, Saint-Denis, Imprimerie Cazal.

**1980**

CAZAL, Yves, *Le Safari Push*, Paris, La Pensée Universelle.

GAUVIN, Axel, *Quartier 3 Lettres*, Paris, L'Harmattan.

LEFÈVRE-GARROS, Jean-Pierre, *Le Tricardage*, Paris, S. Godin.

LODS, Jean, *La Morte Saison*, Paris, Gallimard.

**1981**

GUENEAU, Agnès, *La Terre-bardzour granmoune*, Saint-Denis, A.G.M.

HOLSTEING, Jean-Bernard, *Être après paraître*, Saint-Denis, Nouvelle Imprimerie Dionysienne. Réédition : Paris, La Pensée Universelle, 1982.

PAGEOT, Louis, *Les Aventures abracadabrantes de Zidoire Mangapoulé*, Présentation de Boris Gamaleya, Saint-Denis, A.G.M. [Récit publié en feuilleton dans *La Gazette réunionnaise* en 1928-1929].

**1982**

SAM-LONG, Jean-François, *Terre arrachée*, Saint-Denis, Nouvelle Imprimerie Dionysienne.

VAXELAIRE, Daniel, *Chasseur de noirs*, Paris, Lieu commun. Réédition : Paris, Gallimard, 1988, coll. « Folio Junior », n° 421.

VELLEMENT, Eliette, *Les Oiseaux de passage*, Paris, La Pensée Universelle.

**1984**

VAXELAIRE, Daniel, *L'Affranchi*, Paris, Lieu commun.

**1985**

SAM-LONG, Jean-François, *Madame Desbassayns*, Le Tampon (La Réunion), Éditions Jacaranda.

TOUSSAINT, Joseph, *La Grande Case et la case*, Nîmes, Imprimerie BENE.

**1986**

FRILAY, Philippe, *Boum*, Sainte-Clotilde (La Réunion), Imprimerie Cazal.

NICOLE, Rose-May, *Laetitia*, publié dans *Peuples noirs/Peuples africains*, n° 49, n° 50, n° 51.

VAXELAIRE, Daniel, *Les Mutins de la liberté*, Paris, Lieu commun.

**1987**

GAUVIN, Axel, *Faims d'enfance*, Paris, Seuil.

LODS, Jean, *Le Bleu des vitraux*, Paris, Gallimard.

SAM-LONG, Jean-François, *Pour les bravos de l'Empire*, Le Tampon (La Réunion), Éditions Jacaranda.

**1988**

CADET, Joëlle, *Le Soleil en prison*, Paris, La Pensée Universelle.

CAZANOVE, Michèle, *Présumée Solitude ou Histoire d'une paysanne haïtienne*, Paris, Julliard.

LACPATIA, Firmin, *Adzire ou le prestige de la nuit*, Paris, Orphie.

ROMEIS, Denise, *Les Terres chaudes*, Le Tampon (La Réunion), Éditions Jacaranda.

SAM-LONG, Jean-François, *Zoura, femme bon Dieu*, Paris Éditions Caribéennes.

TOUSSAINT, Joseph, *Les Citoyens : Salim et Maïthé*, Nîmes, Imprimerie BENE.

**1989**

BREZE, Jeanne, *La Sale Gosse*, Saint-Denis, Éditions UDIR.

**1990**

GAUVIN, Axel, *L'Aimé*, Paris, Seuil.

VAXELAIRE, Daniel, *Les Chasseurs d'épices*, Paris, J.-C. Lattès.

## Bio-bibliographie de Marius-Ary Leblond

Marius-Ary Leblond est le pseudonyme choisi par deux cousins, Georges Athénas (alias Marius), né le 26 février 1877 à Saint-Denis, et Aimé Merlo (alias Ary), né le 30 juillet 1880 à Saint-Pierre, pour signer les œuvres littéraires qu'ils ont écrites en collaboration. Ils s'étaient rencontrés, s'il faut en croire un récit de Marius, au cours de leurs études au lycée, grâce à leur passion pour Leconte de Lisle: *La première heure de notre intimité fraternelle a été consacrée à la lecture et à l'étude, mot à mot, d'un poème réunionnais de Leconte de Lisle, donc à un effort commun d'enthousiaste élucidation du génie créole.*

**1896**

Premières chroniques de Marius dans *La Patrie créole*. Il se rend en France pour se faire soigner les yeux.

**1897**

Premiers essais littéraires en collaboration, sur le modèle de celle des frères Goncourt et des frères Rosny.

**1898**

Départ des deux cousins pour la France. Ils ont déjà écrit ensemble un roman, «Marie la Boule», qui deviendra *Le Zézère*.

Ils s'inscrivent en Sorbonne, sont introduits, notamment par Léon Dierx, dans les milieux littéraires, écrivent des articles pour plusieurs revues (*Revue blanche*, *Revue des Deux Mondes*, *Mercure de France*, etc.). C'est le début d'une activité d'écriture considérable: la bibliographie de Jean-Claude Roda (*Bourbon littéraire II*) recense plus de 250 publications (volumes et articles).

**1900**

Ils fondent une revue, *La Grande France*, qui deviendra *La Vie* en 1910, et enfin *La Vie en France et dans l'Union Française* en 1945. Cette revue absorbera une grande partie du temps et des disponibilités financières des Leblond. Elle accordera toujours une grande place aux questions coloniales. Mais elle sera, au moins au début, aux écoutes de la modernité littéraire. *La Grande France* publie en 1901, dans son n° 19, les premiers poèmes imprimés de Guillaume Apollinaire (qui signe Wilhelm Kostrowitzky).

Dans le courant de l'année 1900, Ary, malade des bronches, se voit recommander par son médecin un séjour de convalescence en Algérie. Les deux cousins y séjournent. Ils y écrivent un roman (*Le Secret des robes*).

**1902**

Publication en volume de leur première œuvre importante: *Les Vies parallèles*, Paris, Fasquelle [Roman].

Nouveau séjour en Algérie: ils en rapportent la matière du roman *L'Oued*.

**1903**

*Le Secret des robes*, Paris, Fasquelle. Ce roman avait été prépublié par *La Revue des revues* (juin-juillet 1902).

*Le Zézère*, Paris, Fasquelle [Roman].

**1904**

*La Sarabande*, Paris, Fasquelle [Roman].

**1905**

Voyage à la Réunion, à Maurice et à Madagascar.

*La Société française sous la Troisième République* d'après les romanciers contemporains, Paris, Alcan [Critique littéraire]. L'ouvrage sera réédité en 1926 (Paris, Alcan).  
*Les Sortilèges*, Paris, Fasquelle [Roman].

**1906**

*Anthologie coloniale*, Morceaux choisis des écrivains français, Paris, Larousse. Plusieurs rééditions (Paris, Peyronnet) en 1929, 1930, 1943, 1946.

*Leconte de Lisle, d'après des documents nouveaux*, Paris, Mercure de France [Critique littéraire].

**1907**

*L'Oued*, Paris, Fasquelle [Roman]. Prépublication (avec le sous-titre «Nouvelle algérienne») dans la *Revue bleue* (1906).

*La Grande Île de Madagascar*, Paris, Delagrave [Essai]. Réédition : Paris, Éditions de Flore, 1946.

**1908**

*L'Idéal du XIX<sup>e</sup> siècle* (Le Rêve du bonheur d'après Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre. Les théories primitivistes et l'idéal artistique du socialisme), Paris, Alcan [Essai].

**1909**

*En France*, Paris, Fasquelle [Roman]. Prix Goncourt 1909. Réédition en 1949-1950 (Monaco, Éditions de l'Imprimerie Nationale).

*Peintres de races*, Bruxelles, Van Oest. Réédition en fac-similé, Genève-Paris, Slatkine, 1981.

**1910**

*Les Jardins de Paris*, Paris, Fasquelle [Roman].

*La Pologne vivante*, Paris, Perrin [Essai].

**1911**

Voyage à Madagascar et à la Réunion.

*Anicette et Pierre Desrades*, Paris, Fasquelle [Roman].

**1914**

*La France devant l'Europe*, Paris, Fasquelle [Essai].

*Le Miracle de la race*, Paris, Fasquelle [Roman]. Rééditions : Paris, A. Michel, 1921 ; Paris, Crès, 1925.

**1920**

*Galliéni parle*, Paris, A. Michel [Essai].

**1922**

Ils sont parmi les premiers animateurs de l'Académie des sciences coloniales.

*L'Ophélia*, Paris, Éditions de la Sirène [Roman]. Prépublication dans la *Revue de France* (novembre-décembre 1921). Réédition : Paris, Ferenczi, 1929.

**1923**

*L'Amour sur la montagne*, Paris, Fayard [Roman]. Rééditions : Paris, Éditions de France, 1925 et 1934.

*Fétiches*, Paris, Éditions du Monde Nouveau [Nouvelles]. Réédition : Paris, s. n., 1928.

**1924**

*Ulysse, Cafre*, Paris, Éditions de France [Roman]. Rééditions : Tours, Mame, 1937 et Paris, Mame, 1957.

**1926**

Ils fondent la Société des écrivains coloniaux.

*Après l'exotisme de Loti, le Roman colonial*, Paris, V. Rasmussen [Essai].

*Nature*, Paris, A. Delpeuche [Proses poétiques].

*Les Martyrs de la République, I La Guerre des âmes*, Paris, Ferenczi [Roman].

*Les Martyrs de la République, II L'Écartèlement*, Paris, Ferenczi [Roman].

**1927**

*Les Martyrs de la République, III La Damnation*, Paris, Ferenczi [Roman].

**1928**

*Les Martyrs de la République, IV La Grâce*, Paris, Ferenczi [Roman].

*La Bataille dans l'arche*, Paris, Fayard [Contes]. Réédition : Paris, Les Œuvres représentatives, 1933.

*Étoiles*, Paris, Ferenczi [Nouvelles].

**1929**

*L'Arc-en-ciel*, Paris, Les Œuvres représentatives [Contes].

**1930**

Voyage triomphal à la Réunion et à Maurice. Nouveau séjour à Madagascar.

**1931**

*L'Île enchantée, la Réunion*, Paris, Rédier [Essai].

**1932**

*Passé la ligne*, Paris, Les Œuvres représentatives [Récit de voyage].

**1934**

Ary est nommé conservateur au Musée des Colonies, qui va accueillir une partie des

objets montrés lors de l'Exposition Coloniale de 1931.

*Madagascar, création française*, Paris, Plon [Essai].

### 1936

*Belles et fières Antilles*, Paris, Crès [Essai/Récit de voyage].

### 1937

*Les Arts indigènes à Madagascar*, Paris, La Dépêche coloniale et maritime [Essai].

*Histoires d'Afrique*, Tours/Paris, Mame [Contes].

### 1938

*Vie de Vercingétorix*, 2 vol., Paris, Denoël [Histoire].

*Lavigerie et les pères blancs*, Tours/Paris, Mame [Histoire].

### 1940

*Comment utiliser nos colonies*, Paris, J. Tallandier [Essai].

### 1941

Marius signe seul quelques derniers ouvrages :

*Redressement*, Paris, Denoël [Essai].

### 1944

*L'Empire de la France*, Paris, Alsatia [Essai].

### 1945

*La Paix française*, Paris, Alsatia [Essai].

### 1946

*Les Îles sœurs ou le Paradis retrouvé*, Paris, Alsatia [Essai].

### 1947

*Les Grandes Heures des îles et des mers françaises*, Paris, Éditions Colbert [Histoire].

### 1951

*Mahé de Labourdonnais*, Tours, Mame [Histoire].

### 1953

Mort de Marius.

Ary brigue sans succès le poste de conseiller de la Réunion à l'Assemblée de l'Union Française.

### 1958

Mort d'Ary.

### À consulter :

CAZEMAGE, Benjamin, *La Vie et l'œuvre de Marius-Ary Leblond*, Nîmes, Éditions Notre-Dame, 1969.

MATHIEU, Martine, « Touche pas à ma race. Lecture du *Miracle de la race* de Marius-Ary Leblond », in : *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. VII, 1987, pp. 99-131.

CARAYOL, Michel, « La Mise en scène de la parole dans *Le Miracle de la race* de Marius-Ary Leblond », in : *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. VII, 1987, pp. 133-161.

C. MARIMOUTOU, Jean-Claude, « Quand le proche est plus lointain que le lointain : l'espace dans *Le Miracle de la race* de Marius-Ary Leblond », in : *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. VII, 1987, pp. 163-188.

SCHULTZ, Joachim, « Ulysse, Cafre, ou l'Histoire dorée d'un Noir », le roman de Marius et Ary Leblond dans le contexte de la littérature française des années vingt, in : *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. XII, 1990, pp. 115-123.

MATHIEU, Martine, « L'image de l'indianité dans *La Croix du Sud* de Marius-Ary Leblond. La représentation de l'autre dans l'écriture coloniale », in : *Itinéraires et contacts de cultures*, vol. XII, 1990, pp. 125-133.

## Complément bibliographique

Une récente monographie bibliographique permet de faire le point sur le genre romanesque à la Réunion :

SAM-LONG, Jean-François, *Guide bibliographique du roman réunionnais d'expression française et créole (1844-1989)*, Saint-Denis, UDIR, 1989.

Il existe peu d'études d'ensemble, sinon :

MATHIEU, Martine, *Le Discours créole dans le roman réunionnais d'expression française*, thèse, Université de Provence, 1984.

MATHIEU, Martine, «Créolisation et histoires de famille. Remarques sur les conceptions littéraires réunionnaises», in: *Études créoles*, vol. X, n° 1, 1987, pp. 62-71.

BENIAMINO, Michel et ROCHE, Daniel-Rolland, « Quelques remarques sur le roman historique à

la Réunion », in: *Études créoles*, vol. X, n° 1, 1987, pp. 72-91.

On glanera d'utiles indications dans les ouvrages généraux sur la littérature réunionnaise :

*Encyclopédie de la Réunion*, Tome VII, « La littérature réunionnaise » [sous la direction de Robert Chaudenson], Saint-Denis, Livres-Réunion, 1980.

« Littératures de l'océan Indien 2. Les Mascareignes : La Réunion », *Notre Librairie*, n° 57-58, janvier-mars 1981, 152p. [Numéro spécial de la revue du CLEF, entièrement consacré à la littérature réunionnaise].

« Dix ans de littératures 1980-1990. II Caraïbes – Océan Indien », *Notre Librairie*, n° 104, janvier-mars 1991.

# Chapitre 15 : Créolité réunionnaise et poésie moderne

La tradition décorative et nostalgique des « poètes de Bourbon » s'est maintenue avec une belle constance au long des années. En 1966, l'anthologie d'Hippolyte Foucque (*Les Poètes de l'île Bourbon*) dressait le bilan de ce courant littéraire jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Par la suite, la *Revue culturelle réunionnaise* (à partir de 1976), les publications anthologiques de Gilbert Aubry et Jean-François Sam-Long (les recueils annuels sous le titre *Créolie*, dont le premier paraît en 1978, ou le volume consacré en 1980 à la *Poésie réunionnaise (1900-1980)*, le *Grand Livre d'or de la poésie réunionnaise d'expression française* (1990) ont fait une place plus ou moins importante à ces poètes qui continuent dans la voie tracée par Auguste de Villèle ou Raphaël Barquissau : Iris Hoareau, Frère Didier, Violette de Bourbon, Guy Agéonor, Alcide Baret, Myriam Cazalou, René Hoareau, Marc-Henry Pinot, etc. – la liste pourrait s'allonger à volonté...

Certains lecteurs seront peut être sensibles au zèle de touchants versificateurs qui psalmodient des hymnes à la beauté de leur île :

Il est au fond des mers une île merveilleuse  
Et toute de beauté!  
Dont le front est baigné de clarté radieuse  
Et de sérénité!

Iris Hoareau

Tout me parlait de poésie,  
De fraîcheur, de sérénité,  
Au cirque aimé de Salazie  
Qui recèle tant de beauté.

Frère Didier

La facture classique de ces traditionalistes, le bercement de leur versification s'accordent à leur vision irénique de l'île heureuse. Est-ce un hasard si dans les deux exemples cités, et choisis aléatoirement dans l'ensemble de cette production, revient la même rime: beauté/sérénité? Or le rapprochement des deux mots suggère ce qu'est le projet des « poètes de Bourbon » : célébrer la beauté d'une île que ne trouble nul problème.

Il est clair que leur littérature se situe résolument à l'arrière-garde : on y décèlera au mieux le charme du pittoresque, quelques naïvetés plaisantes ; on y rencontrera le plus souvent l'emphase de sonnets vaguement parnassiens, la description béate des paysages insulaires, la complaisance des exclamations lyriques, le paternalisme du folklore créole...

La vraie vie est ailleurs... D'autres poètes sont venus, qui se sont interrogés sur leur identité et leur pratique langagière, qui ont tenté de renouveler les formes poétiques...

### 15.1. JEAN ALBANY, LE PRÉCURSEUR

C'est un exilé, Jean Albany, qui, le premier, au début des années 1950, oriente la poésie réunionnaise sur de nouvelles voies. Il se singularise d'abord par sa stratégie d'écrivain, en rompant avec le modèle instauré par les grands ancêtres du XIX<sup>e</sup> siècle, de Parny à Léon Dierx : au lieu de chercher à se fondre dans le mouvement général de la vie littéraire parisienne, il reste volontairement marginal et publie artisanalement quelques plaquettes de poésie (avec comme indication d'éditeur : *chez l'auteur, 7 rue du Dragon, Paris*). La diffusion en reste donc modeste et touche surtout quelques familiers. C'est seulement dans les années 1970 qu'il atteint dans son île un public un peu plus large, quand la génération nouvelle des écrivains réunionnais découvre en lui un précurseur et un modèle. La réédition de *Zamal*, la reprise de quelques beaux poèmes par les anthologies, la diffusion d'un enregistrement sur cassettes de ses textes mis en chansons, le font enfin connaître de ses compatriotes.

Cette reconnaissance est sans doute favorisée par l'évolution de Jean Albany, qui, à partir de *Bleu mascarin* (1969), privilégie le créole comme langue d'expression poétique. Parallèlement, il publie en 1974 un *P'tit Glossaire* (suivi d'un *Supplément* en 1983) pour le plaisir d'exprimer (comme on le dit pour la saveur intime d'un fruit) *le piment des mots créoles*. Il apparaît donc comme l'un des principaux initiateurs du mouvement qui s'affirme pour exalter le génie créole.

Le projet poétique premier de Jean Albany est sans doute marqué par l'exil : il apparaît comme une tentative pour retrouver, à travers les mots, la présence de l'île natale. En 1951, le titre de son premier recueil, *Zamal* (du mot créole réunionnais qui désigne le chanvre indien), invite peut-être à discerner une analogie entre la poésie et la drogue, – deux techniques pour voyager aux pays lointains... L'ouvrage peut se lire d'ailleurs comme un « cahier d'un retour au pays natal » :

Saline, Etang Salé, Manapany, Saint-Gilles,  
Villages oubliés de ma bizarre enfance,  
Vous dormez dans le luxe indécis de mes rêves  
Comme à l'ombre des tecks d'un essaim de paillotes.

Jean Albany ne rompt pas brutalement avec la tradition poétique réunionnaise : il conserve encore le goût des vers mesurés ; il lui arrive de succomber aux charmes de descriptions « exotiques »... Mais il n'a plus le sérieux pontifiant des épigones de Leconte de Lisle. Le sourire de ses chansons offre quelques plages de vraie poésie :

Dans le berceau des rades  
Où vadent  
Les jungades  
Et dorment les chimères

Meurent les coraux  
Ils ont pétri  
Des lacs minéraux  
Tracé des archipels éphémères  
Ils sont aller piller  
Les roses de l'onde amère [...]

« Amour corail », dans *Miel vert*

*Parlez avec les mots de l'île* : c'est le conseil que le poète Audiberti aurait donné au jeune Albany, dans les années 1940. Le conseil a été écouté : Albany a trouvé sa voix en laissant parler sa langue et son île.

Son créole littéraire reste encore attaché (dans sa graphie notamment) à un point de vue folklorisant. Mais sa musicalité recherchée ne lui interdit pas de retrouver les échos des révoltes d'esclaves ou de la résistance des marrons :

Mon zîe l'est sec à force pleurer  
 Commandeur ral' fort ton z'oreil  
 Marrons dand' Cirque y veille soleil  
 Pou'batt' tambour la liberté...

*Bal indigo*

Quand il donne ainsi créance à la langue populaire, quand il libère la forme de ses poèmes français, en abandonnant la métrique ancienne et le jeu des rimes, Jean Albany dérègle la vieille poésie réunionnaise : il inaugure une modernité poétique inséparable d'une revendication identitaire. Ce que désigne peut-être le mot de « créolie » qu'il crée, comme par hasard, dans son récit *Vavangue* (1972) : *Je vis en créolie, je perçois outre l'odeur de l'embrun celle de la fumée d'un feu de bois, et celles, venues de la cuisine, d'un carry de porc, et des goyaviers...* Cette « créolie » reste ici paysage mental et métissage de saveurs. Mais le mot deviendra vite un emblème discuté de la vie culturelle réunionnaise.

## 15.2. POÈTES DE LA CRÉOLIE : DE GILBERT AUBRY À JEAN-HENRI AZÉMA

C'est Gilbert Aubry, l'évêque-poète, qui a véritablement lancé le mot et la notion de « créolie », en présentant solennellement, lors d'une conférence de novembre 1978, à l'Hôtel de Ville de Saint-Denis, son *Hymne à la Créolie* : *Ici nous vivons de Créolie, comme ailleurs de Négritude ou d'Occitanie. Nous savons que nul ne peut nous assimiler à une autre histoire. Au contraire. Dans la recherche et le respect des racines propres aux divers groupes, c'est l'ensemble qui prend les cultures des quatre horizons pour en faire son trésor et son partage quotidien.* Ailleurs, Gilbert Aubry définit la Créolie comme *une anthropologie poétique nourrie aux racines d'un humanisme théocentrique chrétien.* Elan fraternel, cherchant à respecter les différences identitaires par le parti pris d'une culture réunionnaise assumée et partagée, voulant réconcilier créolité et francophonie, la Créolie, comme la Négritude, au demeurant, est d'abord un mot, un signe de reconnaissance et un exorcisme. Dans *Poétique mascarine* (1989), Gilbert Aubry montre bien que la Créolie articule une double thématique (proclamation de l'unité insulaire dans la pluralité ethnique et refus de l'assimilation culturelle) : *la Créolie est une quête culturelle de l'identité réunionnaise, en vue de favoriser des solidarités réunionnaises en fonction de l'unité de la population et d'une conscience collective...*

Proclamant un apolitisme de principe, elle se déploie essentiellement au plan littéraire, sans pourtant définir un projet spécifique d'écriture réunionnaise. Outre Jean Albany, qui se reconnut en harmonie avec ce mouvement, ses principaux représentants et théoriciens sont Gilbert Aubry, Jean-François Sam-Long, Jean-Henry Azéma. Les anthologies annuelles publiées depuis 1978 sous le titre *Créolie* (par Gilbert Aubry et Jean-François Sam-Long) présentent un large éventail de textes ressortissant plus ou moins de cette « nébuleuse ». Les recueils de Janick Tamachia (*Fanal dand' fénoir*, 1980), Jean-François Sam-Long (*Valval*,

1980 ; *Le Cri du lagon*, 1981), Jeanne Brézé (*Je crache ma plaie*, 1983 ; *Cœur cyclone*, 1987), Claire Karm (*Au danseur de feu*, 1983), Céline Huet (*Maloya pour la mer*, 1989) témoignent de la vitalité du mouvement à la mouvance duquel ils peuvent se rattacher.

## Gilbert Aubry

Gilbert Aubry a publié en 1971 un recueil de poèmes, *Rivages d'alizé*, qu'il reprend en 1975 en l'augmentant de *Vitrail corallien*, qu'il réédite à nouveau en 1980. Le succès de ce recueil, diffusé presque uniquement à la Réunion, fait de Gilbert Aubry un poète populaire. Celui-ci chante d'ailleurs lui-même quelques uns de ses textes sur un disque lui aussi bien diffusé à la Réunion. L'œuvre du poète s'est continuée par *Sois peuple* (1982) et *Poétique mascarine* (1989).

Il a choisi une tonalité poétique naïve et militante, indignée et sensible, pour dire l'amour du pays natal, dans le refus des mensonges exotiques. Il se sent la mission de dire la vérité de l'île – qui est aussi la misère ; de proclamer son espoir en un combat pacifique pour la dignité retrouvée :

Que notre peau soit  
Noire jaune ou blanche  
Nos veines profondes portent des vols d'oiseaux  
Des bambous et des fougères  
Avec... les comptines et les sirandanes  
De nos ancêtres  
Avec... ce passé qui cogne  
Aux frontières de la chair  
Avec ce passé qui nous tisse  
Une conscience collective  
Dans cette fresque française  
Qui n'est point la Gaule avec ses Gaulois.

« Peuple corallien », in : «*Rivages d'alizé*»

## Jean-Henri Azéma

Jean-Henri Azéma s'est ouvertement rattaché au courant de la Créolie : il y voit *une sorte de grand collectif, de grand bazar où chacun apporte son âme. Elle est aussi une reconquête de la dignité, dans l'île et hors de l'île, la possibilité de nous proclamer différents au sein du domaine français [...]*. Il n'est pas indifférent, pour comprendre la portée de cette profession de foi, de rappeler la trajectoire idéologique du poète. Issu d'une famille de notables réunionnais (un Etienne Azéma publiait déjà des poèmes au début du XIX<sup>e</sup> siècle), né à Saint-Denis en 1913, il est venu étudier à Paris, où il devient journaliste au quotidien d'extrême-droite *L'Action française* et dans d'autres publications où il peut exprimer son nationalisme militant. Il est, pendant l'occupation allemande, un collaborateur actif et doit s'exiler en Argentine au moment de la Libération. Ses voyages en Amérique latine sont son chemin de Damas : il rencontre les visages multiples de la misère, il découvre le sens des revendications nationales et identitaires de peuples naguère colonisés. Quand, à l'âge de 65 ans, il entreprend de revenir par la poésie à son île natale (il y fera d'ailleurs plusieurs séjours à partir de 1978), c'est pour rendre compte, à lui-même et à ses enfants, de sa fidélité à son appartenance créole. *Olographe* (1978), son premier recueil, est un « testament » fortement marqué par l'expérience de l'exil, un retour à l'île dans le chantonnement d'une langue qui se souvient de Villon et surtout d'Apollinaire :

Dans tout amour il y a une île  
 mon île vous verrai-je jamais  
 la terre me sera lourde ici  
 [...]  
 Mon île belle ô premier bourgeon  
 d'un amour périmé mon doux printemps  
 sous un eucalyptus notre temps  
 d'aimer n'a duré qu'une chanson  
 mais toujours reverdit le bourgeon  
 des misaines à la rose des vents

Dans *Olographe*, on entendait aussi les éclats de colère suscités par le sentiment que l'île risque de perdre son identité dans la modernisation qu'elle subit. Les recueils suivants font écho à cette révolte. *D'azur à perpétuité* (1979) compose l'autobiographie poétique d'une jeunesse exaltée et amoureuse. *Le Pétroulier couleur antaqué* (1982) accomplit un voyage au bout de la traite, un retour sur l'horreur de l'esclavage, ponctué par des citations de journaux de bord des navires négriers. Curieusement, Azéma rejoint Leconte de Lisle dans cette découverte effarée qu'il appartient à une île, à une parentèle peut-être, qui ont vécu de l'esclavage :

Je suis le passager étrange du vocabulaire  
 de l'anarchie des vents de la glose des lianes  
 de l'alphabet lacté de la mer pituitaire  
 j'ai remonté le fleuve du passé vers l'amont  
 de mon parentage je suis une voix sans visage  
 suis-je ce poète ou ce négrier ce geste ou cet affront  
 imposé à la chaîne inhumaine de l'esclavage  
 plus loin plus haut à la cime du temps  
 quelles ardeurs me brûlent ô doute lancinant

*Le Dodo vavangueur* (1986) et *Au soleil des dodos* (1990) continuent le retour balancé sur un passé individuel (à travers toutes les escales d'une destinée) et collectif (que traversent la saveur des mots créoles et la violence des souvenirs de pirates, de marrons, de bandits devenus héros populaires).

Ces derniers recueils abandonnent la petite musique qui faisait le charme d'*Olographe* pour une étrange poésie où se mêlent l'emphase créole (à la Saint-John Perse) et les révoltes mal contenues d'un écorché vif.

### 15.3. LA CRÉOLITÉ ENGAGÉE : D'ALAIN LORRAINE À BORIS GAMALEYA

Il n'y a pas vraiment de mouvement organisé qui se réclame du terme de « créolité ». Mais il est apparu commode pour désigner les poètes engagés qui ne se satisfont pas de l'apolitisme de principe de la Créolité et qui, par ailleurs, revendiquent une place importante pour la langue créole dans l'avancement de la culture réunionnaise.

Cette poésie militante, qui découvrait avec bonheur la modernité poétique comme subversion des règles classiques de la versification, commence avec le recueil d'Anne Cheynet, *Matanans et langoutis*, (1972). Les effets poétiques s'y effacent devant la nudité du constat :

A quoi penses-tu Marie-Thérèse  
 Quand, accroupie devant le foyer bas,

Tu regardes de tes yeux las  
Le fer blanc noirci  
Où cuisent depuis midi  
Les patates pour le repas?

Alain Lorraine publie en 1975 un recueil, *Tienbo le rein*, qui consacre le courant de la poésie militante. Le livre, qui est dédié *aux z'enfants la misère de ce pays qui naît*, est sous-tendu par les choix politiques de l'auteur, qui se bat alors pour l'autonomie de la Réunion. Il obtient le Prix des Mascareignes en 1977 : manière de signaler la nouveauté poétique que ces poèmes introduisent.

Le titre *Tienbo le rein* peut s'interpréter comme un programme de lecture : la locution créole signifie aussi bien un appel à la lutte de résistance (*tienbo le rein* se traduira par « serrons les coudes ») qu'un acquiescement amoureux (*tienbo le rein* se lit alors « serrons nous bien »). La poésie d'Alain Lorraine est donc une poésie de révolte et d'amour. Elle s'enracine dans une culture nocturne, longtemps occultée, voire pourchassée : celle des esclaves, des marrons, des chants interdits du « pays maloya ». Les rythmes et les images qui la scandent procèdent de cette tradition réunionnaise censurée :

Village natal  
Visage métal  
brillant de fer au soleil midi qui fait mal  
Les rails du train de sucre  
Haleine de vapeur épuisée  
Contre les cannes farouches  
Déjà trop loin de mes mains  
Un village perdu  
Largué au bas de ma vie

Faut-il inscrire Agnès Gueneau dans le courant de la poésie militante ? Elle a écrit beaucoup de poèmes pour enfants, mais aussi un recueil grave, *La Réunion : une île, un silence* (1979), où elle tente de dire sa difficulté à dire l'île, à regarder son passé, à inventer son avenir :

Seulement refaire l'origine  
Seulement refaire le pays vrai de demain

Boris Gamaleya a publié en 1973 un long poème, *Vali pour une reine morte*, qui s'est lentement imposé comme l'œuvre majeure de la poésie réunionnaise contemporaine. Ce texte, né de l'exil, est fortement marqué par le climat politique et l'espérance révolutionnaire des années 1960. Il a été écrit pour accompagner le retour à l'île natale du militant-poète.

*Vali pour une reine morte* peut se lire comme la mise en scène d'une cérémonie sacrée, une sorte d'oratorio donnant voix à des personnages essentiels de la mémoire réunionnaise : esclaves révoltés et chasseurs de marrons. Ils sont trois qui se répondent en chants alternés : Cimandef, Rahariane, sa compagne, et Mussard. Cimandef désignait dans *Bourbon pittoresque* d'Eugène Dayot *le chef d'une bande indomptable [d'esclaves marrons]* ; il faut sans doute lire sous ce nom une étymologie malgache, peut-être la conjonction de la particule négative *tsy* et du mot *andevo* (= « esclave »). Cimandef, « celui-qui-n'est-pas-esclave », est donc le marron par excellence. Mais il est aussi l'homme des cimes, l'habitué des mornes-

refuges. Rahariane reprend le nom attesté de la femme de Mafat, un des grands marrons du XVIII<sup>e</sup> siècle ; il est aussi celui d'un personnage du roman de Marguerite-Hélène Mahé, *Eudora ou l'île enchantée*, qui est *comme la terre d'Afrique, d'une beauté sauvage et féconde* ; mais le préfixe Ra- donne à son nom une connotation nettement malgache. Mussard est un personnage historique, le plus célèbre des chefs de détachements engagés à la poursuite des marrons. Dans *Bourbon pittoresque*, Eugène Dayot soulignait qu'il avait entrepris de construire une chapelle, à la fin de ses jours, pour expier le remords d'avoir versé tant de sang.

Célébration de l'île, le poème en dit la naissance mythique, l'errance des découvreurs, les violences de l'histoire :

en ce temps là la reine en l'attente des rives  
mille oiseaux lumière louaient sa haute histoire  
et ne plissait nul speen austral les neiges vives  
en la paille des mers le ciel couvrait ses jarres

[...]

soit ta longue patience au fil des millénaires  
et s'en vienne l'élu par la houle écarlate  
lune noire ma peine au loin au loin les voiles  
les sistres de l'errance et les races nouvelles

Par le jeu de l'entrecroisement des paroles, par les discontinuités du discours poétique, le poème intègre les fragments culturels, les images disloquées, les bribes verbales empruntés à toutes les populations et à toutes les langues qui ont formé la Réunion : français archaïque, créole, malgache, langues africaines des anciens esclaves, langues indiennes des travailleurs engagés... D'où les effets de brisures, le cliquetis d'images et de mots, la difficulté et la pré-ciosité peut-être de cette langue poétique, éclatée et sauvage :

vali  
fondant d'imerina  
pour les bakoules de l'eau  
vali  
rivière mani mani  
aux laisses océanes  
vali  
annonciade de mantas anémones  
ventrée de lucanes de boucanes

La réédition du recueil en 1986 témoigne de l'audience rencontrée par ce texte d'abord difficile. L'œuvre de Boris Gamaleya s'est développée en plusieurs ensembles de poèmes (*La Mer et la Mémoire* et *Les Langues du Magma* en 1978 ; *Le Fanjan des pensées. Zanaar parmi les coqs* en 1987). Si la poétique violente de *Vali pour une reine morte* s'y prolonge en beaux éclats lyriques (*mon île/comme un long meuglement de soleil en été//ô lumière que nul ne contredit//mon île/coup de foudre où succombent les dieux*), l'inspiration se renouvelle dans un dialogue prolongé, par citations nombreuses, avec des poètes, des penseurs, des philosophes de tous pays. Cependant, Madagascar reste le lieu prestigieux vers lequel s'orientent la rêverie et le désir. Le titre *Zanaar parmi les coqs* articule le nom malgache de Dieu (*Zanahary*) et l'image des coqs, chère à Jean-Joseph Rabearivelo dans *Presque Songes*, comme une épigraphe le rappelle.

La révolte insulaire de Boris Gamaleya se nourrit en associant, dans un même élan, le combat pour la justice, l'exaltation lyrique et l'évocation panique des naissances lémuriennes, quand surgissent les volcans, quand les îles émergent des profondeurs marines :

qu'importe à mon amour son nom bétanimène  
mon cœur est un maskar qui de partout fait songe  
l'oiseau saigne sur les lataniers de la reine  
il encage en lieu sûr le soir et son emphase

lémure la mémoire exhaussée vers l'étoile  
je lie ce plus vieux spleen de rive à ses chorales  
naissez ô gondwanies sous les pluies diluviennes  
renaissez et comptez les longs échos de mer

de sous les siècles chus j'exhume l'ossuaire  
des amants qui n'ont plus d'autres exils qu'eux-mêmes  
croissez ô cri de l'homme en leur éternité  
où mon île a brisé le ciel de ses salazes

*Les Langues du Magma*

L'influence de Boris Gamaleya est très sensible dans la génération des jeunes poètes révélés dans les années 1980. Patrice Treuthardt (*20 désanm et D'entre tous les Zanzibar*, 1979 ; *Pointe et complainte des galets – Poèmessageries*, 1988) la conjugue à celle du *maloya* (chanson et danse héritées du temps noir de l'esclavage) pour écrire des poèmes-chansons accordés à l'humeur des jours :

O dock  
ces poèmes qui s'écrivent dans les bruits  
des chaînes sur les poulies  
ces poèmes-témoignages qui racontent le Port  
et les hommes de la terre qui m'a nommé

*Pointe et complainte des galets*

Le lyrisme écorché de Carpanin Marimoutou (*Fazèle*, 1979 ; *Arracher cinquante mille signes*, 1980) devient plus grave et mélancolique dans de beaux poèmes qui interrogent son « indianité » (« Célébration du vartial », « Lamento du ravnin », 1988). Le *vartial*, ordonnateur du bal tamoul, metteur en scène du théâtre dansé, y devient figuration du Poète :

Je parlerai du vartial du vartial errant aux dits beaux du vartial sans ans qui chantait la fin du mal la victoire du héros

[...]

Je pleurerai le vartial mort devant la maison un samedi soir de bal d'un excès de boisson de trente ans d'abandon et du rire des enfants

#### 15.4. L'ÉCRITURE CRÉOLE

La modernité poétique réunionnaise est née d'un retour à la langue créole. Jean Albany, Jean-Henry Azéma inventent leur langue poétique quand ils se laissent habiter par le créole.

Boris Gamaleya, retour d'exil, se passionne pour les contes populaires en créole, qu'il commence dès 1972 à recueillir et publier dans la presse. La plupart des poètes réunionnais contemporains ont écrit des poèmes dans les deux langues, français et créole. Un numéro spécial de la revue *Action poétique*, consacré en 1987 aux « Poètes de la Réunion », donne d'ailleurs part sensiblement égale aux deux expressions. Cependant, des clivages marqués continuent d'opposer les usages folkloriques, voire exotiques ou parodiques du créole littéraire, à la recherche militante d'une identité par la langue.

La publication, en 1984, de l'anthologie d'Alain Armand et Gérard Chopinet, *La Littérature réunionnaise d'expression créole*, constitue une date importante pour la reconnaissance du fait littéraire créole à la Réunion. Cet ouvrage, qui dresse le tableau d'un siècle et demi de production littéraire en créole réunionnais, paraît au moment même où s'affirme une « renaissance créole ».

Les premiers textes avaient été les *Fables créoles* (1828) de Louis Héry, qui cherchait sans doute à rivaliser avec les *Essais d'un bobre africain* du Mauricien François Chrestien. L'ouvrage devait être plusieurs fois réédité et augmenté (en 1849, 1856 et 1883) : c'est l'indice qu'il a dû être bien accueilli par le public réunionnais, qui y retrouvait de plaisantes connivences.

D'autre part, le XIX<sup>e</sup> siècle, qui a l'âme philologue, se préoccupe de comprendre les filiations et généalogies des langues : le créole (le « patois créole », comme on dit le plus souvent) est un exemple de choix pour argumenter dans les querelles de linguistes. On voit donc plusieurs érudits réunionnais entrer en correspondance avec l'éminent linguiste allemand Hugo Schuchardt, lui adresser des textes en créole. Auguste Vinson et Volcy-Focard se disputent, déjà, sur la genèse du créole et la place qu'il faut reconnaître au malgache dans sa naissance.

La chanson en créole est un genre très pratiqué. Mais la plupart d'entre elles, transmises de chanteur à chanteur, presque jamais éditées, ni même simplement notées, sont sorties de la mémoire réunionnaise. On a pourtant gardé le souvenir de Célimène, « la poétesse créole », qui chantait sur sa guitare pour les passagers des diligences descendus se rafraîchir à son auberge. <sup>(1)</sup>

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, quelques revues (*La Jeunesse littéraire* (1929-1931), puis *La Revue littéraire* (1930-1934), toutes deux publiées sous l'impulsion de Raymond Nativel), accordent une place à des textes en créole, pour le divertissement des lecteurs. Georges Fourcade, le « barde créole », publie en 1928 ses *Z'histoires la caze*, très favorablement accueillies par la presse locale, et plusieurs fois rééditées jusqu'en 1938 (et de nouveau en 1976) : l'ouvrage rassemble des chansons, poèmes, fables, saynettes imagées et piquantes. Il s'agit d'amuser le lecteur en lui faisant apprécier la naïveté et le pittoresque d'un « patois » qui bouscule plaisamment le bon usage du français. Le succès de Fourcade reste donc très ambivalent : illustration du créole comme langue de plaisir, mais en même temps affirmation de la supériorité du lecteur, dont le sourire atteste la maîtrise du « bon » français... En 1939 paraît un recueil de *Contes créoles inédits*, sous le pseudonyme de Pa Sarles : publié à Madagascar, le livre reste ignoré à la Réunion, mais il atteste la permanence d'un foyer de culture créole chez les Réunionnais installés dans la Grande Ile. En 1953 encore, Claire Bosse continue dans la voie ludique tracée par Georges Fourcade, avec *L'Grenier d'pays Bourbon*.

Le renouveau (ou, comme proposent de dire Armand et Chopinet, le *bardzour*, c'est-à-dire, en créole, « l'aube ») de la culture créole se dessine quand on (re) découvre la littérature orale. L'opinion commune, largement répandue, était qu'il n'existait pas, ou qu'il n'existait

(1) Célimène (1806-1864) se disait descendante d'Evariste Parry. Réelle ou supposée, cette filiation proclamée suggère la volonté d'incarner une tradition littéraire réunionnaise.

plus, de tradition populaire. De fait, avant 1970, on n'avait publié aucun recueil de contes anciens ; il n'y avait pas pour la Réunion l'équivalent du travail de Charles Baissac pour le folklore, les proverbes et les devinettes de Maurice. Boris Gamaleya, rentrant d'exil, a eu le mérite d'être le premier à recueillir des contes sur le terrain et de les publier, en 1972, dans le journal militant *Témoignages*, puis en 1974 dans *Barzour mscarin*. En mettant au jour un passé de culture oubliée, Gamaleya entend donner racine à une identité réunionnaise. Le retour sur l'oralité créole ne se disjoint pas de l'action engagée.

Parallèlement, des chercheurs universitaires entreprennent des collectes systématiques. Le Centre Universitaire de la Réunion publie en 1977, sous la responsabilité de Christian Barat, Michel Carayol et Claude Vogel, un recueil de 25 contes, *Kriké Kraké*, accompagné d'une cassette procurant la reproduction de quelques uns des enregistrements originaux des conteurs. Cette remarquable publication, auréolée du prestige universitaire, légitime alors l'intérêt porté à l'oralité réunionnaise. D'autres ouvrages, bilingues, diffusent des ensembles de contes de la Réunion et des îles créoles de l'océan Indien (*Les Aventures de Petit Jean*, 1978 ; *Lièvre, Grand-Diable et autre*, 1979 : les textes de ces deux volumes ont été établis par Michel Carayol et Robert Chaudenson). Il semble d'ailleurs que ces éditions aient stimulé la pratique orale et que l'on ait, en plusieurs lieux de l'île, redécouvert le plaisir de dire et d'écouter des contes.

Robert Chaudenson (dans *l'Encyclopédie de la Réunion*) classe les cent cinquante contes (environ) recueillis par les chercheurs en trois groupes, assez clairement distingués par leurs thèmes et leur dispersion géographique. Le cycle de Petit-Jean et de Grand-Diable est répandu dans toute l'île (avec cependant une fréquence plus grande dans les Bas que dans les Hauts). Les contes d'animaux (autour de Compère Lièvre) sont moins nombreux, et surtout entendus dans les Bas. Les contes merveilleux et romanesques sont des versions légèrement créolisées des contes traditionnels français (Cendrillon, Peau d'Ane, Barbe Bleue, etc.) : on les raconte surtout dans les Hauts. On peut, avec les anthropologues, admettre une origine plutôt africaine aux contes d'animaux, reconnaître une spécificité insulaire du cycle de Petit-Jean et Grand-Diable, qui mêle des motifs de provenances très variées (africaine, malgache, peut-être indienne, etc.). Tous ces contes, souvent introduits et scandés par la formule rituelle *Kriké Kraké*, trament l'imaginaire réunionnais et tracent des lignes d'appartenance : il n'est sans doute pas insignifiant que la population « noire » des Bas, dont les ancêtres formaient les gros bataillons d'esclaves, ait une prédilection pour les contes d'animaux, qui magnifient la ruse et la revanche du faible et de l'opprimé sur le puissant.

Proverbes et *zé d'mo* (« jeux de mots ») constituent, avec les contes, le pilier fondamental de l'oralité créole. « Les proverbes réunionnais sont le reflet d'une société dure, dans laquelle les rapports sociaux, fondés sur les préjugés raciaux, l'autorité, la force, engendrent tensions et conflits. Pour maintenir cet équilibre précaire, il convient de mettre en avant les « valeurs négatives que sont la patience, la résignation, l'acceptation de la fatalité » (Robert Chaudenson).

Les *zé d'mo* sont des devinettes, équivalant aux *sirandanes* mauriciennes (ce dernier terme a d'ailleurs été introduit récemment à la Réunion). Les formules commencent souvent par la question introductive : *kosa in soz ?* (« qu'est-ce que c'est ? »). Mais la mutation des genres de vie, la disparition ou la transformation des veillées traditionnelles, suppriment les occasions privilégiées de perpétuer ces fulgurations malicieuses du génie créole.

Cet intérêt renouvelé pour l'oralité s'accompagne, dans les années 1970, d'un débat sur le statut linguistique et social de la langue créole. Un manifeste collectif, *Lanseyeman la Réunion in plan kolonialise* (1970), signé du pseudonyme Sarcemate (emprunté au nom d'un esclave marron), pose, en créole, le problème de la situation de l'enseignement à la Réunion et de la place que devrait y occuper le créole. Mais ce sont les travaux des linguistes universitaires, et

particulièrement la publication de la thèse de Robert Chaudenson, *Le Lexique du parler créole de la Réunion* (1974), qui objectivent et légitiment le créole en tant que langue. Or si le créole est reconnu comme une langue à part entière et non un vague « patois », si on lui procure une graphie normalisée (on en propose une en 1977, et elle est assez largement acceptée<sup>(2)</sup>), c'est qu'il est apte à susciter une littérature écrite, qui ne soit plus seulement de parodie. C'est bien ce que les faits ont vérifié.

La littérature créole réunionnaise assurée de sa légitimité est inaugurée par les recueils poétiques de Jean Albany (*Bleu mascalin*, 1969, même si on peut encore y suspecter quelque complaisance nostalgique pour des thèmes et des formes « doudouistes ») et surtout d'Anne Cheynet (*Matanans et langoutis*, 1972), dont les textes se veulent les armes d'une lutte de libération :

Ti caf' la misèr  
 l bouze pas  
 Li assise dan' fonlaba  
 Pas bésain ou lé en colèr  
 Li bouze pas tout' manièr.

[...]

Ti caf' la misèr  
 l cause pas  
 l rire pas  
 l plèr pas  
 Affaire?  
 l comprendra pas li tout' manièr

En 1976-1977, les défenseurs du créole publient des revues militantes et multigraphiées, *Bardzour*, puis *Fangok*, où paraissent, à côté d'articles théoriques, les poèmes, chansons, nouvelles des écrivains créolistes : Alain Armand, Anne Cheynet, Axel Gauvin, Robert Gauvin, Daniel Hoareau, Patrice Treuthard, etc. Le théâtre attire, puisqu'il permet de faire parler le créole : *L'Esclave* (1977) de Marc Kichenapaïdou mêle dans les dialogues français et créole.

## *Un manifeste pour la culture créole*

Le premier numéro de la revue *Fangok* (« Revue culturelle réunionnaise, paraissant tous les trois mois, Imprimerie « Fangok », Tampon ») est publié en août 1978, sous forme d'une brochure multigraphiée. Il est introduit par un éditorial en forme de manifeste :

Voici une nouvelle revue culturelle qui naît. Au nom surprenant pour les non-initiés. Fangok.

Le fangok, c'est ce petit outil que l'on trouve dans toutes les familles réunionnaises qui ont un terrain, un bout de cour, un coin de rocaille, quelques fanjans.

(2) A l'épreuve du temps, ce problème de la graphie se révélera plus complexe qu'on ne l'avait pensé, certains écrivains préférant revenir à une orthographe étymologique, pour être plus facilement compris de lecteurs alphabétisés en français.

Bien tenu en main, il aide à ôter les mauvaises herbes, à ameubler la terre, à permettre aux fleurs de s'épanouir. Entre deux rocs il trouve encore la place où creuser un trou pour planter quelques graines qui ne demanderont ensuite qu'à se développer.

Outil modeste, mais efficace... Indispensable. Il est pour nous symbole d'action, de persévérance, d'espoir.

Grâce à notre « fangok », nous travaillerons dans quatre directions :

I) Pour retrouver notre histoire et mieux la faire connaître.

II) Pour développer la littérature réunionnaise, qu'elle soit d'expression créole ou française, en permettant en particulier aux jeunes écrivains de s'exprimer et de progresser par des échanges et une critique constructive.

III) Pour défendre et promouvoir notre langue de prédilection, le réunionnais, trop longtemps combattu, méprisé.

IV) Pour établir des contacts culturels avec les pays dont nous sommes solidaires et en premier lieu avec nos voisins de l'océan Indien.

Des progrès ont déjà été réalisés dans la reconnaissance de notre langue et de notre culture. Mais beaucoup reste à faire et nous espérons, grâce à nos coups de « fangok », aider le peuple réunionnais à mieux prendre conscience de sa personnalité authentique.

Le comité de rédaction de Fangok :  
Alain ARMAND, Anne CHEYNET,  
Axel GAUVIN, Robert GAUVIN,  
Simone GROS, Roger THEODORA

L'essai d'Axel Gauvin, *Du créole opprimé au créole libéré* (1977), donne une assise théorique au mouvement créoliste, en plaidant pour un bilinguisme de raison, qui donnerait au créole une juste place dans la vie réunionnaise. *Zistoir Kristian* (1977) présente l'autobiographie d'un jeune homme d'origine indienne, contraint à l'exil et devenu maçon en métropole. Le fait que l'ouvrage soit édité à Paris, en une version bilingue, apporte une consécration extérieure à la littérature moderne en créole réunionnais. Daniel Honoré s'impose, avec *Louis Redona* (1980), comme le romancier de l'errance douloureuse et de l'identité difficile. *Cemin Bracano!* (1984) et *Marceline doub'kèr* (1988), continuant dans la même veine, confirment son talent. Les poètes font vibrer la langue maternelle dans des textes directs, pour dire les sursauts de la révolte, mais aussi les émois du cœur, l'émerveillement devant la beauté du monde. Alain Armand écrit des poèmes militants, qu'il veut immédiatement accessibles au plus grand nombre de lecteurs (*Zordi*, 1978 ; *Kazé brisé*, 1979). Daniel Hoareau (alias Daniel Waro), condamné à la prison et à l'exil pour son refus du service militaire, a retrouvé dans *Romans ékri dan la zol an Frans* (1979) le rythme du *maloya* (c'est-à-dire d'une forme de chanson venue du temps de l'esclavage, longtemps combattue et occultée) :

Par koman l'arivé, mann Bondié, mi koné pa  
Dann kor dann kèr batbaté, taktaka  
Moin lé pandiyé kadansé lé songné  
Dann zié fanm-la ma bingné  
Wo! Tine aminn amoin bat karé volvolé  
Dann péi-la ma vangé

[Comment est-ce arrivé? Demandez à Dieu,  
Moi, je n'en sais rien  
Dans le cœur, dans le corps ça bat la chamade  
Je suis soulevé, bercé, je suis soigné  
Dans les yeux de cette femme, je me baignerai

Wo! Tine promène-moi dans les airs  
 Dans ce pays-là je me promènerai]

Même passion pour le *maloya* chez Patrice Treuthard (*Kozman maloya*, 1977) :

Maloya mi viv si la tèr  
 Maloya mi viv dann kane  
 Maloya mi viv la mizèr  
 Maloya mi viv dann boukan

Outre ses poèmes en créole, Axel Gauvin, pour répondre à la polémique soulevée par la publication en français de son roman *Quartier Trois Lettres*, en a fait paraître la version créole : *Kartyé trwa lèt* (1984).

Malgré le retentissement donné à la production littéraire réunionnaise par la publication d'une anthologie de poèmes en créole dans la revue *Action poétique* (1987), la fin de la décennie 1980 est marquée par un relatif tarissement de la production écrite en créole. Sans doute prend-on conscience, après l'effervescence heureuse des années de renouveau, de la difficulté qu'il y a à écrire dans une langue de l'oralité. Aussi voit-on l'expression créole s'épanouir plutôt du côté de la chanson. Plusieurs groupes de *maloya* se révèlent à partir de 1975, en particulier la troupe *Flanboiyan*, qui emprunte souvent ses textes dénonciateurs aux poètes de langue créole. Le groupe *Ziskakan* explore les possibilités de spectacles mêlant chansons, poèmes, sketches en créole : il a élargi son champ d'activité du côté de l'édition, de la radio, de la diffusion culturelle sous toutes ses formes.

D'expression française ou créole, la littérature réunionnaise s'est remarquablement développée en une vingtaine d'années : moribonde au début des années 1960, elle est l'objet, à la fin des années 1980, de toutes les attentions, des institutions politiques qui soutiennent une politique dynamique d'édition, comme de l'université, qui inscrit les textes réunionnais à ses programmes. Le passage à l'école, la mise en contact de ces textes avec les enfants de l'île sera la meilleure assurance de vitalité pour la littérature réunionnaise.

## Bio-bibliographie de Jean Albany

Né en 1917 à Saint-Denis de la Réunion, Jean Albany s'est exilé en 1937, pour entreprendre à Paris des études supérieures (droit et chirurgie dentaire). Il est mobilisé en 1939, comme élève-officier à l'école d'artillerie de Fontainebleau et écrit ses premiers poèmes sur les routes de la retraite de 1940. Il commence à peindre dans ces années 1940 : il aura l'occasion d'exposer ses toiles dans plusieurs pays (en particulier au Musée Léon Dièrx de Saint-Denis de la Réunion). De 1945 à 1948, il est de retour dans son île natale. Puis il s'installe comme chirurgien-dentiste à Paris, qu'il abandonne parfois pour des voyages dans les pays méditerranéens (Espagne, Algérie, Italie et surtout Grèce, d'où il ramène poèmes et proses évocatrices) et pour quelques séjours à la Réunion. Il meurt à Paris le 26 octobre 1984.

**1951**

*Zamal*, Paris, Bellenand. Réédition : Paris, chez l'auteur, 1980.

**1963**

*Miel vert*, Paris, E. Ollive. Réédition : Paris, chez l'auteur, 1966.

**1966**

*Outre-Mer, retour au pays natal*, Paris, chez l'auteur.

**1967**

*Archipels paradis grecs*, Paris, chez l'auteur.

**1969**

*Bleu mscarin*, Paris, chez l'auteur.

**1972**

*Vavangue*, Paris, chez l'auteur.

**1974**

*P'tit glossaire, le piment des mots créoles*, Paris, chez l'auteur.

**1976**

*Bal indigo*, Paris, chez l'auteur, 1976.

**1977**

*Aux belles créoles : un chant de Jean Albany*, six Linogravures par Raphaël Segura, Paris, chez l'auteur/Atelier du Mas Aubert, Presses de Raphaël Segura.

**1978**

*Fare fare*, Paris, chez l'auteur.

**1979**

*Percalé*, Paris, chez l'auteur.

*Chante Albany* [cassette], Saint-Denis, Éditions Goutte d'eau dans l'océan.

**1981**

*Indiennes*, Paris, chez l'auteur.

**1983**

*Supplément au p'tit glossaire, le piment des mots créoles*, Paris, chez l'auteur.

**1985**

*Amour oiseau fou*, précédé de *Premiers poèmes*, Préface de Boris Gamaleya, Postface de Pierre Vidot, Illustrations de Sylvie Albany, Saint-Denis (La Réunion), Azalées Editions.

## Bio-bibliographie de Boris Gamaleya

**1930 (18 décembre)**

Naissance à Saint-Louis de Boris Gamaleya, d'un père d'origine russe et d'une mère créole. Il passe sa première enfance à Make. Chez un grand oncle, petit propriétaire, il apprend à connaître de l'intérieur la vie rurale réunionnaise.

Il s'engage dès ses années de lycée dans l'action militante, au Parti Communiste Réunionnais.

**1950**

Il abandonne l'École Normale d'Instituteurs d'Avignon, où il avait été admis, pour mener

une vie étudiante plutôt chaotique, voyager en Europe de l'Est.

**1955**

Il rentre à la Réunion et enseigne dans plusieurs villes.

**1959**

Il devient membre du Comité Directeur du Parti Communiste Réunionnais.

**1960**

Arrêté lors d'une manifestation en faveur de l'autonomie de la Réunion, il est exilé en France en application de l'«ordonnance Debré» qui

donnait au gouvernement le pouvoir de rappeler en métropole les fonctionnaires dont l'activité était jugée «de nature à troubler l'ordre public».

Il apprend le russe, va étudier un temps à Moscou, s'intéresse à la langue créole et à la culture populaire.

#### 1972

Il rentre à la Réunion. Il collecte les contes et autres témoignages de la mémoire populaire.

#### 1973

*Vali pour une reine morte*, Poèmes de l'exil, Saint-Denis, Réunion Edition Impression [Poésie]. Réédition : Saint-André, Graphica, 1986.

#### 1978

*La Mer et la Mémoire/Les Langues du Magma*, Saint-Denis, A.G.M. [Poésie].

#### 1983

*Le Volcan à l'envers ou Madame Desbassyns, le Diable ou le Bondieu*, Préface de Mgr Gilbert Aubry, Saint-Leu, Presses du Développement [Théâtre].

#### 1987

*Le Fanjan des pensées, Zanaar parmi les coqs*, Saint-Denis, A.G.M. [Poésie].

#### À consulter :

BENIAMINO, Michel, Lecture de «*Vali pour une reine morte*» de Boris Gamaleyeva, Saint-Denis, Université de la Réunion, 1985.

## Chronologie de la modernité poétique réunionnaise

Cette chronologie indique les principaux recueils de langue française qui ont marqué le renouveau poétique réunionnais depuis 1950.

#### 1951

Jean ALBANY, *Zamal*, Paris, Bellenand.

#### 1964

Jean ALBANY, *Miel vert*, Paris, chez l'auteur.

#### 1971

Gilbert AUBRY, *Rivages d'alizé*, Saint-Denis, chez l'auteur.

#### 1972

Anne CHEYNET, *Matanans et langoutis*, Saint-Denis, R.E.I.

#### 1973

Boris GAMALEYA, *Vali pour une reine morte*, Saint-Denis, R.E.I.

#### 1975

Alain LORRAINE, *Tienbo le rein, Beaux visages cafrines sous la lampe*, Paris, L'Harmatan.

#### 1976

Gilbert AUBRY, *Rivages d'alizé*, nouvelle édition, Saint-Denis, N.I.D.

Jean ALBANY, *Bal indigo*, Paris, chez l'auteur.

#### 1978

Gilbert AUBRY et Jean-François SAM-LONG, *Créolie*, Saint-Denis, UDIR.

Jean-Henry AZÉMA, *Olographe*, [Buenos-Ayres], Trois Salazes.

Boris GAMALEYA, *La Mer et la mémoire, Les Langues du magma*, Saint-Denis, A.G.M.

#### 1979

Gilbert AUBRY et Jean-François SAM-LONG, *Créolie 79*, Saint-Denis, UDIR.

Jean-Henri AZÉMA, *D'azur à perpétuité*, [Buenos-Ayres], Trois Salazes.

Riel DEBARS, *Sirène de fin d'alerte*, Saint-Denis, Chemin de la Liberté.

Agnès GUENEAU, *La Réunion : une île, un silence*, Saint-Denis, chez l'auteur.

Carpanin MARIMOUTOU, *Fazèle*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

Patrice TREUTHARDT, *20 désanm et D'entre tous les Zanzibar*, Saint-Denis, les Chemins de la Liberté.

#### 1980

Gilbert AUBRY et Jean-François SAM-LONG, *Créolie 80*, Saint-Denis, UDIR.

Jean ALBANY, *Zamal* (nouvelle édition), Paris, chez l'auteur.

Carpanin MARIMOUTOU, *Arracher cinquante mille signes*, Saint-Denis, Éditions Goutte d'eau dans l'océan.

Gilbert AUBRY et Jean-François SAM-LONG, *Poésie réunionnaise 1900-1980*, Saint-Denis, UDIR.

Jean-François SAM-LONG, *Valval*, Saint-Denis, UDIR.

Janick TAMACHIA, *Fanal dans fénoir*, Saint-Denis, UDIR.

**1981**

Alain GILI, *800 km à l'Est de Tamatave*, Saint-Denis, Éditions goutte d'eau dans l'océan.

Jean-François SAM-LONG, *Le Cri du lagon*, Saint-Denis, UDIR.

Carmen THUE-TUNE, *Poésie eurasienne*, Saint-Denis, Cazal.

**1982**

Jean-François SAM-LONG, *Créolie 1982*, Saint-Denis, UDIR.

Gilbert AUBRY, *Sois peuple : mystique maronage*, Saint-Denis, N.I.D.

Jean-Henri AZÉMA, *Le Pétroulier couleur anta-que*, Saint-Denis, Trois Salazes.

**1983**

Jean-François SAM-LONG, *Créolie 1983*, Saint-Denis, UDIR.

Jeanne BRÉZÉ, *Je crache ma plaie*, Sainte-Suzanne, UDIR.

Claire KARM, *Au danseur de feu*, Saint-Denis, UDIR.

**1984**

Jean-François SAM-LONG, *Créolie 1984*, Saint-Denis, UDIR.

**1985**

Jean-François SAM-LONG, *Créolie 1985*, Saint-Denis, UDIR.

**1986**

Jean-Henri AZÉMA, *Le Dodo vavangueur*, Saint-Denis, Trois Salazes.

Boris GAMALEYA, *Vali pour une reine morte* (nouvelle édition), Saint-Denis, Graphica.

**1987**

« Fon n'kezer la Réunion/Poètes de la Réunion », *Action poétique*, n° 107-108.

Jeanne BRÉZÉ, *Cœur cyclone*, Saint-Denis, Édition Réunion.

Boris GAMALEYA, *Le Fanjan des pensées. Zanaar parmi les coqs*, Saint-Denis, A.G.M.

**1988**

Gilbert AUBRY et Jean-François SAM-LONG, *Créolie 1988*, Saint-Denis, UDIR.

Patrice TREUTHARDT, *Pointe et complainte des galets*, poèmessagerie, Le Port, Village Titan/UDIR.

**1989**

Gilbert AUBRY, *Poétique mascarine*, Liminaire d'Édouard Maunick, Paris, Éditions Caribéennes.

Céline HUET, *Maloya pour la mer*, Saint-Denis, Éditions Réunion.

**1990**

Jean-Henry AZÉMA, *Au soleil des dodos*, Paris, Éditions Caribéennes.

*Grand livre d'or de la poésie réunionnaise d'expression française*, Saint-Denis, Editions Réunion/Conseil Général de la Réunion.

## Chronologie de la littérature créole réunionnaise

On n'a retenu ici que les dates et les publications-clefs. On trouvera une bibliographie chronologique plus complète dans : Alain Armand et Gérard Chopinet, *La Littérature réunionnaise d'expression créole, 1828-1982*, pp. 429-435.

**1715**

Première mention, à l'occasion d'un procès, d'une phrase en créole réunionnais (elle est citée par Henri Azéma, *Bulletin de l'Académie de la Réunion*, n° 9).

**1828**

Louis HÉRY, *Fables créoles*, Saint-Denis, Imprimerie Lahuppe.

**1849**

Louis HÉRY, *Esquisses africaines, Fables créoles et explorations à l'intérieur de l'île Bourbon*, Saint-Denis.

**1856**

Louis HÉRY, *Nouvelles esquisses africaines*, Saint-Denis, Imprimerie Delval.

**1866**

Traduction en créole, par deux prêtres réunionnais, de la bulle *Ineffabilis*, qui proclamait le dogme de l'Immaculée Conception.

**1882**

Publication de textes créoles de P. DUCLOS et Auguste VINSON dans le *Bulletin de la Société des Sciences et Arts de la Réunion*, pp. 88-129.

**1883**

Louis HÉRY, *Esquisses africaines*, Paris, Typographie Rigal.

Louis TROUETTE, « Le Conte du Chat botté », in *Revue de linguistique et de philologie comparée*, t. XVI, Paris, pp. 64-71.

**1884**

Le journal *Le Sport colonial* (n° 474 du 27 juillet 1884) publie une chanson de CÉLIMÈNE, « Missié L. et blanc malhonnête ».

VOLCY-FOCARD donne plusieurs chansons au *Bulletin de la société des Sciences et Arts de la Réunion*, pp. 179-239.

**1888**

Publication de quelques « chansons créoles de la Réunion » par H. LARAY, dans le *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, t. VII, pp. 146-152.

**1928**

Georges FOURCADE, *Z'istories la caze*, Saint-Denis, Drouhet.

**1930**

La revue *La Jeunesse littéraire* donne une place au créole (chroniques, poèmes, etc.) dans une rubrique intitulée « Le coin du Bourbonnais », qui émigrera par la suite dans *La Revue littéraire*, où elle deviendra « Le coin créole ».

**1932**

*La Revue littéraire* organise un concours littéraire de textes en créole : le premier prix est décerné à un conte créole de Georges Fourcade.

**1938**

Réédition de : Georges FOURCADE, *Z'istories la caze*, Tananarive, Imprimerie Industrielle.

**1939**

PA SARLES, *Contes créoles inédits*, Tamatave, Imprimerie Sabattier.

**1951**

Claire BOSSE, *L'Grenier d'Pays bourbon*, Saint-Denis, Société Anonyme d'Imprimerie et de Papeterie.

**1969**

Jean ALBANY, *Bleu mascaline*, Paris, chez l'auteur.

**1970**

SARCEMATE, *Lanseyman la Rényon in plan kolonialise*, Saint-Denis, R.E.I.

**1972**

Anne CHEYNET, *Matanas et langoutis*, Saint-Denis, R.E.I.

Publication du conte « Callandiak », recueilli par Boris Gamaleya, dans *Les Cahiers de la Réunion et de l'océan Indien*, n° 1.

**1974**

Robert CHAUDENSON, *Le Lexique du parler créole de la Réunion*, Thèse, Paris, Champion.

Publication de « Contes populaires créoles » par Boris Gamaleya, dans *Bardzour mascaline*, pp. 1-54.

Jean ALBANY, *P'tit glossaire, le piment des mots créoles*, Paris, chez l'auteur.

**1976**

La revue *Bardzour* publie des textes et poèmes en créole par Boris Gamaleya, Daniel Hoareau, A. Vavet (alias Axel Gauvin), Zano...

Réédition de Georges FOURCADE, *Z'istories la caze* (édition de Tananarive), Marseille, Jeanne Laffitte.

Jean ALBANY, *Bal indigo*, Paris, chez l'auteur.

Jean ALBANY, *Poèmes et chansons de l'île de la Réunion*, Paris, chez l'auteur.

**1977**

Le groupe « Oktob 77 » propose une graphie normalisée, que beaucoup d'écrivains vont utiliser.

Axel GAUVIN, *Du créole opprimé au créole libéré*, Paris, L'Harmattan.

Les revues *Bardzour* et *Fangok* continuent de publier poèmes, contes et nouvelles en créole.

Jean ALBANY, *Fare-fare*, Paris, chez l'auteur.

Christian BARAT, Michel CARAYOL et Claude VOGEL, *Kriké Kraké*, Saint-Denis, Centre Universitaire de la Réunion.

Michel CARAYOL et Robert CHAUDENSON, *Les Aventures de Petit Jean*, Paris, Edicef.

CHRISTIAN/KRISTIAN, *Z'istoir Kristian*, Mes aventures, histoire vraie d'un ouvrier réunionnais en France, édition bilingue, Paris, Maspero.

Patrice TREUTHARDT, *Kozman maloya*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

**1978**

Alain ARMAND, *Zordi*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

FRÈRE DIDIER, *Zistoires longtemps*, Saint-Denis, A.G.M.

Daniel HOAREAU, *Romans ekri dan la zol an Frans*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

**1979**

Publication d'une cassette de poèmes et chansons de Jean Albany : *Chante Albany*.

Jean ALBANY, *Percalé*, Paris, chez l'auteur.

Alain ARMAND, *Kazé brizé*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

Claire BOSSE, *Voilà la Claire Fontaine*, les Fables de La Fontaine en créole, Saint-Denis, A.G.M.

Patrice TREUTHARDT, *20 désanm et d'entre tous les Zanzibar*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

Édition trilingue (créole mauricien, créole réunionnais, français) de : Dev VIRAHSAWAMY, *La fimé dâ li zié et Li*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

Marc Kichenapaïdou écrit sa pièce *L'esclave* en mêlant français et créole.

**1980**

FRÈRE DIDIER, *Z'histoires gran-mère et fables créoles*, Saint-Denis, A.G.M.

Daniel HONORÉ, *Louis Redona*, Saint-Denis, Les Chemins de la Liberté.

Daniel HONORÉ, *Ti flère la misère*, Saint-Benoit, chez l'auteur.

**1981**

Jean ALBANY, *Indiennes*, Paris, chez l'auteur.

**1982**

*Parol/Ziskakan*, Saint-Denis, Ed. Ziskakan [Chansons].

**1983**

Jean ALBANY, *Supplément au P'tit glossaire, le piment des mots créoles*, Paris, chez l'auteur.

Axel GAUVIN, *Romans po detak la lang demay le kèr*, Saint-Leu, Presses de Développement.

**1984**

Alain ARMAND et Gérard CHOPINET, *La Littérature réunionnaise d'expression créole*, Paris, L'Harmattan.

Robert GAUVIN, *Panorama de la littérature en langue créole réunionnaise*, in : Lambert Félix PRUDENT, *Anthologie de la nouvelle poésie créole, Caraïbe, océan Indien*, Paris, Éditions Caribéennes.

Axel GAUVIN, *Kartyé trwa lèt*, Saint-Denis, Ed. Ziskakan.

Axel GAUVIN, *Po lodèr flèr bibas, teat 2 ak 7 tablo*, Saint-Leu, Presses de Développement.

Daniel HONORÉ, *Cemin Bracano'*, Saint-Leu, Presses de l'I.L.R.

**1987**

Anthologie de poèmes en créole dans «Fon n'kézèr la Réunion/Poètes de la Réunion», n° spécial d'*Action poétique* (n° 107-108).

Danyèle WARO, *Gafourn*, Saint-Denis, Éditions Ziskakan.

**1988**

Daniel HONORÉ, *Marceline doub'kèr*, Saint-Denis, UDIR.

**1989**

Céline HUET, *Maloya pour la mer*, Saint-Denis, Éditions Réunion.

## Complément bibliographique

Pour une vue d'ensemble de la « créolité littéraire » à la Réunion, on pourra se reporter à l'*Encyclopédie de la Réunion* (tome 7, « La Littérature réunionnaise »), ainsi qu'aux diverses anthologies de poésie réunionnaise (cf. *supra* la « chronologie de la modernité poétique réunionnaise » et la « chronologie de la littérature créole réunionnaise »).

Jean-François Sam-Long a procuré un très utile *Guide bibliographique de la poésie réunionnaise d'expression française et créole (1976-1989)*, Saint-Denis, Éditions du Tramail, 1990.

Il existe encore peu d'études sur la poésie réunionnaise. On signalera :

MARIMOUTOU, Carpanin, *L'Île-Ecriture* (Albany,

*Azéma, Gamaleya, Lorraine, Gueneau, Debars) Ecriture du désir, écriture de l'île, mauvaise conscience et quête de l'identité dans la poésie réunionnaise de langue française*, Saint-Denis, Éditions Goutte d'eau dans l'océan, 1980.

ROCHE, Daniel-Rolland, *Lire la poésie réunionnaise contemporaine*, Saint-Denis, Collection des travaux du Centre Universitaire, 1982.

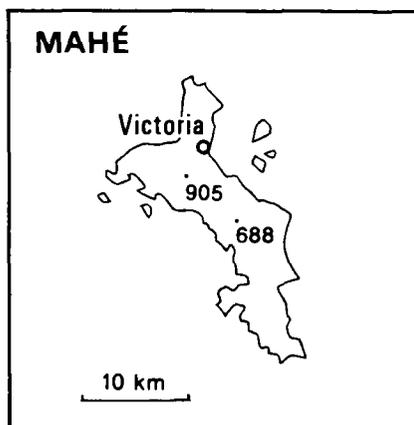
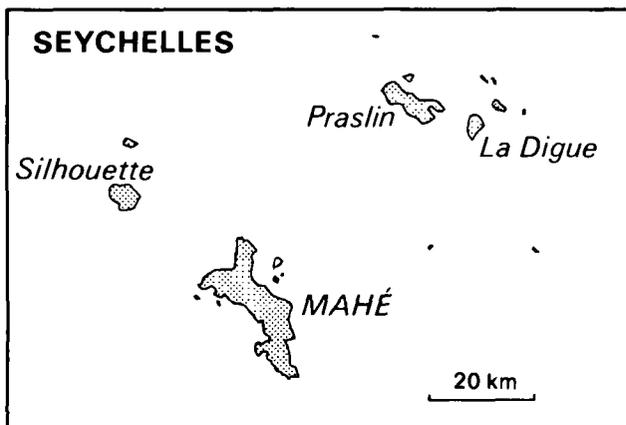
*Figures de la littérature réunionnaise contemporaine*, Saint-Denis, C.C.E.E./Région Réunion, 1988.

SAM-LONG, Jean-François, *De l'Élégie à la Créolie*, Saint-Denis, UDIR, 1989.



QUATRIÈME PARTIE

ARCHIPELS



# CHRONOLOGIE DES SEYCHELLES

**IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles.** Les Seychelles sont sans doute reconnues et visitées par des navigateurs arabes (on leur a parfois attribué l'introduction du cocotier dans ces îles). Il semble bien que ce soient elles qui sont désignées par le nom de «Zarin» (qui veut dire : «les Sœurs») dans les travaux d'un géographe arabe du XV<sup>e</sup> siècle.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** Dès les premières années du siècle, les découvertes portugaises se succèdent. En 1500, Cabral aurait aperçu les Seychelles. En 1501, João de Nova aborde plusieurs îlots (ce sont aujourd'hui les Farquhar). En 1502, Vasco de Gama repère les Amirantes. Les cartographes donnent une place aux Seychelles sur leurs portulans et les appellent «les Sept Sœurs» ou «les Frères».

Au long du siècle, d'autres navigateurs y abordent : marins britanniques (en 1609, ils donneront la première description détaillée de quelques unes des Seychelles), Hollandais, Français, etc.

**XVII<sup>e</sup> siècle.** Les Seychelles deviennent lieux de mouillage régulier pour les pirates de la mer des Indes. Ils y ont peut-être enterré des trésors... On continue de les chercher...

**1742.** Mahé de La Bourdonnais, gouverneur général des îles de France et de Bourbon, fait reconnaître les Seychelles : il s'agit, en repérant les écueils, d'établir une ligne de navigation sûre pour les flottes françaises en route pour les comptoirs de l'Inde. Le commandant Lazare Picault débarque sur une grande île, qu'il trouve déserte et qu'il appelle «île d'Abondance» en raison de l'excellence des «rafraîchissements» qu'elle permet. Il la baptisera plus tard «Mahé» en l'honneur de La Bourdonnais. En 1744, Picault revient et explore l'île de «Palme» (aujourd'hui Praslin).

**1756.** Une nouvelle expédition française, envoyée depuis l'île de France, prend possession de l'archipel au nom du roi de France. Son commandant, Morphey, dépose une pierre gravée aux armes de France. Il donne aux îles le nom du contrôleur général des finances de Louis XV, Moreau de Séchelles. Ce nom connaîtra des orthographes diverses : «Saichelles», «Seichelles», «Séchel», etc. La forme «Seychelles» s'est finalement imposée.

**1768.** Le Secrétaire d'État à la Marine de Louis XV, le duc de Praslin, ordonne de nouvelles missions de reconnaissance de l'archipel des Seychelles (notamment celles de Marion Dufresne et de Grenier).

**1770.** Installation d'un premier établissement sur l'île Sainte-Anne, financé par Brayer du Barré et commandé par Delaunay. Les vingt-six hommes et femmes débarqués commencent à cultiver maïs, manioc, riz, patates, café, etc. L'année suivante, Gillot est envoyé pour créer un «Jardin du Roi» à Mahé.

Ces établissements marquent l'installation des premiers vrais Seychellois. Mais les débuts sont difficiles : mésententes diverses, exactions de déserteurs, dépérissement des cultures, pillage écologique (les tortues sont massacrées pour assurer des vivres aux bateaux de passage).

- 1778.** Un représentant du roi, le lieutenant de Romainville, est envoyé avec quinze soldats pour rétablir l'ordre et créer un établissement stable (il s'appellera d'abord « L'Établissement », puis « Port-Royal », avant de devenir Victoria, la capitale des Seychelles).

L'agriculture (notamment la culture des épices au « Jardin du Roi ») se développe, ainsi que le rôle stratégique d'escale maritime. La population augmente très lentement (une trentaine de colons et environ deux cents esclaves en 1788).

- 1790.** La nouvelle de la Révolution française éveille des idées d'autonomie parmi les colons. Mais des commissaires, envoyés de l'île de France, réorganisent l'administration et maintiennent les îles dans la mouvance française.

- 1794.** Arrivée d'un nouveau commandant des Seychelles, Quéau de Quinssy, qui rétablit le calme. Il tente de préserver l'archipel des attaques anglaises, en signant des « capitulations » (huit jusqu'en 1810). Selon le passage des flottes de guerre, les Seychelles reconnaissent l'autorité de la France ou de l'Angleterre...

A la fin de la période française, entre 1794 et 1810, les Seychelles connaissent une indéniable prospérité : de nouveaux colons s'installent (on comptait 2 000 habitants en 1804, 4 000 en 1810), la culture du coton prospère.

Bonaparte y déporte des « terroristes ». En 1805 débarque un mystérieux personnage qui tentera de se faire passer pour le dauphin (Louis XVII), fils de Louis XVI.

- 1811.** Prise de possession des Seychelles par Sullivan, au nom du roi d'Angleterre. Les colons doivent prêter serment d'allégeance au nouveau pouvoir. La population de l'archipel continue de croître (7 000 habitants en 1818). Mais la culture du coton subit la concurrence du coton américain, vendu meilleur marché en Europe. L'archipel se tourne vers le tabac, la canne à sucre, l'huile de coprah.

- 1813** La traite des esclaves est officiellement interdite. Elle continue cependant de manière clandestine. Les mesures de contrôle sont renforcées en 1824.

- 1835.** Le 1<sup>er</sup> février, l'abolition de l'esclavage est appliquée aux Seychelles. *L'état nominatif et estimatif de la ci-devant population esclave* recense 6 521 personnes libérées (sur environ 7 500 habitants).

Les anciens propriétaires sont indemnisés. Les libérés devaient théoriquement continuer à travailler chez leurs anciens maîtres comme « apprentis » (ce système devait durer jusqu'en 1839).

L'abolition entraîne un rapide déclin du régime des grandes propriétés. Certains colons abandonnent l'archipel. D'autres se tournent vers l'exploitation des cocoteraies, moins demandeuses de main-d'œuvre. La population diminue entre 1830 et 1840 (de 8 500 à 5 500 habitants).

Dépendance de Maurice, les Seychelles s'enfoncent dans l'oubli et la stagnation.

- 1851.** Le Père Léon des Avranchers relance l'activité de l'église catholique, malgré l'hostilité des autorités anglaises et les efforts des pasteurs anglicans. Le catholicisme s'appuie sur la langue française toujours présente dans l'île et réciproquement contribue à la maintenir par ses petites écoles dans les paroisses.

- 1861.** Première arrivée de « libérés » : il s'agit d'Africains que des boutres arabes emmenaient en esclavage aux pays du Nord de l'océan Indien; délivrés par les « croisières »

britanniques, ils sont débarqués aux Seychelles où ils s'intègrent rapidement. Environ 3 000 personnes vont ainsi venir accroître la population seychelloise, entre 1861 et 1874.

**1862 (12 octobre).** Une énorme tempête soulève une « avalasse » qui engloutit tout sur son passage. Ce cataclysme a fortement marqué la mémoire insulaire.

**1869.** L'ouverture du canal de Suez donne à Mahé un rôle d'escale privilégiée sur la route maritime d'Aden à Maurice.

Un redressement économique se dessine, fondé sur l'exploitation des cocoteraies et la culture de la vanille (introduite en 1866). Les îles éloignées sont exploitées pour le guano.

La construction de phares (1872, 1883), l'ouverture d'un hôpital (1875), la création d'une banque (1887), la liaison télégraphique avec Londres (1894) marquent la modernisation de l'archipel.

La population de l'île, qui ne montait guère qu'à 7 500 habitants en 1860, passe à 10 000 en 1870, 14 000 en 1880, près de 16 000 en 1890, près de 20 000 en 1900.

**1903.** Les Seychelles sont érigées en « colonie » : elles ne sont donc plus une dépendance de Maurice.

La vanille perd de son importance au profit du coprah. On commence à exploiter la cannelle.

**1914.** La Première Guerre mondiale isole les Seychelles, condamnées à vivre en autarcie. La misère se répand.

Par ailleurs, les Seychelles sont utilisées par le gouvernement anglais comme lieu de relégation de prisonniers politiques coloniaux : le roi Prempeh des Ashanti de 1900 à 1924, le roi du Buganda, le roi du Bunyoro, etc.

**1926.** Installation de l'électricité et du téléphone.

Après une période de prospérité retrouvée au début des années 1920, les Seychelles subissent le contrecoup de la crise économique mondiale.

La population croît lentement : 24 523 habitants en 1921 ; 27 444 en 1931 ; 32 000 en 1939.

**1940.** Les Seychelles servent de base aéro-navale à l'armée britannique. Des volontaires vont se battre en Afrique.

Les difficultés de ravitaillement pèsent sur le niveau de vie.

**1944.** Une évolution politique s'esquisse. Dans un Conseil législatif remodelé, les notables locaux jouent un rôle plus important.

**1947.** Le gouverneur Percy Selwyn-Clarke lance un programme de réformes sociales et favorise la modernisation politique.

**1964.** Des partis politiques se fondent : le SPUP (Seychelle's People's United Party) de France-Albert René, qui réclame l'indépendance ; le SDP (Seychelles Democratic Party) de l'avocat James Mancham, qui est plus conservateur.

- 1967.** Le SPUP perd les élections d'un siège. L'archipel reste donc encore quelques années sous la tutelle britannique.
- 1970.** Le SDP obtient de la Conférence constitutionnelle de Londres un statut de large autonomie interne et James Mancham devient *Chief Minister*.
- 1975.** La Seconde Conférence constitutionnelle de Londres définit le statut de *colonie autonome* appliqué aux Seychelles.
- 1976.** La Troisième Conférence constitutionnelle débouche sur la proclamation de l'indépendance de la République des Seychelles (le 28 juin).
- 1977.** Le coup d'État du 5 juin porte France-Albert René à la Présidence de la République. Il a été constamment réélu, depuis cette date, à la tête de l'État.

Une réorientation idéologique s'affirme : choix « progressistes » dans le domaine économique, social et culturel ; neutralisme « actif » en politique extérieure, tempéré par le pragmatisme de la conduite des alliances.

Le développement du pays (qui compte maintenant environ 70 000 habitants) se fonde sur la modernisation de la pêche, sur l'extension du tourisme (que l'on s'efforce cependant de contrôler).

# Chapitre 16 : Les Seychelles, archipel créole

## 16.1. LES LANGUES DES SEYCHELLES : L'APPRENTISSAGE DU TRILINGUISME

De toutes les îles de l'océan Indien, les Seychelles sont celles qui sont restées le plus longtemps en marge de l'Histoire. Ces 92 îles (mais les géographes ne s'accordent pas tous sur ce compte) n'ont pas connu de présence humaine permanente avant le XVIII<sup>e</sup> siècle (et beaucoup d'entre elles sont encore inhabitées). D'abord escales des marins et des négriers, puis refuges des pirates, elles ont été colonisées à partir de l'île de France. C'est donc le français et le créole qui ont été les langues de la première occupation humaine des Seychelles. Mais la mainmise britannique, qui devient définitive en 1814, introduit une nouvelle langue : l'anglais.

Les Seychelles, qui ne se sont pas consacrées à la culture exclusive de la canne à sucre, n'ont pas eu besoin, comme Maurice et la Réunion, d'une abondante main-d'œuvre indienne. La seule immigration importante du XIX<sup>e</sup> siècle a été celle des « libérés » – ces esclaves saisis sur des bateaux négriers arraisonnés par la marine anglaise – qui, en s'intégrant à la population de l'archipel, lui ont donné un caractère africain plus prononcé qu'aux Mascareignes.

La situation linguistique seychelloise est donc caractérisée par le contact de trois langues : anglais, créole et français. Dans la pratique quotidienne et populaire, il est évident que le créole l'emporte largement. C'est la langue que tout le monde peut utiliser, alors que, comme l'indiquait une enquête réalisée en 1971, un peu plus de 37 % de la population totale affirmait parler l'anglais, et seulement 29 % le français. La constitution de 1979 a instauré un régime de trilinguisme assez souple, qui reconnaît au créole le statut officiel qui lui avait été jusqu'alors dénié. Le gouvernement s'est engagé dans une politique volontariste de promotion du créole, en décidant, en 1981, d'en faire la première langue des Seychelles. La réforme de l'enseignement institue l'alphabétisation en créole et lui donne statut de langue d'enseignement.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le français avait été maintenu comme véhicule essentiel de l'enseignement, qui était dispensé principalement par les écoles catholiques. C'est la mise en place d'un enseignement officiel (au XX<sup>e</sup> siècle) qui a donné à l'anglais un rôle croissant, surtout à partir de 1944. Une décision de 1970 tendait d'ailleurs à supprimer l'enseignement du français dans les premières années des classes primaires.

Aujourd'hui un équilibre tend à s'établir, donnant à chacune des langues un rôle à jouer dans la construction nationale seychelloise.

Le créole est la langue de la vie intime et quotidienne et donc de la culture populaire. Mais on peut distinguer plusieurs niveaux, depuis un créole fortement francisé et parlé par la bourgeoisie (qu'on appelle « créole fin ») jusqu'à un créole plus rustique (le « gros créole », le « créole grand bois » ou bien encore le « gros créole mozambique »), qui est celui des paysans et auquel on attribue des marques africaines prononcées, – sans oublier le créole un peu artificiel des bulletins d'information à la radio ou de certains discours d'hommes politiques, qui se caractérise par nombre d'emprunts et d'interférences, avec l'anglais notamment.

Le français seychellois, qui se signale à l'oral par certaines caractéristiques propres (tendance à la disparition du [R] et surtout nasalisation très marquée de toute la séquence au

contact de consonnes nasales), n'a qu'un rôle limité dans la vie de tous les jours. Il reste cependant une langue valorisée pour les circonstances importantes de la vie personnelle. Il est la langue des demandes en mariage faites dans les formes traditionnelles (et toujours les mêmes). On continue de chanter en français les anciennes romances qui font le charme des cérémonies familiales. Les annonces de décès se font aussi rituellement dans cette langue...

## 16.2. UNE LITTÉRATURE SEYCHELLOISE ?

La jeunesse historique des Seychelles (elles ont à peine plus de deux siècles d'existence en tant que communauté humaine autonome) et le faiblesse numérique de la population vivant sur ces îles suffisent à expliquer l'ampleur modeste de la littérature seychelloise. Il ne faut pourtant pas négliger les témoignages et les textes qui ont déjà été recueillis ou produits.

La promotion récente du créole comme langue d'enseignement a conduit à s'intéresser à la tradition populaire dans cette langue : contes, légendes, chansons, proverbes, énigmes, etc. Les chercheurs ont pu montrer tout ce que ce corpus devait au croisement des sources et des influences, – françaises, africaines, malgaches, indiennes, etc.

Annegret Bollée et Ingrid Neumann ont recueilli et étudié les contes, qui sont essentiellement des contes d'animaux et des contes merveilleux. Le protagoniste principal des contes d'animaux, Soungoula, est, « avec sa longue queue, son vieux pantalon déchiré et son vieux paletot kaki », un être mythique qu'il faut sans doute identifier à un lièvre (mais le lièvre n'appartient pas à la faune des Seychelles, pas plus que le tigre, l'éléphant ou le singe, autres personnages chers aux contes de l'archipel). Soungoula emprunte son nom au kiswahili *soungoura* (= lièvre) et trahit ainsi l'empreinte africaine sur la tradition orale seychelloise.

Soungoula manifeste toujours le triomphe de la ruse sur la force et la bêtise de ses adversaires : on y a vu une morale subversive, soulignant comment la ruse et la malice peuvent devenir la revanche des faibles et des opprimés. La leçon pouvait être très utile à l'époque de l'esclavage...

Le héros des contes merveilleux est Ti Zan (Ti Jean), jeune garçon qui incarne lui aussi la ruse et qui est souvent aux prises avec Loulou (= le loup ?, animal qui est, bien sûr, tout à fait inconnu dans les îles de l'océan Indien).

Les contes seychellois étaient, comme ailleurs, mis en scène par des formules consacrées. Au lieu du *Kriké...Kraqué...* que l'on rencontre par exemple à la Réunion, une séance de contes débutait par un appel du conteur : *Sirandane* (= devinette), auquel les assistants répondaient par *Zan baget* (= Jean a une baguette [?]). Parfois on ajoutait cette devinette : *Tik tik dan kouen? Balié!* (= qu'est-ce qui fait tic tic dans le coin? Le balai!). Aujourd'hui, dans les mutations accélérées des sociétés traditionnelles, la cérémonie des contes tend à se perdre, aux Seychelles comme partout. Cependant, les médias modernes peuvent les ressusciter. Le conteur Samuel Accouche est devenu très populaire par ses prestations sur les ondes de Radio Seychelles. Mais il s'écarte de la simple transmission de la tradition en inventant des mises en formes et peut-être des histoires nouvelles.

Le plus ancien essai littéraire écrit en créole seychellois est une traduction de fables de La Fontaine, due à une institutrice des Seychelles, Rodolphine Young (1860-1932 ?). Le genre est courant dans les débuts des littératures créoles, et, manifestement, Rodolphine Young suit (parfois de fort près) le modèle de son prédécesseur, le Martiniquais Marbot (*Les Bambous*, 1826, plusieurs fois réédité). Demeuré inédit, l'ouvrage de Rodolphine Young a été publié en 1983. Au delà de ses éventuelles qualités littéraires, il constitue un document remarquable sur le créole seychellois d'il y a presque un siècle.

La décision politique de développer l'enseignement en créole a suscité la production d'un grand nombre d'ouvrages didactiques et de documents dans cette langue. La publication de poèmes et d'essais littéraires en créole a été encouragée. Antoine Abel, Elva Pool ont, parmi les premiers, exploré les possibilités d'une poésie simple et émouvante. Leu Mancienne a donné le premier roman en créole seychellois, *Fler fletri* (1985), dans une version bilingue, français-créole. L'ouvrage a connu un réel succès et d'autres romans créoles ont paru : *Montann en leokri* d'Antoine Abel ou *Eva* de June Vell. Un théâtre créole cherche sa voie, de la traduction des classiques français à l'improvisation sur des thèmes qui peuvent rappeler ceux de la *commedia dell'arte*.

Si quelques jeunes gens ont été tentés par l'écriture en anglais, c'est le français qui, comme à Maurice, apparaît comme la langue par excellence de la littérature. D'autant que la modeste, mais ancienne presse seychelloise, qui était restée en partie francophone, a parfois su réserver une place à des feuilletons, et donc a maintenu le plaisir de la lecture en français.

Une *Anthologie de la poésie seychelloise*, publiée à la Réunion en 1984, présente neuf poètes, sympathiques et un peu gauches dans la mise en œuvre de formes empruntées à leurs souvenirs scolaires. Les plus jeunes s'essayaient à composer en créole et en français ; les plus anciens mettent en vers des moments, grands ou petits, de l'histoire seychelloise :

Fallait-il donc choisir notre Archipel féérique,  
Dont l'horizon marin marque la Liberté,  
Pour en faire un exil, une geôle historique,  
Et [...] ternissant sa gloire, avilir sa fierté?

La Terre tout entière, à l'Equateur, aux Pôles,  
Des Seychelles redit le nom honni de tous  
Et Mahé, désormais, Reine des Nécropoles,  
Des victimes des Grands reste le rendez-vous.

Marie Guénard

Le poème s'éclaire de sa dédicace à Madame Saphia Zaghoul Pacha, dont le mari, Premier Ministre d'Égypte, avait été exilé aux Seychelles par les Anglais, en 1922.

Une autre anthologie, trilingue, publiée cette fois aux Seychelles (*Leko bann ekriven*, 1986 [?]), fait entendre ce qu'on peut attendre de toute jeunesse qui met la main à la plume : des plaintes amoureuses ou des appels au sursaut contre le malheur des temps.

Guy Lionnet (né en 1922), qui a consacré une charmante étude à l'étrange coco de mer de Praslin (*Coco de mer*, 1986) est l'auteur de pièces de théâtre (la plupart inédites) puisant leurs sujets dans l'historiographie seychelloise. *Bonjour Monsieur de Quinssy* a été monté sur les ondes de Radio France Internationale (1978).

Antoine Abel (né en 1934), d'origine paysanne et qui est passé par le métier d'instituteur, a fait éditer une première plaquette de poèmes en 1969 (*Paille en queue*, à l'imprimerie Saint-Fidèle de Mahé). En 1977, l'éditeur parisien P.-J. Oswald publie un recueil de *Contes et poèmes des Seychelles* et deux récits, *Coco sec* et *Une tortue se rappelle*. Il convient d'ajouter un ouvrage en créole publié à Mahé (*Montann en leokri*, 1981).

Antoine Abel est un écrivain modeste, qui s'efface derrière ceux auxquels il prête sa voix : les anciens qui lui ont transmis le trésor des contes populaires ; les humbles familles de pêcheurs et de paysans créoles dont *Coco sec* relate la vie laborieuse ; la tortue dont la mémoire enracine l'histoire des Seychellois dans les temps immémoriaux (et la rêverie de l'écrivain seychellois rejoint sans doute celle des Réunionnais et des Mauriciens imaginant les

géants lémurien : les géants des Seychelles ont seulement pris la forme des tortues sans âge...).

L'écriture claire, sans recherche d'Antoine Abel, tout juste sensible au charme des créolismes seychellois, est peut-être celle qui convient le mieux à la naissance d'une littérature...

## Bibliographie seychelloise

### L'histoire des Seychelles :

Un manuel réalisé sous la responsabilité du ministère de l'Éducation et de l'Information de la République des Seychelles présente un panorama très complet :

FILLIOT, Jean-Michel, *Histoire des Seychelles*, ministère de l'Éducation et de l'Information, République des Seychelles/ministère des Relations Extérieures, France, 1982.

### Le créole seychellois :

BOLLÉE, Annegret, *Le Créole français des Seychelles*, Esquisse d'une grammaire, Textes, Vocabulaire, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1977.

CORNE, Chris, *Seychelles creole grammar*, Tübingen, G. Narr, 1977.

### Les contes seychellois :

ACCOUCHE, Samuel, *Ti anan en foi en Soungoula*, Creole Stories from the Seychelles, edited and translated by Annegret Bollée, Köln, chez l'auteur, 1976.

CARAYOL, Michel et CHAUDENSON, Robert, *Lièvre, Grand-Diable et autres contes de l'océan Indien*, Paris, Edicef, 1979, coll. « Fleuve et Flamme » [Ce volume bilingue comprend quatre contes recueillis aux Seychelles].

NEUMANN, Ingrid, « Les contes créoles seychellois », in : *Études créoles*, n° 2, 1979, pp. 41-53.

### La littérature en créole :

CHAUDENSON, Robert et HAZAEL-MASSIEUX, Guy, « Marbot, Sylvain, Young et les autres »,

in : *Études créoles*, vol X, n° 1, 1987, pp. 35-54.

CORNE, Chris, « Remarques sur la langue des fables de Rodolphine Young », in : *Études créoles*, vol X, n° 1, 1987, pp. 55-61.

MANCIENNE, Leu, *Fler fletri*, Paris, ACCT, 1985.

PRUDENT, Lambert-Felix, « Seychelles », in : *Anthologie de la nouvelle poésie créole*, Paris, Éditions Caribéennes/ACCT, 1984, pp. 493-523.

YOUNG, Rodolphine, *Fables de La Fontaine traduites en créole seychellois*, Hamburg, Buske, 1983.

### Les écrivains :

ABEL, Antoine, *Coco sec*, Paris, P.-J. Oswald, 1977.

*Contes et poèmes des Seychelles*, Paris, P.-J. Oswald, 1977.

*Une tortue se rappelle*, Paris, P.-J. Oswald, 1977.

*Montann en leokri*, Mahé, Piblikasyon nasyonol, 1981.

*Anthologie de la poésie seychelloise*, Saint-Leu (La Réunion), Presses du Développement, 1984, coll. Anchaing.

*Leko bann ekriven*, Mahé, Seychelles National Printing, [1986 ?].

### La vie culturelle :

*Répertoire culturel : les Seychelles*, Paris, ACCT, s.d. [1982].

# CHRONOLOGIE DES COMORES

**IX<sup>e</sup> siècle.** L'archéologie atteste une occupation humaine durable aux Comores. Mais on soupçonne que le peuplement commence beaucoup plus anciennement. Il est probable que les premiers habitants des Comores étaient originaires d'Afrique orientale. Il est possible que des « Proto-Malgaches », en route pour Madagascar, aient séjourné dans l'archipel. En tout cas, un certain nombre de traits culturels comoriens (l'usage de la pirogue à balancier, certaines cultures tropicales, comme celles du bananier, du manigui, de la canne à sucre, etc.) ont leur origine en Asie du Sud-Est.

**X<sup>e</sup> siècle.** Selon la tradition, Mohamed ben Othman aurait introduit la circoncision et l'Islam.

**XII<sup>e</sup> siècle.** Les géographes arabes (comme Edrisi) mentionnent une « région de Qumr » et un « canal de Qumr », proches des sources du Nil. On peut supposer que ces termes désignaient la zone du canal de Mozambique. Ils ont fini par s'appliquer spécifiquement à l'archipel des Comores.

Les Comores sont sans doute l'une des échelles du commerce arabe de la côte orientale de l'Afrique (or, ivoire, plumes, esclaves). On en trouvera un écho dans les contes de « Sindbad le marin ».

Comme Zanzibar, les Comores semblent être entrées dans la dépendance de Kilwa (sur la côte africaine, au sud de Dar-es-Salaam), où règnent des princes venus de Chiraz.

**XVI<sup>e</sup> siècle.** Des Portugais s'installent à la Grande Comore dans les toutes premières années du siècle.

**1506.** Arrivée d'une flotte, conduisant des « Chiraziens » (qui sont peut-être tout simplement originaires de Kilwa), sous l'autorité de Mohamed ben Haïssa.

Dorénavant, des manuscrits, notant – en caractères arabes – l'arabe, le comorien ou le swahili, permettent de reconstituer les généalogies des clans et des sultanats, au demeurant particulièrement complexes.

L'aristocratie chirazienne, qui entend contrôler le pouvoir, sera renforcée par l'arrivée d'autres princes venant de Zanzibar, du Yémen, d'Oman, de Mascate. Les conflits entre ces nouveaux arrivants et les populations anciennes seront longtemps vivaces, au point de mériter aux Comores le surnom d'« archipel aux sultans batailleurs ».

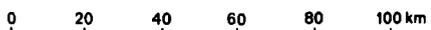
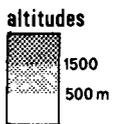
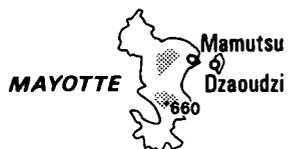
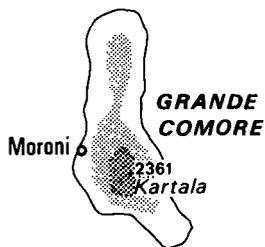
Par ailleurs, des Malgaches (Sakalava), conduits par Diva Mame, viennent s'établir à Mayotte.

**Fin XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.** Les marins comoriens commercent dans l'océan Indien, entre l'Afrique et Madagascar, et jusqu'à la Mer Rouge.

Les pirates européens commencent à relâcher dans l'archipel. Les Comores, et particulièrement Anjouan, très accueillante, deviennent une escale très fréquentée.

**XVIII<sup>e</sup> siècle.** Dans la seconde moitié du siècle, des flottes malgaches (composées surtout de Betsimisaraka et pouvant compter jusqu'à 18 000 hommes) viennent ravager les côtes

# COMORES



comoriennes. Domoni (à Anjouan) est détruite en 1780 ; Iconi (à la Grande Comore) est prise en 1805, après des combats légendaires qui durèrent plusieurs jours.

Ces razzias, très dommageables, incitent les sultans à rechercher la protection des puissances européennes.

- 1803.** Le Premier Consul Napoléon Bonaparte fait déporter à Mutsamudu (Anjouan) le général Rossignol et ses compagnons accusés d'avoir préparé un attentat .
- 1816.** Le sultan Abdallah I<sup>er</sup>, qui a construit la forteresse de Mutsamudu (Anjouan), pour se défendre contre les incursions malgaches, se rend à Bourbon pour solliciter la protection de Louis XVIII.
- 1828.** Ramanateka, un Hova, vient, après la mort de Radama I<sup>er</sup> se réfugier à Anjouan, avec une centaine de compagnons. Le sultan lui permet de s'installer à Mohéli. Ramanateka y prend le pouvoir et, converti à l'Islam, en devient le sultan, sous le nom d'Abderahmane.
- 1841.** Un traité signé par Andriantsuli, prince malgache réfugié aux Comores, qui s'est fait reconnaître par le sultan d'Anjouan le gouvernorat de Mayotte, cède la propriété de l'île à la France. En 1843, au nom de Louis Philippe, le commandant Passot prend possession de Mayotte. L'esclavage est aboli en 1846, mais les conditions de travail imposées par les planteurs créoles provoquent en 1856 l'éclatement d'une insurrection.
- Les divers commandants français de Mayotte n'auront de cesse d'intervenir dans les affaires des îles voisines et de préparer leur annexion, pour soustraire l'archipel aux convoitises coloniales anglaises ou allemandes.
- 1848.** Un consul anglais s'installe dans l'île d'Anjouan et cherche à y faire prévaloir l'influence britannique. Mais quand la Grande Bretagne tentera d'obtenir, en 1882, l'abolition de l'esclavage dans l'île, le sultan se tournera vers la France, dont il sollicite l'intervention.
- 1865.** Le traitant Lambert, venant de Madagascar, où il avait été fait « duc d'Imerina » par le roi Radama II, obtient de la reine de Mohéli une concession exorbitante, « pour mettre l'île en valeur ». Soutenu par la marine française, il y séjourne jusqu'à sa mort, en 1878. L'île connaît alors une période d'anarchie, attisée par les manœuvres concurrentes de la France et de l'Angleterre.
- 1883.** Léon Humblot, envoyé par le Museum d'Histoire Naturelle de Paris pour étudier la flore et la faune des îles de l'océan Indien, se substitue à l'État français pour signer avec le sultan de Bambao, Saïd Ali, à la Grande Comore, un contrat qui lui concède terres et travailleurs à sa convenance, moyennant une redevance de 10 % des bénéfices. C'est le début d'une mainmise systématique sur l'île, qui jusqu'alors avait été déchirée par les rivalités innombrables des petits sultans locaux (Bambao, Itsandra, Badjini, etc.).
- 1886.** Le gouvernement français impose à Anjouan, Mohéli et la Grande Comore des traités de protectorat, reconnaissant son droit de regard sur les affaires comoriennes.
- 1889.** Humblot se fait nommer « résident » à la Grande Comore. Il met en place une compagnie coloniale, qui progressivement se ramifie dans toutes les îles de l'archipel et constitue un réseau d'exploitations agricoles (cocotiers, plantes à parfum) et d'entre-

prises intégrées verticalement (production agricole, usines de transformation, entreprises de vente en gros et détails, services divers) qui contrôlent toute l'activité économique comorienne : le système Humblot, favorisé par l'exiguïté du territoire et la passivité complice de l'administration, réalise la perfection et la caricature de la colonisation.

**1892.** *Les Kabars* (gouvernements locaux) étant supprimés, l'annexion d'Anjouan, Mohéli et de la Grande Comore devient une réalité, juridiquement entérinée en 1904.

**1908.** Mayotte et ses dépendances (c'est-à-dire les trois autres îles) sont rattachées par décret à la colonie de Madagascar.

**1912.** La loi du 25 juillet confirme cette annexion. La colonie comorienne a donc été successivement (et de manière plus ou moins théorique) rattachée à la Réunion (en 1816), à Nosy Be (entre 1843 et 1877), à la Réunion à nouveau (en 1896), pour devenir désormais une dépendance de Madagascar. Comme Tananarive est loin est que les budgets sont réduits, les Comores vont désormais vivre, en accumulant les retards économiques et sociaux.

**1914.** Mort de Léon Humblot.

D'autres grandes sociétés se constituent. La Société Coloniale Bambao (qui a commencé en reprenant les terres du sultan d'Anjouan) rachètera même en 1938 celles d'Humblot. Ce sont ces sociétés qui façonnent l'évolution des Comores. Comme elles ont accaparé la plus grande partie du sol, la lente augmentation de la population commence à poser le problème de l'accès aux terres agricoles. Par ailleurs, ces sociétés privilégiant les cultures spéculatives d'exportation, les îles ne produisent pas de quoi nourrir leur population.

Pendant la période coloniale, les Comores fournissent des soldats et des marins à la France, exportent des fonctionnaires et des imams vers Zanzibar. Mais sous ce système colonial, la vieille société perdure, avec ses hiérarchies complexes, son droit particulier, ses observances religieuses maintenues. Notables traditionnels, chefs religieux, responsables de l'administration, employés des sociétés se côtoient, s'ignorent ou s'épaulent selon de secrètes connivences.

**1946.** Après avoir été occupées (en 1943) par les Anglais, qui souhaitent les soustraire à l'autorité du Gouverneur « vichyste » de Madagascar, les Comores réintègrent juridiquement l'Union Française, avec le statut de « territoire français d'outre-mer », qui consacre leur séparation d'avec Madagascar. Elles bénéficient désormais d'un statut évolutif, comportant un Conseil général, doté peu à peu de pouvoirs délibératifs sur des sujets non politiques. Une prudente réforme agraire est entreprise au début des années 50.

**1956.** La Loi-cadre « Defferre » introduit une plus large autonomie en unifiant le collège électoral et en organisant un Conseil de Gouvernement. Celui-ci est installé à Dzaoudzi (Mayotte), traditionnel lieu de résidence de l'autorité de tutelle, mais l'Assemblée siège à Moroni (Grande Comore).

**1958.** Les Comoriens se prononcent au référendum du 28 septembre pour le maintien de l'archipel au sein de la République française.

**1961.** La loi du 22 décembre organise l'autonomie interne des Comores, dont l'Assemblée nationale a désormais juridiction sur tous problèmes, hormis les Affaires étrangères, la Défense et la Justice.

La vie politique locale a d'abord opposé des regroupements flous, les « Blancs », rassemblant les grands commerçants et leurs clientèles, autour de Saïd Ibrahim, et les « Verts », c'est-à-dire surtout des fonctionnaires, autour de la forte personnalité de Saïd Mohamed Cheikh, député à l'Assemblée nationale à Paris de 1946 à 1961, président ensuite du Conseil de Gouvernement. Ces deux formations s'entendent pour se partager les responsabilités politiques. Mais les rivalités insulaires interfèrent avec ce système politique. Les notables de Mayotte fondent en 1957 le Mouvement mahorais, dont l'audience est multipliée quand, en 1966, le gouvernement de Saïd Mohamed Cheikh décide de transférer à Moroni la capitale du Territoire.

**1963.** Un Mouvement de Libération des Comores, basé à Dar-es-Salaam, lance le mot d'ordre d'indépendance pour l'archipel. La revendication est reprise par différents mouvements politiques. La répression d'une grève des lycéens de Moroni en 1968 précipite l'évolution.

**1971.** Saïd Ali, qui a succédé à Saïd Mohamed Cheikh comme président du Conseil de Gouvernement, tente une conciliation avec les Mahorais, mais la situation politique se dégrade.

**1973.** Ahmed Abdallah est porté à la présidence du Conseil de gouvernement avec le mandat d'obtenir l'indépendance de l'archipel.

**1974.** L'accord du 14 novembre 1974 prévoit l'organisation d'un référendum, qui a lieu le 22 décembre et qui connaît une forte participation électorale. 95 % des votants se prononcent pour l'indépendance..., sauf à Mayotte où 65 % d'entre eux préfèrent le maintien dans la République française. La situation est délicate, et les autorités françaises temporisent.

**1975.** Le 6 juillet, le président Ahmed Abdallah proclame unilatéralement l'indépendance, ce qui entraîne la sécession de fait de Mayotte.

Le 3 août un coup d'État porte au pouvoir Ali Soilih, leader de l'opposition, agronome de formation, aux convictions socialistes et laïques affichées. Le régime révolutionnaire qu'il met en place se veut non-aligné en politique extérieure et radical à l'intérieur : dissolution de l'administration et de la fonction publique, remplacée par un système décentralisé ; lutte contre les traditions paralysantes, comme la coutume ostentatoire du « Grand Mariage » ou le port du voile par les femmes... Le nouveau pouvoir tourne vite à la dictature inconséquente et brutale. Le référendum de 1977 souligne la perte de prestige d'Ali Soilih.

**1978 (12-13 mai).** Des mercenaires, sous le commandement de Bob Denard, débarquent secrètement, arrêtent Ali Soilih, l'abattent au cours d'une tentative de fuite. Une junte rappelle l'ancien président destitué, Ahmed Abdallah.

Celui-ci, qui avait assis sa fortune personnelle sur le commerce du riz, nourriture essentielle des Comoriens, dont il contrôlait le monopole de l'importation, reste l'obligé de Bob Denard et de ses mercenaires. Nouant des relations commerciales importantes avec l'Afrique du Sud, dans l'espoir d'y trouver un soutien solide, il impose au pays un régime autoritaire et paternaliste, qui suscite une sourde contestation.

**1979.** La loi du 22 décembre proroge le statut particulier de collectivité territoriale défini pour Mayotte en 1976.

**1989 (26 novembre).** Le président Ahmed Abdallah est assassiné à l'intérieur du palais présidentiel. Tout indique que Bob Denard et ses mercenaires sont directement impliqués dans ce meurtre.

# Chapitre 17 : Les Comores : un carrefour culturel

La situation géographique des quatre petites îles formant l'archipel des Comores (*Ngazidja* ou Grande Comore ; *Ndzuwani* ou Anjouan ; *Maore* ou Mayotte ; *Mwali* ou Mohéli) les prédisposait à devenir lieux de rencontre et d'osmose entre peuples et cultures. Posées dans le canal de Mozambique, entre Madagascar et la côte africaine, elles appartiennent à l'aire culturelle *swahili*, dont la civilisation commerçante et maritime est née, entre Mogadiscio et le Mozambique, de la rencontre de l'Afrique et du monde arabo-persan. Mais elles ont aussi reçu des influences de Madagascar, et plus lointainement de l'Inde et de l'Indonésie, ainsi que de l'Europe, dont les marins ont relâché dans l'archipel depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

## 17.1. LA CULTURE COMORIENNE

La population comorienne résulte de métissages anciens et présente une grande cohérence ethnique, que ne remet pas en cause le particularisme de chaque île. Quelques groupes marginaux (villages « malgaches » de Mayotte ; commerçants d'origine indo-pakistanaise) ont préservé une identité plus spécifique.

Les clivages sociaux, héritages de l'Histoire, maintiennent, malgré les évolutions récentes, des oppositions fortes entre clans et quartiers, « brousse » et « ville », descendants des vieilles familles « arabes », se revendiquant de la lignée du Prophète, et fils des anciens esclaves...

L'Islam constitue le lien le plus fort de l'ensemble comorien. De mode sunnite, il est pratiqué selon les rites du châfiisme, l'école juridique la plus rigoureuse. Très conservateur donc, il est en fait imprégné de rituels, d'interdits, de coutumes remontant à la période anté-islamique, qu'il a recouverts. Très vigoureux, il a suscité depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle le développement de confréries actives et attirantes. Le rayonnement des imams comoriens va jusqu'à Zanzibar et à l'Afrique orientale. Le gouvernement d'Ali Soilih avait tenté, en 1976, de lutter vigoureusement contre le frein que l'Islam oppose à l'innovation sociale ou économique. Il ne semble pas que la population ait approuvé ces choix. Le régime qui a renversé Ali Soilih est revenu au respect de la religion.

La langue comorienne s'apparente au swahili. Mais elle n'en est pas une simple variante, comme on l'a parfois affirmé. Le fait qu'il n'existe pas de réelle intercompréhension entre locuteurs swahili et locuteurs comoriens montre qu'il s'agit bien de deux langues différentes, toutes deux formées dans la rencontre entre une (ou des) langue(s) africaine(s), de type bantou, et l'arabe.

Le comorien présente, selon les îles, plusieurs variantes dialectales (l'intercompréhension demeurant possible de l'une à l'autre). La variété de la Grande Comore semble plus archaïque et d'une morphologie plus complexe. Le parler mahorais, langue de l'île où a longtemps été fixée la capitale de l'archipel, a pu être considéré comme la langue commune (il a eu tendance à intégrer un grand nombre d'éléments venant des autres parlers comoriens). Le *kibushi* est la langue (proche du sakalava) parlée dans les villages « malgaches » de Mayotte.

Depuis toujours, les Comores ont connu la co-existence de plusieurs langues : outre les différentes variétés du comorien, le swahili, qui a longtemps servi de *lingua franca* dans les

relations avec l'Afrique voisine ; l'arabe, langue prestigieuse de la religion ; le français, enfin, introduit par la colonisation et devenu langue des contacts avec le monde extérieur.

La culture comorienne amalgame un substrat africain, métissé d'apports arabo-persans, renouvelé par des emprunts plus récents à l'Afrique (qu'ont amenés les esclaves introduits par les Arabes), complété de traits venant de Madagascar.

La musique et la danse continuent de rythmer la vie sociale, à l'occasion des innombrables fêtes qui scandent le déroulement des jours : fêtes de la tradition musulmane, vieilles festivités agraires, cérémonies marquant les étapes importantes de la vie, de la naissance à l'enterrement, avec un prestige particulier pour le « grand mariage », qui peut s'étaler sur neuf jours. On note cependant une évolution des formes musicales, sous l'effet des séductions de la technique : les groupes modernes intègrent des instruments électriques et des emprunts à la musique internationale de variétés.

Il existe une forme traditionnelle de théâtre, improvisé à partir de thèmes et de situations archétypales, jouant sur le comique et tenant un rôle de régulateur social, car visant à faire la satire de personnes que tout le monde reconnaît.

La tradition orale a commencé récemment à être systématiquement étudiée. On a recueilli les proverbes de Mayotte, édité un livre de chansons d'Anjouan. Plusieurs recueils de contes ont été publiés, dont certains en versions bilingues (comorienne et française). Une thèse importante a montré la richesse de *la Tradition du conte de langue malgache à Mayotte* (Noël Gueunier, 1985). Ces premières recherches font voir, à côté de thèmes empruntés aux traditions culturelles des pays voisins pour être acclimatés aux îles (ainsi du thème du « monstre dévorant », sans doute d'origine africaine), des spécificités du conte comorien, quand il islamise les légendes du volcan ou quand il raconte l'introduction de l'Islam à la Grande Comore.

L'exploitation des données recueillies dans la tradition orale devrait permettre d'arracher l'histoire comorienne à une historiographie encore trop tributaire de sources extérieures, notamment celles fournies par la colonisation.

Une culture savante comorienne s'est déposée dans des manuscrits, écrits en caractères arabes, mais rédigés aussi bien en arabe qu'en comorien ou en swahili. Les manuscrits anciens, retrouvés dans l'archipel comme à Zanzibar, restent en nombre relativement faible. Ils consignent des légendes historiques ou développent des traités théologiques.

## 17.2. L'ÉCOLE ET LA CULTURE MODERNE

L'école coranique constitue, jusqu'à l'indépendance, l'élément fondamental, sinon exclusif, du système éducatif comorien. Elle reçoit la quasi-totalité des enfants d'âge scolaire. Elle leur inculque d'abord les rudiments de l'écriture arabe, puis les initie à la lecture du Coran, avant de les familiariser avec la subtilité des dogmes et des rites musulmans. Cette école coranique reste un facteur essentiel de socialisation : elle fournit aux enfants les valeurs et les modèles pour leur intégration dans la vie de la communauté. Une réforme, entreprise en 1978, a tenté d'harmoniser les pratiques et les niveaux, très disparates selon les 600 établissements répartis dans l'archipel. Mais l'archaïsme et les routines de la pédagogie restent bien difficiles à extirper.

La colonisation avait longtemps négligé le développement éducatif des Comores. En 1939, il n'existait, pour tout l'archipel, que dix écoles primaires (appelées *écoles indigènes du premier degré*). Au bout de quatre ans d'études, un concours sélectionnait les cinq meilleurs élèves, qui partaient pour trois ans compléter leurs études à Majunga.

Après la guerre, on met en place, comme on l'avait fait à Madagascar, un système double : cours complémentaires, pour les enfants comoriens de nationalité française ; *cours com-*

*plémentaire de type local*, pour les autres ; mais le cycle secondaire doit toujours être accompli à Madagascar. L'accession du territoire à l'autonomie interne souligne le besoin de cadres de tous niveaux. On construit un grand nombre d'écoles : on compte 3700 élèves en 1962. Un premier lycée ouvre à Moroni en 1963 ; un second suivra à Mutsamudu (Anjouan) en 1970. Les élèves des lycées joueront désormais un rôle important dans les crises politiques qui secouent l'archipel.

Après l'indépendance, il faut faire face à une inexorable explosion scolaire. On dénombre plus de 70 000 élèves en 1980 : vingt fois plus qu'en 1962 ! On met en place un début d'enseignement supérieur, pour former les professeurs des collèges, des administrateurs, divers techniciens.

Les autorités comoriennes s'efforcent d'articuler l'école sur le pays, en la ruralisant le plus possible, en encourageant une méthodologie pédagogique moins calquée sur des modèles français. Mais la nécessaire introduction du comorien dans les programmes et les méthodes d'enseignement reste problématique.

Les longs retards de ce système éducatif expliquent la lenteur de la modernisation culturelle des Comores. Pendant longtemps, il n'a existé aucun journal. Rien d'étonnant, donc, s'il ne s'est pas développé de littérature comorienne moderne, ni en comorien, ni en français. Les seules productions intellectuelles sont restées les mémoires et thèses de fin d'études.

Cependant, en 1983, paraissait un petit volume anonyme, imprimé en France, sous la responsabilité de l'« Association des Stagiaires et Étudiants des Comores » et sous un titre très neutre : *Recueil de nouvelles*. Un texte de présentation précisait : *Premières œuvres de jeunes auteurs amateurs, elles sont nourries par l'élan magnifique de la jeunesse comorienne à servir le peuple et elles exaltent les nouveaux combattants de la liberté. Inspirées de phénomènes propres à notre pays ou d'événements récents, elles brillent par leur réalisme*. La dizaine de textes rassemblés dans le recueil – nouvelles, contes, fables, poèmes – tous curieusement anonymes, témoignent en effet du choc causé aux Comores par les bouleversements révolutionnaires des dernières années.

Le premier véritable roman comorien, *La République des imberbes* (1985), est l'œuvre d'un enseignant universitaire, Mohamed A. Toihiri. Comme il s'inspire directement et malicieusement des événements de 1976-1978 (il donne, par exemple, au Guide tyrannique le curieux nom de Guigoz !), il a été lu avec une attention passionnée, et parfois critique, par les lecteurs comoriens.

Il semble que la sortie de l'ouvrage ait suscité de nouvelles vocations d'écrivains. Mais les possibilités éditoriales font défaut... La littérature comorienne moderne reste encore un projet.

## Bibliographie comorienne

### Une synthèse rapide, mais utile :

CHAGNOUX, Hervé et HARIBOU, Ali, *Les Comores*, Paris, P.U.F., 1980, coll. *Que sais-je ?*, n°1829.

### L'histoire des Comores :

ALLIBERT, Claude, *Mayotte, plaque tournante et microcosme de l'océan Indien occidental, son histoire avant 1841*, Paris, Anthropos, 1988.

DAMIR, Ben Ali, BOULINIER, Georges et OTTINO, Paul, *Traditions d'une lignée royale des Comores*, Paris, L'Harmattan, 1985.

MARTIN, Jean, *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, 2 vol., Paris, L'Harmattan, 1983.

### La langue comorienne :

On se reportera à la bibliographie linguistique procurée par M. Cheikh, F. Jouannet et M. Lafon, dans JOUANNET, Francis, *Des tons à l'accent, Essai sur l'accentuation du comorien*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1989, pp. 148-153.

### Les traditions comoriennes :

AHMED-CHAMANGA, Mohamed, *Rois, femmes et djinns, Contes de l'île d'Anjouan*, Paris, CILF-INALCO, 1988 [version bilingue].

ALLIBERT, Claude, *Contes mahorais*, Paris, Académie des Sciences d'Outre-Mer, 1981.

BOULINIER, « Traditions relatives à l'introduction de l'Islam à la Grande Comore », *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, tome XII, n° 3-4, pp. 15-36.

« Documents comoriens I », *Études Océan Indien*, n° 1, Paris, INALCO, 1982.

« Documents comoriens II », *Études Océan Indien*, n° 2, Paris, INALCO, 1983.

GUEUNIER, Noël, *La tradition du conte de langue malgache à Mayotte*, Thèse, Université Paris VII, 1985

« Islam et littérature dans l'archipel des Comores », *Asie du Sud-Est et Monde Insulindien*, tome XII, n° 3-4, 264 p.

ROMBI, Marie-Françoise et AHMED-CHAMANGA, Mohamed, *Contes comoriens*, Paris, CILF, EDICEF, 1980, coll. « Fleuve et Flamme » [version bilingue].

### L'éducation :

BOUVET, H., « Éducation et formation aux Comores », *Études Océan Indien*, n° 5, Paris, INALCO, 1985.

CHOUZOUR, Sultan et LE BOUL, Pierre, « Le Système éducatif comorien », in : *Recherche, pédagogie et culture*, n° 63, juillet-août-septembre 1983, pp. 41-43.

### La vie culturelle :

*Répertoire culturel : les Comores*, Paris, ACCT, s.d. [1982].

### La littérature en français :

Association des Stagiaires et Étudiants des Comores, *Recueil de nouvelles*, s.l. [Imprimerie Corlet, Condé-sur-Noireau], 1983.

TOHIRI, Mohamed A., *La République des imberbes*, Paris, L'Harmattan, 1985.

MAGNIER, Bernard, « Mohamed Tohiri, premier romancier comorien » [Entretien], in : *Notre Librairie*, n° 104, janvier-mars 1991, pp. 113-117.

# Conclusion

Comme toutes les îles, celles de l'océan Indien aiment se replier sur leur isolement. Les littératures modernes qui y sont nées ont eu tendance à jouer de cette situation, en se contentant de la circulation limitée d'œuvres écrites, imprimées et diffusées à l'intérieur des petites communautés insulaires. Certains écrivains, – tel le Mauricien Robert-Edward Hart, – ont pu se sentir protégés par le cocon insulaire, et donc y trouver les conditions favorables à l'épanouissement de leur talent. D'autres, comme le Malgache Jean-Joseph Rabearivelo, ont vainement attendu la chance d'un départ et la reconnaissance d'un public plus large que celui de leurs amis.

Le resserrement sur soi a imposé une relative autonomie des circuits littéraires, qui ont bénéficié de l'existence d'une presse ancienne et dynamique (du moins dans les îles les plus importantes). L'installation de quelques imprimeurs de talent a permis l'édition d'ouvrages soignés, de revues de haute qualité. Mais l'inverse demeure tout aussi vrai : typographies négligées, utilisation de papiers médiocres, quand les pénuries se font sentir, recours à des méthodes de fabrication en retard de plusieurs décennies sur l'évolution technique.

La production littéraire moderne, en français et dans les autres langues d'écriture, n'est pas séparable du jeu politique et social dans lequel elle s'insère. Elle naît dans une situation coloniale, qui n'est pas uniforme d'une île à l'autre ; elle participe de tensions, de projets de libération, de stratégies de pouvoir, qui lui donnent sens dans son contexte. Impossible d'apprécier l'œuvre des écrivains insulaires, sans les replacer dans leur environnement national.

De plus, les livres et les brochures que l'on imprime aux îles n'en sortent que difficilement. D'où la méconnaissance dans laquelle on tient, hors de leur île natale, tant d'auteurs insulaires. Même le succès fait à Malcolm de Chazal ne va pas sans quelque méprise : on a rarement su voir à quel point son projet littéraire tenait à sa situation mauricienne et s'articulait sur une rêverie mythologique propre aux îles de l'océan Indien.

À l'inverse de cet isolement littéraire, on a souvent souligné la fascination exercée par les métropoles d'Europe, le « francotropisme » de tant d'auteurs. Mais l'éloignement, la difficulté des communications (du moins avant le développement des voyages aériens) distendaient ces liens d'allégeance intellectuelle. Sans doute imite-t-on des auteurs lointains et prestigieux, sans doute suit-on des modes littéraires importées d'outre-mer, mais avec le désir de les faire vivre sur le sol insulaire, de les mauricianiser ou de les malgachiser. Une grande différence s'observe, par exemple, avec la genèse des littératures de langue française en Afrique. La négritude a été un mouvement né au bord de la Seine, en réaction à un sentiment de perte de soi-même par acculturation. Les grandes œuvres de Senghor, de Césaire, de Damas, plus tard les premiers romans de Camara Laye, de Mongo Beti, de Sembène Ousmane, ont été écrits et publiés en France. Rien de tel à Madagascar : Rabearivelo écrit et publie à Tananarive. De même, le « roman mauricien » naît-il à Maurice (et dans une situation coloniale bien différente de celle de l'Afrique, puisque les classes dominantes y sont autochtones). Même quand ils affichent leur imitation de modèles empruntés, les auteurs insulaires choisissent de s'adresser d'abord à leurs compatriotes.

Ce que confirmerait le faible volume des échanges littéraires inter-insulaires. Quelques écrivains réunionnais se sont fait éditer à Maurice, où l'imprimerie a longtemps été plus active. Hart a voyagé à Madagascar, dont il a rapporté de beaux poèmes d'inspiration mal-

## CONCLUSION

gache ; il a entretenu une correspondance assez suivie avec Rabearivelo et le milieu littéraire de Tananarive. Loys Masson a déployé l'intrigue de plusieurs romans à la Réunion, à Mahé ou selon une navigation d'île en île. Rabearivelo a publié quelques textes dans des revues mauriciennes. Les pièces en créole mauricien de Dev Virahsawmy ont été traduites en créole réunionnais et éditées à Saint-Denis de la Réunion... On pourrait certes aligner quelques exemples supplémentaires. Mais la tendance générale reste au confinement : on ignore en pratique ce qui se passe dans les îles voisines. L'archipel littéraire reste inachevé. Les tentatives de rassemblement sous le drapeau de belles utopies, comme l'«indian-océanisme», en seraient la preuve *a contrario*.

La réaction des exilés, qui refusent l'enfermement insulaire, suscite comme un grand appel d'air. Ils montrent que, lorsqu'on quitte les îles, c'est le plus souvent pour y revenir... au moins par l'écriture. Littérature de la nostalgie, ou, plus profondément, de la redécouverte d'une île du dedans, en laquelle se composent les formes de l'imaginaire et les racines du songe. Le détour par l'exil avive les sensations, affine les perceptions, approfondit les rêves. L'île en renaît plus neuve : Rabemananjara ou Boris Gamaleya font surgir de leur exil la révélation cosmique de la genèse insulaire, où s'origine leur projet poétique.

Mais il arrive que l'insulaire choisisse d'habiter l'exil : pris dans une circulation infinie entre le lieu de naissance et le pays d'accueil, il peut succomber au vertige du nulle part ou préférer la mer,- scène de l'éternel passage,- comme lieu de son appartenance. Edouard Maunick a fait d'un tel choix existentiel la source même de sa parole poétique.

Or à bien réfléchir, l'exil est fondateur de l'identité insulaire dans l'océan Indien occidental. Toutes les îles n'y ont accueilli une présence humaine que récemment, – du moins à l'échelle de l'histoire universelle de l'humanité. Venus d'ailleurs, les insulaires gardent toujours quelque souvenir de leur arrivée et du pays d'avant : à la Réunion comme à Maurice, on a voulu explorer et magnifier cet héritage ; on a donc célébré les ascendances africaines, indiennes, chinoises,- pour faire pièce au « francotropisme » de naguère.

Mais on ne s'est pas enfermé dans le culte des racines lointaines. Car les insulaires ont peu à peu métamorphosé l'île d'accueil en pays natal. Aux Mascareignes, on appellera « créolisation » ce processus d'invention d'une identité, d'une culture, d'une langue dans la prise de possession d'un pays nouveau. Il s'agit en fait d'une révolution copernicienne dans la perception de soi-même. Car on cesse de privilégier les vieilles filiations ultra-marines pour s'enraciner dans le sol insulaire. Les insulaires veulent devenir, littéralement, les enfants de l'île, comme dans les constructions de la mythologie lémurienne, où se lit ce long désir d'autochtonie. Le moins surprenant n'étant pas de rencontrer chez les Malgaches Rabearivelo ou Rabemanjara des rêveries homologues, sur «les arbres exilés» ou «la fabuleuse Lémurie » : comme si, parallèlement aux îles créoles et malgré la plus grande ancienneté de son histoire, Madagascar s'interrogeait à sa manière sur l'invention de son identité.

L'écriture de l'insularité s'est cherchée dans le change des codes et les métissages linguistiques. En transférant la poétique du *hain teny* dans sa langue d'adoption, Jean-Joseph Rabearivelo réussit à écrire malgache en français. Malcolm de Chazal découvre dans le principe de surprise, dont jouent les *sirandanes* créoles, le ressort nouveau de sa quête ésotérique. Axel Gauvin construit sa langue romanesque en laissant affleurer à la surface du français son créole maternel. Ainsi s'inventent des écritures originales, pour dire l'irréductible insularité de chacune des îles.

Les années 1990 semblent devoir être marquées par l'affermissement de l'institution littéraire : encouragements officiels à la nouvelle littérature malgache de langue française, multiplication des publications réunionnaises, intérêt soutenu des enseignants mauriciens de français pour leurs textes nationaux, développement des recherches universitaires, établissement d'outils bibliographiques et documentaires, projets d'éditions savantes... Autant de preuves

que les littératures insulaires de l'océan Indien sont de mieux en mieux assurées dans leur existence propre et leur personnalité. Ce que le présent ouvrage, à sa manière, se proposait d'attester.

*Liste des encadrés*

Un kabary .....	25
Trois hain teny .....	27
Un exemple de roman malgache : Bina .....	31
L'Interférence .....	62
L'art poétique de Jean-Joseph Rabearivelo .....	65
Sur la langue et la politique .....	75
Les boutriers de l'aurore .....	79
Poésie et idéologie .....	113
Polyte .....	126
Hart, poète de l'île Maurice .....	129
La méthode de Malcolm de Chazal : une systématique des correspondances .....	142
Un manifeste mauricien pour le français .....	158
Le théâtre en créole de Dev Virahsawmy .....	166
Le notaire des noirs .....	175
La parole de l'île .....	179
Les ouvrages « mauriciens » de J.M.G. Le Clézio .....	184
« Le patois créole est un miel vert » .....	200
Jules Hermann, étymologiste .....	228
Un manifeste du roman colonial .....	229
Les romans coloniaux de Marius-Ary Leblond .....	230
Un manifeste pour la culture créole .....	253

*Liste des cartes*

Les îles de l'océan Indien occidental .....	4-5
Madagascar .....	14
L'île Maurice .....	96
La Réunion .....	192
Les Seychelles .....	264
Les Comores .....	274

*Cartes réalisées par Gérard GAU, cartographe (IMAGÉO-CNRS)*

*Table des annexes bibliographiques*

Esquisse bibliographique de la littérature malgache moderne (par Jean-Irénée Ramiandrasoa) .....	33-35
Chrono-bibliographie des récits de voyage à Madagascar .....	52-54
Chrono-bibliographie des romanciers et littérateurs français de Madagascar ...	54-57
Bio-bibliographie de Jean-Joseph Rabearivelo .....	69-71
Bio-bibliographie de Jacques Rabemananjara .....	85-86
Bio-bibliographie de Flavien Ranaivo .....	93
Compléments bibliographiques sur Madagascar .....	36, 58, 94
Bio-bibliographie de Léoville L'Homme .....	123
Répertoire chronologique des romans et nouvelles de la vie mauricienne .....	133
Bio-bibliographie de Robert-Edward Hart .....	134-135
Bio-bibliographie de Malcolm de Chazal .....	147-149
Bio-bibliographie de Marcel Cabon .....	168
Bio-bibliographie de Raymond Chasle .....	169
Bio-bibliographie d'André Masson .....	169-170
Bio-bibliographie de Loys Masson .....	185-187
Bio-bibliographie de Jean Fanchette .....	187
Bio-bibliographie d'Édouard Maunick .....	187-189
Bibliographie de Marie-Thérèse Humbert .....	189
Compléments bibliographiques sur l'île Maurice .....	109, 170
Bio-bibliographie d'Antoine de Bertin .....	218
Bio-bibliographie d'Evariste Parny .....	218-219
Bio-bibliographie d'Auguste Lacaussade .....	220
Bio-bibliographie de Leconte de Lisle .....	221-223
Bio-bibliographie de Léon Dierx .....	223
Bibliographie sélective des poètes réunionnais (des origines à 1950) .....	224
Chronologie bibliographique du roman réunionnais .....	237-239
Bio-bibliographie de Marius-Ary Leblond .....	239-241
Bio-bibliographie de Jean Albany .....	256
Bio-bibliographie de Boris Gamaleya .....	256-257
Chronologie de la modernité poétique réunionnaise .....	257-258
Chronologie de la littérature créole réunionnaise .....	258-260
Compléments bibliographiques sur la réunion .....	204, 242, 261
Bibliographie seychelloise .....	272
Bibliographie comorienne .....	282

# INDEX

## DES NOMS D'ÉCRIVAINS ET D'HOMMES DE CULTURE

– A –

- ABEL, A. : 271, 272  
ABELLIO, R. : 148  
ABRAHAM, E.-C. : 88  
ABRAHAM, R. : 87  
ACCOUCHE, S. : 270, 272  
ADOLPHE, H. : 106, 109  
AGÉNOR, G. : 243  
AHMED-CHAMANGA, M. : 282  
AHNEE, G. : 163  
AHNEE, S. : voir STYLET  
ALAIN-FOURNIER : 152  
ALBANY, J. : 217, 244-245, 250, 253, 256,  
257, 259, 260, 261  
ALEXANDRIAN : 148  
ALLAIN, R.-J. : 51, 87, 153  
ALLIBERT, C. : 282  
AMROUCHE, J. : 71  
ANDRIAMAHARO, A. : 71  
ANDRIAMALALA : 31, 34  
ANDRIAMANGATIANA, P. : 92  
ANDRIAMANJATO, R. : 36  
ANDRIAMPENOMANANA, P. : 87  
ANDRIA, A. : 91  
ANDRINARAHINJAKA, L.-X.-M. : 36, 88  
ANDRIANJAFY, M. : 34  
ANDRIANJAFY RATSIORIMIHAMINA, D. : 58  
ANTELME, H. : 131  
APOLLINAIRE, G. : 239, 246  
ARAGO, J. : 121  
ARAGON, L. : 172  
ARMAND, A. : 251, 253, 254, 258, 260  
ARNO, T. : 109  
ARTAUD, A. : 176  
ASGARALLY, A. : 105, 166-167  
ASGARALLY, R. : 105, 165, 166  
AUBER, E. : 203  
AUBRY, G. : 243, 245-246, 257, 258  
AUDIBERTI, J. : 245  
AVANA RAMANTOANINA : 30  
AVOINE, J.-C. D' : 151, 158, 169  
AYACHE, S. : 29  
AZÉMA, E. : 216, 224, 246  
AZÉMA, G. : 226, 237  
AZÉMA, H. : 258  
AZÉMA, J.-H. : 245-247, 250, 257, 258, 261

– B –

- BADIN, A. : 54  
BAGGIONI, D. : 109, 204  
BAISSAC, C. : 112, 115, 120, 122, 163, 171,  
252

- BAKER, P. : 165  
 BALZAC, H. DE : 230  
 BARBIER, A. : 222  
 BARET, A. : 243  
 BAR-NIL, S. : 232, 237  
 BARQUISSAU, R. : 132, 216, 218, 219, 220, 224, 243  
 BARAT, C. : 252, 259  
 BATAILLE, G. : 138, 139  
 BAUDELAIRE, C. : 60, 66, 108, 121, 129, 146, 227  
 BAUDIN, E. : 70  
 BAUFFREMONT, PRINCE DE : 116, 123  
 BÉDARD, D. : 86  
 BEDU, M. : 57  
 BEEHARRY, D. : 105  
 BEEJADHUR, A. : 132  
 BEHAIM, M. : 41  
 BÉLIZAIRE, L. : 238  
 BELLAY, J. DU : 128  
 BELLIER, E. : 203  
 BEMANANJARA, Z. : 36  
 BÉNARD, A. : 237  
 BÉNARD, J. : 238  
 BENIAMINO, M. : 242, 257  
 BENOIST, J. : 204  
 BENOIT, N. : 187  
 BENOIT, P. : 44, 45, 49, 57  
 BENYOWSKY : 52  
 BÉRANGER, P.-J. DE : 107, 112, 113  
 BERNARD, D. : 121  
 BERNARD, E. : 119, 120  
 BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, H. : 11, 40, 107, 108, 114, 118, 121, 129, 146, 171, 205, 208, 211, 227, 240  
 BERRIAT SAINT-PRIX : 219  
 BERTIN, A. DE : 113, 206-210, 211, 216, 218, 224  
 BETI, M. : 283  
 BEZORO, E. : 91  
 BHUCKORY, S. : 105, 109  
 BISSOONDOYAL, B. : 105  
 BLAIZE, J. : 171  
 BLAVET, E. : 43, 53  
 BOISSONNADE, J.-F. : 218, 219  
 BOLLEE, A. : 270, 272  
 BONNEFOY, Y. : 176, 177  
 BONNEMAISON, H. : 56  
 BORREL, G. : 55  
 BORY DE SAINT-VINCENT : 206  
 BOSSE, C. : 251, 260  
 BOUCHERVILLE, A. DE : 132, 172  
 BOUCQUEY DE SCHUTTER, E. : 86  
 BOUDRY, R. : 49-50, 51, 56, 57, 59, 67, 70, 71  
 BOULINIER, G. : 282  
 BOURBON, M. : 112  
 BOURBON, V. DE : 243  
 BOURGET, P. : 230  
 BOURJEA, S. : 188  
 BOURNIQUEL, C. : 138  
 BOURRUET AUBERTOT, J. : 53  
 BOUTRAND, M. : 56  
 BOUVET, H. : 282  
 BOYER, D. : 56, 91  
 BRANSIET, M. : 55  
 BRAUQUIER, L. : 47  
 BRECHT, B. : 182  
 BRETON, A. : 138, 139, 140  
 BRÉZÉ, J. : 233, 239, 246, 258  
 BRINDEAU, S. : 149  
 BRUCE, J. : 57  
 BRUGADA, H. DE : 132  
 BRUNET, A. : 216, 224  
 BRUNET, L. : 53  
 BRUNET, S. : 201  
 BRUNETIÈRE, F. : 222  
 BYRON, G. : 134  
  
 - C -  
  
 CABON, M. : 51, 107, 152-153, 154, 161, 168  
 CADET, J. : 238  
 CALLET, F. : 23, 28  
 CALLIKAN-PROAG, A. : 168  
 CAMO, P. : 49, 50, 51, 53, 55, 69, 134, 153  
 CAMUS-CLAVIER, M.-L. : 223  
 CARAYOL, M. : 204, 241, 252, 259, 272

## INDEX

- CARIÉ, E. : 113  
CAROL, J. : 43, 48, 53  
CARPEAU DU SAUSSAY : 52  
CASTELLAN, C. : 113-115, 171  
CATAT, L. : 53  
CAUCHE, F. : 52  
CAUDRON, O. : 204  
CAZAL, Y. : 238  
CAZALOU, M. : 243  
CAZAMIAN, A. : 216-224  
CAZAMIAN, F. : 226  
CAZANOVE, M. : 239  
CAZEMAGE, B. : 241  
CAZENEUVE, M. : 44, 53  
CÉLIMÈNE : 251, 259  
CÉSAIRE, A. : 50, 74, 75, 86, 283  
CÉSAR, J. : 40  
CHABBERT, R. : 57  
CHABANON, M. DE : 206  
CHAGNOUX, H. : 282  
CHAMPLY, H. : 44, 55  
CHANDPLAIX, M. DE : 54  
CHAN-NGAN-CHUCK : 238  
CHAPUS, G.-S. : 56  
CHAR, R. : 177  
CHARDIN, J. : 206  
CHARLES-ROUX : 52  
CHAROUX, C. : 107, 125-127, 131, 133, 151, 153, 162  
CHARPENTIER, F. : 206  
CHARPENTIER DE COSSIGNY : 108  
CHASLE, R. : 151, 158-160, 169  
CHATEAUBRIAND, F.-R. DE : 40, 107, 117, 207, 219  
CHATEAUGAY, P. : 54  
CHAUDENSON, R. : 109, 199, 204, 242, 252-253, 259, 272  
CHAZAL, E. DE : 120, 137  
CHAZAL, M. DE : 12, 130, 137-149, 151, 156, 157, 158, 160, 174, 176, 227, 283, 284  
CHEIKH, M. : 282  
CHÉNIER, A. : 207, 209  
CHEVILLARD, L. : 238  
CHEYNET, A. : 233, 238, 247, 257  
CHINIAH, A.-D. : 160, 170, 189  
CHOPINET, G. : 251, 258, 260  
CHOUZOUR, S. : 282  
CHRESTIEN, F. : 112, 163-164, 215, 251  
CHRISTIAN [KRISTIAN] : 233, 238, 254, 259  
CHULLIAT, H. : 53  
CLARETIE, J. : 171  
CLARY, H. : 55  
COLET, L. : 221  
COMMERSON, P. : 41  
COMTE, J. : 57  
CONSTANT, M. : 115  
COPPÉE, F. : 222  
CORNE, C. : 272  
COTTERET, E. : 215-216, 224  
CREMAZY, P. : 216  
COUSINS, W.-E. : 23  
CUTTAYEN, B. : 166
- D -
- DAHLE, L. : 23, 62  
DALI, S. : 137  
DAMAS, L.-G. : 88  
DAMIR, B.-A. : 282  
DANDOUAU, A. : 24  
DARRICARRÈRE, J. : 53  
DAUDET, A. : 127  
DAVID-BERNARD, E. : 56  
DAYOT, E. : 215, 216, 224, 225, 237, 249  
DEBARS, R. : 257, 261  
DEBRÉ, M. : 216  
DECAMPE, J. : 46, 57  
DECARY, R. : 24, 36  
DEFOE, D. : 43, 52  
DEFOS DU RAU, J. : 204  
DELAFAYE, V. : 115  
DELAVIGNE, C. : 203  
DELBOS, C. : 55  
DELHORBE, C. : 52  
DELIVRÉ, A. : 28, 36  
DEMAISON, A. : 53, 56  
DESCHAMPS, H. : 36  
DESCROIZILLES, H.-C. : 164  
DEUBEL, L. : 61

DEVI, A. : 152, 163  
 DEX, L. et DIBOS, M. : 54  
 DEZ, J. : 36  
 DIDIER, FRÈRE : 243, 260  
 DIERX, L. : 214, 222, 223, 239, 244  
 DIOP, A. : 75, 85  
 DIOP, B. : 91  
 DOMENICHINI, J.-P. : 29  
 DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, B. : 26,  
 27, 29, 36, 38  
 DOX : 30, 34  
 DRAULT, J. : 54  
 DREO, P. : 91  
 DRURY, R. : 52  
 DUBOIS, H. : 53  
 DUBOIS, R. : 36  
 DUBUFFET, J. : 138  
 DUCLOS, P. : 259  
 DUCRAY, F. : 131  
 DUHAMEL, G. : 104, 128  
 DULISCOUET, E. : 56  
 DUMAS, A. : 107, 121-122, 164, 171, 222,  
 225  
 DUMAS FILS, A. : 222  
 DUMAS, R. : 126  
 DUPRÉ, J. : 52  
 DUQUESNE, H. : 206  
 DURAND, J. et J.-P. : 109  
 DURREL, L. : 176  
 DUVERGÉ, F. : 115

- E -

ÉLUARD, P. : 26  
 EMMANUEL, P. : 188  
 ENGELBRECHT, U. : 120  
 EPINAY, A. D' : 120  
 ERENNE, J. : 153, 154, 155, 165  
 ERRHEL, E. : 57  
 ESCANDE, B. : 53  
 ESCHYLE : 221  
 ESCLAPON, T. : 106, 138

ESME, J. D' : 45, 53, 55, 56  
 ETIEMBLE : 188, 219  
 ETKIND, E.-G. : 219  
 EURIPIDE : 221

- F -

FAGUS : 51  
 FAIRLIE, A. : 223  
 FANCHETTE, J. : 105, 163, 176-177, 187  
 FANCHETTE, R. : 105  
 FANON, F. : 50  
 FAUBLÉE, J. : 36  
 FAVORY, H. : 166  
 FERRAND, G. : 24  
 FEUGA, F. : 220  
 FILLIOT, J.-M. : 272  
 FIUMI, L. : 51  
 FLACOURT, E. DE : 37, 41, 42, 45, 52, 210  
 FLAUBERT, G. : 212, 221  
 FLEURIAL, M. : 56  
 FLINS DES OLIVIERS : 218  
 FLOTTES, P. : 223  
 FOUCHET, M.-P. : 43, 54  
 FOUCQUE, H. : 210, 224, 243  
 FOURCADE, G. : 251, 259  
 FRANCE, A. : 222  
 FRILAY, P. : 238  
 FROBERVILLE, B. : 119  
 FROIDEVAUX, H. : 52  
 FROMET DE ROSNAY, E. : 113  
 FURLONG, R. : 118, 123

- G -

GALLIENI, J. : 53  
 GAMALEYA, B. : 248-250, 251, 252, 256,  
 257, 258, 259, 261, 284

INDEX

- GANDON, Y. : 57  
GANZO, R. : 176  
GARCIN, J. : 189  
GARENNE, A. : 55  
GARNERAY, L. : 53  
GAUDIN DE LAGRANGE, A.-M. : 216, 224  
GAUVIN, A. : 233, 234, 238, 239, 253, 254, 255, 259, 260, 284  
GAUVIN, R. : 200, 253, 254, 260  
GEORGES-FRANÇOIS, P.-C. : 216-217, 224  
GENTIL, P. : 54  
GENVRIN, E. : 203-204  
GERBEAU, H. : 204  
GILI, A. : 202, 258  
GIONO, J. : 153, 161  
GËTHE, J.-W. : 119  
GONCOURT, E. et J. : 231  
GONGORA : 66  
GOTHOT-MERSCH, C. : 223  
GRANDIDIER, A. : 29, 52  
GRANDIDIER, G. : 44, 52  
GRÉGOIRE, H. : 107  
GRENIER, V. : 203, 226  
GRESLAN, P. : 201  
GROS, S. : 254  
GROSCLAUDE, E. : 43, 53  
GUENARD, M. : 271  
GUENEAU, A. : 233, 238, 248, 257, 261  
GUÉRIN, C. : 61  
GUEUNIER, N. : 280, 282  
GUEUVIN, C. : 115  
GUÏBERT, A. : 51, 70, 138  
GUILLOTEAUX, E. : 53
- H –
- HARIBOU, A. : 282  
HARRY, M. : 42, 43, 45, 54, 56, 60  
HART, R.-E. : 12, 51, 127-131, 132, 134-135, 145, 151, 156, 160, 227, 283  
HAZAËL-MASSIEUX, G. : 272  
HAZAREESINGH, K. : 109, 125, 137
- HEGEL, G.-W.-F. : 219  
HEMINGWAY, E. : 76  
HÉRÉDIA, J.-M. DE : 222  
HERMANN, J. : 130, 145, 146, 226-228  
HÉSIODE : 221  
HÉRY, L. : 201, 251, 258, 259  
HIBON, M. : 233, 238  
HIBON, P. : 56  
HITIÉ, E. : 120  
HOAREAU, D. : 253, 254, 259  
HOAREAU, I. : 243  
HOAREAU, R. : 243  
HÖLDERLIN, S. : 81, 177  
HOLSTEING, J.-B. : 238  
HOMÈRE : 46, 221, 227  
HONORÉ, D. : 233, 254, 260  
HOOKOOMSINGH, V. : 164, 165, 170  
HOUAT, L.-T. : 202, 225, 237  
HOWLETT, J. : 188  
HUET, C. : 246, 258, 260  
HUGO, V. : 12, 87, 107, 211, 222  
HUOT, L. : 54  
HUMBERT, M.-T. : 157, 163, 172, 182, 189
- I J K –
- IHARY-LONTOSOA : 35  
ISSOP-BANIAN, I. : 223  
ITHIER, J.-J.-W. : 106, 109, 127, 171  
JAMESON, H. : 34  
JAMMES, F. : 152  
JANSON, E. : 131, 132  
JESSU, L. : 203  
JOBIT, P. : 223  
JOUANNET, F. : 282  
JOUBERT, J.-L. : 58, 70  
JUBIEN, V. : 112  
JUSTE, E. : 155  
KADIMA-NZUJI, M. : 86  
KARM, C. : 246, 258  
KASSAK, F. : 57

KAUFMANN-HECKENROTH, D. : 58  
 KEATS, J. : 134  
 KERVERN, R. DE : 131  
 KHATIBI, A. : 68  
 KICHENEPAÏDOU, M. : 203, 253, 260  
 KLING, G. : 54  
 KOENIG, J.-P. : 86

- L -

LACAUSSE, A. : 202, 211-212, 220, 224  
 LACAZE, H. : 53  
 LACPATIA, F. : 233, 239  
 LAFFAILLE, G. : voir CAROL, J.  
 LAFON, M. : 282  
 LA FONTAINE, J. DE : 112, 164, 201, 270  
 LAFORGUE, J. : 66  
 LAGESSE, M. : 161- 162  
 LA HAUSSE DE LA LOUVIÈRE, G. : 57  
 LAILLET, E. : 54  
 LAMARTINE, A. DE : 87, 107, 207  
 LAQUAY, T. : 57  
 LARAY, H. : 259  
 LAROUSSE, P. : 201, 218  
 LARRE, P. : 106  
 LAUDE, S. : 238  
 LAURENCE, J. : 56  
 LAURENT, E. : 132  
 LAYE, C. : 283  
 LEBLOND, M.-A. : 53, 54, 69, 127, 132,  
 200, 207, 226, 228-232, 234, 237, 239,  
 241  
 LE BOUL, P. : 282  
 LEBRAU, J. : 51  
 LE BRETON, E. : 149, 157  
 LEBRUN, P. : 120  
 LECARME, J. : 183  
 LECHERBONNIER, B. : 149, 219  
 LECLÉZIO, E. : 119  
 LE CLÉZIO, J.-M.-G. : 12, 146, 163, 172,  
 183-184

LECONTE DE LISLE, C. : 12, 117, 122, 211,  
 212-214, 221-223, 224, 233, 239, 244,  
 247  
 LEFÈVRE-GARROS, J.-P. : 238  
 LE FRANC, J. : 203  
 LEGALLANT, A. : 157, 161  
 LE GOFF, J. : 41  
 LEGUAT, F. : 107  
 LEGUEVEL DE LACOMBE, B.-F. : 52  
 LEHEMBRE, B. : 109  
 LE JUGE DE SEGRAIS, X. : 164  
 LEMAÎTRE, J. : 222  
 LÉONARD, N. : 206  
 LEROUX, L. : 56  
 LESCOUBLE : 203  
 L'HOMME, L. : 116-119, 120, 121, 122, 123,  
 125, 127, 129, 131, 132, 157, 171, 183  
 LIFAR, S. : 59, 70  
 LIONNET, F. : 189  
 LIONNET, G. : 271  
 LODS, J. : 233-235, 238  
 LOLLIOT, P. : 164  
 LORIN, C. : 94  
 LORQUET, H.-L. : 111, 116  
 LORRAINE, A. : 248, 257, 261  
 LOTI, P. : 229  
 LOUGNON, A. : 205  
 LOUGNON, J. : 225  
 LUCHMUN, M.-T. : 149  
 LYAUTEY, H.-L. : 53  
 LYS BER : 51

- M -

MAGNIER, B. : 184, 282  
 MAGNY, H. : 120  
 MAGON DE SELIER, F. : 120  
 MAGRITTE, R. : 235  
 MAHÉ, M.-H. : 233, 237, 249  
 MAHY, F. DE : 53  
 MAINGARD, A. : 131  
 MAINGARD, J.-J. : 107

## INDEX

- MALHERBE, F. DE : 222  
MALHERBE, G. : 161  
MALLAC : 107  
MALLARMÉ, S. : 128, 222, 223  
MALLEFILLE, F. : 171  
MALLET, R. : 46, 47, 51, 57, 93  
MAMET, E. : 125, 132  
MAMET, M. : 157  
MAMOSA, L.-E. : 233, 238  
MANCIENNE, L. : 271, 272  
MANNONI, O. : 25, 50, 93  
MARAN, R. : 62  
MARBOT, F. : 270  
MARCO POLO : 41  
MARIMOUTOU, J.-C.-C. : 204, 241, 250, 257,  
261  
MARLOWE, C. : 134  
MARTIAL, A. : 125-127, 133, 153, 163  
MARTIN, J. : 282  
MARTIN DU GARD, M. : 43, 53, 67  
MARTINEAU, A. : 53  
MARX, A. : 56  
MASSENET, J. : 222  
MASSON, A. : 162-163, 169-170, 185  
MASSON, H. : 185  
MASSON, L. : 12, 138, 153, 157, 158, 163,  
172-176, 185-187, 234, 236, 284  
MATHIAU, A. : 55  
MATHIEU, M. : 204, 237, 241, 242  
MAUNICK, E. : 155, 156, 167, 172, 176, 177-  
181, 182, 187-189, 284  
MAUPASSANT, G. DE : 126, 127  
MAURE, A. : 120  
MAURIAC, F. : 73, 76, 86  
MAURRAS, C. : 131  
MELVILLE, H. : 175  
MENDÈS, C. : 221  
MÉRÉDAC, S. : 125-127, 133, 162  
MESGNIL, F. DU : 46, 227  
MEUNIÉ, E. : 148  
MICHEL, E. : 153  
MICHEL, L. : 125  
MICKIEWICZ, A. : 220  
MILBERT, J. : 121  
MIŁOSZ, O.-V. DE L. : 177  
MILLE, P. : 48, 55, 56, 125  
MILLER, H. : 176  
MODIANO, P. : 183  
MONFREID, H. DE : 54  
MONMARSON, R. : 57  
MONNIOT, V. : 226, 237  
MONFORAND, P. DE : 226  
MOORGHEN, P. : 109  
MORENO, J.-L. : 176  
MOULIN, C. : 187  
MOUTOU, W. : 131  
MULLINS, E. : 187  
MULLOO, A. : 105  
MUSSET, A. DE : 222
- N –
- NATHANIEL, K. : 157  
NATIVEL, R. : 251  
NARIVONY, J. : 30, 34  
NÉRAUD, J. : 205  
NERVAL, G. DE : 40  
NEUMANN, I. : 270, 272  
NEUVILLE, J.-J. : 56  
NEWTON, C. : 120, 122  
NICOLE, R.-M. : 233, 238  
NIN, A. : 176, 187  
NIRINA, E. : 92  
NOËL, R. : 238  
NORD, P. : 45, 57  
NOULET, E. : 223  
NOYAU, R. : 165, 168 ; voir aussi ERENNE, J.
- O –
- OLIVER, S.-P. : 52  
OLLIER, R. : 119, 120  
ORIAN, C. : 109  
ORIEUX, A. : 115  
OSSIAN : 209, 219, 220

OTTINO, P. : 28, 36, 282  
 OZOUX, E.-W. : 224  
 OZOUX, F.-L.-L. : 216  
 OZOUX, J.-F.-L. : 216  
 OZOUX, L. : 216

PRUDHOMME, C. : 204  
 QUENEAU, R. : 26, 139

– R –

– P Q –

PAGEOT, L. : 238  
 PARNY, E. : 45, 112, 206-210, 211, 212, 216,  
 218-219, 224, 233, 236, 244  
 PASCAL, R. : 57  
 PATRI, A. : 138  
 PAULHAN, J. : 26, 27, 36, 47, 55, 58, 89, 137,  
 138, 139, 140, 146  
 PAVILLON, B. DU : 160, 170  
 PAYET, J.-V. : 55  
 PEREC, G. : 183  
 PERGAUD, L. : 61  
 PFEIFFER, I. : 52  
 PIAT, P. : 171  
 PICH, E. : 223  
 PINOT, M.-H. : 243  
 PITOT, A. : 106, 116  
 PITOT, H. : 164  
 PITOT, T. : 107, 108, 111, 120  
 PLATON : 129  
 POE, E. : 134  
 POIRIER, L. : 55  
 POIVRE, P. : 107  
 POIVRE D'ARVOR, O. : 148  
 PONGE, F. : 138, 157  
 PONT-JEST, R. DE : 54  
 PONTUS DE THiard : 128  
 POOL, E. : 271  
 POULAIN, M. : 53  
 POURRAT, H. : 153  
 PROPERCE : 207  
 PROSPER, J.-G. : 106, 109, 116, 129, 155,  
 156, 160, 170  
 PROUST, M. : 43  
 PRUDENT, L.-F. : 164, 165, 170, 200, 260,  
 272

RABARY : 32  
 RABEARISON : 91  
 RABEARIVELO, J.-J. : 27, 30, 33, 35, 43, 49,  
 51, 59-71, 73, 74, 75, 85, 87, 89, 90, 132,  
 134, 153, 249, 283-284  
 RABEMANANJARA, J. : 12, 70, 73-86, 87, 284  
 RABETRANO : 29  
 RABETSIMANDRANTO, F.-J. : 32, 88  
 RACINE, J. : 74  
 RADO : 34  
 RAFENOMANJATO, C. : 92  
 RAFFRAY, J.-M. : 215, 226  
 RAHANDRA, T. : 88  
 RAHARIMANANA, J.-L. : 92  
 RAHARINJANAHARY : 36  
 RAHERIVELO, R. : 88  
 RAINANDRIAMAMPANDRY : 27, 29  
 RAINITOVO, I. : 32  
 RAINIZANABOLOLONA, J. : 32, 34  
 RAISON-JOURDE, F. : 36  
 RAJAABELINA, P. : 33  
 RAJAOFERA, F. : 34  
 RAJAONA, S. : 33, 34  
 RAJAONARIVELO, A. : 31, 34  
 RAJEMISA-RAOLISON, R. : 87  
 RAJOELISOLO, C. : 33, 56  
 RAJOELISON, C. : 34  
 RAJONAH, T. : 35  
 RAKOTOANDRIANOELA, H. : 33  
 RAKOTO DE MONPLAISIR : 35  
 RAKOTOMANGA, B. : 61  
 RAKOTONDRADANY, J. : 71, 92  
 RAKOTONIRINA, P. : 87  
 RAKOTO-RATSIMAMANGA, A. : 31, 94  
 RAKOTOSON, M. : 91  
 RALAIMIHOATRA, E. : 31, 94  
 RALAINDIMBY, T. : 92

INDEX

RAMAMONJISOA : 36  
RAMANDRAIVONONA, D. : 87  
RAMAROSOA, L. : 94  
RAMASAWMI, D. : 169  
RAMHARAI, V. : 123, 125  
RAMIANDRASOA, J.-I. : 33, 35  
RANAIVO, F. : 25, 73, 88, 89-90  
RANDJA ZANAMIHOATRA : 34  
RANDRIAMAROZAKA : 87  
RANDRIAMIADANARIVO : 34  
RANDRIANARISOA, P. : 88  
RANDRIASAMIMANANA, J.-R. : 88  
RANDZAVOLA, H. : 33  
RAOMBANA : 29  
RASAMUEL : 30  
RASON, M.-D. : 92  
RATRIMOARIVONY, I.-M. : 87  
RATSARAOELINA, C. : 34  
RATSIFANDRIHAMANANA, C. : 31, 34  
RATSIMAZOA, R. : 34  
RATSIMBAZAFY, G. : 51  
RAULIN, G. DE : 54  
RAUVILLE, C. DE : 51, 104, 107, 116, 139,  
144, 149, 156, 160  
RAUVILLE, H. DE : 104, 132, 172  
RAVALITERA, J.-N. : 34  
RAVANEL, J. : 54  
RAVATONATORAPODY : 34  
RAVEL, M. : 210  
RAVELOJAONA : 32, 33  
RAVELOMORIA, W. : 32, 35  
RAVOAJA, S. : 92  
RAVOAJANAHARY, A. : 34  
RAVOAJANAHARY, C. : 33  
RAYNAUD, G. : 70  
RAZAFIMHAZO, P. : 87  
RAZAFINTSALAMA : 51  
RAZANADRASOA, E. : 51  
RAZANAKOTO, F.-M. : 87  
RENAUD, P. : 155, 168  
RENEL, C. : 24, 45, 46, 55, 230  
REVERDY, P. : 140  
REVERZY, F. : 228  
REY, P. : 55  
RICARD, L.-X. DE : 221  
RICQUEBOURG, J. : 216, 224  
RILKE, R.-M. : 66, 81

RIMBAUD, A. : 66, 174, 210  
RIVES, P. : 55  
RIVET, R. : 132  
ROBILLARD, D. DE : 109  
ROBINARY, M.-F. : 35, 87, 91  
ROCHE, D.-R. : 242, 261  
ROCHON, A. : 52, 107  
ROCHMANN, M.-C. : 71, 189  
RODA, J.-C. : 204, 223, 224, 228, 239  
RODLISH : 32, 35  
ROMBI, M.-F. : 282  
ROMEIS, D. : 233, 239  
RONSARD, P. DE : 128  
ROSNY, J.-H. : 239  
ROUSSEAU, J.-J. : 69, 119, 240  
ROUSSIN : 202, 214, 226  
ROY, C. : 174, 186  
ROY, J.-N. : 105

- S -

SAINT-AMAND, F. : 216, 224, 225, 237  
SAINTE-BEUVE, C.-A. : 107, 211, 219  
SAINT-JOHN PERSE : 50  
SAMAT, J.-T. : 55, 56  
SAMAT, R. : 57  
SAM-LONG, J.-F. : 233, 238, 242, 243, 258,  
261  
SAND, G. : 205, 226  
SANNOIS, P. : 106  
SARCEMATE : 252, 259  
SARLES, P. : 259  
SARTRE, J.-P. : 68, 212-213, 223  
SAUVEBOIS, G. : 229  
SAVARON, C. : 53  
SAVREUX, R. : 238  
SCHERER, A. : 204  
SCHRIVE : 36  
SCHUCHARDT, H. : 251  
SCHULTZ, J. : 241  
SCRIBE, E. : 203  
SEGALEN, V. : 230

SEGHERS, P. : 185  
 SEMBÈNE, O. : 283  
 SÉNÈQUE, H. : 115  
 SENGHOR, L.-S. : 68, 73, 77, 81, 85, 86, 89,  
 91, 139, 144, 149, 152, 165, 188, 283  
 SHAKESPEARE, W. : 50, 78, 134  
 SHELLEY, P.-B. : 134  
 SIBREE, J. : 52  
 SIMON, C. : 48, 57, 60  
 SOFI, L. : 165, 166  
 SOLOHERY, D. : 33  
 SONNERAT, P. : 108  
 SOORIAMOORTHY, R. : 105  
 ŠOPOVA, J. : 188  
 SOUCHON, P. : 55  
 SOULSOBONTEMPS, P. : 164  
 SPÉVILLE, G. DE : 148  
 STANISLAWSKI : 176  
 STYLET : 132  
 SUARÈS, A. : 40  
 SULLY-PRUDHOMME : 87, 117, 222  
 SWEDENBORG, E. : 140  
 SYLLA, C. : 222  
 SZUMSKI, L. : 57

– T –

TAGORE, R. : 66  
 TAHI, C. : 238  
 TALVAS, G. : 53  
 TAMACHIA, J. : 245, 258  
 TARDON, R. : 51, 91  
 THEODORA, R. : 254  
 THUE-TUNE, C. : 258  
 TIBULLE : 207  
 TISSOT : 219  
 TOIHIRI, M.-A. : 281, 282  
 TORREILLES, P. : 176  
 TOUDOUZE, G. : 54  
 TOULET, P.-J. : 12, 122, 172  
 TOURNIER, M. : 181

TOUSSAINT, A. : 106, 109, 204  
 TOUSSAINT, J. : 233, 238, 239  
 TREUTHARDT, P. : 250, 253, 255, 257, 258,  
 260  
 TROUDE, T. : 232, 237  
 TROUETTE, L. : 259  
 TSANG MANG KIN, J. : 151, 156, 158

– U V –

UNIENVILLE, A. D' : 161  
 UNIENVILLE, BARON D' : 120  
 UNNUTH, A. : 105  
 URRUTY, J. : 113, 115, 116  
 VAISSIÈRE, C. DE LA : 53  
 VALÉRY, P. : 66, 69  
 VALLY, G. : 56  
 VALLY-SAMAT, R. : 57  
 VALRIANT, J. : 56  
 VAXELAIRE, D. : 233, 238, 239  
 VELL, J. : 271  
 VELONANDRO : 36  
 VERCIER, B. : 183  
 VÉRIN, P. : 36  
 VERLAINE, P. : 66, 128  
 VIATTE, A. : 128  
 VIDOT, F. : 203  
 VIDOT, P. : 256  
 VIG, L. : 29  
 VIGIER DE LATOUR, M. : 161  
 VIGNY, A. DE : 221  
 VIGOUREUX, E. : 115  
 VIGOUREUX DE KERMORVAN, A.-M. : 131  
 VILLÈLE, A. DE : 216-217, 224, 243  
 VILLIERS DE L'ISLE-ADAM, J. DE : 221  
 VILLON, F. : 247  
 VINCENT, F. : 216, 224  
 VINSON, A. : 52, 203, 216, 226, 237, 251,  
 259  
 VIRAHSAWMY, D. : 165-166, 260, 284  
 VIVARRAT, H. : 56

*INDEX*

VOGEL, C. : 259  
VOÏART, M. : 203  
VOLCY FOCARD, E. : 216, 251, 259  
VOLTAIRE : 207  
VORAGINE, J. DE : 231  
VY : 33

– W X Y Z –

WACHILL, H. : 157  
WALTER, G. : 207  
WANQUET, C. : 204  
WARO, D. : 261 ; voir HOAREAU, D.  
WHITMAN, W. : 66  
YOUNG, R. : 270, 272  
YXEMERRY, A. : 56  
ZOLA, E. : 230, 231

# Table des matières

Introduction .....	7
--------------------	---

## 1<sup>re</sup> PARTIE

### MADAGASCAR

---

<i>Chronologie de Madagascar</i> .....	15
--	----

<b>Chapitre 1 : Les littératures en malgache</b> .....	23
--	----

1.1. L'oralité malgache .....	23
1.2. L'écriture à Madagascar .....	28
<i>Annexes bibliographiques</i> .....	33

<b>Chapitre 2 : La Grande île en français</b> .....	37
---	----

2.1. La langue française à Madagascar .....	37
2.2. La Voyage de Madagascar .....	40
2.3. Littérature coloniale, littérature exotique .....	43
2.4. Institutions littéraires .....	48
<i>Annexes bibliographiques</i> .....	52

<b>Chapitre 3 : Jean-Joseph Rabearivelo, le passeur</b> .....	59
---	----

3.1. Le « suicidé de la société coloniale » .....	59
3.2. Le poète du passé .....	61
3.3. Le passeur de langues et d'arts poétiques .....	65
<i>Annexe bibliographique</i> .....	69

<b>Chapitre 4 : Jacques Rabemananjara, le « voleur de langues »</b> .....	73
---	----

4.1. Le « voleur de langue » .....	74
4.2. « Île aux syllabes de flamme » .....	77

## TABLE DES MATIÈRES

4.3. Le poète du passé malgache .....	77
4.4. Le Pèlerin .....	80
4.5. Retrouver l'origine .....	82
<i>Annexe bibliographique</i> .....	85

### **Chapitre 5 : Tradition et novation** .....

87

5.1. Les poètes malgaches d'expression française .....	87
5.2. Flavien Ranaivo ou la poésie de traduction .....	89
5.3. Romanciers malgaches .....	90
5.4. Vers une renaissance littéraire ? .....	91
<i>Annexes bibliographiques</i> .....	93

## 2<sup>e</sup> PARTIE

### ÎLE MAURICE

---

<i>Chronologie de l'île Maurice</i> .....	97
---	----

### **Chapitre 6 : Langues et littératures à l'île Maurice** .....

103

6.1. Genèse linguistique de l'île Maurice .....	103
6.2. Pluralité littéraire .....	105
6.3. Naissance d'une littérature francophone .....	105
<i>Annexe bibliographique</i> .....	109

### **Chapitre 7 : Littérateurs insulaires : Le XIX<sup>e</sup> siècle mauricien** .....

111

7.1. Rimeurs et romantiques .....	111
7.2. La gloire de Léoville l'Homme .....	116
7.3. Prosateurs et visiteurs .....	119
<i>Annexe bibliographique</i> .....	123

<b>Chapitre 8 : Poètes et romanciers du pays : De Savinien Mérédac à Robert-Edward Hart .....</b>	<b>125</b>
8.1. Romans mauriciens .....	125
8.2. Le Règne de Robert-Edward Hart .....	127
8.3. Continuités poétiques .....	131
8.4. Vie littéraire .....	132
<i>Annexes bibliographiques .....</i>	<i>133</i>
<b>Chapitre 9 : La planète Malcolm de Chazal .....</b>	<b>137</b>
9.1. La trajectoire du météore .....	137
9.2. La fascination .....	139
9.3. La logique du système .....	140
9.4. L'Île-Fée .....	143
9.5. La Lémurie .....	145
<i>Annexe bibliographique .....</i>	<i>147</i>
<b>Chapitre 10 : Modernités mauriciennes : l'île plurielle .....</b>	<b>151</b>
10.1. Marcel Cabon, au carrefour des cultures .....	152
10.2. Deux « scandales » littéraires .....	153
10.3. Poètes de l'identité .....	155
10.4. Tentations lyriques, objectivités poétiques .....	157
10.5. Raymond Chasle ou la mystique cosmique .....	158
10.6. Apocalypses et épopées : Jean-Georges Prosper et Jean-Claude d'Avoine .....	160
10.7. Romanciers à Maurice .....	161
10.8. Libération créole .....	163
<i>Annexes bibliographiques .....</i>	<i>168</i>
<b>Chapitre 11 : Écritures de l'exil .....</b>	<b>171</b>
11.1. Loys Masson ou l'impossibilité d'oublier Maurice .....	172
11.2. Jean Fanchette, Mauricien de Paris .....	176
11.3. Edouard J. Maunick ou la parole de l'archipel .....	177
11.4. Marie-Thérèse Humbert, romancière insulaire .....	181
11.5. Jean-Marie G. Le Clézio : le rêve mauricien .....	183
<i>Annexes bibliographiques .....</i>	<i>185</i>

LA RÉUNION

---

<i>Chronologie de la Réunion</i> .....	193
<b>Chapitre 12 : Langues et littérature à la Réunion</b> .....	199
12.1. Les langues de la Réunion .....	199
12.2. Vie littéraire .....	201
12.3. Le Théâtre .....	203
<i>Annexe bibliographique</i> .....	204
<b>Chapitre 13 : La littérature de l'île Bourbon (de Bertin et Parny à Leconte de Lisle, Léon Dierx et quelques autres</b> .....	205
13.1. Voyageurs .....	205
13.2. Les « poètes créoles » .....	206
13.3. Les Réunionnais à Paris .....	210
13.4. « L'île des poètes » .....	214
<i>Annexes bibliographiques</i> .....	218
<b>Chapitre 14 : Romanciers et prosateurs réunionnais (de Marius-Ary Leblond à Axel Gauvin)</b> .....	225
14.1. Romanciers du XIX <sup>e</sup> siècle .....	225
14.2. Visions de la Réunion : les révélations de Jules Hermann .....	226
14.3. Marius-Ary Leblond, romanciers coloniaux .....	228
14.4. Vers le « roman réunionnais » .....	232
14.5. Axel Gauvin ou la saveur réunionnaise .....	234
14.6. Jean Lods, réunionnais par l'écriture .....	235
<i>Annexes bibliographiques</i> .....	237
<b>Chapitre 15 : Créolité réunionnaise et poésie moderne</b> .....	243
15.1. Jean Albany, le précurseur .....	244
15.2. Poètes de la Créolie : de Gilbert Aubry à Jean-Henry Azéma .....	245
15.3. La créolité engagée : d'Alain Lorraine à Boris Gamaleya .....	247
15.4. L'écriture créole .....	250
<i>Annexes bibliographiques</i> .....	256

4<sup>e</sup> PARTIE

## ARCHIPELS

---

<i>Chronologie des Seychelles</i> .....	265
<b>Chapitre 16 : Les Seychelles, archipel créole</b> .....	269
16.1. Les langues des Seychelles : l'apprentissage du trilinguisme .....	269
16.2. Une littérature seychelloise ? .....	270
<i>Annexe bibliographique</i> .....	272
 <i>Chronologie des Comores</i> .....	 273
<b>Chapitre 17 : Les Comores : un carrefour culturel</b> .....	279
17.1. La culture comorienne .....	279
17.2. L'école et la culture moderne .....	280
<i>Annexe bibliographique</i> .....	282
 Conclusion .....	 283
Index .....	288





*Universités francophones* est la collection de l'Université des réseaux d'expression française (UREF). Cette dernière, qui fonctionne au sein de l'AUPELF comme une Université sans murs, a été choisie par le Sommet des Chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français comme l'opérateur privilégié du Sommet en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Cette collection de manuels universitaires et d'ouvrages de référence s'adresse à tous les étudiants francophones. Elle est appelée à constituer une bibliothèque universitaire en langue française dont les ouvrages sont proposés à des prix modérés.

---

*Dans la série de précis Histoire littéraire de la francophonie, le présent ouvrage brosse un tableau historique et général des littératures aux îles du sud-ouest de l'océan Indien (Madagascar, île Maurice, Réunion, Seychelles, Comores).*

*Toutes ces îles partagent l'usage du français depuis plusieurs siècles et une pratique littéraire abondante, variée et de haute valeur s'y est développée, dans le contact des langues et des cultures. L'accent mis sur le français, qui reste le véhicule le plus commode pour accéder aux îles, n'interdira pas quelques ouvertures sur les réalités littéraires en d'autres langues (malgache, créole, comorien, etc.).*

★  
★ ★

**Jean-Louis Joubert**, ancien élève de l'École Normale Supérieure, est actuellement enseignant à l'université Paris XIII et coordonnateur du réseau « Littératures francophones » de l'UREF. Il a été longtemps en poste à l'université de Madagascar et a gardé des contacts nombreux avec les îles de l'océan Indien. Il a publié, en collaboration, un ouvrage de synthèse *Les Littératures francophones depuis 1945* (Bordas, 1985), ainsi que des ouvrages sur la poésie dont *La Poésie* (A. Colin, 1988).

Prix France : 140 FF • Prix préférentiel UREF (Afrique, Asie, Amérique latine, Moyen-Orient, Haïti) : 70 FF



I.S.S.N. 0993-3948  
Diffusion EDICEF ou ELLIPSES selon pays  
Distribution Canada D.P.L.U.

59/4252/9  
Imprime en France  
S.S.Q.I. - PARIS